Oeuvres pharmaceutiques / de M. Francois Ranchin ... Assavoir, un traicté general de la pharmacie. Ensemble un docte commentaire sur les quatre theoremes et canons de Mesuè. Avec deux excellens traictez, l'un des simples medicaments purgatifs, et l'autre des venins.

Contributors

Ranchin, François, 1564-1641.
Pseudo-Mesuë. Canones generales.

Publication/Creation

A Lyon : Chez Pierre Ravaud, 1628.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/bunvgfg3

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

Ranchin.

Pharmaceutiques

1628

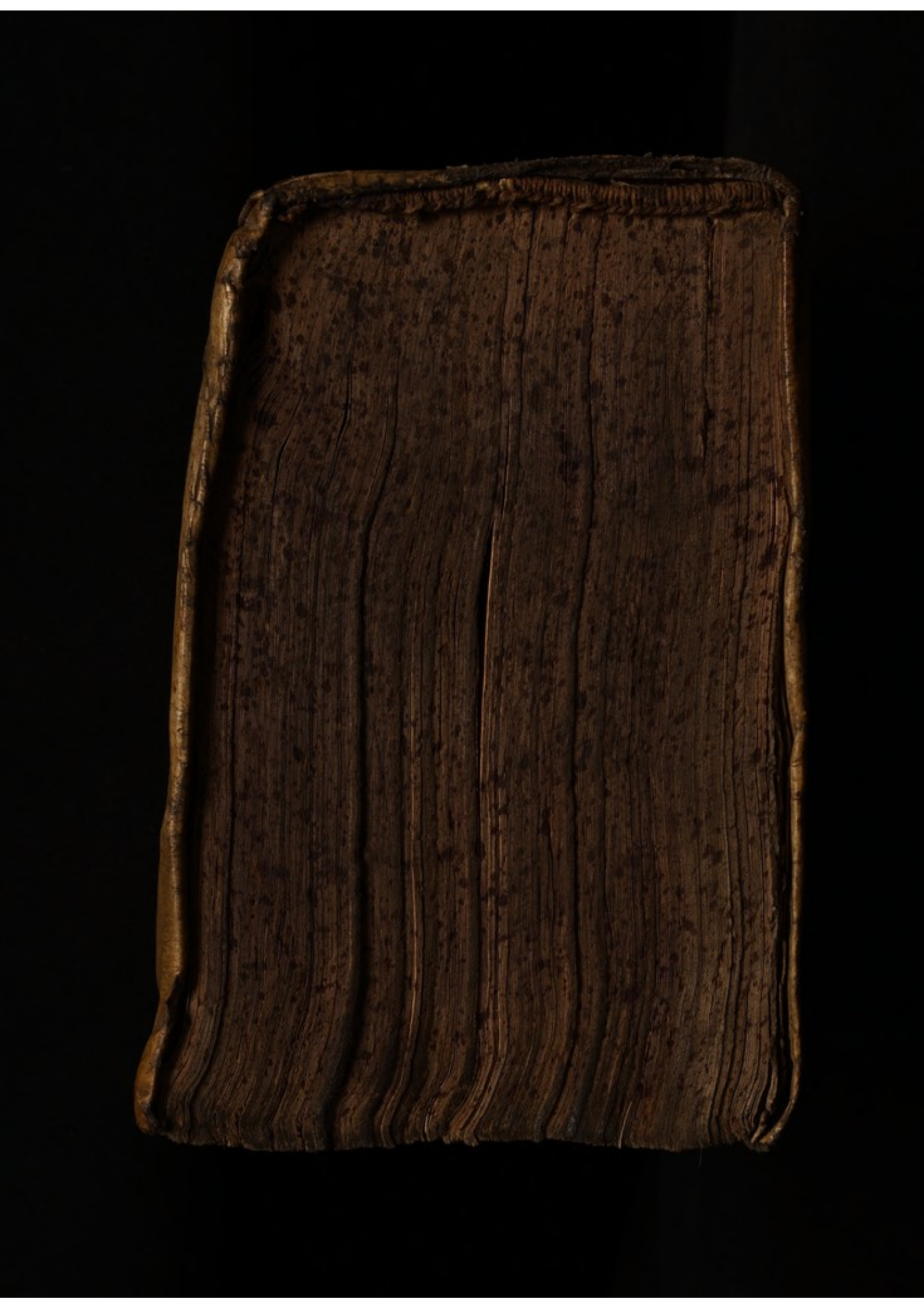

Ce Livre appartient a moy
Dozie meynier appte achette
a Draucaire le 22 Juillet 1661.

D 5174

Jno 301

5330 IA

24008

OEVVRES PHARMACEVTIQVES

DE M. FRANCOIS RANCHIN, CONSEILLER, MEDECIN ET Professeur du Roy, Chancelier en l'Vniuersité de Medecine à Montpelier.

ASSAVOIR,

Vn Traicté general de la Pharmacie.

ENSEMBLE

Vn docte Commentaire sur les quatre Theoremes & Canons de MESVE.

AVEC

Deux excellens Traictez, l'vn des simples Medicaments Purgatifs, & l'autre des Venins.

Le tout accompagné de disputes, où sont debatuës, & esclaircies plusieurs questions curieuses, & necessaires pour la parfaite intelligence de ces matieres.

ALYON,
Chez PIERRE RAVAVD, en ruë Mercie.e, à l'enseigne S. Pierre.

M. DC. XXVIII.
Auec Priuilege de sa Majesté.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A MONSEIGNEVR,

MONSEIGNEVR PIERRE DE FENOVILLET, EVESQVE DE Montpelier, Comte de Melguet, & Monferrant, Marquis de la Marqueroſe, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils d'Eſtat & Priué, ſon Predicateur Ordinaire, & Conſeruateur des Priuileges & Statuts de la ville de Montpelier.

MONSEIGNEVR,

VN certain Philoſophe conſiderant la vie de l'homme deſchirée par le ſentiment de tant de douleurs, ne pouuoit ſe perſuader qu'il fuſt le chef-d'œuure des mains du Tout puiſſant, & qu'il euſt eſté l'obiect de ſes penſées en la creation. Ce Philoſophe ſans doute, emporté du premier mouuement de ſa fauſſe imagination, s'eſtoit laiſſé cheoir à ceſt erreur, & n'auoit encores reſpandu ſes yeux ſur la face de la Terre couuerte de tant de merueilles, pour la reſtauration de l'homme en ſes infirmitez, il n'auoit encore ietté la veuë ſur ce riche ſein de la Nature tout remply de miracles, pour releuer l'homme en la plus extreme foibleſſe de ſes maladies & neceſſité, faiſant la Prouidence diuine germer & produire abondamment ſur la Terre les plantes, & les ſalutaires drogues, qui tiennent encloſes, & Platon.

enfermées, tant de secrettes, & admirables proprietez pour le soulagement de nos maux : la connoissance desquelles, outre les inestimables vtilitez qu'elle apporte pour l'entretien de la santé, nous fait encores leuer les yeux vers le Ciel pour en reconnoistre l'Autheur. C'est pourquoy dés mes plus tendres années marchant sur les pas de mes ancestres, ie me suis voüé à l'estude de la Pharmacie, me trouuãt le quatriesme des miens, qui de pere en fils en ceste ville en fay profession, & desireux de pouuoir proffiter au Public en vne vacation si importãte, i'ay employé le meilleur de mes iours à courir les Royaumes estrangers, & faire des voyages vers les nations plus esloignées, pour en acquerir l'intelligence sous les plus grands Medecins de ce siecle : mais estant reuenu en cette ville, & apres auoir recueilly de plusieurs Lecteurs en la Pharmacie, des volumes entiers, neantmoins ayant eu ce bon-heur d'oüir, & escrire les doctes leçons & enseignemens vtiles de Monsieur François Ranchin, Conseiller & Medecin du Roy, Chancelier, Professeur, & Iuge en l'Vniuersité de Medecine de ceste ville, ie les ay gardées riere moy pendant longues années, comme vn rare & precieux threſor, dans lequel i'ay puisé abondamment toutes les richesses & excellences de cet Art, auec tant de plaisir & de contentement, que les feus sieurs Professeurs en cette ditte Vniuersité ayant reconneu la particuliere inclination qui me portoit à la curieuse recherche de cette doctrine, me conseillerent de ne cacher point au Public ce peu que l'experience m'en auoit apprins, & pour m'y obliger d'auantage m'ordonnerent par deliberation que ie dresserois vn cabinet de raretez les plus exquises, pour en faire les demonstrantions aux Escholiers en Medecine dans les auditoires publics de cette Vniuersité, en quoy i'ay taſché de m'acquiter, & satisfaire à ce mien deuoir, pendant le cours de vingt années, & plus, ayant mesme mis en lumiere quelques miens petits

Huchar.
du Laurent.
Saporta.
Varãda.
De Pradilles.
Dorthoman.

petits essays sur le sujet de la Pharmacie, tant de la Theriaque Alkermes, eaux distilées, pierre de Bezoar, que de la corne de Licorne, ce rare & tant precieux animal. Et de tout cela ie me dois ingenuëment reconnoistre infiniment obligé à la doctrine inimitable de ce grand & celebre Chancelier, ledit sieur Ranchin, duquel, comme d'vne viue, & feconde source sortent les veritables, & certains Oracles, à qui tout le monde accourt, & lequel est en l'Eschole comme vn Phare hautement esleué, pour enseigner à tous le droict chemin de cette arduë, & penible science, & profession, à fin que ceux qui la professent, ne s'esgarent à trauers les sauuages rochers, & precipices cruels de l'ignorance, au grand preiudice des humains. C'est pourquoy i'ay estimé que ie serois grandement coulpable enuers le Public, si ie retenois plus long temps dans l'obscurité, & aux tenebres, ses graues, & importantes leçons, qui doiuent seruir de lumiere, & de guide tres-asseurée pour tous ceux qui entreprennent cette vacation. Mais preuoyant que ce riche, & inestimable thresor que ie desire estaler à la veuë du Public, doit seruir d'instruction tres-parfaicte, non seulement en France; mais si ie l'ose dire, generalement par tout l'Vniuers, puis qu'on descouure en iceluy la connoissance, non seulement de la Pharmacie en general, mais les plus particulieres productions de la nature, qui sont dignes de tres-grande merueille, & admiration, i'ay estimé que pour donner à cet Ouurage vn Passeport fauorable, pour estre receu auec l'applaudissement de tous, ie ne le pouuois appuyer d'vne authorité plus illustre, ny luy donner vn iour plus esclattant, que celuy de la faueur de vostre venerable Nom, MONSEIGNEVR, qui nous auez esté veritablement donné, comme cette belle nuée d'or, que Minerue pour agrandir la ville des Rhodiens, fit tomber sur eux, dont ils receurent les sciences, & les Arts: car par la

viuacité de voſtre grand eſprit, & par la fermeté de voſtre incomparable iugement, vous apportez comme vn nouuel ornement, & luſtre à toutes ſortes de ſcience dont vous eſtes parfaictement accomply. Mais il n'appartient qu'à vn Apelles de peindre vn tel Alexandre, n'ayant oſé coucher qu'vn bien leger traict de la grandeur de vos dignitez, merites, & perfections, pour témoignage tant ſeulement de mon ardente affection, & non pour croire de pouuoir eſtre l'eſcriuain de ſi hautes, & dignes loüanges. Il me ſuffira donc de vous preſenter cet Ouurage, auec toute humilité, & reſpect, comme à l'Illuſtre Chef, & Conſeruateur des Vniuerſitez de cette ville, & comme à celuy qui par ſon adueu, & par la faueur de ſa bien-vueillance le peut rendre dignement recommandable à la poſterité. Surquoy ie proteſte de reſter toute ma vie.

MONSEIGNEVR,

Voſtre plus humble, & obeïſſant
ſeruiteur, CATELAN.

ESTAT

ESTAT
DES MATIERES
ET QVESTIONS QVI SONT TRAICTEES ET DISPVTEES AV COMmentaire sur les quatre Theoremes de Mesué.

Preface en faueur de Mesué, & de sa doctrine. 38

Que le medicament est le sujet de ce liure. 45

Que c'est que medicament. 47

Sçauoir si medicament est tout ce qui peut alterer nostre nature. 49

De la diuision des medicamens. 54

Sçauoir si les medicamens sont bien diuisés en simples, & en composés. 55

Des facultez des medicamens en general. 57

Diuision des facultez des medicamens. 59

A sçauoir si la science, & l'vsage des purgatifs, est necessaire en la Medecine. 63

A sçauoir si les Medecins doiuent enseigner aux Pharmaciens la science des purgatifs. 67

PREMIER THEOREME.

LA diuiſion des matieres traictées par Meſué en ſes Theoremes, ou Canons generaux. 70
Le premier Theoreme traicte de l'election des medicamens, ſelon leur nature, & ſelon leurs facultez. 73
De l'election des purgatifs, qui depend de la connoiſſance de leur eſtre, & de leur nature. 75
Des medicamens purgatifs. 78
A ſçauoir ſi les medicamens purgatifs agiſſent par attraction, ou par expulſion, ou par autre moyen. 79
A ſçauoir ſi l'action des purgatifs depend de la chaleur, ou de la temperature, ou de l'acrimonie, amertume, ou tenuité, ou de la ſimilitude, ou contrarieté, ou de quelque principe formel. 83
De la forme celeſte des medicamens & de ſes proprietez occultes. 86
A ſçauoir ſi l'attraction des humeurs depend de la forme celeſte des medicamens. 89
De l'action des purgatifs par le moyen de la nature. 92
A ſçauoir ſi les purgatifs peuuent ſeruir d'inſtrumens à la nature. 94
Comment la nature eſt quelquefois offenſée par la quantité, ou par la qualité des purgatifs. 96
Comment il faut diſtinguer les medicamens benings des malings. 100
Comment il faut iuger des medicamens bons & malings, par le moyen de leur ſubſtance. 104
Comment il faut reconnoiſtre les medicamens bons, ou malings, par le moyen de la temperature. 113
Comment il faut iuger des medicamens bons, ou malings, par le moyen des qualitez tactiles. 118
Comment il faut iuger des purgatifs par le moyen des odeurs. 121

Comment il faut iuger des medicamens par le moyen des saueurs en general. 125
De la saueur acre & picquante. 127
De la saueur amere. 133
A sçauoir si tous les medicamens amers sont chauds. 135
De la saueur salée. 136
De la saueur onctueuse. 138
De la saueur douce. 141
De la saueur insipide. 144
De la saueur stiptique, acerbe, ou austere. 145
De la saueur aigre, & de ses vertus & operations 149
A sçauoir si la saueur aigre depend de la froidure, ou bien de la chaleur. 151
Comment il faut reconnoistre les purgatifs bons, ou malings, par le moyen des saueurs en particulier. 157
De la couleur des purgatifs. 161
A sçauoir si l'ouye peut seruir aux Pharmaciens au iugement des medicamens. 163
Comment il faut iuger de la bonté, ou de la malice des purgatifs, selon qu'ils sont vieux ou nouueaux. 165
Du temps qu'il faut obseruer en la collection des medicamens. 168
A sçauoir s'il faut cueillir les racines au printemps, ou en l'automne. 170
De la durée & de la conseruation des medicamens. 174
Comment il faut discerner les medicamens bons des malings, par le moyen des lieux, & des astres. 178
Comment l'on peut reconnoistre les purgatifs estre bons, ou mauuais, par le moyen du voisinage. 182
Comment il faut iuger de la bonté, ou malice des medicamens, par le moyen du nombre. 184
Des principes efficiens de la purgation, & comment elle se fait. 187
Les medicamẽs n'attirent que les humeurs familieres. 191

A ſçauoir ſi les purgatifs n'attirent que les humeurs familieres, & non pas les autres. 19
Comment la nature laiſſe operer les purgatifs. 19
La purgation ne ſe peut faire que par vomiſſement, ou par flux de ventre. 197
A ſçauoir ſi le vomiſſement eſt plus ſalutaire, que le flux de ventre. 200
Des medicamens vomitoires. 203
Des medicamens deiectoires. 205
Comment les medicamens deiectoires ſont rendus vomitoires. 208
Comment les vomitoires ſont rendus deiectoires. 212
De la difference des medicamens vomitoires. 215
De la difference des deiectoires. 217
Comment les purgatifs peuuent ayder en deux façons, ſçauoir eſt de ſoy, & par accident. 221
De l'action des purgatifs ſur les humeurs qui leur ſont familieres. 223
De la purgation des humeurs par ſucceſſion aux euacuations deſreglées. 225
A ſçauoir ſi les purgatifs attirent toute ſorte d'humeurs aux purgations deſreglées. 226
De l'ordre que les purgatifs gardent en l'attraction naturelle, ou accidentaire des humeurs. 230
Des medicamens qui purgent le ſang. 232
A ſçauoir s'il y a des medicamens qui attirent, & qui purgent le ſang. 233
A ſçauoir ſi le ſang pourri ſe peut dire ſang. 236
Comment les medicamens peuuent purger le ſang par leur action immoderée. 237
Des medicamens qui purifient, & clarifient le ſang. 239
Des medicamens qui purgent la colere. 240
Des medicamens qui purgent le phlegme. 242
Des medicamens qui purgent la melancholie. 244

Des medicamens qui purgent les humeurs aduſtes, les aquoſitez, & les ſeroſitez rouſſes. 245
Des parties qui ſont purgées auec facilité, ou auec peine, & difficulté. 247
Des purgatifs qui ont familiarité auec certaines parties. 249
Des medicamens qui purgent l'eſtomac, les boyaux, la ratte, le foye, les ioinctures, & la peau. 252
De l'indication qui ſe peut tirer de l'air; & des ſaiſons, en l'vſage des purgatifs. 255

SECOND THEOREME.

DE la correction des medicamens purgatifs. 260
Comment il faut corriger les purgatifs par addition. 262
Des choſes qu'il faut obſeruer au meſlange des correctifs. 265
De la correction des medicamens par autres qui ſont de contraire vertu, & proprieté. 268
De la rectification des purgatifs, par le moyen des correctifs contraires en vertus. 269
Des medicamens qui purgent languidement & tardiuement. 271
Comment il faut corriger l'operation languide des purgatifs. 274
Comment il faut corriger l'operation tardiue des purgatifs. 276
Comment il faut changer la malignité des purgatifs. 278
Des correctifs cardiaques, ſtomachiques, cephaliques, & ſemblables. 280
Des medicamens cardiaques, qui peuuent ſeruir de correctifs. 282
Des correctifs ſtomachiques, cephaliques, hepatiques, & autres. 285

Comment il faut meliorer les purgatifs par le meſlange des medicamens qui ſont familiers aux parties. 28
Des correctifs qui conduiſent la vertu des purgatifs à la teſte. 292
Des correctifs qui portent la vertu des purgatifs à la poictrine, & aux poulmons. 294
Des medicamens qui conduiſent la vertu des purgatifs au foye. 296
Des medicamens qui portent la vertu des purgatifs à la ratelle, aux ioinctures, & aux autres parties. 298
De la correction des purgatifs par medicamens de contraire temperature. 299
Des correctifs contraires en qualitez. *là meſme.*
De la correction des purgatifs par autres medicamens, qui ſoient contraires à leurs mauuais effects. 301
Des medicamens qui corrigent les purgatifs par contrarieté d'effects. *là meſme.*
Comment les aromatiques peuuent ſeruir en la correction des purgatifs. 304
Comment les ſaueurs peuuent ſeruir en la correction des purgatifs. 306
Des effects des medicamens en la correction des purgatifs. 308
Des effects des medicamens amers en la correction des purgatifs. 311
Comment les choſes ſalées peuuent ſeruir à la correction des purgatifs. 313
Comment les medicamens onctueux peuuent corriger les purgatifs. 314
Comment les choſes douces ſeruent en la correction des purgatifs. 317
A ſçauoir s'il faut meſler les choſes douces auec les medicamens purgatifs. 318
De l'vſage des inſipides en pareille correction. 320

De l'vſage des choſes aigres en la correction des purgatifs. 321
De l'vſage des ſtyptiques en pareille correction. 323
Des effects des ſtyptiques en la correction des purgatifs. 325.
De l'vſage des choſes douces en la mixtion des autres ſaueurs. 326
Des effects des choſes onctueuſes auec les autres ſaueurs. 328.
Des effects que font les correctifs aigres, eſtans meſlez auec les autres ſaueurs. 329
Des effects des inſipides enuers les purgatifs de differente ſaueur. 330
Des effects des medicamens ſalez en la correction des purgatifs, qui ſont de differente ſaueur. 332
Des effects des amers en pareil cas. 333
Des medicamens qui ſeruent à la correction des purgatifs par le moyen de leur ſubſtance. 381
De la proportion qui ſe doit obſeruer au meſlange des correctifs auec les medicamens. 337
Diuiſion des purgatifs ſelon leur force. 338
Diuiſion des correctifs alexiteres. 339
Comment il faut corriger vn purgatif violant, auec vn alexitere vigoureux. 343
Comment il faut proportionner les purgatifs violens, auec les iuuatifs foibles. 345
Comment il faut proportionner les purgatifs foibles, auec les iuuatifs vigoureux. 374
De la proportion des purgatifs foibles, auec les iuuatifs languides. 348
De la correction artificielle des medicamens. 350
Des quatre generales preparations artificielles, qui peuuent ſeruir aux purgatifs. *là meſme.*
A ſçauoir ſi la preparation des purgatifs eſt neceſſaire auant

auant l'vſage. 351
A ſçauoir s'il n'y a que quatre differences de preparations, coction, [illegible]tion, infuſion, & trituration. 353
Demonſtration generale & particuliere des preparations. 355
De la coction, & de ſes differences. *là meſme.*
De l'elixation, & de ſes vſages & vtilitez. 360
De l'aſſation, & de ſes vtilitez. 369
De la lotion, & de ſes effects. 372
De l'infuſion, & de ſes vſages & vtilitez. 377
De la trituration, & de ſes vſages & vtilitez. 386

TROISIESME THEOREME.

DEs accidens qui peuuent arriuer en nos corps durant l'operation des medicamens purgatifs. 394
Comment il faut aller au deuant des accidens qui peuuent arriuer durant la purgation. 395
Des trois cauſes qui peuuent exciter ces accidens, ſçauoir eſt, l'eſmotion des humeurs ſans deſcharge, la purgation illegitime & faſcheuſe, & celle qui eſt immoderee. 398
Comment ces trois cauſes dependent du vice des medicamens, ou des patiens, ou des accidens qui ſe peuuent rapporter à tous les deux. *là meſme.*
Par quels moyens les medicamens purgatifs peuuent cauſer des accidens durant leur operation. 399
Comment les patiens peuuent eſtre cauſe des accidens durant la purgation. 401
Des vices communs aux patiens & aux medicamẽs. 403
D'où vient que par fois le medicament eſmeut les humeurs, & qu'il ne les purge pas. 404
Des moyens pour remedier aux cauſes qui empeſchent la purgation des humeurs. 407
Des medicamens qui purgent illegitimement, & auec trauail.

trauail. 427
Des cauſes d'vne purgation faſcheuſe & laborieuſe. 433
De la purgation immoderée. 436
Des cauſes de la purgation immoderée. *là meſme.*
Des vices du patient en ceſt excez. 437
Des vices des medicamens en pareil cas. 440
Des vices des choſes exterieures qui peuuent eſtre communes aux patiens, & aux medicamens. 442
Des moyens pour remedier aux accidens, qu'vne purgation immoderée peut cauſer. 444
Des remedes conuenables pour ceſt effect. *là meſme.*
Comment il faut rompre la violence des purgatifs, & les chaſſer hors du cerps. 445.446
Comment il faut fortifier la vertu retentrice des boyaux, & des parties naturelles. 520.525.526
Comment il faut reſtraindre les paſſages, par le moyen des remedes ſimples, & compoſez. 457
Comment l'on peut diuertir l'action des purgatifs violens aux lieux contraires. 468
Des baings, & des frictions, des ſueurs, & des ventouſes, & ligatures. 469. *& ſuyuants.*
Des diuretiques, & des vomitoires. 480.482
Du repos de l'eſprit & du corps. 486.487
Du regime conuenable en la purgation immoderée. 490
De l'vſage des narcotiques. 494
Aſçauoir & comment il ſe faut ſeruir des narcotiques en la purgation immoderée. 496

QVATRIESME THEOREME.

DE la guariſon des maladies, & des accidens qui reſiſtent apres la purgation. 505
De la fieure qui reſte apres la purgation, de ſes cauſes, & de ſa curation. 508.509

De

c'eſt la meſme choſe que le rhapontic des Grecs. 649
Les differences du rhubarbe & du rhapontic. 650
Des vertus & proprietez du rhubarbe. 651
De l'election du rhubarbe. 652
De la preparation & de l'vſuge du rhubarbe. 653
Des mirabolans. 654
Des vertus & proprietez des mirabolans. 656
A ſçauoir & comment les mirabolans opilent, & nuiſent à ceux qui ſont opilez. 657
De l'election, & de la preparation des mirabolans. 659
De la Caſſe. 661
A ſçauoir ſi la Caſſe eſt vn medicament lenitif. 661
De l'election, & de la preparation de la Caſſe. 662
Infuſion de Caſſe clarifiée. 664
Des Thamarinds. *là meſme.*
A ſçauoir ſi la temperature des Thamarinds eſt froide & ſeiche. 666
De l'election des Thamarinds. 667
De la preparation & de l'vſage des Thamarinds. *là meſme.*
De la manne. 668
A ſçauoir ſi la manne eſt vn medicament purgatif. 669
A ſçauoir ſi la manne des Grecs & celle des Arabes different enſemble. 671
Des differences de la manne. 672
A ſçauoir ſi la manne eſt temperée, chaude ou froide. 672
De l'election de la manne. 674
De la preparatien & vſage de la manne. 675
Des Roſes. *là meſme.*
A ſçauoir ſi la temperature des roſes eſt chaude & humide, ou froide & ſeiche. 677
Des Prunes. 686
Des violes. 682
A ſçauoir ſi la viole eſt vn ſimple purgatif. 683

De la temperature & des proprietez des violes. 685
Du ſerum lactis, appellé petit laict. 686
A ſçauoir ſi la temperature du ſerum lactis eſt chaude, ou froide. 687
De la fumeterre. 688
A ſçauoir ſi la fumeterre eſt chaude ou froide. 689
Des vertus & proprietez de la fumeterre. *là meſme.*
De l'Epythime. 690
A ſçauoir ſi l'epythime des Grecs & celuy des Arabes differentenſemble. 692
Du temperament & des vertus de l'epythime. 693
Des medicamens ſimples purgatifs violens. 693
De l'Eſcammonée. 694
De la temperature de l'eſcammonée. 696
A ſçauoir ſi elle eſt chaude & ſeiche au troiſieſme degré. 697
De l'election de l'eſcammonée. *là meſme.*
De la quantité de l'eſcammonnée pour l'vſage. 698
Du Turbith. 699
De l'Agaric. 702
De la Coloquinte. 704
Du Polypode. 705
Des Hermodactes. 707
Du Carthamus. 709
Du Sené. 710
A ſçauoir ſi le ſené eſt vn medicament ſalutaire & neceſſaire. 711
Pourquoy le ſené eſt torminatif. 712
Comment il faut eſlire & corriger le ſené. 714

Du Chien enragé. 806
Des accidens que cauſe la rage canine aux hommes. 810
De la Torpille. 813
A ſçauoir ſi la Torpille eſt veneneuſe. 814
Du Lieure marin. 817
A ſçauoir ſi le lieure marin a quelque antipathie particuliere contre le poulmon. 818
Des Crapaux. 820
De la Salamandre. 822
A ſçauoir ſi la Salamandre eſt de temperature chaude ou froide. 823
Des hellebores blanc & noir, à ſçauoir s'ils ſont veneneux. 827
De la Mandragore. 831
A ſçauoir ſi la mandragore eſt veneneuſe. 832
De la Ciguë. 936
A ſçauoir ſi la ciguë eſt chaude ou froide. *là meſme.*
A ſçauoir ſi la ciguë eſt veneneuſe. 838
Des accidens de la ciguë, & des remedes. 839
De l'Opium. 840
A ſçauoir ſi l'opium eſt plus actif que le meconium. 841
A ſçauoir ſi l'opium ou le meconium eſt chaud ou froid. 844
A ſçauoir ſi l'opium eſt veneneux. 845
Des accidens que l'opium cauſe, & des remedes. 847
De l'Aconit. 848
A ſçauoir ſi l'aconit eſt chaud, & humide, ou froid & humide. 851
Du Napellus. 852
A ſçauoir ſi le Napellus eſt veneneux, 854
De l'Euphorbe. 856
A ſçauoir s'il eſt veneneux. *là meſme.*
Des Champignons. 857
A ſçauoir ſi les champignons ſont veneneux. *là meſme.*

Et queſtions.

De l'arſenic, orpigment, ſandaraca & realgal. 862
A ſçauoir ſi l'arſenic eſt veneneux. 863
Du Sublimé. 864
A ſçauoir s'il eſt veneneux. *là meſme.*
Du precipité. 867
De l'Antimoine. 868
A ſçauoir ſi l'Antimoine eſt vn metail, ou quelque autre choſe. 869
A ſçauoir ſi l'antimoine eſt veneneux. *ibid.*
De la Ceruſe. 871
Du Plaſtre ou gip. 873
A ſçauoir ſi le plaſtre eſt chaud ou froid. 874
De la Chaux. 875
A ſçauoir ſi la chaux eſt veneneuſe. 876

TRAI

TRAICTÉ GENERAL DE LA PHARMACIE:

DICTÉ A MONTPELLIER AVX COMPAGNONS Pharmaciens,

Par M. FRANÇOIS RANCHIN,
Conſeiller, Profeſſeur du Roy, & Chancelier en l'Vniuerſité de Medecine de ladite ville.

L'eſtat des matieres de ce Traité eſt contenu en la page ſuiuante.

ESTAT DES MATIERES DE CE TRAICTÉ

Preface à la loüange de la Pharmacie.
Que c'eſt que Pharmacie, & ſes differences.
Aſçauoir ſi la Pharmacie eſt vn art.
Aſçauoir ſi c'eſt vn art neceſſaire.
Du ſujet de la Pharmacie.
Aſçauoir ſi c'eſt le medicament.
De la fin de la Pharmacie.
Aſçauoir ſi la connoiſſance, election, preparation, & mixtions des medicamens eſt la fin de la Pharmacie; ou bien ſi c'eſt la ſanté.
Aſçauoir ſi la Pharmacie eſt plus noble que la Chirurgie.
Du deuoir des Pharmaciens.
Sçauoir s'il eſt permis aux Apothicaires de donner des medicamans ſans l'ordonnance des Medecins.

PRE

PREFACE DE L'AVTHEVR SVR CE TRAICTÉ GENERAL DE LA Pharmacie.

***

LA science de Medecine, de laquelle Dieu s'est voulu declarer autheur pour témoigner son excellence, & de plus createur de tous ses remedes, pour nous faire voir & reconnoistre tous les iours les effects miraculeux de sa puissance, en la practique de leurs vertus naturelles : Cette science, dis-je, toute diuine en sa fondation, & en son exercice, n'a que trois moyens generaux pour conseruer la santé des humains, & pour guarir les maladies qui les affligent. Le premier est la Diete, le second est la Chirurgie, & le troisiesme la Pharmacie. Ce sont les trois instrumens de la Medecine

curatiue. La Diete eſt pour le regime de vie, lequel conſiſte en l'vſage raiſonnable des choſes que les Medecins appellent, non-naturelles. La Chirurgie regarde ce qui eſt des operations naturelles, en la curation des maladies externes. La Pharmacie fournit toute ſorte de remedes ſimples & compoſez, ſoit pour le dedans, ſoit pour le dehors du corps. Or ſi la Medecine merite de l'hõneur parmi les autres ſciences, ſoit pour le reſpect de ſa diuinité, & de ſon antiquité, ſoit à raiſon de ſa neceſſité, & de ſes effects, ſoit pour la conſideration de ſes matieres, & du contentement qu'il y a en la connoiſſance d'icelles; elle en a la principale obligation à la Pharmacie. Car en premier lieu, ſi elle doit eſtre iugée diuine, ou pour les diuines vertus des medicamens, ou pour les diuins & miraculeux effects qu'ils témoignẽt en la curatiõ des maladies; la Pharmacie en eſt la cauſe; veu que la connoiſſance, l'election, la preparation, la mixtion, & la diſtribution des medicamens luy appartiennent: car les Apothicaires fourniſſent tous les remedes qui poſſedent toutes ces diuines vertus, & qui font tous ces miracles. Anciennement on appelloit les medicamens que les Pharmaciens diſpenſoient,

auxi

auxiliares Deorum manus, les mains salutaires des Dieux. Les prestres d'Egypte conseruoient les remedes comme presens des Dieux, dans l'Autel sacré de Vulcan, & les Grecs dans le temple d'Esculape, affin que le peuple ne les profanast. Et maintenant les Apothicaires comme ministres & fideles dispensateurs des graces & benedictions de Dieu, qui paroissent aux remedes, font cet office. Que si l'antiquité est digne de consideration, l'on sçait bien que les Plantes, Animaux & Mineraux, qui seruent de sujet general à la Pharmacie sous le nom de medicament, ont esté plustost creés, que non pas l'homme mesme: qui est le sujet de la Medecine; & pour la necessité, l'on void biẽ qu'elle depend principalement de la Pharmacie, veu que la Medecine seroit comme inutile sans son seruice. Mais venons à la beauté & varieté des matieres que la Pharmacie traitte, & au plaisir & contentement que l'on peut receuoir de leur connoissance. Il est tout certain qu'elle comprend les plus belles & les plus aggreables de toute la Medecine; car l'histoire du corps humain exceptée, il n'y a rien qui approche de celle des Plantes, des Animaux, & des Mineraux; & encores puis-je dire que celle-cy n'a

pas le deboire ou l'horreur de l'autre, quand il eſt queſtion de viſiter les parties des corps morts. Nous ſçauõs que l'hiſtoire des Plantes, & des Animaux a obligé des Empereurs, dẽs Roys, Reynes, Princes, & grands Seigneurs à leur connoiſſance ; voire qui plus eſt, à rendre quelques herbes heritieres de leurs noms pour memoire de leur loüable curioſité. L'Arthemiſia, & pluſieurs autres nous pourront ſeruir d'exemple ; & s'il eſt queſtion d'en fournir pour les medicamens compoſez auſſi bien que pour les ſimples ; Mythridates par ſa compoſition nous fera foy du plaiſir que ce Roy prenoit à voir faire & à ſçauoir ce qui eſtoit des cõcompoſitions que les Pharmaciens diſpenſent. Que ſi quelqu'vn veut dire que les Pharmaciens ne regardent, & ne conſiderẽt les Plantes, les Animaux & les Mineraux, que des yeux du corps, & que la connoiſſance entiere & naturelle d'iceux appartient aux Medecins; Ie l'aduoüe, mais cela n'empeſche pas le plaiſir de la veüe que les Pharmaciens peuuent auoir: & ſi les Medecins ſe trouuent plus ſçauans en l'hiſtoire naturelle des medicamens en general ; les Apothicaires ſont d'ordinaire, & doiuent eſtre plus aſſeurez & plus certains en la connoiſſance ſenſible

Obiectiõ.

Reſponſe.

ſenſible d'iceux;& de faict ſouuẽt pluſieurs Medecins ordonnent ce qu'ils ne connoiſſent pas, pour n'eſtre pas verſez en la connoiſſance particuliere des drogues. Et quant à l'election, preparation, & mixtion d'icelles, la pluſpart n'y entendent gueres. Et c'eſt en ce dernier point que paroiſt la puiſſance de la Pharmacie, & du Pharmacien, veu qu'en imitant la nature, les medicamens par le moyen de la mixtion s'vniſſent, & produiſent des vertus admirables, leſquelles demeurent neantmoins ſous vne ſeule forme, qui s'eſleue de la mixtion. Puis donc que la Pharmacie eſt vn art ſi diuin, ſi ancien, ſi neceſſaire & ſi aggreable; il eſt raiſonnable que nous traittions en general ce qui eſt de ſa nature, diuiſion, neceſſité, inſtitution, ſujet, fin & vſage: & que nous propoſions en ce Traicté comme en vn chapitre ſingulier tout ce qui ſe peut dire de beau ſur ces matieres, & ſur ce qui regarde la charge & le deuoir des Pharmaciens. Commençons donc par la definition de la Pharmacie.

DE LA PHARMACIE, & de ses differences.

Chapitre premier.

LEs Philosophes nous apprennent que les definitions, & les diuisions doiuent tousiours seruir de fondemens aux arts, & aux sciences, parce qu'elles donnent l'intelligence aux matieres. L'ordre de doctrine, comme témoigne Aristote, va *ab vniuersalibus ad particularia* ; il faut commencer par les choses generales, & aller par apres aux particulieres. C'est cette consideration qui nous a portez à mettre ce Traicté general de la Pharmacie à l'entrée de toutes les leçons que nous pourrons mettre en lumiere cy-apres en faueur des Apothicaires, & de proposer en iceluy, comme en vn chapitre singulier, ce qui est de la definition, diuision, necessité, sujet, fin, vsage & institution de la Pharmacie, & ce qui est de la charge, & du deuoir des Pharmaciens ; affin que toutes ces choses generales estant premises & connuës, l'intelligence des autres matieres demeure plus aisée & plus facile. Nous commencerons donc par la definition de la Pharmacie ; & supposerons en premier lieu, que ce mot se peut considerer en deux façons, sçauoir est, ou à raison de son nom, ou bien à raison de son essence. Si nous auons esgard

à son

à ſon nom, & à ſon etymologie, la Pharmacie n'eſt autre choſe que l'action de medicamenter, veu que *pharmacum* ne ſignifie que medicament, Pharmacien, celuy qui les diſpenſe, *Pharmacopola*, celuy qui les vend & qui les diſtribuë. Que ſi nous regardons à la nature & à l'eſſence de la Pharmacie, elle ſe peut definir en deux façons; premierement comme vne partie de la Medecine curatiue, ou therapeutique, qui ſe rapporte à l'vſage des medicamens; & ainſi nous la definirons, vn inſtrument de la Medecine curatiue, qui traitte de tous les medicamens internes & externes, ſimples & compoſez; *Therapia ſiquidem, ex Medicorum doctrina*, (ſuiuant ce qui a eſté dit cy-deſſus) *tria ſunt vulgaria inſtrumenta, Diata ſcilicet, Chirurgia, & Pharmacia.* Secondement l'ō peut definir la Pharmacie comme vn art ſeparé de la Medecine, & exercé par des artizans deſtinez à la profeſſion des drogues. Et ainſi conſiderée, nous pouuons dire que c'eſt vn art, lequel enſeigne les moyens de connoiſtre, eſlire, preparer & mixtionner les medicamens pour les mettre en vſage, ſuiuant l'ordonnance des Medecins. Cette definition comme eſſentielle, comprend tout ce qui eſt digne de conſideration en la Pharmacie, comme le ſujet general, & la fin de l'art, apres le deuoir des Pharmaciens. Outre ce elle les rend differens des Droguiſtes, en ce que ceux-cy ne ſont que vendeurs de drogues ſimples, & comme prouoyeurs du peuple pour les eſpiceries, & des Apothicaires pour les drogues; au lieu que les Pharmaciens ont vne plus entiere connoiſſance d'icelles, & d'ailleurs ils les ſçauent mieux choiſir, pour les preparer par apres & meſler ſelon les receptes & ordonnances; ie laiſſe à part ce qui eſt des autres

particularitez de ces deux profeſſions. Venons maintenant à la diuiſion de la Pharmacie, affin d'eſtablir ſes differences. Nous la pouuons diuiſer à mon aduis en deux eſpeces : la premiere ſe doit appeller empirique, parce qu'elle n'eſt guidée que par l'experience. Cette-cy eſt commune à toute ſorte de perſonnes, voire aux femmes, lors qu'elles ſe meſlent de faire la Medecine, & de preparer elles meſmes leurs petits remedes qu'elles ſçauent par tradition. L'autre eſt la vraye, legitime, & raiſonnable, qui ne fait rien que par art, & eſt touſiours guidée par la raiſon, & par l'experience. Or d'icelle il nous faut reconnoiſtre deux parties, comme de la Chirurgie, ſçauoir eſt, l'enſeignante, qui monſtre les moyens generaux de connoiſtre, eſlire, preparer, & mixtionner les medicamens, par raiſons, & par reigles: & practicante, laquelle ne ſe rapporte qu'aux actions, & aux operations ſenſibles & manuelles, lors qu'il eſt queſtion de voir, choiſir, preparer & mixtionner realement & de faict toute ſorte de medicamens. Venons maintenant à l'illuſtration de la definition propoſée par l'examen des queſtions ſuyuantes.

A ſçauoir ſi la Pharmacie eſt vn art.

Qvestion I.

CE n'eſt pas aſſez que d'auoir donné vn tiltre à la Pharmacie ; l'importance eſt de la maintenir & de l'authorizer en cet honneur. Ie ne diſpute pas icy, ſçauoir s'il la faut appeller ſcience, encores que l'on luy puiſſe faire cette faueur abuſiuement, à raiſon de ſa theorie, & de ſa partie enſei

enſeignante. Ce tiltre eſt trop honorable pour la Pharmacie, veu que la Medecine à grand peine le peut meriter. C'eſt aſſez que l'on la puiſſe eſtablir en qualité d'art, veu qu'il y a pluſieurs raiſons pour luy diſputer cette dignité. Venons à la production d'icelles auant que de propoſer noſtre opinion ſur la reſolution de cette queſtion.

1. opin.

Selon Ariſtote *au 6. liure de ſes Morales chap.* 4. les arts ne traittent que des choſes contingentes: c'eſt à dire, des choſes qui peuuent eſtre, ou arriuer: or eſt-il que le ſujet, & la fin de la Pharmacie ne ſont pas de cette nature, veu qu'elles ſont certaines & ſtables. Donc la Pharmacie ne ſera pas vn art.

Raiſons contraires.

1. raiſ.

2. raiſ.

Les parties des arts ne peuuent pas meriter vn meſme tiltre que les arts qui les comprennent; car y il doit auoir de la difference entre les parties & le tout: or eſt-il que la Pharmacie n'eſt qu'vne partie de l'art de Medecine. Donc il ne la faut pas honorer d'vn meſme tiltre.

2. opin.

Il y a vne autre opinion plus glorieuſe pour la Pharmacie, qui eſt de ceux qui la veulent reconnoiſtre pour ſcience, pluſtoſt que pour art: leurs raiſons ſont telles.

1. raiſ.

Les ſciences ſe rapportent aux choſes neceſſaires, ſelõ Ariſtote au lieu allegué, cõme les arts aux contingentes: or la Pharmacie traitte des choſes neceſſaires pour la ſanté, & pour la vie des hommes, comme il eſt notoire. Donc ce ſera pluſtoſt vne ſcience qu'vn art.

2. raiſ.

Le propre des arts factifs eſt de monſtrer & de comprendre ce qui eſt de l'action, & de l'artifice, ſans donner connoiſſance des cauſes, ny des proprietez des ſujets: & le propre des artizans eſt de

de trauailler sans la particuliere & interieure connoissance de leurs obiects; car le charpantier ne regarde que le bois, sans s'informer de la nature, ou des proprietez d'iceluy. Or est-il que la Pharmacie, & les Pharmaciens sont d'autre nature: car nous voyons qu'elle a sa theorie & sa pratique, & d'ailleursque les Apothicaires connoissent ce qui est de la vertu & des facultez des medicamens. Donc la Pharmacie sera plustost vne science que non pas vn art. Et voicy la raison.

Demonstration. Le propre des sciences est d'auoir des principes & des regles certaines pour fondement, selon les Philosophes, & de connoistre les effects par le moyen des causes: or est-il que la Pharmacie a ses principes & ses reigles, comme il est notoire: d'ailleurs elle preuoit les effects des medicamens, parce qu'elle iuge des facultez. Donc la Pharmacie sera vne science.

3. opinion. Nous autres pour resoudre cette question, estimons, suiuant ce qui a esté dit, que le tiltre de sciẽce est trop honorable pour la Pharmacie. L'experience nous fait voir que ce n'est qu'vn art factif & operatif, tant parce que c'est vne habitude acquise par vsage, qui reigle les operations des Pharmaciens en ce qui est de la connoissance, election, preparation, & mixtion des medicamens: que aussi d'autant que la fin de la Pharmacie se rapporte à l'œuure, & non pas à la contemplation, comme celle des sciences. Outre ce la maniere de proceder que les Pharmaciens prattiquent, confirme sensiblement l'artifice de leur profession, entant qu'ils se seruent de plusieurs instrumens pour la preparation, mixtion, & conseruation des medicamens, qui sont les obiects du trauail & de l'operation.

peration. Il faut donc reſpondre aux raiſons contraires.

Reſponſe aux raiſons contraires.

Quant aux raiſons de la premiere opinion qui ſont contre l'artifice de la Pharmacie ; ie reſpons à la premiere, que la contingence des arts ſe rapporte non pas à leur nature, ny à leur fin, mais aux demonſtrations qui ſont incertaines aux arts, & neceſſaires aux ſciences. Voilà comme ſe doit entendre la diſtinction que fait Ariſtote en ce paſſage des Morales, car autrement il ſe tromperoit, s'il ne vouloit reconnoiſtre de la neceſſité en la Pharmacie, ſuiuant ce que nous diſputerons cy-apres.

à la 1. de la 1. opin.

Pour la ſeconde raiſon, ie dis que la Pharmacie conſiderée comme vne partie de la Medecine curatiue, ne ſe peut pas dire vn art : mais bien entant que c'eſt vne profeſſion ſeparée de la Medecine, & exercée par des artiſans affectez à ſa practique.

à la 2.

Quant aux raiſons de la ſeconde opinion, ie reſpons à la premiere, que la neceſſité des ſciences ne ſe doit pas rapporter à l'vſage, ny à la fin ; car de cette façon tous les arts mechaniques ſeroient ſciences, veu qu'ils ſont neceſſaires ; mais à la conſtance neceſſaire des demonſtrations philoſophiques, ſelon l'intention d'Ariſtote.

à la 1. de la 2. opin.

A la ſeconde, ie dis qu'il y a de la differance entre les arts & les artiſans. Il y en a qui ſont plus mechaniques, & plus ignorans les vns que les autres. Les Pharmaciens ſont preferables à vne infinité d'autres artizans, à raiſon de leur doctrine, & de la neceſſité finale de leur profeſſion ; car ils ont vne connoiſſance interieure de leurs ſujets, au lieu que la pluſpart des autres ne l'ont qu'exterieure; meſmes ils ont des reigles & des principes en leur art.

à la 2.

art. Mais pour tout cela leur profeſſion ne ſe peut pas dire ſcience, parce qu'ils n'ont ny la certitude neceſſaire, ny la contemplation pour fin, ains ſeulement l'œuure. Bien eſt vray que improprement & abuſiuement on la pourroit dire ſcience, à la raiſon de ſa theorie.

Concluſ. Nous pouuons donc conclure que la Pharmacie eſt vn art.

Aſçauoir ſi la Pharmacie eſt vn art neceſſaire.

QVESTION II.

1.opin. ENcores que la practique ordinaire témoigne aſſez la neceſſité de la Pharmacie, ſoit en ce qui regarde la conſeruation de la ſanté, ſoit en ce qui touche la guariſon des maladies; il faut neantmoins pour plus grande aſſeurance voir & ouyr les raiſons de ceux qui peuuent diſputer au contraire, comme s'enſuit.

1.raiſon. Selon Celſe Medecin Romain fort ancien, la meilleure Medecine c'eſt de n'en vſer pas : cela eſtant, il faut que la Pharmacie ſoit declarée inutile, veu que ſa neceſſité ne peut dependre que de l'vſage des medicamens.

2.raiſon. Si la Pharmacie eſtoit neceſſaire, ce ſeroit ou pour conſeruer la ſanté, ou pour guarir les maladies par le moyen des medicamens. Or eſt-il que les hommes ſe conſeruent en ſanté, & ſe guariſſent des maladies ſans l'aide des medicamens, comme l'experience le monſtre, veu que le regime de vie, & la nature ſont ſuffiſans pour nous conſeruer & pour nous guarir. Donc la Pharmacie ne ſera pas neceſſaire.

3.raiſon. Les arts ſont dits neceſſaires, lors que l'on ne

s'en peut pas paſſer. Or eſt-il que pluſieurs peuples, & nations viuent ſans la Pharmacie ; meſmes parmy nous il y a vne infinité de gens qui ne s'en ſeruent iamais : donc ce ne ſera pas vn art neceſſaire.

L'art qui nous cauſe du deſplaiſir, & des maux par l'vſage de ſes remedes, eſt pluſtoſt deſagreable, & dangereux, que neceſſaire. Or eſt-il que la Pharmacie fait ces effects par l'vſage des medicamens, veu qu'ils faſchent ceux qui s'en ſeruent, & leur cauſent des facheux accidens, ſelon l'experience. Donc la Pharmacie ſera pluſtoſt inutile & dangereuſe que neceſſaire. *4. raiſon.*

Nous autres au contraire nonobſtant toutes ces raiſons, eſtimons que la Pharmacie eſt vn art fort vtile & fort neceſſaire, non ſeulement pour la conſeruation de la ſanté, mais auſſi pour la guariſon des maladies, & ce par le moyen des remedes alteratifs, roboratifs & purgatifs qu'elle fournit pour ces deſſeins. La practique ordinaire nous confirme en cette opinion, par les exemples qu'elle fait voir de ſes bons & loüables effects. Et quant aux raiſons contraires ; je reſpons à la premiere, que l'authorité de Celſe doit eſtre entendue pour ceux qui ioüiſſent d'vne ſanté loüable, car en ce cas c'eſt folie de ſe vouloir droguer, l'vſage des medicamens n'eſt bon que pour les valetudinaires, ou pour les malades. *2. opin.* *Reſponſes aux raiſons contraires.* *à la 1.*

A la 2. Ie dis que la Pharmacie peut eſtre neceſſaire pour ces deux intentions, car encores que le regime & la nature puiſſent conſeruer & guarir, neantmoins ce n'eſt pas touſiours, car ſans les remedes la nature ſe trouueroit foible, & le regime impuiſſant ; & bié qu'il y aye quelques hommes qui paſſent leur vie ſans l'vſage des medica- *à la 2.*

mens

mens, qui ſe treuuent guaris ſans leur aſſiſtance, cela eſt rare. Il n'y a que de viure auec le gros des humains, & ſe ſeruir des arts ſelon qu'ils ſont ordonnés.

à la 3. A la 3. Ie reſpons que la Pharmacie n'eſt pas ſi abſolument neceſſaire que l'on ne s'en puiſſe paſſer, car ſa neceſſité n'eſt que pour mieux eſtre & mieux viure, par le moyen de la conſeruation & de la guariſon des maladies. Que ſi quelques peuples ſe paſſent de la Pharmacie, cela peut eſtre pour la raiſonnable, laquelle leur eſt inconneuë; mais pourtant ils ſe ſeruent touſiours de l'empirique, & employent les remedes que les femmes preparent.

à la 4. Finalement à la derniere, je dis que pour les remedes alteratifs & roboratifs, ils ne ſont ny faſcheux, ny dangereux; & pour les purgatifs, à la verité ils ſont deſaggreables & cauſent quelquefois de mauuais accidens, comme nous ferons voir au dernier Theoreme de Meſué. Mais pour cela il n'en faut pas condamner l'vſage; veu qu'ils font de grands effects par la deſcharge des mauuaiſes humeurs. Que s'ils font du mal, c'eſt pour vn plus grand bien, & n'en faut pas craindre l'vſage quand ils ſont bien preparez, & donnez auec raiſon & connoiſſance.

Donc la Pharmacie eſt vn art neceſſaire.

Du ſujet de la Pharmacie.

CHAPITRE II.

PVis que la Pharmacie eſt vn art, il eſt raiſonnable de luy donner vn ſujet d'attribution, veu que c'eſt vne proprieté neceſſaire à toutes les profeſſions.

feſſions. Or nous n'entendons autre choſe icy pour ſujet, que le vray & principal obiect de la Pharmacie, & duquel le Pharmacien reconnoit la nature, les paſſions & les proprietez, en exerçant ſes operations ſur iceluy. Les Medecins luy en donnent deux, l'vn propre, & l'autre commun. Le propre c'eſt le medicament, veu que tout l'artifice, & toutes les operations des Pharmaciens ſe rapportent à iceluy, veu que leur perfection depend de la connoiſſance, election, preparation, & mixtion d'iceluy. Le ſujet commun, ou le final, c'eſt le corps humain; d'autant que les Pharmaciens ne trauaillent ſur les medicamens que pour ſon ſeruice. Laiſſons le commun à part, veu qu'il eſt hors de diſpute, & parlons du propre.

A ſçauoir ſi le medicament eſt le propre ſujet de la Pharmacie.

QVESTION III.

CEux qui ne veulent pas reconnoiſtre le medicament pour le vray & legitime ſujet de la Pharmacie, ſe fondent ſur les raiſons ſuiuantes. *1. opin.*

Le ſujet general & legitime des arts doit comprendre ſous ſoy toutes les matieres qui ſont de leur iuriſdiction: or eſt-il que le medicament ne comprend pas tout ce que la Pharmacie conſidere; car elle traitte des venins, & de pluſieurs herbes, & fruicts, & ſemences alimenteuſes, leſquelles different du medicament. Donc il ne pourra pas eſtre le vray ſujet de la Pharmacie. *1. raiſ.*

Si le medicament eſtoit le vray ſujet de la Pharmacie, ce ſeroit ou le ſimple, ou le compoſé. Ce ne *2. raiſ.*

peut pas eſtre le ſimple ſeul, parce qu'il ne peut pas comprendre l'autre, veu qu'il eſt de differente nature auant la mixtion ; ny auſſi le compoſé : car de là il s'en enſuiuroit deux abſurditez : l'vne, que la Pharmacie n'auroit pas de ſujet auant la compoſition ; l'autre, que le Pharmacien ſe forgeroit vn ſujet artificiel, ſans en auoir de naturel. Donc le medicament ne peut pas eſtre le ſujet de la Pharmacie.

3. raiſ. Le deuoir de l'artizan eſt de conſiderer & de conſeruer ſon ſujet en ſon entier, & non pas de le deſtruire: or eſt-il que le Pharmacien deſtruit & ruine les medicamens par ſes preparations, & les confond par ſes mixtions. Donc il n'eſt pas croyable que le medicament ſoit le ſujet de la Pharmacie.

4. raiſ. Les Plantes, les Animaux & les Mineraux ſont corps naturels, & par conſequent de la cõnoiſſance des Phyſiciens & Naturaliſtes. Donc le medicament qui les comprend tous ne peut pas eſtre le ſujet de la Pharmacie.

2. opin. Nous autres au contraire, ſuyuant l'opinion commune eſtimons que la Pharmacie n'a pas d'autre ſujet propre & legitime que le medicament, & que tout ce qu'elle conſidere ſe peut rapporter à iceluy. Et quant aux raiſons contraires, il eſt aiſé d'y reſpondre.

Reſponſes aux raiſons contraires. à la 1. Pour la premiere, je dis que ce mot de medicament en general comprend les venins, & pluſieurs herbes, ſemences, fruicts, legumes, qui nourriſſent; car il y a des medicamens veneneux, & d'autres qui ſont alimenteux, ſuyuant la doctrine de Galien. Si bien que la Pharmacie les conſidere ſous le nom de medicament.

à la 2. A la 2. Ie reſpons que le medicament en gene-

ral

ral est le sujet de la Pharmacie, & non pas le simple, ou le composé en particulier: elle considere tous les deux sous le sujet de la premiere intention, & separément sous la seconde; outre ce que nous pouuons dire, que le simple medicament comprend par puissance le composé; & que cettui-cy contient le simple par l'actuelle mixtion.

A la 3. Ie dis que le Pharmacien ne destruit pas le medicament par la preparation: car encores qu'il change la forme sensible & exterieure, il est pourtant tousiours soigneux de conseruer les qualitez & proprietez, voire de les meliorer par correction quand il en est de besoing; ou par addition, ou par substraction. Tellement que c'est plustost perfection que destruction. *à la 3.*

A la 4. Ie dis que les Pharmaciens ne considerent pas les Plantes, Animaux & Mineraux, comme corps naturels; car comme tels ils appartiennent au Physicien; mais seulement en tant que medicamens, doüez de plusieurs vertus & proprietez, qui peuuent seruir en la Medecine. *à la 4.*

Donc le medicament est le propre sujet de la Pharmacie.

De la fin de la Pharmacie.

Chapitre III.

LA fin de la Pharmacie suit la nature de son sujet: car comme il y a double sujet en cet art, suyuant ce qui a esté monstré cy-dessus, de mesme il y a double fin. La premiere est propre, & ne se peut rapporter qu'aux medicamens, qui est de les bien connoistre, eslire, preparer & mixtionner; l'autre se rapporte à l'vsage de l'homme, qui est de

les distribuer aux sains, aux valetudinaires, & aux malades, suiuant les ordonnances des Medecins, & ce ou pour la conseruation de la santé, ou pour la preseruation des maladies, ou pour la guarison d'icelles. Or bien que cette doctrine soit bien certaine, neantmoins pour l'esclaircir, il est necessaire d'examiner la question suiuante.

Ascauoir si la connoissance, election, preparation & mixtion des medicamens peuuent seruir de fin à la Pharmacie, ou bien si c'est la conseruation de la santé, & la guarison des maladies.

QVESTION IV.

1. *opin.* CEux qui voudront disputer contre la partie affirmatiue des deux parties de cette question, se pourront seruir des raisons suiuantes.

1. *rais.* Les arts ne peuuent auoir qu'vne fin propre, & non pas plusieurs; car autrement il y auroit de la confusion. Donc la Pharmacie n'aura pour fin que la connoissance, ou l'election, ou la preparation, ou la mixtion des medicamens, separément, & non pas ensemble; car autremẽt il y auroit quatre fins differentes, au lieu d'vne propre & particuliere.

2. *rais.* S'il estoit necessaire que la Pharmacie eust pour fin toutes ces quatre differentes operations, l'vsage des simples medicamens seroit hors de cette fin, veu que la preparation, ou pour le moins la mixtion en est à dire: or est-il que l'experience est toute contraire; veu que l'on employe aussi bien les simples que les composez, soit purgatifs, comme la manne, la rhubarbe en poudre, la casse, &c. soit autres.

autres. Donc ces quatre actions toutes enſemble ne pourront pas ſeruir de fin à la Pharmacie.

La fin des arts doit eſtre differente, auſſi bien que le ſujet : or eſt-il que la ſanté & la guariſon des maladies ſeruent de fin à la Medecine, voire meſme à la Chirurgie : Donc la Pharmacie doit auoir quelque autre fin differente. 3. *raiſ.*

Si la ſanté eſtoit la fin de la Pharmacie, les Pharmaciens ne ſe ſeruiroient pas des venins qui la deſtruiſent, ny meſme des medicamens qui l'alterent, & la trauaillent, particulierement les purgatifs : or eſt-il qu'ils connoiſſent, & employent le ſublimé, les viperes, les cantharides, l'hellebore, & ſemblables venins & medicamens : Donc la ſanté ne pourra eſtre la fin de la Pharmacie, veu que les effects des choſes ſe doiuent rapporter à la fin par correſpondance. 4. *raiſ.*

La derniere intention de l'artizan eſt la fin de ſon art : or le gain & le proffit eſt la derniere intention du Pharmacien, veu qu'il n'exerce ſa profeſſion, & ne trauaille que pour gaigner : Donc ce ſera la fin de la Pharmacie, & non pas la ſanté, ou l'vſage des medicamens. 5. *raiſ.*

Nous autres au contraire demeurans fermes à noſtre premiere diſtinction, diſons pour concluſion que la Pharmacie a double fin, en ſuitte de ſon double ſujet. La premiere, c'eſt de bien connoiſtre, eſlire, preparer, & mixtionner les medicamens ; & la ſeconde, de les employer pour la conſeruation de la ſanté, & pour la guariſon des maladies, ſuyuant les receptes, & ordonnances des Medecins. Et quant aux raiſons contraires, il faut ſatisfaire à toutes. 2. *opin.*

Pour la premiere, je dis que la Pharmacie n'a qu'vne *Reſponſes*

aux raisons contraires. à la 1. qu'vne fin propre, laquelle se rapporte à son vray & legitime sujet, qui est le medicament, & ne faut pas la separer, ou diuiser par le moyen de ses differentes operations, veu que toutes se rapportent au sujet; ou bien nous pouuons dire que la connoissance, election, preparation, & mixtion considerées à part peuuent seruir de fin particuliere, mais non pas de generale, veu qu'elle n'est qu'vne en chasque art.

à la 2. A la 2. Ie respons que l'vsage des medicamens pour la santé est la derniere fin de la Pharmacie, soit qu'ils soient employez en leur simple nature, ou en mixtion; si bien qu'il n'est pas necessaire qu'auant cet vsage l'vn se serue tousiours du meslange; l'on peut employer & les simples & les composez, selon les intentions des Medecins. Et faut distinguer les actions & les operations des Pharmaciens, en les rapportant neantmoins à la fin principale de l'art.

à la 3. A la 3. Ie dis que la Medecine, la Chirurgie, & la Pharmacie reconnoissent la santé pour fin, sous vn differant respect; & ne paruiennent à ce dessein que par diuers moyens. La Medecine a sa connoissance plus ample, & ses intentions pour paruenir à cette fin, en se seruant de la Chirurgie, & de la Pharmacie, comme de ses aydes & seruantes. La Chirurgie de soy se sert de ses operations manuelles pour la santé, & la Pharmacie contribue ce qui est des medicamens suyuant les ordonnances. Si bien que la santé n'est qu'vne fin exterieure, veu que l'interieure de l'art se rapporte au medicament.

à la 4. A la 4. Ie respons que la Pharmacie considere les venins & les medicamens, non point pour l'alteration, & corruption de la santé, bien qu'en apparence

parence cela ſoit vray-ſemblable, ayant eſgard au naturel d'iceux: mais pluſtoſt pour la conſeruation d'icelle: car comme il eſt notoire, que le Pharmatien n'employe iamais les medicamens qu'apres vne preparation loüable; ſi bien qu'il n'en peut arriuer que du proffit à ceux qui s'en ſeruent, encores qu'ils ſe treuuent vn peu inquietez en l'operation; & pour les venins iamais on ne les donne auec deſſein de nuire, au contraire l'on s'en ſert pour la ſanté auec preparation, & en quantité raiſonnable, comme nous voyons de l'opium, aux douleurs, des cantharides aux veſicatoires; des viperes en la Theriaque; du ſublimé aux vlceres, &c.

Finalement à la 5. Ie dis que le proffit & le lucre ſeruent de fin au Pharmacien, qui exerce ſon art pour gaigner ſa vie: mais la Pharmacie a ſa fin differente, telle que nous auons propoſé cy-deſſus. *à la 5.*

Donc la propre fin de la Pharmacie eſt la connoiſſance, election, preparation, & mixtion des medicamens: & la commune de les employer pour la ſanté, & pour la guariſon des maladies, ſelon les ordonnances. *Conel.*

A ſçauoir ſi la Pharmacie eſt plus noble que la Chirurgie.

QVESTION V.

LA ialouſie ordinaire qui ſe void entre les Chirurgiens & les Pharmaciens ſur l'excellence de leurs profeſſions, me fait propoſer icy cette queſtion: & bien que la nobleſſe des arts & des ſciences ne ſe doiue rapporter, à proprement par-

ler, qu'aux arts liberaux, & aux sciences releuées, comme sont la Philosophie, la Medecine, la Iurisprudence, & la Theologie ; neantmoins parce que la Pharmacie, & la Chirurgie sont parties dependantes de la Medecine, nous disputerons en ce lieu sur la noblesse de ces deux arts, entant que la consideration de leur seruice, de leur sujet, & de leur fin le nous pourra permettre. Que si l'on veut dire que i'ay desia terminé cette question en mes disputes Chirurgicales en faueur des Chirurgiens : & que ie ne puis pas aller icy au contraire sans apparence de contradiction & d'inconstance; je respondray qu'à la verité escriuant pour les Chirurgiens, i'ay opiné en leur faueur sur la noblesse de leur art, & que maintenant il me doit estre permis de conclure cette dispute en faueur des Pharmaciens, puis que i'escris pour eux. Cette consideration me doit releuer de la contradiction, puis mesme que la noblesse dont est question est de petite importance, & qu'à veritablement parler la Chirurgie, ny la Pharmacie n'en meritent pas le tiltre, si ce n'est sous le respect de la Medecine, & de la santé. Passons donc outre, & voyons les raisons de ceux qui preferent la Chirurgie, auant que de conclure en faueur de la Pharmacie.

1. opin.

1. raiſ. L'art qui donne le pouuoir du commandement à celuy qui l'exerce, doit estre preferé comme plus noble, à l'autre qui trauaille sous luy, par droict d'obeyssance : or est-il que la Chirurgie donne le pouuoir au Chirurgien de commander & d'ordonner aux Pharmaciens, ce qui est de ses intentions, & de ses remedes. Donc la Chirurgie sera preferable à la Pharmacie.

La mineure de cet argument n'a pas besoin de preuue,

preuue, puis que l'experience ordinaire nous fait foi des ordonnances des Chirurgiens chez les Apothicaires. Venons à la ſeconde raiſon.

2. raiſon. L'art qui approche plus de la contemplation, eſt plus noble que celuy qui n'a que l'action pour obiect ordinaire : or eſt-il que la Chirurgie contemple les choſes natureles en ordonnant le regime de vie, de plus elle conſidere & connoiſt interieurement le corps humain; & va bien auant dans la medecine, par le moyen de ſa partie enſeignante ; & voyla pourquoy les Medecins permettent aux Chirurgiens de conſulter : au contraire la Pharmacie ne regarde que les medicamens entant qu'ils ſe peuuent eſlire, preparer & mixtionner, & n'a que les actions mechaniques pour ſon exercice : Donc la Chirurgie ſera preferable à la Pharmacie.

3. raiſon. La couſtume doit ſeruir de loy en ce qui eſt de la police des artizans pour la preſeance, & preferance : or eſt-il que de tout temps les Chirurgiens ont precedé les Pharmaciens en toutes les villes bien policées : Donc c'eſt vn teſmoignage que la Chirurgie doit eſtre preferée.

4. raiſon. La nobleſſe des arts depend principalement de l'excellence de ſon propre ſujet : or eſt-il que le propre ſujet de la Chirurgie, qui eſt le corps humain, eſt plus excellant que celuy de la Pharmacie, qui eſt le medicament : Donc la Chirurgie ſera preferable.

5. raiſon. Par les actions des artizans l'on peut iuger de la nobleſſe de leur art : or eſt-il que les actions des Pharmaciens ſont du tout ſales & mechaniques, comme de cuiſiner les drogues, faire des compoſitions faſcheuſes, donner des clyſteres, arracher les herbes, les lauer : & au contraire les Chirurgiens

ſont plus propres, mieux habillez, faiſans profeſſion de la gloire & de l'honneur, qui eſt vn teſmoignage de nobleſſe: d'ailleurs leurs actions ſont plus releuées, car ils operent auec commandement, & proprieté, lors qu'ils ſeruent leurs malades. Donc la Chirurgie ſera preferable à la Pharmacie.

2. opin. Nous autres au contraire pouſſez par les cõſiderations propoſées à l'entrée de cette diſpute, eſtimons que la Pharmacie eſt plus noble que la Chirurgie. Ie laiſſe à voir les raiſons que i'ay propoſées en la Preface de ce traicté ſur l'honneur que merite la Pharmacie; il y en a pluſieurs autres auſſi conſiderables qui nous obligent de releuer la nobleſſe, & l'excellence de cet art par deſſus la Chirurgie. L'antiquité du ſujet eſt la premiere, puiſque les Plantes, les Animaux, & les Mineraux ont eſté pluſtoſt creés que l'homme, & ne faut pas que la Chirurgie ſe releue pour le reſpect d'iceluy; puiſque la Pharmacie le connoiſt pour l'vſage des remedes qu'elle prepare pour ſon ſeruice, & qu'elle en tire meſme de ſa ſubſtance pour la ſanté humaine, témoin la graiſſe, le ſang, le crane, l'vrine, & autres. Apres il n'y a pas de comparaiſon pour le plaiſir & la varieté des matieres que la Pharmacie conſidere, auec celles que la Chirurgie regarde, la connoiſſance de celle-cy eſt bien plus reſſerrée, & moins agreable car hors du corps humain qu'elle connoiſt ſenſiblement, & des maladies externes, elle n'a que les inſtrumens & les vnguens, emplaſtres, poudres, decoctions, & autres remedes qui peuuent ſeruir à leurs operations: au lieu que la Pharmacie outre la connoiſſance de l'homme conſidere les Plantes, les Animaux, & les Mineraux; ſi bien qu'elle regarde ce qui eſt en l'air, dans les

eaux,

eaux, ſur la terre, & dans les entrailles d'icelle. Ie laiſſe à part la neceſſité de la Pharmacie, ſans laquelle la Chirurgie, & la Medecine meſme reſteroit inutile, puiſque leur ſeruice depend des remedes qu'elle diſpenſe, veu qu'elle conſerue, & diſtribue ces mains ſalutaires des Dieux. Ie ne veux pas auſſi me ſeruir de la ruine que peut cauſer ſouuent la Chirurgie par les ſaignées, amputations de membres, & autres dangereuſes operations; ny du ſeruice des Chirurgiens aux maladies cõtagieuſes, comme lepre, chancres, verolle, peſte, & ſemblables. Venons aux reſponſes des raiſons obiectées, parce que la nobleſſe de noſtre Pharmacie paroiſtra dauantage par leur reſolution.

Reſponſes aux raiſons contraires.

Quant à la 1. Ie reſpons que les Chirurgiens ordonnent voirement quelques remedes externes pour les playes, vlceres, tumeurs, luxations, fractures, & autres maladies ſenſibles qui ſont de leur connoiſſance; mais c'eſt ſans commandement ny ſuperiorité: de meſme comme ſi vn Cordonnier diſoit à vn Tailleur de luy faire vn habit. Chaſque artizan doit fournir ce qui eſt de ſon ſeruice, pour la conſeruation politique: mais non pas que pour cela le commandement aye lieu. Le Chirurgien fait ſeruice au Pharmacien en luy faiſant la barbe, & pour cela il n'eſt pas ſon ſeruiteur; en faict de Medecine le commandement n'eſt qu'aux Medecins, comme aux ſuperieurs, & aux maiſtres, & l'obeyſſance aux Chirurgiens, & aux Pharmaciens. *à la 1.*

A la 2. Ie dis que la connoiſſance des choſes naturelles eſt plus belle & plus ample du coſté de la Pharmacie, que du coſté de la Chirurgie, ſuiuant ce que nous auons deſia dit; car elle a ſa partie enſeignante auſſi bien que la Chirurgie, ſi bien que *à la 2.*

de

de ce costé là il n'y a pas d'auantage : & si les Medecins permettent aux Chirurgiens de consulter sur les maladies exterieures, les Pharmaciens sont bien aussi capables d'en dire leur aduis par l'experience qu'ils acquierent en ce qui regarde les remedes.

à la 3. A la 3. Ie respons que cette preseance a esté donnée par abus, veu que la Chirurgie ne la merite pas sur la Pharmacie, si elle estoit disputée par le merite, & par la raison.

à la 4. A la 4. Ie dis que la Pharmacie considere le corps humain aussi bien que la Chirurgie ; que si elle n'a pas vne si exacte connoissance de ses parties, pour cela elle n'est pas inferieure, veu que d'ailleurs elle connoist tous les medicamens qui peuuent estre employez pour son seruice.

à la 5. Finalement à la 5. Ie respons que s'il faut iuger de la noblesse des arts par les actions des artizans, la Chirurgie court fortune de perdre son imaginaire preseance ; veu que les actions des Chirurgiens sont plus mechaniques, affreuses & horribles que celles des Pharmaciens ; car ils touchent les vlceres, les playes, les parties pourries, ils cauterizent, amputent des membres, font crier leurs patiens, & les portent au desespoir par la cruauté de leurs operations ; d'ailleurs ils frottent les verollez, pensent les apostemes, ouurent les corps morts, foüillent leurs entrailles, & dechiquetent leurs parties. Ce sont bien des actions plus vilaines que celles des Pharmaciens ; veu que la plus fascheuse qu'on leur puisse reprocher est la contemplation du ponant lors qu'ils baillent des clysteres ; & en cela ils témoignent auoir plus de courage que les Chirurgiens, veu qu'ils mettent les doigts là où les

autres n'oſeroient mettre le nez.

Concluons donc que la Pharmacie eſt plus noble que la Chirurgie.

Du deuoir des Pharmaciens.

CHAPITRE IV.

CE n'eſt pas aſſez à vn Pharmacien, que de ſçauoir l'artifice, la neceſſité, le ſujet & la fin de ſa profeſſion; il faut qu'il ſçache outre cela, le deuoir de ſa charge, afin qu'il la puiſſe exercer auec honneur, & contentement des Medecins, & au profit des malades, & du public. Or pour leur enſeigner ce qui eſt de leur deuoir, ie departiray les qualitez & les conditions qui leur ſont neceſſaires en trois bandes. La premiere ſera des ſpirituelles, la ſeconde des corporelles, & la troiſieſme des temporelles, ou exterieures. Quant aux qualitez Spirituelles, elles ſe rapportent à l'ame, & regardent ce qui eſt de la ſcience, de la conſcience, & des mœurs. Pour la ſcience, les Pharmaciens doiuent eſtre fondez aux bonnes lettres, & entendre la langue Latine, veu que les diſpenſaires ſont tous Latins, & que les receptes & ordonnances des Medecins ſont Latines, & ne faut pas qu'ils s'hazardent de diſpenſer les receptes, & les compoſitions ſans les bien entendre, & ſans bien ſçauoir le *modus faciendi*; que s'ils ſe treuuent en doute ſur la quantité, qualité, ou election des drogues, & ſur les poids & meſures, ils s'en doiuent eſclaircir auec les Medecins, ou auec leurs compagnons. Apres ils doiuent ſçauoir ce qui eſt de l'anatomie, principalement en ce qui regarde l'exterieur du corps, afin que ſçachant la ſituation des parties ils puiſſent *Vn Ph.*

ſent appliquer ſeurement les epithemes, les fomentations, les vnguens, les emplaſtres, & autres remedes exterieurs que les Medecins ordonnent. Mais ſur tout ils doiuent eſtre ſçauans & experimentez en la connoiſſance generale & particuliere des medicamens, & en l'election, preparation, mixtion & conſeruation d'iceux, veu que ce ſont les principales fonctions de l'art. Apres la ſcience, la conſcience ſuit; icelle doit viure & reluire religieuſement dans leur ame, ſoit en la fidele diſpenſation des compoſitions, ſoit en la iournaliere execution des ordonnances que les Medecins font, veu que la ſanté des malades & l'heur des remedes eſt entre leurs mains. Outre ce ils doiuent reietter toutes les vieilles & mauuaiſes drogues, ſimples & compoſées, comme preiudiciables à la ſanté, & ne diſtribuer iamais des medicamens veneneux au peuple, ou abortifs, par argent, ou par mauuais deſſein, afin d'euiter les dangereux accidens qui en pourroient arriuer: & s'il eſt queſtion de bailler des poiſons, omme il arriue ſouuent pour le ſublimé, pour l'arſenic, & autres, ils ſe doiuent informer curieuſement de ce que l'on en veut faire. Nous en auons vn exemple dans Homere d'vn Apothicaire nommé Ilus, lequel refuſa à Vlyſſes du venin, craignant qu'il n'en vouluſt abuſer, encores qu'il n'en demandaſt que pour infecter des fleſches: & c'eſt pourquoy meſſieurs les Iuriſconſultes ont fait des loix ſur ce ſujet, qui portent deffenſe de diſtribuer des medicamens veneneux; ou abortifs pour faire bleſſer les femmes enceintes, & condamnent à mort ceux qui ſe treuueront attaints & conuaincus d'en auoir donné. Or outre la ſcience & la conſcience, il eſt

neceſſai

neceſſaire que le Pharmacien ſoit de bonne vie, & mœurs, prudent en ſes actions, vigilant & ſecourable aux malades, obeyſſant aux Medecins, ſans rien entreprendre à leur preiudice, jouial & de bonne compagnie, & faut qu'il ſe treuue exempt d'auarice, d'yurongnerie, de querelle, de luxure, & autres ſemblables vices. Sur tout la diſcretion, & le ſilence luy ſeront en recommandation, afin que les malades puiſſent eſtre contens au ſecret de leurs indiſpoſitions. Quant aux conditions qui dependent du corps, le Pharmacien doit eſtre de bonne & forte diſpoſition, tant pour eſtre plus propre au ſeruice de ſa boutique, & des malades, que pour donner bon exemple aux malades; car s'il eſtoit valetudinaire, & foible, nonobſtant les drogues qu'il diſpenſe, ce ſeroit vne triſte eſperance pour les patiens, & vn ſecours trop languiſſant. En troiſieſme lieu le deuoir du Pharmacien ſe rapporte aux actions exterieures, & aux biens de la fortune. Et c'eſt en quoy il eſt neceſſaire qu'il ſoit aſſez riche, pour auoir ſa prouiſion de toute ſorte de medicamens. La neceſſité eſt dangereuſe en fait d'Apothicaires, parce que n'eſtans pas pourueus de bonnes drogues, ils ſont contraints d'en donner de mauuaiſes, & de ne diſpenſer pas les receptes ſelon leur teneur, d'où vient vne grande ruine à l'honneur des Medecins, & à la ſanté des malades. Ceux qui reçoiuent les Pharmaciens à la maiſtriſe doiuent bien auoir egard à ceſte condition, & n'admettre pas les pauures bien que ſçauans, *quia neceſſitas cogit ad turpia.* Les viſites des boutiques ſont ordonnées à ce deſſein, & auſſi pour empeſcher l'employ des vieilles & inutiles drogues & compoſitions. Finalement pour

les

les actions exterieures des Pharmaciens, en ce qui est de la distribution & du payement des remedes & de leurs vacations, ils doiuent estre honorables, sans tyranniser le peuple, afin que Dieu les benisse en l'exercice de leur profession, & en tous leurs desseins. Venons maintenant à la question suiuante.

Ascauoir s'il est permis aux Apothicaires de donner des remedes sans l'ordonnance des Medecins.

QVESTION VI.

L'Abus qui regne parmy les Pharmaciens sur la distribution des medicamens, me fait proposer cette question à la suite du chapitre precedant. S'ils se contenoient dans les bornes du deuoir, il ne seroit pas necessaire de leur faire connoistre ce qui est de leur temerité, mais ils sont tellement en possession de cette practique, que l'ambition & l'auarice les emportent hors du respect qu'ils doiuent aux Medecins & mesme de leur auantage, comme ie feray voir cy-apres. Or auant que de proposer ma resolution, il est raisonnable d'oüir les raisons qui se peuuent produire en leur faueur.

1. *opin.*

1. *raison.* Les Chirurgiens ordonnent les remedes sans prendre conseil des Medecins : Donc les Pharmaciens doiuent auoir le mesme priuilege, puis qu'ils sont aussi sçauans, & experimentez en leur art qu'eux.

2. *raison.* Ceux qui ont la connoissance des remedes, les peuuent employer auec asseurance : or est-il que les Pharmaciens ont la connoissance des remedes: Donc

Donc ils les pourront donner & ordonner ſans danger.

La charité ne doit pas eſtre empeſchée par aucun reſpect. Donc il ſera permis aux Pharmaciens de bailler des remedes aux pauures, qui n'ont pas les moyens pour faire appeller, & pour payer les Medecins. 3. *raiſ.*

La neceſſité n'a pas de loy : or eſt-il que ſouuent les Pharmaciens ſe treuuent au ſeruice des malades qui ſont aux villages, ou aux champs, là où c'eſt qu'il n'y a pas des Medecins. Donc il leur ſera permis en cette neceſſité de leur ordonner des remedes. 4. *raiſ.*

Par la couſtume il eſt licite aux Apothicaires de donner des potions cordialles, des clyſteres, & des potions contre les vers, ſans l'aſſiſtance des Medecins. Donc, &c. 5. *raiſ.*

Nous autres au contraire eſtimons en general, que les Pharmaciens ne peuuent & ne doiuent donner aux malades, ny ordonner aucuns remedes ſans la preſence & le conſeil des Medecins. C'eſt vne belle & loüable police quand les artizans ſe contiennent dans les limites de leur deuoir, ſans ſe diſpenſer de faire la charge des autres. Or pour faire connoiſtre aux Apothicaires leur faute, je propoſeray en la demonſtration ſuiuante les raiſons qui les peuuent faire contenir en leur charge. 2. *opin.*

Il y a pluſieurs raiſons qui obligent les Pharmaciens au ſimple exercice de leur profeſſion, ſans entreprendre ſur celuy des Medecins. La premiere, c'eſt leur deuoir, qui ne conſiſte qu'à bien connoiſtre, & fidelement eſlire, preparer & mixtionner les medicamens ſelon les ordonnances des Medecins. 1. *fond.*

La seconde c'est l'ordre & la police establie entre les arts & les artizans, qui oblige vn chascun de se contenir en sa charge: & de faict il y a eu plusieurs Arrests des Cours de Parlement donnez sur ce sujet. La troisiesme c'est la conscience de bailler des remedes, sans connoistre les maladies, ny la portée des corps. La quatriesme c'est l'apprehension du danger, & de la Iustice; parce que s'il mesarriuoit d'vn patient qui auroit prins des medicamens d'vn Apothicaire sans ordonnance, infalliblement il en seroit puni par Iustice. La cinquiesme c'est le respect de leur proffit, veu qu'vn Medecin les fera plus gaigner par ses ordonnances, & par la pluralité des remedes, qu'ils ne sçauroient faire en les baillant à l'aduanture.

Concluons donc que les Apothicaires qui se dispensent de bailler des medicamens sans ordonnance, sont des presomptueux, temeraires, ignorans & meschans. Il est question maintenant de respondre aux raisons obiectées en leur faueur.

Responses aux raisons contraires. à la 1. Quant à la premiere, je respons que les Chirurgiens ont le pouuoir d'ordonner des remedes exterieurs en ce qui regarde les maladies externes qui sont de leur iurisdiction: mais pour l'interieur, ils le doiuẽt laisser aux Medecins; que s'ils en abusent, ils se rendent aussi coulpables que les Apothicaires, tellement que la consequence de cette obiection n'est pas bonne. C'est assez que les Pharmaciens preparent & mixtionnent les remedes qui leur sont ordonnez.

à la 2. A la 2. Ie dis que les Pharmaciens n'ont à veritablement parler que la connoissance sensible & exterieure des medicamens; l'interieure est pour les Medecins, & quand bien ils l'auroient commune,

ne, pour cela il ne leur ſeroit pas permis de les ordonner, parce qu'ils n'ont pas la connoiſſance des maladies, & ne ſçauent pas comment il faut prendre les indications des choſes naturelles, nonnaturelles, & contre nature.

A la 3. Ie reſpons que les Medecins ſont charitables ſans comparaiſon autant que les Pharmaciens, & ne faut pas douter qu'ils ne viſitent les pauures en temps de neceſſité, & qu'ils n'ordonnent charitablement les remedes neceſſaires ſans payement. *à la 3.*

A la 4. Ie dis qu'en temps de neceſſité il peut eſtre permis aux Pharmaciens de donner quelques remedes cordiaux pour donner force aux malades, ſans ſe diſpenſer plus auant, veu qu'ils peuuent recourir aux Medecins des villes voiſines pour ce qui eſt des purgations, & des remedes interieurs qui ſont importans.

Finalement à la derniere, je reſpons que cela eſt bon pour les potions cordiales & contre les vers. Encores doiuent les Apothicaires viure auec ce reſpect que de ne rien faire ſans ordonnance, principalement quand les Medecins ſe treuuent preſens. *à la 4.*

Donc il n'eſt pas permis aux Pharmaciens de donner des remedes ſans l'ordonnance des Medecins.

IOANNIS

MESVÆ DE CONSOLATIONE MEDICINARVM simplicium, & correctione operationum earum Canones.

IN nomine Dei misericordis (cuius nutu sermo recipit gratiam, & doctrina perfectionem) principium sit verborum Ioannis filij Mesuæ, filij Hamech, fili Hely, filij Abdela, Regis Damasci. De castigandis medicamentis simplicibus purgatoriis mentio à quibusdam veteribus habita, sapientes plerosque impulit, in eius rei inquisitione multam ponere operam: ac de inuentis à se multi multa scripserunt; sed capita quædam tantùm rerum sparsa, nulláque methodo cohærentia. Ob id rogauerunt nos amicorum integerrimi, quorum amicitiæ multa debemus, vt imperfecta & dispersa huius inuentionis præcepta perficeremus, in opusque vnum exacta methodo transferremus. Quorum iustis precibus victi, commentarium hunc aggredimur, confisi auxilio, ac bonitate Dei, qui sit benedictus. Ergo pie Deus, horum præceptorum collectionem, compositionémque fac fœlicem, qui ex thesauris largitatis tuæ, summáque tua benignitate omnia fortunas & fœlicia facis. Opus autem hoc in libros duos diuidemus, quorum priore vniuersalem castigandorum certis quibusdam rationibus medicamentorum scientiam trademus; posteriore verò, vbi cuiusque medicamenti purgantis essentiam, species, delectum, facultates, castigationem particulatim executi erimus, finem faciemus.

PRE

PREFACE DE MESVE'.

Les Theoremes ou Canons generaux de Iean Mesué, sur la preparation des simples medicamens purgatifs, & sur la correction de leurs operations.

AV nom de Dieu misericordieux (par la volonté duquel la parole est remplie de grace, & la doctrine de perfection) soit le commencement du discours de Iean fils de Mesué, qui fut fils de Hamech, qui fut fils de Hely, & celuy-cy d'Abdela Roy de Damas. Plusieurs doctes & sages hommes, incitez par les memoires de quelques anciens, qui ont escrit sur la correction des simples medicamens purgatifs, se sont efforcez d'escrire plus amplement sur cette matiere, & d'illustrer ce sujet de leurs inuentions. Mais ayant trouué & verifié qu'ils estoient confus en leurs escrits, & sans methode en leurs reigles : i'ay esté contraint, satisfaisant à la iuste priere de mes plus affectionnez amis, de recueillir les escrits des autres, & reduire leurs preceptes esgarez, & leur doctrine confuse en vn Traicté reiglé & parfait. Apres donc auoir appellé à mon secours la benediction de Dieu Tout-puissant, dans le sein duquel repose le thresor de la science & de la felicité, à ce qu'il luy plaise de fauoriser mes estudes de son assistance, & mes inuentions de sa grace, ie commenceray mon dessein, & diuiseray cet œuure en deux liures. Au premier ie traitteray en general des reigles & des moyens qu'il faut obseruer en la preparation, & correction des medicamens : au second ie descriray en particulier ce qui sera de la nature, de l'espece, de l'election, des facultez, & de la correction de chasque medicament simple. Et voila comme mon dessein demeurera parfaict.

PARAPHRASE SVR LA PREFACE DE MESVE.

De l'Autheur, du sujet de son liure, & de la diuision, vtilité, & necessité d'iceluy.

LEs Philosophes, & les Medecins Arabes semblent auoir plus de ressentiment & de reconnoissance de la diuinité en leurs escrits que non pas les Grecs, & les Latins, ny mesme que ceux des autres langues. La raison est, d'autant qu'ils ont ce respect & cette coustume de ne commencer iamais leurs œuures que par l'inuocation du nom de Dieu. Nous en voyons les exemples dans Auicenne, Rhazis, Auerroës, & semblables; mais particulierement en nostre Docteur Mesué, quand il commence son premier liure, *In nomine Dei misericordis*, implorant apres sa grace & sa benediction; *Ergo pie Deus, horum præceptorum collectionem, & compositionem fac fœlicem, qui ex thesauris largitatis tuæ, summáque tua benignitate omnia fortunas.* Cette priere regarde non seulement l'honneur des Docteurs qui escriuent ou qui enseignent,

gnent, mais encor le proffit & l'auantage des lecteurs & des auditeurs. En cela nous deuons imiter nostre Autheur, *Cùm Deus sit fons & origo scientiæ & sapientiæ*, comme dit le Roy des sages, & admirer en suite les doctes escrits qu'il a laissé pour heritage, & pour memoire de sa vie à la posterité, en donnant quelque lumiere à ses œuures par nos Commentaires & par nos disputes. Les dessеins humains se doiuent commencer par la priere, & se conclure par actions de graces. Apres donc auoir reconneu Dieu pour la viue & vraye fontaine de toute science, & inuoqué son sainct nom & sa grace à l'ayde de nos estudes, à ce qu'il luy plaise de vouloir fauoriser nos discours de sa benediction, & nostre doctrine de quelque perfection en faueur de la posterité, nous commencerons à esclaircir par nos Commentaires & par nos disputes le premier liure des œuures de ce grand Docteur Arabe, de ce grand Euangeliste des Pharmaciens Masué : & tascherons apres luy d'illustrer la matiere des simples medicamens purgatifs, soit en ce qui regarde leur connoissance, election, & preparation, soit en ce qui touche la correction de leur malice & des accidens que leur vsage peut causer aux corps humains.

De l'Autheur.

I'ay appellé Mesué grand Docteur, pour deux raisons. La premiere, parce qu'il est descendu de race Royale, comme luy-mesme le témoigne en sa genealogie qu'il propose à la façon des Hebrieux, se declarant petit fils d'Abdela Roy de Damas. Ce qui nous fait voir en quel honneur estoit anciennement la Medecine parmi les Arabes, puis que les enfans des Roys, & les Princes daignoient non seulement de l'apprendre, mais aussi de l'exercer & d'en escrire. Ie sçay bien que plusieurs se

mocquent de l'extraction Royale que Mesué presente, & disent que c'est vne chose ridicule de croire qu'vn petit fils de Roy aye voulu escrire en Medecine, & prattiquer cette profession : si bien qu'ils pensent que Mesué propose plustost vne dedicace qu'vne genealogie, & qu'au lieu de fils de Hamech, il faut dire, Au fils de Hamech ; ce qui demeure plausible à ceux qui ont la Medecine à mespris. Toutesfois il me semble que cette opinion n'est pas soustenable, & qu'il n'y a aucune erreur au texte de Mesué, pour deux raisons, par dessus lesquelles i'ay la voix de nos Docteurs. La premiere est, que c'est la commune & l'ancienne coustume des Hebrieux & des Arabes, que de proposer la suite de leur race à l'entrée de leurs œuures, comme témoignent ceux qui sont versez en ces langues, & comme l'on peut voir dans leurs escrits ; mesme les Arabes accouplent souuent auec leur nom la moitié de ceux de leurs parens, comme l'on void en celuy d'Halyabbas. La seconde, c'est parce que nous auons d'autres exemples, pour monstrer que les Roys & les Princes Arabes ont prins plaisir en l'exercice de la Medecine, & en ont escrit. Auicenne estoit Prince, & de race Royale, fort puissant en honneur, & en faueur, en Perse auprez du Roy qui regnoit de son temps. Isaac estoit fils adoptif de Salomon Roy d'Egypte. Entre les Grecs, plusieurs Roys & Reynes ont aymé la Medecine, comme Mithridate, qui estoit excellant Medecin, & Arthemisia : mesmes ils ont esleué les grands Medecins par dessus les Roys en les deifiant, comme nous lisons d'Hippocrate & de quelques autres. Hadrian, & Constantin quatriesme estoient sçauans en Medecine. Dionysius

Siculus

Siculus estoit bon Medecin, & bon Chirurgien. Nous demeurons doncques obligez de croire par raisons & par exemples, que Mesué estoit grand par extraction. Mais apres il y a vne seconde raison qui luy donne, & qui luy conserue ce tiltre, c'est le merite de sa science qui se void en ses escrits: car soit en sa methode, soit en sa doctrine, il paroist si releué & si parfaict, que les plus sçauans le iugent digne d'admiration & de gloire. Ie sçay bien que quelques vns des nouueaux, comme Menardus, Fuschius, & autres, jaloux & enuieux de la reputation que ce Docteur a dans les Vniuersitez & parmy les doctes, le taxent, & calomnient ses escrits, l'appellant tantost larron de la doctrine des Grecs, tantost imposteur sur Galien & sur Dioscoride, tantost faussaire & defectueux en ses liures. Mais les œuures de nostre Mesué combattent ouuertement toutes ces calomnies, & abbatent l'audace de ses enuieux. Il faut qu'ils se rendent, *victa inuidia*, & qu'ils confessent se conformans à la commune voix des Medecins, que Mesué est digne de gloire & de memoire, & que ses liures meritent d'estre authorisez par les Vniuersitez, & interpretez publiquement par les Professeurs, comme ils sont, à l'exemple d'Hippocrate, de Galien, d'Auicenne, de Rhazis, & des autres. Sa methode est fort belle, ses definitions & ses diuisions bien dressées, sa doctrine pure & profonde. Que s'il s'est seruy des escrits d'Hippocrate, de Dioscoride, de Galien, & des autres Grecs, nous le sçauons par sa confession, & par la conference des passages. Nous serions fort maigres & fort steriles en nos discours, & en nos escrits, si la lecture des liures nous estoit Interdicte, & si les premiers Docteurs ne

nous fournissoyent des lieux pour les enrichir & illustrer. Si ses liures sont manques & defectueux, il en faut accuser le temps qui gaste & consume tout. C'est vn malheur qui n'a pas espargné les autres Autheurs. Que s'il allegue des passages faux, comme l'on luy reproche, il le faut excuser sur les mauuais exemplaires qu'il auoit de Dioscoride, de Galien, & des autres Grecs, en loüant ses œuures, & respectant sa memoire, comme estant *bene meritus de posteritate* par ses inuantions & par ses escrits. Ce n'est pas vn Autheur bien fort ancien que nostre Mesué, veu que par le témoignage des Chronographes, il n'y a que quatre cens cinquante ou soixante ans qu'il a escrit, & ce sous le Pontificat d'Adrian IV. & sous l'Empire de Frideric Barberousse. Il estoit Arabe de nation (Nazarien ou plustost de Damas,) & a escrit en sa langue naturelle, qui estoit Arabesque. Aucuns estiment qu'il a escrit en Grec, du temps que Godefroy de Bullion s'empara par vn iuste droit de conqueste de la Syrie, de Damas, & de Ierusalem, & n'ont autre fondement si ce n'est que ses œuures se treuuent en Grec; mais ils se trompent, d'autant que ce n'est que par traduction, comme celles que nous auons en Latin, & en François, des Autheurs Grecs, & Arabes. Et de faict, comme remarque Syluius, les mots Arabes qui se voyent en ses escrits, font foy de sa langue naturelle. Ce n'est pas pourtant à dire qu'il ne se soit seruy des liures des Grecs, & particulierement d'Hippocrate, de Dioscoride, & de Galien, comme luy mesme le confesse, les reconnoissant comme fondateurs de la Medecine, & comme des vrayes sources de doctrine. Il est permis à ceux qui escriuent, d'imiter les mouches à miel, & de recueillir

cueillit des Autheurs les fleurs & les passages qui peuuent seruir à leurs desseins, en illustrant leurs inuentions. Les œuures de Mesué sont pleines des fleurs d'Hippocrate, de Dioscoride, & de Galien: mais pourtant sa methode, ses inuentions, & sa doctrine reluisent par dessus, & nous obligent de recommander ses merites.

Ses œuures consistent en quatre liures. Au premier il traitte en general de la preparation des simples medicamens purgatifs, & de la correction de leurs operations. Au second il propose l'histoire des simples purgatifs en particulier. Au troisiesme il nous descrit son Antidotaire, & au quatriesme, le Bragadin, c'est à dire, sa prattique, que plusieurs estiment fort. Ie laisseray à part maintenant les trois derniers liures, & ne m'arresteray qu'au premier. Mon intention est d'esclaircir & d'illustrer par mes Commentaires & disputes le liure de Mesué, qui traitte en general des choses qui sont necessaires aux Medecins & aux Pharmaciens, pour connoistre, eslire, & preparer les simples purgatifs, & pour corriger leurs operations. Nostre Autheur diuise ce premier liure en quatre Theoremes generaux, c'est à dire, en quatre sermons, propositions, ou intentions generales, lesquelles il subdiuise en chapitres, ou en reigles plus particulieres. Et en passant nous noterons que ce mot de *Canon* vient des Grecs; aucuns le prennent pour vne diction Syriaque; qui veut dire parmy les Arabes vn instrument, ou bien vne table: comme si dans ce liure comme dans vne charte estoient descriptes comme par lignes les reigles des simples purgatifs. Au premier Theoreme Mesué traitte des choses qu'il faut obseruer en l'election des purgatifs,

tifs, ſoit en ce qui regarde leur ſubſtance, ſoit en ce qui eſt de leurs facultez. Au ſecond il propoſe les moyens pour corriger leur malice, ſoit par addition de medicamens contraires en ſubſtance, ou en proprietez, ſoit par les quatre façons generales de preparation qui ſont vſitées parmy les Pharmaciens, qui ſont coction, lotion, infuſion, & trituration. Au troiſieſme il nous enſeigne les moyens pour remedier aux incommoditez des purgatifs, lors qu'ils eſmeuuẽt ſans purger, ou qu'ils purgent auec violence & faſcherie, ou bien quand leur operation eſt trop grande. Au quatrieſme il preſente les remedes pour appaiſer les accidens que les purgatifs cauſent, ou qu'ils peuuent cauſer par leur vſage, qui ſont treize en nombre, ſçauoir eſt la fieure, la douleur de teſte, le vertige, l'eſbloüiſſement, la foibleſſe de l'eſtomac, la ſoif, le ſanglot, la douleur de ventre, la dyſenterie, la deiection ſanglante, le teneſme, la debilité & laſcheté du corps, & la conuulſion. Voila en brief toutes les matieres qui ſont traittées par noſtre Autheur en ſon premier liure que nous auons entrepris d'eſclaircir.

De la neceſſité du liure.

Par le moyen de la demonſtration de ce liure que ie viens de propoſer, nous pouuons iuger de la neceſſité de ſes matieres, de ſon ſujet, & de la fin que noſtre Autheur s'eſt propoſée. Quant à la neceſſité, il eſt tout notoire, & tout certain que la connoiſſance generale & particuliere des ſimples purgatifs eſt ſi neceſſaire, & ſi vtile aux Medecins & aux Pharmaciens pour le ſeruice des malades, & pour l'euacuation des mauuaiſes humeurs qui cauſent les maladies, que ſans leur vſage la Medecine demeureroit quaſi ſans honneur, ſans effect, & ſans

& sans aucune necessité. Vn chascun sçait que la purgation est l'action la plus commune en la practique de la Medecine : à grand peine peut-on voir vne ordonnance sans quelque breuuage purgatif, & le vulgaire mesme croit que le nom de Medecin depend des medecines qu'ils ordonnent. Que si l'on m'obiecte qu'à la verité le sujet de ce liure peut estre necessaire, mais que la doctrine de Mesué est comme inutile, veu que Galien l'a mieux traitée que luy, & qu'il a esté contraint de faire son liure aux despens de ses escrits & de ses œuures A cela il faut respondre, que Galien & Mesué sont bien differens en methode & en doctrine, comme l'on peut iuger par la lecture de leurs liures; Galien ne traitte pas si particulierement de la correction des purgatifs, son dessein regarde l'histoire des facultez des simples medicamens en general : si bien que le liure de nostre Mesué demeure fort vtile, & fort necessaire, veu qu'aucun de nos Docteurs n'a iamais escrit sur ceste matiere si doctement que luy.

Du suiet du liure.

Quant au sujet du liure, nous le pouuons reconnoistre double. L'vn est propre, & l'autre commun, ou final. Le propre c'est l'histoire generale des simples purgatifs, auec les moyens de les eslire, & preparer en corrigeant leur malice & leurs operations. Ce sujet particulier se rapporte au general de la Pharmacie, qui est le medicament. Le commun c'est le corps humain malade, ou disposé aux maladies, veu que le seruice des purgatifs se rapporte à la purgation des causes morbifiques.

Les causes qui ont incité l'Autheur.

Nostre Autheur s'est porté à escrire sur cette matiere pour deux respects. Le premier regarde la priere de ses amis, & le bien public; & l'autre son parti

particulier, en ce qui eſt de ſon honneur & de ſa doctrine. Pluſieurs auoient traitté cette matiere aſſez confuſément : ſur cette conſideration les amis de Meſué regardans à la neceſſité publique, & à la doctrine de Meſué, le prierent de trauailler ſur ce ſujet. Ce qu'il a faict, comme nous voyons, auec tant de facilité & de doctrine, que la poſterité luy en demeurera obligée à iamais. Ce que les autres auoient traitté ſans ordre, il l'a reduit en reigles, & nous a mis deuant les yeux comme dans vn tableau tout ce qui regarde la preparation, & la correction des purgatifs *ad extra*, *& ad intra*, ſoit auant l'vſage pour le dehors, ſoit durant & apres l'vſage pour le dedans. Maintenant auant que d'entrer en matiere, nous auons à traitter de quelques choſes generales, qui peuuent ſeruir à l'intelligence de la doctrine de Meſué, comme de la nature, differences & facultez des medicamens, & de la connoiſſance & neceſſité des purgatifs en particulier. Et c'eſt en quoy noſtre Autheur me ſemble defectueux. Il euſt mieux faict, ce me ſemble, de commencer ſon diſcours par la definition & diuiſion de Medicament, auant que de rechercher les cauſes de la faculté purgatiue. Il faut donc ſuppléer à ce deffaut, auant que d'entamer le texte.

Que c'eſt que Medicament.

PVis que le Medicament eſt le vray, propre & legitime ſujet de la Pharmacie, & que la doctrine de noſtre Docteur Meſué ſe rapporte à l'election & correction des medicamens purgatifs ; il eſt raiſonnable que nous declarions à l'entrée de cette matiere, la nature & les facultez d'iceux, afin que par

par la definition & par la diuision que nous en proposerons, nous puissions esclaircir & faciliter l'intelligence de toute la doctrine que Mesué descrit. Or d'autant que les Philosophes nous obligent par leurs loix, d'vser de distinction lors qu'il y a quelque double intelligence aux mots, auant que d'expliquer l'essence des choses nous commencerons nostre discours par la signification du mot de Medicament, auant que de proposer sa definition.

Premierement donc nous deuons sçauoir que Medicament vient du mot Grec φάρμακον, dont les Pharmaciens prennent leur nomination, *Pharmacopœi*, comme qui diroit, dispensateur de medicamens. La signification de ce mot est equiuoque: quelquefois en general il signifie tout ce qui peut seruir de quelque chose en la Medecine, & qui porte le nom de remede; & de cette façon les alimens & les elemens seruent, & se peuuent dire medicamens. Autrefois medicament se prend pour venin simplement, comme quand on dit, *Pharmaca sunt noxia multa.* Tiercement, pour medicamens salutaires, *Pharmaca sunt multa salubria.* Toutes ces significations sont generales, mais ce mot de Medicament proprement consideré a ses particulieres definitions. Hippocrat. *lib. de loc. in homine* dit que tout ce qui change l'estat present de l'homme, se peut dire medicament. Cette definition me semble vn peu trop ample, car de cette façon les causes des maladies, & les maladies mesmes se pourroient dire medicamens. Gal. *chap. 2. des facult. des simpl.* est bien plus exact en sa definition, quand il dit que Medicament est tout ce qui peut alterer nostre nature par le moyen de ses qualitez. Et voila

en quoy il est differant de l'aliment & du venin, car les alimens apres auoir esté alterez & cuits par la nature, ils degenerent en la substance des parties & l'augmentent. Les venins alterent par leur qualité veneneuse, & corrompent nostre nature; mais les medicamens ne font qu'alterer, sans nourrir ou corrompre. Bien est vray qu'il faut aussi reconnoistre vne reaction de la nature sur eux, en tant qu'elle demeure la maistresse, & qu'elle s'en sert de remede contre ses ennemis. Or ceste definition se doit entendre des vrais medicamens, d'autant qu'il y en a de differente & de double nature, selon Galien; sçauoir est d'alimenteux, & de veneneux: & d'alimens medicamenteux, & de venins medicamenteux, comme nous dirons en son lieu. Maintenant pour bien entendre & comprendre ceste definition, il faut sçauoir que c'est que puissance, que c'est, qu'alteration, & que c'est que nature. Quand i'ai dit que medicament est tout ce qui peut; ce mot là indique vne puissance. Or elle se rapporte icy au medicament, qui est hors d'action en son naturel; car quand il agit, sa puissance est reduitte en acte: si bien que puissance icy est vne habilité ou disposition du medicament. Autrefois ce mot là signifie la vertu, la qualité, & la faculté reelle d'iceluy. Et ainsi cõsiderée nous disons que les medicamens ont leurs puissances ou facultez premieres, secondes, troisiesmes, &c. suiuant ce que nous dirons cy-apres. En apres il faut sçauoir que c'est qu'alteration. Nous dirons donc que c'est vn changement, lequel est proprement vne affection des qualitez, lors que nostre nature patit & endure par l'action des medicamens, soit en eschauffant, &c. soit en purgeant, soit par autre

voye

voye. Cette alteration est triple, car quelquefois elle se rapporte à la purgation, autrefois à la preparation des humeurs,& aucunefois à la roboration des parties. Finalement par la nature nous deuons entendre icy, ou la chaleur naturelle, ou la temperature des parties, ou le principe interne des actions, ou tous les trois ensemble, sans nous enfoncer plus auant en la dispute de la nature. Maintenant il faut voir si la definition de Galien est receuable, auant que de passer plus auant.

A sçauoir si Medicament est tout ce qui peut alterer nostre nature.

CEtte dispute n'est pas de petite consequence en la Medecine,& en la Pharmacie; car il importe fort de sçauoir que c'est que Medicament, puis qu'il sert de sujet & de fin, & que la connoissance, l'election, la preparation,& la mixtion se rapportent à iceluy. La definition cy-dessus proposée nous fait voir ce qui est de sa nature en trois articles: le premier explique le pouuoir, le second l'effect, & le troisiesme le patient. Le pouuoir, c'est la puissance; l'alteration c'est l'effect; & la nature, le patient. Or aucuns ne veulent pas receuoir cette definition, d'autant qu'ils l'estiment fausse & vicieuse. Premierement ils croyent que les medicamens sont tous actuellement tels en leur nature,& non pas en puissance; apres ils disputent sur l'alteration. Leurs raisons sont telles.

Si les medicamens n'estoyent tels qu'en puis- 1. *raiſ.*
sance, ils ne pourroyent pas agir entr'eux mesmes hors de nostre corps,& sans estre esueillez par nostre nature. Or est-il que nous voyons par experience que les medicamens agissent entr'eux sans

eſtre pouſſez de noſtre nature, non ſeulement les ſimples, comme l'ayman & le fer, l'ambre & la paille, le iaſpe arreſtant le ſang, le piuoine l'accez epileptique : mais auſſi les compoſez, comme il ſe void en la theriaque, confect. alkermes, ſyrops, & ſemblables: Donc ils ſont actuellement tels, & non pas en puiſſance.

2. raiſ. Le ſujet des arts eſt actuellement tel en ſa nature parfaite, & non pas par puiſſance, car autrement ce ſeroit vn ſujet imaginaire. Or eſt-il que le medicament eſt le ſujet de la Pharmacie: Doncques il eſt actuellement tel, car autrement il ne ſeroit medicament que lors qu'il agiroit en noſtre corps.

3. raiſ. Les Philoſophes tiennent que les qualitez elementaires & celeſtes demeurent actuellement telles aux corps compoſez. Or eſt-il que les medicamens ſont corps compoſez de la mixtion des elemens : Doncques les qualitez elementaires & celeſtes demeurent actuellement aux medicamens.

Apres ils diſputent contre l'alteration, comme s'enſuit:

4. raiſ. Si les medicamens alteroient noſtre nature, ils luy ſeroient contraires, & par conſequent ils ne pourroient pas ſeruir de remede à la nature contre les maladies, cauſes & accidens d'icelles, pource que le propre des contraires eſt de nuire, non pas d'aider. Or eſt-il que le propre des medicamens eſt d'aider à la nature, en la deſchargeant & fortifiant: Donc, &c.

5. raiſ. Si toutes les choſes qui alterent noſtre nature eſtoient medicamens, il s'enſuiuroit que les alimẽs, les venins, les paſſions de l'ame, les cauſes & accidens des maladies ſe pourroient dire tels. Or eſt-il

que

que la conſequence en eſt abſurde : Donc, &c.

Si les medicamens alteroient la nature, nous en verrions les effects dans les corps qui ſont trauaillez de maladies : comme par exemple, le crane des Epileptiques empeſcheroit, ou gueriroit les accez de cette maladie. L'vrine auſſi rendroit l'effect que les Practiciens attribuent à ſa vertu, dans le corps des meſmes patiens. Or eſt-il que cela ne ſe void pas : Donc, &c. *6. raiſ.*

Finalement l'alteration ne ſe fait que parmi les qualitez. Or eſt-il que la nature eſt vne ſubſtance : Donc les medicamens ne peuuent pas alterer la nature. *7. raiſ.*

Nous autres au contraire eſtimons que la definition cy-deſſus propoſée par Gal. eſt receuable; bien eſt vray qu'il ſe faut ſeruir de l'explication que i'aÿ apportée pour ſon intelligence, & des demonſtrations ſuyuantes, qui ſeruiront de principaux fondemens à cette queſtion.

Le propre des medicamens eſt d'alterer noſtre nature, lors qu'ils agiſſent en nos corps, tant exterieurement que principalement en l'interieur, & ce par leurs qualitez premieres, ſecondes, troiſieſmes, & quatrieſmes : d'iceux Auicenne en fait trois differences. Les vns, dit-il, alterent legerement, & ſont alterez ſans ſe conuertir en ſubſtance, comme la cichorée & l'endiue, lors qu'elles rendent le ſang moins bilieux. Les autres alterent & ſont alterez, bien eſt vray que leur alteration ne domine pas la nature ſur la fin, veu qu'elle demeure maiſtreſſe, & ce ſont les purgatifs. Les derniers alterent & ſont alterez, bien eſt vray que leur action corrompt la nature, & ce ſont les medicamens deleteres ou veneneux, deſquels nous ne diſputons *1. fond.*

pas icy, mais seulement de ceux qui alterent & sont alterez.

2. fond. La definition proposée n'est pas si exacte que les Logiciens pourroient desirer : mais les Medecins n'y regardent pas de si prez, car leurs definitions sont materielles, & c'est assez qu'elles expliquent sensiblement la nature des choses, comme nous voyons icy. Or il faut noter que les facultez des medicamens se peuuent considerer doublement, ou à raison des medicamens, ou à raison de nos corps. Si on les considere en leur essence, leurs facultez peuuent estre & actuelles, & potentielles selon l'action que l'on remarque entr'eux hors de la mixtion, ou en la mixtion des compositions. Mais si on les regarde par relation à nos corps, leurs facultez sont en puissance.

3. fond. Galien, *au chap. 3. du 3. liu. des facul. des simp.* dit que les medicamens peuuent produire & effectuer deux façons d'alteration; les vnes sont specifiques, qui dependent de leurs facultez interieures, lors qu'ils agissent apres estre esueillez par nostre chaleur naturelle : les autres accidentaires. Par exemple, dit il, le fer peut seruir de medicament de soy : mais vne espée peut seruir de cause morbifique en alterant par son tranchant, ce qu'elle ne fait pas de soy, mais par accident. Or icy nous traittons seulement de l'alteration propre & specifique des medicamens.

Concl. Apres ces fondemens nous pouuons conclure que la definition cy-dessus proposée est receuable.

Respons. Quant aux raisons proposées au contraire, je respons à la premiere, que les medicamens simples & composez peuuent agir hors de nos corps par le moyen des qualitez elementaires, & de quelque

sym

sympathie ou antipathie qui est entr'eux: mais nous disons leurs facultez estre potentielles par relation hors de nos corps, outre ce qu'ils ne peuuent pas no⁹ purger ny alterer, si on ne les applique ou dõne.

A la 2. Ie dis que le medicament est le sujet actuel de la Pharmacie, & que le Pharmacié cõsidere sa nature & ses facultez: mais leur operation est reseruée pour l'vsage, qui est la fin du Pharmacien, & c'est là où est la puissance des medicamens.

A la 3. Ie dis que les qualitez elementaires demeurent aux corps composez actuellement & en puissance, sous diuers respect: mais aux medicamens nous les tenons en puissance, pour la consideration de nos corps, comme il appert par le second fondement.

A la 4. Ie respons que les medicamens alterent par contrarieté, lors qu'ils purgent les humeurs; si bien que de soy ils se peuuent dire nuisibles; mais par accident ils profitent, entant qu'ils euacuent les mauuaises humeurs: & quant aux roboratifs, leur alteration est differente des purgatifs.

A la 5. Ie dis que tout ce qui peut alterer nostre nature, ne peut pas estre dit medicament: mais seulement ce qui altere, ou purge, ou fortifie, selon l'effect des drogues.

A la 6. Ie respons que nous ne parlons icy que des medicamens qui sont ou appliquez exterieurement, ou prins interieurement, & non pas de ceux qui sont adherens au corps comme parties.

Finalement ie dis à la 7. que nostre nature souffre de l'alteration par le moyen de ses qualitez & de sa temperature, & non pas simplement entant que substance: Donc le medicament est ce qui peut alterer nostre nature.

De la diuiſion des medicamens.

CE n'eſt pas aſſez que d'auoir propoſé & examiné la definition du Medicament, il faut encores preſenter ſa diuiſion & ſes differences, auant que d'entreprendre le diſcours de leurs facultez. Or affin de commencer cette matiere, nous dirons que les medicamens ſe peuuent diuiſer doublement, ſçauoir eſt, ou à raiſon de leur eſſence & des choſes qui en dependent, ou à raiſon des accidens qui ſuiuent leur eſtre & leurs effects. Quant aux differences eſſentielles, il y en a quatre principales. La premiere ſe rapporte à ce qui eſt de leur nature, & de leur artifice, quand on les diuiſe en ſimples & en compoſez. Les ſimples ſont ceux-là que la nature produit. Ce n'eſt pas pourtant qu'ils ne ſoyent compoſez de matiere, de forme, de facultez, & des quatre elemens: mais ils ſont ainſi appellez par comparaiſon, parce qu'ils ſont exempts d'artifice, & plus ſimples que les autres, comme la laictue, la caſſe. Les compoſez ſont ceux qui ſont faicts de la mixtion des ſimples pour ſeruir en la Medecine, comme le Catholicon, nos Syrops, & autres confections liquides & ſolides.

La ſeconde difference eſt prinſe de la matiere generale des medicamens, quand nous diſons qu'ils ſont tous tirez de trois choſes, ſçauoir eſt des animaux, des vegetaux, & des mineraux. Ie ſçay bien qu'aucuns diſputent contre cette diuiſion, & qu'ils la croyent imparfaicte, en ce que les elemens, la manne, & le miel ſont medicamens, & neantmoins ils ne peuuent pas eſtre comprins ſous aucun des trois mentionnez. Mais ils ſe trompent: car en premier lieu les elemens ſont dans tous nos me-

dica

dicamens par le moyen de la mixtion, soit en leur substance, soit en leurs qualitez, veu que ce sont les principes de tous les corps animez & inanimez: si bien qu'il n'est pas besoin de leur bailler vne quatriesme difference. Quant au miel, c'est vn excrement d'vn animal, sçauoir est de la mouche, comme il est notoire; & pour la manne, encores que ce soit vne rosée, neantmoins selon qu'elle se treuue ou sur les plantes & herbes, ou sur les mineraux, on la peut ranger sous la difference des plantes, ou des mineraux.

En troisiesme lieu les medicamens sont diuisez à raison de leur vertu actuelle ou potentielle; car il y en a qui agissent d'eux mesmes, sans estre esueillez, comme le cautere actuel, par le moyen du feu, & d'autres qui ont besoin d'estre actuez & esueillez par nostre chaleur naturelle, pour produire leur action, comme les medicamens purgatifs. Apres il y en a qui sont tels de soy, comme l'eau en sa froideur, d'autres par accident, comme l'eau eschauffée.

En quatriesme lieu les medicamens se peuuent diuiser à raison de leurs facultez, premieres, secondes, troisiesmes & quatriesmes, &c. & ainsi il y a des medicamens purgatifs, alteratifs, roboratifs, &c.

Finalement pour les differences accidentaires, elles sont prinses des choses externes, qui ne sont pas de l'essence des medicamens, comme du temps, du lieu, & d'autres circonstances.

A sçauoir si les medicamens sont bien diuisez en simples, & composez.

Bien que la premiere diuision des medicamens, que nous auons proposée, en simples & composez, soit receüe quasi de tous nos Docteurs,

neantmoins pour establir dauantage sa certitude, il est à propos d'oüir ceux qui disputent au contraire, & qui estiment que tous les medicamens qui sont de la connoissance des Medecins & des Pharmaciens, sont composez selon plus ou moins. Leurs raisons sont telles.

1. *raiſ.* Selon les Philosophes, tous corps naturels apres les quatre elemens sont composez d'iceux : or les medicamens sont des corps naturels: Donc ils sont composez d'iceux; & par consequent il n'y en aura pas de simples.

2. *raiſ.* Tous les medicamens sont composez de matiere, de forme, & de qualitez ou facultez, comme il est notoire; mesmes il y en a qui ont des vertus contraires, comme le rhubarbe, qui lasche & reserre, le citron, qui est chaud & froid : Donc tous seront composez.

Les diuisions qui sont vicieuses, doiuent estre reiettées : or est-il que cette-cy l'est, veu qu'il y a des medicamens bien composez aux boutiques qui portent le tiltre de simples, comme le *diapruni simplex*, le syrop de cichorée simple, & semblables: Donc cette diuision est vicieuse, & reiettable.

Nous autres au contraire auec Galien *au liu.* 1. *des facul. des simpl.* & tous nos Docteurs, estimons que les medicamens sont bien & legitimement diuisez en simples & composez. Les simples sont ceux que la nature produit sans aucun artifice, comme les herbes, les animaux, mineraux, la manne, la casse, &c. Les composez sont ceux que les Pharmaciens composent par la mixtion artificielle des simples. Si bien que ceux-cy seruent de matiere aux autres, & peuuent estre mis en vsage en leur simple nature, ce qui ne se peut faire des autres,

tres, veu que leur estre, leur vertu, & leur action depend des simples.

Et quant aux raisons contraires, ie respons à la 1. & à la 2. qu'il y a double mixtion. La premiere est naturelle, & l'autre est artificielle. Si nous auons esgard à la naturelle, à la verité tous les medicamens que nous appellons simples, sont composez des quatre elemens, de forme, de matiere, & de facultez. Mais à raison de la mixtion artificielle, il y en a de simples; & c'est d'icelle que nous entendons icy parler en nostre diuision.

A la 3. Ie dis que les medicamens composez, qui sont appellez simples aux boutiques, ce n'est que par respect & par comparaison des autres qui sont plus composez, & qui reçoiuent plus d'ingrediens en leur mixtion; car il y a le diapruni simple & composé, l'oxymel simple & composé, & ainsi des autres. Donc la diuision des medicamens en simples, & en composez est receuable.

Des facultez des medicamens en general.

AVant que de commencer à esclaircir le texte de Mesué, ie produiray comme en vn tableau ce que les Pharmaciens doiuent sçauoir des facultez des medicamens, soit pour ce qui est de leur definition, soit pour ce qui est de leurs differences. Cette doctrine doit suiure immediatement celle de la nature & de la diuision des medicamens, que i'ay desia expliquée. Nous noterons donc pour l'entrée de cette matiere, que les mots de faculté, proprieté, puissance, qualité, vertu, sont synonymes, & ne signifient qu'vne mesme chose; si bien que quand l'on traitte des facultez, il vaut tout autant que si on disoit, des proprietez, vertus, ou qualitez. Galien *au* 1. *liure des facult. des simp. chap.* 1.

propose la definition de faculté assez obscurément, lors qu'il dit que c'est vne certaine cause efficiente, *causa quædam effectrix*; mais il faut tascher de la rendre intelligible par l'explication. Galien appelle la faculté vne cause, non pas purement & simplement, ains auec condition : car il adiouste ce mot de, certaine, d'autant qu'à proprement parler la faculté n'est que la qualité de la cause efficiente, qui agit aux medicamens. Or cette vraye cause c'est la forme interne d'iceux, laquelle est le principe des actions; veu que toutes les actions des corps, selon les Philosophes, dependent des formes essentielles. Bien est vray que nostre chaleur naturelle est vne action cooperante, d'autant qu'elle esueille les facultez dormantes qui sont en puissance. L'on pourroit apporter icy vn passage de Galien mesme qui semble contraire à sa definition : car *au 3. liu. des temper.* il appelle les facultez des medicamens, effects, & non pas causes. Si bien que cela semble affoiblir la nature des facultez. Toutesfois nous disons pour accorder ces deux passages, qui semblent discordans, que les facultez se peuuent considerer doublement, ou comme qualitez dependantes des formes des medicamens : & de cette façon l'on les peut appeller effects, & productions; ou bien à raison des operations qu'elles procuisent en nos corps, comme instrumens des formes, & ainsi on les peut dire causes instrumentaires. Voyla pourquoy quelques vns definissent faculté, vne qualité qui accompagne son sujet, & qui opere par la vertu de sa forme. Maintenant nous deuons noter que les medicamens ont deux facultez differentes. Les vnes dependent de leur forme viuante, lesquelles ne sont pas proprement de la connoissan

noissance des Pharmaciens, comme de la faculté sensitiue & motrice aux animaux,& la vegetatiue, nutritiue, auctrice, & generatrice aux plantes. Les autres dependent de la forme du corps mixte, comme les qualitez premieres : & autres, desquelles nous traitterons, & ce sont celles que les Pharmaciens peuuent considerer. Ce n'est pas pourtant qu'ils ne puissent connoistre les animaux & les plantes durant leur vie. Or il faut obseruer que des facultez il y en a d'actuelles, comme la chaleur au feu,& de potentielles, comme au pyretre,& au poiure d'eschauffer. Outre ce il y a des facultez naturelles qui sont propres, cõme à l'eau de refroidir, & d'accidentaires doublement : ou par acquisition, comme en l'eau chaude, ou par contrarieté, comme quand l'eau froide appliquée eschauffe en repercutant la chaleur au dedans. Voila quant à la nature des facultez en general.

Diuision des facultez des medicamens.

IL faut maintenant venir à la particuliere diuision des facultez,puisque leur nature est esclaircie,& monstrer aux Pharmaciens ce qu'ils doiuent sçauoir touchant leurs differences. Or sans nous amuser aux vulgaires distinctions, nous deuons sçauoir que la condition des facultez est differente, à raison de la diuerse mixtion des elemens, & des vertus celestes & elementaires, qui se treuuent dans les corps composez. Voila d'où vient qu'il en faut reconnoistre deux generales differences,sçauoir est d'elementaires,ou manifestes : & de celestes, qui sont occultes. Ce n'est pas pourtant qu'elles soient occultes par les effects, car toutes se rendent sensibles par leurs operations, mais c'est

c'eſt à raiſon de leur cauſe, & de leur principe, qui eſt par deſſus la force des elemens, & des cauſes ordinaires. Les facultez elementaires ſont diſtinguées en deux rangs. Nous mettrons au premier rang les ſimples & communes, ſçauoir eſt la chaleur, la froideur, l'humidité, & la ſeichereſſe, qui ſont les quatre premieres qualitez elementaires, leſquelles dominent aux medicamens apres la mixtion, & ce ou en vne ſeule qualité, ou en compagnie,comme quand la chaleur ou la froideur ſe treuue iointe auec l'humidité ou la ſechereſſe: & de cette façon l'abſynthe eſt chaud & ſec, la laictue froide & humide, & ainſi des autres. Or il faut icy noter que les Medecins conſiderans que ces qualitez premieres ſont differentes en force, & en action, & qu'elles operent tantoſt plus, tantoſt moins, ſelon la puiſſance de ces facultez,ils ont eſtably quatre degrez,ou ordres pour les diſtinguer entre elles meſmes. Voila d'où vient que les medicamens ſont dicts chauds, froids, ſecs, & humides, au premier, ſecond, troiſieſme, & quatrieſme degré. Cette diſtinction de degrez eſt plus cõſiderable aux premieres qualitez qu'aux autres qui n'ont pas leur action ſi commune, ny ſi determinée. Le premier degré comprend vne legere action des qualitez: le ſecond vne manifeſte: le troiſieſme vne grande: & le quatrieſme vne extreme.Si bien que les medicamens chauds ou froids au premier degré,eſchauffent ou refroidiſſent legerement; ceux du ſecond manifeſtement; ceux du troiſieſme, auec vehemence; ceux du quatrieſme,à l'extremité,& ainſi des autres qualitez par proportion. Outre cela vn chacun de ces degrez a ſon commencement,ſon milieu,& ſon extreme. Maintenant

tenant il faut obſeruer que l'egalité des degrez demande vne égalité en action & en qualité, car autrement l'on ne peut pas dire deux medicamens eſtre de meſme degré, s'ils n'eſchauffent en pareille qualité & par meſme effect; par exemple, le poiure & le gingembre ſont en meſme degré de ceſte façon. Que ſi vne once de fenoil eſchauffe autant qu'vne drachme de pyretre, le degré eſt differant à cauſe de l'inegalité de la quantité.

Le ſecond rang des facultez elementaires eſt des mixtes, qui dependent de la mixtion de la matiere elementaire & de leurs qualitez. D'icelles il y en a trois degrez. Le premier eſt des facultez qui dependent immediatement des premieres qualitez & de la matiere; comme la legereté & la rareté, de la chaleur; la peſanteur & denſité, de la froideur; la molleſſe & leuité, de l'humidité; la dureté & craſſitie, de la ſeichereſſe. Le ſecond degré eſt des autres facultez qui ſont plus compoſées, comme l'anodine, la ſuppuratiue, deterſiue, repercutiue, la narcotique, la ſarcotique, l'attractiue, la rarefactiue, la relaxatiue, l'attenuatiue, la ſtiptique, cauſtique, & veſicatiue: & ainſi des autres qui dependent de l'excez des qualitez, & de la diſpoſition de la matiere. Le troiſieſme degré eſt des autres facultez mixtes, qui ſont plus nobles aux medicamens que non pas les precedentes: telles ſont les odeurs, ſaueurs, & couleurs, leſquelles ſortent de la mixtion des elemens, encores que d'eux meſmes ils ſoient exempts de ces qualitez. Les ſaueurs ſont neuf en nombre, la douce, l'amere, l'acre, la ſalée, l'auſtere, l'acerbe, l'aigre, la graſſe, & l'inſipide. Les odeurs ſont differentes, bonnes & mauuaiſes, ſelon la differente mixtion, & digeſtion des

matie

matieres, & qualitez elementaires. Pour les couleurs elles sont diuerses selon que nos yeux nous les font reconnoistre aux medicamens, par exemple, le rhubarbe est jaune, l'agaric blanc, l'opium noir, & ainsi des autres. Voila quant aux qualitez manifestes & elementaires. Il reste les occultes & celestes.

D'icelles nous en ferons trois ordres. Le premier est de la faculté purgatrice. Le second de la veneneuse. Le troisiesme de l'alexitaire ou alexipharmaque. La faculté purgatrice est ainsi appellée à raison de l'operation qui paroist à nos sens, car les medicamens d'eux mesmes ne purgent pas, c'est la nature par la faculté expultrice : mais bien ils attirent les humeurs, comme nous ferons voir cy-apres quand nous traitterons des medicamens purgatifs. Or nous deuons noter qu'il y a plusieurs especes de purgatifs, diuretiques, vomitifs, sudorifiques, prouocatifs des menstrues, & vrays purgatifs. La faculté veneneuse est celle qui est l'ennemie de nostre vie, icelle est differente des medicamens, car quelquefois elle regarde l'extreme excez des qualitez elementaires, comme à l'opium & au napellus ; autrefois vne qualité occulte de toute la substance, soit aux venins viuans, comme en la vipere & au scorpion, soit aux morts, comme aux venins naturels, & autres que l'on peut preparer. Apres la veneneuse nous auons l'alexitaire, qui est contraire du tout à la veneneuse, comme celle de la theriaque aux venins ; bien est vray qu'il y a des venins contraires à certaines maladies, comme la vipere à la lepre, l'argent vif à la verolle. Outre ces facultez, il y en a de specifiques, ou à raison des parties, d'où viennent la cephalique, hepatique

que, ſtomachique, &c. ou à raiſon des maladies, comme de la piuoine auec l'epilepſie, &c. Voyla ce que nous auions à propoſer ſur les facultez en general; maintenant il faut parler de la neceſſité des medicamens purgatifs en la Medecine & en la Pharmacie.

Aſçauoir ſi la ſcience & l'vſage des purgatifs eſt neceſſaire à la Medecine.

L'Experience nous fait connoiſtre que la neceſſité & l'vtilité de la Medecine depend principalement de la Pharmacie : la raiſon eſt, d'autant que c'eſt la bouttique dans laquelle ſont conſeruez tous les medicamens qu'Homere appelle θεῶν χεῖρας, *manus Deorum*, les mains ſalutaires des Dieux. C'eſt l'arſenal qui garde les armes par le moyen deſquelles les Medecins combattent les maladies, & les accidens d'icelles. Or bien que la Pharmacie comprenne par ſa connoiſſance toute ſorte de medicamens, externes, internes, alteratifs, roboratifs, purgatifs, & autres; neantmoins ce qui la rend plus recommandable, c'eſt la connoiſſance des purgatifs, à cauſe de l'vtilité que les hommes reſſentent continuelement de leur vſage. Voyla d'où depend la neceſſité de la matiere que nous traittons, ſuiuant ce qui a eſté remonſtré cy-deſſus. Et afin de rendre cette neceſſité plus apparante, nous examinerons amplement la queſtion propoſée, afin que l'on puiſſe mieux reconnoiſtre la verité de noſtre doctrine. Ceux qui voudront meſpriſer l'vſage des purgatifs, & en condamner la connoiſſance, ſe pourront ſeruir des raiſons ſuiuantes.

Summa medicina eſt non vti medicina : c'eſt vne ſou 1. raiſ.

souueraine medecine que de n'en vser iamais, dit Celse: Donc l'vsage des medicamens sera inutile: & de faict plusieurs viuent & se conseruent sans leur vsage,

2. raison. Si l'vsage des medicamens purgatifs estoit necessaire, ce seroit ou pour conseruer la santé, ou pour guerir les maladies par l'euacuation des mauuaises humeurs. Or est-il que la santé n'a besoin que de l'vsage raisonnable des choses que les Medecins appellent nonnaturelles, pour sa conseruation, & non pas des remedes qui l'alterent, & qui la troublent, comme les purgatifs; & quant aux maladies, & à la purgation, c'est nature qui les guarit, & qui se decharge. *Naturæ sunt morborum medicatrices,* selon Hipp. Donc l'vsage des purgatifs est inutile.

3. raison. L'vsage des choses qui ne sont pas, ne peut estre vtile, ny necessaire: or est-il qu'il n'y a point de medicamens purgatifs, veu que la purgation est vne action de la nature, par le moyen de la faculté expultrice: car les medicamens ne font qu'attirer, comme nous ferons voir cy-apres en son lieu: Donc l'vsage des purgatifs ne se peut pas dire necessaire.

4. raison. La connoissance, ny l'vsage des choses veneneuses ne se peut pas dire, ny estimer vtile, ou necessaire: or est-il que selon Mesué & tous les Medecins, les purgatifs sont choses veneneuses & ennemies de la nature de l'homme: Donc leur vsage sera plustost dangereux que necessaire.

5. rais. Les drogues qui causent plusieurs accidens & maladies par leur vsage, sont plustost preiudiciables que necessaires: or est-il que les purgatifs font ces effects, selon Mesué, car ils engendrent & la fieure,

ure, & la conuulsion, & la douleur de teste, & la soif, & le sanglot, & la foiblesse, & la dysenterie, & semblables, mesmes ils font vieillir : Donc il en faut mespriser l'vsage & la necessité.

Nous autres au contraire estimons que la connoissance & l'vsage des purgatifs est fort vtile, & fort necessaire en la Medecine, & en la Pharmacie, suiuant ce qui en a esté dit cy-dessus sur la necessité & l'vtilité des matieres qui sont traittées en ce liure. Or pour esclaircir la verité de cette opinion, nous proposerons les demonstrations suiuantes.

Il y a trois choses qui témoignent & qui confirment la necessité,& l'vtilité des medicamens purgatifs. La premiere, c'est l'authorité des Autheurs qui en ont escrit, & qui en ont conseillé l'vsage, comme sont Hipp. Dioſc. Galien, nostre Mesué, & tous les autres; car en vain & abusiuement nous en auroyent-ils descrit la connoissance,& recommandé l'vsage s'ils n'estoyent salutaires. La seconde, c'est la raison;car la Medecine & la Pharmacie doiuent traitter & vser des drogues qui peuuent preseruer les hommes des maladies, & les en deliurer lors qu'ils en sont affligez. Or est-il que les purgatifs font ces effects par l'euacuation des mauuaises humeurs,qui causent, & qui entretiennent les maladies : Donc leur vsage sera necessaire. La 3. c'est l'experience qui nous fait voir tous les iours l'vtilité des purgatifs en la cure des malades. C'est donc folie de disputer au contraire.

1. *demonst.*

2. *demonst.*

3. *demonst.*

Et quant aux obiections proposées, ie respons à la premiere, que cela est bon en tempsde santé, & pour ceux qui se portent bien, par fondation & par regime; *gaudeant bene nati*; mais pour les va-

Respons.

letudinaires & pour les malades, Celse mesme leur conseille l'vsage des purgatifs.

A la 2. Ie dis que la santé ne demande pas l'vsage des purgatifs, les Medecins ne les ordonnent que pour preseruer les hommes des maladies qui sont en disposition, ou pour guarir celles qui sont actuelles & presentes, & ce par l'euacuation des humeurs qui les causent: de dire que c'est la nature qui guerit, cela est bon lors qu'elle est secourue par les remedes, & que l'on la descharge par la purgation, car autrement elle demeureroit le plus souuent opprimée.

A la 3. Ie respons qu'en la purgation nous considerons deux choses, sçauoir est l'attraction des humeurs, qui est vne action dependante des medicamens; & l'expulsion, qui est vne action de la nature; de sorte que c'est bien la nature qui purge: neantmoins eu esgard à l'attraction des humeurs, & à la cause mouuante, nous appellons les medicamens purgatifs, & non pas la nature.

A la 4. Ie respons qu'encor que les purgatifs soient ennemis de la nature, & qu'ils possedent quelque qualité maligne (ie parle des plus violens & non pas des benings) neantmoins leur vsage est necessaire apres la correction raisonnable que les Pharmaciens apportent en leur preparation par le conseil de Mesué.

A la 5. Ie respons que ces accidens ne sont pas ordinaires: ils arriuent seulement lors que la purgation est vicieuse par le vice des medicamens, qui n'ont pas esté bien corrigez, ou par la mauuaise disposition des corps que l'on purge. L'experience nous en fait voir la verité, car hors de quelque petit mal de cœur, ou de quelque vomissement

sement & degoutement, l'on ne void gueres ces accidens. Mesué nous propose les remedes pour nous en preseruer par la correction, & pour les guerir s'ils arriuent.

Donc l'vsage des purgatifs est necessaire.

A sçauoir si les Medecins doiuent enseigner aux Pharmaciens la connoissance des purgatifs.

CEux qui forcez par la raison, par l'experience, & par le conseil de tous les Docteurs, aduoüent que la connoissance des purgatifs est necessaire aux Medecins pour l'vsage, demeurent opiniastres contre les Pharmaciens, & soustiennent que la science des medicamens ne doit pas estre commise au jugement des Apothicaires. Ce qu'ils s'efforcent de verifier par les raisons suiuantes.

La connoissance des remedes qui peut estre preiudiciable aux Medecins, & aux malades, ne doit pas estre commise entre les mains des Apothicaires. Or est-il que par consequence necessaire, si l'on monstre aux Pharmaciens à connoistre les purgatifs, cela ne peut tomber qu'au preiudice des Medecins, & des malades : Donc les Medecins ne leur en doiuent pas enseigner l'histoire. La mineure se peut prouuer. Premierement, les Medecins n'en peuuent attendre qu'vn notable preiudice, en ce que les Apothicaires par le moyen de cette connoissance ordonneront sans eux les purgations, & ne les appelleront pas : apres, les malades en ce qu'ils vseront des remedes purgatifs par l'ordonnance de personnes qui ne sçauent pas se seruir des indications curatiues, prinses des maladies, des causes, des corps, & autres circonstances necessaires, & qui n'ont qu'vne connois- *1. rais.*

ſance groſſiere & ſenſible des purgatifs, laquelle leur eſt confirmée par quelque experience aueugle : Donc il n'eſt pas neceſſaire, ny expediant que les Pharmaciens connoiſſent les purgatifs.

2. raiſ. Il n'eſt pas neceſſaire que les ſeruiteurs & miniſtres ſoient ſi ſçauans que les maiſtres: car autrement ils leur donneroient la loy, & contreroleroiét leurs actions & leurs iugemens. Or eſt-il que les Pharmaciens ne ſont que les ſeruiteurs & miniſtres des Medecins, deſtinez à executer leurs ordonnances en faueur des malades: Donc ils ne doiuent pas connoiſtre ce qui eſt des medicamens comme eux, & particulierement des purgatifs.

Nous autres au contraire eſtimons que les Pharmaciens doiuent connoiſtre les medicamens purgatifs, & que les Medecins leur en doiuent apprendre la ſcience. La raiſon eſt pour eux, veu que le medicament en general eſt le ſujet de leur art, & que leur profeſſion conſiſte à connoiſtre, eſlire, preparer, & mixtionner les medicamens, entre leſquels les purgatis tiennent le premier rang. Il n'y a pas d'apparence de les vouloir fruſtrer de cette connoiſſance, veu que leur principale charge les oblige de trauailler tous les iours en la preparation & mixtion d'iceux, & ce par les ordonnances des Medecins. Et neantmoins afin que cette diſpute ſe conclue au contentement de tous, ie propoſeray les demonſtrations ſuiuantes.

1. fond. La connoiſſance des medicamens purgatifs que les Medecins ont, eſt fort differente de celle que les Pharmaciens en peuuent auoir. Car les Medecins, outre l'exterieure que les Apothicaires acquierent, laquelle eſt ſenſible, & neantmoins neceſſaire pour l'election, preparatiõ, & mixtion, connoiſſent

noissent exactement ce qui est des facultez, & sçauent distinguer les actions de ceux qui purgent la cholere, d'auec les autres qui purgent le phlegme: outre ce ils connoissent la portée des corps qui doiuent estre purgez, & les humeurs qu'il conuient vuider. Mais de plus, apres auoir tiré les indications curatiues, des humeurs, des maladies, des corps, de l'age, du temps, & autres circonstances, ils ordonnent les purgatifs auec asseurance & heureux succez; & c'est en quoy la science des Medecins differe de celle des Pharmaciens, qui n'ont qu'vne cõnoissance sensible des purgatifs, entant qu'elle leur est necessaire pour l'election, preparation, & mixtion.

La connoissance des purgatifs que nous permettons aux Pharmaciens, ne les doit pas porter à la presomption. Ils se doiuent contenter de suiure l'ordonnance des Medecins qui sont leurs maistres, sans s'hazarder d'ordõner d'eux mesmes, car autrement ils pourroient estre punis par Iustice, & courir fortune de leur honneur. Qu'ils regardent les limites de leur art, & ils sçauront ce qu'ils ont à faire. Chasque artizan se doit contenir en ses bornes, & particulierement ceux qui trauaillent pour la santé & pour la vie des hommes. L'auarice & la presomption les pourroit perdre, & ne faut pas qu'ils s'excusent sur la pauureté des malades, car la charité peut estre exercée par les Medecins plus seurement que par les Apothicaires, quand il est question de purger. Par ces demonstrations les raisons obiectées demeurent resoluës. 2. *fond.*

Il reste que nous concluons que les Medecins peuuent apprendre aux Pharmaciens la connoissance des purgatifs sous les conditions proposées.

DISTINCTIO PRIMI LIBRI in intentiones, summas, & capitula.

Mesué. IN hoc autem priore libro quatuor theoremata seu proposita docere statuimus.

1. Quæ in medicamento purgante deligendo sunt obseruanda ac æstimanda: primò, propria scilicet ipsius essentia: secundò, facultas.

2. Qua ratione vis medicamenti malefica, priusquam sumatur corrigenda sit. Quod duplici fit ratione; vna quidem, admisto ei altero medicamento, & eo ipsi contrario, vel tota sua substantia seu proprietate sua, vel temperie, vel effecto, admista, inquam, proportione iusta. Altera verò ratione per quadruplicem artificis industriam. 1. coctionem. 2. lotionem. 3. infusionem. 4. trituram.

3. Quibus remediis propulsemus incommoda tria in nobis à medicamento excitari solita purgandi tempore. Primum, materias ab eo moueri, sed non vacuari. Secundum, eas vacuari quidem, sed molestè & illegitimè. Tertium, vacuari vltra quam conuenit.

4. Quibus auxiliis sanemus affectus in corpore post purgationem relictos, quales ferè sunt tredecim, singuli capitibus singulis à nobis traditi. 1. Febris. 2. Cephalalgia. 3. Vertigo. 4. Visus obtusitas. 5. Ventriculi imbecillitas. 6. Sitis. 7. Singultus. 8. Ventriculi dolor. 9. Intestinorum vlceratio. 10. Deiectio cruenta. 11. Tenesmus. 12. Corporis laxitas, & debilitas. 13. Conuulsio.

La diuision ou distinction du premier liure de Mesué, en ses Theoremes ou Canons generaux.

NOus auons faict dessein de proposer en ce premier liure quatre Theoremes generaux, qui traitteront des matieres suiuantes.

Au premier nous monstrerons deux choses qu'il faut obseruer,

uer, & considerer en l'election de chasque medicament purgatif. Sçauoir est la propre nature ou essence d'iceluy : & puis sa faculté & proprieté.

Au second nous enseignerons comment il faut corriger la mauuaise qualité des purgatifs, auant que de les mettre en vsage, & ferons voir que cela se peut faire par deux moyens. Le premier est, par addition, & mixtion de quelque autre medicament contraire, ou par sa substance, & proprieté, ou par sa temperature, ou par effect, & ce en iuste proportion. L'autre est par correction artificielle, sçauoir est par coction, lotion, infusion, & trituration.

Au troisiesme nous proposerons les remedes, qui pourront seruir pour donner ordre aux maux & aux incommoditez que peuuent causer les purgatifs au temps de leur vsage. La premiere est en esmouuant les humeurs, sans les purger, l'autre en purgeant auec peine & trauail, la 3. en euacuant excessiuement.

Au quatriesme nous declarerons comme il faut guerir les maladies, & les accidens qui peuuent arriuer, & trauailler les patiens apres la purgation, qui sont treize en nombre, sçauoir est la fieure, la douleur de teste, le vertige, ou tournement de teste, l'esbloüissement des yeux & de la veuë, la foiblesse de l'estomac ou du cœur, la soif, le sanglot, la douleur d'estomac, la dysenterie ou excretion sanieuse auec tranchées, le tenesme, la foiblesse & imbecillité de tout le corps auec lassitude, & la conuulsion.

Paraphrase sur les matieres qui sont traittées au premier liure de Mesué.

NOus iugeons de l'vtilité, & de la necessité de quelque matiere, premierement par l'ordre, secondement par le merite de la doctrine, je laisse à part la recommandation de l'Autheur. Nostre Docteur est admirable en ces deux choses : car son ordre est si bien ordonné que l'on ne peut que loüer sa methode, & sa doctrine si claire, *Rächin.*

claire,& si belle, que les Medecins & les Pharmaciens demeurent obligez à la suiure.

La premiere partie de ce liure est fort releuée,& toute philosophique, veu qu'elle ne traitte que de la nature des purgatifs & de leurs facultez : qui est l'vne des plus difficiles matieres de toute la Medecine. Et en cecy il n'est pas necessaire que les Apothiquaires s'enfoncent bien auant, c'est assez qu'ils en goustent vne superficielle connoissance.

La seconde partie de ce liure fait plus pour eux, veu que nostre Autheur traitte en icelle de la correction des purgatifs auant qu'on les mette en vsage. Nostre Docteur ordonne cette correction à cause de leur mauuaise qualité, car pour bening que soit vn medicament, tousiours a-il quelque chose de bien contraire à nostre nature. Or il monstre que telle preparation se peut faire en deux façons, sçauoir est par meslange d'vn autre medicament contraire, ou selon sa substance, ou selon ses proprietez,comme nous ferons voir par exemples en son lieu : ou bien par les quatre moyens que les Pharmaciens prattiquent ordinairement, qui sont la lotion, la coction, l'infusion, & la trituration. Tout ce second Theoreme est pharmaceutique. Le troisiesme est medecinal, veu que nostre Docteur monstre les moyens de remedier aux inconueniens & aux incommoditez qui peuuent arriuer durant l'vsage des purgatifs. Car quelquefois ils esmeuuent & ne purgent pas : ce qui peut esueiller de fascheux accidens. Autrefois ils purgent auec peine & trauail, & c'est lors que les patiens souffrent beaucoup. En troisiesme lieu ils purgent excessiuement, & c'est alors que les Medecins doiuent estre en apprehension, veu que les foiblesses,

foiblesses, les conuulsions, & le flux de sang peuuent arriuer. Le quatriesme Theoreme appartient encores aux Medecins, veu que nostre autheur propose les accidens qui peuuent suiure vne purgation vicieuse, comme la fieure, le mal d'estomac, & les autres. Ie sçay bien que l'on pourroit dire que outre ceux que Mesué presente, il en peut arriuer d'autres, comme vomissement, & semblables: mais c'est assez qu'il traitte des plus communs & des plus ordinaires.

Ie voy bien que l'on me blasmera d'auoir mis ces matieres en langue vulgaire en faueur des Pharmaciens, veu que quasi tout ce que Mesué traitte en ce premier liure est du gibbier des Medecins. Ie l'aduoüe, mais cela n'empesche pas que les Apothicaires n'en puissent auoir la connoissance, en deferant aux Medecins ce qu'ils leur doiuent comme à leurs superieurs. Nous deuons considerer que les Apothicaires ne sont pas tousiours assistez des Medecins aux villes & aux champs: voyla pourquoy il semble necessaire qu'ils sçachent quelques petits remedes pour secourir les patiens, lors que les medicamens qu'ils leur ont baillé par ordonnance, les trauaillent, ou durant, ou apres la purgation. Mais venons au texte de nostre Autheur.

MESVAE VS.

PRima intentio ponit conditiones & electiones, & posse medicinarum solutionem facientium, & continet duo capitula.

LE premier Theoreme traitte des conditions, qui se rapportent à l'election, & aux puissances ou facultez des medicamens purgatifs, & se en deux Chapitres.

Paraphrase sur le tiltre du premier Theoreme.

MEsué en ce premier Theoreme philosophe doctement sur la connoissance, & sur l'election des purgatifs. Et d'autant que cette matiere est fort haute & difficile, il tasche de la rendre aisée & familiere par la facilité de sa methode. Il diuise ce premier Theoreme en deux chapitres generaux. Au premier il dispute sur tout ce qui regarde la nature des simples purgatifs, entant que cela peut seruir à l'election d'iceux. Au second il considere ce qui est de leurs facultez, & proprietez pour mesme fin. Voyons presentement ce qu'il en propose.

DE ELECTIONE MEDICINArum, quæ fit per comprehensionem iudiciorum earum secundùm esse proprium.

CAPVT I.

MEdicamentum est purgatorium, non à temperamento, neque vt contrarium agens in contrarium, quatenus contrarium: neque vt simile trahens & euellens alterum, aut vt contrarium: neque vt leue sursum, graue deorsum, agitans purgandam materiam: sed quia talem cœlitus est sortitum facultatem. Omnis enim res, vt à Philosophis dicitur, facultate duplici est dotata & prædita; vna quidem elementari, qua calefacit, refrigerat, humectat, siccat, non autem purgat: altera verò cœlesti, hacque vel communi, vel sibi propria, & temperiem illam dirigente, & qua hoc medicamentum est purgatorium, illud hanc, vel illam vacuationem prouocat, aliud aliam, atque aliam habet virtutem. Quæ omnia potest medicamentum à cœlesti virtute ad temperaturam accedente. Rebus enim omnibus natura

(vt

(vt inquit Plato) proprietates quasdam indidit, quibus hæ ipsæ quod sibi est proprium agunt, idque pro formæ natura & motione insita, cùm nullius rei actio propria esse possit vlla, nisi quam forma ipsa excitat & dirigit. Hoc autem demonstrare, Medici non est, sed Philosophi, altiora speculantis. Absurdum igitur fuerit existimare, à simili trahi simile: absurdius à contrario: contraria enim mutuò se expellunt, non attrahunt.

DE L'ELECTION DES MEDICAMENS purgatifs, qui se fait par la connoissance de leur nature & de leur estre.

CHAPITRE I.

LE medicament purgatif n'est pas tel à raison de son temperament, ou de quelque contrarieté auec les humeurs, ou de quelque similitude qui puisse estre cause de l'attraction; moins encores comme leger ou pesant, en esmouuant les matieres par haut ou par bas: mais seulement à raison d'vne secrette faculté celeste qui ne nous est connue, que par les effects. Les Philosophes reconnoissent en toutes choses deux differences de facultez: la premiere est des elementaires, par le moyen desquelles elles eschauffent, refroidissent, humectent ou desseichent: l'autre est des celestes, qui sont ou communes, ou propres, comme la vertu purgatiue; car encores que commune, elle se treuue differente des particuliers medicamens, veu que les vns purgent d'vne façon, & les autres d'vne autre. Et ce à raison de la faculté celeste qui domine sur le temperament: & c'est pourquoy Platon a dit, que la nature a donné certaines proprietez aux choses par le moyen desquelles elles font ce qui est de leur puissance, & ce par la vertu de la forme, qui est la cause principale de toutes les actions des corps mixtes, suiuant ce qu'en disent les Philosophes speculatifs, ausquels ie m'en remettray, veu que ce n'est pas de la consideration sensible des Medecins: Donc nous ne croyons pas que les purgatifs attirent les humeurs, comme

Paraphraſe ſur l'entrée du 1. *Chapitre.*

APres auoir expliqué la nature, les differences, & les facultez des medicamens en general,& monſtré en particulier le deſſein de noſtre Docteur en ce premier Theoreme, il eſt temps que nous commencions à eſclaircir la doctrine qu'il propoſe à l'entrée de ce premier Chapitre.Or ſa principale intention ne tend qu'à faire connoiſtre le principe formel, ou la cauſe efficiente de la faculté purgatiue des medicamens,non pas de tous, comme ſont les diuretiques, ſudorifiques, & autres; mais ſeulement de ceux qui purgent par attraction, & par election d'humeurs, comme nous voyons au rhubarbe pour la bile; à l'agaric pour la pituite; au ſené pour le phlegme & la melancholie, & ainſi des autres.

Premierement il recherche par vne belle demonſtration le principe de la faculté purgatiue,comme s'il diſoit:Les medicamens ne peuuent eſtre purgatifs que par quatre cauſes, c'eſt aſçauoir, ou par le moyen de la temperature, ou à raiſon de quelque contrarieté ou ſimilitude, ou à cauſe de leur peſanteur ou legereté, ou par le moyen de quelque forme ſpecifique celeſte. Il pourroit encores adiouſter les qualitez ſecondes, & troiſieſmes, comme ſont amertume, tenuité, acrimonie, & mauuaiſe odeur, veu que quelques vns les reconnoiſſent pour cauſes de la purgation par irritation. Or eſt-il qu'aucune de ces premieres cauſes ne peut pas produi-

re

re l'effect de la purgation, comme il se peut verifier. Car en premier lieu, la chaleur ou la temperature ne peuuent pas, d'autant que tous medicamens purgatifs seroient chauds; & qu'au contraire aussi les chauds seroient purgatifs, ce qui est contre l'experience. Ce n'est pas pourtant que la chaleur ne serue à la purgation, comme nous ferons voir en son lieu.

Secondement, ce n'est par la contrarieté qui peut estre entre les medicamens, & les humeurs, car de cette façon il n'y auroit pas d'attraction, d'autant qu'ils s'entrechasseroient l'vn l'autre. Encores moins par similitude, car ainsi les humeurs pourroient aussi bien attirer que les medicamens. Et puis nous voyons que la colochynte, qui est amere, chaude, & acre, attire la pituite qui est froide & douce. En quatriesme lieu, ce n'est par la pesanteur ou legereté, car cela n'appartient qu'au mouuemẽt local des corps inanimez. Nous voyons que les medicamens legers attirent des humeurs pesantes, & au contraire. Finalement ce n'est pas aussi par l'acrimonie, ou tenuité, ou amertume, veu qu'il y a vne infinité de medicamens de ces qualitez qui ne purgent pas.

Reste donc de conclure auec Mesué, que c'est par le moyen d'vne forme celeste que les medicamens attirent & purgent les humeurs. Et voyla comment la demonstration de Mesué peut estre esclaircie. Maintenant pour mieux entendre ce qui est du naturel des medicamens, & de la faculté purgatiue, & de ses effects, il nous faut vn peu estendre sur l'histoire des medicamens purgatifs, & sur leur puissance.

Des medicamens purgatifs.

LEs medicamens sont appellez purgatifs à raison de l'euacuation qui suit leur operation, apres que l'on les a fait prendre, ou que l'on les a appliquez aux patiens. Ce n'est pas pourtant que la purgation soit le vray effect du medicament, car à proprement parler, iceluy ne fait qu'attirer les humeurs, & par apres nature les purge par l'ayde de la vertu expultrice; si bien que, puis que les Medecins definissent purgation par vne euacuation des humeurs qui pechent en nos corps, il s'ensuit que c'est vn effect de la nature plustost que du medicament. Et de faict, elle nous monstre sa puissance en ce cas, lors qu'elle purge aux flux de ventre naturels & critiques, sans medicament. Neantmoins nous donnons aux medicamens ce tiltre de purgatifs, à cause de la purgation sensible & apparente qui suit leur attraction. Or pour oster toute ambiguité, nous noterons icy qu'en ce discours nous ne parlons pas, ou des diuretiques, ou des sudorifiques, ou des autres qui peuuent purger par remollition ou par lubricité, mais seulement des vrais purgatifs qui operent par election & par attraction. Il est question maintenant pour esclaircir l'opinion de nostre Mesué, que nous recherchions auec luy le vray principe de la faculté purgatiue aux medicamens, & que nous sçachions de quelle façon ils operent en nos corps, sçauoir si c'est par expulsion, ou par attraction, ou par autre voye.

A sçauoir si les medicamens purgatifs agissent par expulsion, ou par attraction, ou par autre voye.

Nous

NOus auons deux choſes à rechercher & reſoudre, pour rendre la connoiſſance des purgatifs plus facile. La premiere eſt, comme ſe fait la purgation : l'autre, quel en eſt le principe. Or auant que de rechercher la cauſe, & le principe de la faculté purgatiue des medicamens, il faut ſçauoir comme ſe fait leur action dans nos corps, ſçauoir ſi c'eſt par expulſion, ou par attraction, ou par vne libre & comme volontaire deſcharge des humeurs vers les medicamens ; ou par generation d'humeurs, comme quelques vns ont voulu. Sur ceſte queſtion il y a quatre opinions differentes. La premiere eſt de ceux qui penſent que la purgation ſe doit faire par expulſion des humeurs. La raiſon eſt, d'autant que les medicamens les chaſſent hors du corps, & que c'eſt le propre des contraires de s'entrechaſſer les vns les autres, & non pas de s'attirer ou s'entr'engendrer. Et de faict ſelon Gal. il y a des medicamens leſquels appliquez ſur le ventre, purgent, ou meſmes aux pieds, ce qui ne peut pas arriuer par autre voye que par expulſion. Outre ce ils diſent que puiſque les antidotes agiſſent contre les venins par contrarieté & par expulſion, les medicamens peuuent bien produire vn ſemblable effect contre les humeurs. Toutesfois cette opinion, ny ſes raiſons ne me ſemblent pas receuables. Car ſi les medicamens purgatifs agiſſoient par expulſion, ils chaſſeroient les humeurs de l'eſtomac au foye, du foye par les veines à l'habitude, ſi bien que la purgation ſe feroit pluſtoſt par la peau, *per ſudores*, que par le ventre, & par la circonference pluſtoſt que par le centre, & faudroit appliquer les purgatifs au dehors, afin que l'effect ſe fiſt au dedans, ce qui eſt contre l'experience

perience. Et puis nous voyons qu'apres la prinse des medicamens, l'attraction des humeurs se fait dans quelques heures en l'estomac, ou aux boyaux qui en estoient vuides auparauant. Et quant aux raisons proposées, elles sont foibles. Car premierement ce ne sont pas les medicamens qui (comme nous auons dit cy-dessus) chassent les humeurs; mais c'est la nature, & eux ne font qu'attirer. Et quant à ceux qui purgent appliquez exterieurement, c'est en esmouuant les humeurs, ou en les attirant, bien est vray que la nature les chasse tousiours aux voyes ordinaires. Pour le regard des venins, ils agissent comme contraires, mais cette contrarieté ne se treuue pas entre les medicamens & les humeurs: Donc nous pouuons dire, que la purgation ne se fait pas par expulsion, contre cette premiere opinion.

La seconde est de ceux qui pensent que les medicamens purgatifs engendrent les humeurs, sans les attirer ou chasser. Leur raison est, que si on les baille souuent & aux sains, & aux malades, l'on void tousiours vne euacuation d'humeurs: or icelles ne pouuoient pas estre dans les corps sains; de là ils concluent leur generation. Et mesmes aucuns ont estimé que lors que le medicament ne trouue pas son humeur pour l'attirer, il se conuertit en sa substance. Toutesfois cette opinion n'est pas receuable, car les medicamens font tousiours leur operation, & ce auec election, & non pas confusement. Les corps sains ont tousiours quelque lye d'humeurs, & lors qu'il n'y en a pas de mauuaises, les bonnes en patissent; ce que nous voyons aux superpurgations qui emportent le bon apres le mauuais. Pour le regard dú changement des medica-

mens

mens enuers les humeurs,cela m'eſt vn peu ſuſpect, car la colochynte ne ſe ſçauroit tourner en pituite; pour la bile ie le croirois,particulierement du rhubarbe; car ces medicamens qui ſont chauds,amers, & acres, peuuent augmenter la bile en eſchauffant le ſang,& le rendant bilieux.

La troiſieſme opinion eſt de ceux qui veulent que les humeurs aillent d'elles meſmes vers les medicamens,tout de meſme que le fer va vers l'ayman ſans eſtre attiré : mais il ſe trompent,car l'ayman attire le fer. Et puis comment eſt-ce que les humeurs qui ſont peſantes,eſtans aux pieds, ou aux extremitez, s'en iroyent de leur mouuement vers le ventre ? Outre ce, apres auoir prins du rhubarbe qui purge la bile, il faudroit que toute la bile qui ſeroit en ce corps s'en allaſt tout à vne fois vers le rhubarbe, ſans qu'il fuſt beſoin de reïterer la purgation.Ie voy bien que l'on me dira que la proportion n'y eſtant pas, la purgation ne peut pas eſtre entiere,& que le fer qui eſt peſant monte vers l'ayman. Mais laiſſant mes premieres raiſons, ie diray qu'vn meſme medicament purge pluſieurs humeurs differentes,& fait de contraires effects,comme le rhubarbe. D'ailleurs ie voudrois que l'on me diſt, à quelle fin, & pour quelle occaſion les humeurs iront vers les medicamens.

Il reſte donc que nous venions à la quatrieſme opinion, qui eſt la plus certaine, ſçauoir eſt que l'action des medicamens purgatifs ſe fait par attraction. C'eſt l'aduis d'Hippocrate, de Galien, & de tous nos Docteurs. Et de faict nous le voyons par l'experience;car ſelon le medicament que nous ordonnons,nous voyons l'operation de l'humeur que nous demandons. Ie ſçay bien qu'aucuns diſputent

au contraire, mais ie veus produire leurs raisons, pour faire connoistre leur foiblesse.

La premiere est; Tout ce qui attire, c'est pour iouyr de la chose attirée, car c'est sa fin & son intention, voila comme nos parties attirent le sang pour leur nourriture, & les plantes leurs sucs de la terre. Or est-il que les medicamens ne peuuent receuoir aucun plaisir ny aucune iouyssance des humeurs, comme les plantes & les parties font de leur nourriture: Donc ils n'agissent pas par attraction. Apres ils disent; Ce qui attire doit retenir la chose attirée, car c'est sa fin où il tend. Or est-il que le medicament quelquefois se rend par vomissement, & neantmoins la purgation suit: outre ce la retention n'y est pas, veu que l'euacuation suit: Donc ce n'est pas par attraction. La troisiesme est, que les choses qui agissent par attraction doiuent agir par attouchement. Or est-il que les medicamens ne touchent pas les humeurs, car quelquefois, par exemple, les pilules seront dans l'estomac, & les humeurs seront aux extremitez, & neantmoins la purgation se fait: Donc il n'y a pas d'attraction.

Voyla les principales raisons que l'on peut obiecter contre la derniere opinion. Toutesfois si on les regarde de prez, elles sont foibles: car les deux premieres sont bien veritables en ce qui est de la nourriture, mais non pas en ce qui est de la purgation; les plantes & les parties viuantes attirent pour iouyr, & pour retenir leur nourriture, mais c'est vne autre action aux medicamens. Et puis que sçait-on s'il y a quelque plaisir? mais quoy que ce soit, les choses inanimées & qui sont sans vie, n'ont pas ces considerations en l'attraction. Et pour le

regard

regard de la troisiesme raison, nous disons que les medicamens attirent par attouchement, sçauoir est par effumation, car leurs vapeurs s'estendent par les parties du corps, apres qu'ils ont esté esueillez par nostre chaleur naturelle. Si bien que par cette irradiation vaporeuse, l'attraction des humeurs se fait.

Et voyla comment nous pouuons conclure que l'action des medicamens purgatifs se fait par attraction, & non pas par les autres voyes.

Venons maintenant à la cause de cette attraction.

A sçauoir si l'action, ou l'attraction des medicamens purgatifs depend de la chaleur, ou de la temperature, ou de l'acrimonie, amertume, & tenuité, ou de la similitude & conuenance, ou de la contrarieté, ou de quelque principe formel.

CE n'est pas assez de sçauoir comme se fait l'action des medicamens purgatifs, il faut passer outre, & rechercher le principe de cette action, car autrement nostre connoissance seroit imparfaite. Nostre Mesué a desia prononcé sa sentence: mais il y faut regarder de plus prez pour la bien entendre. Or sur la question proposée il y a plusieurs opinions differentes. La premiere est de ceux qui rapportent l'action des medicamens à la chaleur d'iceux, laquelle ils croyent estre la seule cause de l'attraction, & pour témoignage de cela, ils alleguent que le Soleil attire les vapeurs des eaux & de la terre par sa chaleur, & que les medicamens chauds, appliquez exterieurement, attirent, comme l'on void de l'iberis à la sciatique, la graine de

mouſtarde, &c. Mais ceux-cy ſe trompent en leur opinion, car ſi les medicamens purgatifs eſtoyent tels par leur chaleur, tous ceux qui ſont chauds purgeroyent, comme le poiure, le giroffle, la canelle, &c. Or l'experience eſt contraire. Ce n'eſt pas pourtant que la chaleur ne ſoit vne des cauſes de l'attraction, comme nous voyons à ce qui a eſté obiecté, & que meſme elle ne ſerue à la purgation: mais non pas que ce ſoit le principal principe, ains ſeulement ſon inſtrument, comme nous auons deſ-ja dit, & comme nous ferons voir: car la chaleur peut bien eſtre cauſe d'attraction, c'eſt à dire, adiuuante; mais non pas de l'election des humeurs.

La ſeconde opinion eſt, de ceux qui reconnoiſſent la chaleur par trop foible; mais ils luy baillent le temperament pour principe. Toutesfois, puis que la chaleur eſt la principale qualité des temperamens, c'eſt touſiours la meſme choſe; car il n'eſt pas ſuffiſant pour produire vn tel effect que l'attraction electiue des humeurs, ſuyuant ce qui a eſté propoſé en la demonſtration de Meſué.

La troiſieſme opinion eſt, des autres qui recourent aux ſecondes qualitez des medicamens, pluſtoſt qu'aux premieres, diſans que c'eſt l'acrimonie, l'amertume & la tenuité de ſubſtance, qui eſt la cauſe de la purgation, ce qu'ils preuuent par la colochynte, par l'aloë, l'epithyme. Mais ceux-cy ſe trompent grandement, car le poiure, la canelle, la mouſtarde, le girofle, ſont extremement acres, & tenuës: le fiel fort amer, l'opium amer: & vne infinité d'autres, & neantmoins ils ne purgent pas. Car encores que la colochynte ait ces qualitez, elles ne ſont pas la cauſe de la purgation, mais ſeulement accidens naturels. Et puis il

y à des medicamens comme insipides qui purgent fort.

La quatriesme opinion, est d'aucuns qui accusent l'imagination, & l'odeur des medicamens, veu qu'aucuns se purgent par apprehension, & par l'odeur des medecines. Toutesfois ils se trompent, car cela n'arriue que rarement, & lors qu'il aduient, l'odeur & l'apprehension par perturbation d'humeurs peuuent procurer quelque euacuation: mais ce n'est pas la cause de l'attraction electiue, sur laquelle nous disputons.

La cinquiesme opinion est, d'aucuns qui reconnoissent vne similitude & conuenance apparente & sensible, elementaire, entre les medicamens, & les humeurs, tant en la substance qu'aux qualitez. Et voila comment ils pensent que le carthamus blanc attire la pituite, l'agaric aussi, le rhubarbe la bile, qui est iaune, le mechoacam qui est insipide, attire les serositez salées, &c. Toutesfois ils se trompent, suyuant ce que nous auons dit cy-dessus par l'opinion de Mesué: car l'agaric leger & friable, attire la pituite pesante & gluante: la colochynte aussi, qui n'est pas semblable ny en substance, ny en qualitez auec la pituite, l'attire.

La sixiesme opinion est contraire à cette-cy, de ceux qui reconnoissent la contrarieté: mais il n'y a pas d'apparence, car les medicamens & les humeurs s'entrechasseroient, & ne s'attireroient pas par election, comme nous voyons.

Voyla pour ce qui est des opinions qui sont fondées sur des qualitez & vertus elementaires, & apparentes. Maintenant il faut produire les opinions de ceux qui recourent aux causes occultes. Or de ceux-cy les vns reconnoissent la similitude occul-

te, comme celle de l'ayman & du fer. Ie ſçay bien qu'aucuns ne la veulent pas, veu que l'on ne void pas arriuer aucune violence entre choſes ſemblables, comme l'on experimente aux purgations entre les medicamens & les humeurs. Mais il faut reſpondre que cela ne prouient pas des humeurs, ny des medicamens, mais bien de la nature & des corps, lors qu'ils ſont attacquez par les mauuaiſes qualitez, ou par quelqu'autre excez. Ce n'eſt pas pourtant que nous reconnoiſſions la ſimilitude de ſubſtance pour principe de telle attraction, mais bien pour vn inſtrument. Les autres ont recours à la forme celeſte des medicamens, comme noſtre Docteur Meſué. Et c'eſt dequoy il faut traitter preſentement.

De la forme celeſte des medicamens, & de ſes proprietez occultes.

L'On me pourroit icy taxer de ce que ie traitte cette matiere aux Pharmaciens, veu que Meſué ne veut pas meſme que les Medecins s'en meſlent, quand il dit; *formarum naturam demonſtrare, Medici non eſt, ſed Philoſophi, altiora ſpeculantis.* Mais il me ſemble que Meſué a tort pour ce qui eſt des Medecins, veu qu'ils sõt Philoſophes, & qu'ils doiuent ſçauoir la parfaite intelligence des choſes qui ſont de leur connoiſſance, comme il eſt notoire és medicamens. Pour les Pharmaciens, ie confeſſe à la verité que cette matiere eſt trop haute pour eux: mais puis que Meſué meſme parle des formes celeſtes des medicamens, encores faut-il rechercher & propoſer que c'eſt, & comment elles ſont les principes de l'attraction de humeurs aux medicamens purgatifs. Neantmoins ie le feray ſans

m'en

m'enfoncer trop auant en cette matiere, car ie tascheray de la rendre facile & sensible. Premierement donc il faut sçauoir que la forme des medicamens purgatis c'est celle qui leur donne l'estre, & qui est le principe de leurs actions. Or il y a plusieurs differences de formes aux medicamens. Par exemple, l'ame vegetatiue est la forme des plantes purgatiues, & des autres qui ne le sont pas; mais ce n'est qu'entãt qu'elles viuent, car elle n'est pas le principe de la faculté purgatiue, encores qu'icelle paroisse aux plantes viuantes, veu que sa puissance ne s'estend qu'à la nourriture, accroissement & generation. Apres il y a la forme de la mixtion, qui est le temperament, mais ce n'est qu'vne forme accidentaire, & non pas substantielle. Outre ce il y a la forme naturelle des medicamens, qui demeure en iceux apres la separation de la viuante: & c'est celle qui est le principe de la faculté purgatiue. C'est à vrayement parler ce que dit Mesué, lors qu'il nous apprend qu'il faut considerer deux actions aux medicamẽs purgatifs, & deux causes. Les vnes (dit-il) sont communes, & les autres propres. Les communes sont ainsi dites, parce qu'elles conuiennent à toute sorte de drogues, comme d'eschauffer, de sentir bon ou mauuais. Celles-cy sont elementaires, & n'ont pour causes & pour principes que la matiere & les qualitez des elemens. Les propres sont particulieres, comme la purgation & l'attraction des laxatifs, & celles-cy ont vn principe propre, qui est la forme de chasque medicament, auec sa proprieté occulte. Or bien que l'attraction electiue des medicamens ne reconnoisse que la forme pour cause principale, selon Mesué, si est-ce qu'il faut reconnoistre qu'el-

le ſe ſert des qualitez elementaires, premieres, ſecondes,& troiſieſmes, comme auſſi de la ſimilitude occulte qui peut eſtre entre les medicamens & les humeurs ; voire nous pouuons aſſeurer que la forme des purgatifs ne pourroit pas bien faire ſon attraction, ſi elle n'eſtoit ſecourue & comme ſecondée d'icelles. Car par exemple, la chaleur en dilatant, & en attirant ſert, le temperament auſſi, la matiere auſſi, outre ce les qualitez ſecondes & la ſimilitude, ſuiuant ce qui a eſté dit cy-deſſus : bien eſt vray que ce n'eſt qu'en ſeconde action, & en aydant. Car à vrayement parler noſtre Meſué aſſeure auec les Philoſophes que, *omnis actio eſt à forma*, les formes ſont les vrays principes de toutes les actions.

Maintenant il faut ſçauoir d'où viennent les formes des medicamens. Meſué dit qu'elles ſont celeſtes : nous ſommes obligez de ſouſtenir ſon opinion, & d'aſſeurer que l'origine des formes, c'eſt la nature vniuerſelle, & les Cieux qui conſeruent par influences & par propagations les creatures particulieres. La raiſon de cette origine, c'eſt que les elemens ne ſont pas aſſez puiſſans pour les pouuoir donner, ny meſmes les proprietez occultes, veu que rien ne peut agir par deſſus ſa force naturelle: ce n'eſt pas pourtant que nous ne reconnoiſſions vn grand pouuoir des elemens, mais il eſt reiglé & arreſté iuſqu'à vn certain degré. Ie ne me veux pas icy enfoncer d'auantage ſur cette recherche, d'autant qu'elle ſeroit hors de propos. C'eſt aſtheure le temps de diſputer, ſçauoir ſi c'eſt la forme des purgatifs qui ſoit la cauſe de l'attraction, ou bien quelque autre principe elementaire.

A ſçauoir

A sçauoir si l'attraction des humeurs depend de la forme celeste des medicamens.

CEtte question est des plus releuées de la Medecine & des plus difficiles : mon intention n'est pas pourtant de m'enfoncer trop auant en l'explication d'icelle. Ie me contenteray de la traitter superficielement, & d'en esclaircir l'intelligence. Ceux qui ne veulent pas reconnoistre les formes celestes pour causes de l'attraction, se pourront seruir des raisons suiuantes. *1. opin.*

Si la forme des purgatifs estoit la cause de l'attraction des humeurs, icelle absante & corrompue, l'attraction ne se pourroit pas faire, comme il est notoire. Or est-il que par les preparations de la Pharmacie les formes se perdent, sçauoir est par la trituration, par l'infusion, par la coction, & par les extractions, & neantmoins la faculté purgatiue fait son effect : Donc la forme n'en est pas le principe. *1. raison.*

Si par exemple, la forme du rhubarbe estoit la cause de l'attraction & de la purgation, toutes les parties de la plante se ressentiroient de cette vertu, veu que la forme doit estre vniuerselle, si bien que les fueilles, la semẽce, & les fleurs purgeroient, comme la racine. Or est-il que l'expetience est contraire, d'autant qu'il n'y a que la racine qui ait la faculté de purger, encores n'est-ce qu'en sa substance aërée : Donc la forme du rhubarbe ne sera pas le principe de l'attraction. *2. raison.*

La forme d'vn corps inanimé ne peut pas estre principe de contraires actions, sçauoir est d'attirer & de repousser, de purger & de restreindre. Or est-il que la racine du rhubarbe fait ces deux effects: *3. raison.*

Donc ce n'est pas par le moyen de sa forme.

4. raison. Si la forme celeste des medicamens estoit le principe de l'attraction, icelle demeurant, sa vertu se conserueroit tousiours auec elle. Or est-il que nous voyons par experience que la verru purgatiue se perd au rhubarbe, aux roses, & aux autres par la dissipation de la substance aërée, encores que la forme demeure ; Donc, &c.

5. rais. Le laict de la cheure qui a mangé du tithymale purge, le laict d'vne femme qui a prins vn medicament purge l'enfant : & neantmois la forme d'iceux ne passe point iusqu'au laict, ce n'est que la faculté materielle : Donc ce n'est pas cette forme celeste.

2. opin. Nous autres au contraire tenons auec Mesué que le principe efficient de l'attraction aux medicamens ne peut estre que la forme celeste, suiuant ce qui a esté remonstré cy-dessus. Or afin que la verité de cette opinion paroisse, nous proposerons le fondement suiuant.

1. fond. Les formes celestes des medicamens, encores que telles de leur origine, neantmoins estans attachées aux mixtes, sont obligées de suiure la condition & la disposition des matieres ; si bien qu'elles reçoiuent intension & remission, d'autant qu'elles se rendent comme materieles en l'vnion des corps. Et voyla pourquoy aucuns ont voulu soustenir qu'elles estoient bien celestes de nature, mais elementaires d'office, entant qu'elles s'accommodent ; non seulement auec la matiere des elemens, mais aussi auec leurs qualitez, & s'en seruent pour leurs actions : mesmes aucuns les appellent plustost proprietez celestes que formes. Cela estant suppose, il faut respondre aux obiections contraires.

A la

A la 1. Ie respons que la forme celeste des purgatifs ne se perd pas par la preparation des medicamens, ains se conserue auec ses proprietez, & demeure tousiours imprimée en la matiere & substance d'iceux; le effects nous en rendent les témoignages.

A la 2. Ie dis que les proprietez des formes celestes ne sont pas tousiours diffuses par toutes les parties de leur sujet, comme nous voyons aux plantes: par exemple, la racine de la rhubarbe est doüée de la faculté purgatiue en sa substance aërée, & non pas en la terrestre, ny aux autres parties. Or il faut noter que nous ne parlons pas icy de l'ame vegetatiue de la rhubarbe, qui est sa forme vniuerselle, mais de la celeste.

A la 3. Ie respons que cette contrarieté d'actions ne depend pas de la forme celeste simplement, mais de la differente substance qui se void en la racine de la rhubarbe, l'aërée purge, & la terrestre restreint.

A la 4. Ie respons que c'est par accident, lors que la substance aërée qui sert de fondement à la vertu purgatiue, s'exhale, & non pas par le vice des formes.

A la 5. Ie dis que la faculté purgatrice se transfere virtuelement & materielement au laict des femmes, & des chevres.

Donc nous pouuons conclure, que la forme celeste des purgatifs, est le principe interne de l'attraction des humeurs.

MESVAEVS.

MEdicamentum præterea humores purgat, sed natura eius actionem inchoante, limitante, dirigente. Nam ipsa humorum vacuatio naturæ est opus, sed per

per medicamentum ipsius naturæ artificis instrumentum. Natura enim (vt ait Hippocrates) morbos curat, non Medicus : Medici verò munus præcipuum est , naturæ Instrumenta suppeditare.

LE medicament purge les humeurs , mais c'est auec l'assistance & la direction de la nature. Le medicament ne luy sert que d'instrument , la nature en est l'artizan. L'euacuation des humeurs à veritablement parler est son action & son œuure. C'est la nature (comme dit Hippocrate) qui guarit les maladies , & non pas le Medecin , l'office duquel est seulement de luy fournir les remedes pour instrumens de la gueriſon.

Paraphrase sur le texte de Mesué.

NOus auons disputé cy-dessus non seulemẽt sur l'action des medicamens purgatifs; mais aussi sur le principe formel d'icelle : maintenant il faut parler d'vn autre principe qui anime la vertu & la faculté des purgatifs , c'est la nature qui esueille les forces dormantes des medicamens, qui commence , continue , & parfait leurs operations , comme dit Mesué. Les medicamens ne sont que les instrumens de la nature , c'est elle qui guarit les maladies , & non pas le Medecin : bien est vray que c'est à luy de luy mettre & bailler les armes à la main , c'est à dire , les medicamens pour se defendre. Icy nous auons deux poincts à expliquer sur ce texte de Mesué. Le premier est , comment est-ce que les medicamens purgatifs sont les iustrumens de la nature. L'autre , comment est-ce que la nature guarit les maladies , estant aydée des medicamens.

Pour le premier, nous auons à considerer qu'en la purgation il faut considerer deux choses, sçauoir

est

est, la nature, & le medicament. La nature est le premier principe, car elle esueille par sa chaleur la faculté du medicament, qui n'estoit qu'en puissance, si bien que par apres elle s'en sert comme d'vn secõd, c'est à dire, d'vn instrument contre ses ennemis, qui sõt les mauuaises humeurs; car la vertu du medicament apres auoir esté actuée & mise en acte, elle fait attraction des humeurs, & puis la nature s'en descharge par sa vertu expultrice; & voila comment les medicamens sont les instrumens d'icelle.

Quant au second poinct, Mesué dit par l'authorité d'Hippocrate, que la nature guarit les maladies, & non pas le Medecin : bien est vray que c'est au Medecin de luy donner des remedes & des instrumens pour s'en seruir contre les maladies. Cette maxime doit estre entendue auec moderation, car de la proposer cruement, elle seroit fausse. L'experience nous fait voir des maladies, en la curation desquelles le Medecin peut tout, & la nature ne peut rien, comme en la luxation : & puis il y a des maladies que la nature mesme engendre, comme les vers, la pierre, par disposition des matieres, sans intention toutesfois de se nuire à elle-mesme. Mais l'on peut dire que la nature guarit les maladies, comme cause principale ; & la Medecine comme cause instrumentaire communément. Il est bien vray qu'en certains cas le Medecin peut plus que la nature, comme il a esté dit. Or quand la nature guarit, elle se sert de ses forces naturelles, qui sont sa chaleur, & ses esprits, & des remedes qui luy aydent, soit en la fortifiant, comme sont les roboratifs; soit en la deschargeant des mauuaises humeurs, comme sont les purgatifs. Et voila comment la nature est le principal agent, le Medecin

&

& les medicamens instrumentaires. Mais encores pour esclaircir ce poinct, il faut deduire cette question.

A sçauoir si les purgatifs peuuent seruir d'instrument à la nature.

CEtte difficulté n'est pas des plus aisées à resoudre. Il semble que nostre Mesué se trompe en son opinion, d'autant qu'il y a plusieurs raisons qui semblent faire contre luy, & particulierement les suiuantes.

1. *raif.* Ce qui est contraire à la nature, & qui l'altere par son action & par ses effects, ne peut pas estre dit instrument d'icelle en la guarison des maladies. Or est-il que les medicamens purgatifs alterent la nature par droit de contrarieté. C'est donc mal à propos que Mesué estime qu'ils sont instrumens de la nature.

2. *raison.* L'instrument depend de la disposition de la cause efficiente, comme il est notoire, car les artizans se seruent des instrumens à leur volonté. Or est-il que la nature n'est pas maistresse des purgatifs, veu qu'ils font leur effect, & attirent les humeurs sans son assistance: Donc, &c.

3. *raison.* Les principes, & les causes doiuent auoir plus de force & de puissance que les instrumens. Or est-il que les purgatifs affoiblissent la nature, l'abbatent, & causent plusieurs facheux accidens, qui luy portent preiudice, à la santé, & à la vie: Donc il ne les faut pas appeller instrumens de nature.

Nous autres au contraire, nonobstant ces raisons, estimons que nostre Docteur reconnoit les purgatifs pour bons & vtiles instrumens de la nature. Ce n'est pas qu'elle s'en serue auec raison, &

disposition libre, mais accidentairement par la descharge des mauuaises humeurs qui suit leur action, qui est l'attraction d'icelles.

Et quant aux obiections proposées, à la premiere ie respons, qu'à la verité la nature souffre bien quelque alteration de l'action des medicamens, mais le soulagement qu'elle reçoit par la descharge des humeurs peccantes & corrompues, est plus considerable que l'alteration que le medicament cause.

A la 2. Ie dis que la nature esueille la faculté purgatiue, laquelle attire apres les humeurs, & puis elle les chasse par le moyen de la vertu expultrice, si bien que c'est la nature qui commence & finit l'action.

A la 3. Ie respons que la nature doit demeurer tousiours la maistresse aux purgations douces & vtiles; que si elles se rendent vicieuses par la quantité ou qualité des medicamens, la nature souffre & endure, & ce n'est pas de celle-cy que nous parlons.

Donc les purgatifs se peuuent dire instrumens de nature.

MESVAEVS.

VÆ si opus naturæ, aut quantitate, aut qualitate malefica vincunt, immoderatiùs agunt magno naturæ incommodo. Quantitate verò si plus quàm natura exigit vincant, noxam multitudinis inuehunt; si autem qualitate malefica, non multitudinis modò noxam, sed aliam quoque atque aliam excitant. Quapropter tua interest, medicamenta malefica à salubribus discernere. Sunt autem malefica quædam toto genere, quorum virtus effrænis omnibus est cognita, vt thymelæa, latyris, euphorbium. Alia specie tantùm, vel accidente maligna, eaque in multis generibus, vt turbith nigrum, agaricus niger

niger & durus, colochyntis vnica in planta sua, scammonium Sceniticum, à quibus ambobus abstine, nisi si quando in magnis affectibus est (his priùs omni ratione correctis) vtendum, idque cum formidine & præmeditatione. Morbis enim quibusdam venena sunt salubria, vt vipera elephantiasi, malefica tamen vi eius modis omnibus, vel saltem quibus nobis licet, fracta, vt dicemus lib. 2.

QVe si les medicamens surmontent la nature, & qu'ils l'offensent ou par leur quantité, ou par quelque qualité maligne, ils agissent auec excez au detriment d'icelle. Par quantité, lors qu'ils trauaillent la nature auec excez de purgation; par qualité maligne, lors qu'ils nuisent par differentes alterations. Il importe donc grandement de sçauoir reconnoistre & discerner les medicamens malings d'auec les salutaires. Or des malings, les vns sont tels de toute leur nature, comme la thymelæa, l'euphorbe, le latyris, la malice desquels est connue de tous: les autres en certaine espece, & sous certaine condition, comme le turbith noir, l'agaric noir & dur, la colochynte venant seule en vne plante, le scammonée Scenitique, desquels deux il se faut abstenir, si ce n'est en de grandes maladies, apres vne exacte correction, & encores faut-il demeurer en peine & en apprehension. Et faut obseruer que les venins profitent quelquesfois à certaines maladies, comme la vipere à la lepre, apres neantmoins que l'on a affoibli, & comme abbatu leur malignité par preparation conuenable, comme nous dirons au second liure.

Comment la nature est quelquefois offensée par la quantité, ou par la qualité des purgatifs.

Răchin. QVand Mesué dit que les medicamens purgatifs sont instrumens de la nature, il entend de ceux qui purgent loüablement & sans excez. Voyla pourquoy il aduertit par apres les Medecins de discerner les malings des salutaires, & de prendre

prendre garde à ceux qui nuisent par leur quantité, ou par leur mauuaise qualité. La raison est, d'autant que tels medicamens incommodent la nature, & luy apportent de l'alteration. Voyla le sens du texte de nostre Autheur. Maintenant il faut obseruer que le conseil de Mesué est, qu'il faut si bien proportionner la force des medicamens purgatis auec la puissance de la nature, qu'elle n'en puisse pas demeurer offensée. Il ne les redoute qu'à raison de leur quantité, ou de leur qualité.

Obiectiõ. L'on pourroit icy obiecter que la quantité n'est pas considerable, tant parce qu'elle n'est pas le principe de la purgation, que aussi d'autant qu'elle est priuée de toute action, selon les Philosophes. *Responsa.* Neantmoins nous dirons que la quantité n'est nuisible qu'accidentairement, & non pas de soy, car selon les Philosophes, *in maiori quanto, maius est quale*, là où il y a plus de quantité, il y a plus de qualité & de force. Il faut tousiours proportionner les agens auec les patiens. Tant y a que nous voyons par experience que deux drachmes de rhubarbe purgẽt plus qu'vne once en vn mesme corps, & qu'vne once de diacarthãmi pourra nuire par sa quantité, plustost que demi once. Et voila comment la quantité est nuisible selon Mesué; car vne grande purgation apporte des conuulsions, des foiblesses, &c.

La seconde offense que la nature peut receuoir des medicamens, c'est à raison de leur mauuaise qualité, qui est malefique & deletere. Mesué diuise les medicamens malefiques en deux differences: les vns, dit-il, sont absolument malings, & deleteres, de toute leur substance, comme la thymelæa, l'euphorbe, le latyris. Nous en auons encores

d'autres qu'il ne nomme pas, comme le mercure, l'antimoine, & autres, qui n'ont aucune proportion, ou similitude, ou sympathie, auec nos corps & nostre nature. Les autres ne sont malings qu'en espece, ou en accident; comme par exemple, des deux agarics, le noir & le dur est du tout deletere, & non pas le blanc. Parmi le turbith, celuy qui est noir est dangereux, & non pas l'autre. Si en vne plante il ne se trouue qu'vne pomme de colochynte, elle sera deletere, & non pas tant s'il y en a plusieurs. Voyla ce que nostre Mesué philosophe sur les medicamens malings.

Obiectio. L'on pourroit icy dire, que puis que tels medicamens soit en general, soit en espece sont tousiours malings, selon plus ou moins, il seroit meilleur de les laisser que non pas d'en vser; car c'est vne folie d'employer des ennemis contre la nature pour nostre santé. Toutefois Mesué respond fort doctement & tacitement à cette obiection, quand il dit; Il est necessaire de prendre garde à la malice de ces medicamens pour euiter les dangers: & lors que l'on est contraint de s'en seruir contre les grandes maladies, il les faut premierement bien corriger, & par apres s'en seruir, auec crainte, preuoyance & conseil. Encores que tels medicamens soient malings, il n'en reiette pas l'vsage: mais il regarde la preparation pour euiter les effects de leur malice. Car quelquefois il y a des maladies si grandes, qu'elles ne veulent pas ceder aux remedes ordinaires, & voyla pourquoy il faut pour lors employer les violens. Outre ce que nous deuons noter que les choses les plus veneneuses ont par fois des proprietez specifiques contre certaines maladies, comme la vipere contre la lepre,

Responce.

apres

apres que l'on a corrigé leur chair.

Donc pour conclusion, c'est vne grande sagesse en la Medecine que de discerner les medicamens malings des salutaires, & de preparer les premiers lors que l'on est contraint de les employer, car les fols & les rustiques se treuuent tous les iours en scandale en l'vsage d'iceux, lors qu'ils s'en seruent sans preparation : mesmes Mesué dit qu'il ne faut pas ordonner les plus benings sans certaines conditions, qui se rapportent aux corps, au temps, à la quantité, qualité, & autres circonstances.

MESVÆVS.

QVamquam stolidi quidam, præcipuè rustici, & idiotæ improuidi, quibusdam non castigatis, vtuntur, ignorantes quantam noxam principibus corporis partibus, & virtutibus ipsum corpus gubernantibus afferat venenum illorum pernicioſum. Neque tantùm hæc deleteria sunt vitanda, sed omnia quoque alia medicamenta, etiam benigna, nisi dicendæ pòst (si per Dei gratiam mihi licuerit) conditiones obseruentur. Huius autem obseruationis in secernendo medicamentum benignum à malefico, methodus versatur in considerandæ medicamenti substantia, temperatura, sequentibus temperaturam qualitatibus, tactilibus, olfactilibus, gustatilibus, visilibus, tempore, loco natali, vicinia medicamenti alterius, numero. Ab his enim singulis differentiis dispositio quædam propria & virtus medicamento acquiritur.

IL y a plusieurs fols, particulierement entre les rustiques & les ignorans, qui se seruent quelquefois des medicamens malings sans aucune preparation, ne sçachant, & ne preuoyant pas les dangereux accidens qu'ils peuuent causer en offensant par leur pernicieux venin, non seulemẽt les parties nobles du corps, mais aussi les vertus qui le

gouuernent. Qu'ils sçachent donc,& les autres aussi qui sont plus sages,qu'il ne faut pas seulement fuir l'vsage des medicamens deleteres, mais aussi des benings, si ce n'est en obseruant les conditions que nous proposerons,moyennant la grace de Dieu. Or pour bien & methodiquement proceder en la reconnoissance, & distinction des medicamens benings d'auec les malings, il faut considerer plusieurs choses en iceux: sçadoir est la substance, la temperature, les qualitez qui la suiuent, & qui en dependent, comme sont les tactiles, olfactiles,gustables,visibles, & de plus, le temps,le lieu natal, le voisinage des autres medicamens,le nõbre.Toutes lesquelles choses ont puissance de changer les vertus, & les dispositions des medicamens, comme nous ferons voir cy-apres.

Comment il faut distinguer les medicamens benings des malings.

Rãchin. IL importe extremement aux Medecins, & aux Pharmaciens de sçauoir reconnoistre les medicamens benings des mauuais & deleteres, d'autant que par ce moyen ils peuuent proffiter aux malades en conseruant leur reputation. Mesué dit que les fols & les rustiques n'ont pas ces cõsiderations, voyla pourquoy tous les iours l'on les void parmi les dangers & parmi l'infamie. Mais ceux qui ont & leur honneur, & la santé publique en recommandation, y procedent d'autre façon. Nostre bon Mesué nous propose vne methode, c'est à dire,il nous baille les moyens pour pouuoir discerner les medicamens qui sont benings & salutaires,d'auec ceux qui sont malings & deleteres. Les Medecins, dit-il, doiuent prendre garde à dix choses,la disposition desquelles acquiert du changement en la vertu des medicamens. La premiere c'est

c'est la substance:la 2. la temperature:la 3. les qualitez tactiles : la 4. les olfactiles , qui sont les odeurs:la 5.les gustables,qui sont les saueurs : la 6. les visibles , qui sont les couleurs : la 7. le temps: la 8. le lieu natal : la 9.le voisinage:la 10. le nombre. Voyla dix differences qui peuuent apporter & causer du changement en la propre disposition, & aux vertus des medicamens purgatifs. Mondin philosophe sur ce texte autrement que nous. Les conditions , dit-il, de la bonté & de la malignité des medicamens purgatifs, ou elles sont tirées des causes , ou bien des accidens. Celles que l'on tire des causes sont differentes ; car ou c'est des principales : ce qui se fait doublement , par le moyen de la substance , & de la temperature , qui sont les premiers principes considerables : ou bien de celles qui sont moins principales , comme sont le temps, à raison de l'âge des medicamens,& le lieu, en deux façons,sçauoir est à raison de la situation, ou naissance,ou à cause de la societé,compagnie & voisinage. Les conditions qui sont prinses des accidens,qui sont les qualitez secondes qui sont perceptibles par les sentimens , cõme sont les saueurs par le goust , les couleurs par la veuë , les odeurs par l'odorat , les tactiles qualitez par l'attouchement,les sons par l'ouye.Et voyla l'estat des conditions qui sont proposées par nostre Docteur. C'est à nous maintenant d'esclaircir cette doctrine en particulier , & d'enseigner comment il faut connoistre ces conditions proposées. Nous commencerons donc par la substance.

MESVÆVS.

PRorrò à medicamenti substantia differentiæ ipsius sunt obseruandæ,si id est leue,graue,rarum,désum,

crassum , tenue, lentum, friabile. Per quæ,medicamenta bona à malis secernere poteris. Quæ enim sunt inter hæc facultate valentiora, qualia sunt omnia trahendo purgantia, quo sunt leuiora, eo meliora,grauiora autem maligna. Ob id scammonium,colochyntis,euphorbium, agaricus, nitrum, aloë, & similia, leuiora sunt præstantiora : similiter quæ humiditatem habent excrementosam , vt agaricus, turbith, polypodium , scylla, & similia, leuiora sunt meliora. Contra verò grauiora sunt meliora, vel quibus coacta esse substantia debet,vt hermodactylus, iris, cyanus lapis. Vel quæ comprimendo purgant,vt myrobalani, species rhabarbari,absynthium, absybthij succus. Vel quæ plena,non vacua esse oportet, qualia cassia fistula, tamarindi, balanus myrepsica, cnicus, granum Nil,(quod carthamum Indicum vocant) ricinus, & similia. Vel quæ leniendo purgant & lubricando,vt psyllium,pruna myxta,cassia fistula.Qamuis autem substantia friabilis esse tenuis, & lenta esse crassa videatur,tamen id absolutè verũ non est,cùm ex his quæ substantiâ sunt crassa(vt idem de tenui pollicear) quædam lenta & friabilia inueniantur,vt ex aloë crassa, quædam lenta,alia friabilia. Idem ostendunt scammonium , salis species, & nitrum.Sagapenum quoque est lentum,& tenax, sed tenue;& item anacardus.Non est igitur vnicum tenue, friabilis causa , neque crassum lenti & glutinosi: sed à puritate & impuritate cum tenuitate, & crassitie iuncta proficiscitur vtrumque ; nam purum & tenue est friabile,impurum simul & crassum est lentum.Præter illa quorum essentia est humida lenta,vt saccharum,saccharum candidum , manna. In his enim quod purius,& tenuius,est glutinosius. De substantia rara , vt de leui : de densa, vt de graui est iudicandum.

QVant à la substance des medicamens , nous auons à obseruer les conditions qui dependent de sa nature: sçauoir est la legereté & la pesanteur ; la rarité & la densité ; la tenuité & la crassitude ; la viscosité auec

auec la friabilité. Toutes lesquelles differences sont considerables, d'autant qu'elles seruent à reconnoistre & discerner les bons medicamens des malings. Or entre les purgatifs qui font leur effect par attraction, les plus legers sont les meilleurs, & les plus valides : les pesans au contraire les plus malings. Ce que nous experimenterons au scammonée, colochynte, euphorbe, agaric, nitre, aloë, & semblables, qui sont recommandables par leur legereté. Semblablement entre les medicamens qui ont vne humidité baueuse & excrementeuse, comme l'agaric, le turbith, le polypode, le scylle, & autres, les plus legers sont les meilleurs. Au contraire nous loüons les plus pesans, ceux qui doiuent estre composez d'vne substance compacte, comme les hermodactes, l'iris, le lapis cyaneus : apres, les autres qui purgent en comprimant, comme sont les myrabolans, le rhubarbe, l'absynthe, & le suc d'iceluy. Et puis aussi ceux qui doiuent estre pleins, & non pas vuides, comme la casse, les tamarins, le balanus myrepsica, le cnicus, le grain Nil, qui est le carthamus Indique, le ricinus, & autres. Finalement ceux qui purgent en lubrifiant, ou adoucissant, comme le psyllium, les pruneaux, la casse. Maintenant il faut noter, qu'encores que la substance friable semble estre tenuë, & la visqueuse crasse: toutesfois cela n'est pas tousiours ny absolument veritable, veu qu'entre ceux qui ont la substance crasse, (ce qui se peut aussi trouuer aux tenuës) il y en a qui sont & friables & visqueux, comme l'aloë, le scammonée, le nitre, les sels, & d'autres qui sont tenuës & lentes, comme le sagapenum, ou anacardus. D'où il appert que la tenuité n'est pas tousiours la cause de la friabilité, ny la crassitude de la lenteur & viscosité. Mais il faut considerer la pureté & l'impureté iointe auec la tenuité, & la crassitude ; veu qu'elles en dependent. Car la pureté & la te-

nuité sont comme causes de la friabilité, comme l'impureté & la crassitude, de la viscosité : excepté aux medicamens desquels la substance est humide & lente, comme nous voyons au sucre, au sucre candy, & à la manne : car en ceux-cy ce qui est plus pur & plus tenuë, est plus visqueux. Quant à la substance rare, il en faut iuger comme de la legere, & de la dense, comme de la pesante.

Comment il faut iuger des medicamens bons & malings, par le moyen de la substance.

Rãchin. NOstre Mesué ne traitte pas icy de la substance des medicamens en Philosophe, mais seulement en Medecin sensible. Par la substance il entend non pas la forme, mais le corps, accompagné de la quantité & des qualitez apparentes d'iceux. La suite de ses paroles descouure son intention ; car il dit qu'en la substance des medicamens purgatifs il faut considerer quatre conditions : la 1. la legereté auec la pesanteur ; la 2. la rareté auec la densité ; la 3. la crassitude auec la tenuité ; & la 4. la viscosité auec la friabilité : comme s'il vouloit dire : Par le moyen de la differente substance des medicamens les vns sont legers, les autres pesans : les vns rares, les autres denses : les vns crasses, les autres tenuës : les vns visqueux, les autres friables.

Apres auoir proposé cette distinction generale, Mesué apprend cõme c'est que par ce moyẽ il faut distinguer les medicamẽs bons d'auec les mauuais, & en propose comme des conclusions generales.

La premiere est : Entre les medicamens vrayement purgatifs qui font leur effect par attraction, les legers sont les meilleurs, les pesans sont malings,

lings,comme nous voyons au ſcammonée, à la colochynte,à l'euphorbe, à l'agaric, au nitre,à l'aloë, & autres ſemblables, il faut touſiours choiſir les plus legers. Meſué n'en rend pas la raiſon, mais nous en propoſerons deux. La premiere eſt, parce que la vertu purgatiue de ces medicamens depend d'vne ſubſtance aërée, & ignée, laquelle eſt touſiours cauſe de legereté,& voyla pourquoy tant plus ils ſont legers,tant plus ils ſont actifs. La ſeconde, c'eſt que des medicamens qui ſont chauds & ſecs, les plus legers ſont les meilleurs,parce que là où la chaleur domine,la legereté ſuit:or eſt il que les medicamens attractifs ſont chauds & ſecs, ſelon Gal. 3. *des ſimp. med.* Les plus legers doncques ſont les meilleurs.

L'on pourroit icy obiecter que pour l'attraction des humeurs, il faut que les medicamẽs s'arreſtent en quelque lieu, & que s'ils eſtoient ſi legers, l'attraction ne ſe pourroit pas ſi bien faire,parce qu'ils n'auroient pas d'arreſt:mais ils ſe pourmeneroient par tout le corps. Toutesfois nous reſpondons à cela, que les medicamens s'arreſtent ſubſtantiellement & corporellement dans l'eſtomac & aux boyaux: mais par leurs vapeurs legeres ils attirent des parties du corps, & ramenent les humeurs au centre, vers le propre corps des medicamens.

Meſué par apres adiouſte, auant que de propoſer la ſeconde concluſion,que les medicamens qui ont beaucoup d'humidité ſuperflue & excrementeuſe,cõme l'agaric,le turbith, le polypode,le ſcylle,& autres,tant plus ils ſont legers,tant meilleurs ils ſont. Ce texte a beſoin d'explication, car ſi on le veut prendre à la rigueur de la lettre, il ſemble

faux pour plusieurs raisons.

Premierement, les medicamens proposez sont produits & engendrez par la nature, d'vne humidité baueuse & gluante, comme l'agaric, qui est ainsi qu'vn fungus, le polypode, le scylle mesme doit estre fort humide : or l'humidité est cause de la pesanteur. Si bien que naturellement ils doiuent estre plustost pesans que legers, pour estre en leur naturel.

Secondement, lors que les medicamens perdent de leur substance naturelle, il semble qu'ils perdent de leur vertu : or il ne peut estre que tels medicamens estans rendus legers ne perdent de leur substance, & de leur proprieté ; & par consequent il faut que les plus legers soient les pires.

Tiercement, le turbith doit estre gommeux, & resineux, car autrement il est gasté & vermolu : or la gomme & la resine le rend touſiours pesant, & non pas leger : Donc il le faut choisir pesant.

Apres, si la maxime de Mesué estoit absolument veritable, tant plus l'agaric, le polypode, le turbith, la scylle, &c. seroient vieux, tant meilleurs ils seroient, d'autant que par la vieillesse ils sont rendus legers, à cause de l'exsiccation de l'humidité superflue : or est-il que l'experience est contraire, car on prend le polypode recent, la scylle, & autres : Doncques, &c.

Nous autres pouuons defendre nostre bon Mesué de toutes ces obiections, veu que sa doctrine estant bien entendue, est veritable : il est bien vray qu'il la faut vn peu moderer & restreindre. Les medicamens qui ont beaucoup d'humidité excrementeuse, sont meilleurs legers que pesans. La

raison

raiſon eſt, parce que c'eſt vn témoignage que leur humidité maligne a eſté conſumée par la ſeichereſſe. Ce n'eſt pas que Meſué les vueille mettre en vſage fort vieux, ny fort ſecs & legers, mais auec moderation. Il ne blaſme que la ſuperfluité baueuſe, qui eſt maligne & vomitiue, qui les peut rendre trop peſans, & eſtant digerée, ils demeurent plus legers, c'eſt à dire, moins peſans. Et quant aux raiſons propoſées, elles demeurent vuidées par cette interpretation. Tels medicamens doiuent eſtre mediocrement legers, ſans grande perte de leur ſubſtance naturelle, ny en leur vieilleſſe, mais de moyen âge ; car les trop recens ont trop d'humidité, & les vieux trop de ſeichereſſe. Pour le turbith, il doit eſtre gommeux, & mediocrement peſant, tendant à legereté, ſans eſtre ny trop vieux, ny trop recent : & quant au polypode, tout de meſme. Voyla comme il faut entendre le texte de Meſué.

La ſeconde concluſion que cet Autheur propoſe, depend de la peſanteur. Entre les purgatifs, dit-il, les plus peſans peuuent eſtre les meilleurs en certains cas. Le premier eſt, lors que la matiere des medicamens doit eſtre compacte & ramaſſée, c'eſt à dire, eſpeſſe & exempte de poroſitez, ce que nous voyons au lapis lazuli, aux hermodactes, à l'iris. Car lors que ces drogues ſont rendues legeres ou par vieilleſſe, ou par autre cauſe, elles ne ſont plus bonnes, parce que de leur naturel elles doiuent eſtre ſolides. Le ſecond eſt, quand les medicamens purgent en comprimant, comme le rhubarbe, les myrabolans, & l'abſynthe auec ſon ſuc. La raiſon eſt double. Premierement ils font leur effect en pouſſant en bas, ce qui ne ſe peut faire que par

par la pesanteur : apres l'on peut mieux dire que la compression depend d'vne substance terrestre qui est pesante. L'on pouroit icy obiecter plusieurs raisons.

Premierement, le rhubarbe, & les myrabolans font leur effect en attirant les humeurs : or l'attraction est vne œuure de la chaleur, & par consequent de la legereté, car là où la chaleur domine, la legereté suit. A cela ie respons que le rhubarbe, & les myrabolans sont composez de deux substances : l'vne est aërée & legere, qui attire ; & voyla pourquoy on le desseiche & torrefie, quand on desire que le rhubarbe ne purge pas : l'autre est terrestre, qui domine, laquelle est pesante, & cette-cy restreint. Et voyla pourquoy on les appelle medicamens benits, parce qu'ils fortifient par leur bonne senteur, & restreignent par leur substance terrestre, apres la purgation.

Apres, ce qui est pesant & terrestre, ne peut pas atirer, mais bien restreindre : Donc il ne faut pas choisir tels medicamens pesans. A cela ie dis comme cy-dessus, qu'il y a deux substances.

Finalement l'on peut dire que l'absynthe ne purge pas, & apres qu'il n'est pas de substance ramassée. Mais moy ie dis qu'il purge, & que cela se doit entendre plustost du suc, car en fueilles & en herbe, il n'a pas ces qualitez.

Le troisiesme cas est des medicamens qui ont du vuide entre l'escorce & la moelle, comme la casse, les tamarins, le carthamus, le ricinus, & autres ; de tous ceux-là les plus pesans sont les meilleurs. La raison est, d'autant que tout cela monstre qu'ils sont plus pleins par dedans, au contraire des plus legers qui sont vuides : car l'air qui occupe

occupe le vuide les rend legers, & lors qu'ils sont pleins de moelle, cela les rend pesans. Or on les peut reconnoistre par le son : car la casse qui sonne, n'est pas si bonne comme celle qui ne sonne pas, parce que cecy monstre la plenitude, & le son la vacuité.

L'on pourroit obiecter icy que la moelle de ces medicamens est spongieuse, & que par consequent ils doiuent estre legers. Ie respons que leur substance est molle, humide, & en forme d'opiate, mais non pas spongieuse ; & voyla pourquoy il faut qu'elle soit pesante.

Apres, on pourroit dire que l'escorce de ces medicamens les rend pesans, & veu qu'icelle est inutile pour la Medecine, il ne faut pas iuger de leur bonté par la pesanteur. A cela ie dis que l'escorce les peut bien rendre pesans ; mais veu que c'est du bois, la matiere humide les rend encores plus pesans. Et voyla comme il faut iuger de leur bonté plustost par la moelle que par l'escorce.

Le quatriesme cas est, que les medicamens qui purgent en lubrifiant & addouciſſant, sont meilleurs pesans que legers, comme le psyllium, les pruneaux, la casse. La raison de cela est, parce que la substance aigueuse domine en iceux, laquelle est cause de leur pesanteur, tout de mesme que la terrestre en ceux qui purgent par compression : car lors qu'ils sont legers, cela monstre que leur vertu lubrificatiue, qui est la cause de leur effect, a esté desseichée. Voyla les quatre cas que Mesué propose pour l'election des medicamens bons d'auec les mauuais à raison de la pesanteur.

La troisiesme conclusion se tire de la rareté & de la densité des medicamens purgatifs. Mesué dit qu'il

qu'il en faut iuger de mesme façon que de la legereté, & de la pesanteur. En certains cas les plus rares sont les meilleurs, sçauoir-est ceux qui doiuent estre legers, comme ceux qui purgent par attraction simplement : en d'autres les plus denses sont les meilleurs, comme en ceux qui doiuent estre pesans. La raison que l'on peut apporter en faueur de Mesué est telle ; La rareté depend de mesme principe que la legereté, & la densité que la grauité : si bien que veu que les elemens sont les causes communes, il faut iuger de mesme façon des medicamens legers que des rares, & des denses que des pesans. Voyla pour ce qui regarde la rareté & la densité des medicamens purgatifs.

La quatriesme conclusion se tire de la crassitude & de la tenuité, ce n'est pas que ces qualitez seruent proprement & d'elles-mesmes à discerner les medicamens bons des mauuais : si ce n'est accidentairement, entant qu'ils peuuent penetrer par leur moyen plustost, ou plus tard, car c'est cette penetration qui nous fait considerer la crassitude, ou la tenuité : car par exemple, les medicamens qui sont de substance ignée, spiritueuse, & aërienne, sont composez de tenues parties ; au contraire les aigueux & les terrestres des crasses : & voyla comment ces qualitez sont considerées. Mesué en son texte dit que les medicamens tenues doiuent estre friables, & les crasses de substance lente : toutesfois apres il se retracte, & dit que cela n'est pas touſiours veritable, car il y en a qui sont lens & friables, comme l'aloë, le scammonée, le nitre, les sels, & d'autres qui sont tenues & lens, comme le sagapenum. Si bien qu'il faut vser de distinction

en

en ce texte, & dire que la craſſitude, & la tenuité dependent de la pureté ou de l'impureté de la ſubſtance des medicamens : car la tenuité & la friabilité ſuyuent la pureté de leur matiere,& la viſcoſité auec la craſſitude, l'impureté. La raiſon eſt, que ſelon Galien,ce qui eſt tenue & ſubtil eſt diuiſible. Or les choſes qui ſont pures ſont plus diuiſibles que les impures : au contraire les choſes craſſes & gluãtes ne sõt pas diuiſibles,parce que leur matiere eſt impure, voyla pourquoy elles ne ſont pas frangibles comme les pures.

On pourroit icy obiecter que le ſuccre eſt tendre & friable & treſpur,la manne auſſi, & le ſuccre candy : & neantmoins leur ſubſtance eſt viſqueuſe. A cela ie reſpons auec Meſué, qu'il faut excepter ces medicamens de la reigle : d'autant que leur ſubſtance eſt humide & lente. Et voyla pour ce qui eſt de la ſubſtance des medicamens purgatifs.

MESVAEVS.

A Temperamento autem medicamentum benignum à malefico ſecernitur, per qualitatum primarum actiones & opera : nam medicamentum calidum, calefactio, viarum apertio, & ſimilia effecta propria conſequuntur : ſi autem immodicè calidum eſt,morſus, deſiccatio, ſitis : ſi denique eſt ſummè calidum, inflammatio, vſtio cauterij modo, morſus acerrimus, attractio immodica, conſumtio, phænigmos, id eſt, rubrificatio. Frigidum autem, frigefactio, cruditas, & ſimilia : ſi ſupra modum eſt frigidum, coarctatio, obſtructio : ſi extremé frigidum eſt, congelatio, ſtupefactio, mortificatio. Humidum item, humectatio, lubricatio, lenitio, glutinatio : ſi admodum eſt humidum,obſtructio,flatus, nauſea, & ſimilia, præſertim ſi etiam glutinoſum eſt.

Siccum

Siccum denique, siccatio, rarefactio, emaciatio, coarctatio cauitatum, cutis corrugatio, cutis sciſſio, furfuratio, & ſimilia. Propterea medicamentum purgans calidum ſalubrius frigido: humidum ſicco, & etiam calido. In ſumma quanto medicamentum eſt temperamento hominis medio propinquius, tanto ſalubrius: quanto remotius, tanto malignius. Quod ſi qualitatibus his à media hominis temperatura extremè recedat, venenum potiùs eſt dicendum, quàm medicamentum.

APres la ſubſtance, nous pouuons iuger de la bonté & malignité des medicamens pas le moyen de leur temperature, & ce ayant eſgard aux actions, & aux effects qui dependent des premieres qualitez: comme par exemple, les medicamens chauds par moderation, ſont eſchauffans, attenuatifs, rarefactifs, maturatifs, digeſtifs, aperitifs, & ſont tels pour leurs effects. Ceux qui ſont chauds par excez, ſe treuuent mordicatifs, exſiccatifs, alterans. Que ſi leur chaleur eſt extreme, les effects reſpondent, car ils ſont inflammatifs, cauteriſans, acres & attractifs par excez, conſumptifs, veſicatifs. Au contraire les medicamens froids par moderation, ſont refrigeratifs, & produiſent des cruditez. Ceux qui ſont tels par excez, ſont aſtringeans & opilatifs. Que s'ils ſont extremes en leur froidure, leurs effects ſont la congelation, la ſtupefaction, & la mortification. Les medicamens mediocrement humides, ſont humectatifs, lubrifians, lenitifs, glutinatifs. Ceux qui le ſont par excez, ſont opilatifs, flatueux & vomitifs, principalement quand leur matiere eſt glutineuſe. Les medicamens ſecs deſſeichent, rarefient, amaigriſſent, reſſerrent les pores, rident la peau, la fendillent, & la rendent furfureuſe. Or pour reuenir aux purgatifs, les medicamens chauds ſont plus ſalutaires que les froids, & les humides que les ſecs & que les chauds. Et tant plus vn medicament approche du temperament de l'homme, tant plus il eſt naturel & deſirable pour la ſanté: comme au contraire, tant plus il en eſt eſloigné, tant plus il doit eſtre iugé maling. Et lors qu'il eſt du tout & par extremité different de la temperature humaine, il le faut iuger pluſtoſt venin que medicament.

Comment il faut reconnoistre les medicamens bons des malings, par le moyen de la temperature.

APres que Mesué a monstré comment est-ce qu'il faut discerner les purgatifs bons des mauuais, par le moyen de leur substance, il nous enseigne par apres la façon de les reconnoistre par la consideration de leurs temperamens. Or d'autant que les temperatures premieres sont sensibles, sçauoir est, la chaleur, la froideur, l'humidité & la seichereſſe, il iuge d'icelles par le moyen de leurs actions, & operations sensibles, selon les quatre degrez qui sont recónus par nos Docteurs. Or affin d'esclaircir & d'amplifier la doctrine de nostre Autheur, ie la comprendray en cinq conclusions. La 1. sera de la temperature chaude : la 2. de la froide : la 3. de l'humide : la 4. de la seiche : & la derniere de l'excellence & salubrité de la temperature chaude & humide par dessus les autres.

Pour la premiere conclusion, ie diray que les medicamens de temperature chaude sont tels, ou auec moderation, ou par excez qui y est, ou par extremité. Ces degrez se reconnoissent par les operations, & par les secondes qualitez : car les medicamens chauds par moderation, eschauffent, attenuënt, rarefient, meurissent, digerent, ouurent les voyes, & produisent de semblables effects. Ceux qui sont chauds par excez, ils sont mordicans, desiccatifs, & alterent les corps par la soif. Finalement s'ils sont extremement chauds, ils enflamment, bruslent, consument, & font grande attraction d'humeurs. Mesué propose en bon Philoso-

phe ceste suite: car premierement il est tout certain que les qualitez secondes qui sont materieles, dependent des quatre premieres, comme de leurs principes, & voyla pourquoy il fait bien de proposer par les effects des secondes, la domination des premieres, & de la distinguer par degrez, selon que la chaleur se treuue moderée ou excessiue. Car il est tout certain que là où la chaleur domine, agissant sur la matiere, la preparant & digerant, elle produit la faculté attenuatiue, detersiue, aperitiue, dissolutiue, relaxante, maturatiue, exulceratiue, sarcotique, exedante, epilotique, caustique, & autres, selon qu'elle excede en degré & en vertu. Galien & tous nos Medecins s'accordent en cela, & reconnoissent cette dependance.

La seconde conclusion se rapporte à la temperature froide. Les medicamens froids sont tels ou auec moderation, & ceux-là refroidissent moderément, & produisent des cruditez: ou par excez, & ceux-cy resserrent les pores & sont opilatifs: ou bien à l'extremité, & pour lors ils congelent, stupefient, mortifient. Cette distinction est belle, parce que les effects doiuent suiure le degré & la qualité des causes. Les medicamens qui sont extremement froids, se reconnoissent par la mortification, par la congelation, & par la stupefaction, parce que ce sont les extremes operations de la froidure. Ceux qui ne le sont que par excez, ne produisent pas de si grands maux, car ils ne font que restrecir les pores, & produire des obstructions en espaississant les humeurs: & les autres qui n'agissent que moderément, ne sont que froids par moderation.

La troisiesme conclusion regarde la temperature humi

humide. Lors que les medicamens sont humides par moderation, ils humectent, lubrifient, adoucissent, & agglutinent : mais si c'est par excez, ils opilent, produisent des flatuositez, & prouoquent des nausées, principalement lors que leur matiere est glutineuse. Mesué ne donne que deux degrez à l'humidité, parce que d'ordinaire l'on ne va pas iusqu'à l'extreme degré en cette qualité seconde, cela n'est à vrayement dire bon que pour les premieres. Les medicamens humides se reconnoissent par les operations proposées. Ils lubrifient à cause de la mollesse & humidité. Ils agglutinent à raison de la matiere molle & gluante. Ils opilent par leur viscosité. Ils produisent des vens, parce que là où l'humidité domine, les flatuositez se multiplient. Ils engendrent des nausées, parce qu'ils relaschent l'estomac.

La quatrieſme conclusion est pour la temperature seiche. Les medicamens secs rarefient, amaigrissent, resserrent les cauitez, rident la peau, & la sciſſurent & fendillent, & la rendent furfureuse. Tous ces effects sont produits par la consumption de l'humidité qui suit l'exsiccation. Nous pourrions icy disputer contre toute la doctrine de Mesué proposée aux quatre conclusions precedentes. Premierement cet Autheur auoir promis de ne traitter que de l'election des medicamens purgatifs, & en ce chapitre il parle de tous les medicamens en general, chauds, froids, secs & humides, indifferemment. Apres, il ne deuoit parler que de la temperature chaude, parce que tous les medicamens purgatifs sont chauds. En troiſieſme lieu, il n'auoit que faire de proposer les temperatures humides & seiches, veu qu'elles sont touſiours

iointes & comme dependantes de la chaleur,& de l'humidité, & puis elles sont passiues, & n'ont pas d'action.

Toutesfois nous pouuons satisfaire à toutes ces obiections. Pour la premiere,la verité est que l'intention de nostre Autheur est de traitter principalement des purgatifs, ausquels nous pouuons remarquer ce qui est de leurs temperamens. Ce n'est pas que toutes les operations proposées des qualitez excessiues se treuuent en iceux : mais il propose ses reigles & ses degrez generalement : afin que l'on voye largement la dependance, & la suite des secondes qualitez qui releuent des premieres,& de la mixtion de la matiere elementaire.

A la 2.Ie dis, que à la verité la pluspart des medicamés purgatifs sont chauds,mais il y en a pourtant d'autre qualité, comme la casse, les violettes, les roses, les tamarins : & puis des chauds il y en a de secs & d'humides. Finalement à la 3. ie dis,que la froidure & seichéresse sont dites qualitez passiues par cõparaison de la chaleur & de la froideur: car ce n'est qu'elles n'ayent leurs actions, & leurs effects, mesmes elles dominent souuent par dessus les autres en certains medicamens.

La derniere conclusion est pour le choix des temperatures. Mesué dit qu'entre tous les temperamens,les medicamens chauds sont plus salubres que les froids : & les humides preferables aux secs. La raison en est toute apparente, parce que tant plus vn medicament approche par ses qualitez des principes de la vie de l'homme, tant plus il est salutaire, & tant plus il en est esloigné : tant plus il est mauuais & deletere. Les principes de nostre vie sont chaleur & humidité : Au contraire,

traire, la froideur, & la seichereſſe nous font vieillir & mourir : Donc tant plus vn medicament apporte du naturel, & du temperament de l'homme, tant plus il est bening : & tant plus il en est esloigné, tant plus il est dangereux & veneneux.

L'on pourroit icy obiecter à Mesué, qu'il ne doit pas proposer cette similitude de temperament aux medicamens purgatifs, veu qu'ils sont, & qu'ils doiuent estre ennemis de la nature pour leur effect, soit en ce qui est de l'alteration, soit par l'euacuation. Toutesfois ie respons que les medicamens sont bien ennemis de la nature par leurs autres qualitez, mais lors que leur chaleur ou humidité se treuue sans excez, ils n'apportent pas tant de dommage.

MESVÆVS.

De tactu.

TActus index est certus, mollis, duri, asperi, lenis. molle est, quod cedit nostræ carni, durum contrà, cui nostra caro cedit. Illud quoque facilè patitur, alteratur, corrigitur, & hoc difficulter. Asperum quoque à siccitate est, lene ab humiditate, ob idque medicamenta purgantia, præsertim virium violentarum, sunt lenia, sunt salubriora, & alia similiter, præsertim quibus & lenibus & asperis in eodem genere esse contingit: aspera contrà. Sic colochyntis, absynthium, fumaria, elaterium, agaricus, & similia, leuia probantur; aspera improbantur.

De l'attouchement.

L'Attouchement est iuge certain des choses molles, dures, douces & aspres. Ce qui cede à nostre chair est mol, ce qui resiste & qui fait ceder nostre chair, est dur. Apres, les choses molles endurent facilement & souffrent alteration & correction, les dures au contraire. L'aspérité depend de la seichereſſe : la douceur, ou lisseur & égalité de l'humidité:

& c'est pourquoy les medicamens purgatifs, principalement les violens, sont plus sains & salutaires, estans doux ou lis en leur attouchement, que les raboteux & aspres: & principalement lors qu'ils se treuuent auoir ces conditions du mesme genre. Et ainsi la colochynte, l'absynthe, la fumeterre, l'elaterium, l'agaric, & semblables, sont loüables estans d'vne consistence douce, ou sisse & égale, comme au contraire les aspres & rabouteux sont reprouuez.

Comment il faut iuger des medicamens bons & malings, par le moyen de l'attouchement, & des qualitez tactiles.

Rãchin. MEsué propose les qualitez tactiles apres la temperature, parce que les qualitez secondes doiuent suiure les premieres comme dependantes. Il monstre les moyens de iuger de la bonté & de la malignité des purgatifs, par la voye de l'attouchement, qui est le iuge des qualitez tactiles, comme sont la mollesse, la dureté, l'asperité, & l'égalité douce. L'on pourroit icy proposer contre nostre Autheur, qu'il deuoit iuger de la chaleur, de la froideur, de l'humidité, & de la seichereſſe, comme de celles-cy, par le moyen de l'attouchement. Toutesfois veu que ces premieres constituent les téperamens, encores qu'elles soient sensibles & tactiles, il fait bien de les separer. Or affin d'esclaircir sa doctrine, ie la comprendray en trois conclusions.

La premiere sera telle. L'attouchement est le vray iuge de la mollesse & dureté, de l'égalité ou douceur, & de l'asperité des medicamens purgatifs. Nous deuõs noter que la nature nous a doüez

de

de cinq sentimens externes, desquels l'attouchement est le plus grossier, & le plus terrestre ; les autres sont plus subtils & plus nobles, comme la veuë, l'ouye, l'odorat & le gouſt. Mesué propose tous les autres obiects des sentimens par apres, hors celuy de l'ouye : parce que ce sentiment ne semble pas necessaire en la distinction des purgatifs, encores qu'il le nomme cy-dessus, quand il dit que la casse sonante n'est pas si bonne que celle qui ne dit mot. Il témoigne donc en cette conclusion que l'attouchement doit estre le juge de la mollesse & dureté, & de l'aspreté & lisseur des medicaments, veu que ce sont des qualitez tactiles.

La seconde conclusion sera telle. Ce qui cede à l'attouchement de la chair, & qui endure d'estre alteré & corrigé facilement, est mol : au contraire ce qui ne cede pas, & qui n'endure pas, est dur. Voyla que Mesué discourt sur ces deux qualitez tactiles. Or il faut noter que la mollesse est vne qualité dependante de l'humidité, & la dureté de la seichereſſe. Les medicamens mols sont plus obeyssans, & plus propres pour estre alterez & changez tant par la nature, apres qu'ils sont prins, que par l'art qui les propose ; au contraire les durs sont bien plus difficiles. Aucuns disent qu'il faut reconnoistre vne double mollesse, & vne double dureté aux medicamens. La premiere est naturelle, comme la mollesse à la casse, aux tamarins, la dureté au rhubarbe, lapis lazuli, turbith, &c. L'autre est considerée aux medicamens composez par artifice, comme les syrops & electuaires liquides sont mols : au contraire les pilules sont dures. En la reigle proposée il parle de tous les medicamens

durs & mols, ou par nature, ou par artifice: car cõme que ce soit, les plus mols sont plustost alterables & preparables par la nature & par l'art, que non pas les durs. Et c'est la raison pour laquelle l'on donne au matin les purgatifs liquides & mols, & sur la minuict, ou apres, les durs, comme les pilules, parce que ceux-cy ne sont pas si tost alterables, & ont besoin de long seiour pour leur operation: au contraire les medecines liquides font tost leur effect. Finalement nous pouuons dire en suite par la distinction de ces deux qualitez, que les medicamens humides sont plus salutaires, & ne sont pas si malings que les secs.

La troisiesme conclusion regarde les deux autres qualitez, sçauoir est l'asperité, & l'égalité ou lisseur. Mesué dit que la qualité aspre depend de la siccité, & l'égale de l'humidité. Voila pourquoy nous pouuons dire que ceux qui sont égaux & lis, sont meilleurs, que ceux qui sõt aspres & inégaux. Or il faut prattiquer cette maxime aux medicamẽs qui sont de mesme espece, & non pas en ceux qui sont differens, car de cette façon la colochynte, la plus lisse & égale est meilleure que celle qui est plus aspre, parce que cela témoigne qu'il y a de l'humidité, de mesme de l'agaric, de l'elaterium, & autres. Que si l'on vouloit prattiquer cela en ceux qui sont de differente espece, l'on se tromperoit, parce que de cette façon la colochynte qui est plus lisse & égale que le rhubarbe, seroit plus benigne, ce qui est faux.

L'on pourroit icy alleguer vne contrarieté à Mesué, quand il dit que la colochynte est meilleure pour estre égale & lisse, c'est à dire, abondante en humidité, & par consequent pesante; &

neant

neantmoins cy-dessus il a dit que tant plus la colochynte sera legere, & chaude, tant plus elle sera benigne. Mais ie dis à cela que l'egalité & lisseur témoigne bien quelque humidité, mais elle n'est pas bastante pour rendre la colochynte froide, ny pesante; si bien que cette obiection ne porte pas beaucoup d'interest. Maintenant il faut parler de l'odeur des medicamens purgatifs.

MESVAEVS.

MEdicamenta bene olétia sunt salubriora, quia odor ille bonus partes principes facultatum, seu fontes roborat, spiritus instaurat, & facultates, animamque exhilarat: grauis contra, ob id effecta molesta & difficilia illi succedunt.

LEs medicamens aromatiques sont plus salutaires que les fetides, d'autant que les bonnes & suaues odeurs recréent les parties nobles, restaurent les esprits, & recréent l'ame, & resiouïssent toutes ses facultez: au contraire les mauuaises sont extremement desagreables & importunes à la nature: & c'est pourquoy elles produisent des effects faschoux & dommageables.

Comment il faut iuger des purgatifs par le moyen des odeurs.

AVant que de proposer le iugement que Mesué fait des purgatifs par le moyen des odeurs, il sera à propos de dire vn mot de leur nature & de leur generation. Galien definit odeur, vne euaporation fumeuse qui prouient des corps chauds & secs, & qui est receuë & iugée par le sentiment de l'odorat. En l'action de l'odorat il y a *Rãchin.*

trois choses qui concourent, l'origine qui reçoit & qui iuge des odeurs, sçauoir est le nez, & les facultez de l'ame : apres, la chose odorante, qui est l'obiect odorable, & puis le medium, qui est l'air, lequel apporte les vapeurs & les fumées qui sentent. I'ay dit que les odeurs venoient des corps secs, au contraire des saueurs, parce que la siccité domine aux odeurs, & l'humidité aux saueurs. Ce n'est pas pourtant qu'il n'y ait des choses humides odorantes, & des seiches goustables : mais cela est dit pour la domination, car ces deux qualitez dependent materielement de la siccité, & de l'humidité. La cause efficiente des odeurs est la chaleur, lors qu'elle agit par preparation, & par digestion, & par mixtion, sur les matieres elementaires iointes auec les secondes qualitez. Nous auons plusieurs differences & façons d'odeurs, lesquelles neantmoins sont comprinses sous les bonnes & mauuaises ; il est vray que l'on peut adiouster les mediocres : aux premieres il faut reconnoistre plusieurs degrez. Lors que la mixtion est imparfaicte & inégale, il n'y a pas d'odeur qui paroisse, comme au semperuiuum, à raison d'vne certaine humidité qui estouffe la seichereſſe. Que si la digestion & mixtion est parfaicte, elle produit de bonnes odeurs differentes en degré, selon la perfection de la mixtion, & de l'excez de la tenuité & crassitie de la matiere, & des qualitez. A la fleur du nenuphar l'odeur est agreable au premier degré, veu que sa matiere est aërée : à la violette, au second, parce que sa matiere n'est pas si tenuë : à la rose elle est plus forte, car sa matiere est plus crasse : au muse encores plus grande, parce que sa substance est visqueuse & grasse. Voyla

comme

comme l'on peut philosopher sur les degrez des odeurs bonnes. Il nous reste les mauuaises odeurs à descrire.

Lors que la matiere elementaire n'est pas bien digerée, & qu'elle approche plustost d'vne pourriture, ou inconcoction, que non pas d'vne coction, & mixtion loüable, les odeurs desagreables prouiennent : car lors que la chaleur naturelle domine sur vne matiere bien digerée, elles sont bonnes; mais lors que la nonnaturelle & l'estrangere ont le dessus auec l'indigestion, les odeurs sont mauuaises : d'icelles nous auons plusieurs differences aux corps naturels & artificiels. Maintenant il faut venir au texte de Mesué.

Il dit que les medicamens purgatifs qui sentent bon, sont plus salutaires que non pas ceux qui sentent mauuais, & en suitte tous les Arabes disent que les medicamens aromatiques soit par nature ou par art, sont cordiaux. La raison en est toute apparante, parce, dit-il, qu'ils fortifient le cerueau, & les autres parties nobles, ils restaurent les esprits, & resioüissent tout le reste du corps. Au contraire ceux qui sentent mauuais produisent des effects tous differens, & trauaillent fort les malades, comme l'on void aux gommes. Cette doctrine semble bien receuable pour ce qui est des autres drogues qui seruent à l'homme ; mais pour les medicamens purgatifs il y peut auoir de la dispute. Premierement il n'y a pas des medicamens purgatifs qui sentent bon, car pour bien operer il faut qu'ils soient desagreables par leur odeur & par leur goust, afin de produire par l'horreur & le desdain de la nature plus d'effect. Les alimens tout au contraire doiuent estre de bonne odeur.

Et

Et voila comment la raiſon de Mondin qui a commenté Meſué, ſemble eſtre nulle & abuſiue. Outre ce l'odeur eſt vn obiect exterieur pour l'odorat ſeulement, & non pas pour les autres parties. A cela nous pouuons dire que les purgatifs doiuent bien eſtre deſagreables, & aucunement contraires, pour mieux alterer la nature : mais quand ils peuuent purger & attirer en fortifiant par quelque odeur aromatique, ils en ſont plus ſalutaires, & bien que les odeurs ſe rapportent à l'odorat, la diffuſion des vapeurs aromatiques peut recréer tout le corps.

Ie pourrois encores obiecter, qu'en la ſuffocation de matrice les medicamens fetides ſont meilleurs que les aromatiques : mais la reſponſe à cela eſt double. Premierement, cela eſt bon de ceux qui ne ſont pas vrayement purgatifs, comme du caſtoreum, aſſa fœtida, & autres. Apres, ie dis que les aromatiques luy ſeruent en bas, & les autres par le haut, afin que l'imagination irritée preſſe en bas la matrice. Voyla pour ce qui eſt des odeurs des medicamens.

MESVAEVS.

SApor autem præter cætera obſeruandus in iudicando medicamento purgante, ſalubri aut inſalubri. Nam hic medicamenti virtutem immutat & modicè diuerſam facit : hoc autem loco de ſaporibus tantum nobis eſt dicendum, quantum ad diſcernendum medicamentum bonum à malo pertineat, quatenus ſcilicet eos propriæ quædam & puræ diſpoſitiones omnino conſequantur.

LA ſaueur eſt grandement conſiderable au iugement des purgatifs, & en la diſtinction des ſalutaires d'auec les dommageables : la raiſon eſt, parce que les ſaueurs ont pouuoir

uoir de changer les vertus des medicamens, & de témoigner leur difference. Or nous ne voulons traitter icy des saueurs, si ce n'est entant qu'elles nous peuuent seruir à distinguer les purgatifs bons des mauuais, & entant qu'elles sont accompagnées de certaines particulieres conditions & dispositions, qui sont considerables en ce iugement.

Comment il faut iuger des purgatifs par le moyen des saueurs en general.

Rãchin.

LA connoissance des saueurs se peut rapporter ou à leur particuliere generation, & à la description de leur nature & de leurs differences ce qui appartient aux Physiciens: ou bien en ce qu'elle sert pour le iugement des temperamens & des complexions des choses, ce qui est de la iurisdiction des Medecins & des Pharmaciens. Or ce iugement se peut faire non seulement en toute sorte de medicamens en general: mais aussi en particulier, en ce qui est des purgatifs seulement. Mesué ne se propose en ce discours que cette derniere intention; car il veut monstrer le moyen de reconnoistre les purgatifs bons des mauuais, par la consideration des saueurs, comme il a faict cy-deuant par celle de la substance, des temperamens, & des qualitez sensibles. Nous autres pour donner iour & lumiere à la doctrine de nostre Docteur, proposerons la nature, la generation, & les differences des saueurs, auant que d'examiner les reigles qu'il propose pour la distinction des purgatifs.

Les saueurs prouiennent de la mixtion des elemens à raison de leur matiere & de leurs qualitez, bien qu'ils en soyent exempts en leur simple nature.

re. C'est l'opinion d'Aristote & de Galien, les elemens, disent-ils, sont les causes efficientes & materielles des saueurs, auec l'ayde de leur humidité. Ils definissent saueur, vne affection, passion, ou qualité passible prouenant de la domination de l'humide sur le sec par l'action de la chaleur, & agissant en la langue lors qu'elle est reduite en acte. Par cette definition les quatre causes des saueurs sont designées. L'efficiente c'est la chaleur, laquelle agitant la terre auec l'eau, c'est à dire, la cause materielle, qui est l'humidité, auec la siccité, les digerant & meslant, produit les saueurs. La formele c'est la qualité passible, qui est plustost effect de la passion que cause. La finale c'est l'alteration du goust. Pour l'operation des saueurs, elle a d'autres fins, soit pour les alimens, soit pour les remedes. Or d'autant que cette chaleur n'agit pas tousiours de mesme façon, & que la substance des elemens & de leurs qualitez n'est pas tousiours disposée, alterée, & meslée de mesme façon, de là vient vne grande difference en la generation des saueurs. Mesué n'en propose que huit, sçauoir-est l'acre, l'amere, la salée, l'onctueuse, la douce, l'insipide, l'aigre ou acide, & la styptique: d'autres en presentent dauantage, ou en retranchent, comme nous ferons voir cy-apres. Ces saueurs dependent ou de la temperature, comme la douceur: ou de l'excez de la chaleur, comme l'amertume, l'acrimonie, la salure; ou de l'excez de la froidure, d'où vient l'aigre, la styptique, & l'astringeante. Que si la matiere est lente & humide, la saueur onctueuse en depend; pour l'insipidité, elle vient de la mauuaise mixtion & coction de l'humidité, & de la matiere seiche. Maintenant il faut parler selon Mesué de

toutes

toutes les saueurs en particulier.

MESVAEVS.

ACre enim medicamentum facilè inflammatur, mordet, penetrat, aperit, vrit, vlcerat, flatus dissipat, tenuat, incidit, separat, resoluit, è longinquo attrahit, siccat, emaciat, sitim facit : ob hæc omnia citò & valenter agit, & sua tenui essentia amarum medicamentum, & cætera imbecilliter, aut tardè purgantia, cecelerat, & purgantiora reddit.

LE medicament acre est aisément inflammable, mordicant, penetrant, adustif ou bruslant, exulceratif, carminatif, attenuatif, incisif, dessеichant, subtiliant, diuisant, attractif de loing, alterant & fort resolutif. Son action & operation est promte & vigoureuse, mesmes par la tenuité de sa substance. Il aduance & augmente la vertu des medicamens amers, & des autres purgatifs qui sont paresseux & lens en leurs operations.

De la saueur acre & piquante.

MEsué dit qu'au iugement & à l'election des medicamens bons & salutaires des malings, il faut sur tout se seruir des saueurs : la raison est, d'autant qu'elles monstrent leur nature & leurs effects mieux que non pas les odeurs, les couleurs & les autres qualitez ; car selon Aristote elles suiuent immediatement les temperamens. Galien confirme le dire de nostre Docteur, quand il dit *au liu. de la simp. med.* que par les saueurs nous iugeons des choses qui nous sont contraires, ou salutaires. Or il diuise toutes les saueurs en trois ordres : le premier est, des chaudes : le second, des temperées : & le troisiesme, des froides, comme nous

nous verrons par la suite. Les chaudes sont l'acre, l'amere,& la salée. Il commence son discours par la saueur acre des medicamens. Nous diuiserons sa doctrine en deux conclusions: la premiere sera touchant les proprietez de l'acrimonie, & l'autre touchant ses vertus.

Quant à la premiere, nostre Mesué dit que les medicamens qui sont acres s'enflamment aisément: & par l'excez de leur chaleur ils picquent, penetrent, ouurent, bruslent, vlcerent, dissipent les vens, attenuent, incisent, separent, resoluent, attirent de loing, dessеichent, amaigrissent, & engendrent la soif: voyla les effects & les operations de l'acrimonie. Maintenant pour bien entendre cette premiere conclusion, il faut supposer selon la doctrine de Galien, qu'entre toutes les saueurs l'acre témoigne le plus de chaleur & de feu en sa substance, & en ses qualitez: car vn medicament tant plus il est acre, tant plus il est chaud, selon Gal. *chap.* 18. *liu.* 4. *des facul. des simpl.* L'vsage & l'experience confirme son dire, car au iugement de tous, dés aussitost que l'on gouste quelque chose acre & picquante, on la reconnoist chaude plus ou moins, selon le degré de l'acrimonie, mesmes par application aux autres parties, comme l'on void des oignons, du poiure, des vesicatifs, corrosifs, &c. Le mesme Galien nous donne vne tres-belle distinction des medicamens acres. La saueur acre, dit-il, quelquefois est fondée sur vne substance ignée & seiche, comme à l'euphorbe, & au scammonée, au mezereō, & semblables, l'vsage desquels doit estre suspect pour l'interieur. Autrefois la saueur est fondée sur vne substance humide, comme aux aulx, aux oignons, aux porreaux. Nos Docteurs tiennent que l'acrimonie,

laquelle

laquelle est fondée sur la substance ignée, est plus chaude & violente que non pas celle qui n'a que l'humide pour sujet. Toutesfois i'aduoüeray cela pour ce qui est de l'acrimonie naturele des medicamens : car pour l'artificielle, il y a des medicamens artificiels acres, humides, qui sont plus chauds & plus violens que les secs, comme l'eau fort, les eaux regales, & autres. Nous pouuons astheure venir à l'explication de nostre Mesué.

Premierement il dit que les medicamens acres sont aisément inflammables : cette inflammation se peut rapporter non seulement à nostre chaleur naturelle, parce qu'ils sont aisez à estre reduits en acte, à raison de la subtilité de leur substance; mais aussi à leur puissance actiue, car l'acrimonie inflamme aisément les parties, particulierement quand elle est adherante à vne matiere sereuse & aigueuse. Apres il dit que les medicamens acres sont mordicatifs, penetrans & aperitifs. Ces effects viennent de la subtilité & tenuité de leur substance. En troisiesme lieu, Mesué dit qu'ils brusslent & vlcerent : il faut entendre cela, lors que leur chaleur est grande, & qu'elle depend d'vne substance ignée & seiche principalement. Outre ce les medicamens acres sont carminatifs, c'est à dire, chassent les vens, attenüent, incisent, separent, resoluent, alterent, & dessеichent. Tous ces effects dependent de la domination de la chaleur, selon qu'elle est disposée par la matiere differente des medicamens. Finalement ils amaigrissent & consument l'humidité naturelle & alimenteuse de nos corps : apres ils attenüent par exsiccation. Voyla pour ce qui est des effects, & des operations de la saueur acre aux medicamens.

La ſeconde concluſion ſe rapporte aux vertus, & a deux parties. La premiere eſt, quand Meſué dit que les medicamens acres ſont prompts en leur operation, & fort violens. La raiſon de cela eſt double, car l'on peut dire que cette promptitude depend de noſtre chaleur naturelle, parce qu'elle les reduit incontinent en acte, à cauſe de la ſubtilité de leur ſubſtance. Ou bien nous pouuons dire que les medicamens acres ſont fort penetrans, & plus violens par la force de la chaleur qu'ils poſſedent iointe à vne matiere ſubtile. La ſeconde eſt, que l'acrimonie fortifie les medicamens qui ſont amers en leur action, ou autres qui ſont de tardiue operation, & les rend plus actifs. Nous pouuons expliquer Meſué en cela. La verité eſt que les medicamens amers ſont pareſſeux & tardifs à produire leurs effects, parce que leur matiere eſt craſſe, peſante & terreſtre : voyla pourquoy les medicamens acres en ſubtiliant & attenüant leur ſubſtance, eſueillent leur vertu & ſe rendent plus actifs.

L'on pourroit icy obiecter qu'il y a des medicamens amers qui ſont fort prompts & violens en leurs effects, comme la colochynte, qui eſt extremement amere. Mais ie dis à cela, qu'à la verité la matiere de la colochynte eſt amere & iointe à vne matiere aſſez legere & chaude: toutesfois on la peut encore rendre plus actiue par l'aide des medicamens acres : ou bien nous dirons que Meſué parle des medicamens amers qui ont vne matiere craſſe, & de tardiue operation ſeulement.

MESVÆVS.

AMarum autem ſiccat, conſumit, vlcerat, aperit orificia venarum, hæmorragiam mouet, à putredine vindicat,

vindicat, terget, incidit; torminosum est, conturbat, resoluit, attrahit, sed tardiùs quàm acre, flatus dissipat, sitim excitat, valenter agit, sed tardè, suáque crassa substantia acrè obtundit.

LE medicament amer est exsiccatif, consumptif, vlceratif, ouurant l'orifice des veines, causant hemorragie: il preserue de pourriture, il deterge, incise, & est torminatif, conturbatif, resolutif, attractif, moins toutesfois que l'acre; outre ce il est carminatif, & excite la soif. Son operation est forte & vigoureuse, mais tardiue: il a vertu de reprimer par sa substance crasse, l'action de l'acre.

De la saueur amere.

SElon la doctrine de Mesué & de tous nos Docteurs, la saueur acre, l'amere, & la salée, dependent toutes trois de l'excez de la chaleur. Galien explique fort bien cela *au chapit.* 18. *du* 4. *du liu. des simp. facult.* Les saueurs acres, dit-il, sont extremement chaudes, & apres icelles les ameres. Bien est vray qu'outre l'excez de la chaleur, il y a encores d'autres differences entre ces deux saueurs, car les medicamens amers ont plus de seichereſſe, & plusieurs acres plus d'humidité, qui empesche leur violence; & voyla pourquoy l'on en peut manger, comme des oignons, des aulx, des porreaux: mais pour ceux qui sont vrayement amers, ils ne sont pas propres pour la nourriture, veu qu'il n'y a que les choses douces qui nourrissent. Nous disputerons par apres asçauoir si tous les medicamens amers sont chauds: maintenant il faut sçauoir que selon Galien & Auerroës, il y a double amertume. L'vne est chaude & *Rãchin.*

ſeiche, qui depend d'vne chaleur bruſlante & ſubtile, interne ou externe, comme l'on void au miel bruſlé par le feu, par la vieilleſſe ou par le Soleil, lors que les parties terreſtres, & neantmoins accompagnées de quelque tenuité ont eſté bruſlées: & aux fruicts doux qui ſont rendus amers par pourriture, & des amandes ameres rancies. L'autre eſt froide & ſeiche par congelation, comme luy remarque à l'opium, & aux fruicts verds & nouueaux, qui ſont premierement amers, & puis ſtyptiques, & puis aigres, & finalement doux. Ces choſes eſtans ſuppoſées, nous pouuons venir au texte de noſtre bon Meſué, lequel ie diuiſeray en deux concluſions. La premiere ſera des vertus de l'amertume aux medicamens, & l'autre de ſes operations.

Pour la premiere, il dit que les medicamens amers ſont deſiccatifs, conſumptifs, alterans, aperitifs, empeſchans la pourriture, attractifs, deterſifs, inciſifs: ils excitent des bruits & des tranchées, & ſont conturbatifs, apres ils ſont excoriatifs, & font couler le ſang: bref ils ſont carminatifs, & chaſſent les vens. Il faut aſtheure examiner toutes ces vertus, & en propoſer les cauſes. Premierement, les medicamens amers ſont exſiccatifs, conſumptifs, & alterans, parce qu'ils conſument & reſoluent l'humidité des parties & de l'eſtomac par leurs qualitez, qui ſont chaleur & ſeichereſſe. Apres, ils ſont aperitifs par leur chaleur iointe à vne ſubſtance terreſtre ſubtiliſée & attenuée. Tiercement, ils preſeruent de la pourriture en conſumant les humiditez, qui ſeruent de cauſe à la putrefaction. En quatrieſme lieu, ils attirent par leur chaleur forte: cette attraction toutesfois n'eſt pas

ſi forte que celle des acres (parce que cette-cy eſt plus ſubtile ,) bien eſt vray qu'elle eſt plus durable , d'autant qu'elle n'eſt pas ſi toſt reſoluë. En cinquieſme, ils ſont deterſifs, reſolutifs, & inciſifs par leur chaleur & ſubtilité. En ſixieſme , ils cauſent des bruits & des tranchées à raiſon des vens qu'ils eſleuent des humiditez corporelles par leur chaleur , & voyla pourquoy ils ſont conturbatifs pour le flux de ventre , à cauſe qu'ils ſont faſcheux & deſagreables à la nature. Outre ce ils ſont vlceratifs , lors qu'ils s'attachent aux tuniques des parties , & qu'ils les vlcerent par leur chaleur & acuité en faiſant ſortir du ſang. Finalement ils ſont carminatifs par leur chaleur , qui reſoult & chaſſe les flatuoſitez.

La ſeconde concluſion ſe rapporte aux operations de l'amertume. Meſué dit : l'operation d'vn medicament amer eſt tardiue, mais forte , que ſi on les meſle auec les acres , ils peuuent diminuer leur action ; comme s'il vouloit dire; Les medicamens amers au reſpect des acres ſont tardifs: mais neantmoins ils operent auec beaucoup de force , parce qu'ils ſont plus adherans aux parties. Apres , ils ont la puiſſance d'affoiblir la violence des acres, & de retarder leurs operations , & ce non pas par leur temperature , mais par leur ſubſtance terreſtre , laquelle leur ſert de bride. Et voyla pour ce qui regarde la ſaueur amere. Maintenant auant que de traitter de la ſalée , i'examineray la diſpute ſuiuante.

A ſçauoir ſi tous les medicamens amers ſont chauds.

GAlien *au chap. 7. 9. 19. & 22. du 4. des facult. des ſimpl.* Auicen. *au 2. de ſes canons* , Meſué en ce

texte,& tous les Medecins & Philosophes qui ont traitté de la nature des saueurs, s'accordent en ce iugement, que tous les medicamens amers sont chauds. Toutesfois pour esclaircir la verité de cette dispute, ie proposeray plusieurs raisons & authoritez qui semblent contraires à cette maxime. Premierement l'opium est amer, & neantmoins il est tres-froid & narcotique. Donc, &c. Secondement, la cichorée,& la laictue sont ameres & froides,on les ordonne pour rafraischir le foy, & pour corriger son intemperature chaude. Donc, &c. Tiercement, les fruicts verds sont amers, & neantmoins froids,selon leur acerbité & adstriction. En quatrieſme lieu, ce qui resiste à la pourriture est froid, veu que ce qui la cause est chaud:or les choses ameres, selon Mesué, resistent à la pourriture. Donc, &c. En cinquieſme, ce qui est terrestre est froid : or les choses ameres sont terrestres. Donc, &c.

Nous au contraire estimons que les choses ameres sont chaudes, selon le iugement de Galien & de Mesué, & selon ce qui a esté dit cy-dessus. Or auant que de respondre aux raisons obiectées, ie proposeray les demonstrations suiuantes.

1. *fond.* Des medicamens amers les vns sont simplement amers, & par excez, sans autre qualité separable qui domine en eux, comme la colochynte, l'absynthe Romain : les autres sont amers, mais leur amertume est tolerable, comme à l'absynthe Pontique. Il y en a d'autres qui ont vne petite amertume agreable à plusieurs, comme les oliues, les amandes ameres, les roses. Et c'est cette troisieſme amertume qui peut estre adiointe à tous autres temperamens, d'autant qu'il ne faut que petite

portion

portion de la grande amertume pour rendre vne grande quantité de matiere amere, comme l'on void à l'opium.

Les medicamens vrayement amers ont trois proprietez. La premiere, que l'amertume seule domine, comme au fiel & à l'aloë, comme Galien propose. La seconde, que l'amertume soit iointe à la siccité & asperité. Et la troisiesme, que les choses ameres ne puissent pas nourrir. Voyla les conditions requises aux vrays amers: car il y en a d'autres qui sont amers, & ne les ont pas, comme la laictue, la cichorée, l'opium, &c. 2. *fond.*

Nous pouuons donc conclure que les medicamens vrayement amers sont chauds. Et quant aux raisons proposées, ie respons à la premiere & à la seconde, que ce ne sont pas là des medicamens amers qu'au second ou troisiesme degré, & non pas au premier, qui doiuent auoir les conditions proposées. Et pour les fruicts aussi, ils n'ont pas la siccité & chaleur adiointe, & ne sont pas du premier rang. A la quatriesme ie dis, que c'est par la siccité naturelle plustost que par la froidure. Finalement ie dis à la cinquiesme, qu'il y a de la chaleur meslée parmy la substance terrestre des medicamens amers. Donc les medicamens amers sont chauds.

MESVAEVS.

SAlsum verò incîdit, terget, tenuat, liquat, mordet, à putredine vindicat, cõturbat, subuertit ventriculũ, & ad vomitũ impellit, siccat, sitim excitat, asperat, & purgat

gat radendo, aperit, & hæc omnia opera imbecillia & tarda efficit: ob hæc, suámque mediocrem substantiam, omnia imbecilliter, & tardè soluentia roborat.

Ce medicament salé est incisif, detersif, attenuatif, liquefiant, mordicant: il preserue de la putrefaction, il trouble, & renuerse l'estomac, & excite le vomissement, il dessiche, & excite la soif, il irrite & purge en raclant les boyaux, il ouure. Toutes ses operations sont lentes & foibles: sa substance est mediocre: il excite & esueille la vertu des purgatifs qui sont foibles & tardifs.

De la saueur salée.

Rachin. GAlien *au 21. chap. du 4. liu. des facultez des medicam.* dit que la saueur salée approche fort de la nature de l'amere, parce que toutes deux sont terrestres & chaudes: bien est vray qu'elles different en particulier selon plus ou moins; car encores qu'en general elles soient de complexion chaude, neantmoins la saueur salée n'est pas de si grande actiuité en sa chaleur que l'amere, ny mesmes en sa siccité, à raison des parties humides qui sont meslées en la substãce des corps salez: veu que le sel est faict d'eau marine, ou biẽ d'autre battuë & cuite. Apres, la matiere des choses ameres est plus tenuë, & celle des salées plus crasse. Or en la saueur salée il y a plusieurs degrez, selon l'estat de la substance terrestre, & selon la domination de la chaleur. Les medicamens qui sont plus laxes, plus friables & tenuës, & plus chauds, sont plus salez que non pas ceux qui sont plus durs, plus denses, & plus terrestres, comme nous voyons aux sels fossiles. Aristote *en ses Meteores* dit que la salure prouient de la mixtion de quelque matiere seiche & terrestre, indigeste & bruslée,

bruslée, auec l'humidité. Et voyla pourquoy l'vrine & la sueur sont salées, & les lessiues aussi. La salure est vne sueur necessaire aux alimens (encor que tout alimẽt porte son sel naturel,)tãt pour donner goust aux viandes, que pour empescher leur putrefaction: pour les medicamens nostre Mesué en parle en ce traicté, & propose les vertus & les operations de la saueur salée. Nous l'enseignerons en deux conclusions. La premiere est telle.

Les medicamens salez,dit-il,sont incisifs,abstersifs,subtiliatifs,liquefactifs,mordicans,preseruatifs de pourriture, conturbatifs & subuersifs, preparatifs pour le vomissement,exsiccatifs, alterans,exasperans, & mondificatifs auec abrasion: finalement aperitifs. Voila les vertus des choses salées. Premierement ils sont chauds & detersifs, subtilians par leur chaleur,& par la tenuité de leur substance, liquefactifs par leur chaleur & humidité grasse:ils preseruent de la corruption, par consumption de l'humidité, qui est mere de pourriture. L'on pourroit obiecter là dessus, que cette qualité domine aux choses salées pour estre faictes d'eau marine: mais il faut dire qu'elle demeure comme consumée, & sous la force de la chaleur & seichereſſe. Quartement, ils sont conturbatifs, parce qu'ils picquent l'estomac par leur acrimonie. En cinquiesme lieu, ils preparent l'estomac au vomissement en l'irritant & affoiblissant. En sixiesme lieu, ils alterent,& desseichent par la consumption de l'humidité, & par l'eschauffement. En septiesme, ils sont exasperans à cause de l'inegalité qu'ils produisent aux parties: mondificatifs, & mordicatifs, auec raclure, par leur tenuité & seichereſſe. Finalement,

Obiectiõ.

Resþonse.

lement, aperitifs par la tenuité de leur ſubſtance.

La ſeconde concluſion eſt pour les operations. Meſué dit; les operations des medicamens ſalez ſont tardiues & debiles. Cela ſe doit entendre à comparaiſon des autres qui ſont plus prompts & plus forts : ce qui depend de ce que la matiere des medicamens amers eſt plus ſubtile, & celle des ſalez plus terreſtre & plus craſſe, c'eſt pourquoy leur operation en eſt plus debile & plus tardiue. Apres il dit que la ſubſtance des medicamens ſalez eſt mediocre. Cela ſe doit entendre, parce que c'eſt vne matiere moyenne entre celle qui eſt vrayement terreſtre, & l'autre qui eſt aigueuſe. Finalement, il dit que la ſaueur ſalée fortifie les purgatifs pareſſeux & tardifs. Cela ſe fait par ſtimulation & mordication, d'autant que la ſalure irrite la faculté expultrice. Voyla pour la ſaueur ſalée.

MESVAEVS.

VNctuoſum item lenit, lubricat, laxat, mollit, abominabile eſt, & nauſeabundum, flatus gignit, obſtruit. Hæc omnia imbecilliter & tardè perficit, ſuáque mediocri ſubſtantia, acre, amarum, ſalſum reprimit.

LA ſaueur onctueuſe témoigne que les medicamens ſont lenitifs, relaxatifs, remollitifs, deſagreables à l'eſtomac & vomitifs : meſmes qu'ils multiplient les vens, & ſont opilatifs. Toutesfois ſes effects ſont foibles & tardifs. Le propre des choſes onctueuſes eſt de retarder & reprimer l'action des acres, ameres, & ſalées.

De la ſaueur onctueuſe.

Rãchin. NOus auons traitté cy-deſſus ſuiuant la doctrine de Meſué, des trois premieres ſaueurs

ueurs qui dependent de la chaleur, comme de leur principe eminent ; telles sont l'acre, l'amere, & la salée : maintenant suiuant tousiours le texte de nostre Docteur, nous auons à traitter de celles qui dependent d'vne temperature, ou pour mieux dire d'vne chaleur temperée, telles sont la saueur onctueuse, la douce & l'insipide. Mesué les distingue entre elles, & neantmoins il semble que Galien confonde les deux premieres *au chap.* 10 *au 4.liur.des facul.des simp. medic.* Car il dit : Les choses grasses sont de la nature des douces, parce qu'elles nourrissent, comme le beurre, l'huile, & les autres choses onctueuses. Nous pouuons respondre à ceste authorité que la douceur a grande latitude, & que generalement parlant, comme Galien dit *au chap.9.du 4.liu.des facul.des simpl.medic.* la saueur onctueuse peut estre comprinse sous la douce, & aussi beaucoup d'autres saueurs qui sont agreables au goust, comme celle du vin, du pain, & des viandes : mais à proprement parler, la saueur onctueuse est differente de la douce, non seulement aux alimens, mais aussi aux medicamens. Et voyla pourquoy Mesué fait bien de les distinguer. Or il faut noter que la chaleur onctueuse est de nature chaude & humide, à raison d'vne humidité non aigueuse, mais aërée : voyla pourquoy les choses grasses sont aisement inflammables au feu, & neantmoins au goust elles ne font aucune notable ou fort sensible impression. Nostre Mesué propose les vertus & les effects des medicamens onctueux. Il dit qu'ils sont lenitifs, lubrificatifs, relaxatifs, & remollitifs. Tous ces quatre effects dependent de l'humidité oleagineuse & grasse d'iceux. Apres il dit qu'ils sont abominatifs

&

& nauseatifs : la raison est, parce qu'ils relaschent & mollifient l'orifice superieur de l'estomac par leur humidité grasse. Et de faict aux vomitoires nous mettons des choses oleagineuses, comme l'huyle, le beurre. En troisiesme lieu, ils produisent des vens, à cause de la grande humidité accompagnée d'yne petite chaleur, qui les peut produire,& non pas chasser. Finalement,ils sont opilatifs,d'autant qu'ils bouchent les passages par leur humidité grasse & onctueuse.

Apres que Mesué a proposé les vertus des medicamens onctueux, il parle de leurs operations, & dit qu'ils operent auec foiblesse & tardiueté.Cela depend à mon aduis de l'imbecillité de leur chaleur, car les choses humides n'ont pas beaucoup d'action, & sont plus propres pour patir que pour agir. Par apres il dit que les medicamens onctueux sont propres à reprimer l'action violente & prompte des acres, amers, & salez, à raison de leur substance mediocre. Nous pouuons dire que cela peut arriuer pour deux causes. La premiere est parce qu'ils humectent la substance seiche de ces medicamens là,& par ce moyen ils l'affoiblissent. L'autre est,d'autant que l'onctuosité sert de bride à leur violence : & voyla pourquoy l'on a accoustumé d'oindre auec l'huyle violat ou d'amandes, le scammonée,le mezereum, la catapuce, l'euphorbe, la colochynte, & autres.

MESVAEVS.

DVlce lauat, lenit, obstruit, flatulentum est : omnia autem hæc præstat imbecilliter, nec citò, nec tardè, sed in horum medio ; acre autem amarum, salsum quoque roprimit : sed insipidum roborat.

CE qui est doux, est lauatif, lenitif, opilatif, & flatulent : bien est vray que les effects en sont foibles & mediocres, entre les prompts & les tardifs. La douceur reprime l'acrimonie, l'amertume, & la salure, mais elle fortifie l'insipidité.

De la saueur douce.

ENtre toutes les saueurs la douce est la plus agreable au gouſt, & la plus naturelle pour la nourriture. Voyla pourquoy l'on dit communément qu'il n'y a que les choſes douces qui nourriſſent : & de faict le laict eſt doux, le ſang eſt doux, qui ſont les deux derniers alimens : car auant que les viandes que nous prenons, de quel gouſt qu'elles ſoyent, nourriſſent, il faut qu'elles ſoyent dulcifiées par les coctions. Voyla pourquoy les choſes ameres ſont inutiles pour la nourriture, parce qu'elles ne peuuent pas changer de gouſt. *Răchin.*

L'on pourroit diſputer icy contre cette doctrine, parce qu'il y a des choſes ameres qui nourriſſent outre les douces, & que meſmes le gouſt amer en demeure à la chair des animaux ; car les moutons qui mangent les oliues, les eſtourneaux ont leur chair amere, meſmes le gouſt du geneure demeure aux griues, & aux lapins : toutesfois cette queſtion n'eſt pas de noſtre matiere. C'eſt aſſez que nous ſçachions que les choſes douces ſont plus propres, & plus naturelles pour la nourriture que non pas les autres. Galien dit que la douceur témoigne vne chaleur, *en ſon chap. 9. du 4. liu. des fac. des med.* & neantmoins la pluſpart tiennent que les choſes douces ſont temperées. A cela nous pouuons

uons dire qu'à la verité il y a pluſtoſt de la chaleur aux medicamens doux, que non pas vne temperature, c'eſt à dire, vne égalité des qualitez, comme l'on void au miel, au ſuccre, &c. mais neantmoins cette chaleur eſt ſi moderée, qu'elle merite pluſtoſt le nom de temperature que de chaleur. Les medicamens peuuent eſtre doux en pluſieurs façons. Premierement par leur propre chaleur naturelle, comme le miel, le ſuccre: les autres par vne chaleur eſtrangere, comme le vin cuit: les autres acquierent de la douceur par la maturation, comme les fruicts: les autres par la chaleur du Soleil, comme les raiſins & paſſerilles: les autres par la coction artificielle, comme les viandes: les autres par ebullition, comme le vin.

Or il faut noter qu'il y a pluſieurs degrez de douceur aux alimens, & aux medicamens. Les vns ſont doux en perfection, comme le ſuccre, & le miel: les autres moins doux, comme le vin cuit; les autres encore moins, comme les viandes & le vin: les autres ont vn gouſt agreable, qui ſe peut dire doux largement, car la douceur a vne grande latitude. Maintenant nous pouuons venir au texte de noſtre Meſué.

Il dit premierement que les medicamens doux ſont laxatifs, lenitifs, opilatifs, & venteux. Il ſemble qu'il y aye de la fauſſeté, & de la contrarieté en ce texte: car premierement les medicamens doux ne peuuent pas eſtre purgatifs, ny cauſer ces accidens, veu qu'ils ſont ſi agreables à la nature: apres, comment eſt-il poſſible qu'vn meſme medicament puiſſe eſtre laxatif, & opilatif, veu que ce ſont des actions contraires? A cela nous reſpondons que la douceur eſt bien agreable pour ce qui regarde les

ali

alimens : mais pour les medicamens, ils ont d'autres actions qui empeschent l'operation de la douceur, si bien qu'ils ne restent pas de purger. Mesué dit qu'ils sont laxatifs, c'est à raison de leur humidité : & pour l'oppilation, elle est accidentaire, car c'est d'autant que le foye & la ratte qui desirent & ayment le doux, l'attirent auec auidité, si bien qu'ils en demeurent oppilez ; mesmes parce que d'ordinaire les medicamens doux sont adherens à vne substance crasse & humide, propre pour oppiler. L'on pourroit excepter le miel & le succre, parce qu'ils passent plus librement que les autres, à raison de la leuité de leurs parties. Quant aux vens, ils sont produits par la chaleur temperée, & humidité abondante des medicamens doux, comme nous auons dit cy-dessus des onctueux.

Finalement Mesué propose les operations, & dit que les operations de ces medicamens doux sont debiles & foibles. La raison de cela est, parce que cette saueur estant amie de nature ne l'irrite pas, & n'agit pas contre elle. Et voyla pourquoy l'on mesle des choses douces auec les medicamens purgatifs, pour empescher leur violence. Apres il dit qu'ils operent moyennement entre les violens & les tardifs. Finalement il propose que les medicamens doux fortifient les insipides, parce qu'ils les eschauffent, & qu'ils repriment l'action violente des acres, amers & salez, à cause qu'ils les rendent vn peu amis de la nature.

MESVAEVS.

INsipidum denique lubrificat, flatulentum est, obstruit, densat, congelat, calorem extinguit, & hæc omnia tardè & debiliter : sua tamen substantiâ mediocri, acre, amarum, salsum, acidum reprimit.

Les

LEs choſes inſipides ſont lubrificatiues, flatueuſes, opilatiues, inſpiſſatiues, congelatiues, refrigeratiues; foiblement neantmoins, & auec tardiueté: bien eſt vray que par le moyen de leur ſubſtance mediocre ils repriment l'acrimonie, l'amertume, la ſalure, & l'acidité.

De la ſaueur inſipide.

Rãchin. L'on pourroit icy taxer Meſué de ce qu'il traitte de l'inſipidité parmy les ſaueurs, veu que c'eſt vne priuation totale de cette qualité.

Obiectiõ. Nous ne voyons pas aux autres que la priuation de la couleur, ou de l'odeur puiſſe indiquer quelque choſe: ſi bien qu'il ſemble pour conclure, que ce qui n'eſt pas, ne ſçauroit tenir vn rang actuel par-

Reſponſe. my les choſes qui exiſtent. A cette obiection nous pouuons reſpondre que l'inſipidité n'eſt pas proprement ou vrayement vne ſaueur, ny auſſi vne totale priuation: mais pour iuger de la temperature des autres ſaueurs, il faut premierement que la langue ſçache que c'eſt qu'inſipidité, car par vn contraire l'on iuge des autres. Meſué traitte de cette ſaueur abuſiuement apres la douce, & luy baille des vertus & des operations qui eſt vn témoignage que ce n'eſt pas vne parfaitte priuation. Or en l'inſipidité, l'humidité domine fort auec vne legere froidure: & de faict les choſes aigueuſes, comme l'eau, ſont inſipides. Cela depend de ce que telle humidité n'a pas eſté digerée, cuite, ny meſlée par la chaleur auec aucune matiere ſeiche & terreſtre, comme l'on void au ſemperuiuum, & au pourpier. Le gouſt nous fait iuger que cette fauſſe ſaueur ne fait pas aucune inſigne impreſſion à la langue, à cauſe de ſon humidité indigeſte:

digeste : si bien qu'elle agit comme n'agissant pas. L'onctueux non plus n'est pas fort sensible, neantmoins ces saueurs different en ce que l'onctueux a son humidité aërée,& l'insipide aigueuse. Nostre Mesué dit que les medicamẽs insipides sont lubrificatifs,venteux, extinctifs, opilatifs, & inspissatifs ou incrassans. Toutes ces vertus dependent de la grande humidité aigueuse, sans toutesfois excez de froidure:car par l'humidité ils sont glissans,ils produisent des vens, ils opilent , ils esteignent la chaleur:bref ils incrassent les matieres.Ces medicamẽs sont tardifs en leurs operations , à raison de leur humidité qui n'a pas de force ; apres ils bridents l'action violente de ceux qui sont amers, acres, salez , & aigres , par leur substance aigueuse , qui est mediocre,c'est à dire, ny trop crasse,ny trop tenuë.

MESVAEVS.

STypticum intrò cogit,densat, repellit, roborat, diuisa glutinat, tardè & imbecilliter agit,suáque substantia crassa prædicta omnia obtundit , quibus acre, amarum, & salsum vires addunt.

CE qui est styptique, est coarctatif ou condensatif, repercussif, roboratif, & agglutinatif. Les effects en sont foibles & tardifs : & par sa substance crasse il retarde & reprime toutes les choses que l'acrimonie, & la salure aiguisent & fortifient.

De la saueur styptique, acerbe ou austere.

COmme il y a des saueurs qui témoignent l'excez de la chaleur aux medicamens , aussi au contraire s'en treuue-il d'autres qui monstrent vne notable domination de la froidure;telles sont *Rãchin.*

la saueur styptique,& l'aigre. Nostre bon Mesué en parle apres les autres, & monstre les vertus & les operations de ces deux qualitez. Or pour donner iour à sa doctrine, je proposeray ce qu'il faut sçauoir de la generation, & de la nature de la saueur styptique, auant que de traitter de l'aigre:& puis ie viendray à l'explication du texte. Nous deuons donc noter que la saueur styptique depend, & est fondée sur vne substãce terrestre & grossiere:& bien que la saueur amere depende de mesme matiere, neantmoins elles different en deux. Premierement en ce que la siccité terrestre est iointe à la chaleur en la generation de l'amertume,& à la froidure en celle de la stypticité: & puis la substance des medicamens amers est plus subtile,& comme bruslée,& l'autre plus grossiere, & comme congelée.

Nos Docteurs font deux differences de saueur styptique,qui ne different que selon plus ou moins. La premiere,disent-ils, est acerbe, comme celle du cyprez,du rhus obsoniorum, de l'alum, des galles: & celle-cy est exasperante, c'est à dire, resserre les leures, la langue & la bouche auec rudesse & asperité.L'autre est austere,comme celle des fruicts qui ne sont pas encore meurs:ce que nous voyons aux coings,aux poires, & pommes; cette cy n'est pas si forte que la premiere.

Galien *au chap.* 8. *du* 4. *liu. des facult. des simpl.* philosophe sur la saueur styptique. Vn corps acerbe,ou styptique, dit-il, qui est froid & terrestre, se peut despoüiller de sa stypticité en trois façons.La premiere est par l'action de la chaleur, lors qu'ils viennent doux en s'eschauffant,comme les chastaignes.La seconde est par humectation,comme nous voyons aux poires d'hyuer,qui perdent leur acerbi-

té,

té,& se changent en douceur, lors què l'humidité par maturation destrempe les parties crasses & terrestres : que si les parties estoyent tenuës, l'aigreur s'introduit, car le froid subtil engendre l'aigreur, comme aux grenades. La troisiesme est, lors que la chaleur & l'humidité agissent également:car adonc l'humidité aigueuse se tourne en douceur, comme aux pommes,& l'aërée en saueur grasse & onctueuse,comme aux noix,noisettes,&c.Par cette demonstration de Galien nous pouuons iurer de la nature des fruicts verds, & connoistre pourquoy par leur progrez les vns se douciſſent, les autres s'aigrissent, aucuns demeurent austeres,les autres acerbes, les autres gras & oleagineux : & finalement pourquoy il y en a de saueur mixte, acerbe & douce, grasse & austere, &c.

Maintenant c'est assez philosophé, il faut voir ce que nostre Mesué propose des vertus & des operations de la saueur styptique.Les medicamens styptiques,dit-il,sont coadunatifs,condensatifs,repercussifs,roboratifs,consolidatifs,& inspissatifs.Voyla les vertus. Premierement ils sont coadunatifs, c'est à dire, coarctatifs, d'autant qu'ils vnissent les humeurs,les esprits,& les parties,par leur substance terrestre,& par leur qualité froide & seiche.Les autres vertus dependent de ces mesmes causes; car la condensation, repercussion, inspissation, n'ont pas d'autres principes que la froidure & la seichereſſe iointes à vne matiere terrestre. Pour l'agglutination & consolidation, c'est à raison de l'adstriction.

L'on pourroit icy obiecter qu'il y a beaucoup de fruicts & de medicamens styptiques, ausquels l'humidité abonde fort, & que par ce moyen la

terre ne domine pas, comme aux pommes, poires, coings. Mais ie reſpons à cela, que telle humidité eſt congelée, & que la terre luy donne cette vertu ſtyptique ; car l'humidité d'elle-meſme n'auroit pas cette proprieté.

Apres que Meſué a parlé des vertus, il propoſe les operations. Les actions des ſtyptiques, dit-il, ſont debiles & tardiues ; cela depend de leur ſubſtance craſſe & terreſtre : car nous voyons au contraire que celle qui eſt tenuë & ſubtile, eſt de prompte operation. Si bien qu'il ne faut pas accuſer ſimplement la froidure, comme quelques vns ont voulu. Apres il dit que les medicamens ſtyptiques retardent les actions de ceux qui ſont acres, amers, ou ſalez : cela depend de la craſſitude de leur ſubſtance. Voila pourquoy l'on meſle les ſtyptiques auec les ſuſdits pour reprimer leur action. C'eſt ce que nous auions à dire ſur la ſaueur ſtyptique, ſelon la doctrine de Galien, d'Auicenne, & de Meſué: maintenant il faut traitter de la ſaueur aigre.

MESVAEVS.

ACidum penetrat, aperit, incidit, diuidit, tenuat, terget denſa, aſperat, extinguit calorem, citò agit hæc opera: ſed in medio valentium & imbecillium eſt; ſua denique ſubſtantia tenui acre obtundit, dulci & inſipido vigorem addit.

CE qui eſt aigre, eſt penetrant, aperitif, inciſif, diuiſant, attenuatif, deterſif, exaſperant, il eſt extinctif de la chaleur : les effects en ſont prompts, mais ils paroiſſent moyens pour la force, entre les violens & les foibles. Finalement par la tenuité de leur ſubſtance ils abbaiſſent la vertu des medicamens acres, & donnent force aux doux, & aux inſipides.

De

De la saueur aigre, & de ses vertus & operations.

IL nous reste la derniere des saueurs à descrire, sçauoir est l'aigre ou acide, telle que l'on gouste au vinaigre, au ius de citron, d'orange, à l'oseille, au verjus, aux grenades, & autres semblables. Cette saueur fait vne notable impression à la langue, & qui ressent quelque violence, sans toutesfois aucun sentiment manifeste de chaleur : car elle est mordicante, exasperante & penetrante. Gal. *au chap.* 12. *du* 4. *liu. des facul. des simpl. medic.* & ailleurs, dit que l'aigreur prouient & depend d'vne froidure à raison de l'aquosité : vray est que par fois l'humidité domine sous la froidure, autrefois la siccité, à cause d'vne legere terrestreité. Or cette aigreur se peut engendrer doublement : sçauoir est, ou par la froidure naturelle, comme au ius du citron, ou par expiration de la chaleur naturelle, comme au vinaigre. *Rāchin.*

Ie ne me veux pas amuser icy sur la nature, & sur la generation de la saueur aigre, ce sera pour la question suiuante. Il faut voir & proposer maintenant ce que Mesué dit des vertus & des operations des choses aigres, affin que par apres nostre dispute soit plus intelligible. Il dit que les medicamens aigres sont penetratifs, aperitifs, incisifs, diuisifs, subtiliatifs, inspissatifs, exasperatifs, abstersifs, & extinctifs. Voyla les vertus & les effects qu'il propose. En quoy il semble y auoir de la contradiction : car l'inspissation, & l'extinction sont effects de la froidure qui condense & estreint ; au contraire, lá penetration, l'apertion, l'incision, la detersion, & les autres, sont effects dependans de

la chaleur. Toutesfois nous diſons à cela qu'il n'y a pas de contradiction, d'autant que la froidure, iointe auec vne ſubſtance tenuë & ſubtile, peut eſtre la cauſe de tous ces differens effects ſous diuers reſpect, comme l'on pourra mieux iuger par la demonſtration ſuiuante.

Premierement les choſes aigres ſont penetrantes par la ſubtilité de leur ſubſtance : aperitiues par la tenuité de leurs parties aigueuſes, & non pas par aucune chaleur: inciſiues à raiſon des humeurs viſqueuſes qu'elles attenuent: diuiſiues par ſeparation & departement des parties, auſquelles les humeurs eſtoient adherentes: ſubtiliatiues des humeurs craſſes & groſſieres par leur tenuité: inſpiſſatiues à raiſon de leur froideur qui eſpeſſit & condenſe : exaſperatiues par l'inégalité qu'elles cauſent aux membres, & ce en deprimant, ou eleuant, car de cette facon elles ſont renduës comme rabouteuſes: abſterſiues, en oſtant les humeurs viſqueuſes qui ſont dans les poroſitez des parties. Finalement extinctiues de la chaleur, par leur froidure & humidité. Voyla toutes les vertus des choſes aigres ſelon la doctrine de Meſué, par où il eſt notoire que la chaleur ne domine pas en l'acidité, encor que les effects en donnent quelque faux ſemblant.

Apres les vertus noſtre Docteur propoſe les operations. En premier lieu il dit que les operations des medicamens aigres ſont promptes, & neantmoins mediocres. La promptitude depend de la mordication, car ils irritent par leur acrimonie la faculté expultrice : bien eſt vray que cela ſe fait auec moderation, c'eſt à dire, ſans violence, & ſans langueur ou pareſſe d'action.

Apres il dit que les choſes aigres repriment par

la

la subtilité de leur substance, l'action des choses acres. Il semble que nostre Mesué se trompe en cela, car au cõtraire la tenuité des choses aigres deuroit fortifier & augmenter l'action des choses acres, qui sont chaudes & tenuës, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus. Toutesfois il me semble qu'il faut dire à cela, que les choses aigres temperent les acres par leur froidure & humidité, car autrement la seule subtilité de leur substante ne seroit pas suffisante.

Finalement nostre Docteur dit que l'aigreur fortifie l'action des choses douces & insipides : cela se fait à mon aduis par mordication, car la douceur estant trop amiable à nature, a besoin de l'aigreur, pour esueiller la faculté expultrice, & pour l'inciter à l'expulsion; car autrement les choses douces sont foibles pour la purgation. Voyla ce qu'il faut sçauoir pour entendre le texte de nostre Mesué: maintenant il faut venir à la dispute de cette matiere.

A sçauoir si la saueur aigre depend de la froidure, ou bien de la chaleur.

IL est tout certain par la doctrine generale de tous nos Docteurs, que les saueurs dependent des premieres qualitez, & de la mixtion de la matiere elementaire entant que seiche & humide: mais pour les causes & les principes dominans apres leur generation, ils ne sont pas aisez à reconnoistre. Ie dis cela pour l'entrée de la question proposée, laquelle semble fort aisée d'abord, mais la recherche fera reconnoistre la difficulté de sa resolution. Tous nos Medecins Grecs, Arabes, & Latins s'accordent en cela, qu'ils estiment que la froidure est le principe, & la cause dominante en la saueur aigre : & neantmoins il semble que la

raison soit directement contraire à leur doctrine. C'est à nous maintenant de faire voir ce qu'il faut croire sur ce differend. Or pour l'entrée ie presenteray les authoritez,& les raisons de ceux qui rapportent l'aigreur plustost à la chaleur que non pas à la froidure.

1. *opin.*

1. *raiſ.* Par la doctrine de Galien *au liu. de facult. simpl.* les medicamens penetrans, acres, mordicans, incisifs,diuretiques,detersifs,sont chauds,veu que tous ces effects dependent de la chaleur, & non pas de la froidure; car le propre de la chaleur est de penetrer, inciser, ouurir, & detergeriau contraire de la froidure, qui est de constiper, restreindre, &c. Or est-il que les medicamens aigres sont acres, penetrans, detersifs, diuretiques, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus par la doctrine de Mesué:Donc il s'ensuit que les medicamens aigres seront chauds, & non pas froids.

2. *raiſ.* La dissolution des pierres & des metaux, est vn effect de la chaleur, & non pas de la froidure. Or est-il que le vinaigre dissoult les metaux, comme il est notoire, & le ius de citron les perles & les porcelaines: Donc ce sera par vne chaleur.

3. *raiſ.* Toutes choses retiennent le naturel de leurs principes, selon les Philosophes. Or est-il que le principe du vinaigre est chaud, comme il est notoire,sçauoir est le vin:Donc le vinaigre conseruant cette naturelle qualité demeurera chaud.

4. *raiſ.* Les medicamens odorans,& qui seruent à la penetration des autres, sont chauds. Or le vinaigre fait ces effects, car il est fort odorant,& subtil,l'on le mesle aux epithemes pour faire penetrer les medicamens:Donc il sera chaud.

5. *raiſ.* Galien *au chap.13.du 4.liu. des facul. des simpl.* dit

que

que les vins se conseruent l'hyuer par la froidure, & que l'esté ils s'aigrissent par la chaleur: Donc la chaleur sera la cause efficiente de l'acidité. Et de faict l'on expose les phioles du vinaigre au soleil, pour l'aigrir dauantage.

1. *opin.*

Nous autres au contraire estimons auec tous nos Docteurs, que l'aigreur depend de la froidure, & non pas de la chaleur, c'est à dire, que les medicamens aigres sont froids, & non pas chauds, d'autant que l'aigreur ne reconnoist pas la chaleur pour principe, à raison de son aquosité, & que par l'experience mesme cettte opinion est la plus veritable. C'est l'aduis de Galien *en ses liu. de facul. simpl.* d'Auicen. *au 2. canon du 1. traicté*, là où il dit qu'encores que les medicamens aigres soyent moins froids que les styptiques, neantmoins ils refroidissent dauantage à cause de la tenuité & subtilité de leur matiere. Apres Mesué dit que les choses aigres sont inspissatiues & extinctiues de la chaleur, ce qui ne pourroit pas estre, si elles n'estoyent fort froides. Finalement le mesme Mesué escrit que les choses aigres reprimẽt la violence des acres, ce qui ne se peut faire que par froidure. Or pour esclaircir la verité de cette matiere, ie proposeray les deux fondemens suiuans.

1. *fond.*

Il y a deux differences de saueur acide; l'vne est simple & naturelle, comme celle du ius de citron, de l'orange, de l'oseille, & du verjus auant la maturation: l'autre est acquise & accidentaire, accompagnée d'acrimonie estrangere, comme celle du vinaigre. La premiere aigreur depend d'vne froidure aigueuse, indigeste, & qui n'est pas bien meslée auec le suc terrestre. L'autre depend de deux substances: l'vne est aigueuse & froide, l'autre est ignée &

chaude, tenuë & subtile, comme au vinaigre, à raison du changement, qui se fait du doux en aigre par pourriture, laquelle mesme luy donne & luy acquiert de l'acrimonie.

2. fond. Le vinaigre se peut dire & croire chaud & froid, à raison de deux differentes substances, qui logent deux contraires qualitez. La premiere est celle qui le rend penetrant par son odeur, & par sa violence, & qui luy fait produire les effects chauds qui ont esté proposez. La seconde est l'autre qui le rend astringeant, repercussifs, & qui luy fait arrester le flux de sang, & produire d'autres operations semblables. Par la putrefaction le vin perd sa chaleur naturelle, & se rend aigre, & froid : bien est vray qu'il s'introduit vne chaleur estrangere qui le rend chaud.

Conclus. Apres ces fondemens, nous pouuons conclure que la saueur aigre depend de la froidure, & non

Responses pas de la chaleur. Quant aux raisons proposées au contraire.

à la 1. A la 1. Ie respons ce que i'ay dit aux chapitre precedant, que la penetration, incision, detersion, apertion des choses aigres dependent de la subtilité & tenuité de leur substance, & nõ pas d'aucune chaleur notable qui soit en eux, si ce n'est par consideration estrangere.

à la 2. A la 2. Ie dis que cette dissolution depend d'vne froideur acre & corrosiue, & de la tenuité de leur substance : bien est vray que pour les metaux le vinaigre doit estre distillé. Pour les perles & porcelaines, la dissolution est aisée, d'autant qu'elles sont engendrées d'vne humidité visqueuse & excrementeuse, si bien que le vinaigre, ou le ius de citron penetrent aisément leur substance.

A la

A la 3. & à la 4. Ie reſpons que le vinaigre eſt froid, mais qu'il ſe peut dire chaud, à raiſon du vin qui eſt le principe, & de ſa ſubſtance ignée qui eſt accidentaire. *à la 3. & 4.*

Finalement à la derniere ie dis que quand le vin s'aigrit en eſté, c'eſt par vne chaleur immoderée: car la naturelle ou moderée le conſerue. *à la 5.*

Donc la ſaueur aigre depend de la froidure.

MESVAEVS.

PRopter hæc, quæ medicamenta purgantia ſunt ſolùm, & omnino acria, vt euphorbium, thymelæa, ſunt maligniora, quàm ſynceriter amara, vt colochyntis, cucumer agreſtis. In horum medio ſunt acria ſimul & amara, vt ſcammonium. Innocentiora his ſunt acria ſimul & ſtyptica, vt thymum, epithymum. His adhuc mitiora, quæ amara ſimul & ſtyptica ſunt, vt rhabarbarum, abſynthium, fumaria, aloë. In horum medio acria & amara, & ſimul ſtyptica, vt ſtœchas. In ſumma, quanto medicamentum ab acri & amaro ſapore recedit longiùs, tanto eſt benigniùs; quoque acris & amari medicamenti proportionem ſtyptica ſubſtantia magis vincit, eo eſt ſanius medicamentum. Saluberrima quoque ſunt dulcia, vt caſſia fiſtula, manna; & inſipida, vt pſyllij viſcago: & dulcia ſimul & acida, vt pruna, tamarindi. Minus his ſalubria, dulcia & amara ſimul, vt violæ; meliora, quibus ad dulcedinem & amaritudinem acceſſit ſtyptica ſubſtantia, vt roſæ; ſtypticitas enim medicamenta omnia purgantia reddit ſalubriora. Quibus autem naturâ deeſt ſalubre aliquid, ars naturæ imitatrix & miniſtra, id ſufficere debet: quo autem modo, dicemus poſtea.

PR pour iuger des purgatifs par le moyen des ſaueurs, il faut ſçauoir que ceux qui ſont purement acres par excez, comme l'euphorbe, la thymelæa, ſont plus malings que ceux qui ſont purement amers par excez, comme la colochynte,

te, le concombre sauuage, dit asinin. ceux qui sont amers & acres ensemblement, comme le scammonée, tiennent vn moyen rang entre ces deux là. Ceux qui sont acres & styptiques, comme le thym & l'epithyme, sont bien plus esloignez de cette grande malignité. Et encores plus les autres qui sont amers & styptiques, comme le rhubarbe, l'absynthe, le fumeterre, l'aloë. Il y en a de moyenne condition entre ces deux: sçauoir est ceux qui sont acres, amers & styptiques tout ensemble, comme le stœchas. Finalement tant plus vn medicament s'esloigne de l'acrimonie & de l'amertume, tant plus il est benin: & lors que la substance styptique domine la proportion de l'acre & de l'amere, les purgatifs en sont plus salutaires. Quant aux purgatifs doux, ils sont fort sains, comme la casse, la manne; & les insipides aussi, comme le mucilage du psyllium: mesmes ceux qui sont doux & acides ensemble, comme les prunes, & les tamarins. Mais ceux qui sont doux & amers ensemble, comme les violes, ne sont pas si salutaires. Que si la substance styptique ne se trouue iointe auec l'amertume & la douceur, ils en sont meilleurs, comme aux roses. La raison est, parce que la stypticité rend tous les purgatifs plus salutaires. Et lors que les medicamens se treuuent exempts par nature des qualitez salubres, il leur faut ayder par art, veu que c'est le ministre, & l'imitateur de la nature. Ce qui se pourra esclaircir cy-apres en son lieu.

Comment il faut reconnoistre les purgatifs bons des mauuais, par le moyen des saueurs.

Rãchin. APres que Mesué a proposé les vertus, & les operations des saueurs en general, il nous apprend en particulier les moyens pour discerner les purgatifs bons des mauuais, par leur consideration. Or pour faciliter sa doctrine, ie la diuiseray en conclusions, & en presenteray les causes & les raisons. La premiere conclusion sera telle.

D'entre les purgatifs, ceux qui sont purement acres

acres par excez, comme l'euphorbe & le mezereum, ſont tres-dangereux : ceux qui ſont extremement amers, comme la colochynte & l'elaterium, le ſont moins : & ceux qui participent d'acrimonie, & d'amertume, ſont de moyenne nature entre les deux premiers, comme le ſcammonée.

Noſtre Meſué en cette premiere concluſion fait trois degrez des medicamens mauuais & dangereux, à raiſon des ſaueurs. Le premier degré ſe rapporte à ceux qui ſont bien fort acres, comme eſt l'euphorbe & le mezereum, à raiſon de leur chaleur exceſſiue & vehemente, d'autant qu'ils ſont vlceratifs, & corrodent l'eſtomac, les boyaux, & bruſlent les autres parties interieures. Le ſecond degré eſt de ceux qui ſont purement amers, leſquels ne ſont pas ſi dangereux que les premiers, (neantmoins ils doiuent eſtre ſuſpects, d'autant qu'ils ſont faſcheux à la nature) parce qu'ils ne ſont pas ſi chauds, ny ſi corroſifs, à raiſon de la ſubſtance terreſtre, qui leur ſert comme de bride. Tels ſont la colochynte, & le cucumer aſinin. Le troiſieſme degré eſt de ceux qui ont vne moyenne nature entre les acres & les amers, comme le ſcammonée, lequel n'eſt pas ſi dangereux que l'euphorbe ; mais il eſt plus maling que la colochynte : voylà pourquoy il tient l'entre-deux entre l'acre & l'amer. Et voyla pour la premiere concluſion.

La ſeconde concluſion eſt telle : Tant plus vn medicament eſt eſloigné par declination de l'acrimonie, & de l'amertume, tant moins il eſt malicieux. Ceux qui ſont ſtyptiques auec l'acrimonie, ſont aſſez ſalutaires, comme l'epithyme, & le thym : que ſi la ſtypticité y eſt auec l'amertume, ils ſont moins malicieux, comme au rhubarbe, à l'abſynthe, & au fume

fumeterre. Finalement ceux qui participent à l'acrimonie, amertume & stypticité tout ensemble, sont moyens entre les autres, comme l'escorce de citron, le semen contra, le stœchas.

Cette seconde conclusion a besoin d'explication pour estre entendue. Mesué nous apprend à reconnoistre la bonté, ou la malice des purgatifs par degrez. Premierement il propose sa reigle generale, & apres il vient à la diuision. Tant plus vn medicament decline de l'amertume & de l'acrimonie, dit-il, tant plus il decline de la malice, d'autant que ces deux premieres saueurs sont offensiues, & ennemies de nostre nature : voyla pourquoy les purgatifs qui en sont esloignez sont plus salutaires. Cela se doit entendre à raison des saueurs qui monstrent quelle est la substance, & la temperature des medicamens. Apres il dit que la stypticité iointe auec l'acrimonie, reprime & corrige sa violence, & rend les medicamens acres moins mauuais, ce que nous experimentons en l'epithyme. Que si la stypticité se treuue iointe auec l'amertume, les medicamens sont encore plus benings, & moins malicieux que non pas lors qu'il y a acrimonie, comme nous voyons au rhubarbe, & aux autres proposez, d'autant que l'amertume n'est pas si dangereuse, ny si fascheuse à la nature, comme l'acrimonie. Finalement les medicamens qui sont participans de l'amertume, de l'acrimonie, & de la stypticité, sont moyens entre les susnommez, comme le stœchas, la santonica. Il est vray qu'entre eux ils sont plus ou moins mauuais, selon la domination de la stypticité sur l'acrimonie, ou sur l'amertume.

La troisiesme conclusion est celle qui s'ensuit.

Entre

Entre les ſaueurs des medicamens purgatifs, la douce eſt la plus ſalutaire, comme celle de la caſſe & de la manne: apres l'inſipide, comme le mucilage du pſyllium, la gomme de cerisier, d'amandier, puis la ſaueur qui eſt compoſée d'aigre-doux, comme les prunes & tamarins. En quatrieſme lieu, celle qui eſt douce, amere & ſtyptique, comme celle des roſes: apres, celle qui eſt amere-douce, comme aux violes. Finalement il faut noter que l'adſtriction ou ſtypticité eſt fort recommandable aux purgatifs. Voyla la troiſieſme concluſion: il faut venir maintenant à l'explication.

Premierement la ſaueur douce aux medicamens eſt la plus benigne, parce qu'elle eſt plus temperée, & plus agreable à nature, ſuiuant ce qui à eſté dit, & auſſi pource que cette ſaueur eſt la bride de toutes autres ſaueurs qui excedent. Apres, l'inſipide vient, qui n'a pas d'action violente, mais lente & tardiue: ſi bien que cette ſaueur n'offenſe pas beaucoup la nature. Meſué baille pour exemple le pſyllium; ce qui n'eſt pas ſans diſpute, d'autant qu'il eſt eſtimé comme veneneux par Galien, & par Dioſcoride, & par Matheole, tant par ſa froideur que par ſa ſubſtance. Toutesfois nous reſpondons que ces Docteurs ont deſcrit vn autre pſyllium differant de celuy duquel nous vſons, veu que l'experience nous fait voir qu'il n'eſt pas veneneux, & que nous le mettons tous les iours en vſage ſans danger.

La troiſieſme ſaueur en rang, c'eſt l'aigre-douce, d'autant qu'elle eſt agreable par la douceur, & irritante par l'aigreur, comme aux pruneaux. La quatrieſme, c'eſt la douce-amere & ſtyptique, comme aux roſes, car la ſtypticité & la douceur corrigent

gent l'amertume : & puis l'amere-douce, comme les violes, qui sont plus mauuaises, parce qu'elles sont priuées de stypticité. Voyla pourquoy nostre Mesué conclud que tant plus vn medicament est stiptique, tant plus il est bening. La raison est, parce que la stypticité ou adstriction bride & modere toute l'acrimonie & la violence des purgatifs, & empesche par ce moyen leur nuisance.

La quatriesme conclusion est telle. Si les medicamens n'ont quelque qualité ou saueur salutaire de leur nature, il leur faut aider par art, d'autant qu'il faut reparer par artifice, ce qui manque à la nature. Cette conclusion est raisonnable, car de bailler sans preparation les purgatifs qui n'ont aucune bonne saueur, ce seroit vouloir offenser la nature à plaisir : Donc pour empescher qu'ils ne l'offensent, ou par purgation excessiue en dissipant les esprits, & relaschant les veines, ou par leur mauuaise qualité, il les faut corriger par art, & leur ioindre des stiptiques, des aromatiques, & semblables, afin qu'ils puissent faire leur operation sans nuisance.

MESVAEVS.

EX colore autem secretio medicamenti benigni à maligno certa, & vniuersalis sumi nequit, quanquam ex accidenti in quibusdam generibus sit ordinata & scientifica, vt agaricus, colochyntis, turbith, alba sunt præstantiora, nigra malefica ; scammonium subalbum, aut varium est bonum, nigrum verò malum ; rosa exactè rubra, melior, & alia aliter, vt in simplicibus singulis docebimus. De his autem qualitatibus temperamentum sequentibus si plura requiris, lege philosophiam naturalem.

POur le regard des couleurs, nous n'en pouuons pas tirer vn certain & vniuersel iugement, qui puisse seruir à la

à la distinction des medicamens benings des mauuais : par accident neantmoins leur consideration est certaine & necessaire en certains purgatifs : comme par exemple, l'agaric, la colochynte, & le turbith ; les blancs sont les meilleurs, & plus salutaires que les noirs, le scammonée blanchastre ou de diuerse couleur est bon, & le noir mauuais, la rose rouge est estimée fort bonne : & ainsi des autres, comme il se peut voir en l'election particuliere. Et quant à ces qualitez qui suiuent les temperamens, il faudra consulter les Physiciens pour en sçauoir d'auantage.

De la couleur des purgatifs.

NOstre Mesué semble contrarier en son texte, non seulement à la doctrine de nos fondateurs, en ce qu'il se veut seruir des couleurs des medicamens pour iuger de leur bonté, & de leur malice : mais aussi à la raison. Premierement Gal. *au chap. 3. du 2. liu. & au chap. 23. du 4. liu. des facult. des simpl.* dispute contre ceux qui veulent iuger des facultez des medicamens par le moyen des couleurs. La raison fauorise son opinion, d'autant qu'il y a des medicamens chauds, froids, secs, & humides, de semblables couleurs, comme il est notoire par l'experience. Voyla pourquoy Galien se mocque de ceux qui croyent la rose chaude, par ce qu'elle est rouge, veu qu'il y a de choses rouges qui sont froides. Et puis, si la couleur indiquoit la temperature, il nous faudroit reconnoistre plusieurs contraires temperamens en vne mesme fleur: cõme aux œillets, aux marguerites, & autres qui sont diuersement colorées. C'est vn triste & fallacieux indice de la temperature, que la couleur : car il y a des medicamens blancs qui sont *Răchin.*

froids,comme la ceruſe,l'argent vif, le coral blanc: & d'autres qui ſont chauds, comme l'hellebore blanc, l'agaric: aucuns qui ſont temperez auec mediocre chaleur, comme le ſucre: des rouges il y en a de froids,comme le bol, les roſes: & de chauds, comme le vin, le ſcylle, &c. & des noirs il y en a de froids & de chauds, comme l'hellebore noir, la caſſe, & les tamarins, & ainſi des autres.

Puis donc que le iugement des couleurs eſt ſi incertain; Pourquoy eſt-ce que Meſué s'en veut ſeruir en la connoiſſance des medicamens bons d'auec les mauuais? A cela ie reſpons que luy meſme s'explique, quand il dit que l'on ne peut pas tirer vn iugement certain & vniuerſel des couleurs, ny en eſtablir vne ſcience generale: mais l'on en peut iuger par accident en certains cas, c'eſt à dire, à raiſon de certaines eſpeces de medicamens, comme quand nous diſons que l'agaric blanc eſt meilleur que le noir: la colochynte blanche meilleure que la noire, la roſe parfaictement rouge eſt plus ſalutaire que l'autre, & ainſi des autres. Voyla comme les couleurs peuuent ſeruir à l'election des medicamens par ſcience particuliere, & non pas par vne connoiſſance reiglée & generale. Les Pharmaciens prattiquent cette diſtinction au choix des medicamens par la veuë, car elle leur eſt fort auantageuſe pour l'election. Nous leur en laiſſerons l'vſage, & la practique, pour ſuiure noſtre texte:bien eſt vray qu'il faut voir ſi Meſué n'eſt point defectueux en ce qu'il dit pour le ſentiment de l'ouye, au iugement des purgatifs.

A ſçauoir ſi les Pharmaciens ſe doiuent ſeruir du ſentiment de l'ouye, au iugement des medicamens purgatifs, bons & malings.

LEs eſprits curieux ſe pourroient offenſer en ce lieu, de ce que Meſué ne ſe ſert que de quatre ſentimens au iugement de la bonté ou de la malice des medicamens : ſçauoir eſt de l'attouchement par les qualitez tactiles, de l'odorat par les odeurs, du gouſt par les ſaueurs, de la veuë par les couleurs, laiſſant à part le ſentiment de l'ouye comme inutile. Et neantmoins l'experience nous fait voir qu'il eſt neceſſaire au iugement de la caſſe : voyla pourquoy Meſué meſme cy-deſſus dit que la caſſe qui ſonne, n'eſt pas ſi bonne que celle qui ne ſonne pas. La pierre de l'aigle auſſi doit ſonner, & ainſi des autres.

Nous pouuons reſpondre à cette demande, que Meſué a bien faict de ne propoſer pas l'ouye pour iuge des medicamens purgatifs, pource que d'icelle l'on ne peut pas tirer aucune preuue particuliere, ny aſſeurée de leurs complexions, comme il eſt notoire. Nous iugeons bien par le ſon de la caſſe, ſi elle eſt pleine ou vuyde, mais ce iugement ne s'eſtend pas iuſqu'à la bonté, ou à la malice de ce qui eſt contenu au dedans. Pour la pierre de l'aigle, ce n'eſt pas vn purgatif. Meſué donc a bien faict de ne propoſer pas l'ouye, comme les autres ſentimens, puis qu'elle eſt comme inutile en l'election des purgatifs. Maintenant il faut paſſer outre, & voir comme le temps eſt conſiderable au iugement des medicamens.

MESVAEVS.

AD medicamenti quoque delectum rectè iudicandum, & bonum ſit an malum expendendum, tempus iuuat, tum quo medicamenta ſunt præcipuè colligenda, vel non colligenda : tum quanto medicamentorum virtus durare poteſt. Quædam enim recentia ſunt meliora quàm vetera ; alia contrà, dum antiquata ſunt, euaſerunt meliora: alia horum media. Meliora ſiquidem recentia ſunt, primò ſtyptica, & amara, nam cùm ipſa ſint ficciſſima, vetuſtate adhuc ficciora euadunt, & acria ſimiliter. Tempore enim calor eorum inflammabilis & ſuperficiarius, (quo hæc dum recentia ſunt, mordent & vrunt) expirat, acrimonia autem à reliquo obtunditur. Media autem recentium & antiquatorum, dulcia, inſipida, & ſalſa ſunt præſtantiora. Nam ſalſa recentia turbant ventrem, & euertunt ad nauſeam & vomitum: veterata eadem, morſu violenter pungunt. Reliqua duo, recentia quidem, ob largum humorem excrementoſum ſunt flatulenta : vetuſta verò exanimata ſunt, ob id deteriora. Secundo loco quorum facultas imbecilla eſt, aut ſuperficiaria, aut facilè reſolubilis, ob raram corporis medicamentorum texturam. Antiquatis enim his tempus vires omnes reſoluit. In contrariis horum contrà res habet, hoc eſt, antiquata ſunt præſtantiora. Recentia verò & antiqua intellige pro cuiuſque generis natura, non eodem dierum, menſium, vel annorum numero metienda, nec quæ germini proxima ſunt recentia, nec iam vetuſtate putrentia, & velut iam cinefacta, veterata hic intelligo, ſed minus diu, aut magis poſt collectum ſeruata.

LE temps eſt auſſi grandement conſiderable pour proceder à l'election des medicamens, & pour iuger de leur bonté & malignité, ſoit pour ſçauoir en quelle ſaiſon il les faut cueillir ou non: ſoit pour reconnoiſtre le cours de leur durée, & de leur conſeruation. Car il y en a qui ſont meilleurs recens que vieux & gardez : d'autres au contraire qui ſe rendent plus benings par la longueur du temps ; & aucuns qui ſont de moyenne

moyenne condition. Or entre ceux qui sont meilleurs recens, les stiptiques & les amers sont les premiers, car estans fort secs de leur nature, ils deuiennent plus secs estans gardez, & acquierent vne acrimonie. Car auec le temps leur chaleur inflammable & superficielle qui les rend mordicans & comme brustans, estans recens, se resoult, & l'acrimonie par apres est rabbatue par le demeurant de la substance. Les doux, les insipides & les salez, tiennent vn moyen rang entre les recens, & les vieux, & sont meilleurs en cette condition. Car les salez estans recens troublent le ventre, & le portent au vomissement, & à la nausée: & estans vieux ils sont mordicans auec violence. Les doux & les insipides estans recens sont trop flatueux à cause de l'abondante humidité excrementeuse, & estans vieux ils sont sans force & vertu. En second lieu, les medicamens qui ont leurs facultez foibles ou superficielles, ou aisément dissipables à cause de la rare texture de leur composition & de leur substance, sont meilleurs recens que gardez, parce que leurs vertus s'exhalent auec le temps. Au contraire ceux qui ont leurs facultez plus fermes & plus profondes, sont meilleurs gardez que recens. Or il faut obseruer que la nouueauté, ou antiquité des medicamens ne se doit pas tant rapporter au nombre des iours, des mois, ou des années, comme principalement au particulier naturel de leurs especes; car par l'antiquité il ne faut pas entendre ceux qui sont pourris & gastez, ou entierement dessechez par vieillesse, ou bien ceux qui sont recens, comme le gramen: mais ceux qui sont plus ou moins gardez apres la cueillette.

DV TEMPS.

Comment il faut iuger de la bonté ou de la malice des purgatifs, selon qu'ils sont vieux ou nouueaux.

LE temps est fort considerable au iugement des purgatifs, d'autant que par son moyen *Rathin.*

l'on peut reconnoiſtre les bons des mauuais. Or il ne faut pas icy parler du temps en Philoſophes, mais en Medecins ſenſibles, qui s'en ſeruent pour ce qui regarde la diſpoſition du paſſé, du preſent,& du futur, ſelon le cours des heures, des iours,des mois,& des années.Noſtre Meſué propoſe d'entrée ſa demonſtration. Le temps, dit-il, determine le iugement des medicamens pour la collection,pour la duration de leurs facultez, & pour la bonté & malignité d'iceux à raiſon de leur antiquité, ou nouueauté.Voyla l'entrée de ſa doctrine,ſur laquelle nous diſputerons en ſon lieu. Apres cette propoſition generale,il dit pourſuiuant ſon diſcours,qu'il faut conſiderer les purgatifs en leur âge, d'autant que d'iceux les vns ſont meilleurs vieux que nouueaux,les autres au contraire.Or pour comprendre cette doctrine, nous la diuiſerons en certaines concluſions ſelon le texte de noſtre Docteur, & ce à raiſon des ſaueurs, de la ſubſtance, du temperament, & des vertus des medicamens.

Premierement donc nous dirons, que les medicamens amers ſe rendent plus mauuais tant plus ils ſont gardez. La raiſon de cela eſt,d'autant qu'ils ſont rendus plus ſecs par le temps, & par conſequent plus malings:car les medicamens amers tant plus ils ſont ſecs, tant plus ils ſont meſchans. Secondement, les purgatifs acres tant plus ils ſont gardez (auec raiſon toutesfois) tant plus ils ſont bons, au contraire des amers: parce que la chaleur inflammable de leur ſuperficie s'exhale, & par ce moyen l'acrimonie demeure affoiblie: ce qui n'eſt pas en leur nouueauté, car ils ſont chauds, acres & inflammables par leur ſubſtance ſubtile & aërée.En troiſieſme lieu,les medicamens ſtyptiques

ſont

sont meilleurs recens que vieux, d'autant que pour lors ils ont de l'humidité qui empesche leur siccité & terreſtreité de nuire au corps. En quatrieſme, les laxatifs doux, inſipides, ou ſalez, doiuent eſtre mediocres entre les vieux & les recens. Premierement les doux, d'autant qu'eſtans recens ils abondent trop en humidité, & ne ſont pas encores aſſez digerez & cuits, & eſtans trop gardez ils deuiennent amers : car ils perdent leur humidité tempetée, & acquierent vne amertume par exſiccation, comme l'on voit au ſucre & au miel. Secondement, les inſipides auſſi doiuent eſtre mediocres, car les recens ont trop d'humidité ſuperfluë, froide, & venteuſe, les vieux ont perdu toute leur humidité naturelle & deuiennent ſecs. En ſixieſme lieu, les medicamens ſalez ſont meilleurs en leur mediocrité, car les nouueaux troublent le ventre, & engendrent nauſée & vomiſſement, à cauſe d'vne humidité aigueuſe qui abonde en iceux : & par vieilleſſe ils deuiennent plus acres & rongeans, & plus chauds & terreſtres par la corruption de l'humidité, ſi bien qu'il les faut choiſir mediocres.

Il faut aſtheure venir à la ſubſtance & aux vertus, pour diſcerner les purgatifs bons des mauuais, par le moyen de la nouueauté & de l'antiquité. Meſué dit que les medicamens qui ont vne ſubſtance rare, & leur vertu debile, adherente à la ſuperficie, ſont meilleurs recens que non pas vieux : d'autant que par le temps cette vertu s'exhale & ſe reſoult. Au contraire ceux qui ont vne ſubſtance denſe, & leur vertu fixée au dedans de la ſubſtance, ſont meilleurs vieux que recens. La raiſon de cela eſt toute apparente. Ceux qui ont leur vertu en leur exterieure ſuperficie, comme la fume-

terre,les lupins,& ceux desquels la force est petite, languide & dissipable, comme de l'epithyme, des roses, des violes, & qui ont la texture rare & non compacte,comme les fueilles de sené, tous ceux-là sont meilleurs recens que vieux. Au contraire les purgatifs,qui sont d'autre condition,sont meilleurs vieux que nouueaux. Sur la fin nostre Mesué propose vn aduis qui est, que l'antiquité ou la nouueauté des purgatifs doit estre mesurée de chascun selon son genre, & selon sa nature. Mais c'est assez parlé du temps, venons à ce qui est du lieu.

MESVAEVS.

QVo autem sint tempore medicamenta colligenda, & quandiu viribus integris seruari possint, postea Deo auspice dicemus.

QR pour le temps qu'il faut obseruer en la collection des medicamens, & de quelle façon il les faut conseruer auec leurs forces & vertus, nous en traitterons cy-apres,Dieu aydant.

Du temps qu'il faut obseruer en la collection des medicamens.

Rãchin. LE temps de la cueillette des medicamens, soyent racines, fueilles, fleurs, fruicts, semences, sucs, larmes, gommes, resines, & semblables,est extremement important,& de grande consideration,selon Dioscor. & Matheole, tant pour le respect des vertus qui sont plus ou moins vigoureuses, selon les saisons qu'ils sont cueillis, que pour la conseruation & la durée de leur substance. Or il faut noter que la collection des simples medicamens se peut faire en trois façons.

La premiere est vaine, superstitieuse, & damnable.

ble. Galien en fait mention *au chap. 1. du 6. liu. des facul. des simpl.* là où c'est qu'il se mocque d'vn certain Pamphilus qui ne cueilloit iamais les simples qu'auec ceremonie, par charmes & paroles (l'on obserue cela en la fugere.) Cette façon est diabolique, voyla pourquoy nous la laisserons prattiquer aux sorciers & aux sorcieres.

La seconde est de ceux qui se seruent des astres, en toutes leurs actions, & pensent qu'il ne faut pas cueillir les plantes qu'en certain temps, & sous vn certain aspect des planetes. Ceux-cy ne sont pas si reiettables que les premiers, pour ce que les corps terrestres & inferieurs sont gouuernez par les superieurs. Et de faict, par experience l'on obserue l'estat de la Lune au semer, ou planter, & à la cueillette : mesmes plusieurs Medecins conseillent d'arracher les racines de Pæonia au decours de la Lune.

La troisiesme façon est artificielle, suiuant toutesfois la nature des plantes, & le cours du temps. Cette-cy est la meilleure, la plus ordinaire, & la plus seure. Nostre Mesué n'en traitte pas icy en particulier, il se contente d'en donner l'esperance: mais Dioscoride, Matheole, & autres nous apprennent ce qu'il en faut sçauoir.

Or il faut noter que les purgatifs qui sont tirez des plantes ne sont pas seulement racines, car il y a des fueilles, des fleurs, des sucs, des larmes, des resines, des gommes. C'est pourquoy il ne se faut pas contenter de sçauoir le temps de la collection des racines, veu que celuy des autres parties des plantes est aussi necessaire. Or en cette collection il se faut tousiours proposer la maxime generale, qui est de considerer le temps de la collection des ra-

cines: veu que celuy des autres parties des plantes est aussi necessaire. Et de plus en cette collection il se faut tousiours proposer la maxime generale, qui est de considerer le temps, & la saison en laquelle toutes les parties des plantes susdites sont le plus en force & en vigueur. Ie ne me veux pas amuser icy à descrire cette matiere, ie me contenteray de ce que Dioscoride en sa preface, Mathiole en son commentaire, & autres nous ont laissé par escrit amplement & particulierement, où c'est que ie renuoye ceux qui desirent sçauoir cettte matiere: seulement ie veux disputer sur la saison de la cueillette des racines, & apres sur la durée & conseruation des medicamens.

A sçauoir s'il faut cueillir les racines au printemps, ou en l'automne?

D'Autant que nous auons plusieurs racines purgatiues, il ne sera pas du tout hors de propos de disputer icy sur le temps propre à la collection des racines en general, sçauoir s'il faut que ce soit au printemps, en esté, en automne, ou en l'hyuer. Cette question est agitée de plusieurs opinions. La premiere est, de ceux qui preferent l'hyuer, croyans qu'il est plus propre pour la cueillette des racines, ce qu'ils verifient par les incommoditez des autres trois saisons, veu que par exemple, au printemps elles sont pleines d'vne humidité superflue & excrementeuse, qui affoiblit leurs vertus, & resiste à leur durée & conseruation: outre que l'humidité de laquelle les racines sont comme pregnantes, est destinée à la production des fueilles, fleurs, fruicts & semences, si bien qu'elle est comme estrangere, & differente de la particuliere vertu

vertu deſdites racines. Apres, l'eſté elles ſont priuées de toute force par la production des tiges, fueilles, &c. & foibles en leurs vertus. En automne elles ſont à demy mortes, & commencent à ſe repoſer pour reprendre leur force ; & de faict, quaſi tous les vegetaux ſemblent mourir en cette ſaiſon, veu que les fueilles & les fruicts tombent, & que quaſi toutes les plantes ſe deſpoüillent. Au contraire l'hyuer il ſemble que les racines s'engraiſſent dans la terre ſans rien prouduire, & que la nature des vegetaux eſt plus vigoureuſe par la retraicte de chaleur à cauſe du froid externe.

La ſeconde opinion eſt des autres qui eſtiment que la queſtion propoſée ſemble inutile, veu que le Medecins ordonnent en toutes ſaiſons des racines aperitiues, & des autres fraiſches lors que la neceſſité preſſe, ſans auoir eſgard au temps, & treuuent qu'elles font effet & operation en toutes ſaiſons.

La troiſieſme opinion eſt de ceux qui nous veulent obliger, ou aux aſtres, ou à la magie par reſpect & conſideration : & penſent, par exemple, qu'il faut prendre garde au cours des aſtres, particulierement du Soleil, & de la Lune : comme quand Mathiole conſeille d'arracher la racine de Pæonia au bas de la Lune, lors qu'elle eſt vieille, c'eſt à dire au dernier quartier: & de faict, ceux qui veulent des arbres pour l'architecture, prenent garde à la Lune, & eſtiment qu'elle eſt conſiderable pour la durée des bois.

La quatrieſme opinion eſt des autres qui regardent le particulier naturel des plantes, & qui ne veulent pas iuger en general de cet affaire : car par exemple,

exemple, ils disent que les plantes qui sont touſjours verdoyantes, comme le polypode, l'iris, ont leurs racines en estat en toutes saisons: & que pour les autres l'on y peut prendre garde. Mais ceste opinion me semble fort mal fondée, veu que encores aux plantes verdoyantes il se fait vne nouuelle production, & comme renouuellement au Printemps sensiblement, comme aux autres, ce qui se void par experience. Il reste que laissans à part ces opinions, nous venions à l'examen des deux principales qui restent : sçauoir si l'Automne est preferable au Printemps en la collection des racines. Ceux qui soustiennent le Printemps se fondent sur les raisons suyuantes.

La premiere raison est. Il faut cueillir les racines lors qu'elles sont en leur vigueur, selon Dioſc. Gal. & Meſ, & tous les Docteurs. Or est-il qu'au Printemps les racines sont pregnantes, & comme grosses d'humeur, ainsi qu'il est notoire, pour la future production du tige, & des fueilles. Donc, &c. La 2. Les racines ne doiuent pas estre cueillies lors qu'elles sont foibles & sans humeur, à raison de la precedente production. Donc, &c. La 3. Il faut cueillir les racines lors qu'elles sont le mieux nourries : car selon Gal. *au liure des antid.* les racines qui sont vuides & ridées sont inutiles, & inferieures aux autres. Or est il qu'au Printemps elles sont pleines & bien nourries, & non pas l'Automne. Donc, &c.

Les autres au contraire estiment qu'il faut cueillir les racines plustost l'Automne que non pas le Printemps. Leurs raisons sont. 1. C'est l'aduis de Dioscoride en la preface de son 1. liure. La 2. Il faut cueillir les racines lors que l'humidité superflue

fluë & excrementeuse est purifiée. Or est-il que c'est l'automne, & non pas le printemps, car alors l'humidité superflue domine : Donc, &c. La 3. Il ne faut pas cueillir les racines en saison qui les puisse rendre corruptibles. Or est-il que les racines cueillies au Printemps sont plustost corruptibles, à raison de l'humidité qui regne en icelles, de laquelle elles sont exemptes en Automne, tant à raison de la production que de la chaleur de l'Esté qui l'a consumée : Donc, &c. La 4. Par experience nous voyons que les arbres qui sont coupez le Printemps, ne se conseruent pas, d'autant qu'ils sont au temps de la production & de la generation, mais bien ceux qui sont coupez l'Automne, ou l'Hyuer: Donc par consequent il faudra obseruer cela aux racines.

Nous autres pour resoudre tout ce differant, estimons qu'il faut cueillir les racines lors qu'elles sont en vigueur, ce qui peut estre en Hyuer, en Esté, au Printemps, & en Automne, d'autant que toutes ne produisent pas en mesme saison : car les vnes sont plus pleines & nourries au Printemps, les autres l'Esté, les autres l'Automne, & les autres l'Hyuer : toutesfois les saisons les plus generales sont le Printemps & l'Automne. Or pour esclaircir cette matiere, ie proposeray les fondemens suiuans.

1. Fondement. Le temps de la cueillette des racines se rapporte ou à la necessité pressente, & pour lors l'on les peut amasser en toute saison pour l'vsage : ou bien à la conseruation des racines par election, & pour lors il se faut seruir principalement du Printemps & de l'Automne. Bien est vray qu'il faut obseruer que ces deux saisons ont vne grande *1. fond.*

grande latitude en leur commencement, milieu & declination, ce qui peut estre considerable en la collection des racines, pour auoir esgard à celles qui sont plustost, ou plus tard en estat.

2. *fond.* Entre ces deux saisons, le Printemps semble plus propre que l'Automne, pour les raisons proposées. Bien est vray qu'en cette cueillette il faut estre soigneux de bien lauer & dessecher les racines, pour la conseruation, afin d'empescher que l'humidité superflue ne les gaste, & en les logeant dans des lieux secs & conuenables.

3. *fond.* Aucuns vsent icy de distinction, & disent que les racines qui conseruent leurs fueilles en tout temps, comme l'iris & le polypode, doiuent estre cueillies au Printemps: & celles qui les laissent tomber, comme le rhubarbe, les hermodactes, &c. se doiuent cueillir l'Automne. Toutesfois le Printemps me semble plus propre en general, d'autant que pour lors les racines sont pleines d'vn suc vegetatif, & d'vne nouuelle vigueur; au contraire l'Automne leurs vertus sont foibles & languissantes.

Par ces fondemens il demeure apparent, ce que nous deuons croire sur la cueillette des racines, pour l'vsage, pour la durée, & pour la conseruation. Et quant aux raisons proposées en suite des opinions, elles demeurent resoluës.

De la durée & de la conseruation des medicamens.

CE n'est pas tout que d'auoir traitté de la collection des medicamens en general, & en particulier des racines: il faut encor sçauoir ce qui est de leur conseruation, & de leur durée. Nostre Mesué ne nous en apprend rien: voyla pourquoy

quoy il faut recourir aux autres, & puis à la raison,& à l'experience. Or pour esclaircir cette matiere, il nous faut proposer des degrez & des conditions, d'autant que les medicamens sont plus ou moins durables les vns que les autres, selon leur nature particuliere. Premierement ceux qui sont composez d'vne matiere solide, espesse, bien vnie, sont plus durables que tous les autres, comme les metaux, & entre iceux l'or. La raison de cette reigle est que les metaux ne sont pas subiects à aucune corruption, d'autant que leur matiere & leurs qualitez y resistent. On ne leur donne que cent ans de garde : mais on se trompe, car pour l'or il est incorruptible,& puis l'argent & le cuiure:nous auons d'antiques d'or, d'argent, & de bronze de douze & quinze cens ans, & de plus que cela encores ; pour le plomb & l'estain ils ne durent pas tant. Apres les metaux les metaliques durent beaucoup : mais non pas tant, d'autant que leur composition n'est pas si parfaite : & puis il y a des sucs concrets qui sont plus ou moins durables les vns que les autres, selon leur composition foible & laxe,ou dense & espesse. Les racines sont assez durables, selon qu'elles sont chaudes ou froides, à cause de la solidité de leur substance. Mesme Dioscoride dit que les racines des deux hellebores durent plusieurs années. Les bois durent fort aussi. Apres viennent les sucs congelez, les gommes, les larmes,qui durent quelques années. Pour les fueilles,fleurs,fruits,elles ne durẽt pas beaucoup,& faut changer toutes les années. Finalement pour les sucs, s'ils sont doux, ils se gardent, mais s'ils sont salez ou aigres, dauantage. Voyla en general. Ie renuoye le Lecteur à Dioscoride & à Mathiole.

M E

MESVAEVS.

LOcus autem natalis, quia medicamentis simplicibus multis non modò promptam generationem & fælicem præstat, sed & propriam quandam virtutem impertit, in medicamentorum delectu maximi faciendus est. Natura etenim (vt Plato inquit) locis quibusdam aliquas virtutes proprias impertiuit; quas illa rebus in se genitis & crescentibus communes faciant: sed tantùm diuersas, quantùm causæ harum differunt, & artifex natura est multiplex. In locis itaque liberis, excrementáque nulla sortitis, plantæ proprietatem perfectionémq; assequuntur generi suo debitã; in non liberis, excrementorũ naturam induunt, & à perfectis degenerant. Attrahunt enim singulæ ex terra alimentum sibi familiare, & conueniens: vitis (verbi gratiâ) dulce: lupinus nitrosum: colochyntis, cucumer agrestis, amarum, ex partibus terræ adustis natum. Eius autem rei inquisitio, sermonis non est præsentis, sed altioris. Ob id plãtæ humido excremẽtoso præditæ naturâ, in locis humidiorib. quidẽ deteriores; in ficciorib. verò prẽstãtiores euadũt: ficciores cõtrà, in locis ficciorib. peiores, meliores in humidioribus: sic agaricus, hermodactylus, turbith, in locis humidioribus dãnantur, & thymelæa, cucumer agrestis, colochyntis, in ficcioribus & calidioribus mala sunt & venenosa: absynthiũ itẽ maritimũ est maleficum, vt scammonium ex regione Scenitarũ; Antiochenum verò est præcipuum: quæ enim immoderatiùs calidæ sunt, vt scammonium, in locis calidioribus peiores etiam euadunt, & frigidæ ad portionem. Adhæc terræ, & per hanc plantis virtutem magnam impertit, & variam non Sol tantùm, sed aliorum quoque corporum cælestium aspectus, hunc locum & illum aliter atque aliter afficiens. In quo causarum genere quædam plantæ locum & cœlum habentes suæ temperaturæ contrarium, sunt meliores, aliæ simili emendantur: sic guaril, & aquaticum sisymbrium, & quæ aliæ humido abundant excrementoso, sub cœlo suæ naturæ dissimili meliores sunt; turbith quoque, agaricus, scammonium, sub dissimili sunt meliora.

Le

LE lieu de la naissance des simples medicamens est aussi grandement digne d'obseruation en l'election d'iceux: veu que non seulement il rend leur production prompte & bheureuse, mais aussi il a pouuoir de contribuer quelque vertu en leur substance. Platon certifie cela, quand il escrit, que la nature a departy certaines vertus particulieres à certains lieux, qui se communiquent aux choses qu'elle produit dans leur sein, & fait croistre & paroistre par apres en la superficie de la terre. Et bien qu'elles soyent communes, neantmoins elles se rendent differentes selon la difference des causes, veu que la nature est vn artizan puissant en multiplication. Or nous deuons supposer que les plantes acquierent la perfection des vertus, qui est deüe à leur espece, aux lieux libres, qui ne sont pas excrementeux: comme au contraire elles degenerent de cette integrité aux lieux non libres, car leur propre est d'attirer vn aliment familier & conuenable: par exemple, la vigne a vn suc doux, le lupin vne humeur nitreuse, la colochynte, & le concombre sauuage vn suc amer, prouenant d'vne aduſtion de certaines parties de la terre. Ie laisse la suite de cette matiere, veu que c'est vn discours trop releué, & qu'il n'est pas à propos de le traitter en ce lieu. Donc les plantes qui sont de leur nature pleines d'vne humidité excrementeuse, seront plus mauuaises, si elles prouiennent aux lieux humides; au contraire meilleures, si elles sont cueillies aux lieux secs. Et par mesme moyen les plantes seiches sont plus mauuaises aux lieux secs, & plus salutaires aux humides. Et ainsi l'agaric, les hermodactes, le turbith, sont à reietter, quand ils viennent aux lieux humides; la thymelæa aussi, le cucumer, la colochynte, ne valent rien aux lieux secs, parce qu'elles se rendent veneneuses: l'absynthe marin aussi est maling, comme le scammonée en la region des Scenites; au contraire celuy d'Antioche est meilleur: la raison est, parce que les simples qui sont chauds auec excez, comme le scammonée, se rendent plus malings aux lieux chauds, & ainsi des froids par proportion. Outre la consideration de la terre, qui a pouuoir sur les vertus des plantes, nous deuons auoir esgard au Soleil & aux astres, parce qu'ils sont

conſiderables, veu qu'ils peuuent changer ce qui eſt des lieux par leurs aſpects & influences. Nous obſeruons qu'il y a certaines plantes qui ſont meilleures prouenantes en vne terre, & ſous vn ciel contraire à leur temperature, & d'autres qui s'amandent ſous vne terre, & vn ciel fauorable : par exemple, le guaril, le ſiſymbrium aquatique, & les autres plantes qui abondent en humidité excrementeuſe, ſont meilleures ſous vn air & vn ciel diſſemblable à leur nature, comme auſſi le turbith, l'agaric, & le ſcammonée.

Comment il faut reconnoiſtre & diſcerner les medicamens bons des malings, par le moyen des lieux, & des aſtres.

Rãchin. PLaton a doctement obſerué en ſon Timée, que la nature a doüé certains lieux, ou certaines terres, de quelques vertus & particulieres proprietez, pour les communiquer aux plantes, & autres corps qu'elles produiſent, nourriſſent, & conſeruent. Noſtre Meſué ſe ſert de cette authorité en ſon texte, pour nous apprendre combien les lieux ſont conſiderables en l'election des purgatifs bons d'auec les mauuais. Premierement il dit que le lieu, c'eſt à dire, la terre & la patrie des medicamens ſert à leur generation. Nous voyons cela par experience : car les plantes ne naiſſent qu'en certains lieux, & de faict toutes terres ne portent pas toutes choſes, ſelon le prouerbe : nous voyons que les plantes maritimes ne viennent pas aux montagnes, ou aux plaines, & puis les vnes ayment les eaux, les autres la montagne, aucunes la plaine, comme il eſt notoire, &c. Secondement Meſué dit que les lieux donnent de certaines diſpoſitions & proprietez aux medicamens. La conſequence de cecy depend de la premiere propoſition, car ce qui

ayde

ayde à la generation, ſert à la production des accidens & des vertus qui en dependent. Et de faict les choſes produites par la terre ſe reſſentent touſiours de ſa nature. Noſtre Docteur diſtingue icy les lieux & les terres, ſelon qu'elles ſont libres, ou non libres. Il appelle les terres libres, celles qui ſont pures, ſimples & naturelles, bonnes ſans artifice; les autres qui ſont ou fumées, ou bourbeuſes, ſont dites non libres, c'eſt à dire, preparées par mixtion eſtrangere. Suiuant cette diſtinction il dit que les terres libres produiſent les choſes plus ſaines & meilleures de beaucoup, que non pas celles qui ſont fumées. La raiſon le veut, d'autant que ſelon les agriculteurs, le fumier eſt bien bon pour bonifier la terre, affin qu'elle produiſe en plus grande quantité: mais ce qu'elle produit eſt plus corruptible, & n'eſt pas de durée, ny ſi ſain comme ce que les terres non ſtercorées portent: & voyla pourquoy il ne faut pas regarder à la quantité du vin ou du bled, que les terres fumées rendent, mais à la qualité; car ce que la terre produit retient de la nourriture qu'elle y prend. Ce n'eſt pas pourtant que ie vueille exclure l'artifice, car il eſt neceſſaire en la culture, mais pour la ſtercoration ie ne l'approuue pas.

L'on pourroit icy faire vne obiection, & dire que le fumier ne peut pas alterer les proprietez des plantes: d'autant qu'elles n'attirent iamais ſi ce n'eſt l'humeur qui eſt conuenable pour leur nourriture, & non pas l'eſtrangere: & de faict la vigne tire vn ſuc doux, les lupins la nitroſité de la terre, la colochynte l'amertume. Mais ie reſpons à cela, qu'encores que les plantes ſe ſeruent de leurs facultez naturelles pour l'attraction des

humeurs qui sont conuenables à leur nature, neantmoins cela n'empesche pas que le fumier & la pourriture que l'on porte à la terre, ne change ses qualitez, & ne les communique aux plantes qui sont nourries des humiditez de la terre fumée, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus.

Apres ce discours Mesué passe outre, pour monstrer comment il faut iuger des purgatifs bons ou mauuais, par le moyen des lieux. En premier lieu il dit que les medicamens qui abondent en humidité superfluë, s'ils prouiennent en des lieux secs, sont meilleurs, & ceux qui sont secs de nature, sont plus mauuais, s'ils naissent en des lieux semblables: la raison est, pource que les lieux secs diminuent l'humidité superfluë, & par ce moyen ils ne sont pas inflammatifs, opilatifs, ny veneneux: aussi les secs venans en des lieux secs sont dangereux, pource que par cette double siccité leur force s'en augmente. Il donne l'exemple de cette conclusion; car les hermodactes, le turbith, & l'agaric, s'ils viennent en des lieux humides, ils sont mauuais, parce que d'eux mesmes ils abondent en superfluité humide. Voyla pourquoy ceux qui viennent des montaignes & des lieux secs, sont meilleurs, ceux des vallées sont plus mauuais. Au contraire le mezereon, l'aureole, qui vient en des lieux chauds, comme aupres des bains, est veneneux & mauuais, parce qu'il acquiert vne grande acuité, ce qu'il ne fait pas venant en des lieux bas & humides: de mesme le cucumer asininus, qui vient dans les fossez aquatiques, ou aux lieux humides, est plus salutaire que celuy qui se treuue ez lieux chauds, parce qu'il n'est pas si deletere; car sa force est rebouchée par l'humidité du lieu, comme

elle

elle s'augmente par la siccité d'iceluy. L'on en peut dire tout autant de la colochynte. Nostre Docteur adiouste encores l'absynthe & le scammonée, & dit que l'absynthe marin n'est pas bon, parce qu'il est trop acre, parce qu'estant sec de luy mesme, il tire encores vne nourriture salée qui le rend trop sec. Pour le scammonée, il dit que celuy d'Antioche est meilleur que celuy des Schenites, pource qu'il prouient en vn lieu plus temperé, & cettuy-cy en vn lieu chaud & sec.

Finalement Mesué conclud cette matiere, & dit que non seulement la disposition du lieu, mais aussi l'aspect du Soleil & des astres diuersifient ou rendent semblables les plantes en malice, ou en bonté. Voyla pourquoy certaines plantes qui prouiennent en des lieux & sous certain ciel contraire à leurs qualitez, sont meilleures, les autres sont amendées par les lieux semblables, & ainsi le sisymbrium aquaticum, & les autres qui abondent en humidité excrementeuse, sont meilleurs sous vn ciel dissemblable, & aussi le turbith, l'agaric & le scammonée, parce qu'ils sont corrigez de leur malice. Car estans acres, chauds & secs de leur nature, s'ils naissent en des lieux froids & humides, ils sont meilleurs, pource que leur violence en est affoiblie, & au contraire s'ils viennent en des lieux chauds. Il faut astheure traitter du voisinage.

MESVAEVS.

PLantæ præterea nonnullæ ex alterius cuiusdam vicinia, vel contactu, meliores aut peiores euadunt. Sic hermodactilis scylla, aut raphanus vicinus, vigorem addit, & thymus epithymo, & quercus polypodio, & sennæ ruta. Contrà autem maligniora euadunt

ſcammonia, eſulæ aut tithymalis propinqua, polypodium lapidibus, epithymum ozymo.

PAr apres les plantes ſont renduës meilleures ou plus malignes par le voiſinage, ou par l'attouchement des autres. Et ainſi nous voyons que les hermodactes ſont renduës meilleures par le voiſinage des ſcylles & du raphanus, comme l'epithyme par le thim, le polypode par le cheſne, & le ſené par la rue. Au contraire, l'eſula, ou tithymale rend le ſcammonée plus maling, le polypode eſt rendu plus mauuais par les rochers, l'ozymum par l'epithyme.

Comme il faut diſcerner les medicamens bons des mauuais, par le moyen du voiſinage.

Rãchin. NOus auons de l'obligation à noſtre bon Meſué, de ce qu'il eſt ſi exacte en ſa doctrine, qu'il n'oublie rien de ce qui eſt neceſſaire pour la connoiſſance des purgatifs,& pour les conſiderations neceſſaires en la diſtinction de ceux qui ſont bons d'auec ceux qui ſont mauuais. Il ne ſe contente pas de ce qui regarde la ſubſtance,la temperature,& leurs qualitez & conditions : mais encores il propoſe les moindres circonſtances. Cela ſe peut dire du voiſinage & du nombre, car ces deux choſes ne ſemblent pas en apparence pouuoir quelque choſe au iugement des medicamens, & neantmoins elles ſeruent. Nous parlerons à preſent du voiſinage, & apres du nombre.

Noſtre Docteur dit que par le voiſinage ou attouchement des medicamens, ils acquierent plus de bonté, ou plus de malice. Cette concluſion ſe peut entendre poſitiuement, ou priuatiuement:car il y a des medicamens qui ſont rendus meilleurs par voiſinage poſitif & actuel, comme quand le

ſcylle,

ſcylle, & le refort donnent de la force & de la vigueur aux hermodactes, car ces herbes tirent les humeurs acres de la terre, qui euſſent rendu les hermodactes trop violens en leur action: le thim à l'epithyme, le cheſne au polypode, la rue au ſené: on en peut dire de meſmes des autres bulbes, & particulierement du narciſſe, s'il ſe treuue aupres des hermodactes. Au contraire il y a des plantes qui ſont renduës plus malignes par voiſinage, comme le ſcammonée pres du tithymale, pource qu'il eſt rendu plus aigu & effrené en ſes operations : auſſi le polypode par les roches acquiert vne malice, pource qu'il eſt fruſtré de la liqueur naturelle qui le nourrit. Finalement il y a des medicamens, qui ne ſont ny meilleurs, ny pires par le voiſinage, bien eſt vray qu'ils acquierent vne nouuelle faculté, comme la vigne & les raiſins aupres de l'helleborе, ſelon Galien.

MESVAEVS.

NVmerus quoque plantarum, vel fructuum, vires eorum mutat, nam caſſia fiſtula ſingularis & ſola eſt præſtantior: contrà ſola colochyntis, ſcylla, cucumer agreſtis, deterior : vis enim plantæ & terræ diffuſa, multiſque diſtributa, eſt remiſſior: tota verò in vnicam plantam, aut fructum ſolum coacta, valentior : eodem pertinet fructus quantitas, quod in paruum virtus coacta, eſt valentior, in magnum ſoluta, imbecillior: ob id colochyntis magna eſt melior.

FInalement le nombre ſert auſſi à changer les vertus des plantes, & des fruicts : par exemple, la caſſe ſeule eſt meilleure, au contraire la colochynte ſeule, la ſcylle, le cucumer ſauuage ſont plus malings, parce que la vertu de la terre, & de la plante eſtant diſtribuée à pluſieurs, n'eſt pas ſi violente comme quand elle s'vnit en vn fruict ou

à vne plante seule. Semblablement en la quantité des fruicts, la vertu se treuue plus vigoureuse vnie en la petitesse, & plus foible en la grandeur. Voyla pourquoy le fruict de la colochynte est meilleur, lors qu'il est gros & grand, que quand il est petit.

Comment il faut distinguer les medicamens bons des mauuais, par le moyen du nombre.

Răchin. NOus auons traitté cy-dessus de la substance des medicamens, de leurs temperamens, des qualitez tactiles, des odeurs, des saueurs, des couleurs, du temps, du lieu & du voisinage, il ne nous reste que le nombre à descrire. Nostre Mesué s'en sert au iugement des purgatifs : car il dit que le nombre fait changer les forces & les vertus des medicamens. Il y en a qui sont meilleurs seuls qu'accompagnez, comme la cassia fistula : car si l'arbre n'en porte qu'vne canne ou silique, elle est meilleure, & mieux nourrie, à cause de l'abondance de l'humeur : de mesmes peut on dire des fruicts des arbres, car lors qu'il y en a plusieurs, ils ne sont pas si bons, parce que la vertu & la nourriture distribuée en plusieurs parties n'est pas si loüable. Au contraire il y a d'autres medicamens qui sont tres-mauuais s'ils sont seuls, comme la colochynte, le cucumer asininus. La raison est, que s'il n'y a qu'vne pomme de colochynte, ou vne pomme du cucumer en la plante, toute la malice d'icelle s'en va à cette pomme, & s'il y en a plusieurs, la malignité du suc estant estenduë, n'est pas si dangereuse. Or cela est dit pour nostre respect, & non pas pour la colochynte, ou pour le cucumer, car à raison d'eux mesmes, elle en est meilleure.

Apres

Apres cette demonstration nostre Mesué en propose vne autre; il dit que la grandeur, ou la petitesse des medicamens en nombre, témoigne de leur plus grande ou de leur plus foible malice, & par ce moyen vne pomme de colochynte grande & grosse est meilleure pour l'vsage, que non pas vne petite, pource que la vertu est plus forte & plus vnie à la petite, & plus foible à la grande, à cause de la diffusion des qualitez. On pourroit icy obiecter qu'en vne plus grande quantité il y a aussi plus de qualité; mais cela s'entend intensiuement ou extensiuement.

Fin du Commentaire sur la premiere partie du I. Theoreme.

PARAPHRASE
sur le second chapitre du premier Theoreme de Mesué.

LE premier Theoreme de Mesué est diuisé en deux generales parties. En la premiere il traitte des medicamens purgatifs, & des moyens pour discerner ceux qui sont benings & salutaires, d'auec ceux qui sont malins & deleteres, & ce à raison de leur essence, & de leurs vertus & facultez. En la seconde poursuiuant son dessein, il propose les effects & les operations d'iceux. Cettecy est subdiuisée en deux : la premiere monstre en general les principes de l'operation des purgatifs, & les moyens ou façons des operations, par vomissement, & par deiection : & l'autre traitte en particulier des medicamens qui attirent & purgent les humeurs qui leur sont familieres. Nous auons poursuiuy iusques icy la premiere partie de ce Theoreme, & esclaircy le mieux qu'il nous a esté possible le texte de nostre Docteur; il reste maintenant que nous venions à la seconde partie. Ie confesse qu'elle est fort releuée pour les Pharmaciens, veu qu'elle contient les plus hautes matieres de la Medecine : mais ie tascheray de la rendre en

leur

leur faueur la plus claire & intelligible qu'il me sera possible. Ce que i'ay desia proposé cy-deuant des principes, & des facultez des purgatifs, nous aura frayé le chemin à cette matiere. Or sans m'amuser plus auant à autre discours, il faut venir au texte de ce second chapitre.

De electione medicinarum, quæ fit per comprehensionem iudiciorum earum secundùm posse ipsarum.

CAPVT II.

MEdicamentum purgans à nostro calore in energiam reductum motu violento vacuat: neque enim vacuaret, nisi naturæ vim inferret.

LE medicament purgatif apres estre reduit de puissance en acte, par nostre chaleur naturelle, purge auec vn mouuement violant; car il ne purgeroit pas s'il ne faisoit violence à la nature.

Paraphrase sur le texte de Mesué.

Des principes efficiens de la purgation, & comment elle se fait.

HIppocrate diuise tres-bien la purgation des mauuaises humeurs en trois differences. La premiere est critique ou naturelle, laquelle ne reconnoist autre principe efficient que la nature secouruë de ses forces, & de sa faculté expultrice, comme nous voyons aux crises des maladies, soit generales, soit particulieres. La seconde est symptomatique, & cette-cy est mauuaise & dangereuse,

se, parce qu'en icelle la nature est comme vaincuë par la maladie, & la faculté retentrice affoiblie par les maladies & par les causes morbifiques. La troisiesme est artificielle, qui se fait par le moyen des medicamens purgatifs; cette-cy peut estre loüable & vicieuse suiuant ce que nous dirons cy-apres par l'aduis d'Hippocrate. Or en cette derniere purgation qui se fait par art, il faut reconnoistre trois principes, deux externes, & vn interne, qui reiglent & gouuernent l'operation des purgatifs.

Le premier, est la forme specifique ou celeste des medicamens, aydée de ses proprietez elementaires & occultes, suiuant ce que nous auons disputé en la premiere partie de ce Theoreme.

Le second, c'est le Medecin, & le Pharmacien, l'vn en ordonnant la dose & la preparation, l'autre en le preparant auec raison selon l'ordonnance: afin que la purgation puisse estre loüable.

Le troisiesme est interne, & c'est nostre nature, ou la chaleur naturelle, laquelle esueille, & reduit en acte la vertu purgatrice des medicamẽs, laquelle auparauant n'estoit qu'en puissance. Et c'est ce que dit nostre Docteur à l'entrée de son discours. Le medicament purgatif (dit-il) apres auoir esté reduit en acte par nostre chaleur, purge auec violence; car il ne pourroit pas purger, s'il ne violentoit nostre nature.

Maintenant pour comprendre la verité de ce texte, il faut supposer deux choses. La premiere est, que tous les medicamens nous sont contraires, & qu'ils alterent nostre nature, suiuant la definition cy-dessus examinée, & suiuant ce que Mesué propose par apres, que tous purgatifs sont deleteres.

L'autre

L'autre est, qu'en toute purgation il y a trois actions. La premiere est celle de la nature sur le medicament, lors qu'elle esueille sa vertu par le moyen de sa chaleur naturelle. La seconde est l'action du medicament, tant enuers l'humeur qu'il attire, qu'enuers la nature qu'il altere & offense. La derniere est celle de la nature, lors qu'estant irritée, & des medicamens, & des humeurs attirées, elle chasse le tout dehors par sa faculté expultrice.

Cela estant supposé, nous voyons d'où vient la violence en la purgation, soit du costé du medicament, soit du costé de la nature: car il est raisonnable que ce qui nous est contraire & ennemi, nous violente. Et aussi la nature se venge de ses ennemis par l'expulsion, qui est sa derniere & sa propre action; car, comme i'ay dit cy-deuant, les medicamens ne meritent pas à proprement parler, le tiltre de purgatifs, veu que c'est vn effect de la nature.

L'on pourroit icy obiecter contre nostre Mesué, que la violence n'est pas tousiours necessaire en toute purgation, d'autant qu'il y a des purgatifs fort benings, amiables à la nature, comme la casse, le rhubarbe, la manne, & autres, desquels il traitte au liure des simples. Toutesfois nous respondons à cela, qu'en general toute purgation artificielle est violente, tant parce quelle n'est pas naturelle, que à raison de la force que la nature endure & souffre de l'action des medicamens. Ce n'est pas pourtant qu'en particulier il n'y ait des medicamens plus benings les vns que les autres, soit en la nature, soit par correction; mais veu qu'ils sont de moyenne nature entre les alimens, & les

les venins, & qu'ils nous ſont ennemis, il y a touſiours de la violence ſelon plus ou moins.

L'on peut encores obiecter à Meſué, que l'vſage des purgatifs doit eſtre deffendu, puis qu'ils violentent la nature: car ſi elle eſt ſaine, nos corps n'en ont pas beſoing, & ſi elle eſt malade, il la faut ſecourir & fortifier, & non pas la violenter. A cela il faut reſpondre, que les Medecins reiglent l'action des purgatifs par vne quantité moderée, & corrigent leur malice: ſi bien qu'il ne faut pas craindre leur violence; & puis la nature demeure touſiours la maiſtreſſe, entant qu'elle ſe deſcharge par les moyens, non ſeulement des mauuaiſes humeurs qui la rendent malade, mais auſſi des medicamens.

MESVAEVS.

NAcuat autem proprium & familiarem ſibi humorem, non etiam alium quemuis. Niſi actio eius ob quantitatem iniuſtam, & qualitatem alienam, effrenis, ac immodica euaſerit.

CHaſque medicament attire determinément l'humeur, qui luy eſt propre & familiere: & non pas indifferemment toute autre. Si ce n'eſt lors que ſon action eſt rendue immoderée, & comme furieuſe, ou par la quantité exceſſiue, ou par quelque qualité maligne & deletere.

Paraphraſe ſur le texte de Meſué.

EN toute purgation artificielle il faut conſiderer deux choſes. La premiere c'eſt l'attraction des humeurs, qui eſt la vraye & propre action des medicamens qui purgent par election. La ſeconde c'eſt l'expulſion, qui depend de

de la nature, par le seruice que luy rend la faculté expultrice, si bien que la purgation n'est à proprement parler l'effect des purgatifs, mais seulement l'attraction. Nostre Mesué le témoigne en ce texte, quand il dit que chasque medicament attire l'humeur qui luy est familiere, & non pas toute autre auec indifference, & ce sans parler d'aucune expulsion, veu que c'est vn effect de la nature.

Or d'autant que par experience les purgations paroissent souuent desreiglées, & que nous voyons qu'apres auoir fait prendre des medicamens electifs aux patiens, neantmoins il s'en ensuit des descharges d'humeurs qui sont autres qu'ils ne deuroient paroistre par l'attraction propre des purgatifs, nostre Docteur preuoyant cette obiection, reconnoist que quelquesfois l'action ordinaire des medicamens se desreigle, ou par le moyen d'vne quantité excessiue, lors que l'on en donne plus qu'il ne faudroit pour la dose ordinaire : ou bien à raison de la qualité maligne, & deletere des purgatifs.

L'on pourroit obiecter icy à nostre Mesué, qu'il semble defectueux en la reconnoissance des causes, veu qu'outre les deux qu'il propose, il y en a d'autres qui peuuent causer vn desbordement d'humeurs, comme l'abondance d'icelles en vn corps disposé, apres l'indiuiduelle proprieté de certains sujets, qui ne peuuent pas supporter l'action des medicamens. Mais nous respondons à cela, que Mesué se contente de proposer les seules causes qui viennent de la part des medicamens, sans s'amuser aux autres qui peuuent estre differentes. Maintenant pour l'esclaircissement de ce texte, il faut examiner la question suiuante.

Obiectiõ.

Response.

A sçauoir si les purgatifs attirent seulement les humeurs, qui leur sont propres & familieres, & non pas les autres.

LEs medicamens qui purgent par election, sont de differente nature: cette difference se rapporte aux humeurs de nostre corps qui sont de diuerse condition. L'experience a faict connoistre aux Medecins cette difference par les effects qui paroissent aux purgations. Il y a des medicamens qui purgent la bile, comme le rhubarbe: d'autres qui attirent la pituite, comme l'agaric: aucuns la melancholie, comme le sené: & d'autres les serositez, comme le mechoacam. Nostre Docteur reconnoit ces operations en son texte, quand il dit en general, que chasque medicament attire auec determination l'humeur qui luy est propre & familiere. La verité de ces paroles souffre de grandes difficultez, c'est pourquoy il est raisonnable pour son establissement, que nous proposions les obiections qui semblent contraires. Voicy les principales.

Mesué en la suitte de son texte dit que le medicament attire premierement l'humeur qui luy est familiere, & apres celle qui est la plus habile à la suitte, & ainsi des autres par gradation iusques au sang: Donc il appert par ces discours vne grande contrarieté, puis que les medicamens peuuent purger par suitte toutes les humeurs iusqu'au sang.

La raison veut qu'en toute purgation artificielle les grossiers excremens se deschargent plustost que les humeurs, & qu'apres les humeurs subtiles & coulantes soient plustost attirées que les crasses, grossieres & visqueuses: Donc l'opinion de Mesué ne sera pas receuable.

Il

Il y a des medicamens qui purgent toute sorte d'humeurs, ou pour le moins deux, ou trois differentes : comme le sené la melancholie, & le phlegme: la rhubarbe le phlegme, & la bile: le scammonée les serositez, & la bile, &c. Donc la familiarité n'est pas obseruée, veu qu'vn mesme medicament en attire deux contraires en qualitez. 3. *raif.*

Il y a des purgatifs, lesquels appliquez exterieurement purgent par vomissement, & par flux de ventre, sans aucune election familiere. Donc le dire de Mesué n'est pas receuable. 4. *raif.*

Nous autres au contraire demeurons obligez par la verité de defendre nostre Mesué, en ce qu'il dit que les purgatifs electifs n'attirent de leur premiere action, par mouuement propre, que les humeurs qui leur sont familieres, & non pas auec indifference. Or affin d'esclaircir cette opinion, nous proposerons les fondemens suiuans. 2. *opinio.*

La purgation qui suit l'vsage des medicamens electifs, ou elle est moderée, & ainsi sa familiarité auec les humeurs se peut obseruer par l'experience: ou bien elle est violente & desreiglée par desbordement, & ainsi la confusion des humeurs peut paroistre aux effects. Mesué ne parle en ce texte que de la purgation loüable, & moderée, comme luy mesme l'explique, car il se peut faire que, ou par la quantité immoderée des medicamens, ou par quelque qualité maligne & deletere d'iceux, cette attraction electiue peut estre desreiglée, comme nous voyons souuent par experience. 1. *fond.*

Nous deuons reconnoistre que cette election familiere est differente selon le naturel des medicamens; car il y en a qui n'attirent qu'vne humeur, & d'autres qui en attirent deux, comme quand nous 2. *fond.*

diſons que la rhubarbe attire la bile & le phlegme; c'eſt pourquoy on l'ordonne aux dyſenteries bilieuſes & phlegmatiques; apres le ſené, la melancholie & le phlegme. Or nous deuons obſeruer qu'en toute purgation reiglée, la nature ſe deſcharge des excremens groſſiers pluſtoſt que de donner paſſage aux humeurs attirées par familiarité, affin de leur faire place: & lors que la purgation ſe deſborde, la ſuite des humeurs qui a eſté propoſée en la premiere obiection, paroiſt.

Reſponſe. Ces choſes ainſi ſuppoſées, il reſte que nous reſpondions aux raiſons qui ont eſté obiectées.

à la 1. & 2. Quant à la 1. & à la 2. la reſponſe ſe peut tirer du ſecond fondement. La nature ſe deſcharge des excremens groſſiers pour faire place aux humeurs attirées, qui paroiſſent familieres aux purgations reiglées & moderées; mais non pas immoderées, qui ſont auec deſbordement, car en ce cas la premiere obiection a lieu de conſideration. Et bien qu'il ſemble par raiſon que les humeurs ſubtiles doiuẽt pluſtoſt eſtre attirées que les craſſes, neantmoins aux actions electiues cela n'a pas lieu, veu que nous voyons par experience que le ſené & la rhubarbe attirent pluſtoſt le phlegme & la melancholie, que non pas les ſeroſitez.

3. raiſ. A la 3. Il faut dire, qu'il ſe peut dire naturellement qu'vn meſme medicament attirera par election deux humeurs differentes, auec familiarité, ou bien l'vne au deffaut de l'autre, ſuiuant ce qui a eſté dit au ſecond fondement. Et ne faut pas obiecter la contrarieté des humeurs attirées, veu que l'experience nous oblige à croire l'effect.

4. raiſ. A la 4. Ie reſpons, qu'en cette application la purgation ſe fait par perturbation d'humeurs, lors que

les

les vapeurs des medicamens penetrent : mais nous parlons icy de ceux qui sont donnez par la bouche, lesquels operent auec determination.

Donc les medicamens purgatifs attirent les humeurs propres & familieres.

MESVÆVS.

QVanquam verò omnia medicamenta purgantia genere sunt deleteria, ac sua violentia naturæ nostræ grauissima: ipsa tamen natura, quibus potest modis, illorum motibus facultates nostrum corpus dispensantes purgando dissoluentibus occurrit, dum corporis excrementa illis trahentibus, non modò facilis permittit, sed etiam his per medicamenta expellendis, tanquam onere leuata recreatur, non minus quàm si ipsa motu suo naturali expelleret.

QVoy bien que quasi tous les medicamens purgatifs soient malings & deleteres, & par consequent ennemis de nostre nature par leur violence : neantmoins la nature par le ministere des facultez qui gouuernent le corps humain, tempere leurs mouuemens violens, & furieux ; & non seulement elle donne libre passage aux humeurs qu'ils attirent, mais encores elle les chasse dehors auec eux. Si bien que par apres deschargée de ce double fardeau, elle se soulage quasi de mesme, comme quand elle chasse au dehors les humeurs par son mouuement naturel.

Paraphrase sur le present texte.

BIen que tous les medicamens purgatifs soient deleteres, c'est à dire malings, & violens, selon plus ou moins par degrez : neantmoins la nature leur laisse parfaire leur operation depuis qu'ils sont dans le corps, & leur permet l'attraction des humeurs, & leur baille mesme des parties pour les receuoir, comme l'estomac, les boyaux, encore *Răchin.*

que ce ſoit auec trauail & faſcherie,à raiſon des accidens. Mais pàr apres l'attraction eſtant faicte, & perſeuerant,elle ſe deſcharge premierement des humeurs attirées,& puis par effort elle chaſſe auſſi les medicamens auec elles par la ſuite de l'operation. Si bien qu'apres ces effects elle ſe reſioüit en ſes forces, & reprend ſa premiere vigueur.

L'on ſe pourroit eſtonner icy de ce que Meſué accuſe tous les purgatifs de malignité & violence; mais il faut receuoir cela auec diſtinction ſelon plus ou moins; & puis cette qualité deletere n'empeſche pas l'vſage, veu que l'on la corrige par preparation, & par mixtion. Nous reconnoiſſons bien par expetience quelque alteration en la nature,lors que l'on vſe des purgatifs:mais cela ne dure pas; il faut ſouffrir de la pouſſiere, quand l'on veut nettoyer vne maiſon.

MESVAEVS.

PVrgò fit purgatio duobus potiſſimùm modis (vt lib. 1. aph.meminit Hipp.)interdum vomitu agitata ſurſum ad ſtomachum materia; frequentiùs deiectione, excrementis ad aluum deturbatis. Ne putes autem medicamentum purgans ventriculo receptum ad humorem vacuandum penetrare, ſed vi attractrice ſibi inſita delectu quodam cognatum humorem & familiarem, ex venis & corporis meatibus ſenſum latentibus, ad ſe in ventriculum & inteſtina rapere, quo modo magnes ferrum,& ſuccinum feſtucam,& alia quædã alia attrahunt. Hoc autem humore ventriculi & inteſtinorum natura dum grauatur, eum expellit:quamquam ad ventriculum rariùs repat,vomitu,ſi ſtomachum agitet,aut deiectione, ſi ad pylorum declinet,vacuandus:frequentiùs ad inteſtina, propter multas cauſas.Materia enim ob inſitam grauitatem ad inferna ruit. Præterea venarum meatus, expellendis excrementis dedicati,plures ad inteſtina,quàm

ad

ad ventriculum feruntur. Tertio loco inteſtina vacuandis excrementis deſtinauit natura,non ventriculum. Excrementa enim ad partes ignobiles,& propinquas ſedi,à natura tranſmitti fuit melius,quàm ad nobilem particulam, & à ſede remotum ventriculum, in quem ſi repant, ea deiici quoque per inteſtina præſtat, quàm per gulam euomi:quod pylorum, inferiorem ventriculi portam expulſioni, gulam verò attractioni, dedicauit natura. Ex quibus apparet, eandem naturam medicamenti purgantis opus deiectione potiùs quàm vomitu moliri; omnis enim partis actio contra primum naturæ inſtitutum facta, eſt improſpera.

IL eſt tout certain que la purgation ne ſe peut faire que par deux principaux moyens(comme remarque Hipp.au 1. liure de ſes aphor.) quelquefois par vomiſſement, lors que la matiere eſt agitée dans l'eſtomac vers ſa partie ſuperieure; mais communément par deiection,lors que les excremens ſont renuoyez aux parties inferieures. Et ne faut pas eſtimer que le medicament purgatif eſtant receu dans l'eſtomac, penetre par ſa ſubſtance iuſqu'à l'humeur qui doit eſtre purgée : mais ſeulement par ſa vertu attractrice, laquelle par election attire celle qui luy eſt propre & familiere. Son action eſt ſemblable à celle de l'aymant & du fer, de l'ambre & de la paille, & des autres choſes qui ont la meſme vertu attractiue. Il attire les humeurs des veines & des parties par des conduits inſenſibles, iuſques à ſoy dans l'eſtomac, & dans les inteſtins. Et pour lors la nature eſtant irritée par les humeurs attirées qui la chargent,les chaſſe,ou par vomiſſement, ſi elles ſe portent iuſques dans l'eſtomac, & qu'elles le troublent, ou communément par flux de ventre, ſi elles ſe iettent vers le pylore, & dans les boyaux. Or il faut noter que la deiection eſt plus frequente que le vomiſſement pour pluſieurs raiſons. En premier lieu, les matieres humorales par leur peſanteur tendent en bas. Apres, les conduits des veines, qui ſeruent à la deſcharge des excremens, aboutiſſent quaſi tous dans les boyaux, & non pas dans l'eſtomac. En troiſieſme lieu, la nature a deſtiné les boyaux à l'euacuation des excremens,& non

pas le ventricule. Car il eſtoit plus expediant que les humeurs ſe deſchargeaſſent par des parties ignobles proches du fondement, que non pas par vne qui eſt noble, & eſloignée d'iceluy. Et quãd bien les humeurs ſeroient dans l'eſtomac, encore vaut il mieux qu'elles ſe purgent par les inteſtins, que par la bouche; veu qu'elle eſt deſtinée par la nature à l'attraction, & le pylore à la ſortie & deſcharge. Par ce diſcours il apert que la meſme nature cooperant auec le medicament, procure pluſtoſt ſon effect par deiection que par vomiſſement, veu que toute action qui ſe fait contre l'intention d'icelle, & l'ordre qu'elle a eſtably, eſt vicieuſe & malheureuſe.

Paraphraſe ſur le texte de Meſué.

Rachin. HIppocrate *au 1. & au 4. liure de ſes aphor.* diuiſe la purgation artificielle en deux differences. La premiere ſe fait par vomiſſemẽt, lors que l'eſtomac itrité par le ſeiour du medicamẽt, & par les humeurs qui ſont attirées, ou qui s'y treuuẽt accumulées, ſe réuerſe, & chaſſe par la bouche ce qui le faſche le plus. L'autre ſe fait par deiection, lors que les humeurs apres auoir eſté attirées & ramaſſées dans l'eſtomac, & dans les boyaux, ſe purgent par le ventre, & par le fondement, qui eſt le paſſage ordinaire. Noſtre Meſué propoſe briefuement cette diſtinction ſuiuant la doctrine d'Hipp. Et apres il explique particulierement, comment & par quels moyens la purgation ſe fait & parfait, & laquelle des deux eſt la plus deſirable.

Or auant que d'eſclaircir ſa doctrine, il faut ſatisfaire à deux obiections & demandes. La premiere eſt, pourquoy noſtre Docteur ne parle pas des medicamens diuretiques & ſudorifiques, veu que la purgation ſe peut faire par les ſueurs, & par les vrines, auſſi bien que par vomiſſement, & par flux de ventre: & de faict nous voyons que la nature

re se descharge de toute sorte d'humeurs par sueurs & par vrines, en ses crises. L'autre est, pourquoy Mesué distingue les vomissions des deiections, veu que leur action se fait par attraction d'humeurs dans la capacité de l'estomac, & que l'expulsion par haut ou par bas depend de la nature, & non pas des medicamens. *2. obiection.*

A la premiere il faut dire, que nostre Autheur traittant icy de la purgation artificielle, ne parle que des medicamens qui purgent par election, & desquels l'action se fait seulement par deiection, ou par vomissement, & non pas des sudorifiques, & diuretiques, lesquels à proprement parler ne se peuuent pas appeller purgatifs, encores que les humeurs se deschargent par leur moyen. *Respons.*

A l'autre il faut respondre, que veritablement les medicamens vomitifs & deiectifs sont receus dans l'estomac, & qu'ils font là leur attraction; mais ceux là attacquent l'orifice superieur de l'estomac, & ceux-cy demeurent au fons d'iceluy, & irritent le pylore pour donner chemin aux humeurs par les boyaux iusqu'au fondement: & puis les vomitifs n'ont pas la vertu electiue si familiere que les deiectifs, suiuant l'experience.

Il est question maintenant de poursuiure nostre texte. Mesué dit que les medicamens estans receus dans l'estomac, apres auoir esté esueillez par nostre chaleur naturelle, ne penetrent pas substantiellement & corporellemẽt iusques aux humeurs qu'ils attirent, mais seulement virtuellement par la diffusion des vapeurs qu'ils enuoyent par les parties, lesquelles attirent les humeurs familieres par des conduits sensibles & insensibles, iusques dans l'estomac, & dans les boyaux.

Obiectiõ. L'on pourroit obiecter icy, que la diffuſion de la ſubſtance des medicamens eſt neceſſaire pour l'attraction, parce que la qualité, & la vertu ſeule ſans la ſubſtance, ne peut pas agir ſur les humeurs, veu que ce ne ſont que les inſtrumens des formes.

Reſponſ. Mais nous diſons à cela, que la vertu des purgatifs diffuſe attire par le moyen de la forme ſpecifique, & de la ſubſtance d'iceux: de meſme comme nous voyons en l'aymant, quand il attire le fer, & à l'ambre pour la paille. C'eſt la forme celeſte qui donne cette vertu attractiue. Paſſons outre.

Noſtre Docteur dit par apres que l'attraction des humeurs eſtant faicte, la nature irritée ſe porte à l'expulſion, ſoit par la voye du vomiſſement, lors que les humeurs picquent & faſchent l'orifice ſuperieur de l'eſtomac; ſoit par la deiectiõ; qui eſt la plus commune & la plus ſalutaire deſcharge, Meſué le monſtre par la declaration particuliere qu'il en preſente en la ſuite du texte; mais il vaut mieux que nous l'eſclairciſſions par la diſpute ſuiuante.

A ſçauoir ſi la purgation qui ſe fait par la deiection, eſt plus deſirable & plus ſalutaire, que celle qui ſe fait par le vomiſſement.

1. opin. SVr cette queſtion nous pouuons propoſer trois opinions differentes, & les accompagner de pluſieurs raiſons aſſez pertinentes. La premiere donc ſera de ceux qui eſtiment que le vomiſſement eſt preferable à la deiection, & qu'il eſt plus ſalutaire, cõtre l'opiniõ de noſtre Meſué. Voicy leurs raiſons.

1. raiſ. Hipp. *au liu. de ſes Aphor.* dit qu'il faut purger l'Eſté par vomiſſement, & l'Hyuer par deiection; donc en cette ſaiſon là le vomiſſement ſera preferable: veu meſme que Gal. en pluſieurs lieux le recommande & l'ordonne comme tres-ſalutaire & neceſſaire

necessaire en la curation d'vne infinité de maladies, & mesme pour la preseruation.

La purgation qui est facile, prompte & commode, est preferable à celle qui est difficile, longue & incommode : or est-il que le vomissement est plus facile, plus prompt, & plus commode que la deiection, comme il est notoire : Donc il sera preferable. *2. raison.*

La purgation qui se fait par effort apparent de nature, est plus grande & plus asseurée que celle qui se fait comme insensiblement : or est-il qu'au vomissement la nature opere auec plus d'effort que non pas en la deiection : Donc elle se deschargera mieux par la bouche, que par le ventre. *3. raison.*

La seconde opinion est de Mesué & de ses sectateurs, qui tiennent que la deiection est plus salutaire que le vomissement, ce qu'ils verifient par les raisons suiuantes. *2. opin.*

La purgation qui se fait par les lieux qui sont destinez naturellement à la descharge des excremens, est preferable à celle qui se fait par les parties qui ont vn autre office plus noble, & tout contraire : or est-il que par la deiection les mauuaises humeurs sortent par les parties qui sont naturellement destinées à leur descharge ; au contraire par le vomissement vous renuersez l'ordre de nature, veu que l'office de la bouche est de receuoir seulement les alimens & les remedes : Donc la deiection sera preferable au vomissement. *1. raiſ.*

Le Medecin doit suiure le mouuement naturel des humeurs en ses purgations : or est il que les humeurs tendent naturellement en bas à raison de leur pesanteur, & ne peuuent monter en haut que contre leur nature : Donc il vaut mieux les purger *2. raison.*

par deiection que par vomissement.

3. raison. Selon Hippo. il vaut mieux descharger les humeurs par les parties ignobles que par celles qui sont nobles : or est-il que les boyaux,& le siege sont parties ignobles ; au contraire l'estomac est vne partie noble : Donc il vaudra mieux purger par deiection que par vomissement.

4. raison. En la purgation il faut considerer la commodité des conduits, & des vaisseaux qui seruent à la descharge des humeurs : or au ventre, & aux boyaux, nous voyons les veines apparentes & les passages libres, ce qui ne se void pas dans l'estomac : Donc il vaut mieux purger par deiection que par haut.

5. raison. Toute purgation qui se fait contre l'intention de la nature, & par des lieux qui ne sont pas vsitez, est dangereuse & violente : or est-il que le vomissement est tel, car il trouble l'estat d'vne partie noble, qui a vn sentiment fort exquis, qui est destinée à d'autres vsages;d'ailleurs cette agitation remplit le cerueau, & trouble tous les sens : ce qui n'arriue pas en la deiection : Donc, &c.

3. opin. Nous autres pour accorder ces deux opinions contraires,disons qu'en general la deiection est preferable au vomissement,parce qu'elle est plus naturelle, & ordinaire,comme il est notoire par les raisons que Mesué propose, & qui sont deduites cy-dessus. Mais en particulier, & en certains cas le vomissement est preferable,à raison des saisons,maladies, parties malades, & de la coustume. Et quant aux raisons qui ont esté obiectées de part, & d'autre, elles demeurent resoluës par cette distinction fondamentale, comme il est aisé à iuger en particulier. Passons outre.

M E

MESVAEVS.

EST igitur medicamentum purgans aut vomitorium, aut deiectorium. Vomitorium eſt, quod ſtomachum (id eſt, os ventris ſuperius) ſuæ ſubſtantiæ proprietate debilitans, & in ipſo immorans, ad ipſum ex hepate, inteſtinis, & partibus cæteris, materias attrahit, à quibus offenſus ventriculus, & ad nauſeam euerſus, vomitu per os expellit, motu ſcilicet ſuæ naturæ contrario.

DOnc tout medicament purgatif, ou il eſt vomitoire, ou il eſt deiectoire. Le vomitoire eſt celuy qui debilite par ſa proprieté ſubſtantielle l'orifice ſuperieur de l'eſtomac, & lequel ſeiournant attire les matieres humorales du foye, des boyaux, & des autres parties dans ſa capacité : qui cauſent par apres vne ſubuerſion en l'eſtomac, d'où vient le vomiſſement, lors que par vn mouuement contraire à ſa nature, il chaſſe les humeurs qui l'offenſent.

Commentaire ſur ce texte.

Des medicamens vomitoires.

NOſtre Meſué propoſe premierement en ce texte la diuiſion generale des medicamens purgatifs en vomitoires, & deiectoires, & apres il traitte de tous les deux en particulier. Ie ne toucheray pas à la generale diſtinction, veu que ce qui en a eſté dit cy-deſſus ſelon la doctrine d'Hipp. & de noſtre Docteur; il eſt queſtion de traitter en particulier des vomitoires, apres des deiectoires. Le propre des medicamens vomitoires, eſt d'offenſer & d'irriter par vertu ſpecifique l'orifice ſuperieur de l'eſtomac, qui eſt vne partie ſi ſenſible que les medecins la reconnoiſſent pour *Răchin.*

vn

vn second cœur, d'où vient la cardialgie, qui est le mal de cœur, selon le vulgaire. Si bien que debilitant cette partie, l'estomac demeurant en outre surchargé par les humeurs qu'ils attirent du foye, du mesentere, des veines, dans sa capacité, il se fait vn mouuement vers la bouche auec expulsion humorale, qui produit le vomissement: tellement que nous pouuons reconnoistre que cette purgation depend du medicament, des humeurs attirées, & du mouuement de la nature. Ie ne veux pas toucher aux differences des vomitoires, ce sera cy-apres en la suitte du texte: mais ie diray seulement par aduis que les Medecins doiuent considerer plusieurs choses en l'vsage de ces medicamés, sçauoir-est la nature, & la constitution des corps, les maladies, les saisons, veu qu'il n'est pas tousiours permis des les ordonner, ou prattiquer qu'auec ces circonstances. Il y a des habitudes ausquelles les vomissemens sont extremement contraires, comme aux personnes qui ont la poictrine estroicte, & le col long, aux astmatiques, pulmoniques, aux inflammations inferieures, &c. Outre cela il est necessaire de prendre garde à la forme, à la preparation, & au temps: mesmes il faut obseruer quelque regime de vie apres leur vsage; mais de cela ie m'en remets à nos Docteurs.

MESVAEVS.

DEiectorium est, quod in ventriculo manens, ab hepate, & cæteris partibus, humorem sibi familiarem ad intestina potiùs attrahit, propter commoda priùs dicta, à quo quidem humore irritata naturalis intestinorum facultas, ipsum, vt solet alia excrementa, ad sedem protrudit. Sicque vomitorium medicamentum

est

est tantùm vomitorium, & deiectorium nihil aliud quàm deiectorium.

LE medicament deiectoire est celuy, lequel seiournant dans l'estomac, attire du foye, & des autres parties l'humeur qui luy est familiere dans les intestins, à raison des commoditez cy-dessus alleguées. Et par apres l'humeur attirée irritant la faculté naturelle excretrice des intestins, est cause qu'elle les pousse vers les siege, comme les autres excremens ordinaires. Voyla comment les medicamens vomitoires, & les deiectoires, entant que tels simplement font leurs effects.

Paraphrase sur ce texte.

Des medicamens deiectoires.

APres que nostre Docteur a faict voir & connoistre la nature, & l'effect des medicamens vomitoires, il traitte maintenant des deiectoires, & monstre de quelle façon ils font leur operation. Premierement il suppose qu'ils seiournent dans la capacité de l'estomac, ou plustost au fonds; en quoy ceux qui les veulent rendre differens des vomitoires me semblent mal fondez, lors qu'ils asseurent que ceux-cy demeurent vers l'orifice superieur, car estans auallez par la bouche, il est necessaire qu'ils aillent au fonds de l'estomac, par pesanteur naturelle: ce n'est pas pourtant qu'apres ils ne trauaillent plus l'orifice superieur que les deiectoires: Donc Mesué supposant le seiour desdits medicamens, il dit que de là ils attirent les humeurs du foye, & des autres parties dans les intestins, pour estre deschargées par les voyes ordinaires. *Rãchin.*

Nous

Nous auons icy vne difficulté à vuider, qui n'eſt pas des plus faciles à reſoudre, ſur l'attraction des humeurs : car puis que le propre des purgatifs eſt de les attirer, pourquoy eſt-ce qu'elles ne ſeront pas pluſtoſt attirées dans l'eſtomac, là où ſont les medicamens, que dans les inteſtins, là où ils ne ſont pas ? cy-deſſus il a fait la comparaiſon de l'aymant, & de l'ambre. Ces choſes attirent le fer, & la paille vers leur ſubſtance, & non pas aux lieux voiſins, comme font nos purgatifs. A cela nous pouuons dire que les humeurs peuuent eſtre attirées dans l'eſtomac, là où ſont les medicamens, lors que le cerueau, le foye, le meſentere, & les autres parties fourniſſent à leur attraction. Mais communément celles qui paſſent par les boyaux, & qui ſe deſchargent dans leur capacité, ſont pouſſées par la faculté expultrice vers le ſiege, ſi bien que l'attraction eſt interrompue ; & puis les medicamens meſmes ſont iettez par la nature dans les boyaux, & chaſſez par apres hors du corps auec les humeurs. Outre ce nous pouuons dire qu'il n'aſt pas neceſſaire que le medicament attire les humeurs là où il eſt, c'eſt aſſez qu'il les appelle au lieu qui eſt deſtiné à la deſcharge, comme ſont les boyaux : car autrement ceux que l'on applique exterieurement, ne pourroyent pas purger.

Or auant que de paſſer outre il faut expliquer pourquoy il eſt neceſſaire que les purgatifs ſeiournent dans l'eſtomac, & non pas dans les boyaux, car cela ſeruira encores à la reſolution de la difficulté propoſée. A cela nous diſons que ce ſeiour eſt neceſſaire par l'attraction generale, car le cerueau & toutes les parties naturelles contribuent

buent ce qu'elles ont d'excrementeux : & puis les medicamens ne pourroient pas ſeiourner ſi librement dans les boyaux, comme dans l'eſtomac, veu que ce ſont parties deſtinées à la deſcharge des humeurs : la nature s'irriteroit plus aiſément, à cauſe de la commodité, & du voiſinage du ſiege, ſi bien que l'operation ſeroit interrompue. Paſſons outre, & voyons comment les medicamens vomitoires ſont rendus deiectoires, & au contraire.

MESVAEVS.

EST autem quando vomitorium fit deiectorium (vt etiam aliquando contrà, deiectorium fit vomitorium:) idque ob naturam vel medicamenti, vel ægri, vel vtriuſque. Medicamentum enim, ſi ventriculo ſupernatat, aut ſtomacho moleſtum eſt, ipſumque valenter agitat, & ſubuertit, aut nimis abominabile eſt, fit pro deiectorio vomitorium. Adhæc, cui ſtomachus tum eſt imbecillus, cùm ſumitur medicamentum deiectorium, cuiue ſtercus iam ſiccius inteſtinis obſtructis pertinacius hæret, aut inteſtina ipſa arcta & anguſtiora reddita ſunt, aut flatus aliquis medicamentum ſubleuat, vomitorium euadit. Poſtremò corporis, aut animi motus aliquis immoderatior, vel fœtor, vel rei abominabilis aſpectus, & ſimilia medicamentum deiectorium reddunt vomitorium.

OR nous deuons obſeruer que le medicament vomitoire eſt par fois rendu deiectoire, & quelquefois au contraire, le deiectoire eſt rendu vomitoire ; ce qui arriue à raiſon ou des medicamens, ou des malades, ou bien de tous les deux enſemble. Le medicament deiectoire nageant dans l'eſtomac, ſe rend faſcheux, & comme abominable, l'agite, & le renuerſe ; ſi bien qu'il excite le vomiſſement : & par ce moyen il eſt rendu vomitoire. Comme auſſi celuy qui a l'eſtomac delicat & foible, ou les excremens deſſeichez dans les boyaux,

boyaux, & adherens, d'où peut venir empeschement au passage, mesmes si les boyaux sont resserrez, & qu'il y aye des flatuositez qui repoussent les medicamens en haut : toutes ces causes du costé du malade, ou du patient, peuuent rendre les deiectoires vomitoires. Finalement aussi le mouuement immoderé du corps & de l'ame, le sentiment de quelque puanteur, l'aspect des choses abominables, & semblables peuuent changer l'action des medicamens deiectoires, en les rendans vomitoires.

Paraphrase sur ce texte.

Comment les medicamens deiectoires sont rendus vomitoires.

Răchin. BIen que les medicamens deiectoires & les vomitoires soient de differente nature, tant à raison de leurs proprietez, qu'à cause de leurs effects, suyuant ce que nous auons monstré cy-dessus : neantmoins quelquesfois les deiectoires sont rendus vomitoires, & ceux-cy deiectoires, & ce pour certaines raisons que nostre Mesué propose en ce texte. C'est à nous maintenant d'examiner & d'illustrer les causes particulieres de ce changement d'action & d'operation. Nostre Docteur dit que les medicamens deiectoires peuuent estre rendus vomitoires, pour trois raisons. La premiere depend de l'agẽt, qui est le medicament : la seconde du patient, qui est le malade ; & la troisiesme de tous les deux ensemble. Nous pouuons encores adiouster le temps, & autres circonstances des choses exterieures.

Or pour bien comprendre cette demonstration, il faut supposer qu'en toute action reiglée, & bien ordonnée, la concurrence de trois choses bien

dispo

disposées est necessaire, sçauoir est de l'argent, du patient,& du temps auec ses annexes. Lors qu'il y a quelque deffaut à l'vne de ces trois, ou quelque notable changement, l'action infalliblement vient à se desreigler. C'est à quoy regarde nostre Mesué, quand il poursuit sa proposition. Le medicament deiectoire, qui est l'agent, peut prouoquer accidentairement, & par mauuaise disposition le vomissement en trois cas. Le premier est, quand il nage & flotte dans l'estomac, comme l'agaric, ou comme l'huile, & les choses grasses. Ceux-cy relaschent l'orifice superieur,& ceux-là l'irritent. Le second est, quand les medicamens molestent & faschent l'estomac, soit par leur substance, soit par leurs qualitez malignes, qui l'esmeuuent, le violentent,& le subuertissent. Le troisiesme est, quand ils sont à horreur & à contrecœur extraordinairement, car l'abomination excite le vomissement, soit par delicatesse, soit par idiosyncrasie, ou proprieté indiuiduelle.

L'on pourroit obiecter icy à nostre Docteur, que si sa demonstration estoit veritable, les deiectoires seroient tousiours vomitoires du costé des medicamens, veu que ces trois cas, ou pour le moins qu'vn d'iceux est tousiours present & en estat en toute purgation, comme il est notoire. Mais nous respondons, qu'encores qu'il y aye tousiours quelque disposition du costé des medicamens, neantmoins la preparation empesche l'effect,& les remedes que l'on y apporte. Et puis le patient n'y est pas porté ny disposé, si bien que la deiection luy demeure plus aisée que le vomissement. *Obiectiõ.* *Responſe.*

En second lieu, le medicament deiectoire peut estre rendu vomitoire, à raison du patient, qui est le corps du malade qui le reçoit, pour plusieurs

considerations. La premiere c'est la foiblesse naturelle, ou accidentaire de l'estomac,qui ne peut pas souffrir le seiour du medicament. La seconde c'est l'obstruction des boyaux à cause de l'exsiccation des excremens, d'où vient que nous sommes quelquefois contraints de les mollifier par clysteres, & par fomentations conuenables. La troisiesme c'est l'adstriction & la coarctation des intestins, lors qu'il y a inflammation,comme au miserere,ou pour autre cause.La quatriesme c'est quand il y a quantité de vens,& de fluatuositez dans les boyaux,qui empeschent la descente des humeurs, & repoussent les medicamens, comme en la colique. Toutes ces causes empeschans la deiection, prouoquent le vomissement par retour. La necessité en fait voir la consequence,veu que les medicamens purgatifs ne sçauroient faire leur operation par le siege, si les passages ne sont libres,& si les humeurs attirées ne peuuent couler par les boyaux.

En troisiesme lieu, les deiectoires sont rendus vomitoires par le moyen des deux ensemble, sçauoir est du medicament,& du patient,lors qu'il y a quelque mauuaise disposition mixte;ce qui peut arriuer en plusieurs cas. Le premier est, vn mouuement desreiglé ou du corps par agitation violente des humeurs,ou de l'ame par colere:car pour lors le trouble de l'esprit esmeut tellement les parties,que l'estomac chargé d'vn medicament desagreable le jette aisément dehors par la bouche.Et voyla pourquoy les Medecins ordonnent aux malades le repos de l'esprit en temps de purgation.

Obiectiõ. Que si l'on obiecte qu'Hippocrate en ses aphor. conseille le mouuement du corps en la purgation,

Response. nous respondons qu'il est necessaire : mais il parle d'vn

d'vn mouuement moderé qui facilite la descente, & la descharge des humeurs, mais non pas de celuy qui est violant & immoderé, duquel nous parlons icy.

Apres Mesué traitte des effects de l'imagination, quand il dit qu'vne puanteur, ou le regard de quelque obiect hideux & effrayant, peut causer le vomissement apres la prinse d'vn medicament purgatif. Cela se fait lors que l'imagination offensée trouble le corps, & particulierement l'estomac par l'abomination des obiects, & ce par la communication du nerf stomachique auec le cerueau. Passons outre.

MESVAEVS.

MEti contrà, quod sua natura est vomitorium, euadit deiectorium, causa similiter medicamenti, vel ægri, vel vtriusque, sed diuersa ratione. Si enim medicamentum ex sua natura promptè ad aluum descendat, aut ei grata quædam sint admixta: si item stomachus tunc est robustus, aut ob inanitionem, & vehementem famem valenter appetit, aut aluus natura est lubrica, & facilis. Si denique iucunda quædam externa obiecta apprehensionem medicamenti prohibeant, id pro vomitorio fiet deiectorium.

COmme au contraire, le medicament vomitoire peut estre rendu deiectoire semblablement ou à raison du medicament, ou à raison du malade, ou par vn respect commun de tous les deux, neantmoins par differente raison. Car si le vomitoire de sa nature descend promptement vers le siege, ou que l'on luy aye meslé quelque chose qui soit agreable à l'estomac, infalliblement il se rendra deiectoire. Comme aussi quand le patient a l'estomac robuste, ou qu'il est en grand appetit par inanition, & par grande faim, ou qu'il a le ventre naturellement libre & ouuert, cela empesche le vomissement, & facili-

te la deiection. Le mesme effect arriue, lors que les obiects externes sont si agreables, qu'ils empeschent l'action des vomitoires, & les rendent deiectoires.

Paraphrase sur ce texte.

Comment les medicamens vomitoires sont rendus deiectoires.

Răchin. TOut ainsi comme les medicamens deiectoires peuuent estre rendus vomitoires par la concurrence des causes cy-dessus proposées, tout de mesme les vomitoires peuuent estre rendus deiectoires pour les mesmes respects, sous differente raison toutesfois. Le medicament en peut estre la cause en deux façons. La premiere est, lors qu'il descend dans les boyaux par sa pesanteur naturelle, sans seiourner dans l'estomac, comme nous voyons du lapis lazuli, lors que l'on le baille en la curation de la fiebvre quarte, ou de l'humeur melancholique.

Obiectiõ. Il semble que cette raison est foible, veu que nostre Docteur a dit cy-dessus que le propre des vomitoires est d'attacquer la partie superieure de l'estomac, sans aller mesmes au fonds d'iceluy comme les deiectoires, & c'est en quoy il les rend differens. Mais à cela il faut respondre, que si la pesanteur naturelle ne dominoit en ces vomitoires, la verité est qu'ils attacqueroient l'orifice superieur de l'estomac, sans descendre dans les boyaux ; mais par accident leur action est empeschée en ce cas.

Response.

L'autre façon est, quand l'on adiouste des choses agreables à l'estomac aux vomitoires, comme la canelle, le giroffle, le gingembre, le macis, le mastic:

car

car par ce moyen ils sont destournez de leur action, & l'estomac fortifié contre leur violence ; si bien que l'operation se change en bas.

En second lieu, il faut considerer la disposition de l'estomac en trois façons. La premiere regarde la force d'iceluy: car s'il est robuste, il resiste à la malice des vomitoires, & ne les reiette pas par la mesme partie qu'il les a receu, mais il s'ẽ descharge dãs les boyaux auec les humeurs. La seconde se rapporte à l'estat de l'estomac, car s'il est famelique, & pressé de la faim par inanition, il se rend auare de ce qu'il reçoit, & ne vomit pas volontiers, d'autant que la necessité luy fait retenir tout.

L'on pourroit icy dire que l'on ne baille iamais des vomitoires que quand l'estomac est vuide, & que d'ailleurs ils n'ont aucune substance nutritiue, si bien qu'il semble que ces deux considerations affoiblissent la raison de Mesué. Mais nous disons que ce n'est pas simplement l'inanition qui en est la cause, mais l'estat famelique de l'estomac qui retient plus auidement les vomitoires, non pas pour en tirer nourriture, mais pour s'en descharger au bas, si la nature n'y treuue aucune familiarité. *Obiectiõ.* *Responsio.*

La troisiesme depend de la disposition du ventre: s'il est lasche de sa nature, ou pàr accident, la nature se porte plustost à ce mouuement bas, que non pas au vomissement, parce que le chemin est plus libre, & plus ouuert. Finalemẽt les vomitoires peuuent estre rendus deiectoires, quand le patient apres auoir prins son vomitoire, est diuerti de l'operation par quelque nouuelle extraordinaire ioyeuse, ou affligeante, qui l'empesche de songer à l'effect de son remede : car pour lors le vomitoire opere par le ventre, & non pas par la bouche, veu que le patient

est diuerti par l'imagination, & qu'il n'ayde pas le remede. Et voyla comment il faut entendre le texte de nostre Docteur.

MESVÆVS.

HVc accedit, quod natura in melius omnia prudenter dirigens, rem vomitoriam efficit deiectoriam, propter dicta priùs commoda.

NOus pouuons encores adiouſter vne raiſon aux cas precedens. C'eſt que la nature qui eſt ſage & prouidente, taſche de rendre les medicamens vomitoires, deiectoires, pour les commoditez cy-deſſus propoſées.

Explication de ce texte.

Rächin. NOstre Docteur adiouſte encores vne raiſon aux precedentes. Il dit que la nature, qui preſide à l'œconomie du corps humain, & qui gouuerne auec prudence ſes operations, ſe porte de ſon mouuement pluſtoſt à la deiection, qu'au vomiſſement, & ce pour les cauſes qui ont eſté diſputées cy-deſſus en la queſtion, ſi le vomiſſement eſt preferable à la deiection.

MESVAEVS.

EX vomitoriis præterea quædam ſunt vehementia, alia clementia, quædam mediocria. Mediocria ſunt, nux vomica, cnicus, nitrum, ſal gemma, ſal indus, balanus myrepſica maior, & ſimilia. Clementia vi nulla, aut minima naturæ moleſtia, vomitum cient, cuiuſmodi ſunt azarum, flos myricæ, ſemen cæparum, anethi atriplicis, melanthij, rapæ, raphanidis, raphanus, ſal, & ſimilia. Vehementia quidem, quæ naturæ ipſi vim magnam afferunt, vt vomitu vacuent, qualia ſunt helleborus albus, ſtruthium, thymelæa, balanus myrepſica minor, lathyris, ricinus, tapſia, ruta agreſtis, & ſimilia.

Or

OR nous deuons reconnoistre trois differences de vomitoires. Il y en a de vehemens, de benings, & de mediocres. Les mediocres sont, comme la nux vomica, le cnicus, le nitre, le sel gemma, le sal indus, le balanus myrepsica grand, & semblables. Les benings, ou clemens sont ceux qui prouoquent le vomissement sans faire force ou violence à la nature, comme sont l'azarum, la fleur de myrica, la semence d'oignons, d'anetb, d'atriplex, du melanthium, des raues, rauanilles, le raphanus, le sel, & autres. Les vehemens sont ceux qui violentent fort la nature & l'estomac, comme l'hellebore blanc, le struthum, la thymelée, le balanus myrepsica petit, la catapuce, le ricinus, la tapsica, la rue sauuage, le cucumer asinin, & semblables.

Paraphrase sur ce texte.

De la difference des vomitoires.

APres que nostre Docteur a traitté en general de la nature, & des effects des vomitoires, & des deiectoires, il presente les differences particulieres de tous les deux. Il commence par celle des vomitoires, & nous en propose trois; la premiere est des mediocres, la seconde des benings, & la troisiesme des violens. Les vomitoires benings sont doux & clemens à la nature, & à l'estomac, parce qu'ils ne la trauaillent pas comme les autres: nous en experimentons l'effect en l'vsage de ceux que Mesué nous presente, lors qu'on les donne aux patiens auec la preparation conuenable. Ceux-cy ne deschargent d'ordinaire que l'estomac, & peuuent pourtant attirer de la premiere region, comme l'azarum, &c. *Răchin.*

L'on pourroit icy disputer contre quelqu'vn des medicamens vomitoires benings que Mesué propose, particulierement l'azarum, lequel selon Mesué *Obiectiõ.*

au chap. 22. du liu. des simpl. med. est assez violant, & puis il est diuretique & deiectoire, aussi bien que vomitoire. Mais nous disons qu'à la verité l'azarum n'est pas des plus benings, neantmoins corrigé il opere sans violence : & n'est pas impertinent qu'il soit deiectoire & diuretique par ses vertus differentes, veu qu'vn mesme medicament à raison de differentes parties peut produire de diuers effects.

Response.

Les vomitoires qui sont vehemens, tourmentent & violentent fort la nature, parce qu'ils sont malings & deleteres, cõme l'hellebore blanc, le mezereon, &c. Ils attirent de la troisiesme region. Leur vsage est dangereux, quelle preparation que l'on y apporte, car encores qu'ils semblent proffiter par la descharge de plusieurs mauuaises humeurs, neantmoins ils nuisent à l'estomac, & luy impriment vne foiblesse qui dure long temps. Ceux qui tiennent vn moyen rang entre les benings & les violens, sont les mediocres, parce qu'ils trauaillent plus la nature que les benings, mais moins que les violens, & n'attirent que de la seconde region. Tels sont selon Mesué, la nux vomica, & les sels gemma, indus, &c.

Obiectiõ.

L'on pourroit dire icy contre Mesué, pourquoy il loge la nux vomica, le cnicus ou carthamus, les sels, entre les medicamens mediocres, veu qu'en son liure des simpl. il les reconnoist pour veneneux & deleteres. A cela il faut dire, que tels medicamens sont bien veneneux & malings en leur simple nature, mais que par preparation l'on corrige leur malice, si bien que leurs effects sont plus foibles : & puis il faut distinguer ces medicamens selon leurs differences particulieres.

Response.

MESVAEVS.

MEdicamentum autem deiectorium vacuat facultate propria sibi insita, eaque aut dissoluente, vt scammonium, turbith : aut per adstrictionem exprimente, vt myrabolani : aut leniente, vt cassia fistula, manna : aut lubricante, vt mucago seminis psyllij. Cæterùm quæ dissoluendo purgant, & deiiciunt, ferè eadem vel attrahunt, vel eradicant. Attrahunt quidem à supernis partibus materias, eradicant ab infernis. Reliquis verò tribus deiectoriorum generibus facultas purgatrix insita, est admodum imbecilla, ob idque parum perspicua, vt quæ solùm materias, quibus ipsa occurrunt, euacuet, neque hepar transcendat. A capite autem per accidens vacuare videri hæc possunt, quod materias ad ipsum tolli consuetas euacuant.

QVant *au medicament deiectoire, il purge par sa faculté propre & naturelle, laquelle est ou dissolutiue, & attractiue, comme au scammonée, au turbith : ou expressiue par adstriction, comme aux myrabolans : ou lenitiue, comme à la casse, à la manne : ou bien lubrificatiue, comme au mucillage du psyllium. Or ceux qui purgent par dissolution, ou ils attirent, ou ils desracinent. Ceux qui attirent, font leurs operations aux parties superieures, & font descendre les matieres qui y sont contenues ; ceux qui desracinent, attirent des inferieures. La faculté purgatrice des autres trois especes de deiectifs, est foible, & non gueres apparente, veu qu'ils ne purgent quasi que les matieres qu'ils rencontrent, sans passer plus auant que le foye. Et bien qu'ils semblent purger le cerueau, neatmoins ils ne deschargent que les humeurs superflues qui cherchent passage.*

Explication de ce texte.

De la difference des deiectoires.

NOstre Docteur reconnoit quatre differences de medicamens deiectoires, lesquels operent *Răchin.*

par leur faculté propre & naturelle. La premiere est de ceux qui agissent par dissolution, & attraction, car ils font desloger & deplacer les humeurs du lieu, où ils estoient auparauant, sçauoir - est aux veines, ou aux parties, & les attirent dans l'estomac, ou aux boyaux : comme nous experimentons tous les iours au scammonée, au turbith, & aux medicamens diagrediez, & colochyntisez. De ceux-cy il y en a deux differences selon Mesué : la premiere est des attractifs, qui attirent les matieres des parties superieures: la seconde est de eradicatifs, qui appellent les humeurs des parties inferieures.

Cette distinction semble suspecte, veu que les vns & les autres sont attractifs selon plus ou moins, & mesme que l'action leur peut estre commune pour les humeurs, qui sont aux parties superieures, ou inferieures. I'aymerois mieux enuoyer l'effect de ces dissolutifs à la troisiesme region du corps, que non pas la diuiser par le respect du haut, & du bas; car encores qu'il semble au sens qu'il faut plus de force & de violence à attirer les humeurs des pieds, que celles de la teste, à cause de la pesanteur naturelle, neantmoins par la continuation des veines l'attraction se fait commodément : mais laissons le texte en son entier, & passons outre.

La seconde difference des purgatifs deiectoires, est de ceux qui attirent en comprimant, comme nous voyons au rhubarbe, & aux myrabolans. Si bien qu'en iceux nous remarquons deux actions : la premiere est attractiue, laquelle depend d'vne substance aërée (qui est dissipable par le temps, lors qu'ils sont trop gardez,) & de

faict

faict nous voyons qu'ils attirent la bile, ou la colere : l'autre est expressiue, qui depend d'vne substance terrestre. Si bien que la rhubarbe purge en deux façons, sçauoir-est en attirant, & en exprimant.

La troisiesme difference des deiectoires, est de ceux qui sont appellez lenitifs ; & de cette façon la casse, la manne, les pruneaux, les tamarins purgent doucement.

La quatriesme est de ceux qui purgent en lubrifiant, comme le mucilage de la semence de psyllium, la gomme de cerisier, & autres.

Obiectiõ. L'on pourroit icy obiecter que Mesué semble defectueux en cette diuision, d'autant qu'il y a des medicamens qui purgent par salure, acrimonie & amertume, comme les sels, les bettes, le miel, & autres, comme dit Gal. *de facul. med.* Outre ce il y en a qui purgent en mollifiant, & humectant, comme les violes, les mauues, l'huile. Mais à tout cela nous disons, que tous ces medicamens peuuent estre comprins sous les autres ; ou bien que Mesué ne traitte icy que de ceux qui sont vrays purgatifs.

Response.

Nostre Docteur en la conclusion de ce texte ne fait estat que de ceux de la premiere difference, pour estre vigoureux en leurs effects, & tient que tous les autres sont foibles, & de legere operation: mesmes il soustient qu'ils ne purgent que les humeurs qu'ils rencontrent, sans passer la premiere region. Toutesfois il se pourroit bien tromper, veu que par experience le rhubarbe attire la bile, & que la casse mesme passe le foye, & purge les veines. Nous en voyons l'effect aux vrines qui paroissent teintes, & de la rhubarbe, & de la casse, & des

des autres aussi. Si bien qu'il ne faut pas tant mespriser leur operation ; il est bien vray pourtant qu'ils purgent plus doucement, & plus laschement que les autres.

MESVAEVS.

MEdicamenta enim purgantia iuuant per se, quædam etiam per accidens. Per se enim, quæ ex sua temperie, & propria facultate commodant, vt pituitæ turbith ; bili flauæ tamarindi temperatura & proprietate opponuntur. Per accidens verò, id est, alio aliquo interueniente, quando quædam ab aliquibus fiunt contra propriam ipsorum facultatem, vt hæc ab ipsis posse fieri non facilè credatur, vt scammonium cùm sit calidum, corpus tamen refrigerat, per accidens scilicet, seu per calidæ naturæ vacuationem : qua enim causa præsente fit hoc, eadem absente fit contrarium.

IL y a de medicamens purgatifs qui aydent de soy, & d'autres par accident. Ceux-là aydent de leur nature, qui profitent par leur qualité, & par leur faculté propre, comme fait le turbith, pour la pituite, & pour la bile citrine, les tamarins. Les autres qui aydent par accident, c'est par l'entremise, & par le moyen de quelque cause qui les fait profiter contre leur nature, & leur faculté, & hors de croyance, comme quand l'on fait que le scammonée qui est chaud, rafraichisse par accident, en euacuant les humeurs bilieuses, lesquelles eschauffoient le corps par leur presence: si bien qu'ils reçoiuent vn rafraichissement de telle purgation. Car si la presence d'vne cause fait quelque chose, sans doute par l'absence d'elle mesme sera produit le contraire.

Paraphrase sur ce texte.

Comment les purgatifs peuuent ayder doublement, sçauoir est de soy, & par accident.

Răchin. MEsué dit en ce texte, que les purgatifs peuuent ayder en deux façons, sçauoir-est de soy

soy, & par accident, nous en pourrons bien adiouſter vne troiſieſme. Ceux qui nous aydent de soy, operent par similitude de complexion & par proprieté, non pas auec les humeurs qu'ils attirent, car ils ſont de contraire qualité, mais auec les corps qu'ils ſoulagent; comme quand les tamarins qui ſont rafraichiſſans & humides, purgent la colere chaude & ſeiche, qui eſchauffoit le corps: & le turbith, qui eſt chaud & ſec, tire le phlegme, qui nuiſoit par ſa froidure & humidité. Ces medicamens donc profitent de ſoy, en oſtant les humeurs qui portent preiudice à nos corps par leur ſeiour. Ceux qui aydent indirectement, & par accident, operent d'autre façon, comme quand le ſcammonée qui eſt chaud & ſec, rafraiſchit le corps en purgeant l'humeur colerique qui l'eſchauffoit; car cela ne ſe fait pas par ſa temperature naturelle, mais ſeulement par accident.

Il y en a d'autres qui aydent partie de ſoy, & partie par accident, comme par exemple le ſyrop de cichorée compoſé auec rhubarbe, à raiſon de ſes differens ingrediens il peut ayder de ſoy par la cichorée qui rafraiſchit, & par accident à raiſon de la rhubarbe qui purge la colere, & ainſi des autres.

Que ſi quelcun vouloit obiecter qu'aucun purgatif ne peut ayder de ſoy, veu qu'ils ſont tous malings, ſelon plus ou moins, & contraires à noſtre nature, ſuiuant ce qui a eſté diſputé cy-deſſus. *Obiectiõ.*

A cela nous reſpondons, que veritablement tous les purgatifs generalement parlant ne peuuent profiter que par accident, en oſtant les mauuaiſes humeurs: mais en particulier ayant eſgard à leur differente action, la diſtinction propoſée par Meſué *Reſponſe.*

sué est de mise, suiuant ce qui a esté demonstré. Car par exemple, ceux-là profitent de soy, qui rafraichissent en ostant la chaleur que les humeurs chaudes auoyent imprimé au corps auec elles-mesmes.

MESVAEVS.

FAcultas præterea medicamentorum in materias ostenditur, quando ea humorem sibi familiarem delectu quodam educunt: non autem (vt quibusdam visum est) eum qui cæteris in corpore sit largior, & post hunc, alium copia illi proximum. Nam omnia medicamenta purgantia pituitam ferè vacuarent, vtpote in nobis vtraque bile propè semper largiorem: quod falsum est. Immo humorem absolutè non vacuant, sed hoc genus medicamenti, humorem hunc sibi familiarem delectu quodam expellit, eumque interdum tenuem, crasso in nobis relicto; contrà interdum. Cuiusque enim medicamenti purgantis actio insita, & bene directa hæc eligit, illa relinquit; hunc vel illum humorem respicit, non omnem, nec vltra quàm passurus humor exigit, transgreditur, nisi immoderatiùs agat. Rei cuius abundè scientem te naturalis philosophia reddiderit.

OR la puissance & la force des medicamens sur les matieres se monstre, lors qu'ils attirent par election l'humeur qui leur est familiere; & non pas, comme quelques vns ont voulu, celle qui abonde le plus au corps. Et apres celle-là les autres successiuement, selon qu'elles abondent plus ou moins. Car de cette façon tous les purgatifs deschargeroient plustost la pituite, que les deux biles, veu qu'elle abonde plus que ces deux ensemble. Ce qui se treuue faux par experience: veu que absolument ils n'euacuent pas l'humeur, mais vn tel medicament precisément attire vne telle humeur qui luy est propre, & familiere, laquelle sera subtile, & laissera la crasse, & quelquefois au contraire. C'est la propre action naturelle de chasque purgatif, que de choisir certaine humeur,

& laisser les autres ; leur action ne se porte pas indifferemment à toutes, mais à quelques vnes, selon leur portée : si ce n'est lors que la purgation est violente & desbordée. Mais sur cecy ie renuoye à la philosophie naturelle, ceux qui en voudront sçauoir dauantage.

Explication de ce texte.

De l'action des purgatifs sur les humeurs qui leur sont familieres.

LE secours principal que nous esperons des purgatifs, c'est quand ils attirent, & euacuent par familiarité les humeurs que les Medecins croyent abonder, & causer les maladies ; car *quando ea quæ purgari debent purgantur*, cela suppose vne bonne & loüable purgation. Si le succez ne respondoit aux intentions, nous serions confus en nos ordonnances ; car au lieu d'euacuer, par exemple, la bile aux fieures tierces, nous donnerions vn medicament qui purgeroit la pituite. Cette election des purgatifs enuers les humeurs, nous est fort fauorable, & monstre le pouuoir qu'ont les remedes sur certaines matieres. Mesué se mocque de ceux qui estiment que les medicamens purgent toute sorte d'humeurs indifferemment, & sans election, soit qu'elles se treuuent aux passages, soit qu'elles soient abondantes au corps. *Rãchin.*

Il apporte deux raisons fort pertinentes pour confirmer la verité de son opinion. La premiere est, quand il dit que tous les purgatifs euacueroient plustost la pituite que les autres humeurs, si leur action se portoit à la quantité des matieres, sans election. La raison en est apparente, parce qu'il y a plus

plus de pituite en nos corps, qu'il n'y a de phlegme,& de melancholie tout ensemble.

L'autre est, que les medicamens purgeroient plustost les humeurs subtiles que les grossieres, à cause de la facilité,& de ce qu'elles sont plus coulantes : & au contraire (comme il dit)nous voyons par experience, que certains medicamens purgent les humeurs crasses, comme le phlegme & la melancholie, & laissent la bile; & d'autres qui font tout le contraire : Donc cela monstre bien qu'il y a election de certains medicamens auec certaines humeurs, selon la qualité, & que l'euacuation reiglée & determinée respond à la puissance naturelle des purgatifs,& non pas vne vertu commune de purger selon la quantité des matieres. Il est bien vray qu'il faut reconnoistre auec nostre Docteur, que cette correspondance manque aux purgations desreiglées, lors que les humeurs se desbordent auec violence.

MESVAEVS.

MEdicamentum igitur omnem humorem sibi familiarem primum educit, deinde illum qui ad sequendum magis est habilis; postea alium sequi paratiorem : postremò sanguinem, quem ceu thesaurum quemdam natura, quamdiu potest, retinet, trahíque prohibet : tandem verò victa, trahentibus permittit expellendum. In hac autem humorum successione,primum sibi cognatum trahit medicamentum,suo iure directum; alios verò tanquam degenerans, ob actionis vehementiam : quomodo si quis irasci facilis, ira sic incitetur, vt furat. Tunc enim rectas actiones suas, vltrà quàm par est, & quàm statuerat, transgredietur.

DOnc le medicament purge premierement toute l'humeur qui luy est familiere, & apres l'autre qui se treuue

treuue plus habile à suiure,& ainsi successiuement, iusques au sang, que la nature retient tant qu'elle peut, comme estant le thresor de la vie, & empesche qu'il ne suiue, iusqu'à ce que estant vaincuë, elle en permet par force l'attraction, & l'euacuation. Or en cette succession d'humeurs, le medicament attire tousiours son humeur familiere la premiere, & puis les autres en degenerant, par la violence de la purgation; comme quand vn homme qui se met en colere, se laisse emporter à la furie; car en cet estat il passe par dessus les reigles de la raison, & fait des choses desreiglées qu'il ne s'estoit pas proposé.

Explication de ce texte.

De la purgation des humeurs par succession aux euacuations desreiglées.

NOstre Docteur explique en ce texte la façon d'vne purgation desreiglée, & l'ordre qui s'obserue en la descharge des humeurs. Premieremẽt il dit que le medicament se porte par l'action naturelle qui depend de sa puissance,à l'attractiõ de l'humeur qui luy est propre,& familiere. Et puis il fait voir que la purgatiõ se rendãt excessiue & desreiglée,les autres humeurs qui se treuuẽt plus habiles à suiure par disposition de leur substance, courent les vnes apres les autres dans les boyaux pour estre vuides, & lors que la violence est telle que la nature ne demeure pas maistresse du sang, qui est le thresor de sa vie & de sa conseruation,elle en permet par force l'escoulement,apres auoir resisté, & faict tous ses efforts pour le retenir. Nostre Mesué apporte vne comparaison pour esclaircir son discours. Il dit que de mesme comme vn homme qui est surprins & possedé d'vne colere, se laisse *Răchin.*

emporter à dire, & à faire des choſes qu'il ne s'eſtoit pas propoſées, & comme furieux, ſe porte à des violences extraordinaires: ainſi en la purgation, le medicament demeurant le maiſtre ſur la nature, fait de ſi furieux rauages dans nos corps, qu'il emporte les humeurs, & le ſang, & trouble tout l'eſtat naturel, & toute l'œconomie de la ſanté par ſes deſbordemens. Maintenant pour illuſtrer ce texte, il faut examiner la queſtion ſuiuante.

A ſçauoir ſi les medicamens purgatifs peuuent attirer d'autres humeurs, que celles qui leur ſont familieres.

CEtte queſtion eſt examinée par nos anciens Docteurs, aſſez groſſierement toutesfois; c'eſt à nous maintenant d'en eſclaircir l'intelligence, en propoſant la reſolution apres les opinions, & les raiſons qui ſe peuuent produire en leur faueur. La premiere opinion que nous preſenterons, ſera de ceux qui eſtiment que les purgatifs ne peuuent faire attraction que des humeurs qui leur ſont familieres, & non pas des autres: ce qu'ils peuuent verifier par le moyen des raiſons ſuiuantes.

1. *opin.*

1. *raiſ.* L'action des purgatis eſt determinée à certaines humeurs familieres, ſelon ce que Meſué meſme a propoſé cy-deſſus. Donc ils ne purgeront pas indifferemment toute ſorte d'humeurs.

2. *raiſ.* Les vertus qui dependent des formes celeſtes, ſont reiglées & determinées, comme il ſe void en l'aymant, qui n'attire que le fer, l'ambre la paille. Or eſt-il que l'attraction des humeurs aux medicamens, eſt vne vertu qui depend de leur forme celeſte, ſelon Meſué, ſemblable à celle de l'aymant,

& de

& de l'ambre. Donc elle sera reiglée & determinée, pour certaines humeurs, & non pas indifferemment pour toutes.

Selon Mesué en la suite de son texte, il n'y a aucun medicament qui attire le sang pour le purger. Donc mal à propos icy il soustient qu'il est attiré apres les autres humeurs. *3. raiſ.*

La seconde opinion est des autres qui pensent que les purgatifs peuuent purger indifferemment toute sorte d'humeurs, sans aucune election : ce qu'ils taschent de monstrer par les raisons qui s'ensuiuent. *2. opiniõ.*

En premier lieu, il est tout certain par l'experience qu'en toute purgation les excremens & les matieres contenuës dans les boyaux, sont plustost euacuées que les autres humeurs. Donc en cette premiere sorte il n'y aura pas aucune election. *1. raiſ.*

Apres, si les remedes agissoient auec determination & election, ils seroient guidez par quelque raison naturelle : car le choix presuppose distinction & connoissance. Or est-il que cela semble ridicule aux medicamens. Donc ils purgeront auec indifference d'humeurs. *2. raiſ.*

Mesué semble fauoriser cette opinion en son texte, quand il dit qu'aux purgations immoderées les purgatifs attirent toute sorte d'humeurs, mesme le sang apres les autres. *3. raiſ.*

Il est certain selon Mesué, qu'vn mesme purgatif purge par election deux humeurs contraires & en consistence, & en qualité, comme la rhubarbe, l'agaric & le sené, qui purgent les vns la bile auec le phlegme, & l'autre la melancolie auec le phlegme. *4. raiſ.*

Nous autres pour accorder ces opinions diffe- *3 opin.*

rentes & contraires, eſtimons que les vrais purgatifs donnez en quantité raiſonnable, attirent par election les humeurs qui leur ſont familieres: mais par accident il ſe peut faire aux purgations deſreiglées qu'ils attirent toute ſorte d'humeurs, meſmes iuſqu'au ſang. Or pour mieux comprendre la verité de cette opinion, nous propoſerons la demonſtration ſuiuante.

1. *fond.* Bien que les purgatifs de ſoy n'attirent que certaines humeurs par election, ſi eſt-ce que par accident apres les familieres ils peuuent attirer les autres conſecutiuement iuſqu'au ſang, ſelon qu'elles ſont plus ou moins habiles à la deſcharge. Or cela peut arriuer en certains cas, lors que la purgation eſt renduë effrenée & deſbordée, ou autrement par conſideration.

Le premier eſt à raiſon de la qualité des purgatifs commune, ou propre, quand apres auoir purgé l'humeur conuenable, ils en attirét d'autres; ou bien quand par leur propre vertu ils ont puiſſance de ſoy d'attirer deux humeurs differentes, comme le rhubarbe, qui purge le phlegme & la colere, & l'agaric auſſi, plus toutesfois l'vn que l'autre.

Le ſecond cas eſt à cauſe de la quantité exceſſiue des purgatifs, lors que l'on les donne auec doſe exceſſiue; car comme la quantité raiſonnable eſt neceſſaire pour la purgation loüable; auſſi eſtant exceſſiue, elle cauſe des rauages & des deſbordemens.

Le troiſieſme cas eſt, quand la faculté naturelle de nos corps ſe treuue en vice par excez; car eſtant irritée, la nature apres auoir pouſſé & chaſſé la premiere humeur, eſtant forte & vigoureuſe chaſſe les autres, qui ſont ſuperfluës aux corps.

Finale

Finalement quelquefois le medicament, & la nature s'accordent si bien qu'ils euacuent les humeurs par succession, l'vn en attirant les vnes apres les autres, & l'autre en les poussant. Et voyla comment les humeurs differentes peuuent estre purgées en diuers cas.

Apres cette demonstration, nous pouuons conclure suiuant le texte de Mesué, que les medicamens par premiere action attirent les humeurs familieres par election, & puis les autres successiuement selon leur disposition & habilité iusques au sang. *Concl.*

Quant aux raisons de la premiere opinion, la 1. & la 2. demeurent resoluës par le fondement: pour la 3. nous en parlerons cy-apres en la question suiuante. *Respõses à la 1. opinion.*

Et pour le regard des raisons de la seconde, je respons à la 1. que cette premiere descharge des matieres grossieres est necessaire en toute purgation, c'est la nature qui la fait pour rendre le passage libre, & non pas le medicament par election. *à la 2. opinion. à la 1. raison.*

A la 2. Ie dis que cette attraction electiue se fait sans raison & sans connoissance, mais seulement par vertu naturelle, secrette, & occulte, comme est celle de l'aymant, & de l'ambre. *à la 2.*

A la 3. la responce est facile par la conclusion. *à la 3.*

Finalement à la 4. ie respons, qu'vn mesme medicament de soy peut auoir double vertu electiue pour deux humeurs. Il est bien vray pourtant, que l'vne domine plus que l'autre, comme l'attraction de la bile au rhubarbe, sur la pituite, & celle de la pituite à l'agaric, sur la bile.

Donc les purgatifs peuuent non pas de soy, mais

par accident attirer d'autres humeurs que celles qui leur ſont familieres.

MESVÆVS.

HOc autem ordine vacuant materias hæc purgantia medicamenta, vt cholagogum bilem priùs trahat, hinc pituitam, poſtea atram bilem; poſtremò ſanguinem: phlegmagogum pituitam primùm educat, poſtea bilem flauam, hinc atram; poſtremum ſanguinem: melanagogum denique bilem atram primùm, deinde flauam, tertiò pituitam: ad poſtremum ſanguinem.

LEs medicamens purgatifs obſeruent vn ordre en l'attraction, & en la deſcharge des matieres. Car ceux qui purgent la colere, l'attirent premierement, apres la pituite, apres la melancholie, & en fin le ſang. Ceux qui purgent le phlegme, l'attirent premierement, & puis la bile, apres la melancholie, & finalement le ſang. Et ceux qui euacuent la melancholie, l'attirent la premiere, apres la bile, puis la pituite, & en fin le ſang.

Explication de ce texte.

De l'ordre que les purgatifs obſeruent en l'attraction des humeurs naturelle & accidentaire.

Rãchin. MEſué ne ſe contente pas d'auoir propoſé en general, que les purgatifs apres auoir attiré par leur action propre leur humeur familiere, ont puiſſance par action commune d'attirer les autres, ſelon qu'elles ſe treuuent plus habiles au mouuement: mais encores il repreſente en particulier l'ordre qu'ils obſeruent en l'attraction commune des humeurs, pour euiter confuſion. Car par exemple, les purgatifs cholagogues ſe portent pre

premierement par leur vertu propre à l'attraction de la bile, qui est leur humeur familiere, & puis par vertu purgatiue commune ils attirent plustost la pituite que la melancholie, & le sang le dernier.

Le discours de nostre Docteur semble fondé sur la raison ; car il est plus raisonnable que l'humeur subtile soit plustost attirée que la crasse : or est-il que la pituite est plus subtile que la melancholie, d'ailleurs il semble que la nature estant irritée, est plus obligée de chasser les humeurs qui abondent, comme la pituite, que non pas la melancholie, apres que la colere a esté attirée, & aussi celles qui luy sont plus ou moins familieres. Neantmoins ie regarde icy à deux obiections que l'on peut faire. La premiere est, que si la subtilité des humeurs a lieu, le sang doit estre plustost attiré que la pituite, ny la melancholie, apres que le medicament cholagogue a faict son action. L'autre est, que nostre Docteur a dit cy-dessus, qu'apres l'attraction naturelle des purgatifs, les autres humeurs selon qu'elles se treuuent plus ou moins habiles, sont attirées, si bien qu'il semble que cette authorité renuerse l'ordre qu'il propose en ce lieu. Mais nous respondons à la premiere, que le sang est tousiours le dernier attiré, parce que la nature resiste iusqu'à l'extremité, apres auoir laschés les autres humeurs. Et à la seconde nous disons, que cette authorité ne renuerse pas l'ordre de l'attraction des humeurs, qui est proposé par Mesué en ce lieu, d'autant que l'habilité des humeurs se treuue conforme à l'ordre qu'il establit, comme il est aisé à verifier par la disposition qu'il en fait.

Obiectiõ.

Respons.

Mais il faut supposer en cet ordre, que l'humeur familiere qui doit est purgée, est en quantité, ou

en qualité,ou en tous les deux,& que les autres humeurs ſont ſelon nature : car s'il y a quelque vice aux autres humeurs,le medicament les purge apres le familier. Et voyla comme il faut entendre le texte de noſtre Docteur : par exemple, lors qu'il faut purger la colere par vn cholagogue,ſi la melancholie eſt en vice, & non pas le phlegme, le medicament apres la colere, par action deſreiglée attirera pluſtoſt la melancholie que le phlegme, ce qui eſt digne d'obſeruation.

MESVAEVS.

NVllum enim medicamentum facultatem habet primam,& per ſe hæmagogam,id eſt, quâ ſanguinem abigat & vacuet,quem natura vſque ad poſtremum retinet,neque trahi permittit,niſi coacta vi medicamenti immoderatiore.

IL n'y a aucun medicament qui ſoit haimagogue, c'eſt à dire, qui attire & purge le ſang par faculté naturelle; la nature le retient, & n'en permet pas l'attraction qu'à l'extremité,eſtant forcée par la violence des purgatifs.

Paraphraſe ſur ce texte.

Des medicamens qui purgent le ſang.

IL n'y a point de medicament lequel de ſoy, par vertu ſpecifique, attire le ſang pour eſtre purgé, comme il y en a qui attirent les autres humeurs. La nature l'auroit produit en vain, veu que c'eſt vne humeur deſtinée à la nourriture de nos corps, & ſi neceſſaire à la vie, que ſa conſeruation depend du ſang. Et quand noſtre Autheur dit que les purgatifs apres les autres humeurs attirent le ſang, c'eſt par violence, contre les efforts de

de la nature, qui tasche par tous moyens de le retenir. Et de faict cette descharge se fait extraordinairement par ouuerture, ou excoriation des veines & des parties; ce qui n'arriue pas quand les autres humeurs sont attirées. Galien parlant des purgatifs haimagogues, dit bien qu'il n'y en a pas, & quand il s'en treuueroit, il conseille d'en supprimer & l'vsage, & la connoissance, à raison des malheurs qui en pourroient arriuer. Nous auons d'autres moyens pour purifier le sang, selon ce que Mesué enseigne, & de l'oster par saignée, quand la necessité le requiert. Mais venons à la question suiuante pour l'esclaircissement de ce texte.

A sçauoir s'il y a des medicamens qui attirent, & qui purgent le sang.

CEtte dispute est tres-belle en Medecine, sçauoir s'il y a des medicamens haimagogues qui attirent & purgent le sang, comme il y en a pour la bile, pituite, melancholie, & pour les serositez. Nos Docteurs sont en grande querelle sur cette question; c'est à nous maintenant de resoudre ce qu'il en faut croire, & de iuger si Mesué est veritable en ce texte, quand il certifie la negatiue de cette proposition. Ceux qui disputent contre Mesué pour l'affirmatiue, se fondent sur les raisons suiuantes. *1. opin.*

Selon Dioſc. Gal. & nostre Mesué, l'aloë ouure les veines, & prouoque le flux hemorrhoidal: Donc il y a des purgatifs pour le sang. *1. raison.*

Il y a des medicamens qui prouoquent les mois aux femmes. Il ne faut donc pas mettre en doute la question. *2. rais.*

3. raison. Par la saignée, par les ventouses, par les sangsues, nous attirons & purgeons le sang : Donc, &c.

4. rais. Selon Mesué le houblon, le capillaire, le petit laict, & autres purifient, & clarifient le sang : Donc il y a des medicamens pour le sang.

5. rais. Aux purgations immoderées les medicamens attirent le sang apres les autres humeurs, selon nostre Autheur : Donc, &c.

6. rais. Galien témoigne qu'il y en a, mais qu'il en faut supprimer & l'vsage & la connoissance. Mais la raison semble contraire : car veu que le sang peut pecher & en qualité, & en quantité, comme les autres humeurs ; pourquoy ne s'en pourroit on pas seruir, veu mesmes que l'on l'oste par les saignées ?

2. opin. Nous autres au contraire estimons auec Mesué, qu'il n'y a pas des medicamens veritablement haimagogues, qui attirent le sang regulierement, & par election, comme il y en a de cholagogues pour la colere, de phlegmagogues pour le phlegme, & ainsi des autres. Or pour esclaircir cette verité, ie proposeray les fondemens suiuans.

1. fond. Plusieurs de nos Docteurs doutent s'il y a des medicamens qui puissent attirer le sang par vertu specifique, & electiue ; Galien mesme ne semble pas contraire *au liu. des facul. des medic. purg.* Il estime bien neantmoins qu'il en faudroit supprimer l'vsage, si leur connoissance se rendoit familiere. Les raisons de Mesué sont foibles, & ne pressent pas ; car de dire qu'il n'y en a pas, d'autant que la nature conserue le sang, cette raison n'est pas de mise : elle produit bien des venins, qui nous sont contraires, & nous tuent. Et puis que le sang pechant

chant en quantité ou en qualité, produit des maladies, pourquoy la nature ne fournira pas des purgatifs pour oster le mauuais?ce n'est pas le bon que l'on demande.

L'experience est la meilleure raison : nous ne treuuons pas par effect qu'aucun medicament aye cette vertu ; & puis en toute purgation, apres l'attraction il faut que la nature pousse de son mouuement par sa vertu expultrice. Or est-il que cela ne se peut faire au sang, d'autant qu'elle le retient pressée de necessité, & ne le lasche qu'à l'extremité, estant violentée, ou par vne immoderée purgation, ou par ouuerture des veines, ou par erosion d'icelles. *2. fond.*

Les medicamens peuuent estre dicts purgatifs du sang en deux façons : ou essentiellement par proprieté electiue & reguliere ; & de cette fçon il ne s'en void pas : ou accidentairement, & ainsi l'on en treuue, comme les aperitifs qui prouoquent les purgations aux femmes par impulsion du sang aux veines de la matrice, comme l'aloë qui ouure les veines, comme les autres qui purifient le sang, & abusiuement la saignée, les ventouses, sangsues, &c. *3. fond.*

Apres ces fondemens, nous pouuons conclure, qu'il n'y a pas des medicamens haimagogues essentiellement tels, mais seulement accidentairement. *Conclus.*

Quant aux obiections, la responsе est toute escrite dans les fondemens que nous auons proposez, & paroistra encores dauantage aux discours suiuans. *Responses*

MESVAEVS.

QVod si sanguis iam corruptus est, ac computruit, sanguis esse desiit, & portione tenui in bilem flauum abiit, crassa in atram, vt inquit Gal. quam vtramque medicamento purgante vacuari posse, nemini ambigitur.

QVe si le sang est desia corrompu & pourri, il ne se peut plus dire sang; selon Galien, sa plus tenue partie degenere en bile, & la plus crasse se tourne en melancholie. Ces deux humeurs par apres peuuent estre purgées par des medicamens, sans aucune difficulté.

Explication de ce texte.

A sçauoir si le sang pourri se peut dire sang.

Rachin. MEsué par son discours va au deuant d'vne obiection qui semble digne de consideration. Ayant resolu qu'il n'y auoit aucun medicament purgatif du sang, & voyant que le sang pourry degenerant en bile, & en melancholie, pouuoit estre purgé par medicamens, par l'authorité de Gal. craignant cette authorité ioincte auec l'experience, il declare que le sang pourri ne se peut pas dire sang, veu qu'il a changé de nature par corruption, & ne peut estre appellé tel que par abus, ou par equiuoque; & que degenerant en bile subtile & crasse, il peut estre purgé en qualité de bile ou de melancholie, mais non pas en qualité de sang naturel.

Or pour mieux comprendre cecy, il se faut representer le sang, ou au chemin de la pourriture par disposition, ou bien lors qu'il est du tout corrompu,

rompu, & changé en bile tenuë & craſſe par corruption. Quand noſtre Docteur parle icy du ſang, il entend de celuy qui n'eſt plus ſous le regime de nature, mais qui eſt entierement pourri : car autrement il ſe tromperoit, veu que celuy qui ne l'eſt qu'en diſpoſition, ſe peut encores dire ſang, & ne peut eſtre purgé par aucun medicament : mais ſeulement par l'ouuerture des veines.

MESVAEVS.

OMnia autem, quæ ſummè & effreni virtute purgant medicamenta, ſanguinem tandem, non tamen propria vi educunt, ſed vel excoriatis venis, vel orificiis venarum tam latè apertis, vt ſanguis effluat, vel ſua vi immoderatiore extremam vacuationem moliente. Qualia ſunt aloë mala, cucumer agreſtis, centaurium, colochyntis vnica in planta vna, ſcammonium è regione Scenitarum, euphorbium, thymelæa, ſeu granum gnidium, præſertim paruum.

OR tous les medicamens qui purgent auec vne extreme & effrenée violence, attirent le ſang le dernier, non pas par leur vertu propre, mais ou en excoriant les veines, ou en les ouurant, ou bien en ſuite d'vne immoderée & extreme euacuation des autres humeurs. Les medicamens qui peuuent faire cet effect, ſont, le mauuais aloë, le cucumer aſinin, le centaurium, la colochynte vnique en vne plante, le ſcammonée Scenitique, l'euphorbe, la thymelæa, ou ſon petit grain, appellé gnidium.

Explication de ce texte.

Comment les medicamens peuuent purger le ſang par leur action immoderée.

NOſtre Docteur apres auoir propoſé cy-deſſus en general, qu'il n'y a pas des medicamens qui puiſſent purger le ſang par leur action *Rächin.*

action propre & reguliere, mais ſeulement par accident, à raiſon d'vne immoderée purgation; maintenant il monſtre en particulier par quels moyens cela ſe peut faire, & produit pour exemple des medicamens qui peuuent faire ces effects. Les medicamens (dit-il) ne peuuent purger le ſang par action immoderée qu'en trois façons. La premiere eſt par excoriation des veines, lors que les drogues par leur acrimonie effleurent les vaiſſeaux, d'où vient que le ſang ſort, & coule. La ſeconde eſt par ouuerture de l'extremité des veines, à cauſe de la foibleſſe, ou de la violente attraction, ou expulſion des humeurs : car pour lors le ſang coule, & ſort des vaiſſeaux. La troiſieſme eſt par la violence des medicamens, lors qu'ils attirent immoderément, car apres les autres humeurs le ſang ſuit. Meſué propoſe quelques medicamens qui peuuent faire ces mauuais effects. Le premier qu'il nomme, c'eſt le meſchant aloë, qui ouure les veines. Le ſecond, c'eſt le concombre aſinin, qui eſt excoriatif, & ouurant les veines. Le troiſieſme, c'eſt le centaurium, qui eſt violant, & aperitif des veines. Le quatrieſme, c'eſt la colochynte ſeule en vne plante, parce qu'elle eſt plus deletere que quand il y en a pluſieurs, ſuiuant ce que nous auons dit traittant du nombre; elle eſt violente, & attire le ſang, & eſt dangereuſe. Le cinquieſme, c'eſt le ſcammonée Scenitique, parce que ce lieu natal luy donne plus de malignité, & luy fait faire le meſme effect qu'à la colochynte. Le ſixieſme, c'eſt l'euphorbe, qui eſt vlcerant par ſa grande acrimonie. Le ſeptieſme, c'eſt la thymelæa, ou ſon petit grain, qui eſt excoriatif, & vlcerant comme l'euphorbe.

MESVAEVS.

SVnt tamen medicamenta quædam, ſanguinem purum & clarum efficientia, vt lupulus, adiantum album, rhabarbarum Sceniticum, ſerum lactis, precipuè caprarum bono paſtu educatarum, ſuccus roſarum, caſſia fiſtula, abſynthium, fumaria, aloë, ſuccus bonorum fructuum, vt damaſcenorum, aſphodelus, potiſſimúmque ipſius ſuccus, & ſimilia.

IL y a neantmoins certains medicamens qui purifient & clarifient le ſang, comme le houblon, le capillus veneris, le rhubarbe Scenitique, le petit laict, & particulierement celuy des cheures qui ſont nourries de bonnes herbes, le ſuc des roſes, la caſſe, l'abſynthe, la fumeterre, l'aloë, le ſuc des bons fruicts, comme ceux de damas, l'aſphodele, principalement ſon ſuc, & ſemblables.

Explication du texte.

Des medicamens qui purifient & clarifient le ſang.

MEſué va touſiours au deuant des difficultez que l'on pourroit propoſer contre ce qu'il a affirmé des medicamens haimagogues. Il confeſſe qu'il y en a qui purifient, mondifient, & eſclairciſſent le ſang, en le repurgeant des ſeroſitez, & autres humiditez ſuperflues qui le pourroient corrompre : mais il n'aduoüe pas pourtant que les medicamens qui font ces effects, puiſſent eſtre dicts purgatifs du ſang, ains ſeulement purificatifs. Le ſang n'eſt pas touſiours pur & naturel dans les veines, il y a d'ordinaire des humeurs ſuperflues qui le rendent impur, & trouble : & c'eſt pour lors qu'il ſe faut ſeruir des remedes que noſtre *Rachin.*

stre Docteur presente. Le houblon & le capillaire blanc, le petit laict, le suc des roses, l'absynthe, la fumeterre, le suc des bons fruicts purifient fort bien le sang: mais pour la rhubarbe il y peut auoir de la difficulté, veu que sa principale action est de purger la colere, & puis le phlegme: toutesfois nous pouuons dire qu'en ostant la bile des veines, il purifie par accident le sang. Pour la casse, encores qu'elle noircisse les vrines & les excremens, elle ne reste pas de purifier le sang par la descharge des superfluitez qui sont dans les veines: l'aloë en fait de mesme.

MESVAEVS

MEdicamenta autem præcipuè cholagoga sunt, aloë, scammonium, absynthium, eupatorium, lupulus, myrabolani citrinæ, fumaria, rhabarbarum, serum lactis, succus rosarum, violæ, cassia fistula, tamarindi, manna, psyllium, pruna, succus bonorum fructuum.

MEs medicamens qui purgent la colere sont entre autres, l'aloë, le scammonée, l'absynthe, l'eupatoire, le lupulus, les myrabolans citrins, la fumeterre, la rhubarbe, le petit laict, le suc des roses, les violes, la casse, les tamarins, la manne, le psyllium, les pruneaux, le suc des bons fruicts.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui purgent la colere.

Rãchin. LA difference des medicamens purgatifs, est principalement tirée de la diuersité des humeurs qui se treuuent dans nos corps. Nous en reconnoissons d'ordinaire, qui sont ou separées

rées ou meslées,comme la bile,le phlegme & la melancholie, desquelles il y a plusieurs especes particulieres:& d'autres qui sont bastardes,& produites par degeneration,comme les serositez,& les humiditez superfluës, ou adustes.Il y a des medicamens purgatifs, qui prennent leur denomination de l'effect qu'ils font en l'attraction de ces humeurs,principalement de la bile,de la pituite, de la melancholie,& des serositez.Mesué en fait la demonstration, & commence par les cholagogues, qui sont ceux qui purgent la bile ou la colere.Or entre ceux qu'il presente,il faut obseruer quelque difference pour la force ; car il y en a de plus foibles les vns que les autres : par exemple, le scammonée fait plus d'effect que tout le reste.

L'on pourroit faire icy deux obiections. La premiere sur ce que nostre Docteur semble confondre les medicamens qui purifient le sang,auec ceux qui purgent la colere,veu qu'il a proposé cy-deuant les mesmes,comme il appert. L'autre est, que le scammonée purge plustost les serositez, que la bile, & que le psyllium est trop froid pour purger la colere,veu mesmes qu'il attire le phlegme. Mais il faut dire à la premiere obiection, qu'il n'est pas incompatible qu'vn mesme medicament purge la bile, & qu'il purifie le sang : cette derniere action est accidentaire à cause de la descharge de l'impureté bilieuse, & l'autre est essentielle ; la purification du sang ne se peut faire que par la mundification des impuretez. Et pour la seconde, nous disons que le scammonée est vn medicament cholagogue, & hydragogue, en ce qu'il attire les serositez bilieuses; & que le psyllium par sa substance attire le phlegme, & par son mucilage la bile.

Obiectiõ.

Response.

MESVAEVS.

PHlegmagoga verò magis sunt, myrabolani chebulæ, emblicæ, bellericæ, sal gemma, colochyntis, turbith, stœchas, iris, sarcocolla, balanus myrepsica, ricinus, hyssopus, thymus, opopanax, sagapenum, euphorbium, aristolochia, cnicus, centaurium, eupatorium, agaricus, cucumer agrestis, hermodactyli, scylla, cuminum, azarum, polium, polypodium, vrtica, zingiber, serum lactis, mel, saccharum rubrum.

LEs medicamens qui purgent le phlegme, sont, comme les myrabolans chebules, embliques, & belleriques, le sel gemme, la colochynte, le turbith, le stœchas, l'iris, la sarcocolle, balanus myrepsica, le ricinus, l'hyssope, le thym, l'opopanax, le sagapenum, l'euphorbe, l'aristolochie, le carthamus, le centaurium, l'eupatorium, l'agaric, le cucumer asinin, les hermodactes, le scylle, le cumin, l'azarum, le polium, le polypode, l'vrtica, le zingembre, le petit laict, le miel, le sucre rouge.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui purgent le phlegme.

Răchin. LEs medicamens qui purgent le phlegme, tiennent le second rang parmi les purgatifs; ils pourroient bien par droit tenir le premier, tant parce que cette humeur abonde plus que les autres, que aussi d'autant que les maladies pituiteuses sont plus frequentes que les bilieuses : mais sans nous arrester à ces curiositez, nous esclaircirõs le texte de nostre Docteur, veu mesmes qu'on le peut excuser par la necessité de la purgation de la bile; comme estant vne humeur dangereuse par son seiour,

seiour, & par ses qualitez. Il poursuit l'estat des purgatifs, & propose les principaux medicamens qui peuuent purger la phlegme. Et faut noter que comme il y a vne pituite crasse, & l'autre tenuë, aussi parmi ces purgatifs phlegmagogues, il y en a qui attirent la tenuë plustost que la crasse, & au contraire. Nostre Autheur presente trois especes de myrabolans, sçauoir est les chebules, embliques, & belleriques, parce que des deux qui restent, les citrins purgent la bile, & les noirs la melancholie. Pour les autres medicamens, il y en a qui purgent apparemment, & par fois auec violence, comme la colochynte, le turbith, l'agaric, les hermodactes, l'azarum, le centaurium, le cucumer: mais il y en a d'autres qui sont bien foibles, comme le polium, l'hyssope, le thym; & ne sçay pourquoy il met le zingembre, veu que ie ne pense pas qu'il soit purgatif, non plus que d'autres qu'il nomme: toutesfois ie ne veux pas pour le present disputer là dessus.

MESVAEVS.

BIlem atram propriè, & potissimùm vacuant, epithymũ, stœchas, myrabolani nigræ polypodium, esula, calaminthe montana, senna, helleborus niger, sal indus, sal naphticus, sal niger, lapis cyanus, lapis armenus, & similia.

CEux qui purgent proprement, & principalement la bile noire, ou melancholie, sont, l'epithyme, le stœchas, les myrabolans noirs, le polypode, l'esula, le calament des montagnes, le sené, l'hellebore noir, le sel inde, le sel naphtique, le sel noir, le lapis cyanus, le lapis armenus, & autres emblables.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui purgent la melancholie.

Rachin. Obiectiõ. IL semble que nostre Docteur est fort embroüillé au denombrement qu'il fait des purgatifs, d'autant qu'il fait seruir vn mesme medicament à l'euacuation de deux, voire de trois & de quatre humeurs, comme le serum lactis pour la purification du sang, pour la colere, pour le phlegme, & pour les humeurs aduſtes; la fumeterre pour le sang, pour la bile, & pour les humeurs *Responſe.* bruslées : & ainsi des autres. Mais il nous faut obseruer qu'vn mesme medicament par vertu propre peut attirer deux humeurs differentes, comme la rhubarbe la bile & le phlegme, & par vertu commune plusieurs: si bien qu'il ne faut pas accuser Mesué sur ce sujet.

Obiectiõ. L'on pourroit dire icy que tous les purgatifs de l'humeur melancholique deuroient estre violens, à cause de la tenacité & terrestreité de cette humeur. Mais nous disons qu'il y en a, comme nous voyons au roolle que nostre Docteur en presente, l'esula, l'hellebore noir, les sels, les lapis cyanus, & armenus, sont medicamens violens : mais pourtant il n'est pas neceſſaire que tous le soient; il y a de la difference selon plus ou moins parmi eux. Le plus commun de tous, & qui est le plus employé, c'est le sené, l'operation duquel neantmoins se porte autant, voire plus au phlegme qu'à la melancholie.

M E

MESVAEVS.

HVmores quoque vſtos, ſenna, myrabolani nigræ, fumaria, lupulus, volubilis maior, ſerum lactis, & ſimilia. Aquas denique, turbith, thymus, adiantum album, euphorbium, ricinus, cucumer agreſtis, centaurium, ariſtolochia, ſal, ſal gemma. Aquam autem rufam, iris, cucumer agreſtis, agaricus, ſagapenum, granum gnidium, eſula, æs vſtum, & ſimilia.

LEs medicamens qui purgent les humeurs aduſtes, ſont, le ſené, les mirabolans noirs, la fumeterre, le houblon, le grand volubilis, le ſerum lactis, & autres. Ceux qui attirent les aquoſitez, ſont, le turbith, le thym, le capillus veneris, l'euphorbe, le ricinus, le cucumer aſinin, le centaurii, l'ariſtolochie, le ſel, le ſel gemme. Es les eaux rouſſaſtres, l'iris, le cucumer aſinin, l'agaric, le ſagapenum, le mezereon, l'eſula, l'æs vſtum, & ſemblables.

Explication du texte.

Des medicamens qui purgent les humeurs aduſtes, les aquoſitez, & les ſeroſitez rouſſes.

NOus auons deſia dit cy-deſſus que outre les humeurs ordinaires, il y en a de baſtardes, qui ne ſont pas proprement humeurs, mais qui ſe treuuent dans nos corps ou par degeneration, ou par production. Noſtre Docteur en reconnoiſt trois differences: la premiere eſt des humeurs cendreuſes, qui ſe font par aduſtion, & par excez de chaleur: la ſeconde eſt des aquoſitez communes, qui viennent de refroidiſſement: & la troiſieſme eſt des ſeroſitez citrines. Meſué preſente par ordre les ſimples purgatifs, qui peuuent ſeruir à l'euacuation de ces humeurs. Ie ne m'eſton- *Rãchin.*

ne que de l'æs vstum, car nostre Docteur n'en traitte pas au liure des simpl. medic. parmi les autres; & puis nous sçauons que ce metal a vne qualité extremement contraire à l'estomac. Si bien que ie demeure en ombrage, & pense que ce lieu a esté corrompu par l'addition de ce medicament.

MESVAEVS.

MEdicamentorum quoque facultas quædam est partibus quibusdam familiaris, eas iuuans, & humoribus superfluis expurgans. Expurgantur autem hi humores à ventriculo, & intestinis facillimè, à venis meseraicis minus promptè; & his adhuc ægriùs, ex venis simæ hepatis & gibbæ. Difficulter item à venis tenuibus singularum corporis partium: difficillimè à iuncturis, præsertim cùm ipsi dictis partibus diu immorati sunt, & impacti tenaciùs adhærent. Cùm autem medicamenta soluendo purgantia possint à partibus remotis, supernis quidem attrahere, infernis verò eradicare; tria verò reliqua purgantium genera materias potiùs obuias educant, illis in parte difficulter vacuanda, his in ea, quæ promptè vacuatur, vtendum est.

NOus deuons aussi considerer que les medicamens ont vne certaine faculté, qui les rend familiers à certaines parties, par le moyen de laquelle ils leur aydent, & les deschargent des humeurs superfluës. Or telles humeurs sont aisément euacuées de l'estomac, & des boyaux, moins facilement des veines meseraïques, & plus difficilement des veines du foye, & de sa partie gibbe & caue. Outre ce, l'on tire auec grande peine les humeurs qui sont dans les petites veines capillaires de toutes les parties, & encores auec plus grande difficulté des ioinctures, principalement quand ils sont adherens, & qu'ils y ont seiourné long temps. Et puis que nous auons des medicamens dissolutifs assez forts pour purger les parties esloignées, qui attirent les humeurs des parties superieures, & qui desracinent celles des parties inferieures, & que les

autres

autres trois differences de deiectoires deschargent les matieres qu'ils rencontrent; il se faut seruir des premiers, lors qu'il est question de descharger les parties qui sont purgées auec difficulté, & des derniers quand la purgation est aisée.

Explication de ce texte.

Des parties qui sont purgées auec facilité, ou auec peine & difficulté.

APres que nostre Docteur a traitté des purgatifs, entãt qu'ils sont dediez & affectez à purger certaines humeurs; maintenãt il nous fait voir qu'il est necessaire aux Medecins de connoistre, & cõsiderer l'estat des parties, la facilité, ou difficulté de la purgation, & la proportion, & correspondance qui doit estre obseruée entre les medicamẽs, les humeurs, & les parties. Or pour esclaircir cette matiere, ie proposeray la diuision generale des purgatifs, & des trois regions de nostre corps que les Medecins fõt, affin que cette distinction serue à l'intelligence de nostre texte. Ils reconnoissent trois differences de medicamens, à raison des trois regions de nostre corps, & des humeurs qui y sont contenuës. La premiere est des benings, qui purgent la premiere region; laquelle s'estend depuis l'estomac iusques au foye. La seconde est des mediocres, qui deschargent la seconde region, laquelle va depuis le foye iusques aux veines capillaires. La troisiesme est des violens, qui purgent la derniere region, qui est toute l'habitude. *Răchin.*

Cela supposé, ie viens au texte de nostre Docteur, pour esclaircir la facilité, ou la difficulté de la purgation. Il dit que les matieres humorales qui sont contenuës dans l'estomac, & dans les boyaux,

sont purgées auec plus de facilité, que celles qui seiournent dans les veines mesaraïques ; & celles-cy plus facilement que celles qui sont dans la substance veneuse du foye gibbe & caue. La raison en est toute apparente. Les humeurs qui sont dans les boyaux, & dans l'estomac, n'ont pas besoing d'attraction, mais seulement d'expulsion, elles se treuuent toutes portées au passage de l'eduction. Celles qui sont dans les veines mesaraïques, sont purgées auec plus de difficulté, à raison de leur adstriction, qui empesche la descharge. Et celles qui sont dãs la partie gibbe & caue du foye, encores plus difficilemẽt, parce que tãt plus les humeurs sont esloignées des boyaux, tãt plus elles sõt difficiles à la purgatiõ.

Apres cela Mesué dit, que les matieres qui sont contenuës dans les petites veines capillaires de toutes les parties, sont purgées auec beaucoup de peine, pour deux raisons. La premiere est l'esloignement & la distance des boyaux ; & la seconde l'adstriction de ces petits vaisseaux. Mais les humeurs qui sont aux ioinctures, sont bien plus difficiles à desraciner, principalement quand ils sont adherens, & qu'ils ont seiourné long temps. La raison y est toute notoire, à cause du seiour, de l'adherence, & de l'esloignement. Selon cette generale distinction il faut employer les medicamens, sçauoir est les dissolutifs aux purgations difficiles, les benings & les mediocres aux faciles ; & ce suiuant le conseil de Mesué, qui est fondé sur la raison, & sur l'experience.

MESVAEVS.

OBseruatâ simul proprietate medicamento cuique purganti insitâ, hanc vel illam partem magis respiciẽte. Vt partes capitis, agaricus, colochyntis, stœchas, aloë,

aloë, scylla, epithymum, myrabolani chebulæ, & indæ, sal indus, lapis cyanus, lapis armenus, respiciunt magis, & ab his materias potiùs vacuant. Vt thoracem & pulmones, agaricus, thymus, hyssopus, volubilis, manna, cassia fistula, sarcocolla, iris, colochyntis, & similia.

IL faut obseruer aussi la proprieté & conuenance que chasque medicament purgatif a auec certaines parties: comme par exemple, il y en a qui regardent la teste, & la deschargent, comme l'agaric, la colochynte, le stœchas, l'aloë, le scylle, l'epithyme, les myrabolans chebuls, & indiques, le sel indique, le lapis cyanus, le lapis armenus. Les autres ont esgard à la poictrine & aux poulmons, comme l'agaric, le thym, l'hyssope, le volubilis, la manne, la casse, la sarcocolla, l'iris, la colochynte, & semblaales.

Explication de ce texte.

Des purgatifs qui ont familiarité auec certaines parties.

Rãchin.

IL y a des medicamens purgatifs qui ont vne particuliere proprieté & conuenance auec certaines parties, par le moyen de laquelle ils attirent plustost les humeurs qui y sont contenues, que non pas des autres. Nostre Docteur en fait quatre principales differences. La premiere est de ceux qui ont conuenance auec les parties animales, scauoir-est la teste & ses parties. La seconde est de ceux qui ont conuenance auec les vitales, qui sont la poictrine, & les poulmons. La troisiesme est pour les naturelles, comme l'estomac, les boyaux, la ratte, le foye, les reins. Et la quatriesme est pour les extremitez, comme les ioinctures, la peau, & autres parties esloignées.

Nostre Docteur ne parle en ce texte que des purgatifs qui sont familiers auec la teste, & la poictrine, & apres il poursuit les autres. Il propose premierement ceux qui peuuent seruir pour la teste, & ses parties, comme l'agaric, la colochynte, le stœchas, &c. Et apres il presente ceux qui ont conuenance auec les poulmons, & la poictrine, comme l'agaric, la manne, la colochynte.

Obiectiõ. L'on pourroit icy demander pourquoy nostre Mesué propose deux mesmes medicamens pour estre familiers auec la teste, & la poictrine, comme

Response. sont l'agaric, & la colochynte. A cela nous respondons, que de mesme comme il n'est pas inconuenient qu'vn seul medicament attire & purge deux humeurs differentes, aussi il n'est pas impertinent qu'il puisse attirer de deux diuerses parties par familiarité propre, ou commune.

Obiectiõ. Que si l'on vouloit encores obiecter que telle familiarité n'est pas requise entre les medicamens & les parties, & qu'elle ne peut estre soustenable aux purgatifs, attendu la contrarieté qui est entre

Response. les medicamens, & nostre nature. A cela nous pouuons dire que cette contrarieté generale des purgatifs auec la nature, n'empesche pas la conuenance qui se peut treuuer entre certains medicamens, & certaines parties. Mais il faut supposer tousiours pour fondement, que les vrays purgatifs attirent tousiours par election les humeurs qui leur sont affectées, en quelles parties qu'elles se treuuent; si bien que cette familiarité des parties n'est pas si determinée que celles des humeurs.

MESVAEVS.

VEntriculum & intestina, absynthium, aloë, myrabolani, & quæ alia obuias tantùm materias educunt.

educunt. Splenem verò, agaricus, senna, epithymum, helleborus niger, stœchas, eupatorium, absynthium, calaminthe montana, sal indus, sal niger, & similia. Hepar item, agaricus, volubilis maior, lupulus, serum lactis, rhabarbarum, eupatorium, absynthium, & vtriusque ac rosarum succus, myraborani, tamarindi, fumaria, iris, granum gnidium, senna, esula, æs vstum, sagapenum, sarcocolla, & similia. Iuncturas denique ac partes alias remotas, hermodactylus, sarcocolla, opopanax, sagapenum, euphorbium, colochyntis, turbith, sal gemma, sal indus, centaurium, cucumer agrestis, helleborus niger, polypodium, & similia. Ab ipsa verò cute materias educunt, ac expurgant serum lahis, fumaria, colochyntis, epithymum, agaricus, polypodium, myrabolani indæ, volubilis, & similia.

L'Absynthe, l'aloë, les myrabolans, & les medicamens qui purgent les matieres de rencontre, deschargent l'estomac, & les boyaux, Ceux qui ont conuenance auec la ratte, sont l'agaric, le sené, l'epithyme, l'hellebore noir, le stœchas, l'eupatoire, l'absynthe, le calament des montagnes, le sel indique, le sel noir, & semblables. Pour le foye il y a l'agaric, le grand volubilis, le houblon, le petit laict, la rhubarbe, l'eupatorium, l'absynthe, & leur suc, auec celuy des roses, les myrabolans, les tamarins, la fumeterre, l'iris, le mezereon, le sené, l'esula, ou tithymale, l'æs vstum, le sagapenum, la sarcocolle, & autres. Pour les iointures, & les autres parties esloignées, il y a les hermodactes, la sarcocolle, l'opopanax, le sagapenum, l'euphorbe, la colochynte, le turbith, le sel gemma, le sel indique, le centaurium. le cucumer asinin, l'hellebore noir, le polypode, & semblables. Finalement il y en a qui attirent les humeurs de la peau, comme le petit laict, la fumeterre, la colochynte, l'epithyme, l'agaric, le polypode, les myrabolans indiques, le volubilis, & autres.

Ex

Explication de ce texte.

Des medicamens qui purgent l'eſtomac, les boyaux, la ratte, le foye, les ioinctures, & la peau.

NOstre Meſué pourſuiuant ſon diſcours des purgatifs qui ont conuenance auec certaines parties, apres auoir propoſé ceux qui ont familiarité auec les parties animales & vitales, traitte maintenant de ceux qui ſymboliſent auec les naturelles, qui ſont l'eſtomac, les boyaux, la ratte, le foye ; & puis il parle des autres qui deſchargent les iointures, & la peau par meſme raiſon.

Nous pouuons faire icy la meſme obiection que nous auons fait cy-deſſus pour l'æs vſtum, c'eſt vn medicament ſi dangereux que ie ne penſe pas qu'il puiſſe, ny doiue eſtre mis en vſage: & puis que Meſué n'en traitte pas en ſon hiſtoire particuliere des ſimp. med. ie ſuis d'aduis que l'on le laiſſe. Il y a vne obiection aſſez difficile, ſur les medicamens qui attirent de la peau, laquelle n'eſt pas de petite importance. C'eſt que la diſtance des parties demande vne force plus grande des purgatifs, que non pas le voiſinage, & c'eſt pourquoy noſtre Autheur a dit cy-deſſus que pour purger les extremitez, & de la troiſieſme region, il faut des medicamens diſſolutifs, attractifs & eradicans : & cependant Meſué propoſe icy pour purger la peau, des purgatifs fort benings, comme le petit laict, la fumeterre, l'epithyme, l'agaric, le polypode, les myrabolans indiques, il n'y a que la colochynte de violant. A cela nous pouuons reſpondre, qu'à la verité ces purgatifs ſont

Obiectiõ.

Reſponſe.

ſont aſſez benings de leur nature, neantmoins par continuation d'action leur vertu peut eſtre communiquée iuſqu'à la peau & habitude;& puis, veu que les vices de la peau viennent de la ſeconde region,en la nettoyant,les impuretez oſtées font ceſſer les vices de la peau. Ie ne m'arreſteray pas au particulier denombrement des purgatifs que Meſué propoſe, la generalité me contente.

MESVAEVS.

PRæter iam dicta, indicatio ab aëris temperie magni eſt momenti ad rectum medicamentorum purgantium vſum. Nam aëre multùm calido, aut frigido, à medicamentis purgantibus abſtinendum eſt. Quod inſinuauit Hipp. ſub cane, & ante canem difficiles medicationes pronuncians : quia (vt inquit Gal.) natura ab aëre calidiſſimo inflammata, nec acrimoniam medicamenti purgantis ferente, febres excitantur, & virtus à multo calore externo reſoluta, & infirmata, à medicamento purgante magis deiicitur. Adde quod aër externus, balnei modo, calore ſuo, præſertim immoderatiore, medicamenti intrò trahentis, vim ad cutim attrahens, purgationi obſiſtit. Quod ſi æſtate vacuandum eſt, purgabis (vt etiam iubet Hippocrates) ſuperiorem, ventrem, vt hieme inferiorem. Rectè ſiquidem (inquit Gal.) imperat Hippocrates, æſtate vomitu purgandnm corpus, quia tunc bilis flaua abundat, & tota animalis natura ob ambientis caliditatem, omnino magis ad ſuperiora mouetur : humores enim per anni partium diſpoſitionem ſibi ſimilem augentur, aut minuuntur per contrariam ſibi aëris temperaturam, vt æſtate bilis flaua augetur ; calida item, & acria, & leuia facilè ad ſuperiora feruntur. Dandum igitur medicamentum hoc tempore, quod bilem per ſuperiora educat. In hyeme verò augetur pituita, quæ cùm grauis ſit, ad inferiora repit : dandum igitur tunc medicamentum, quod per inferiora educat. Medicamenta igitur æſtate vitanda

ſunt,

sunt, quæ acria & valentia sunt, purgántque dissoluendo : hyeme verò purgantia lubricando. Illa enim febres, vlcerationes, dysenterias, promptè excitant ; hæc diarrhœas, & lienterias. Acria verò illa non in æstu solùm, sed etiam frigore vitanda, quia vt in illo excoriationem & febres (vt diximus) promptè excitant, sic in hoc hypercatharsin, hoc est purgationem immodicam, & virium dissolutionem.

OVtre les choses cy-dessus proposées, l'indication qui se peut tirer de l'air, est grandement considerable en l'vsage des medicamens purgatifs. Car l'air estant trop chaud, ou trop froid, est fort contraire aux purgations. Et c'est ce que nous a voulu témoigner Hippocrate, quand il asseure que les purgations qui se font durant la canicule, ou vn peu auant, ou apres sont difficiles, & dangereuses ; parce que, comme dit Galien, la nature estant fort eschauffée, & comme enflammée par l'extreme chaleur de l'air exterieur, & ne pouuant supporter l'acrimonie des purgatifs, souffre des fieures : & se treuuant affoiblie par la grande chaleur de l'air, qui resout les forces, elle est encores plus debilitée par la violence des medicamens. Nous pouuons encores adiouster que l'air exterieur, par sa chaleur immoderée, appelle comme vn bain la vertu attractiue des purgatifs vers le cuir, empeschant par ce moyen la purgation. Que s'il est necessaire de purger l'Esté, il faut selon Hippocrate purger par vomissement, & l'Hyuer par deiection. Galien approuuant ce conseil d'Hippocrate en rend la raison, & dit que durant les chaleurs de l'Esté la bile flaue abonde, & que la nature à cause de la chaleur de l'air se porte par mouuement vers les parties superieures. Car les humeurs se multiplient par la semblable disposition des parties de l'année, & se diminuent quand la temperature de l'air est contraire. Il faut donc donner vn medicament en ce temps là, qui vuide la bile par les parties superieures. Comme au contraire l'Hyuer il faut donner vn medicament qui purge par le bas, parce que la pituite domine, laquelle tend en bas par sa pesanteur. Durant l'Esté il ne se faut pas seruir des medicamens acres, violens, & dissolutifs, ny l'Hyuer

ner des lubrifians : parce que ceux là pourroient produire des fieures, vlcerations, dyſenteries ; & ceux-cy des flux de ventre, & des lienteries, & ne ſe faut pas abſtenir des acres ſeulemẽt durant l'Eſté, mais encores durant l'Hyuer: car comme ils produiſent facilement des fieures & des vlcerations durant les chaleurs, comme nous auons dit ; durant les froideurs ils pourroient engendrer des ſuperpurgations, auec diſſolution des forces.

Explication de ce texte.

De l'indication qui ſe peut tirer de l'air, & des ſaiſons, en l'vſage des purgatifs.

Răchin.

NOſtre Docteur en la concluſion de ce premier Theoreme, monſtre comme il eſt neceſſaire de prendre conſeil & indication de l'air, & des ſaiſons, en l'vſage des purgatifs. Les purgations, dit-il, ſont difficiles, & dangereuſes durant les chaleurs, & les froidures immoderées. Hyppocrate luy ſert de guide & de garant pour les chaleurs qui regnent durant la canicule, *au 4. liu. de ſes aphor.* Meſué, ſelon Galien en rend trois raiſons fort pertinentes. La premiere eſt, que durant la ſaiſon de la canicule, la chaleur immoderée de l'air, renforcée par celle des medicamens, peut aiſément prouoquer des fieures, veu qu'il eſt facile de mettre le feu aux humeurs qui ſont deſia eſchauffées. La ſeconde eſt, que noſtre nature ſe treuuant affoiblie par l'excez de la chaleur qui reſout les forces, eſt encores grandement debilitée par l'action des medicamens ; ſi bien qu'il y a à craindre ſur cette double reſolution des eſprits, & de la chaleur naturelle. La troiſieſme, c'eſt à raiſon du

du contraire mouuement qui se fait en cette saison, & de l'empeschement qu'elle donne à la purgation : car l'action des medicamens tendant au ventre, ou au centre, & la chaleur de l'air appellant la vertu attractiue des purgatifs au dehors, & à la circonference, destourne leur action. Et voila comme la purgation peut estre dangereuse durant les grandes chaleurs. Que si la necessité nous oblige à la purgation en cette saison, selon le conseil d'Hippocrate *au 4. de ses aphor.* & selon Galien, il vaut mieux purger par vomissement que par deiection, pour deux raisons. La premiere est, parce que la bile abonde, laquelle par sa legereté regarde les parties superieures. La seconde, d'autant qu'en cette saison à cause de la chaleur, la nature se porte facilement au mouuement de la bouche. Il faut donc purger l'Esté par vomissement & l'Hyuer par deiection. Mesué en rend la raison, parce que durant l'Hyuer la pituite se multiplie, laquelle a son mouuement naturel en bas à cause de sa pesanteur.

Finalement nostre Docteur nous donne vn bon aduis sur l'vsage des purgatifs ; c'est qu'en Esté il ne faut pas se seruir des purgatifs acres & dissolutifs, ny l'Hyuer des lubrifians : parce que ceux-là pourroient produire des fieures & des dysenteries, par inflammation des humeurs, & par erosion des boyaux, & ceux-cy des diarrhées & lienteries, à cause des baues & phlegmes qui abondent aux boyaux durant les froidures. Mesmes il conseille de nous abstenir des purgatifs acres durant l'Hyuer, parce qu'ils peuuent causer vne purgation immoderée par leur violence, auec dissipation des forces.

Or

Or en la practique de cette doctrine de Meſué, qui eſt conforme à celle d'Hipp.& de Gal. les Medecins doiuent auoir eſgard au naturel,& à la force des malades,à la neceſſité,& à la region.Ils doiuent reigler leurs ordonnances ſelon l'eſtat des malades, des maladies,du temps & de la region.Il y a temps d'election, & temps de neceſſité, il y a des malades foibles,& d'autres qui ſont plus robuſtes,il y a des regions qui changent l'vſage des purgatifs. Ie laiſſe à part les autres circonſtances.Et c'eſt là où la prudence,& l'experience des ſages & doctes Medecins ſe reconnoiſt.Dieu leur face la grace de ſe bien ſeruir des purgatifs ſelon toutes les indications propoſées,au contentement des malades,& à leur honneur , & aux Pharmaciens de les bien diſpenſer ſelon leurs ordonnances.

Fin des Commentaires & diſputes données par M. F. Ranchin , Profeſſeur en Medecine , ſur le premier Theoreme de Meſué.

COMMENTAIRE accompagné de disputes sur le second Theoreme de Mesué.

SEcunda intentio est Canon in rectificatione medicinarum solutionem facientium. Cuius duæ sunt summæ, & prima continet quatuor capitula.

LE second Theoreme sert de reigle à la correction des medicamens purgatifs. Iceluy est diuisé en deux generales parties ; la premiere contient quatre chapitres.

Paraphrase sur le tiltre du second Theoreme.

RAchin. NOstre Docteur Mesué en la doctrine de ses Theoremes, va des choses difficiles, & releuées, à celles qui sont plus sensibles & plus aisées. Il nous a faict voir, & cõnoistre au premier, tout ce qui est de la nature, des operations, & de l'vsage des purgatifs en general, qui est vne matiere fort haute, medicinale, & philosophique : maintenant il se rend plus familier en ce second, & plus intelligible, d'autant qu'il nous apprend en particulier, comment c'est qu'il faut preparer ou corriger les medicamens auãt l'vsage. Cette matiere est bien plus propre pour les Pharmaciens, que la premiere, parce qu'elle est sensible, & qu'ils la prattiquẽt tous les iours. Or nostre Autheur diuise ce secõd Theoreme

reme en deux generales parties ; & la premiere en quatre chapitres, la seconde en trois, comme l'on verra par la suite du texte. C'est à nous maintenant d'esclaircir sa doctrine par nos Commentaires, & par nos disputes, comme nous auons fait cy-dessus en l'explication du premier Theoreme.

SVMMÆ I. CAP. I.

De rectificatione medicinarum, quot modis fiat, & de obseruandis in ea, & de rectificatione cum eo quod opponitur eis proprietate sua.

MEdicamentorum purgantium tam bonorum, quàm maleficorum differentias priùs demonstrauimus. Nunc autem horum malignitatem auferre, vel saltem obtundere, & quibus poterimus modis corrigere, partim malitiam eorum, & excessum frangentibus, partim salubrem aliquam facultatem afferentibus, Dei benedicti beneficentia adiuti, tentabimus.

Premiere partie de ce second Theoreme.

CHAPITRE PREMIER.

De la correction des medicamens, par quels moyens elle se peut faire, des choses qu'il faut obseruer en icelle, & de la preparation qui se fait par les choses qui leur sont contraires en vertu, & proprieté.

NOus auons monstré cy-dessus les differences des medicamens purgatifs, tant bons que mauuais. Maintenant il faut apprendre, comment l'on peut oster, ou pour le

moins affoiblir la malignité des mauuais,& par quels moyens cela se peut faire,soit en abbaissant l'excez de leur malice,soit en leur acquerant quelque vertu salutaire.Ce que nous ferons secourus de l'ayde & de l'assistance de Dieu.

Commentaire sur ce texte.

De la correction des medicamens purgatifs.

Răchin. TOus les medicamens purgatifs selon plus, ou moins sont malings, & ennemis de nostre nature. La difference que l'on fait des bons d'auec les mauuais,n'est que par comparaison entre eux; mais pour nostre respect ils possedent tous quelque malignité grande, ou petite. Nostre Docteur se souuenant de ce qu'il en a dit au 1.chap. du 1.Theor. propose en ce second les moyens pour corriger cette malice: & c'est en quoy paroist le soing & la charité de Mesué en la conseruation de la santé humaine. Il ne veut pas permettre que les hommes experimentent la violence des purgatifs, il monstre comment il les faut corriger, auant que de les mettre en vsage; & non contant de cela, il apprend les moyens pour remedier aux accidens qu'ils peuuent causer durant & apres l'vsage.

Or pour ne nous esloigner pas de ce texte,il propose en general que les purgatifs se peuuent corriger par trois moyens. Le premier est en ostant entierement la malignité; le second en l'abbatant & affoiblissant; & le troisiesme en insinuant quelque vertu, & faculté salutaire en leur substance. Voyla les trois moyens generaux. Bien est vray qu'auant qu'entrer plus auant en matiere, nous deuons supposer que la correction des purgatifs se peut considerer doublement: ou par voye de preseruation,

auant

auant qu'ils soient mis en vsage,& auant qu'on les donne aux patiens; ou par voye de curation, apres qu'on les a donnez,lors qu'ils causent quelques fascheux accidens par leur malignité non corrigée. Mesué ne traitte icy que de la correction preseruatiue,& au 3. & 4. Theoreme de la curatiue. Voyons maintenant la suite de sa proposition.

MESVAEVS.

CORrigimus autem medicamentum purgans malefi-cum,aut misto ipsi altero facultatem habente contrariam ipsi excessui, aut arte aliqua,& industria melius ipsum reddendo. Verùm facultatis contrariæ mistio tribus modis perficitur, vt inquit Democritus. Aut enim malitiam à proprietate innatam, vt qualitatem venenosam,& vitæ nostræ inimicam,aliis proprietatem oppositam naturâ sortitis,emendamus:aut intemperiem eorum calidam,frigidam,humidam, siccam, contraria qualitate mixta, permutamus:aut denique effectis ipsorum noxiis pòst dicendis,contraria opponimus.

CAR nous pouuons corriger vn medicament purgatif malin, ou par meslange d'vne autre drogue, qui aye vne faculté contraire à cet excez: ou bien par artifice, en luy acquerant industrieusement quelque vertu salutaire pour le rendre meilleur. Le meslange d'vne drogue contraire en vertu se peut faire,selon Democrite,en trois façons. La premiere est, lors que nous meslons vn medicament qui possede naturellement vne proprieté directement opposée à celle du purgatif, qui est malicieuse,& ennemie de nostre vie, car par ce moyen elle est corrigée. La seconde est,quand nous changeons la chaleur,froidure, humidité & siccité des purgatifs, par meslange de drogues contraires en qualité. La troisiesme est,lors que l'on corrige leurs mauuais effects, durant ou apres leurs operations, par remedes contraires, suiuant ce que nous dirons en son lieu.

Commentaire sur ce texte.

Comment il faut corriger les purgatifs. par addition.

Rãchin. APres que Mesué a proposé la necessité de la correction aux purgatifs à raison de leur malignité, maintenant il monstre en particulier les moyens de la preparation preseruatiue. Il dit que l'on peut corriger les medicamens en deux façons, sçauoir est ou par addition de drogues contraires en vertu, ou par artifice & industrie en rendant les purgatifs meilleurs. En la correction qui se fait par addition, la contrarieté est necessaire, car autrement elle seroit infructueuse, *cùm omnis correctio sit à contrario.* Bien est vray que cette contrarieté n'est pas tousiours exacte, mais impropre, & largement prinse: car autrement la reigle se treuueroit fausse; parce que nous corrigeons souuent les purgatifs par addition de drogues, qui aydent à leur operation sans contrarieté apparente, comme quãd l'on adiouste le gingembre au turbith; & ainsi la chair de coing en retardant la violence du scammonée, luy sert de correctif, sans contrarieté, si ce n'est largement prinse, entant que ce remede sert de bride à sa violence.

Obiectiõ. L'on pourroit obiecter icy, que cette contrarieté proposée par Mesué n'est aucunement necessaire, veu que luy mesme en la suite de ce texte dit que les medicamens qui sont meslez ensemble, doiuent symbolizer, & auoir conuenance de proprietez les vns auec les autres, pour se pouuoir bien vnir & accorder. *Response.* Mais à cela nous respondons que

Mesué

Mesué s'explique; car il adiouste, affin que de deux contraires vnis il en sorte vne troisiesme faculté qui soit salutaire. Cette conuenance ne se doit rapporter qu'à certaine condition dispositiue pour la mixtion, & non pas à vne entiere similitude de substance & de facultez.

Or il nous faut noter, que selon Democrite vn medicament peut estre corrigé par addition en trois façons. La premiere est en ostant leur proprieté specifique veneneuse, qui est ennemie du cœur, & les rendant familiers & non dangereux aux parties, par addition d'vn autre medicament contraire en vertu, comme nous expliquerons cy-apres, ce qui se void aux raiforts & aux hermodactes. La seconde, lors que l'on corrige les temperatures par qualitez contraires: comme vn medicament trop chaud, par addition d'vn autre qui soit froid, vn qui est sec, par vn autre qui sera humide. La troisiesme est, quand l'on corrige les mauuais effects, & les accidens, comme la nausée, les flatuositez, en adioustant les correctifs qui soient carminatifs, au sené, & roboratifs de l'estomac aux autres: & ainsi des autres, quand l'on empesche par correction l'excez de leurs vertus. Et voyla comment l'on corrige les purgatifs, qui peuuent estre malings en leurs premieres, secondes, & troisiesmes qualitez, par addition de contraires.

MESVÆVS.

DVo præterea omnino obseruantes; primum, vt prædictis medicamentis sit quædam proprietatum inter se concordia, & cognatio, quâ sese mutuò afficiant, vt transmutatione absoluta, ex his duobus contrariis virtus vna consurgat, vt exempli gratiâ, zingiber turbith ipsi vim miram imprimit, & raphanus hermodactylis; raphanus

nus autem cum turbith frustra permiscetur, quia his duobus insita non est inter se concordia. Scammonium quoque cor proprietate sua,& calore ipsum inflammante,ac multum dissoluente lædit:licèt verò ambra cor roboret,& crystallus inflammationem extinguat, & galla partes dissolutas cogat,tamé nullum eorum rectè scammonio miscetur;quia hæc,ac scammonium agendo inuicem & patiendo in vnius virtutis concordiam non conspirant, nec contendunt. Quæ verò medicamenta proprietatibus suis concordent, ac symbolum habeant, ab his discе,qui rerum variarum arcana scrutantur. Secundum tibi obseruandum est, vt proportione idonea miscens hæc, medicamento corrigendo oppositа, inuicémque agere,& pati idonea, vt ex his iam consentientibus medicamentum resultet vnum, velut pacatum, pugnæ omnis expers,magnarúmque virium. De his autem proportionibus, quantum operi proposito expedit, postea dicemus.

OR en cette correction de purgatifs qui se fait par addition,il faut obseruer deux choses. La premiere est, qu'au meslange de ces medicamens il y aye quelque conuenance auec disposition familiere, affin qu'apres l'action, & la mixtion de deux contraires, il en sorte vne vertu conuenable : comme par exemple, le gingembre imprime vne grande force & vertu au turbith, & le raifort aux hermodactes. Si l'on vouloit mesler le raifort auec le turbith, ce seroit en vain, parce que la conuenance n'y est pas. De mesme nous sçauons que le scammonée par sa proprieté nuit au cœur, & par sa chaleur inflammatiue & dissolutiue. L'ambre au contraire est cordial, le crystal esteint l'inflammation, la galle vnit les choses dissoluës : & toutesfois pas vn de ces trois n'est propre pour estre meslé auec le scammonée, parce qu'ils n'ont pas cette conuenance necessaire, par le moyen de laquelle ils se puissent bien vnir, & conspirer en l'accord d'vne vertu salutaire, apres l'action & la passion. Et pour sçauoir quels medicamens ont cette symbolisation & concorde, il le faut apprendre de ceux qui recherchent curieusement les secrets

crets des Choses. La seconde chose qu'il faut obseruer, c'est la proportion requise, afin que par le meslange des medicamens correctifs contraires, & disposez à l'action & à la passion, il en sorte par la mixtion comme vn troisieme medicament paisible, exempt de combat, & de violence. Or de ces proportions nous en traitterons cy-apres, autant qu'il sera necessaire pour nostre sujet.

Explication de ce texte.

Des choses qu'il faut obseruer au meslange des correctifs.

MEsué ne se contente pas d'auoir proposé en general les moyens pour corriger les purgatifs auec addition, mais encores il monstre en particulier ce qu'il faut obseruer au meslange, & presente les conditions necessaires du costé des correctifs. Il faut, dit-il, obseruer deux choses principales en la correction des purgatifs, qui se fait par addition. La premiere, c'est vne conuenance & correspondance entre les medicamens, & les correctifs. Il semble qu'il y a quelque contradiction, ou bien vne impossible concordance en ce texte; veu d'vn costé la contrarieté qui est necessaire, & par l'authorité de Mesué, & par la raison entre les purgatifs & les correctifs, & de l'autre, qu'il semble impossible qu'vn medicament familier puisse auoir conuenance auec vn autre qui est maling & deletere. Pour la premiere difficulté qui regarde la contrarieté, nous auons respondu cy-dessus, que Mesué suppose veritablement vne contrarieté premiere entre les purgatifs & les correctifs: & que cette conuenance de laquelle il parle apres pour la mixtion, ne l'oste pas,

Rachin.

Obiectiõ.

Responſe.

veu que c'est plustost vne disposition du correctif pour l'action & pour la passion, qui est necessaire au meslange, que non pas vne familiarité & similitude de qualitez, ou de substance. Tous medicamens contraires ne sont pas propres pour la mixtion, *non enim quodlibet agit in quodlibet*; il faut de la proportion & de la disposition *inter agens & patiens*. Mesué la demande en la correction, afin qu'apres le combat, l'vnion se faisant, il sorte de la mixtion vne vertu qui ne puisse pas estre dommageable au corps. Si bien qu'en cela il n'y a aucune impossibilité, les medicamens qui sont contraires, s'vnissent bien apres l'action & la passion mutuelle.

Or nostre Docteur illustre fort bien sa doctrine par des exemples familiers. Le gingembre corrige fort bien le turbith, & le raifort les hermodactes, parce qu'ils ont cette conuenance supposée par Mesué: & si l'on vouloit corriger le turbith auec le raifort, & les hermodactes auec le gingembre, l'on gasteroit tout, parce que la conuenance n'y seroit pas, veu qu'ils sont de contraire & de differente nature. Le scammonée attaque le cœur, l'ambre le deffend, elle est inflammatiue, le crystal refrigerant, elle est dissolutiue, la galle resserre & vnit: neantmoins tous ces remedes ne sont pas propres pour corriger le scãmonée. Pourquoy? parce qu'ils n'ont ny familiarité, ny conuenance secrette, qui les puisse bien vnir; la discordance empesche la correction. Voyla comme nostre Mesué confirme sa doctrine par exemples, & par l'experience.

Obiectiõ. L'on pourroit icy demander à nostre Docteur, comment est-ce que l'on peut connoistre cette conue

conuenance des purgatifs auec les correctifs, veu que la raison ne peut pas seruir de guide. A cela nous pouuons respondre auec Mesué, que cette connoissance depend de l'experience, des escripts des anciens, & du conseil des doctes : la raison ne nous peut pas apprendre, pourquoy le gingembre corrige plustost le turbith que les hermodactes. *Response.*

Venons maintenant à la seconde condition qu'il faut obseruer en la correction des purgatifs. Mesué dit que c'est la proportion de l'agent auec le patient, afin que le meslange se puisse faire parfaictement. Or cette proportion consiste en trois choses. La premiere regarde les qualitez premieres, secondes, & troisiesmes. La seconde la quantité raisonnable, afin qu'il n'y aye excez ou deffaut en l'action, veu que la qualité & la vertu est plus ou moins forte & grande, selon le respect de la quantité ; selon la reigle, *in maiori quanto, maius est quale.* La troisiesme, c'est le temps proportionné, lequel neantmoins se peut reduire sous la quantité, *quia quantitas tempore mensuratur.* Il faut que l'actiõ des correctifs soit égale en temps auec celle des purgatifs ; car si elle se faisoit separément, le meslange ne se feroit pas bien ; il est necessaire qu'ils agissent ensemble ; afin qu'apres l'action & la passion conuenable, il en resulte vn medicament vertueux & vniforme.

Que si l'on obiecte icy que cette concurrence de temps en l'action des medicamens est difficile, à cause de la differente nature & vertu d'iceux, veu que les vns sont plus actifs, les autres plus tardifs, & qu'vn mesme medicament lasche & restreint. Nous pouuons dire que hors du corps la conue- *Obiectiõ.* *Response.*

nance

nance des correctifs, & la proportion facilite la mixtion, & rend l'action égale en temps ; dans nostre corps la nature auec ses facultez opere selon l'vnion des remedes, & se sert de leurs vertus separément, si besoing est, par le moyen de la faculté secretrice.

MESVAEVS.

De rectificatione seu correctione medicamentorum per alia, oppositam proprietatum virtutem habentia.

MEdicamento purganti proprietatem quandam laudabilem, quæ miscentur oppositа conferunt : quorum propria virtus ab ipsorum forma proficiscens, in his, atque aliis varia, aliquam medicamenti noxam peculiariter respicit, ac corrigit : qualia sunt triplicia. Medicamenti enim purgantis virtutem vel imbecillam augent, vel violentiam minuunt, vel malignam permutant.

De la correction des medicamens par autres, qui sont de contraire vertu & proprieté.

LEs medicamens qui possedent vne proprieté loüable contraire aux purgatifs, seruent de bons correctifs estans meslez, pourueu que leur propre vertu prouenant de leur forme, differente selon leurs especes, regarde particulierement la malice des purgatifs & qu'elle aye la force de la corriger. Or de tels correctifs, il y en a de trois differences. La premiere est de ceux qui augmentent la force des purgatifs foibles. La *seconde est des autres qui diminuent leur violence. Et la troisiesme de ceux qui changent leur malignité, par melioration.*

Ex

Explication de ce texte.

De la rectification des purgatifs, par le moyen des correctifs contraires en vertu.

COmme il y a pluſieurs purgatifs differens en eſpece, doüez naturellement d'vne malignité contraire à la ſanté de nos parties : auſſi la nature a produit pluſieurs autres medicamens, qui poſſedent des vertus contraires à ces purgatifs malins, & qui ont le pouuoir de les corriger : & c'eſt en quoy nous deuons admirer ſa prouidence en faueur des hommes. L'experience a donné cette connoiſſance à nos anciens Medecins, laquelle a eſté conſeruée du depuis par la tradition des liures, & prattiquée de temps en temps par nos predeceſſeurs iuſques à nous. C'eſt donc par le moyen de ceux-cy que nous corrigeons la malice des autres, en les rendant ſalutaires. Or cela ſe peut faire ordinairement en trois façons, comme nous expliquerons cy-apres. La premiere eſt en donnant force, & vigueur aux purgatifs qui ſont foibles & imbecilles : la ſeconde eſt diminuant leur violence, par affoibliſſement de leur malice : & la troiſieſme eſt en meliorant leur operation. Voila les trois moyens deſquels nous traitterons en l'explication des Canons ſuiuans. *Rãchin.*

MESVAEVS.

CANON I.

QUidem medicamentorum actio imbecilla eſt intendenda, miſto proportione iuſta eorum aliquo quæ actionis vigorem ipſis tribuunt, ob agendi inuicem, ac

ac patiendi proprietatem cognatam, seu ob totam substantiam, non ob caliditatem, vel frigiditatem. Quomodo corallium sanat stomachi imbecillitatem; pœonia epilepsiam, non quia illud frigidum, hæc calida; aut quia illud graue, hæc leuis: sed quia hanc virtutis dotem vtrumque est sortitum. Sic serpens iuueneſcere facit, magnes ferrum attrahit, & alia similiter. Porrò medicamenti facultas purgatrix est imbecilla, quando debiliter, & minus quàm opus est, purgat, aut tardè purgat, tum scilicet primùm, quum corpus cibo, aut somno reficiendum est: immo interdum die postero; & interdum humores mouet, non vacuat, interdum coctionem vitiat, cibum crudum, aut tantùm coqui cœptum, vnà secum detrahens, ac deturbans.

Lors que l'action des medicamens est foible, il la faut fortifier par l'addition proportionnée de quelque autre, qui aye le pouuoir de luy donner force, & augmenter son operation, & ce par proprieté familiere, qui paroist en l'actiõ & en la passion, laquelle depẽd de toute la substance, & non pas de la chaleur, ou de la froidure. Et c'est de cette façon que le coral guarit la foiblesse de l'estomac, la pœonia l'epilepsie, non pas entant que celuy-là est froid & pesant, & celle-cy chaude & legere: mais parce que tous deux ont cette proprieté naturelle. Ainsi le serpent fait raieunir; l'aymant attire le fer, & ainsi des autres. Or la faculté purgatrice d'vn medicament peut estre foible, lors qu'il purge languidement, & moins qu'il ne faudroit, ou bien tardiuement. Le premier deffaut peut arriuer lors que nostre corps a besoing de nourriture, ou de repos par le sommeil: quelquefois quand il opere le iour suiuant, & quand il esmeut les humeurs sans les purger. Mesme par fois il trouble la digestion, & entraine auec soy l'aliment non cuit, & seulement attiré par l'estomac.

Ex

Explication de ce premier Canon.

Des medicamens qui purgent languidement & tardiuement.

APres que Mesué a proposé en general la necessité de la correction en l'vsage des medicamens, & les moyens communs qu'il faut obseruer en la rectification d'iceux; il particularise maintenant en ses Canons comment il faut corriger leurs imperfections & leurs excez. Or il commence par ceux qui sont foibles & debiles en leurs operations, & propose la façon de les rendre habiles, & vertueux, par l'addition & meslange de ceux qui ont vne proprieté familiere, & conuenance secrette en leurs actions & passions par sympathie: ou bien des autres qui conuiennent de toute leur substance & non pas par qualité sensible & apparente. Nostre Autheur propose des exemples pour illustrer son opinion: car il dit que comme le coral remedie à la foiblesse de l'estomac, non pas entant que froid, ou pesant, & la peoine à l'epilepsie, non pas entant que chaude & legere: mais par vertu secrette & occulte; ainsi les correctifs par conuenance secrette operent auec les purgatifs. Et de cette façon (dit-il) le serpent fait raieunir, & l'aymant attire le fer. Pour l'effect de cettuy-cy personne n'en doute: mais pour l'autre, l'experience est contraire, selon ce que ie dispute au second liure de ma gerocomique. C'est selon l'imagination de quelques vns, qui pensent que comme les serpens laissent tous les ans leur peau, que l'on appelle *Senecta*, & qu'ils se renouuellent par *Rãchin.*

par ce moyen : aussi ils ont ce pouuoir par l'vsage de leur chair, de purifier le sang & le corps des vieillards, cõme ils font aux elephantiques. Mais de tout cela ie m'é remets au liure allegué: passõs outre.

Mesué dit que la vertu & l'action des purgatifs peut estre foible en deux façons : la premiere est, quand ils operent trop languidement, & laschement ; la seconde, quand ils font leur operation trop tard. Voyla les deux imperfections des medicamens foibles. Ceux qui purgent laschement, & qui ne font pas leur operation en diligence, peuuent estre en vice en plusieurs cas. Le premier est, quand ils font leur effect lors qu'il faut ou dormir, ou prendre nourriture. Le second est, quand l'operation se fait le lendemain. L'on pourroit dire icy, que c'est vn effect d'vne operation tardiue. Mais nous disons que l'effect est tardif, à raisõ de la cause mouuante qui est foible, sçauoir est le medicament. Le troisiesme est ; lors qu'il y a esmotion d'humeurs sans descharge, car cela témoigne vne grande foiblesse des purgatifs. Le quatriesme est, quand ils purgent les alimens crus & indigestes.

Obiectiõ.

Responſe.

Obiectiõ.

L'on pourroit icy obiecter, que ce n'est pas vn effect de foiblesse, parce qu'il faut plus d'effort à attirer l'aliment que la nature retient pour le digerer, que non pas les humeurs qui luy sont à charge & à fascherie. Mais nous respondons que cette descharge d'alimens indigestes ne se fait pas par la force des purgatifs, mais par le meslange à cause que seiournans dans l'estomac par foiblesse, l'aliment venant à se mesler, se rend inhabile pour la nourriture: si biẽ que la nature les pousse tous deux en bas. Poursuiuons nostre texte, afin d'esclaircir les exemples que Mesué presente.

Responſe.

M E

MESVAEVS.

SI igitur medicamenti purgatio sit debilis, imperfecta, parcior quàm opus est (vt turbith reuera pituitam tantùm tenuem, epithymum parum, aut nihil vacuat, nisi eius larga vis sumatur, manna, hermodactylus, & alia multa debiliter vacuant) robur facultatis ei addendum est per ea, quæ ipsi sunt familiaria, & sese mutuò ferunt, vt ex vtrisque conflata virtus vna purgationem absolutam perficiat. Vt turbith zingibere adiutum, pituitam crassam, & succum crudum vacuat, alioqui per se non vacuaturum. Epithymum cum sero lactis, vel hydromelite, vel sale indo, vel sale gemma, vel myrobalanis nigris, potentius purgat. Manna cum thymo, aut ammi, aut cardamomo, laudatam & absolutam facit purgationem, hermodactylus cum cumino, aut pipere; item hermodactyli puluis cum succo scyllæ, vel raphani in trochiscos coactus, materiam crassam & lentam à iuncturis mirè educit.

SI donc la purgation du medicament demeure foible & imparfaicte, en euacuant moins qu'il ne faudroit, (comme par exemple, le turbith qui ne purge qu'vne pituite claire, l'epithyme qui est fort foible en son effect, si ce n'est en grande quantité, la manne, les hermodactes, & autres qui purgent foiblement) pour lors il faut fortifier leur vertu par addition d'autres qui soient familiers & accordans, affin que de l'vnion des deux il en sorte vne vertu purgatiue, qui face son effect auec perfection. Et c'est de cette façon que le turbith purge la pituite crasse & le suc cru, par le moyen du gingembre, ce qu'il ne sçauroit faire seul. L'epithyme aussi auec le petit laict, ou l'hydromel, ou le sel inde, ou le sel gemme, ou auec les myrabolans noirs, purge plus vigoureusement. La manne auec le thym, ou l'ammi, ou le cardamome, purge heureusement. Les hermodactes auec le cumin, ou le poiure, & leur poudre, auec le suc du scylle, ou du raifort, reduite en trochisques, attire merueilleusement bien la pituite crasse & lente des ioinctures.

Explication du texte.

Comment il faut corriger l'operation languide des purgatifs.

Rãchin. VN medicament purgatif est en vice, ou comme debile, ou comme paresseux, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus. Nous l'appellons debile en deux cas generaux. Le premier depend de la quantité, substance & qualité du purgatif, quand il purge peu, & encores plustost ce qui est subtil que ce qui est crasse: comme le turbith, l'epithyme, la manne, les hermodactes. Ce sont les exemples de nostre Docteur; car le turbith n'attire que la pituite claire, l'epithyme n'a quasi point d'action qu'en grande quantité, la manne est fort foible. Ie ne m'estonne que des hermodactes, car veu qu'ils attirent des ioinctures, & qu'ils sont logez parmi les medicamens violens, il semble que nostre Autheur se trompe lourdement, quand il dit que leur action est languide, & qu'elle est esueillée & augmentée par le cumin, & par le poiure, qui n'ont aucune vertu purgatiue. Toutesfois il faut dire que les hermodactes sont logez parmi les violens medicamens, à cause de leur qualité malicieuse, & non pas par la violence de leur operation purgatiue, veu qu'elle est foible d'elle mesme, neantmoins aisée à augmenter par les correctifs conuenables; & bien qu'ils attirent des ioinctures, c'est vn effect plustost de proprieté, que de violence.

Obiectiõ.

Response.

Le second cas est, quand les purgatifs sont debiles à raison du lieu, c'est à dire des parties, lors qu'ils n'attirent pas de loing, comme la manne, les temarins,

rins, qui ne purgent que les humeurs qui ſe treuuent à leur rencontre, ſubtiles ou groſſieres. Noſtre Meſué confirme ſa doctrine par exemples: car il dit que pour fortifier le turbith, qui eſt debile en ſon action, par vice de ſubſtance & de qualité, il luy faut adiouſter le gingembre, d'autant que par ce moyen il tirera le gros phlegme, ce qu'il ne ſçauroit faire ſans cette preparation. La raiſon de cet effect, & de cette correction eſt apparente, d'autant que le gingembre par ſa chaleur inciſe & ſubtilie la craſſitude du phlegme, & le rend plus propre à la fluxion: outre ce que par proprieté il rend la faculté purgatiue du turbith plus vigoureuſe. Et c'eſt pour *Obiectiõ.* reſpondre à ceux qui voudroient contreroller cette doctrine, en diſant que ce qui n'eſt pas purgatif, comme le gingembre, ne peut pas ayder à la pur- *Reſponſe.* gation; veu que c'eſt par accident d'vn coſté, pour le reſpect de l'humeur qui eſt ſubtiliée, & par proprieté de l'autre.

Secondement l'epithyme ſeul ne purge pas la melancholie, par foibleſſe, ſi ce n'eſt en quantité: mais par meſlange du petit laict, de l'hydromel, du ſel inde, gemme, ou des myrabolans noirs, l'on le rend ſi vigoureux, qu'il rend vne operation loüable. La raiſon eſt, d'autant que ces correctifs accelerent ſon action, & augmentent ſa force par proprieté. De meſme en pouuons nous dire de la manne auec le thym, ou le cardamome, & des hermodactes auec le cumin, ou le poiure, ou bien de leur poudre auec le ſuc du ſcylle, & du raifort: veu qu'en cette façon elles attirent vigoureuſement les matieres craſſes & viſcides des ioinctures.

MESVAEVS.

SI autem tardiùs,& longo pòst tempore purget medicamentum (vt agaricus,aloë,hermodactylus,turbith, & similia) misce tutò purgationem accelerantia,vt agarico oximel,salem gemmam;aloë,aromata;hermodactylo, scyllam, raphanum; turbith, zingiber.

QVe si le medicament purge tardiuement, & long temps apres la prinse(comme l'agaric,l'aloë, l'hermodacte, le turbith,& semblables) il luy faut mesler d'autres qui accelerent la purgation auec seureté:comme l'oximel,le sel gemme à l'agaric; les aromatiques à l'aloë; le scylle & le raifort aux hermodactes, & le gingembre au turbith.

Explication de ce texte.

Comment il faut corriger l'operation tardiue des purgatifs.

Rãchin. LA premiere imperfection des purgatifs foibles,c'est quand ils operent laschement, suiuant ce que nous auons monstré cy-dessus. La seconde c'est quand ils purgent tardiuement, c'est à dire,long temps apres que les patiens les ont prins,suiuant ce que propose Mesué en ce texte.Or il nous apprend deux moyens pour corriger cette imperfection qui est d'importance, d'autant qu'il n'y a rien qui importune tant les patiens & les Medecins,ny qui les mette plus en apprehension, que lors que les purgatifs demeurent long temps sans effect,veu que l'on ne baille ces remedes que pour descharger les humeurs peccantes.

Le premier moyen que nous auons pour accelerer l'effect des purgatifs, c'est auec le meslange des cotrectifs qui aydent par vertu occulte,& proprieté

té specifique,comme font les aromatiques à l'aloë, en fortifiant outre cela l'estomac,& l'incitant à l'expulsion:tels sont le spica, le folium, & semblables; apres le scylle aux hermodactes, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus. Tous ces correctifs peuuent haster la tardiue operation des purgatifs par la conuenance & proprieté de leur substance.

Le second moyen est par vertu manifeste, ou commune, comme quand les correctifs par leur mordication irritent la faculté expultrice de l'estomac,ce qui se void au meslange des sels gemme,indique,nitre,&c. Voyla ce qui est de la tardiue operation des medicamens. *Obiectiõ.*

L'on pourroit faire icy deux obiections La premiere est, pourquoy Mesué defend les operations tardiues, & languides par l'exemple de semblables purgatifs ; car il allegue les hermodactes,le turbith aux deux endroicts. L'autre est,pourquoy il distingue ces deux imperfections, veu que l'operation tardiue ne peut estre sans foiblesse, ny celle-cy sans langueur. Nous pouuons respondre à ces obiections, qu'à la verité ces deffauts se peuuent treuuer en mesmes purgatifs, & que l'vn semble dependre de l'autre : neantmoins nostre Autheur les distingue, parce que tout ce qui est de tardiue operation,n'est pas touſiours languide, ny au contraire; mais cela se peut rencontrer. Venons maintenant au second Canon,qui traitte de la correction, de la malignité par changement. *Responſ.*

MESVAEVS.

CANON II.

MEdicamenti malignitatem permutamus, his mistis quæ proprietate quadam id præstant. Malignitas

autem medicamenti in eo, parte plurima est, quod corpus & senescere cogit, & vsu crebro lædit partes ipsas principes virtutum nos gubernantium, ceu fontes, & spiritus, calorémque natiuum, harum motores infirmat. Quapropter medicamentis soluendo purgantibus miscere cogimur, quæ cor & alias partes principes quadam proprietate roborent, illáque purgantia salubria reddant; adeò vt mistis vtrisque corpus sit sanum, & iuuenescere videatur.

Second Canon.

Nous pouuons changer la malignité d'vn medicament, par le meslange de ceux-là, lesquels par certaine proprieté ont le pouuoir de ce faire. Or cette malignité consiste principalement en ce que le medicament fait vieillir nostre corps, d'autant qu'il offense par son vsage les parties nobles, qui sont comme les sources des facultez qui nous gouuernent, & affoiblissent les esprits, & la chaleur naturelle qui leur seruent d'instrumens. Et c'est pourquoy nous sommes contraints de corriger les medicamens qui purgent par dissolution, par la mixtion des autres qui fortifient par proprieté le cœur, & les autres parties principales, affin de les rendre plus salutaires, & que le corps par leur vsage se puisse conseruer en santé, & raieunir.

Explication de ce texte.

Comment il faut changer la malignité des purgatifs.

Rächin. TOus les purgatifs selon plus ou moins ont quelque malignité naturelle, qui est contraire à nostre nature: mais particulierement ceux qui purgent par dissolution, parce qu'ils sont plus violens & plus deleteres que les autres. Ceux que l'on appelle benings, outre leur legere malice, ont d'autres vices, comme quand ils purgent

gent foiblement, c'est à dire, ou lentement, ou tardiuement, suiuant ce que nous auons monstré cy-deuant. Mais ceux desquels nous traittons maintenant, offensent nostre santé, & nostre vie en plusieurs façons. Car premierement ils s'attacquent aux parties nobles, desquelles dependent les facultez qui gouuernent toute l'œconomie naturelle, vitale & animale de nos corps: apres, ils affoiblissent les forces de la vie, par la resolution de la chaleur, & par la dissipation des esprits: tiercement, ils font vieillir, d'autant qu'ils euacuent toutes les humiditez du corps, & eschauffent, d'où vient l'exsiccation des parties, & par consequent la vieillesse, veu que nostre vie va à la mort par le chemin de la seichereſſe, *nostrum viuere est siccescere*, selon le Philosophe.

Toutes ces considerations portent nostre Docteur à la necessité de la correction des purgatifs, pour euiter ces inconueniens. C'est vn salutaire conseil, veu que par ce moyen changeant la malignité des medicamens, par le meslange de ceux qui ont ce pouuoir de leur nature, nous les rendons salutaires, au lieu qu'ils estoient deleteres, & faisons qu'ils conseruent nostre corps en santé, & le font raieunir au lieu qu'ils ruinoient les fondemens de nostre vie, & nous precipitoient à la vieillesse. Il est donc vtile & necessaire de changer par correction la malice des purgatifs, affin que les parties nobles ne soient pas offensées.

Que si quelqu'vn en vouloit dissuader l'vsage, attendu ces mauuais effects que Mesué propose, nous respondons que cela seroit bon si on les conseilloit sans preparation: mais veu que l'on les peut rendre salutaires par correction, cette obie- *Obiectiõ.* *Responſe.*

ction n'a pas de lieu, comme l'on peut mieux reconnoistre par la demonstration qu'en fait nostre Docteur.

MESVAEVS.

QValia sunt cardiaca, stomachica, cerebrica, & quæ alias quoque partes principes, & viscera roborare cognoscũtur. Cor namque in omni vacuatione imprimis roborandum est: (quod ipsum cor, seu vitæ basim, symptomata purgationi succedentia primum infestent) secundo loco ventriculus, vt qui medicamentum primus sit susceptus. Aliarum verò partium robori non admodum, nec primò studemus, nisi cùm ab ipsis vacuandum est.

COmme sont les cardiaques, stomachiques, cephaliques, & les autres qui fortifient le reste des parties nobles, & les visceres. Mais il faut tousiours commencer la roboration par le cœur en toute purgation, veu que c'est la base de la vie, que les accidens qui suruiennent à la purgation attacquent. Apres, il faut fortifier le ventricule, comme estant la premiere partie qui reçoit le medicament. Pour les autres parties, il y faut donner ordre, selon l'intention que l'on a d'attirer les humeurs qui sont en elles.

Explication de ce texte.

Des correctifs cardiaques, stomachiques, cephaliques, & semblables.

Răchin. LE principal moyen pour chãger la malignité des purgatifs, c'est en leur baillant pour adioints des remedes qui fortifient les parties, contre lesquelles ils pourroient porter leur action. Nostre Docteur monstre clairement cela en ce texte, par le denombrement des parties qui peuuent estre offensées par les purgatifs, & des remedes

medes qui les peuuent fortifier. Les parties ſont, le cœur, l'eſtomac, & le cerueau principalement, & les autres par conſideration des humeurs qu'elles accumulent, qui ont beſoin de deſcharge. Or entre toutes ces parties nobles le cœur tient le premier rang, comme eſtant la fontaine de la vie. Les purgatifs l'attacquent volontiers à cauſe de leur qualité deletere & veneneuſe; voyla pourquoy il eſt neceſſaire de les accompagner des cardiaques, pour empeſcher les effects de leur malignité. L'eſtomac par apres eſt grandement cõſiderable, veu que c'eſt la premiere partie qui reçoit le medicament, qui eſueille ſon action, & qui ſouffre ſa violence, & l'amas des humeurs qui ſont attirées.

L'on pourroit icy s'eſtonner pourquoy l'eſtomac ne va deuant le cœur, veu ces raiſons, & que le cœur ne peut eſtre offenſé qu'apres l'eſtomac. Mais la raiſon eſt toute apparante: c'eſt le propre des medicamens veneneux d'attaquer pluſtoſt le cœur, comme principe de la vie, que non pas les autres parties, ny meſme que l'eſtomac qui eſueille leur vertu: ſi ce n'eſt en certains cas, auſquels ils offenſent & l'vne & l'autre partie, comme quand il y a eroſion, &c. *Inſtance.* *Reſponſe.*

Les remedes qui deffendent l'eſtomac, ſont ceux-là leſquels par proprieté le fortifient, & c'eſt pourquoy on les appelle ſtomachiques, comme les cephaliques pour le cerueau. Que ſi l'on demande pourquoy le foye n'eſt pas ſi conſiderable que l'eſtomac. Il faut dire que c'eſt parce que le purgatif ne fait que paſſer ſans ſeiourner. Ce n'eſt pas pourtant qu'on n'adiouſte les hepatiques quand il en eſt de beſoing, comme le ſandal au rhubarbe; mais *Obiectiõ.* *Reſponce.*

c'eſt par reſpect pour ſeruir de vehicule, quand on veut purger le foye. Et ainſi pouuons nous dire des autres parties.

MESVAEVS.

AT medicamentum facultate cardiacum, quadruplex eligendum eſt: vel roborans tantùm, vt poma dulcia, & aromatica, xyloaloë, doronicum, & ſimilia: vel alterans purgantis medicamenti temperiem, tam calidam, vt dum ſcammonio roſa, ſantala, & ſimilia miſcentur, quàm frigidam, vt dum tamarindis miſcetur macis, & ſimilia: vel roborans, & ſimul purgationem adiuuans, vt ſuccus roſarum, & violarum, & myrabolani emblicæ, & ſimilia: vel purgantis violentiam, & immodicam vacuationem exoluens, vt ſuccinum, ſpodium, & ſimilia.

NOus pouuons faire election ſur les medicamens cardiaques, veu qu'il y en a quatre differences. La premiere eſt de ceux qui ſont ſimplement roboratifs, comme les pommes douces, & les aromatiques, le xyloaloë, le doronicum, & ſemblables. La ſeconde eſt des alteratifs, qui temperent le medicament purgatif, ſoit qu'il ſe treuue chaud, comme quand l'on meſle les roſes, les ſandaux, & autres auec le ſcammonée; ſoit qu'il ſoit froid, comme quand l'on altere les tamarins auec le macis, & ſemblables. La troiſieme eſt de ceux qui fortifient, & qui aydent à la purgation enſemble, comme le ſuc des roſes, & des violes, les myrabolans embliques, & autres. La quatrieſme eſt de ceux qui rabattent & affoibliſſent la violence, & l'immoderée operation des purgatifs, comme le ſuccinum, le ſpodium, & ſemblables.

Explication de ce texte.

Des medicamens cardiaques, qui peuuent ſeruir de correctifs.

Rãchin. NOſtre Docteur ne propoſe pas icy en general toutes les differences des cardiaques; mais ſeule

ſeulement celles de ceux qui peuuent ſeruir à la correction des purgatifs, qui peuuent nuire au cœur par leur malignité deletere; & qui peuuent reſiſter à leurs mauuais effects. Il en propoſe de quatre façons. La premiere eſt des benings, qui ſont ſimplement roborans, comme le ſuc des pommes douces, qui reſioüit le cœur, & les aromatiques, leſquels par diffuſion des vapeurs agreables fortifient les eſprits.

Obiectiõ. L'on purroit icy obiecter que les bonnes odeurs ſont obiects du cerueau, & non pas du cœur; voyla pourquoy il ſemble que les aromatiques ne peuuent pas ſeruir à cet effect. *Reſponſe.* Mais il faut dire, que veritablement les odeurs ſont obieicts du cerueau, mais que par communication toutes les parties nobles s'en reſſentent, particulierement le cœur, auquel ces douces & agreales vapeurs eſtans portées par la reſpiration, reſioüiſſent les eſprits vitaux: & puis les aromatiques, outre la bonne odeur, peuuent auoir quelque qualité cordiale qui fait ſon effect en cette partie.

La ſeconde eſpece des cardiaques eſt de ceux qui alterent la temperature des purgatifs, comme quãd nous voulons temperer la chaleur du ſcammonée auec les roſes, le ſandal, & la froideur des tamarins, auec le macis. *Obiectiõ.* Que ſi lon dit que le macis eſt pluſtoſt ſtomachique que cardiaque, & le ſandal hepatique. *Reſponſe.* Nous pouuons en aduoüant l'obiection, dire qu'il n'eſt pas inconuenient que ces meſmes remedes ne ſoient auſſi cardiaques.

La troiſieſme differẽce des cardiaques eſt de ceux qui aydent à la purgation en fortifiant, comme le ſuc des roſes & des violes, & les myrabolans emblicques. Icy il ſemble qu'il y aye de la contradiction, *Obiectiõ.*

qu'vn

qu'vn mesme medicament soit cardiaque, qu'il
Response. fortifie, & qu'il purge. Mais nous disons que cela n'est pas impertinent, à raison de differentes substances : vn mesme remede peut purger & restreindre, peut estre chaud & froid selon ses diuerses parties : les roses & les violes ont vne substance aërée qui est purgatiue, l'autre fortifie & est cordiale.

La quatriesme difference est de ceux qui affoiblissent la violence de l'operation, par vne proprieté qui est aucunement adstringeante, comme le succinum, le spodium. Ie laisse à part les cardiaques, qui ont ce pouuoir que d'arrester l'effect de sa purgation : cela peut astre en la theriaque recente quand l'opium domine, ou en autre temps, comme nous dirons en son lieu.

MESVAEVS

STomachicum verò etiam miscendum medicamentis dissoluendo purgantibus, vt stomachum & hepar, facultatis naturalis fontes, muniat & tueatur; cuiusmodi est mastiche, spica nardi, & similia : vt etiam à medicamentis excitatam intemperiem corrigat, calidam, frigidam, humidam, siccam, quam in rem victus quoque ratio idonea iuuat, à nobis contra hæc institui consueta. Miscendum item cerebricum aliquod medicamentum : quamobrem plerique Medici (vt ait Galenus) hieris miscuerunt nucem moschatam, cerebrum & neruos roborantem ; quod idem præstat stœchas, gallia, castorium, & similia. Hepaticum similiter miscendum, & aliis partibus familiare medicamentum, qualia plurima inuenias in tabulis simplicium medicamentorum.

IL faut aussi mester les stomachiques auec les medicamens qui purgent par dissolution, afin qu'ils deffendent

dent

dent l'estomac, & le foye, qui sont les fontaines de la faculté naturelle, comme sont le mastic, le spica nard, & semblables: & aussi afin qu'ils corrigent l'intemperature introduite par les purgatifs, soit chaude, froide, seiche, ou humide. Et à cela seruira aussi vn regime de vie conuenable. Il se faut pareillement seruir des medicamens cephaliques; & c'est pourquoy plusieurs Medecins (comme dit Galien) meslent auec les hieres la noix muscade pour fortifier le cerueau, & les nerfs, ce que fait aussi le stœchas, le gallia, le castorium, & autres. Finalement les hepatiques doiuent estre employez pour le respect du foye, & aussi tous les autres, qui peuuent auoir familiarité auec les parties, desquels on trouuera bon nombre parmy les simples medicamens.

Explication de ce texte.

Des correctifs stomachiques, cephaliques, hepatiques, & autres.

L'Estomac est grandement considerable aux purgations, pour les raisons qui ont esté representées cy-dessus. Il n'y a aucune partie qui reçoiue tant de fascherie & d'incommodité des purgatifs que l'estomac, ce n'est pas par communication, ou mediatement, comme les autres parties, mais c'est immediatement par attouchement sensible. Or il peut estre offensé en deux façons. La premiere, entant que fontaine de la faculté naturelle auec le foye: & la seconde, par intemperature, introduite lors que les medicamens l'eschauffent ou alterent en quelque excez d'autre qualité. Ces deux maux se peuuent euiter par la correction que nostre Docteur propose. Le premier par le meslange des stomachiques, qui ont cette vertu que de fortifier cette partie par proprieté, comme *Rãchin.*

comme sont le mastic, le spica nardi, & autres. Le second par adionction de contraires, & par regime de vie conuenable : car si l'intemperature est chaude, il se faut seruir des froids, & d'vn regime semblable.

Obiectiõ. L'on pourroit ici dire, que les medicamens ne sçauroient alterer l'estomac que par intemperature chaude, d'autant qu'il n'y en a pas de froids, que s'il s'en treuue, ils sont si foibles qu'ils ne sçau-
Responce. roient refroidir l'estomac. A cela ie respons, qu'à la verité les purgatifs sont communément chauds, mais qu'il y en a qui peuuent refroidir l'estomac, comme la casse, les tamarins, & autres; outre ce que les chauds par accident refroidissent en dissipant & consumant la chaleur naturelle.

Secondement l'on se peut seruir des cephaliques, lors que l'on veut preseruer le cerueau & les nerfs de l'offense des purgatifs, comme sont le macis, la betoine, le stœchas, & autres: car les medicamens par la diffusion de leurs vapeurs se communiquent aisément aux parties superieures, d'où vient souuent la sternutation en la purgation : & voyla pourquoy il est bon de mesler les cephaliques, afin d'empescher la nuisance.

En troisiesme lieu les hepatiques seruent pour le foye: voyla pourquoy l'on mesle le sandal, le spica, la canelle auec le rhubarbe.

Finalement l'on peut faire le mesme pour les autres parties, lors que l'on les voudra fortifier par le meslange de ceux qui ont quelque familiarité auec elles, comme sont les spleniques, histeriques, & ainsi de toutes.

Obiectiõ. L'on pourroit faire icy vne objection en faueur des testicules, & demander pourquoy ils ne sont emplo

employez icy au rang des parties nobles, pour estre fortifiez, comme les autres. Mais Mondin respond en deux façõs: La premiere est, que Mesué ne traitte icy que des parties qui seruent à l'indiuidu, & non pas des autres qui sont pour l'espece, comme les testicules. Que si on ne se contente de cette response, veu que les hysteriques se meslent bien auec les purgatifs; il respond en second lieu, que Mesué renuoye le tout aux tables des simples purgatifs, là où l'on peut treuuer des remedes familiers pour toutes les parties, sans parler exclusiuement pour aucunes

Response.

MESVAEVS.

CANON III.

MEliorem medicamenti purgationem reddunt, quæ ipsius virtutem ad partem purgandam insita sibi proprietate deducunt. Natura enim medicamenti actionem dirigit, & hanc & illam ipsius virtutem distinguit & ragulat. Medicus autem naturæ ipsi, rebus inuicem, quàm optimè fieri potest, mistis suffragatur. Domini enim benedicti opere factum est, vt rerum sumptarum proprietates natura dirigat, aliter tamen atque aliter: vt exempli gratia, agaricus cum stœchade, aut acoro, capitis affectibus prodesse certò cognoscitur: hepatis autem, intybus, & cichorium agreste, spica nardi: thoracis, thymus & hyssopus. Confidimus igitur naturam ad partes virtute medicamentorum varia egentes, hoc & illud transmissuram; cùm sint hæc instrumenta ipsi auxiliantia, quæ natura sapiens distinguit, & dirigit: quomodo exempli gratia, artifici norma, & perpendiculum subseruiunt, illa ad angulum constituendum, hoc ad operis rectitudinem. Sic naturam confidimus his vel illis partibus, hac virtute rei sumptæ necessariò egentibus, porrecturam præstaturámque.

CANON III.

LEs medicamens qui rendent l'operation des purgatifs meilleure, sont ceux-là, lesquels par proprieté naturelle conduisent leur vertu à la partie qu'il faut purger. Or c'est la nature qui dresse & gouuerne l'action du medicament & qui distingue vne vertu de l'autre. Le Medecin luy fournit les remedes les mieux meslez & corrigez qu'il luy est possible. Mais c'est par vne benediction particuliere de Dieu, que la nature sçait connoistre & distinguer les proprietez des choses que l'on donne aux patiens, tantost d'vne façon, tantost de l'autre. Par exemple, nous reconnoissons par experience que l'agaric meslé auec le stœchas, ou l'acorus profite aux maladies de la teste, l'intybe, la cichorée sauuage, le spica nard à celles du foye; le thym & l'hyssope à celles de la poictrine. Il faut donc que nous demeurions certains, que la nature enuoye aux parties differemment les vertus des remedes qui leur sont propres, & salutaires; veu que ce sont des instrumẽs fauorables & secourables, que la nature sage sçait distinguer & employer. Tout de mesme comme l'esquierre & le niueau seruent à l'artizan, l'vn pour faire l'angle, & l'autre pour la droicture de l'ouurage: ainsi il se faut asseurer que la nature se sert des remedes, en les enuoiant aux parties selon leurs necessitez, & selon les vertus & proprietez d'iceux.

Explication de ce texte.

Comment il faut meliorer les purgatifs, par le meslange des medicamens qui sont familiers aux parties.

Răchin. LEs medicamens purgatifs se peuuent corriger par bonification en trois façons. La premiere est en fortifiant leur operation foible, suiuant ce qui a esté dit au premier Canon. La seconde

conde est en changeant l'effect de leur malignité, suiuant ce qui a esté monstré au second Canon. La troisiesme c'est en conduisant la vertu des purgatifs à certains membres, comme par exemple à la teste, à la poictrine, aux ioinctures; & c'est de cette cy que nostre Autheur traitte en ce troisiesme Canon. Cette correction est extremement importante; car ce n'est pas assez que de parler de purgation en general, mais le principal est d'en parler par determination en particulier, lors qu'il faut attirer certaines humeurs, & de certaines parties: car par exemple, si nous voulons attirer la pituite du cerueau, & que le medicament se porte à d'autres parties, la purgation ne peut estre que vicieuse. Or par le moyen des correctifs, qui portent par proprieté naturelle la vertu des purgatifs aux parties qu'il faut descharger, nous pouuons rendre la purgation loüable, & vtile; ce qui est vn grand auantage pour les Medecins, & vn grand bien pour les malades.

Que si l'on obiecte que cette correction par melioration est inutile, d'autant qu'il y a des medicamens qui se portent d'eux mesmes par familiarité & conuenance, à purger certaines parties par determination, suiuant ce qui a esté dit vers la fin du premier Theoreme, tellement qu'il semble par là, que le meslange de ceux que Mesué propose en ce lieu, est inutile. A cela nous respondons, qu'à la verité il y a des purgatifs qui ont plus de familiarité auec certaines parties qu'auec les autres; mais neantmoins cela n'empesche pas le meslange de ceux qui peuuent meliorer leur operation en leur seruant de vehicule, & en empeschant tout ensemble par leur plus grande familiarité leur malice. *Obiectiõ.* *Responſ.*

Il faut donc se seruir de ces correctifs, qui ont

la proprieté de conduire la vertu des purgatifs aux parties auec determination. Bien est vray qu'il faut obseruer icy, que cela se peut faire en deux façons. La premiere est par qualité cõmune & manifeste, qui paroist au vinaigre, & à tout autre qui a le pouuoir de faire penetrer les remedes ; mais nous ne traittõs pas icy de celle-là. L'autre est par vertu occulte, & par proprieté, de laquelle nostre Autheur parle en ce Canon. Ie sçay bien qu'il y a fort à disputer en ce lieu icy sur cette sympathie des parties auec les medicamens : mais il faut renuoyer cette curiosité aux Philosophes, & aux Medecins ; la resolution de cette matiere est trop haute pour les Pharmaciens, c'est assez que l'experience leur face connoistre la sympathie & l'antipathie des drogues auec certaines parties de nostre corps.

Demãde. Que si l'on demande la cause mouuãte de cet effect extraordinaire, qui conduit l'action; Mesué res-

Response. pond que c'est la nature, & non pas aucun principe intelligent. C'est elle qui conduit l'actuation, & l'operation des medicamens, qui reigle & distingue leurs vertus, & qui les approprie aux parties. C'est vne grace, & vn pouuoir que Dieu a donné à la nature. Le Medecin n'a qu'à luy fournir les remedes conuenables, elle s'en sçait fort bien seruir à son auantage.

Obiection double. Que si l'on obiecte que les remedes qui agissent par sympathie, n'ont pas besoing de conduite, veu que d'eux mesmes ils se portent à l'action & à l'effect ; & puis quelle apparence y a-il que la nature conduise la vertu des medicamens qui luy sont

Respõse. contraires, & ennemis? A cela nous disons, que les remedes ont besoin d'attraction, qui est vn effect de la chaleur naturelle : apres ils peuuent agir, mais la nature

nature estant maistresse peut reigler leur operation: les Medecins les ordonnent preparez, & en dose raisonnable, si bien que leur malice est affoiblie. Ils attirent les humeurs, mais c'est de certaines parties à cause des adioincts: la nature preside à tout par sa sagesse & prouidence; *quæ licet indocta*, comme dit Hippocrate, *& insciens, tamen doctè & prudenter operatur.*

Or nous voyons l'effect de cette correction par l'experience : car l'agaric meslé auec le stœchas, ou l'acorus, attire la pituite du cerueau: l'endiue, la cichorée, le spica nard seruent pour le foye ; & ainsi des autres. La nature imite l'architecte ; cettuy-cy se sert de ses instrumens pour reigler ses bastimens, & la nature employe les remedes selon la disposition des parties; elle les guide droictement, ou obliquement, en haut, ou en bas, leurs effects selon leurs vertus. Nous deuons obseruer en cette correction, que les medicamens sont quelquefois fermentez par vne precedente mixtion, & reduits sous vne forme auec les purgatifs : autrefois non, lors qu'on les donne sans cette reduction, ou fermentation. De toutes ces deux façons, les medicamens qui agissent par conuenance, portent tousiours les vertus des purgatifs aux parties auec determination, soit qu'ils conseruent leurs facultez entieres, soit qu'elles soient reduites sous vne forme, parce que la sympathie ne s'esteint pas par la mixtion artificielle.

MESUAEVS.

PRæstantiora igitur medicamenta purgantia efficimus, miscendo quæ illorum virtutes ad partem vacuandam deducunt. Illa verò sunt (vt diximus) quorum virtus huic, vel illi parti est familiaris. Hoc autè loco do-

cere libet medicamentorum cum partibus cognationem, quæ aliorum medicamentorum virtutes ad partes ipsas perducit. Ad caput enim medicamenti purgantis facultatem deducunt, nux moschata, pœonia, stœchas, acorus, xiloaloë, sal indus, sal gemma, balsamum, xilobalsamum, carpobalsamum, anacardus, thus, ladanum, buthur scenden, myrrha, chamædrys, chamæpitys, schenanthos, scylla, spica nardi, castorium, gentiana, thymus, hyssopus, opus Cyrenaicus, strobyli, piper, maiorana, sagapenum.

Nous pouuons donc rendre les medicamens purgatifs meilleurs & plus excellens par le meslange des drogues qui portent leurs vertus aux parties qu'il faut descharger. Cela se peut faire par le moyen de ceux (comme nous auons dit) qui ont vne familiarité auec elles. Or nous desirons maintenant d'en faire icy vne demonstration particuliere. Ceux qui portent la faculté d'vn medicament purgatif à la teste, sont, la noix muscade, la pœonia, le stœchas, l'acorus, le lignum aloës, le sel d'inde, le sel gemme, le balsamum, le xilobalsamum, le carpobalsamum, les anacardes, l'encens, ou thus, le ladanum, la pierre de lezart, ou crapaudine, la myrrhe, le chamedrys, le chamepitys, le schenante, le scylle, le spica nard, le castorium, la gentiane, le thym, l'hyssope, le suc Cyrenaique, le strobyle, le poiure, la maioraine, le serapin, ou sagapenum.

Explication de ce texte.

Des correctifs, qui conduisent la vertu des purgatifs à la teste.

Răchin. MEsué reconnoist deux differences des medicamens qui ont sympathie, & conuenance particuliere auec certaines parties. La premiere est des purgatifs, desquels il a parlé sur la fin du premier Theoreme; *quodlibet medicamentum* (dit-il) *propriam habet facultatem purgatricem, hanc vel illam*

illam partem magis respicientem. L'autre est des alteratifs qui fortifient les parties, & qui peuuent seruir de guide, & de conduite aux purgatifs, suiuant ce que dit nostre Docteur en ce texte, en suite du precedant. Or pour ne perdre pas temps, il tasche d'illustrer sa doctrine par vn particulier denombrement qu'il fait. Il commence cette verification par le roolle des cephaliques, & en propose vn bon nombre. I'aduouë qu'il y en a que l'on ne peut pas mettre en vsage, comme le balsamum, xilobalsamum, & autres: mais puis que nous en sommes priuez, il nous sera permis d'employer les succedanees, & de nous seruir de ceux qui restent.

Que si l'on nous obiecte que Mesué est fort confus en ce denombrement, d'autant qu'il fait seruir les cephaliques pour hepatiques, comme le chamedrys, le scylle, le schenante; & les thorachiques pour cephaliques, cõme le scylle, le thym, l'hyssope, &c. *Obiectiõ.*

Il nous faut respondre, qu'vn mesme medicament peut seruir de vehicule à differentes medecines, & les peut porter à differentes parties; c'est pourquoy nostre Autheur n'est pas confus en son roolle. Ie pourrois bien chiquaner en particulier les correctifs proposez par Mesué, & disputer sur leurs vertus, qui semblent contraires & à la temperature, & à la substance du cerueau: mais il vaut mieux passer outre sans perdre temps; & neantmoins donner aduis en passant, qu'entre tous les cephaliques que nostre Docteur presente, il y en a de meilleurs les vns que les autres : comme par exemple, la muguette, la piuoine, le stœchas, l'acorus, le lignum aloës, le balsame, les anacardes, le thus, le ladanum, le schenante, la maioraine, *Response.*

MESVAEVS.

AD thoracem verò & pulmones, iris, thymus, hyſſopus, crocus, glycyrrhiza, eius ſuccus, vuæ paſſæ, adiantum, ſcylla, ammi, cardamomum, ſuccus braſſicæ, ius galli antiqui, naſturtium, amygdalæ, ſtrobyli, auellanæ, pulmo vulpis, ſeſeli, opopanax, myrrha, ſagapenum, raphanus, calamus aromaticus, aſphodelus, volubilis maior, laurus, calamintha, ſabina, violæ, ariſtolochia vtraque, tragacantha, gummi, thus, mel, ſaccharum, morum, fœnugræcum, marrubium, lilium, & ſimilia.

CEux qui conduiſent les purgatifs aux poulmons & à la poictrine, ſont, l'iris, le thym, l'hyſſope, le ſaffran, la regaliſſe, ſon ſuc, les raiſins ſecs, le capillaire, le ſcylle, l'ammi, le cardamome, le ſuc de chou, le boüillon d'vn vieux coq, le naſturtium, les amandes, le ſtrobyle, les noiſettes, le poulmon du renard, le ſeſeli, l'opopanax, la myrrhe, le ſagapenum, le raphanus, le calamus aromaticus, l'aſphodele, le grand volubilis, le laurier, le calament, la ſabine, les violes, les deux ariſtolochies, le tragacanth, la gomme, l'encens, le miel, le ſucre, les meures, le fœnugrec, le marrube, le lis, & ſemblables.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui portent la vertu des purgatifs à la poictrine, & aux poulmons.

Rãchin. QVand noſtre Docteur parle en ce texte de la teſte & de la poictrine, il entend le cerueau d'vn coſté, & les poulmons de l'autre: & me ſemble qu'il feroit mieux de les nommer en particulier, veu que les medicamens conducteurs qu'il propoſe, n'ont aucune familiarité auec les autres parties contenantes & contenuës de la teſte, & de la poictrine. Meſmes l'on le pourroit taxer de manquement, en ce que propoſant en general les

cepha

cephaliques, il n'a pas traitté apres des oculaires: & en parlant des torachiques, il a laissé les cardiaques. Mais nous le pouuons excuser, en ce que la pluspart des cephaliques peuuent estre oculaires, & pour les cardiaques, il en a traitté amplement cy-dessus.

Mais venons à nostre texte. Mesué propose quantité de medicamens thorachiques, entre lesquels il y en a de meilleurs les vns que les autres, que l'on peut reconnoistre par distinction. Il en a oublié quelques vns, comme les iuiubes, la tussilage, le pied de chat, la pulmonaire, & semblables: mais pour cela il ne doit pas estre taxé, parce que son intention n'est pas de les proposer tous. *Obiectiõ.* *Responſe.*

MESVÆVS.

AD hepar item, spica, azarum, anisum, fœniculus, & eius succus, intybus, cichorium agreste, amydalæ amaræ, folium, daucus, eupatorium, absynthium, cancamum, cassutha, grana quatuor, cinnamonum, asparagi, decoctum cicerum, chamedrys, arnogloſſa, volubilis, iris, laurus, schenuanthos, chamæmelum, fumaria, serum lactis, petroselini, & fœniculi succus, polium, scylla, & similia.

LEs medicamens qui conduisent au foye, sont, le spica nard, l'azarum, l'anis, le fenoil, & son suc, l'endiue, la cichorée sauuage, les amandes ameres, le folium, le daucus, l'eupatoire, l'absynthe, le lacca, le cuscuta, les quatre semences froides de concombre, courge, melon & citroüille, la canelle, les asperges, la decoction des poix chiches, le chamedrys, le plantain, le volubilis, l'iris, le laurier, le schenanthe, la chamomille, la fumeterre, le petit laict, le suc de persil & du fenoil, le polium, le scylle, & semblables.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui conduisent la vertu des purgatifs au foye.

Răchin. MEsué continuant son discours, traitte en ce texte des medicamens qui conduisent la vertu des purgatifs au foye. L'on pourroit obiecter icy, que leur denombrement & leur vsage semble comme inutile: parce que de mesme que l'estomac n'a pas besoing de conducteurs, entant que les purgatifs sont receus dans sa capacité, de mesme le foye par suite ordinaire ayant accoustumé de receuoir & les alimens, & les medicamens apres l'estomac par distribution, il semble n'auoir pas besoing d'aucune conduitte. Mais nous disons qu'il y a bien de la difference en cette comparaison: parce que l'estomac reçoit necessairement les purgatifs, ce que ne fait pas le foye, estant là où il se peut communiquer au cerueau; ou faire sa descharge par les boyaux, sans se communiquer au foye. Voyla pourquoy quand nous voulons purger le foye, il est expediant de luy bailler les hepatiques pour adioincts.

Obiectiõ. *Response.*

Obiectiõ. Mais venons à nostre texte. Mesué propose des medicamens qui ne semblent pas pouuoir respondre à l'effect duquel il est question, comme l'azarum, car estant vomitif, il ne peut pas estre hepatique, veu que son action est contraire. Mais nous respondons, que par le meslange, & par la correction, il perd sa vertu vomitiue, & se rend deiectoire auec les medicamens qui purgent le foye.

Response. *Demãde.*

Demãde. Que si l'on demande, comment vn mesme medicament

cament conducteur peut porter la vertu d'vn purgatif,& au cerueau, qui est vne partie haute, & au foye, qui est bas, comme le scylle,le schenante, le chamedrys, & autres. Nous respondons suiuant ce qui a esté dit cy-dessus, qu'vn mesme medicament peut auoir familiarité auec des differentes parties. La situation basse, ou haute n'empesche pas la distribution, veu que la nature reigle leur operation. *Response.*

MESVAEVS.

AD splenem, daucus,calamintha, spica nardi,tamarix,capparis,cyclaminus,cortex salicis,sal gemma, sal indus, iris, acorus, prassium, rubia tinctoria, absynthium, eupatorium, anisum, feniculus, asparagus,cassutha,asplenon,scylla,azarum, volubilis, scordium, agnus, chamæpitys,amygdalæ amaræ,aristolochia,& similia. Ad iuncturas denique medicamenti purgantis vim deducunt,zingiber,ruta agrestis,opus Cyrenaicus,opopanax, thapsia,cardamomum, aqua porri,succus brassicæ, acorus,triplex piper,scordium,chamædrys,chamæpitis,thymus,amomum, polium,& similia. Quæ ad alias quoque partes deducunt virtutem medicamenti, ex tabulis medicamentorum simplicium collige, nobis præstantiora & præcipua scripsisse sufficit.

LEs medicamens qui conduisent la vertu des purgatifs à la ratte, sont le daucus,le calament,le spica nard, le tamaris,le capprier,le cyclamen,l'escorce de saule, d'ormeau, le sel gemme, le sel inde, l'iris, l'acorus,le prasium,le rubia tinctorum,l'absynthe, l'eupatorium,l'anis,le fenoüil,les asperges,la cuscuta, le cæterac, le scylle, l'azarum, le volubilis, le scordium, l'agnus castus, le chamæpitys, les amandes ameres, l'aristolochia,& semblables. Pour les ioinctures il y a le gingembre,la rue sauuage,le suc Cyrenaique,l'opopanax,la thapsia, le cardamomum,l'eau de porreaux,le suc de chou,l'acorus, les trois sortes de poiure,le scordium, le chamedrys,le chamepitys,

pitys, le thym, le polium & autres. Le reste des medicamens qui conduisent les purgatifs aux autres parties, sont denombrez aux tables des simples medicamens. Il nous suffit d'auoir proposé les principaux, & les plus remarquables.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui conduisent la vertu des purgatifs à la ratelle, aux iointures, & aux autres parties.

Rãchin. MEsué propose en ce texte les medicamens qui conduisent les purgatifs à la ratelle, & aux ioinctures; pour les autres qui peuuent seruir aux roignons, à la vessie, à la matrice, il renuoye le Lecteur aux tables des simples medicamens que Haly & Alchindus ont faict, se contentant de presenter icy les plus exquis, qui peuuuent seruir pour les parties nobles, & pour celles qui en dependent. Or il faut obseruer en ce denombrement la mesme chose que cy-dessus; c'est qu'il y en a de meilleurs & plus vsitez les vns que les autres, comme pour la ratelle, le tamaris, le capprier, l'absynthe, le ceterat; pour les iointures, le gingembre, le chamepitys, & ainsi des autres. Passons outre, c'est assez parlé des conducteurs familiers des parties, venons à ceux qui agissent manifestement.

MESVAEVS.

De rectificatione medicinarum, cum eo quod opponitur eis complexione sua.

CAPVT II.

MEdicamenti purgantis temperiem immodicè calidam, vel frigidam, vel humidam, vel siccam, vel harum

harum coniugatione aliqua noxiam, contrario aliquo valentiore, imbecilliore, æquali, pro scopis, & indicationibus variis permutamus. Hac autem de re fusiùs scribere non statui, quæ pleniùs apud Haly senem, & Alchindum legere potes.

De la correction des purgatifs par medicamens de contraire temperature.

Chapitre II.

Nous pouuons corriger la temperature des purgatifs, lors qu'elle est simplement chaude, froide, humide ou seiche par excez ou par adionction de qualitez nuisibles, auec d'autres medicamens contraires, qui soient ou plus forts, ou plus foibles, ou égaux, selon des differentes indications. Or ie n'en traitteray pas plus amplement en ce lieu, veu que le vieux Haly, & Alchindus en ont escrit fort particulierement.

Explication de ce texte.

Des correctifs contraires en qualité.

LEs medicamens purgatifs ne sont pas seulement nuisibles au corps par leur substance, mais encores par leurs qualitez premieres, comme quand ils sont excessiuemẽt chauds, froids, secs, & humides. Et d'autant que cet excez de qualitez peut porter preiudice aux parties par l'vsage, Mesué monstre en peu de paroles en ce chapitre, qu'il est necessaire d'vser de correction pour empescher le dommage qui s'en pourroit ensuiure. Or il nous apprend que cela ne se peut faire que par le meslange des medicamens contraires en qualitez: par exemple, si vn purgatif est trop chaud, il luy faut bailler vn correctif froid, comme au scammonée la chair des coings; s'il est froid, vn chaud, *Rãchin.*

chaud, comme le macis aux tamarins, & ainsi des autres. Que si les purgatifs excedent en deux qualitez, il faut que le correctif soit aussi contraire. Mesué donne par aduis qu'en cette correction il se faut seruir des indications; parce qu'elle se peut faire en trois façons selon la faculté des purgatifs. Quelquefois il faut que la qualité du correctif soit plus haute en degré que celle du purgatif: autrefois elle doit estre égale,& quelquefois plus foible, selon la consideration & la condition des medicamens.

Obiectiõ. Que si l'on veut obiecter contre nostre Docteur, que la correction foible, ou égale est comme inutile, parce qu'vn medicament foible ne sçauroit agir contre vn purgatif fort; par exemple, vn froid au 1. degré, contre vn qui seroit chaud au 2. ou au 3. Apres, entre les égaux il n'y a ny combat ny victoire. *Responſe.* Nous respondons que la correction se fait pour plusieurs fins; quelquefois par domination, & pour lors il faut que le correctif soit plus haut en degré; autrefois par égale consideration; & outre ce par remission, & en ce cas le correctif doit estre plus foible, suiuant ce que nous experimentons tous les iours en la composition des purgatifs, & en la dispensation des receptes ordinaires.

MESVAEVS.

De rectificatione medicinarum, cum eo quod opponitur eis cum effectu suo.

CAP. III.

MEdicamenta valenter purgantia, opus excitant violentum, & effecta sæpe malefica, & noxia symptomata,

tomata, naturámque proſternentia, qualia ſunt conturbatio, animi deliquium, morſus ſtomachi, flatuum generatio, inflatio, punctio, inciſio, vlceratio, venarum in orificiis apertio, attractio immmodica, viſcerum lubricitas, congelatio, ſiccatio, corrugatio, inuiſcatio, ſeu adhæſus, obſtructio, arctatio, & ſimilia. Quibus per ipſis effectis contraria eſt occurrendum: qualia plerumque ſunt odore, aut ſapore, aut tota ſubſtantia iucunda, ob id medicamentum melius & ſalubrius reddentia.

De la correction des purgatifs par autres medicamens, qui ſoient contraires à leurs mauuais effects.

Chap. III.

Les medicamens qui purgent auec excez, cauſent vne operation violente, & produiſent de faſcheux effects, & des accidens dangereux, qui affoibliſſent & abbatent la nature; comme ſont la perturbation, la foibleſſe, & mordication d'eſtomac, la production des vens, l'enfleure, punction, inciſion, vlceration, ouuerture de l'orifice des veines, attraction immoderée, lubricité des boyaux, congelation, exſiccation, corrugation, inuiſcation, ou adherence, obſtruction, eſtroiſiſſement, & ſemblables. Le moyen pour les preuenir, c'eſt de les corriger par autres qui contrarient à ces effects, comme ſont ceux qui rendent les purgatifs meilleurs, & plus ſalutaires par leur odeur, ou ſaueur, ou par le moyen de toute leur ſubſtance agreable.

Explication du texte.

Des medicamens qui corrigent les purgatifs par contrarieté d'effects.

Meſué pourſuit en ce chapitre le diſcours des correctifs, ſuiuant la diuiſion qu'il a propoſée *Rãchin.*

posée au premier chapitre par l'aduis de Democrite. Il a monstré cy-deuant, comment il faut corriger les purgatifs par le moyen de ceux qui contrarient à leur qualité veneneuse, & à leur intemperature manifeste: maintenant il fait voir icy les moyens pour contrarier leurs mauuais effects.

Obiectiõ. Que si quelcun vouloit dire que cette correction est inutile, veu que la premiere empesche les accidens qu'il apprehende, par l'affoiblissement de

Response. la malice des purgatifs. Nous respondons que ces deux corrections sont bien differentes, & que l'vne n'empesche pas l'autre, encores que par la premiere il semble que nous preuenions les mauuais effects: ce qui se pourra mieux reconnoistre par la comparaison des deux, & par le discours suiuant.

Nostre Docteur propose à l'entrée de ce chapitre l'action des purgatifs violens; il dit que les medicamens qui purgent auec grand force, esbranlent fort les corps par leur operation excessiue, & renuersent l'œconomie naturelle par la production de plusieurs fascheux & dangereux accidens, comme sont le troublement du ventre, foiblesse, mordication d'estomac, vlceration, ouuerture des veines, douleur auec tranchées, & semblables, de la curation desquels il traitte au quatriesme Theoreme.

Obiectiõ. L'on pourroit obiecter icy, que Mesué propose icy quelques accidens qui ne semblent pas receuables, comme la coarctation des boyaux, l'obstruction & la lubricité, d'autant que le propre des purgatifs violens est d'ouurir, & de descharger les boyaux, de les relascher, sans lubricité neantmoins

moins, veu que leur nature est contraire à celle des lubrifians. Mais nous disons que tous ces symptomes peuuent estre causez par les purgatifs violens ou de soy, ou par accident : l'obstruction par attraction immoderée d'humeurs, apres la premiere descharge: la coarctatiõ par seichereſſe des boyaux, apres vne immoderée purgation : la lubricité par l'abondance des humiditez attirées, & non par la nature du purgatif. Passons outre. *Response.*

Nostre autheur desirant remedier à ces mauuais effects par preuoyance, dit que l'on peut corriger les purgatifs violens & dangereux par trois moyens, qui sont contraires aux accidens qui pourroient suruenir. Le premier est, par bonnes & agreables odeurs, c'est à dire, par l'addition des medicamens aromatiques. Le second est par l'entremise des saueurs. Et le troisiesme par le meslange d'autres, qui rendent les purgatifs meilleurs & plus salutaires par familiarité de substance. Il faut esclaircir ces trois moyens par la suitte du texte.

MESVAEVS.

QDor enim iucundus medicamentum reddit melius, quod agitationem, & nauseam sedat : cor & cerebrum roborat, animum gaudio exhilarat ; fœtens verò atque grauis contraria mollitur. Odoratum verò purganti medicamento opponatur, calidum aut frigidum, quantum ipsius medicamenti intemperies postulat, & ægri, morbi, aëris.

L'Odeur qui est agreable, rend le medicament meilleur, parce qu'elle appaise l'agitation, & l'enuie du vomissement : elle fortifie le cœur & le cerueau, & resiouyt l'esprit ; comme au contraire la puanteur fait des effects tous differens. Or il faut opposer vn aromatique chaud ou froid, à vn purga

Explication de ce texte.

Comment les aromatiques peuuent seruir en la correction des purgatifs.

Răchin. LEs premiers correctifs que Mesué propose contre les mauuais effects des purgatifs, ce sont les aromatiques, c'est à dire, ceux qui ont vne odeur fort suaue & agreable à la nature, d'autant que par voye de contrarieté largement considerée, ils resistent aux effects des medicamés, entant qu'ils fortifient les parties, particulierement le cœur & le cerueau, & resiouyssent l'ame. Et ce faisant ils bonifient l'actiõ des purgatifs, & appaisent l'agitation & la nausée; comme au contraire les fetides causent de differens effects.

Obiectiõ. L'on pourroit obiecter icy contre Mesué, que les bonnes odeurs ne peuuent pas fortifier le cœur, ny l'estomac, ains seulement le cerueau, parce que ce ne sont obiects que pour l'odorat.

Response. Mais nous respondons en deux façons: premierement les odeurs témoignent vne bonne temperature, laquelle fortifie les parties; secondement par le moyen de la recreation des esprits toutes les parties nobles s'en ressentent: & outre cela l'imagination & la nature se delectent aux bonnes odeurs.

Obiectiõ. Que si l'on vouloit dire qu'il n'est pas necessaire, ains au contraire preiudiciable de mesler des aromatiques auec les purgatifs, veu que ceux-cy doiuent estre mal plaisans & desagreables au sentiment, afin d'irriter dauantage la nature, & de

ren

dre l'operation plus entiere. Nous reſpondons qu'à la verité les purgatifs doiuent eſtre faſcheux & deſagreables, pour mieux purger, mais pourtant ſans produire aucuns dangereux accidens par leur mauuaiſe ſenteur, ou par quelque autre malignité. Et voyla pourquoy l'on adiouſte les aromatiques, ce n'eſt pas pour empeſcher la purgation, mais ſeulepour pour garder la naiſſance des mauuais accidés. *Reſponſ.*

Or noſtre Docteur dit qu'il faut obſeruer vne particularité en ce meſlange des correctifs aromatiques; c'eſt que ſi les purgatifs fetides ſont trop chauds, il leur faut bailler des correctifs aromatiques froids, comme au ſcammonée la conſerue de roſes, & aux froids, des chauds, comme aux tamarins le macis. Et le tout en prenant indication du naturel des malades, des maladies, & de l'air, conformément à l'intemperature des purgatifs.

Que ſi l'on obiecte que l'experience ſemble contraire à ce conſeil, parce qu'aux purgatifs chauds l'on adioinct des aromatiques chauds, comme la canelle, le ſpica nard à la rhubarbe, &c. Il faut dire que c'eſt pour autre intention de conduite, ou de correction, & non pas par conſideration d'odeur. *Obiectiõ.* *Reſponſe.*

MESVAEVS.

MEdicamenti quoque actionem temperant ſapores iucundi, & medicamenti effecto contrarij, acerbus, auſterus, acidus, dulcis, vnctuoſus, ſalſus, amarus, acer: prudente Medico coniectore, quò horum differentia ſit opus, ad frangendos medicamenti purgantis exceſſus varios.

LEs ſaueurs agreables tẽperent fort auſſi l'action des purgatifs, & ſont contraires à leurs mauuais effects, comme

l'acerbe, l'austere, l'aigre, la douce, l'onctueuse, la salée, l'amere, & l'acre. Cette façon de correction doit estre reiglée par vn prudent Medecin, affin qu'il puisse iuger quelle saueur sera la plus propre pour empescher les mauuais effects des purgatifs.

Explication de ce texte.

Comment les saueurs peuuent seruir en la correction des purgatifs.

Rächin. NOstre Docteur ne parle en ce texte des saueurs qu'en general : mais apres il monstre en particulier le pouuoir qu'elles ont en la correction des purgatifs. Il est tout certain que les saueurs agreables temperent fort l'action des medicamens, & se rendent contraires à leurs mauuais effects.

Obiectiõ. L'on pourroit icy dire contre Mesué, que cette proposition semble bien receuable, mais que la suite gaste tout, parce qu'il specifie toutes les saueurs en particulier pour la correction, entre lesquelles il y en a de bien desagreables, ce qui est

Response. contre les premiers mots de ce texte. Mais nous respondons que des saueurs les vnes sont agreables d'elles mesmes, comme la douce, les autres par differant goust, comme l'aigre, l'acre, les autres par accident: si bien qu'en ce iugement il faut considerer le goust des personnes, la qualité des saueurs, le meslange, & puis l'interieur du corps, veu que par fois ce qui est amer à la bouche, est doux au cœur; finalement le degré, & la difference des saueurs en particulier. Voila comme toutes peuuent seruir par differant respect.

Mesué desire qu'vn prudent Medecin reigle tout cela, affin que les mauuais effects de purgatifs puissent

sent estre corrigez par le moyen des saueurs auec plus d'asseurance.

Que si l'on dit que le gouſt de tous les purgatifs demeure fascheux, quelle correction que l'on y apporte. Nous respondõs que par le meslange ils sont rendus moins mauuais; & puis il est bõ que le gouſt irrite vn peu l'imagination; & la nature. Venons maintenant à la demonstration particuliere. *Obiectiõ.* *Responſe.*

MESVAEVS.

REs enim acres, vt aromata, flatus à medicamento excitatos tenuant & dissipant: ob id ipsi hæc miscentur, vt daucus, fœniculus, piper longum. Fœniculus, anisum, polypodium, & similia, scammonio mista, materiam crassam, lentam incidendo, apparant scammonio expellendam, id quod ipsum forsan per se non effecerit. Scylla hieris magnis ratione eadem addita est, vt materias euulsu contumaces vacuent. Piper quoque hieris & thapsia, & acria alia catapotiis fœtidis vim quãdam trahendi à partibus remotis impertiuntur. Eadem acria medicamenti purgationem imbecillam, aut tardam celerãt, & efficaciorem reddunt; ob id ipsi turbith miscetur zingiber: raphanus hermodactylis: cnico cardamomum, quod necessariò humorum congelationem tollit, & obstructiones aperit, medicamentoque penetrandi virtutem impertit, cùm eam per se non haberet: quo fine scordium & diuretica acria magis medicamentis miscentur.

*RE*s *medicamens qui ſont acres, comme les aromatiques, reſoluent, & diſſipent les flatuoſitez que les purgatifs excitent, voila pourquoy on les meſle auec eux, comme le daucus, le fenoil, le poiure long. Le fenoil, l'anis, le polypode, & ſemblables, meſlez auec le ſcammonée, en incitant les matieres craſſes, & lentes, les rendent obeyſſantes au ſcammonée, ce qu'il ne pourroit pas faire de luy meſme. Par meſme raiſon le ſcylle adiouſté aux hieres, rend les humeurs contumaces fluxiles. Pareillement le poiure meſlé auec les hieres, & la tha-*

psia, & les autres qui sont acres, meslez auec les pillules fetides, leur donnent la force d'attirer des parties esloignées. Les mesmes medicamens acres rendent l'action foible des purgatifs plus vigoureuse & efficace ; & voyla pourquoy l'on mesle le gingembre auec le turbith, le raifort auec les hermodactes, le cardamomum auec le carthamus : parce qu'il empesche la congelation, & ouure les opelations, donnant vne vertu apperitiue au purgatif, qu'il n'a pas de soy. Et c'est pour cette fin que l'on mesle le scordium, & les diuretiques acres auec les medicamens.

Explication de ce texte.

Des effects des medicamens acres en la correction des purgatifs.

Rhazes. MEsué ne se contente pas d'auoir proposé en general la necessité des saueurs en la correction des purgatifs; il vient maintenant à la demonstration particuliere, en commençant par ceux qui sont acres. Leurs effects semblent grandement necessaires, comme il est aisé de reconnoistre par le texte de nostre Docteur. Or pour l'esclaicir, nous dirons que les medicamens acres de saueur, & aromatiques tout ensemble, proprement ou largement considerez, peuuent seruir en la correction des purgatifs en cinq façons.

La premiere est, en attenuant, resoluant, & dissipant les flatuositez que les medicamens purgatifs esueillent en l'esmotion des humeurs. Ils font cet effect par le moyen de leur vertu carminatiue, qui depend d'vne chaleur & seichereſſe. Le daucus, le fenoil, le poiure long peuuent seruir à cela. Que si les purgatifs sont flatueux d'eux mesmes, comme le sené, l'on les peut aussi corriger auec les carminatifs acres, comme est le giroffle, l'anis, le fenoil, affin de dissiper

dissiper les vens qui donnent des tranchées. Voila donc la premiere façon des effects des acres aromaques.

La seconde est quand l'on se sert d'iceux pour inciser, & attenuer les humeurs qui doiuent estre purgées, comme lors que l'on mesle le fenoil, l'anis, & le polypode auec le scammonée : car par ce moyen l'on rend son operation plus aisée, par la preparation des matieres crasses & gluantes; ce que le scammonée seul n'eust peu faire. Le scylle pour mesme raison rend les humeurs contumaces fluxiles.

La troisiesme, c'est quand l'on se sert des acres pour ayder à l'attraction, affin qu'elle se puisse faire de plus loing; comme quand on mesle le poiure auec les hieres grandes & diagrediées, la thapsia, & autres acres aux pillules fetides : car par ce moyen les purgatifs attirent auec plus de facilité des parties esloignées.

La quatriesme façon est, quand l'on veut fortifier la faculté debile & tardiue des purgatifs, & la rendre plus vigoureuse, suyuant ce qui a esté dit au premier Theoreme; comme quand on mesle le gingembre auec le turbith, le raifort auec les hermodactes, le cardamome auec le carthame, car par ce meslange l'on fortifie la foiblesse, en accelerant l'operation. Et ne faut pas treuuer estrange ce que Mesué dit du cardamome, qu'il oste la congelation, ou morfondement des humeurs, veu que cela depend d'vne vertu dissolutiue.

Finalement les acres seruent à la penetration des purgatifs, comme quand l'on adiouste le scordium, & les diuretiques acres aux medicamens, affin de faire penetrer leur vertu par les parties.

Obiectiõ. Que si l'on vouloit obiecter contre cette doctrine de Mesué, que l'vsage des acres ne doit pas estre permis en la correction des purgatifs, d'autant que selon luy-mesme en son premier Theoreme, les medicamens acres sont inflammatifs, mordicatifs, vl-

Response. ceratifs. Nous respondons qu'il y a plusieurs especes, & plusieurs degrez des acres. Ceux qui sont violens, ne sont pas employez en ces corrections, il n'y a que les benings, ou les mediocres, lesquels ne sçauroient nuire estans mis en vsage auec raison & consideration.

MESVAEVS.

MEdicamenta item amara, medicamentum acrimonia purgatorium, non modò substantia sua quadãtenus frangunt ac reprimunt, sed etiam purgationem adiuuant : ob id rectè quidam scammonio aloën miscuerunt. Amara præterea stomachum firmant, & flatus dissipant, medicamentum, corpusque sumentis à putredine imminente & præsente vindicant.

LEs medicamens amers ne repriment & ne rompent pas seulement par leur substance, la violence des purgatifs acres, mais encores ils rendent la purgation plus heureuse. Et c'est pour cela que l'on mesle l'aloë auec le scammonée. Outre cela les amers fortifient l'estomac, & dissipent les vens : mesmes ils garantissent & les medicamens, & les corps des patiens de pourriture presente & imminente.

Explication de ce texte.

Des effects des medicamens amers en la correction des purgatifs.

Răchin. APres les correctifs acres, Mesué traitte des amers, & dit qu'ils peuuent seruir à la rectification

fication des purgatifs en trois façons. La premiere est par refrenation en moderant la violence des medicamens acres, & voila comme l'on mesle artificiellement l'aloë auec le scammonée; car estant de substãce dissemblable, la terrestre de l'aloë reprime en seruant de bride à la subtile du scammonée, & retarde par ce moyen son actiuité, & son immoderation.

L'on pourroit s'estonner de cet effect, & accuser Mesué: car il semble estrange qu'vn purgatif, meslé auec vne autre, rende sont operation paresseuse, au lieu de la rendre plus vigoureuse. Mais il faut rapporter cet effect à la substance crasse & terrestre de l'aloë, non pas à sa vertu purgatiue, & ce suiuant ce qui a esté dit cy-dessus au premier Theoreme, *amarum sua substantia acre obtundit*. *Obiectiõ.* *Responsc.*

En second lieu, les correctifs amers seruent par roboration en fortifiant l'estomac, & en dissipant les flatuositez ; cela se fait par adstriction, à raison de la substance terrestre, & par la chaleur.

Que si l'on obiecte que les choses ameres ne peuuent pas fortifier l'estomac, ny les parties, d'autant qu'elles sont desagreables, & comme contraires à la nature. Nous respondons que cela est bon pour le respect de la nourriture, & non pas pour ce qui regarde la roboration; veu que l'absynthe qui est fort amer, est fort amy & familier de l'estomac. Il est vray que tous les medicamens amers ne font pas cet effect là, il faut faire distinction. *Obiectiõ.* *Responsc.*

La troisiesme vertu des amers en la correction des purgatifs, c'est qu'ils empeschent la putrefaction, en preseruant & conseruant non seulement les medicamens de pourriture, mais aussi les corps qui se purgent. Et voila comment les pillules se

conseruent long temps par le moyen de l'aloë. Et puis par consomption & exsiccatiõ des humiditez, qui disposent à la pourriture, ils conseruent nos corps, & empeschent la generation de la vermine.

Obiectiõ. L'on pourroit alleguer icy contre ce texte, Mesué mesme, quand il dit en son premier Theoreme, que les medicamens amers sont vlceratifs, qu'ils ouurét les veines, en causant vn flux de sang, & troublant
Responſe. le corps. Mais il faut respondre que cela n'est pas veritable de tous les amers, il y en a de plus benings les vns que les autres. Si bien que ce n'est pas l'intention de nostre Docteur que l'on se serue des plus violens pour correctifs, mais seulement de ceux qui ne sont pas dangereux, ains au contraire profitables.

MESVAE VS.

ALsa item medicamenta purgantem vim debilem, ac tardam celerant, & perficiunt: ob id salem gemmam, & alias salis species rectè agarico miscuerunt, & epithymo, & aliis purgantibus permultis, his enim vigorem, & facilem actionem crassas & lentas materias incidendi, & tenuandi, & tergendi facultatem impertiuntur, siccitatem intendunt; ob id sitim excitant. Eaque putrere, & putrefacere prohibent, & fieri cœptam putredinem emendant, humores partibus mersos & imbutos exsiccant, obstructiones liberant, flatus dissipant, quosdam tamen conturbant, aliis contrà turbationem sedant.

LEs medicamens salez accelerent aussi la vertu foible & tardiue des purgatifs: & c'est pourquoy l'on mesle à propos le sel gemma, & les autres sels à l'agaric, à l'epithyme, & à plusieurs autres. Car ils leur donnent force & faculté pour inciser, attenuër, & deterger les matieres crasses & lẽtes, mesmes ils augmentent leur siccité, & causent par ce moyen

la

la soif. Outre cela ils empeschent la pourriture & corrigent celle qui est commencée ; ils dessеichent les humeurs qui sont tombées & imbues par les parties, ils ostent les opilations, & dissipent les vens : bien est vray que quelquefois ils les troublent, & autrefois ils les appaisent.

Explication de ce texte.

Comment les choses salées peuuent seruir en la correction des purgatifs.

LEs medicamens salez peuuent seruir en la correction des purgatifs en plusieurs façons. La premiere est par mordication, en esueillant l'action purgatiue de ceux qui sont debiles & paresseux ; comme quand on mesle le sel gemma, & les autres sels auec l'agaric, l'epithyme, & semblables ; car par leur acrimonie ils irritent la faculté expultrice, & fortifient la purgation. *Răchin.*

La seconde est en chassant les vens, incisant, attenuant & detergeant les humeurs grossieres, crasses & visqueuses ; non pas par leur substance terrestre, mais à cause de leur chaleur subtile qui fait ces effects.

En troisiesme lieu les choses salées preseruent les corps & les medicamens de putrefaction, par la consomption des humiditez ; mesmes ils ostent les obstructions. Mesué dit que par fois ils sont conturbatifs, c'est aux corps secs, autrefois ils chassent le trouble, c'est aux corps humides.

Or il faut obseruer vne particularité qui est digne de remarque, en l'vsage des correctifs salez ; c'est qu'il faut auoir esgard à la temperature des corps, d'autant que les corps alterez, secs, & maigres n'ont

pas besoing des choses salées, parce qu'elles dessei-chent, & alterent trop. Outre cela il faut vser d'election, sans craindre les effects de la salure que Mesué propose en son premier Theoreme; veu que par le moyen de la mixtion, & du bas degré, ils ne peuuent pas nuire.

MESVAEVS.

VNctuosa verò medicamentum lubricando purgatorium, magis lubricum faciunt, & quod adhærere est procliue, simul lubricant, & tardiùs purgans citò deturbant, acrimoniam morsumque pungentium frangunt, asperitatem leniunt. Quibusdam tamen nauseabunda sunt & stomachum infirmant.

POur le regard des choses onctueuses, elles rendent les medicamens purgatifs plus lubriques, & font glisser ce qui est adherant de sa substance. mesmes elles font descendre les purgatifs qui sont tardifs. Outre ce elles adoucissent l'acrimonie & mordication des purgatifs & temperent les choses aspres. Bien est vray qu'elles prouoquent quelques vns à l'enuie du vomissement., & faschent l'estomac.

Explication de ce texte.

Des onctueux en la correction des purgatifs.

Rachin. LEs saueurs témoignent ce qui est des premieres qualitez: l'acre, l'amere & la salée indiquent vn excez de chaleur: l'onctueuse, la douce & l'insipide monstrent vne temperature: l'aigre & la styptique vne froidure. Nostre Mesué poursuit icy en particulier ce qui est des commoditez, & des incommoditez des saueurs en la correction des purgatifs. Il a traitté cy-deuant des choses acres, ameres & salées; maintenant en suite il

il parle des autres, & poursuit son discours en ce texte par les onctueuses.

Les medicamens onctueux (dit-il) apportent plusieurs commoditez en la rectification des purgatifs. La premiere est en ce qu'ils rendent plus glissans les medicamens qui font leur effect par lubrification. La raison en est toute apparente; & ne faut qu'auoir esgard à leur substance grasse & oleagineuse.

La seconde, en ce qu'ils rendent plus coulans les autres purgatifs qui sont adherens, en auançant leur action; car cette qualité grasse rend les boyaux lubriques, & empesche l'arrest.

La troisiesme est, que par mesme raison ils auancent l'operation des tardifs. Finalemét ils destrempent les purgatifs acres, & mordans, & adouciſſent leur rudesse & aspreté. Voyla les effects & les commoditez qu'il faut esperer des onctueux en la correction des purgatifs.

Or il faut noter que s'ils peuuent seruir d'vn costé, ils ont d'autres incommoditez. La premiere est qu'ils relaschent & affadissent l'estomac, par leur humidité oleagineuse. L'autre est, qu'ils prouoquent la nausée & le vomissement; & c'est pourquoy l'on ne les mesle gueres auec les purgatifs, particulierement auec ceux qui purgent par attraction. Ie sçay bien que l'on dira qu'ils pourroient estre propres en ce qu'ils temperent l'acrimonie: mais l'incommodité de la nausée, est cause que l'on se sert d'autres. Les onctueux sont employez aux boüillons de choux, de maulues, de violes, de mercuriale, dans lesquels l'on met du beurre, & de l'huile; mais rarement auec les vrais purgatifs.

Obiectiõ.

Response.

MESVAEVS

DVlcia medicamentum purgans etiam priùs abominabile efficiunt gratius, magisque tum lauans, tum tergens, tum expurgans; turbationem sedant, acrimoniam & morsum serrantem frangunt, purgationem tardam celerant, & ne medicamentum adhæreat lubricando prohibent, corpus roborant. Ob hæc sunt velut fundamentum & materia omnium compositionum. Quibusdam tamen inflammationem pariunt, aliis flatus.

LEs choses douces rendent vn medicament purgatif bien que abominable, plus agreable, & outre cela plus lauatif, deterſif, & purgatif. Elles appaisent le trouble, & temperent l'acrimonie, & la mordication, accelerent la purgation tardiue, & empeschent que le medicament n'adhere par lubrification; apres elles fortifient le corps. Et c'est pour cela qu'elles seruent de base & de fondement à toutes les compositions. Bien est vray qu'elles produisent des flatuositez à quelques vns, & engendrent mesme l'inflammation.

Explication de ce texte.

Comment les choses douces seruent en la correction des purgatifs.

Răchin. NOstre Autheur poursuiuant sa demonstration, traitte des choses douces apres les onctueuses. L'vsage d'icelles est bien plus frequent que de toutes autres saueurs; parce qu'elles seruent comme de base & de fondement à tous nos remedes purgatifs. Et de faict nous voyons qu'en toutes les compositions laxatiues il y a du miel, ou du succre. Les choses douces apportent plusieurs commoditez: car en premier lieu elles rendent

rendent agreables les medicamens qui estoient comme abominables de leur nature, parce que les choses douces sont amies & delicieuses à l'estomac ; ce qui n'est pas vn effect de petite consideration, veu que par ce moyen cette partie retient mieux le medicament, le reduit en acte, & en souffre plus aisément l'operation. Et ainsi les alimens doux & agreables se digerent plus aisément.

Apres les choses douces rendent les purgatifs, lauatifs, detersifs, & plus actifs ; par ce moyen ils auancent l'action de ceux qui sont tardifs, & empeschent par lubrification qu'ils n'adherent aux parties. Il semble qu'il y aye icy contradiction, en ce qu'vne chose qui rend vn purgatif plus agreable à la nature, luy donne en mesme temps force en l'operation purgatiue. Mais nous disons que d'vn costé les choses douces temperent, & de l'autre elles aydent : ce sont des corrections desirables, & puis vn doux correctif peut auoir d'autres facultez en sa substance, qui aydent à la purgation.

Obiectiõ.

Response.

En troisiesme lieu, elles appaisent le trouble & le broüillement du ventre, en adoucissant mesme l'acrimonie & la morsure des medicamens. Finalement elles fortifient le corps, & toutes les parties d'iceluy. Voyla toutes les commoditez qu'apportent les choses douces en la correction des purgatifs. Nostre Docteur ne les taxe que de deux incommoditez, conditionelles neantmoins, quand il dit que par fois elles produisent des vens à quelques corps, & qu'elles engendrent l'inflammation. Mais il faut esclaircir plus auant nostre texte par dispute.

A sçauoir s'il faut meſler les douceurs auec les purgatifs.

NOus liſons que du temps d'Hippocrate l'on ſe ſeruoit des medicamens auec leurs ſaueurs naturelles ; du temps de Galien l'on commença à les meſler auec du miel ; les Arabes apres adiouſterent le ſuccre : & du depuis nous auons employé tous les deux aux compoſitions, comme l'experience le nous fait connoiſtre. Il y en a qui ne peuuent pas approuuer ce meſlange des choſes douces auec les purgatifs, & ſe ſeruent des raiſons ſuiuantes.

1. *opin.*

1. *raiſon.* Les choſes qui enflamment, qui produiſent des vens, qui ſe conuertiſſent en bile, qui opilent, & enflent le foye & la ratte, ne doiuent pas eſtre meſlées auec les purgatifs : or eſt-il que les choſes douces font ces effects ſelon Galien & Meſué : Donc il s'en faut abſtenir en la correction des purgatifs.

2. *raiſ.* Il ſe faut abſtenir des choſes qui empeſchent l'operation des purgatifs : or eſt il que les douceurs rendans les purgatifs amis de nature, empeſchent l'operation, veu qu'il eſt neceſſaire qu'ils ſoient deſagreables, & contraires, comme il eſt notoire : Donc il ne s'en faut pas ſeruir.

3. *raiſon.* Par experience l'infuſion de la rhubarbe, la decoction du ſené, & des autres ſimples purgatifs ; font leur effect ſans ſuccre & ſans miel : Donc il ſemble qu'ils ſont inutiles.

4. *raiſ.* Meſué ſemble ſe tromper quand il dit que les choſes douces rendent les medicamens plus agreables : veu que la douceur meſlée auec l'amertume, rend la choſe du tout abominable.

Nous

Nous autres au contraire estimons auec Mesué, que la mixtion des choses douces est necessaire en la correction des purgatifs, à raison des commoditez alleguées. Et quant aux obiections contraires, ie respons à la 1. que Galien & Mesué parlent en general. C'est bien la verité que les choses douces se conuertissent aisément en bile aux corps bilieux par meslange, & que par ce moyen elles enflamment. L'enfleure & l'opilation viennent de l'attraction lors que les visceres attirent les choses douces auidement. La production des vens n'est pas ordinaire. Mais tout cela n'a pas de lieu en l'vsage des choses douces que Mesué propose pour les purgatifs: car elles ne sont mises qu'en petite quantité; & puis le meslange des medicamens empesche tous ces effects.

2. opin.

Response. à la 1.

A la 2. Ie dis que les purgatifs ne sont pas tellement rendus amis & familiers par l'addition d'vne legere douceur, qu'ils puissent perdre leur faculté purgatiue; ils demeurent tousiours desagreables, mais non pas tant comme en leur simple nature. Et c'est en quoy la quatriesme obiection n'a pas lieu.

à la 2. & 4.

Ala 3. Il est certain que certains medicamens peuuent purger sans douceur: mais cela n'empesche pas que l'on s'en serue aux compositions.

à la 3.

Donc l'vsage des choses douces est necessaire aux purgatifs.

MESVAEVS.

INsipida purgans medicamentum lubricant, eiusque inflammationem extinguunt acrimoniam obtundunt, morsum serrantem auferunt

Les

LEs choſes inſipides rendent vn medicament gliſſant, & eſteignent ſa chaleur inflammatiue, elles adouciſſent ſon acrimonie, & corrigent l'acrimonie ou morſure ſarrée.

Explication de ce texte.

De l'vſage des inſipides en la correction des purgatifs.

Rãchin. LEs choſes inſipides peuuent auſſi ſeruir en la correction des purgatifs. Noſtre Meſué repreſente leurs commoditez. La premiere eſt par lubrification: car par ce moyen elles rendent les medicamens coulans & gliſſans. La ſeconde par extinction de leur qualité inflammatiue, à raiſon de leur humidité abondante. L'autre eſt en empeſchant leur acrimonie, & oſtant leur morſure, par le moyen de leur ſubſtance aigueuſe & froide, ſelon Galien *au chap. 25. du 5. liu. des facultez des ſimples.*

Obiectiõ. Que ſi l'on obiecte ſelon Galien au meſme lieu, que les choſes inſipides incraſſent, reſſerrent, opilent, & ſtupefient. Il faut reſpondre que ce n'eſt pas touſiours; mais que cela ſe treuue en quelques vns, ſelon la differente mixtion de l'aquoſité auec la terreſtreité: veu meſme que ſelon Galien les choſes inſipides lubrifient, refroidiſſent & humectent. Et puis l'on ne les employe en cette correction qu'auec moderation.

Reſponſe.

MESVAEVS.

ACida medicamenti purgantis calorem, & ab eo cordis ventriculi, & corporis reliqui inflammationem extingunt, morſum & acrimoniam obtundunt, nauſeam

nauseam & conturbationem sedant, vim penetrandi, & incidendi, & tenuandi augent.

LEs choses aigres esteignent & amortissent non seulement la chaleur du medicament purgatif; mais aussi l'inflammation qu'il pourroit introduire au cœur, au ventricule, & au demeurant du corps. Outre ce, elles affoiblissent son acrimonie & mordication, appaisent la nausée, & le brouillement du ventre, & augmentent la vertu penetratiue, incisiue, & attenuatiue des purgatifs.

Explication de ce texte.

De l'vsage des choses aigres en la correction des purgatifs.

LEs choses aigres, ou acides peuuent faire plusieurs effects, & apporter de grandes commoditez en la correction des purgatifs. *Răchin.* La premiere est en temperant leur chaleur, & ce par le moyen de leur froidure, qui sert aussi à mortifier & esteindre l'inflammation qu'ils pourroient introduire à l'estomac, du cœur, par fieure, & au reste des parties du corps. Que si l'on vouloit dire icy, *Obiectiõ.* que l'acidité témoigne de la chaleur, aussi bien que la froidure. Ie m'en remets à ce que nous en auons *Response.* disputé sur le 1. Theoreme.

Apres, les choses aigres repriment l'acrimonie & la mordication, & ce par l'humidité dominante. L'on pourroit icy obiecter que le vinaigre est acre *Obiectiõ.* & picquant, & que par consequent il ne sçauroit faire cet effect. Mais il faut dire que par les choses *Response.* acides l'on n'entend pas simplement le vinaigre. Il y en a vne infinité d'autres qui sont telles de leur nature, & non pas par corruption.

En troisiesme lieu, l'acidité appaise la nausée, &

le vomiſſement par ſa qualité froide & adſtringente. Finalement les choſes aigres augmentent la penetration, inciſion, & attenuation des purgatifs par la tenuité de leur ſubſtance. Ie ne diſputeray pas d'auantage ſur l'acidité, attendu que i'en ay traitté amplement au premier Theoreme.

MESVAEVS.

STyptica omne medicamentum purgans, præcipuè quod acrimonia ſoluit, & immodicè trahit, & venas proprietate innata ſic aperit, vt ſanguis effluat, & viſcera excoriat, vel ea immodicè lenit & lubricat, melius reddunt tribus de cauſis : prima, quia medicamento ſic purganti repugnant ſubſtantia ſua, non modò craſſa, ſed frigida, qua illius acrimoniam, & inflammationem frangunt. Ob id rectè maiores ſcammonium in malo cydonio coxerunt, & eidem ipſum etiam commiſcuerunt. Secunda, miſtis quoque ſtypticis, facta ventriculi compreſſio, citiùs, & faciliùs purgatorium illud vehemens à corpore propellit : quocirca rectè etiam ſcammonio myrabolanos miſcuerunt. Styptica denique cor, & ventriculum, reliquáſque partes nutritorias, ne à vehementibus illis lædantur, muniunt, roborant, nauſeámque ac ventriculi ſubuerſionem ſedant.

LEs choſes ſtyptiques rendent tous les medicamens purgatifs, particulierement ceux qui euacuent par acrimonie, qui attirent immoderément, & qui ouurent tellement les veines par proprieté que le ſang en ſort, meſme qui excorient les viſceres, ou bien qui les lubrifient auec excez : les rendent diſ-je meilleurs en trois cas. Le premier eſt, en empeſchant par leur ſubſtance contraire, qui eſt froide & craſſe, l'acrimonie & l'inflammation des medicamens qui purgent, comme il a eſté dit. Et c'eſt pour cette fin que nos predeceſſeurs ont ordonné de cuire le ſcammonée dans la chair des coings, & que l'on les meſle enſemble. Le ſecond eſt, en ce que les ſtyptiques par compreſſion de l'eſtomac, chaſſent auec facilité & promptitude les purgatifs vehemens du corps, & c'eſt pourquoy l'on meſle les myrabolans auec le ſcammonée. Finalement les ſtyptiques deffen

deffendent si bien le cœur, l'estomac, & les autres parties destinées à la nourriture, qu'elles ne sont pas offensées des purgatifs violens, mesmes elles les fortifient, & empeschent la nausée, & la subuersion d'estomac.

Explication du texte.

De l'vsage des styptiques en la correction des purgatifs.

LEs styptiques peuuent seruir en l'vsage des purgatifs, aussi bien que les precedens : ils conferent des commoditez singulieres en la correction d'iceux, bien est vray que nostre Docteur n'en parle pas generalement en ce texte, car il propose la nature des purgatifs qui peuuent estre corrigez par les styptiques, sçauoir est les acres, ceux qui sont trop actifs, & les autres qui sont par trop lubriques & glissans ; & semble par ce moyen exclure le reste des medicamens. *Rãchin.*

Or il faut accorder la suite du texte auec cette doctrine, veu qu'il semble y auoir vne apparente contradiction, parce que Mesué dit vn peu apres, que les styptiques aydent à la correction de tous les purgatifs ; & ce en temperant, fortifiant, & refrenant par leur adstriction. Mais nous disons qu'à la verité les styptiques apportent de grandes commoditez, comme dit nostre Docteur, parce qu'ils fortifient merueilleusement les parties nobles, & empeschent plusieurs mauuais accidens, en moderant la malice, la violence, & les excez des purgatifs : neantmoins leur principale commodité paroist plus en la correction des acres, des violens, & des lubriques, que des autres. *Obiectiõ.* *Responce.*

Et voila pourquoy Mesué les propose en ce lieu,

& puis il s'estend en la suite du texte pour esclaircir sa proposition,& verifie que les styptiques peuuent rendre les purgatifs meilleurs pour trois causes. La premiere est, à raison de la contrarieté qui paroist en leur substance crasse, & en leur qualité froide:car par ce moyen ils repriment leur acrimonie, & leur chaleur,& empeschent mesme l'inflammation qu'ils pourroient exciter (*acria sunt subtilia & inflammatoria*,dit-il ailleurs,*styptica contra.*) L'exemple en est apparent en la preparation du scammonée : car on le fait cuire communément auec la chair des coings, affin que par son adstriction, & par sa substance crasse elle reprime l'acrimonie, & serue de bride par son astriction à ce medicament acre & violant.

La seconde cause est, parce que les styptiques compriment l'estomac par leur adstriction,& chassent par ce moyen les purgatifs hors du corps, ce qui n'est pas vne petite commodité,veu qu'ils peuuent nuire par leur sejour. Et voila comme l'on adiouste les myrabolans, ou la rhubarbe en substance au scammonée.

La troisiesme est par voye de roboration des parties nobles, car les styptiques fortifient le cœur, l'estomac, & toutes les parties qui seruent à la nourriture ; apres, par leur adstriction ils empeschent la nausée & le vomissement : si bien que l'operation se fait mieux par les parties inferieures. Voyla les vtilitez & les commoditez qu'apportent les styptiques.

Obiection Que si l'on vouloit obiecter que ces correctifs
Response. estans froids ne peuuent pas fortifier les parties, veu que la roboration depend de la chaleur. Il faut vser de distinction : car il y a des styptiques froids

froids & ſecs,& il y en a qui ont vn peu de chaleur; ſi bien que la ſubſtance eſtant differente,& les qualitez auſſi, il en faut iuger diuerſement : mais comme que ce ſoit,l'adſtriction fortifie touſiours, directement, ou par accident, en empeſchant la violence de la purgation, & la relaxation de l'eſtomac & des boyaux.

MESVAEVS.

NOn ſolis autem purgantibus valenter,ſed omnibus quoque aliis miſta ſtyptica,ipſorum actionem reddunt ſalubriorem.

LEs ſtyptiques ne rendent pas ſeulement l'operation des purgatifs violens plus ſalutaire, par leur meſlange,mais encores de tous les autres.

Explication de ce texte.

Des effects des ſtyptiques en general pour la correction des purgatifs.

APres que Meſué a monſtré par ordre les ſeruices que les ſaueurs peuuent rendre en la correction des purgatifs, il generaliſe d'auantage ſa doctrine, & propoſe d'autres vtilitez & commoditez, que peuuent rendre les correctifs par le moyen des ſaueurs. Il recommence à contrepied par les ſtyptiques, & pourſuit iuſques aux acres, enſeignant les moyens pour les ioindre aux purgatifs en pluralité, & les faire compatir enſemble. Les ſtyptiques, dit-il, meſlez auec les purgatifs rendent leur operation plus ſalutaire,& ce non ſeulement auec ceux qui purgent par excez & par violence, en leur ſeruant de bride, mais auſſi auec *Rãchin.*

les autres de quelle condition qu'ils ſoient, d'autant qu'ils empeſchent les mauuais accidens qu'ils pourroient cauſer, & fortifient les parties naturelles. Gal. leur donne encores vn aduantage en l'vſage des remedes exterieurs, quand il conſeille de meſler les ſtyptiques auec les reſolutifs aux apoſtemes interieures. Il ſemble que ce texte ne s'accorde pas auec le precedent, mais nous auons deſia appointé la difference. Paſſons outre. Meſué dit vers la fin de ce chapitre que les ſtyptiques ſe meſlent inutilement auec les inſipides ; & cependant il y a des purgatifs qui n'ont pas de gouſt, comme le pſyllium, & autres. Mais il faut dire que tous les purgatifs ont quelque gouſt : & pour le pſyllium, Meſué dit que ſa ſubſtance medullaire eſt fort chaude, & fort aiguë, mais que ſa partie mucilagineuſe, qui eſt vers le ſarre, eſt lente & humide, non pas pourtant inſipide.

Obiectiõ.

Reſpõſe.

MESVÆVS.

DVlcia verò omnibus commodè miſcentur, præterquàm ſalſis.

LEs choſes douces ſe meſlent commodément auec tous les purgatifs, excepté auec les ſalez.

Explication de ce texte.

De l'vſage des choſes douces en la mixtion des autres ſaueurs.

Rãchin. LEs correctifs doux ſe peuuent meſler commodément & vtilement auec tous les purgatifs, de quelle ſaueur qu'ils ſoient, fors auec les ſalez. Meſué n'en rend pas la raiſon, mais elle eſt bien aiſée.

aisée. La douceur rend tous les purgatifs agreables à la nature, pour les raisons qui ont esté deduites cy-dessus : mais pour les salez il n'y a pas moyen qu'ils s'accordent, d'autant que par le meslange de ces deux saueurs il en prouient vn gouſt intemperé & fascheux. Les choses douces par leur égale temperature plaisent à la nature : les salées au contraire desplaisent par leur acrimonie : si bien qu'il en sort vn gouſt abominable, qui cause la nausée & le vomissement.

Que si l'on obiecte que la douceur semble plus supportable auec la salure, qu'auec l'amertume. Il faut dire que l'amertume se modere par ce meslange ; si bien qu'elle n'est pas si desagreable. Et puis, comme il a esté dit, les choses ameres sont bien fascheuses à la langue, mais elles fortifient l'estomac, & ont d'autres commoditez. *Obiectio.* *Responſe.*

MESVAEVS.

VNctuosa commodè miscentur acribus, amaris, mordentibus, purgantibus, vlcerantibus, ægrè lubrificantibus : dulcibus autem, & insipidis, incommodè; acidis autem mista, ventriculum ad vomitum promptiùs euertunt.

LEs choses onctueuses se meslent commodément auec les acres ; les ameres, les mordicantes, pungitiues, vlceratiues, & lubrificatiues auec peine : mais malaisément & incommodément auec les douces, & les insipides. Que si on les mesle anec les aigres, elles prouoquent promptement l'estomac au vomissement.

Explication de ce texte.

Des effects des choses onctueuses auec les autres saueurs.

Rachin. MEsué nous apprend en ce texte l'vtilité, & l'incommodité que nous pouuons attendre du meslange des choses onctueuses auec les autres saueurs. Premierement il dit que les medicamens gras, huileux & onctueux se peuuent mesler librement & vtilement auec les purgatifs acres, amers, mordicatifs, pungitifs, & vlceratifs, parce qu'ils temperent & repriment leur violence & leur grande chaleur; mesme il les loüe auec ceux qui ne lubrifient qu'auec peine, parce qu'ils facilitent leur operation. Apres, il reprouue la mixtion des onctueux auec les doux, & les insipides, parce que de ce meslange il n'en peut arriuer aucune commodité; veu que les choses douces & insipides n'ont pas besoin des effects des choses onctueuses, qui ont esté representées cy-dessus. Finalement il condamne leur meslange auec les choses aigres, à cause du vomissement; car les choses onctueuses enflent & esleuent vers le haut de l'estomac, ce que les aigres incisent & attenuënt: si bien que delà s'en ensuit l'eiection par la bouche.

Obiectiõ. Que si l'on obiecte que les choses aigres appaisent la nausée & le vomissement, suiuant ce que
Response. Mesué en a dit cy dessus. Il faut dire que cela est veritable de l'aigreur en particulier: mais icy le vomissement est causé accidentairement par l'incision des choses onctueuses, qui s'esleuent vers l'orifice superieur de l'estomac.

ME

MESVAEVS.

ACida salubriter miscentur acribus, vrentibus, mordentibus, dulcibus, & aliis incendi aptis inutiliter amaris, salsis, stypticis, vlcerantibus, serrantibus.

LEs choses aigres se meslent vtilement pour la santé, auec les acres, bruslantes, mordicantes, les douces, & autres, qui s'enflamment aisément : mais inutilement auec les ameres, les salées, les styptiques, les vlceratiues, & les picquantes.

Explication de ce texte.

Des effects que font les correctifs aigres estans meslez auec les autres saueurs.

LA mixtion des choses aigres auec les purgatifs d'autre saueur, peut estre vtile pour quelques vns, & inutile pour d'autres, selon la distinction que Mesué propose en ce texte. Elle est vtile lors que l'on corrige les medicamens acres, bruslans, mordicans, & inflammables, mesmes les doux auec les aigres. La raison est sensible, parce que les acides estans froids & humides, reprimẽt par contrarieté l'acrimonie & la chaleur des purgatifs. Mesmes aux alimens l'on remarque que le vinaigre meslé auec le poiure donne appetit, & fortifie l'estomac. Et pour les choses douces, l'aigreur les rend plus agreables. *Rãchin.*

Apres nostre Docteur vient à la mixtion inutile. Il dit que le meslange des choses aigres auec les ameres, salées. styptiques, vlceratiues & pungitiues est incommode, & dommageable. La rai-

ſon eſt, parce que les aigres ſont mordicantes auſſi, ſi bien que cela augmenteroit leur mordication.

Obiectiõ. Mais il ſemble qu'il ſe trompe en cecy, parce que les choſes acres, bruſlantes, ſont auſſi vlceratiues & pungitiues; ſi bien que puis que les aigres repriment leur ardeur par leur froidure & humidité, elles pourront auſſi bien ſeruir en la correction

Reſponſe. de celles-cy. Toutesfois il faut reſpondre qu'il y a difference des medicamens acres & des vlceratifs, ce n'eſt pas qu'vn meſme ne puiſſe faire les deux effects: mais nous parlons icy des purgatifs ſeulement, & de leurs correctifs, & non pas amplement des acres, vlceratifs, &c.

MESVAEVS.

INſipida vtiliter miſcentur acribus, amaris, ſalſis, ſerrantibus, mordentibus, vlcerantibus, inflammantibus; ſtypticis inutiliter.

LEs choſes inſipides ſe meſlent vtilement aues les acres, ameres, ſalées, poignantes, mordantes, vlcerantes, & qui enflamment: mais inutilement auec les ſtyptiques.

Explication de ce texte.

Des effects des inſipides enuers les purgatifs de differente ſaueur.

Rãchin. LEs remedes inſipides poſſedent des vertus qui peuuent ſeruir en la correction de plusieurs purgatifs: bien en vray auſſi qu'ils ſont bien inutiles pour d'autres. Meſué dit qu'on les peut meſler vtilement auec ceux qui ſont acres, amers,

amers, salez, pungitifs, mordicatifs, vlceratifs,& auec ceux qui enflamment. La raison en est manifeste; parce que tous ceux-cy estans extremement chauds & violens,& les insipides froids, humides, & de substance aigueuse, il s'en ensuit vne moderation de chaleur par voye de contrarieté. Et voila comme les insipides peuuent seruir. Mais pour le regard des styptiques, nostre Docteur en reprouue le meslange, d'autant que les insipides rabattent par trop la saueur des styptiques, qui n'est pas excessiue,& laquelle est fort vtile pour les raisons cy-dessus deduites.

Que si l'on obiecte ce que Mesué a dit cy-dessus, que l'on peut meslet vtilement les styptiques auec toute sorte de medicamens, tant purgatifs que autres. Il nous faut respondre, que cela est bon du costé des styptiques, parce qu'ils fortifient l'action des autres, & les rendent salutaires: mais en leur consideration particuliere, ils n'on pas besoing de la correction qui se peut faire par le moyen des insipides, parce qu'ils affoiblissent leur vertu & leur commmodité. *Obiectiõ.* *Responſe.*

MESVAEVS.

Salsa inutiliter miscentur acribus, amaris, dulcibus, vnctuosis, præterquàm quibus actio imbecilla, aut tarda, vigore ob id indigens. Omnia enim tardè, ac imbecilliter purgantia, ab acri & salso vigorem accipiunt.

Les choses salées se meslent inutilement auec les acres, les ameres, les douces, les onctueuses, si ce n'est que leur action soit debile, ou tardiue; car en ce cas elles ont besoing de la vigueur, & de la force des salées. Parce que tous les purgatifs foibles, & tardifs, prennent force des salez & des acres.

Ex

Explication de ce texte.

Des effects des medicamens salez en la correction des purgatifs qui sont de differente saueur.

LEs medicamens salez ne se doiuẽt pas meſler auec quatre sortes de purgatifs ; sçauoir est auec les acres, les amers, les doux, & les onctueux, parce que par leur mordication ils rendroient les acres & les amers trop violens, & les doux vomitifs. Pour les onctueux, il semble qu'il y a à douter, veu que Mesué approuue leur mixtion auec les choses mordantes & acres, toutesfois la crainte du vomissement est considerable, comme aux choses douces.

Obiectiõ. Nostre Docteur va au deuant d'vne obiection, preuoyant que ces purgatifs alleguez peuuent estre foibles, ou tardifs : car en ce cas il conseille la *Responſe.* correction par le meslange des salez, veu qu'ils sont singuliers à les rendre plus vigoureux, suiuant ce qu'il a dit cy-dessus. Et voyla comme il discourt; Les purgatifs foibles, & tardifs ont besoing de l'ayde des medicamens qui peuuent fortifier leur operation, & la rendre plus vigoureuse : or est-il que les salez peuuent faire ces effects-là, comme les acres : Donc leur meslange pourra estre vtile en ce cas.

MESVAEVS.

AMara & acria quadantenus vtiliter miscentur: salsis verò vlcerantibus, serrantibus, siccantibus, inutiliter.

Les

LEs choses ameres & les acres se peuuent mesler vtilement en certains cas ; mais inutilement auec les salées, les vlcerantes, poignantes, & exsiccatiues.

Explication de ce texte.

LEs medicamens amers ne se doiuent pas mesler auec les acres qu'auec respect,& cõsideration, sçauoir-est, lors que les acres peuuent fortifier l'operation des amers, & non pas autrement. Nostre Mesué reprouue par apres le meslange des amers auec les salez,vlcerans,&c. La raison est, paree qu'ils rendent l'action de ceux-cy trop violente,& mesme que par leur seiour ils peuuent excorier les parties. *Rãchin.*

Que si l'on obiecte ce qu'il a dit cy-dessus, que les choses ameres repriment l'acrimonie des purgatifs, & aydent à leur operation, si bien que les salez & les autres ayans de l'acrimonie, semblent auoir besoing de leur meslange ; outre ce que la raison proposee de l'offense des amers,semble nulle, veu que selon Mesué mesme ils fortifient l'estomac. Il faut respondre à tout cela, qu'il y a difference de la correction des choses ameres enuers les acres simplement, & enuers les salées, vlceratiues & exsiccatiues ; ce sont des saueurs & des qualitez differentes, bien qu'vn mesme medicament puisse auoir de l'acrimonie auec la salure, & les autres facultez. Et pour la nuisance des amers, il les faut ioindre auec les acres ; c'est la verité qu'ils peuuent nuire par leur seiour, & par leur adherence:mais les amers seuls,entant que tels, fortifient l'estomac ; & pour autre respect de mixtion de qualitez,ou de sujet,ils peuuent nuire. *Obiectiõ.* *Response.*

M E

MESVÆVS.

POstremò glutinosa omnia suâ substantiâ medicamentorum malignitatem frangunt, & exulcerare viscera, venarumque ora aperire, interpositu suo prohibent. Quapropter tragacanthum, aut mastiche, aut bdellium, rectè miscentur aloë, colochyntidi, cucumeri agresti, & similibus. Hanc in rem quoque ladanum esse mirum prædicant nonnulli, præsertim si pauco oleo rosato solutum, colochyntidi misceatur. Alia aliorum sunt remedia, à nobis particulatim dicenda in singulis simplicibus purgatoriis.

FInalement toutes les choses glutineuses repriment la malignité des medicamens par le moyen de leur substance, & empeschent par leur entremise qu'ils n'vlcerent les visceres, & qu'ils n'ouurent les orifices des veines. Et c'est pourquoy l'on peut mesler fort vtilement le tragacanth, le mastic, le bdellium auec l'aloë, la colochynte, le cucumer asinin, & autres semblables. Aucuns loüent fort le ladanum, pour mesme effect, principalement quand apres estre dissoult auec vn peu d'huile rosat, on le mesle auec la colochynte. Les autr ont aussi leurs correctifs, comme nous dirons en l'histoire particuliere des simples purgatifs.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui seruent en la correction des purgatifs, par le moyen de leur substance.

Rachin. LEs medicamens purgatifs se peuuent corriger par trois moyens generaux. Le premier depend du meslange des correctifs aromatiques : le second des sauoureux ; & le troisiesme de l'ayde de ceux qui seruent de toute leur substance.

Nous

Nous auons faict voir cy-dessus en l'explication du texte de Mesué, les effects des correctifs aromatiques, ou odorans, & des autres qui seruent par le moyen des saueurs : maintenant il nous faut monstrer comment c'est que l'on peut corriger la malice des purgatifs, par le moyen de ceux qui agissent substantiellement.

Les choses glutineuses (dit Mesué) peuuent seruir en la correction des purgatifs, par le moyen de leur substance gluante, en deux façons. La premiere est en reprimant leur malignité : l'autre est en empeschant l'vlceration des visceres,& l'ouuerture des veines. La raison de ces effects est toute apparente:car premierement par leur substance glutineuse ils opilent & deffendent les boyaux de la mordication ; apres ils resserrent & bouchent les veines ; tiercement ils seruent de bride à la violence des purgatifs par leur viscosité.

Que si l'on vouloit dire que tous ces effects sont preiudiciables à la purgation, d'autant que les humeurs doiuent couler librement par les orifices des veines meseraiques dans les boyaux. Nous respondons que ces correctifs glutineux ne se meslent,ou ne se donnent pas pour empescher l'operation moderée des purgatifs, mais seulement pour refrener leur violence,& pour empescher les mauuais accidens qu'ils pourroient causer. *Obiectiõ.* *Responſe.*

L'on peut donc librement se seruir des glutinatifs pour correctifs. Nostre Mesué en donne des exemples ; le tragacanth, le mastic, le bdellium sont composez d'vne substance glutineuse : & voila pourquoy on les peut mesler vtilement auec l'aloë, la colochynte, le cucumer sauuage, & semblables, qui peuuent vlcerer les boyaux, & ouurir

urir les veines, parce qu'ils empeschent ces mauuais effects.

Outre ce il dit que le ladanum est aussi singulier pour corriger la colochynte, quand il est dissoult auec huile rosat, parce qu'il reprime sa grande chaleur,& puis par sa viscosité il empesche l'vlceration des boyaux. Ie laisse à part auec nostre Docteur les autres corrections particulieres, puis qu'il les renuoye à l'histoire des simples purgatifs. Venons au quatriesme chapitre.

De proportione rerum sibi inuicem iungendarum.

Caput IV.

PRædicta autem medicamenta proportione, quantitatéque idonea sunt permiscenda, vt ex his licet diuersa potentibus, vna tamen facultas consurgat. Qua igitur mensura vnum alteri miscendum sit, vt salubre fiat medicamentum, indicatione ab ipsorum proprietate tantùm sumpta,hic breuiter docere statui, non etiam à quantitate & qualitate. Id enim liber Haly senis, & Alchindi abundè docet : quod autem breuiter persequi statuimus, est huiusmodi.

De la proportion qu'il faut obseruer en la mixtion des correctifs, auec les purgatifs.

Chapitre IV.

TOus les medicamens susmentionnez se doiuent mesler auec proportion, & quantité conuenable, afin que d'iceux bien que differens en vertu, il en resulte pourtant vne faculté. Et pour cet effect i'ay resolu de monstrer en ce lieu brieuement, en quelle mesure il faut mesler l'vn auec l'autre, pour rendre le medicament salutaire, prenant & tirant l'indication

dication, tant seulement de leur proprieté, & non pus de leur quantité, ou de leur qualité : parce que Haly le vieux, & Alchindus enseignent amplement cela. Voicy donc ce que i'ay entreprins d'en dire.

Explication de ce texte.

De la proportion qui se doit obseruer au meslange des correctifs, auec les medicamens.

CE n'est pas assez que d'auoir proposé en general & en particulier la necessité & l'vtilité des correctifs en l'vsage des purgatifs : le principal est de sçauoir la proportion qu'il faut obseruer en la mixtion d'iceux, affin d'en tirer vn loüable temperament, & des effects salutaires. Car la fin de ce meslange n'estant que pour rendre les purgatifs plus salubres, il faut prendre conseil des proprietez des correctifs, affin de faire resulter de la mixtion des deux, vne vertu ou faculté qui soit proffitable au corps humain. *Rãchin.*

Nostre Mesué ne touche pas à la quantité, ou à la qualité des correctifs; mais il nous renuoye à deux anciens Autheurs qui ont traitté particulierement cette matiere, sçauoir est Haly le vieux, & Alchindus. Son intention est de parler de la proportion qui se rapporte aux proprietez, en laquelle neantmoins la quantité égale, ou inégale par excez, ou par deffaut est tousiours considerable. Or nostre Docteur est fort methodique en la demonstration de cette doctrine : car en premier lieu il propose ses intentions generales en deux suppositions, qui regardent la force & la portée des purgatifs : & puis celle des alexiteres. Par apres il tire de ces deux suppositions, les conclusions & les rei-

gles necessaires en la particuliere mixtion. Et voicy sa procedure.

MESVAEVS.

OMne medicamentum purgans aut violentem est, vt scammonium, euphorbium, granum gnidium, & alia multa acria: aut debile, vt cassia fistula, manna, violæ, & alia similiter dulcia & salubria: aut mediocre, vt subacria, subamara, & alia violentorum, & imbecillorum media, quorum magna est latitudo, ac per magis, & minus in bonitate & malignitate differentia.

TOut medicament purgatif, ou il est violant, comme le scammonée, l'euphorbe, le mezereon, & plusieurs autres qui sont acres: ou foible, comme la casse, la manne, les violes, & autres doux & salutaires: ou mediocre, comme ceux qui sont moyennement acres & amers, & qui sont de moyenne force entre les violens & les foibles; desquels il y a vne grande latitude, selon plus ou moins, en difference de malignité ou de bonté.

Explication de ce texte.

Diuision des purgatifs selon leur force.

Rãchin. AVant que Mesué propose la conuenable proportion quantitatiue, qui se doit obseruer en la mixtion des correctifs auec les purgatifs, il presente des suppositiõs, ou des conditions, ou des diuisions, qui seruent à ses intentions comme de fondemens. Premieremẽt il reitere icy la messe diuision des purgatifs qu'il a supposé au second chapitre du premier Theoreme; Les medicamens purgatifs (dit-il) ou ils sont violens, ou mediocres, ou foibles & benings. Les violens sont tels par proprieté naturelle, & par les effects;

fects ; comme ceux qui sont excessiuement acres & malings, le scammonée, l'euphorbe, la thymelea: les foibles sont ceux qui sont doux & benings de leur nature, & par leur foible operation, comme la manne, la casse, les violes : les mediocres participent de la condition des violens & des benings, desquels il y a plusieurs differences, selon les degrez de malice & de bonté, comme le sené, le carthamus, & semblables.

Que si quelqu'vn vouloit disputer contre cette diuision, & dire que souuent les purgatifs qu'on appelle benings, purgent immoderément, & que les violens n'operent par fois que doucement. Il faut respondre que cela depend, ou de la preparation desdits medicamens, ou de la faute de la quantité, ou de la differente disposition des corps. Passons outre. *Obiectiõ.* *Response.*

MESVAEVS.

ADhæc, omne alexiterium (bezahar Arabes vocant) quod medicamentum purgans emendat, aut valenter, aut imbecilliter, aut mediocriter iũuat. Id est, medicamenti purgantis noxam oppositu suo frangit, vel intemperiem corrigit, vel virtutem cordis regit.

APres, tout alexitere, que les Arabes appellent bezoardique, qui corrige le medicament purgatif, ou il est puissant en vertu, ou foible, ou mediocre. C'est à dire, il corrige ou la malignité de sa substance, ou son intemperature, ou bien il fortifie le cœur contre l'action des purgatifs.

Explication de ce texte.

Diuision des correctifs alexiteres.

LA premiere suppositon que Mesué fait, auant que de proposer la proportion quan- *Răchin.*

titatiue de laquelle il traitte en ce chapitre est du costé des purgatifs. La seconde regarde l'estat des alexiteres, qu'il appelle bezoardiques selon les Arabes. Il en fait trois differences, comme des purgatifs : sçauoir est des vigoureux, des mediocres, & des foibles : de la vertu desquels il parle au texte suiuant. Or il traitte icy des alexiteres, entant qu'ils peuuent seruir de correctifs aux purgatifs, & apporter quelque ayde en reprimant leur malice, en fortifiant le cœur, ou en abbaissant l'excez de leurs qualitez.

Obiectiõ. Il me semble que l'on pourroit opposer à Mesué, que les purgatifs n'ont pas besoing d'aucun alexitere pour correctif, veu que l'effect de ceux-

Response. cy ne se doit rapporter qu'aux venins. Mais nous respondons, que selon la doctrine de nostre Docteur, tous les medicamens ont quelque venenosité selon plus ou moins, & voila pourquoy ils ont besoing des alexiteres pour corriger leur malice. Ce n'est pas pourtant que ce soit si ouuertement, ny si directement, comme si c'estoient de vrais venins; car il faut faire distinction.

Obiectiõ. Que si l'õ vouloit encores obiecter contre nostre Docteur, que les alexiteres agissans par vertu occulte, ne peuuent pas agir contre les qualitez, ou in-

Response. temperatures des purgatifs. Nous disons qu'il n'est pas inconuenient que les alexiteres ne puissent faire cet effect par leurs qualitez manifestes contraires, veu que ces deux facultez occulte & apparente se treuuent ordinairement en mesmes subiects, par differente consideration.

MESVAEVS.

VAlenter autem iuuant, quæ præterquàm quòd hæc tria præstant, etiam nos nutriunt, vt dulcia. Parum iuuant,

iuuant, quæ vno modo, vel duobus iuuant, tamen non nutriunt corpus, sed ipsum alterando permutant, vt amara, salsa, stiptica, & similia. Mediocriter iuuant, quæ pluribus commodant, & quadantenus nutrire possunt, vt vnctuosa, insipida, & austerodulcia, vt dactyli, cydonia; aut dulcacria, vt mel; aut acidodulcia, vt mesa; aut dulcia, & simul insipida, vt poma.

LEs alexiteres vigoureux, qui aydent fort, outre ce qu'ils seruent en ces trois actions, nous nourrissent de plus, comme les choses douces. Les foibles aydent en vne, ou deux façons, sans nourrir le corps, mais seulement en le changeant par alteration, comme les salez, les amers, les styptiques, & semblables. Les mediocres sont ceux qui proffitent à plusieurs, soit par voye de nourriture, comme les onctueux, les insipides, ceux qui sont austeres-doux, comme les dattes, les coings; ou doux auec vn peu d'acrimonie, comme le miel; ou aigres-doux, comme les grenades; ou doux, & insipides ensemble, comme les pommes.

Explication de ce texte.

MEsué particularise en ce texte les effects des alexiteres, selon la difference qu'il en a proposé cy-dessus. Il dit que les robustes & vigoureux sont ceux qui peuuent proffiter par les trois voyes qui ont esté presentées, sçauoir est en fortifiant le cœur, en reprimant la malice des purgatifs, & en corrigeant leur intemperature; comme nous voyons au syrop de roses, au vin de grenades, au syrop violat. Outre ce, il reconnoist en eux vne autre vertu, qui est de pouuoir nourrir, comme cela se void aux alexiteres doux. *Rãchin.*

L'on pourroit dire icy, que cette vertu douce n'est gueres considerable, parce qu'il ne semble *Obiectiõ.*

pas raisonnable d'amuser la nature à la douceur, quand il faut qu'elle s'attende à la descharge des mauuaises humeurs. Mais nous disons que cela n'empesche pas l'operation, ains au contraire la nature estant fortifiée & resiouye par la douceur des alexiteres, elle en opere mieux. Passons outre.

Response.

Les alexiteres foibles sont ceux, qui peuuent proffiter en l'vne des façons proposées, ou en deux, sans nourrir toutesfois, mais seulement en changeant les qualitez par alteration; comme nous experimentons aux amers, aux salez, & aux stypti-ques. Mondin propose l'exemple du poiure meslé auec le scammonée; car il ayde en tant qu'il fortifie l'estomac, mais il ne corrige pas l'intemperature chaude du scammonée. Les mediocres peuuent ayder en plusieurs façons: car il s'en treuue qui peuuent nourrir, comme les onctueux, les insipides. Il y en a qui sont doux auec vn peu d'austerité, comme les coings, & certains raisins secs; d'autres qui sont aigres-doux, comme certaines grenades, & ainsi des autres que Mesué propose; qui resistent d'vn costé aux vices des purgatifs, & de l'autre proffitent au corps.

MESVAEVS.

SIC est igitur medicamentum violentum, alteri plurimùm iuuanti miscendum, ambóque proprietatibus inter se ad mistionem concordant & consentiunt. De vtriusque quantitate sic statues, vt quod plurimùm iuuare confidis, largiùs misceas, ceu à quo commodum expectas: violentum autem parciùs, vt à quo propter actionis vehementiam, noxa corpori aliqua impendet. Id quod Democritus his verbis volebat: medicamentum ex violento imbecillum efficias oportet, quia medicamentum alteri proprietatibus concordanti mistum, quantitate idonea

idonea est salubrius ; non correctum autem malignius.

SI donc il faut mesler vn purgatif violant auec vn iuuatif vigoureux, & que tous deux symbolisent & conuiennent en proprietez pour la mixtion; l'on y procedera par la proportion quantitatiue, comme s'ensuit. Il faut mesler le iuuatif auec liberalité, d'autant qu'il peut proffiter, & le purgatif en moindre quantité, veu qu'il peut nuire par la vehemence de son action. Et c'est ce que vouloit dire Democrite, quand il disoit qu'il failloit rendre vn medicament violant foible : car vn purgatif meslé auec vn correctif conuenant en proprietez, est plus salubre en quantité raisonnable ; & plus maling sans correction.

Explication de ce texte.

Comment il faut corriger vn purgatif violant, auec vn alexitere vigoureux.

APres que Mesué a ietté ses fondemens, & qu'il a supposé ses diuisions, il commence maintenant à tirer, & à establir ses conclusions & ses consequences. La premiere resolution qu'il tire des deux diuisions precedentes est celle-cy. S'il faut corriger vn purgatif violant, il est necessaire que cela se face auec vn iuuatif vigoureux, & que tous deux s'accordent pour les proprietez en la mixtion, affin qu'ils conspirent ensemble à bien faire l'action, & operation que les Medecins desirent pour le proffit des patiens. Or pour les bien proportiõner, il faut obseruer que le iuuatif surpasse le purgatif en vertu, & en quãtité. La raisõ en est apparente ; parce qu'il se faut tousiours asseurer du costé de l'ayde & du proffit, & se deffier de la violẽce, laquelle menace tousiours du mal, & du danger. *Rãchin.*

Nostre Mesué confirme cette conclusion par l'authorité de Democrite, qui estoit l'vn des sçauans Medecins de son temps, lequel disoit qu'il falloit rendre les purgatifs violens foibles par la mixtion des correctifs, parce qu'autrement ils pourroient causer du mal, par le moyen de leur malignité. La verité de cette premiere conclusion est confirmée par l'experience : car par exemple, si l'on ordonne quatre grains de scammonée, qui est vn medicament violent, l'on y adiouſtera demi drachme de canelle, qui est vn fort iuuatif, affin que ce correctif surpassant & dominãt empesche la nuisance du scammonée. L'on obserue encores plus amplement cela au codignac laxatif, affin que la chair des coings qui est adstringente luy serue de bride, par sa vertu, & par domination quantitatiue. Il faut neantmoins que cet excez de quantité soit moderé & reiglé, & que toutes les conditions soient obseruées en la proportion.

Obiectiõ. Que si l'on vouloit obiecter que cet excez des correctifs pourroit empescher l'effect des purgatifs, veu que l'action des corps mixtes depend tousiours
Solution. de la chose qui domine. Il nous faut dire que cette quantité n'empesche pas l'operation du medicament, il fait tousiours son effect; mais il garde bien les patiens de leur nuisance.

Obiectiõ. L'on pourroit encores dire que les pillules coccées, qu'on appelle mineures, sont faictes de scammonée, de colochynte, & d'aloë également meslez, sans que la proportion y soit obseruée, encores que
Response. les deux soient fort violens. Mais il faut dire que l'on prepare le scammonée, & la colochynte auant que les mesler.

MESVAEVS.

QVod si medicamentum violentum alteri parum iuuanti miscendum est, vtrumque est minuendum: illud quidem ob impendentem noxam, hoc, quia tantùm illius temperaturam alterat, vel actionem immutat.

QVe s'il faut mesler vt medicament violent auec vn iuuatif foible, il est expediant de les diminuer tous deux; le purgatif à cause du danger eminent; le iuuatif, parce qu'il ne fait qu'alterer la temperature ou changer son action.

Explication de ce texte.

Comment il faut proportionner les purgatifs violens auec les iuuatifs foibles.

NOstre Docteur va des alexiteres puissans & vigoureux aux foibles. Il dit que quand il est question de corriger les purgatifs violens, auec les iuuatifs benings & languides, il faut diminuer la quantité des vns, & des autres: des purgatifs, pour la crainte de leur violence & malignité; des iuuatifs, parce qu'ils ne seruent qu'à temperer la qualité, & à changer l'action d'vne partie à vne autre, comme le gingembre auec le turbith, ou bien les roses. *Rächin.*

Il me semble que l'on peut faire vne instance cõtre cette seconde conclusion, qui n'est pas de petite importance; car il faut que la premiere soit fausse, si cette cy est receuable. La contradiction y est toute apparente; car si les purgatifs violens se doiuent corriger par des alexiteres, qui soient *Obiectiõ.*

plus puissans, & plus vertueux en quantité; il ne leur faut iamais bailler des correctifs en moindre ou en égal degré; car autrement il y auroit de l'inconuenient, & de l'alteration à la verité de la premiere conclusion. Que si l'on dit que Mesué declare son intention en la diminution des deux, la responsе est nulle, parce que l'égalité reste. Mesme ie n'approuue pas ce que l'on pourroit dire, qu'il n'est question que de l'alteration des qualitez des purgatifs, veu que tous ont quelque malignité. Il vaut donc mieux respondre qu'en cette proportion Mesué entend que la quantité demeure superieure du costé des alexiteres foibles. La raison le veut, car si les iuuatifs vigoureux doiuent surmonter les purgatifs violens; les foibles doiuent bien respondre à l'effect que l'on espere de leur action: car autrement ils demeureroient inutiles.

Responsе.

MESVAEVS.

SI autem medicamentum imbecillum alteri valde iuuanti miscendum est, illud vtpote ob debilitatem innoxium, est augendum, vt ei quantitas vigorem & robur adiiciat (quod etiam voluit Democritus, medicamẽtum ex imbecillo valentius faciendum imperans:) augendum quoque quod magnopere iuuans est, ob dictam prius causam.

QVe s'il faut meſler vn medicamẽt foible, auec vn iuuatif fort & vigoureux, il faut augmenter les purgatif, veu qu'il n'eſt pas dangereux à cauſe de ſa foibleſſe, affin que la quantité le rende plus actif en ſon operation. Et c'eſt ce qu'a voulu Democrite, quand il a dit qu'il falloit rendre les medicamans foibles plus forts. Il faut auſſi augmenter le iuuatif, pour la raiſon qui a eſté dicte cy-deſſus.

Expli

Explication du texte.

Comment il faut proportionner les purgatifs foibles auec les iuuatifs vigoureux.

C'Est icy la troisiesme conclusion que Mesué propose en suite des fondemens precedens. S'il est question de corriger les purgatifs foibles, auec des iuuatifs vigoureux, il dit qu'il est necessaire d'augmenter les purgatifs, afin que la quantité les rende plus actifs, sans danger neantmoins, veu que les foibles sont de leur nature sans nuisance. Cette augmentation toutesfois doit estre limitée; car encores que les medicamens foibles ne soient pas mal-faisans, l'excez les pourroit rendre nuisibles, & causer de fascheux accidens. Or nostre Autheur veut que les correctifs soient aussi augmentez en suite par proportion conuenable. *Rachin.*

Que si l'on dit que cette augmentation des correctifs n'est pas necessaire, veu la foiblesse des purgatifs & leur innocence. Il faut dire qu'il y a touſiours quelque legere malice qui a besoing de correction. Mondin propose l'exemple de cette conclusion par la mixtion de la casse auec la decoction des violes, pruneaux, & des semences communes. *Obiectiõ.* *Response.*

L'on pourroit obiecter contre Mesue, que cette conclusion semble inutile, parce que la raison ne veut pas que l'on corrige des foibles purgatifs, auec des forts iuuatifs. Mais nous respondons que l'experience témoigne le contraire. *Instance.* *Response.*

MESVAEVS.

SI denique medicamentum imbecillum alteri parum iuuanti miſcendum eſt, illud augendum, hoc minuendum propter dictas priùs cauſas. Hæc de miſcendorum quantitate tibi cognoſcenda ſunt; quamquam ſunt, qui alia quoque addant, ſcopis aliis intenti.

FInalement s'il faut meſler vn medicament foible auec vn iuuatif debile, ou languide, il faut augmenter le purgatif, & diminuer le correctif, pour les cauſes qui ont eſté deduites cy-deſſus. Et voyla ce qu'il te faut ſçauoir & connoiſtre touchant la quantité des choſes que l'on mixtionne. Il y en a qui adiouſtent d'autres reigles, ſelon d'autres differentes intentions.

Explication de ce texte.

De la proportion des purgatifs foibles, auec les iuuatifs languides.

Rãchin. LA quatrieſme & derniere concluſion que Meſué propoſe, regarde la mixtion des medicamens languides auec les correctifs foibles. Il dit qu'en tel meſlange il faut augmenter la quantité des purgatifs, & diminuer celle des iuuatifs. La raiſon eſt, parce qu'il faut touſiours purger; & neantmoins il n'ya pas de danger par le deffaut d'vne vigoureuſe correction, attendu la foibleſſe des purgatifs; comme nous voyons que la rhubarbe ſe meſle en plus grande quantité que la canelle, ou l'anis. Mondin donne l'exemple de la caſſe, qui eſt vn foible purgatif, auec l'agaric, qui eſt vn foible iuuatif Mais il me ſemble qu'il ſe trompe, tant parce que l'agaric eſt plus fort que la caſſe,

casse, qu'aussi d'autant que c'est vn purgatif & non pas vn correctif.

L'on peut faire icy vne opposition d'importance contre Mesué, & le taxer de manquement en ses conclusions, d'autant qu'il ne traitte pas de la proportion des mediocres auec les violens & les foibles; & cependant il les a diuisez cy-dessus auec les autres. Mais nous respondons que par la consideration & comparaison des extremes, l'on peut tirer les conclusions des mediocres, & c'est ce que veut dire Mesué, quand il dit sur la fin, que l'on peut auoir plusieurs differentes intentions en la proportion des purgatifs, auec les correctifs. Car par exemple, quand nous meslons vn iuuatif vigoureux en grande quantité auec vn purgatif violent, & vn correctif foible en petite quantité; il faut aussi reconnoistre que la proportion des iuuatifs mediocres doit estre mediocre. Et voyla ce qu'il faut sçauoir touchant la proportion quantitatiue des medicamens auec les correctifs.

Oppesition.

Response.

Quibus modis ars medicamenta corrigit; & coctionis differentiæ.

SVMMÆ II. CAP. I.

MEdicamenti purgantis malitiam ars reprimit, & facultates nouas impertit quatuor modis, coctione, lotione, infusione, tritura.

De la correction des medicamens, par les moyens de l'art, & premierement des differences de la coction.

CHAP.

CHAP. I. DE LA II. PARTIE.

NOus pouuons corriger la malice des medicamens, & leur donner de nouelles forces par quatre moyens, ſçauoir eſt par coction, par lotion, par infuſion, & par trituration.

Explication de ce texte.

Des quatre preparations artificieles des madicamens purgatifs.

Rãchin. APres que Meſué a traitté des myens qu'il faut tenir, & des proportion qu'il faut obſeruer en la correction des purgatifs, pourſuiuant ſa matiere auec vn ordre loüable, il parle maintenant de la preparation des medicamens, que les Pharmaciens peuuent, & doiuent prattiquer par l'ayde de l'art, & en propoſe quatre moyens, par quatre differences de corrections artificieles. L'art, dit-il, peut reprimer & amender la malice des purgatifs, & leur acquerir, ou deſpartir de nouuelles vertus & facultez, par quatre moyens, ſçauoir eſt par coction, par lotion, par infuſion, & par trituration.

Or auant que de paſſer plus outre, nous examinerons deux difficultez, de la reſolution deſquelles depend toute la doctrine des preparations artificielles que noſtre Docteur propoſe. La premiere eſt; ſçauoir ſi les purgatifs ont beſoing de preparation. L'autre eſt; ſçauoir s'il n'y a que quatre differences de preparations qui ſont ſpecifiées en ce texte. Commençons donc par la premiere queſtion.

A sçauoir si la preparation des purgatifs est necessaire auant l'vsage.

LA charge des Pharmaciens se rapporte principalement à la connoissance, à l'election, à la preparation, & à la mixtion des medicamens. Ce sont les quatre operations qui les rendent parfaits en leur profession, lors qu'ils les prattiquent auec science & experience : elles s'entresuiuent par degrez, car l'on va de la connoissance à l'election, & de cette-cy à la preparation auant le meslange, & puis l'on met les remedes en vsage, selon la necessité, & selon les ordonnances des Medecins.

Or entre ces quatre parties la preparation est de grande consequence, car encores que la nature semble auoir produit toutes choses en quelque degré de perfection pour l'vsage de l'homme : neantmoins il faut que l'artifice vienne souuent au secours pour nostre respect. Cette preparation n'est autre chose en general qu'vne artificielle rectification, reformation, ou cotrection des simples medicamens, de quelle qualité, & condition qu'ils soient: d'où vient que Gal. dit que preparer les medicamens, n'est autre chose que les rectifier, pour les rendre meilleurs, & plus salutaires. Et ne faut pas rapporter cette preparation au lieu natal, lors que l'on cultiue les plantes iusqu'à leur maturité, mais seulement apres la collection & l'election, entant qu'on les corrige aux boutiques pour la mixtion, & pour l'vsage. Venons maintenant à nostre question. Quelques vns estiment que cette preparation est comme inutile en la Pharmacie; ce qu'ils taschent de verifier par les raisons suiuantes. 1. *opin.*

Selon

1. *raison.* Selon Platon, & selon Aristote la nature produit toutes choses en leur perfection, & integrité : Donc la preparation de l'art sera inutile, voire preiudiciable, puis que la nature est plus parfaicte en ses productions que non pas l'art.

2. *rais.* Ce qui altere, & qui change les vertus & les facultez des medicamens, par imminution, par augmentation, ou par extinction, doit estre iugé dangereux, veu que c'est empescher les effects que nous desirons d'iceux, en changeant leurs proprietez : or par le moyen de la preparation cela se fait: Donc elle doit estre iugée inutile & dangereuse.

3. *raison.* Par experience l'on se sert des simples purgatifs sans preparation, auec proffit, & sans danger, comme de la casse en baston, de la rhubarbe par mastication, ou en poudre, du mechoacam, du ialap, & d'autres : Donc la preparation n'est pas necessaire.

4. *rais.* Il y a vne infinité de medicamens benins, voire de mediocres, qui ne sont pas mal-faisans, & qui ne semblent pas auoir besoing d'aucune preparation : Donc, &c.

2. *opin.* Nous autres au contraire estimons auec Mesué, conformément à la doctrine de Gal. que la preparation des simples medicamens, & particulierement des purgatifs, est necessaire. La raison & l'experience sont pour nous. Il est necessaire de corriger leur malice, & de reprimer leur violence, ou d'augmenter leur foiblesse, selon les indicatiõs qui peuuent estre tirées ou d'iceux, ou des patiens. Et quant aux raisons contraires, il est aisé d'y satisfaire.

à la 1. Pour la 1. Ie respons que la nature est bien parfaicte en ses productions ; mais que par respect de nos corps, & de l'vsage, les medicamens qu'elle pro

produit ont besoing de correction, & de preparation.

A la 2. Ie dis que ce changement est necessaire, pour rendre les purgatifs meilleurs, & plus salutaires, parce que de leur nature ils sont ou foibles & tardifs, ou malings & violens. *à la 2.*

A la 3. Ie respons que cet vsage des purgatifs benings sans preparation, se prattique quelquefois sans danger: mais generalement parlant il est bon & vtile de se seruir des preparations, affin d'euiter les accidens qui en pourroient arriuer. *à la 3.*

A la 4. Ie dis que les purgatifs benings ont quelque petite malice, & par consequent ils ont besoing de correction, ou bien à raison de leur foiblesse. *à la 4.*

Donc la preparation des purgatifs est necessaire en la Pharmacie.

A sçauoir s'il n'y a que quatre differences de preparations, coction, lotion, infusion, & trituration.

LA seconde question que nous auons à examiner, auant que d'entrer à l'examen de la doctrine de Mesué touchant les preparations generales; c'est, à sçauoir s'il n'y en a que quatre en nombre, suiuant ce qu'il nous propose à l'entrée de ce premier chapitre. Sur ce differant il y a grandement à disputer contre la diuision proposée par nostre Docteur. Or pour proceder auec methode, ie proposeray les raisons contraires qui peuuent taxer cette diuision de vice & de manquement, & puis ie tascheray de soustenir la doctrine de Mesué, en respondant aux obiections qui pourroient autrement faire doubter de la verité d'icelle. La premiere raison que l'on peut alleguer, est telle. 1. *opin.*

1. *raiſ.* Toute diuiſion imparfaicte eſt reiettable, ſelon les loix des Logiciens : or celle que Meſué propoſe eſt imparfaicte. Ce qui ſe peut verifier par la practique ordinaire des boutiques; veu qu'il y a vne infinité d'autres preparations, outre & par deſſus les quatre propoſées, comme la liquation, diſtillation, clarification, diſſolution, & pluſieurs autres. Donc cette diuiſion doit eſtre reiettée.

2. *raiſ.* La Pharmacie ſpagyrique a pluſieurs differences de preparations, qui ne peuuent pas eſtre comprinſes ſous ces quatre, leſquelles ſe prattiquent aux extractions, ſels, magiſteres, eſſences, &c. comme il eſt notoire. Donc cette diſtinction de Meſué demeurera imparfaicte.

3. *raiſ.* Les differences des preparations doiuent eſtre diſtinctes, car autrement il y auroit de la confuſion & du deſordre : or eſt-il que la lotion, & l'infuſion ne different pas, veu que ces deux preparations ſont parfaictes par humeur, ou liqueur naturelle, ou artificielle, & que l'on ne ſçauroit infuſer vn medicament ſans qu'il ſe laue. Donc il ne faut pas diſtinguer ces deux differences de preparations.

2. *opinion.* Nous autres pour reſoudre cette queſtion ſelon la verité & l'experience, qui ſe void en la practique ordinaire des Pharmaciens, eſtimons que la diſtinction propoſée par Meſué doit eſtre reconnue pour bonne & valable. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait d'autres differences de preparations artificielles, non ſeulement en la Pharmacie commune & ordinaire, mais auſſi en la ſpagyrique, que les quatre propoſées; mais parce que ce ſont les plus vulgaires, & les principales, ſous leſquelles meſmes on peut ranger pluſieurs des autres qui paroiſſent differentes,

tes, Mesué s'est contenté de descrire ces quatre, & d'en exposer les effects, sans s'engager aux autres, pour euiter vne trop grande longueur. Voila ce que nous deuons sçauoir pour la resolution de cette question.

Et quant aux raisons contraires; la response à la premiere est euidente par la declaration proposée. *Response à la 1.*

Pour la seconde, nous disons que Mesué ne traitte icy que des preparations principales de le Pharmacie ordinaire & Galenique; veu que la spagyrique n'estoit pas connuë de son temps. *à la 2.*

A la 3. Ie respons qu'il y a vne grande difference entre ces deux preparations, en la liqueur, & aux intentions, & aux moyens: car la lotion n'est souuent que superficielle, & l'infusion penetre toute la substance; apres, la liqueur est differente, le seiour aussi. Ie laisse à part les autres differences que l'on verra cy-apres en l'explication du texte de Mesué. *à la 3.*

Donc il n'y a que quatre differences principales de preparations.

MESVÆVS.

Coctio, vna est elixatio, altera assatio.

Il y a double coction; la premiere s'appelle elixation, & la seconde assation.

Illustration de ce texte, auec vne demonstration generale des preparations.

AVant que d'entrer en la declaration particuliere des preparations proposées par nostre *Rãchin.*

Docteur, il est raisonnable que nous presentiõs vne demonstration generale ou vn tableau sur les preparations des medicamens, laquelle nous seruira beaucoup pour l'intelligence de toute cette doctrine. Apres auoir donc supposé qu'il y a deux differences de preparations, sçauoir est, la premiere & principale, qui est celle de Mesué, en coctiõ, lotion, infusion, & trituration; & la seconde, de laquelle il y a vne infinité de façons en la Pharmacie Galenique & spagyrique; nous deuons sçauoir que les medicamens en general ne se peuuent preparer qu'en deux façons, sçauoir est ou auec addition, ou sans addition.

La preparation qui se fait auec addition, a plusieurs vsages, & des differentes intentions, car quelquefois c'est pour augmenter la vertu languide & tardiue des purgatifs, comme quand l'on adiouste le gingembre au turbith, la canelle au rhubarbe, la raue aux hermodactes. Autrefois c'est pour affoiblir leur force, comme lors que l'on mesle les coings auec le scammonée, pour luy seruir de bride. Quelquefois c'est pour temperer la malignité ou malefice des qualitez, affin qu'elles ne nuisent pas, comme lors que l'on mesle les cardiaques, hepatiques, stomachiques, ou que l'on adiouste les chauds contre les froids, comme le castoreum à l'opium, & au contraire. Autrefois l'on veut conduire les vertus des medicamens à certaines parties, comme quand l'on mesle la sauge pour le cerueau, l'iris pour les poulmons, l'agrimoine pour le foye. Quelquefois c'est pour rendre les medicamens plus agreables, comme lors que l'on adiouste les doux, & aromatiques pour corriger l'amertume, ou la puanteur. Autrefois c'est pour adiou-

ster

ſter au medicament de nouuelles vertus & proprietez, ſuiuant ce que nous auons expoſé cy-deſſus.

La ſeconde façon generale de preparer les medicamens, ſe fait ſans addition de matiere. Or cette-cy eſt prattiquée doublement, ſçauoir eſt, ou auec analogie, c'eſt à dire, auec loüable proportion, ſelon les preceptes de l'art; ou auec anomalie, c'eſt à dire, auec inégalité, & diſproportion, ſelon le liberal arbitre du Pharmacien, qui oſte & adiouſte ſelon ſa phantaſie.

La premiere façon analogique ſe peut conſiderer en deux façons, deſquelles l'vne eſt actuelle, & l'autre paſſiue. I'appelle l'actiue celle qui depend des premieres qualitez, ſçauoir eſt de la chaleur, froidure, humidité, ſeichereſſe, & qualité ſpiritueuſe: comme de la chaleur, tepefaction, calefaction, ebullition, inflammation, conflagration, vſtion, torrefaction, biſcoction, precipitation, calcination, &c. De la froidure, & ſiccité, le refroidiſſement, l'exſiccation, la congelation, la condenſation, la conglutination, l'induration, la candition, &c. De l'humidité, la madefaction, irroration, irrigation, embrochation, infuſion, nutrition, remollition, liquation, malaxation, &c. De la qualité ſpiritueuſe, l'euaporation, la ſuffumigation, &c.

La preparation paſſiue regarde la quantité des medicamens, que les Mathematiciens appellent continuë & diſcrete. La continuë ſe rapporte ou à l'augment, comme la confiture, la ſalition, l'interbaſtation, la coloration, la deauration, l'adulteration, &c. ou à la diminution, comme la trituration, lamundificatiõ, l'excoriation, l'excorticatiõ, la traiectiõ, la colature, la deſpumation, la defecation,

clarification, cribration,& autres. La quantité discrete est pour le temps, le lieu, & le nombre : le temps est considerable en la collection des medicamens : le lieu en la conseruation,duration,fermentation, &c. Le nombre en la fracture, ruption, & contusion,limature,abrasion,& semblables.Et c'est l'estat general de toutes les preparations. Venons maintenant aux quatre desquelles Mesué traitte en ce Theoreme,& commençons par la coction.Nous la pouuons definir vne artificielle preparation des medicamens, que le Pharmacien fait par chaleur externe, & par humidité, tantost externe, tantost interne, d'où viennent l'elixation & l'assation. Par cette difinition,la coction naturelle des alimens,& celle des humeurs au corps qu'il faut purger,& celle des fruicts, qui est la maturation, demeurent excluses; les deux differences comprinses en cette definition, distinguent les moyens de toute coction, veu qu'aucun medicament ne se peut cuire que par ces deux façons : car la distillation mesme se peut reduire sous l'elixation. Or de ces deux generales differences nous en traitterons Dieu aydant particulierement aux textes suiuans.

MESVAE V S.

De elixatione. ELixatio medicamenti humorem excrementosum resoluit, coquit, flatus crassos, aut mordaces, subuersionem & nauseam, motúsque corporis laborioſos excitantes dissipat : acrimoniam, vim validè serrantem, excoriantémque frangit. Propterea scammonium in pomo, vel cydonio coctum, vel in vase vitreo cum succo rosarum, & oleo amygdalarum,præstantius censetur, vt statim dicemus. Attractio quoque medicamenti vehementior,& malignitas elixatione obtunditur,vt cùm medicamentum maleficum intra cauitatem benigni coquimus,

mus, vt illius virtus in hoc fracta maneat, vt exempli gratiâ, radicem raphani, radicibus hellebori transfixam, sub cineribus coquimus, & eam raphani radicem damus edendam: quæ virtutem quidem hellebori habet, sed repressam. Sic scammonium in robub, & syrupo coquimus, deinde rob. syrupumque virtutem scammonij habentia, propinamus. Id quod Philosophi vocant separationem rei secundùm speciem, à re quæ est secundùm materiam. Præterea medicamentorum multorum malignitas reprimitur interim à nobis ipsorum coctione in herbarum, vel seminum, vel aliorum succis, & aquis, sua facultate illorum malignas vires permutantibus. Cùm etiam diuersarum facultatum commiscentur medicamenta, vt ex his omnibus virtus vna velut concreta, consurgat coctio omnium optimè ea miscet, vt ex illis omnibus vnica resultet virtus, seu insita, compositam edens actionem. Quorum si quod erit imbecillius altero, plus vel minus seruata proportione coquendum erit.

De l'elixation.

L'Elixation resoult l'humeur excrementeuse du medicament, & la digere, dissipe les flatuositez crasses & mordicantes qui causent la subuersion de l'estomac, & la nausée, & qui excitent des mouuemens laborieux de tout le corps; & modere l'acrimonie, & la vertu pressante & excoriatiue. Voyla pourquoy le scammonée cuit dans vne pomme, ou dans vn coing, ou dans vn vase de verre auec le suc de roses, & d'huile d'amandes douces, est estimé excellant, comme nous dirons cy-apres. Apres, l'attraction par trop vehemente, & la malignité est rabbatue par le moyen de l'elixation, comme quand nous faisons cuire vn medicament maling dans la cauité d'vn bening, affin que la vertu de celuy-là demeure rabbatue dans celuy-cy: par exemple, nous faisons cuire la racine du raphanus lardée auec les racines de l'hellebore sous les cendres, affin qu'elle retire la vertu de l'hellebore affoiblie. Aussi nous faisons cuire le scammonée dans le rob, ou syrop, & apres nous baillons ou le rob, ou le syrop, qui ont la vertu du scammonée. Ce que les Philosophes appellent

separation de la chose, selon l'espece de la chose qui est selon la matiere. Outre ce, la malignité de plusieurs medicamens est reprimée, lors que nous les faisons cuire auec le suc & les eaux des herbes, & des semences, ou autres qui changent par leurs vertus les malignes qualitez d'iceux. Finalement lors que les facultez de plusieurs differens medicamens se meslent, pour en faire naistre vne par assemblage, la coction les mesle fort bien, & en fait resulter vne seule vertu comme naturelle, qui rend des actions neantmoins composées. Que si quelqu'vn se treuue plus foible que l'autre, selon plus ou moins, il le faudra cuire en obseruant la proportion necessaire.

Explication de ce texte.

Răchin. LA coction en faict de Pharmacie ne se peut faire qu'en deux façons, sçauoir est par elixation, & par assation. Nous appellons elixation en faict de medicamens, vne preparation d'iceux, qui se fait par le feu, les faisant cuire par ebullition dans l'humidité aigueuse elementaire, ou mixte, des sucs, eaux, fruicts, racines, & autres. Cette humidité est externe, & adioincte; ce qui n'est pas en l'assation, laquelle se fait bien par chaleur externe du feu, mais il n'y a que l'humidité interne des medicamens. Nostre Docteur ne fait que proposer ces deux differences de coction, sans en bailler la definition, parce que ce sont des preparations qui se font connoistre par l'experience dans les cuisines. Mais il propose bien les vsages, & les commoditez qu'elles apportent en la Medecine, lesquelles sont dignes de consideration, & de connoissance.

Or pour en esclaircir l'intelligence, nous obseruerons que l'elixation se peut prattiquer vtilement

en six cas. Le premier est, quand il est question de resoudre l'humidité excrementeuse, & non pas la naturelle des medicamens ; car la chaleur en l'ebullition separe les humeurs, attenuë la crassitie d'icelles, & la digere, en la faisant resoudre par euaporation apres l'attenuation, nous experimentons cela en l'azarum, aux hermodactes recentes. Et faut que telle humidité soit baueuse, maligne & superflue; car il y a des medicamens humides naturellement, comme la casse, les tamarins, qui n'ont pas besoing de cet effect. *Nota.*

Le second cas est, quand il faut dissiper les flatuositez crasses des purgatifs qui peuuent fascher l'estomac par nausée, & exciter des inquietudes au corps. Car la mesme chaleur qui domine en la coction, attenuë, digere, & resoult les vapeurs & flatuositez, aussi bien que les humiditez excrementeuses, ce que l'on prattique aux racines recentes, comme du raifort, de l'azarum, des hermodactes, & autres qui sont plus pleines de suc indigest, & flatueux.

Le troisiesme cas est, quand il faut abbatre l'acrimonie des medicamens, & moderer leur operation fascheuse & vlceratiue. Car en l'elixation par le moyen de l'humidité, toutes ces mauuaises qualitez se temperent, voire se deschargent dans la decoction. Galien faisoit anciennement cuire les racines de l'arum & du dragontium auec l'eau par elixation, afin de les despoüiller de leur acrimonie. Mesué conseille icy de faire cuire le scammonée auec des coings, ou des pommes, ou dans vn vase de verre, auec le suc de roses, & d'huyle d'amandes douces, pour luy oster ses mauuaises qualitez.

Obiectiõ. L'on pourroit obiecter icy contre nostre Docteur, que l'exemple qu'il apporte icy du scammonée cuit auec les pommes, ou les coings, est plustost vne assation, qu'vne elixation, veu qu'il n'y a pas d'humidité externe, & que la chaleur est seichante, veu que la substance des pommes & des coings demeure comme rostie & torrefiée. A cela nous respondons qu'à la verité cette espece de mixtion participe de l'assation, & de l'elixation, & se peut dire mixte, veu qu'à proprement parler, il semble que l'humidité aigueuse soit necessaire en cette coction. Neantmoins elle se rapporte plustost à l'elixation qu'à l'assation, parce qu'elle se fait dans l'humidité des pommes, ou des coings; & qu'il n'y a que l'exterieur d'icelles qui souffre rostissure, tout le dedans demeurant humide auec le scammonée.

Responce.

Voyla donc trois cas, ausquels nous pouuons preparer & corriger les vices des medicamens, non pas entant que purgatifs, mais entant qu'excrementeux, flatueux, acres, & vlceratifs. Venons aux autres qui regardent les medicamens entant que purgatifs.

Le premier d'iceux, & le quatriesme en nombre est, lors qu'il est question de temperer & abbatre la vehemence de l'attraction, & la malignité d'vn medicament. L'elixation peut faire ces effects, en faisant cuire les medicamens les vns dans les autres; ce qui se peut faire en deux façons.

La premiere est, quand nous faisons cuire vn medicament solide, auec vn autre solide: comme par exemple, lors que l'on fait cuire la racine du raifort lardée auec les racines de l'hellebore blanc, sous

ſous les cendres ; car par ce moyen le raifort deuient plus purgatif, & l'hellebore moins, le premier par communication, le dernier par tranſmiſſion de ſa vertu en la ſubſtance de l'autre. Et voyla comment tous les deux deuiennent plus ſalutaires, l'vn en acquerant de nouuelles forces, l'autre en perdant ce qui eſt de ſa malignité & de ſa violence. Cet exemple eſt donné par Galien, & n'eſt pas en vſage parmy nous. C'eſt aſſez que l'on connoiſſe la communication des vertus des purgatifs par cette preparation.

L'autre façon eſt, quand nous faiſons cuire vn medicament ſolide auec vn liquide, comme le ſcammonée auec vn ſyrop, ou vin cuit ; car par ce moyen nous le rendons plus aſſeuré, & ſalutaire en l'vſage, en ſeparant ſa ſubſtance, & ſa vertu demeurant imprimée dans la liqueur que nous voulons. Cet exemple ſe prattique plus librement que le premier. Voyla donc comment cette coction eſt vne puiſſante preparation pour transferer les vertus des purgatifs, des vns aux autres.

Noſtre Docteur dit que les Philoſophes appellent cela ſeparation ſpecifique de la matiere, ou abſtraction de la vertu & forme ſpecifique d'auec la materielle. Mais l'on ſe pourroit tromper icy, parce que la vertu ſpecifique n'abandonne iamais totalement ſon ſujet;& bien que les vertus ſe communiquent, & ſe transferent, & que la matiere ſenſible ſe ſepare, il y a touſiours quelque temperament materiel & quelque portion de matiere ſubtile qui l'accompagne.Pourſuiuons nos vtilitez de l'elixation.

Le cinquieſme cas eſt, quand il faut reprimer la malig-

malignité de plusieurs purgatifs, non auec l'eau simple, mais par le moyen des herbes, semẽces, sucs, & eaux qui peuuent rabbatre les vertus veneneuses d'iceux par le moyen de leurs facultez. Ce que nous experimentons tous les iours aux apozemes, syrops magistraux, & autres decoctions composées qui sont laxatiues : car on mesle le sené, le polypode, le turbith, l'epithyme, auec les herbes, racines, semences, fleurs, & autres correctifs, lors que l'on se veut seruir de la liqueur & de la decoction. Car outre cela l'on peut faire cuire le scammonée acre, vlceratif, & flatueux, auec des pruneaux, des roses, des violes, ou auec leurs sucs, & les coings, pour luy oster son acrimonie, & l'employer par apres.

Finalement, si nous voulons assembler les vertus & proprietez de plusieurs medicamens, & les vnir ensemble, comme sous vne forme vnique, nous le pouuons faire proprement par le moyen de la coction, en faisant cuire par exemple, plusieurs purgatifs ensemble, comme le turbith, le sené, la rhubarbe, & les autres; car estans cuits ensemble, & meslez, nous faisons vn purgatif composé qui fait plusieurs & differens effects, selon les vertus & proprietez des ingrediens, encores qu'il semble reduit sous vne seule forme. Bien est vray, qu'il faut obseruer vne exacte proportion en ces meslanges, en faisant cuire chasque medicament plus tost ou plus tard, selon la condition de sa substance. Cela se prattique tous les iours en la Pharmacie, lors qu'il est question de trauailler aux medicamens composez.

MESVAEVS.

CÆterùm tuum est scire quænam ex medicamentis debilem coctionem, quæ mediocrem, quæ valentem sustineant. Omnia enim quorum virtus facilè resoluitur, aut substantia constant parum firmiter contexta, vel virtutem in superficie sitam habent, debili coctione indigent. Coctio enim vehemens eorum resoluit virtutem, vt violæ, semina quatuor, adiantum album, epithymum, & generatim flores omnes. Contrario his modo affecta medicamenta, contraria egent coctione: quæ medio se habent modo, mediocri. Acria enim omnia medicamenta cocta mitiora euadunt (coctio enim horum virtutem frangit,) nisi fortè aliqua ex his virtutem superficiariam, aut debilem habeant. Hic etiam omnia quæ crassæ sunt essentiæ, cocta meliora fiunt. Denique omne medicamentum arte & legitimè coctum, parte plurima est benignius. At verò quæ læniendo & lubricando purgant, coctione non admodum iuuantur. Adhæc vehemens coctio, & quæ valida flamma fit, virtutem medicamenti resoluit. Quare tua interest calorem coquentem sic temperare, vt iusta proportione, & mensura respondeat, tum substantiis, tum virtutibus debilibus, vel fortibus rerum coquendarum.

AV demeurant c'est à nous à sçauoir reconnoistre, lesquels des medicamens peuuent soustenir & supporter vne coction foible, mediocre, & forte. Car tous ceux desquels la vertu se resoult aisément, ou qui sont composez d'vne substance rare, ou qui ont leur faculté située en leur superficie, n'ont besoing que d'vne coction foible & legere. Car la grande coction resoult promptement leur vertu, comme sont les violes, les quatre semences, le capillus veneris, l'epithyme, & generalement toutes les fleurs. Les medicamens qui sont d'vne differente nature & composition, demandent vne contraire coction; ceux qui sont de moyenne condition, vne mediore. Or tous les medicamens acres s'adoucissent par la coction, (excepté ceux qui ont leur vertu superficielle, ou debile,)

debile,) car icelle tempere leur violence, comme aussi tous ceux-là qui sont de substance crasse & solide, deuiennent meilleurs par la coction. Bref, tout medicament bien & legitimement cuit selon l'art, est pour la plus grande partie rendu plus bening. Et quant à ceux qui purgent doucement, & en lubrifiant, la coction ne leur est pas innatiue ou fauorable. Mais il faut obseruer, que la coction vehemente, & qui se fait par vne flamme grande, resoult la vertu du medicament. C'est pourquoy il faut tellement temperer la chaleur, qu'elle responde en proportion, & en mesure, non seulement aux substantes des medicamens, mais aussi à leurs vertus foibles, ou robustes.

Explication de ce texte.

Rãchin. MEsué ne se contente pas d'auoir proposé les effects, & les vtilitez de l'elixation, mais encores il traitte de ses differences par degrez, & de la portée & nature des drogues qui se doiuent cuire; finalement de la proportion & égalité que l'on doit obseruer du costé du feu, & de la part des medicamens. Or en premier lieu il faut reconnoistre trois especes, ou differences d'elixation, sçauoir est la foible, & courte; la grande, longue, ou forte; & la mediocre, qui participe des deux. Cette distinction est necessaire pour reigler cette espece de coction, & pour conseruer les forces des medicamens en bon estat. Car il faut sçauoir qu'il y a trois sortes de medicamens, qui respondent à ces trois differences de coction; car les vns ne sont propres que pour la foible, les autres pour la forte, & les autres pour la mediocre.

Nous auons trois façons de medicamens, qui ne peuuent souffrir qu'vne legere & courte coction: parce que la grande resoult & dissipe leurs forces.

La

La premiere est de ceux, la vertu desquels est aisément dissipable, pour estre foible & debile. La seconde est des autres qui sont composez d'vne substance rare & legere. La troisiesme est de ceux qui ont leur vertu en la superficie : Donc il faudra faire cuire legerement tous ces medicamens là, particulierement les fleurs qui ont leur vertu en vne substance aërée, dissipable & legere.

1. Obiection. Response. Que si l'on veut obiecter que Paulus ne veut que l'on fasse cuire les fleurs, il faut dire qu'il n'entend cela, que d'vne longue & grande ebullition, car autrement il se tromperoit.

2. Obiection. Response. Et si l'on veut dire encores que la fleur de chamomille, le stœchas, le schenanthe, endurent vne longue coction ; il faut dire que ce n'est pas tant pour la fleur, cõme pour la teste; à laquelle les fleurs adherent, laquelle est de plus grossiere substance.

3. Obiection. Response. Finalement si l'on obiecte que les roses mesmes & autres ont besoin quelquesfois d'vne coction assez forte; ie respons que cela peut estre veritable, non pas à raison de sa vertu purgatiue, qui est en la substance aërée, mais à cause de sa vertu adstringeante, qui est en la terrreſtre. Passons outre, & parlons des medicamens qui peuuent endurer vne forte & longue coction.

Nostre Docteur dit que tous ceux-là qui sont de contraire nature aux premiers, sont propres, c'est à dire ceux, la vertu desquels se dissipe difficilement, ou parce qu'elle est forte, ou d'autant qu'elle est adherente à vn sujet grand, crasse, dense, glutineux, dur, sec, nerueux & membraneux: apres ceux qui ont leur vertu située au centre, c'est à dire au fonds du sujet. Nous auons les bois, les racines, tous les medicamẽs acres, excepté quelques aromatiques, les metali

taliques, terrestres, styptiques, entant que tels, & semblables. Il nous reste ceux qui sõt propres pour la coction mediocre, lesquels sont de moyenne nature entre les premiers & les derniers, comme l'absynthe, l'agaric, l'azarum, le sené, l'hyssope, les semences, & autres.

Or il nous faut noter que chacune de ces trois differences a sa latitude: car par exemple, tous ceux qui demandent la foible, grande, ou mediocre coction, ne la peuuent pas supporter auec égalité de temps, ny de feu. Et c'est icy où il faut que le iugement de l'Apothicaire ioüe, en considerant exactement la nature & la portée des medicamens; car autrement il gasteroit tout. Et puis aussi les intentions de la cuitte sont remarquables, selon que l'on veut augmenter ou diminuer, ou communiquer les vertus des medicamens. Nostre Docteur excepte de la coction les purgatifs lenitifs, & lubrifians, & dit qu'ils ne sont pas aydez par l'elixation; ce n'est pas pourtant qu'ils ne puissent supporter vne legere coction. Et de faict, l'on fait boüillir la casse, les tamarins, la manne aux compositions; mais la verité est qu'ils perdent leur force, & la vertu lubrifiante se dissipe par la coction forte.

Pour conclusion de ce texte, Mesué conseille aux Pharmaciens de prendre garde au feu, & de mesurer les vertus foibles ou fortes des medicamens auec son action, afin que la proportion soit gardée: car la coction foible doit estre faicte par vn feu petit & de courte durée; la forte par vn feu violant, grand & long; la mediocre par égalité: & faut prendre garde au temps en le mesurant, parce qu'vne longue cuitte faicte par vn petit feu, se

se pourroit rendre grande par la longueur. Apres, il y a des reiterations necessaires en la cuitte : c'est pourquoy le secret est de sçauoir bien gouuerner l'action du feu, & de s'en seruir selon le naturel des medicamens, & des intentions que l'on peut auoir, en obseruant l'ordre necessaire, quand il est question des compositions : par exemple, s'il faut faire cuire les hermodactes, le polypode, l'absynthe, le sené, l'agaric, auec des fleurs & des aromatiques, il faut ietter premierement les racines dans la decoction, & au milieu de la coction l'absynthe, l'agaric, le sené, & les fleurs vers la fin, affin de conseruer les forces de tous les ingrediens auec égalité. Venons à l'assation.

MESVAEVS.

ASsatio autem in frixorio, vel patella facta, medicamenti virtutem nunc auget, vt assata scylla purgantior euadit: nunc minuit, vt psyllium assatum minus humiditate sua lubricat, minúsque soluit : alia mitiora reddit. Interdum medicamenti facultatem vnam assatio reprimit, alteram vegetiorem reddit : verbi gratiâ, in myrabolanis, & rhabarbaro est virtus tum purgans, tum astringens : decoctione autem virtus eorum purgatoria remittitur, astrictoria intenditur. Ben quoque vomitoria, & deiectoria virtute præditum est; per assationem autem humiditas eius excrementosa & nitrosa subuersionem & nauseam excitans excoquitur: remanet autem virtus deiectoria. *De assatione.*

QVant à l'assation faicte en la poëlle, ou au poillon, quelquefois elle augmente la vertu du medicament, comme le scylle, qui est rendu plus purgatif par l'assation. Autresois elle la diminue, comme au psyllium, qui purge moins estant rosti, & est rendu moins lubrifiant. Par fois elle les rend plus doux, & plus benings. Quelquefois l'assation reprime l'vne des facultez, & rend l'autre plus vigoureuse : par exemple, au rhubarbe & aux myrabolans il y a la vertu purgatiue, *De l'assation.*

& l'adstringente: par la coction la vertu purgatiue est remise, & l'adstringente augmentée. Le ben aussi est vomitif & deiectif: or par l'assation son humidité excrementeuse & nitreuse qui excite le vomissement & la nausée, est digerée, & la vertu deiectiue est conseruée.

Explication de ce texte.

Rãchin. LA seconde difference de coction s'appelle assation, ou rostissure, qui est vne preparation ou coction des medicamens faicte par le feu, ou chaleur externe, sans humidité externe, & ce ou au verre, ou au poillon, ou au tuile, ou sur les charbons, ou en la poëlle, ou sur les cendres. Cette espece de coction a plusieurs vsages, qui sont tresbien representez par nostre Docteur.

Le premier est pour augmenter la vertu purgatiue de certains medicamens : par exemple, le scylle est rendu plus purgatif par l'assation; la raison est euidente, car les medicamens acres qui abondent en humidité excrementeuse, comme le scylle, estans desseichez ou diminuez par l'assation, sont plus actifs, d'autant que l'acrimonie estoit rabatue par l'humidité.

Or il faut noter icy que telle assation ne doit pas estre grande au scylle, parce que toute sa vertu se resoudroit, ny aussi trop foible, mais mediocre; & c'est pourquoy nos Pharmaciens craignans de le gaster par l'assation, & ne sçachans pas bien, ou ne voulans pas prendre la peine de le cuire comme il faut, ayment mieux le faire seicher à l'ombre, affin que son humidité soit consumée par le temps: d'ailleurs ils craignent que le feu, ou la fumée ne le gastent.

Le

Le second vsage de l'assation est pour diminuer la vertu des purgatifs, qui est vn effect contraire au premier. Cela s'experimentoit anciennement au psyllium, lequel estant purgatif par son humidité lubrifiante, icelle demeurant consumée par l'assation, le rendoit moins purgatif.

Le troisiesme vsage est pour rendre les purgatifs meilleurs, & plus benings. Ce qui a besoing de distinction pour l'intelligence. Car quelquefois l'assation est prattiquée pour diminuer, ou pour faire perdre vne vertu à vn medicament, pour augmenter l'autre. Ce que nous voyons à ceux qui ont double vertu, comme au rhubarbe, & aux myrabolans; car par cette preparation leur vertu purgatiue est diminuée ou abolie, & l'adstringente augmentée. Cela se void aussi au ben, ou balanus myrepsica, qui est vomitif & deiectif, car par l'assation la faculté vomitiue est affoiblie à cause de la consomption de l'humidité superfluë, & la purgatiue conseruée. Autrefois les medicamens acquierent de nouuelles forces par l'assation, comme les coings estans cuits auec le scammonée, & le raifort auec l'hellebore. Quelquefois pour dissiper les flatuositez, comme les chastaignes, les pommes. Parfois pour les preparer promptement, lors que l'on les veut mettre en poudre, comme les gommes, les herbes, racines, & fleurs. Or en toute assation il faut obseruer le temps, & la proportion; en considerant la nature des choses qu'il faut cuire, parce que les vnes l'indiquent plus grande, ou plus foible que les autres, selon les indications des Medecins, & des medicamens.

MESVAE V S.

De medicamentorum lotione.

CAP. II.

LOtio multis modis medicamenta meliora reddit. Interdum enim lotio fit, vt acrimonia superficiaria alicuius medicamenti tollatur, vt cùm semen vrticæ lauatur ex aqua, aut mucagine tragacanthi: ne fauces, aut partes alias, quas permeat, adurat: sal quoque naphticus aqua cucurbitæ, aut simili, ob eandem rationem lauatur. Interdum lauamus, vt altera virtutum medicamenti tollatur, maligna videlicet, & quæ in metu est: & melior salubriórque remaneat. Sic lapidem lazulum, & armenum lauamus, vt tantùm per ventrem, & per eum clementer purgent: qui illoti vomitu, & deiectione molestè purgant. Cancamum etiam lauamus, vt minus quidem purget, tamen obstructiones liberet. Aloën præterea lauamus, vt magis roboret. Illota enim purgat magis, minus tamen partes nutritorias roborat. Interdum lotio fit, vt sorditiem à medicamentis auferamus. Interdum denique lotio fit, vt eius, quod lauatur medicamenti facultas valentior fiat: vt aloë ex aromatum decocto lauatur, vt magis roboret; ex aqua autem valenter purgantium, vt agarici, turbith, & similium, vt purgantior euadat: ex aqua denique bdellij, aut tragacanthi, ne ora venarum sic aperiat, vt sanguis inde effluat. Quibus autem medicamentis virtus in superficie est, (vt tarrassacon, intybo, rosis, & similibus) illa lotione dissipatur. Cætera magis & minus lauentur, quatenus scilicet eorum virtus ferre potest.

De la lotion des medicamens.

CHAPITRE II.

LA *lotion rend les medicamens meilleurs en plusieurs façons: car quelquefois elle se fait pour oster l'acrimonie super*

superficielle de quelque medicament ; comme quand nous lauons auec de l'eau la semence de l'ortie, ou bien auec le mucilage de la gomme tragacanth, affin qu'elle n'enflamme le gosier, ou les autres parties par lesquelles elle doit passer: comme aussi quand on laue le sel naphtique auec l'eau de courges, ou autre, pour mesme raison. Autrefois nous lauons, affin d'oster l'vne des vertus d'vn medicament, sçauoir est la maligne, ou autre qu'il faut craindre, en conseruant celle qui est bonne & salutaire, comme quand nous lauons le lapis lazuli, & l'armenique, affin qu'ils purgent seulement par le ventre, & sans violence; lesquels sans lotion purgeroient, & par vomissement, & par deiection auec danger. Nous lauons aussi le cancamum, affin qu'il purge moins, & qu'il oste neantmoins les obstructions. Outre ce, nous lauons l'aloë, affin qu'il fortifie mieux, car sans lotion il purge bien d'auantage, mais il corrobore moins les parties de la nutrition. Parfois nous vsons de la lotion pour oster les ordures & sordicies des medicamens. Finalement la lotion est faicte, affin que la vertu du medicament qui est laué, soit rendue plus vigoureuse, comme quand nous lauons l'aloë auec quelque decoction aromatique, pour le rendre plus fortifiant, ou auec quelque eau des purgatifs forts, comme de l'agaric, du turbith, & semblables, pour le rendre plus purgatif: ou auec l'eau du bdellium, du tragacanth, affin d'empescher qu'il n'ouure les veines, & que le sang ne s'en aille. Et quant aux medicamens qui ont leur vertu en la superficie, comme le tarrassacon, l'intybe, les roses, & semblables, elle se dissipe par la lotion. Pour les autres, on les laue plus ou moins, selon que leur vertu, & leur substance le peuuent porter.

Explication de ce texte.

LA seconde difference des quatre preparations generales, c'est la lotion, laquelle se peut definir vne correction des medicamés faicte par humeurs, ou humidité d'eau, ou autre liqueur externe, laquelle doit estre separée apres *Rãchin.*

l'ablution, ou le lauement : cette humeur eſt communement eau ſimple,ſuc,vinaigre, leſciue,eau diſtillée, decoction differente, &c. Par le moyen de cette preparation nous pouuons rendre les medicamens meilleurs en pluſieurs manieres, ſoit par diminution de ſubſtance,ou qualité, ſoit par addition des deux ; car toutes les differences particulieres ſe peuuent reduire à ces deux là. Noſtre Docteur propoſe quatre fins, ou quatre vſages de la lotion, que nous examinerons preſentement.

Le premier eſt pour oſter l'acrimonie ſuperficielle des medicamens, comme de la ſemence d'ortie, & du ſel naphtique, lors qu'on les laue auec quelque eau,ou mucilage,affin qu'ils ne nuiſent aux parties par leur eroſion, ou ſalure. Cela ſe prattique auſſi s'il y a de l'amertume.

Obiectiõ. L'on pourroit obiecter icy,que la fueille de l'ortie a bien cette chaleur inflammatiue en ſes petits aiguillons,mais que pour la ſemence elle ne bruſle pas la bouche,ſelon l'experience,& ſelon Gal. *au 4.*

Reſponſe. *liure des ſimples medic. chap. 19.* Mais il faut reſpondre,que cette lotion ſe peut auſſi faire aux fueilles, leſquelles à la verité ſont plus adurantes que la ſemence, qui eſt neantmoins acre & picquante.

Le ſecond vſage de la lotion, c'eſt lors que l'on veut oſter la vertu maligne de quelque medicament, ou autre qui eſt à craindre, & conſeruer celle qui eſt ſalutaire. Cela s'experimente aux medicamens qui ont double vertu,dont l'vne eſt dangereuſe,& l'autre ſalutaire,comme nous voyons au lapis lazuli, & au lapis armenus : car lors que l'on les met en vſage ſans lotion, ils trauaillent les patiens auec danger, par vomiſſement, & par flux de ventre, à cauſe de la malignité & acrimonie de leur

ſubſtan

substance ; au lieu qu'estans lauez & cette acrimonie temperée, ils purgent seulement par le ventre, & doucement. Le cancamum aussi, que les Arabes appellent lacham, a pouuoir de purger & d'oster les obstructions ; si on le laue, la vertu purgatiue s'en va, l'autre demeurant pour les obstructions. Messieurs les oculistes prattiquent la mesme chose en la thutie, auant que de s'en seruir pour les yeux, car ils la lauent, & souuent, pour luy oster l'acrimonie. La chaux aussi par la lotion perd son feu, & demeure exsiccatiue.

Mesué allegue de plus l'aloë, lequel estant laué purge moins, & fortifie d'auantage l'estomac, & les parties naturelles. Mais il faut noter que nous lauons l'aloë pour trois fins. La premiere est pour le repurger de ses parties areneuses, terrestres & feculentes. La seconde, pour rabbatre l'amertume & la vertu purgatiue, affin qu'il fortifie d'auantage. La troisiesme, pour le rendre plus roboratif par le moyen de quelque decoction aromatique, comme nous dirons cy-apres.

Le troisiesme vsage de la lotion, c'est pour oster les impuretez & sordicies des medicamens, comme quand on laue les racines, les herbes, les fruicts, les semences, & autres, s'il y a de la terre, de la boüe, ou autre chose sale. Pour les fleurs, on ne les laue gueres, parce qu'elles perdroient leur lustre, & leur force.

Finalement par le moyen de la lotion nous pouuons acquerir vne nouuelle force, ou quelque vertu aux medicamens pour les rendre meilleurs, & plus salutaires. Mesué propose deux exemples de l'aloë, l'vn pour la roboration, & l'autre pour la purgation : car s'il est question de le rendre plus

roboratif, il ne faut que le lauer auec vne decoction des aromatiques qui sont stomachiques, parce qu'ils impriment leur vertu en la substance de l'aloë. Que s'il le faut rendre plus purgatif, la lotion auec vne decoction de sené, d'agaric, de turbith, & semblables, fera l'effect, par la mesme raison de communication & trãslation de vertu d'vn sujet à l'autre. Bien est vray que ces façons de lotion approchent fort de l'infusion, puis que la vertu de l'humeur demeure imprimée, encores que l'on en iette vne grande portion.

Nota.

L'on peut aussi par le moyen de la lotion corriger la vertu aperitiue des veines, affin que le sang ne s'en aille; & ce par le moyen de quelque decoction, ou mucilage qui luy serue de bride, comme celuy de gomme tragacanth, & du bdellium.

Pour conclusion, nostre Docteur ne veut pas, & le baille par aduis, que l'on se serue de la lotion aux medicamens qui ont leur vertu superficielle, comme est la rose, l'intybe, & autres, parce qu'elle se peut exhaler & perdre aisement par la lotion; bien est vray qu'il faut distinguer icy vne lotiõ longue, d'vne bien legere & courte, cõme ces medicamens peuuent souffrir pour le respect des ordures. Et faut que les Pharmaciens obseruent pour les autres la condition de leur substance, parce que tous ne doiuent pas estre lauez également pour la façon & pour le temps; mais inégalement selon les indications tirées de la substance, & de la vertu des medicamens. Par exemple, s'il faut lauer des choses dures, pierreuses, des pierres, des os, des metaux, il est raisonnable de les mettre en poudre, & puis les lauer auec l'eau, ou la liqueur conuenable, en changeant souuent, iusques à ce qu'elles soient

nettes

nettes & pures. Que s'il est question de lauer des choses liquides, comme les liquables, la poix, la cire, il les faut faire fondre, & puis les lauer auec l'eau, ou liqueur requise, en les maniant, & changeant la liqueur tant que besoing est, iusqu'à l'accomplissement de l'indication que l'on peut auoir. Ie laisse à part ce qui est des fueilles, racines, semences; veu que ce n'est pas mon dessein de particulariser trop auant certe matiere, c'est assez d'en auoir donné des exemples.

MESVAEVS.

De castigatione medicamentorum per infusionem.

CAPVT III.

INquit Heben Mesues: Infusio quoque medicamenta efficit meliora. Nam quandoque per illam nouam quandam affectionem acquirunt: quandoque eam relinquunt in re, cui infunduntur.

De la preparation des medicamens par infusion.

CHAPITRE III.

HEben Mesué dit, que l'infuſion peut auſſi rendre les medicamens meilleurs. D'autant que par ſon moyen tantoſt ils acquierent vne nouuelle force & vertu, tantoſt ils l'impriment à la choſe en laquelle l'infuſion ſe fait.

Explication de ce texte.

L'Infusion succede à la lotion: c'est la troisiesme preparation generale des medicamens purgatifs. Nostre Docteur n'en bail- *Rãchin.*

le pas la definition ; mais nous la pouuons proposer & esclaircir pour vne plus particuliere intelligence de sa doctrine. Nous definirons donc icy l'infusion, autrement dicte maceration, vne correction des purgatifs faicte par affusion de quelque humeur, sur vn medicament dur, ou solide. Or que la lotion ne se puisse faire qu'auec certaine liqueur, comme l'infusion, en quoy ces deux preparations conuiennent, neantmoins elles sont differentes en quatre choses. La premiere, en ce que la liqueur de la lotion est inutile apres l'effect, & celle de l'infusion bonne & necessaire. La seconde regarde le degré & la quantité de la liqueur, parce que l'on ne l'obserue pas exactement en la lotion, comme en l'infusion, en laquelle l'on descrit vne determinée quantité de liqueur. La troisiesme se void au temps de la preparation ; veu que l'on n'obserue pas les heures determinées pour la lotion, comme pour l'infusion. Et la quatriesme, c'est que communément en la lotion l'on ne laue que la superficie des medicamens, & touſjours la substance interieure en l'infusion ; bien que par fois cela se fasse en la lotion. Voyla donc en quoy s'accordent, & en quoy different ces deux preparations.

Apres cela nous pouuons diuiser l'infusion en deux especes, sçauoir est en la vraye & legitime ; & en celle qui ne se peut dire telle qu'abusiuement & *Nota.* improprement. Il y a deux choses à considerer en celle qui est propre & legitime ; sçauoir est le sujet & la liqueur. Le sujet de l'infusion vraye, c'est vn medicament dur & solide, car autrement il ne se pourroit pas separer de la liqueur.

Obiectiõ. Que si l'on obiecte que la casse, les tamarins, &

les

les opiates laxatiues s'infusent communément selon l'experience, ce que Mesué mesmes confirme en la fin de ce chapitre. Nous deuons respondre, *Response.* que telle infusion est illegitime, & mixte auec la dissolution, parce que la substance de la chose infusée est tellement meslée, & confuse, qu'elle ne se peut separer. Car il faut reconnoistre qu'il y a trois especes d'infusion non vraye & illegitime, sçauoir est la dissolution, l'humectation, & la nutrition. Quant à la liqueur, elle peut estre differente, comme l'eau naturelle, ou distillée, le vin, le laict, les sucs, les decoctions simples, ou laxatiues, & semblables.

Or outre toutes ces distinctions & differences, nous auons à obseruer plusieurs choses en l'infusion, auant que de parler de ses vertus & vsages, parce que c'est vne preparation plus frequente & ordinaire qu'elle n'estoit pas anciennement.

En premier lieu, il faut supposer que le medicament lequel doit estre infusé, estant de substance solide, ne peut pas estre mis dans la liqueur, sans vne precedente trituration subtile, ou grossiere, selon la condition d'iceluy.

Apres, il faut que la liqueur soit tiede, ou par la chaleur du Soleil en esté, ou communément par celle du feu; car la chaleur fait que le medicament communique facilement sa vertu à la liqueur.

En troisiesme lieu, il faut considerer & mesurer le temps, court, ou long, selon la nature des medicamens, & les indications que les Medecins & Chirurgiens peuuent auoir. Car tout de mesme comme il y a trois degrez en la coction, & en la lotion; & que des purgatifs les vns demandent vne legere

legere,& les autres vne forte,ou mediocre coction, ou lotion ; ſemblablement en l'infuſion ces trois degrez ſont dignes de conſideration, car les vns ne demandent que des heures,les autres des iours,aucuns des ſepmaines,& les autres des mois, ſelon la condition des medicamens,& les autres intentions particulieres des artiſtes.

Ie laiſſe à part ſi l'infuſion ſe doit faire au Soleil, au fumier, aux cendres, à la flamme, ou aux charbons, & ſi elle doit eſtre lente, ou grande, ou mediocre, & comment il faut proceder à la ſeparation. Venons aux vſages de cette preparation.

MESVAEVS.

NOuam autem affectionem acquirunt per infuſionem medicamenta, tum quando malefica eorum virtus aliquantulum obtunditur (vt exempli gratiâ,abſcinditur acrimonia ſuperficiaria ſerrans ab almezereon & alcebram per eorum infuſionem in aceto, & turbith lacti recèns mulſo infuſum, & ſiccatum, ventrem turbare deſinit :) tum quando infuſio medicamenti virtutem auget(ſic turbith, ſucco cucumeris agreſtis infuſum, materias à partibus remotis valentiùs educit : & hermodactylus in aceto ſcyllæ, aut ipſius, vel raphani ſucco infuſus, à iũcturis mulo potentiùs trahit:& agaricus in ſecaniabin maceratns vigorem acquirit :) tum quando infuſio medicamentum lubricare facit, vt colochyntidos medulla mucagine tragacanthi imbuta, ventriculi villis adhærere deſinit, citò permeat, nec ſedi,nec veſicæ nocet : ſic item ſcammonium oleo violato infunditur, & ſimilia.

OV les medicamens peuuent acquerir vne nouuelle vertu par le moyen de l'infuſion, ou lors que leur qualité maligne eſt reprimée, (comme par exemple le granum gnidium & l'eſula infuſez dans le vinaigre, perdent leur acrimonie

ſuper

superficielle & mordication, & le turbith infusé dans le laict recent, & seiché par apres, ne trouble plus le ventre :) ou bien quand leur vertu est augmentée. Et ainsi le turbith infusé dans le suc du concombre sauuage, attire plus vigoureusement les humeurs des ioinctures ; & l'hermodacte infusée dans le vinaigre scyllitique, ou dans le suc du scylle, ou du raphanus, attire aussi auec plus de force des ioinctures : & l'agaric infusé dans l'oximel acquiert de la vigueur & de la force :) ou bien lors que l'infusion rend le medicament plus lubrifiant : & ainsi la moëlle de la colochynte, imbibée du mucilage de la gomme tragacanth, n'adhere point aux fibres du ventricule, mais glisse promptement, & ne nuit pas à la vessie, ny au fondement. Et ainsi le scamomée est infusé dans l'huile violat, de mesme des autres.

Explication de ce texte.

LEs vsages de l'infusion se rapportent, ou aux medicamens qui sont infusez, ou bien à la liqueur dans laquelle se fait l'infusion. Ceux qui regardent les medicamens, sont trois, selon Mesué en ce texte. *RAchin.*

Le premier est pour reprimer la malignité des purgatifs ; qui est vne correction importante, veu que leur plus grande nuisance depend de cette vertu deletere ; & voyla pourquoy l'on infuse le turbith dans le laict, afin qu'il ne trouble pas le ventre, & qu'il opere sans tranchées : l'esula dans le vinaigre, afin que son acrimonie superficielle estant ostée, elle purge auec moins de fascherie.

Que si l'on obiecte que c'est plustost vne deperdition de vertu & de substance au medicament, qu'vne acquisition de qualité, & que partant le texte de Mesué n'est pas receuable. Nous respondons qu'il *Obiectiõ.* *Response.*

qu'il faut auoir esgard icy, non pas à la correction de la malignité, entant qu'il y a diminution de la vertu naturelle du purgatif, mais entant qu'il y a introduction & changement par le moyen de la liqueur.

Le second vsage est pour augmenter la vertu purgatiue du medicament. Cela se prattique en ceux qui sont foibles, & qui ne peuuent pas bien attirer les humeurs des parties desirées, sans secours : comme quand nous infusons les hermodactes dans le suc du raphanus, & le turbith dans celuy du concombre sauuage ; car ces deux medicamens par le moyen de l'acquisition qu'ils font de la nouuelle force & vigueur que leur donnent ces sucs par transport, attirét par apres plus vigoureusement, & puissamment les mauaises humeurs des ioinctures, & des extremitez du corps : comme aussi l'agaric est rendu plus actif & vigoureux estant infusé auec l'oxymel.

Le troisiesme vsage de l'infusion pour le respect des medicamens, est de leur acquerir vne nouuelle vertu, comme lubrifiante, ou autre. Et ainsi l'on infuse la moëlle de la colochynte auec le mucilage de la gomme tragacanth, afin que par le moyen de cette lubricité elle glisse plus aisément par les boyaux, & qu'elle n'adhere pas aux fibres de l'estomac, sans nuire par apres au fondement, ou à la vessie, ce qu'elle eust peu faire auparauant sans cette nouuelle vertu. Et ainsi pareillement l'on infuse le scammonée auec l'huyle violat. Ie laisse à part les autres exemples, aussi bien que fait Mesué.

MESVAEVS.

RElinquitur autem facultas medicamentorum per infuſionem in re, cui infunduntur, cùm liquores recipiant in ſe virtutem rei in ipſis infuſæ: vt aloë infunditur in quibuſdam ſuccis, qui nacti per infuſionem virtuté aloës propinantur. Quod ob varios vſus facimus: interdum vt medicamenti virtus promptiùs penetret ad partes remotas; qua de cauſa aloë in aqua aromatum infunditur: interdum vt medicamenti virtus mitior fiat, vt dum ſcammonium panno ligatum, infunditur in coctione alicuius rob, vel ſyrupi: interdum vt facultas vna ſeparetur ab altera, vt videre eſt in rhabarbari, & myrabolanorum infuſione; nam virtus purgatoria ab eis ſeparatur, & in liquorem tranſit, adſtrictoriam retinens. Quandoque non tantùm virtus & proprietas tranſit in infuſionem, ſed quorundam etiam aliqua ſubſtantia, vt in infuſione caſſiæ, tamarindorum, & ſimilium eſt videre.

QVant à la faculté des medicamens, elle demeure par le moyen de l'infuſion en la choſe où elle eſt faicte, lors que les liqueurs reçoiuent en ſoy la vertu de la choſe infuſée; comme l'aloë eſt infuſé en certains ſucs, leſquels ſont donnez apres auoir acquis par le moyen de l'infuſion la vertu de l'aloë. Ce que nous faiſons pour pluſieurs fins & differens vſages. Quelquefois pour faire penetrer promptement la vertu d'vn medicament vers les parties eſloignées: c'eſt pourquoy l'on infuſe l'aloë en l'eau des aromatiques. Autrefois pour adoucir & temperer la vertu d'vn medicament, comme quand nous infuſons le ſcammonée en vn noüet dans la decoction de quelque rob, ou ſyrop. Quelquefois pour ſeparer vne faculté de l'autre, ce qui ſe void au rhubarbe, & aux myrabolans, lors que par l'infuſion nous ſeparons la vertu purgatiue de l'adſtringeante, qui demeure au marc, & l'autre en la liqueur. Autrefois non ſeulement la vertu & la proprieté paſſe par l'infuſion, mais auſſi la ſubſtance de quelques medicamens, comme nous voyons en l'infuſion de la caſſe, des tamarins, & d'autres ſemblables.

Expli

Explication de ce texte.

Rachin. LEs medicamens & les liqueurs ſont grandement conſiderables aux effects,& aux vſages de l'infuſion : car quelquefois les liqueurs communiquent,& transferent leurs forces & leurs vertus aux medicamens,comme nous auons veu au precedant texte ; autrefois les liqueurs retirent les facultez & proprietez des purgatifs , comme nous voyons au preſent ; ce qui ſe fait lors qu'elles reçoiuent en ſoy les vertus des medicamens infuſez. Or ſelon noſtre Docteur cette tranſmiſſion de vertus des medicamens aux liqueurs , faicte par le moyen de l'infuſion,eſt prattiquée communément pour quatre fins , ou vſages.

La premiere eſt,lors que nous auons intention de rendre quelque medicament penetrant, comme quand nous infuſons l'aloë dans l'eau des aromatiques,car par l'ayde de cette communication , il ne purge pas ſeulement ce qui eſt dans l'eſtomac , & dans les boyaux , mais il va iuſques aux viſceres, & les deſcharge de leurs impuretez bilieuſes, particulierement le foye.

La ſeconde eſt pour adoucir la vehemence & la malignité des medicamens,comme quand nous infuſons le ſcammonée auec vn noüet dans le ſuc de coings , ou autre decoction de ſyrops,qui ſont rendus plus purgatifs par l'infuſion du ſcammonée,& celuy-cy plus temperé en ſon operation.

La troiſieſme c'eſt quand il eſt queſtion de ſeparer les vertus des medicamens. Cela ſe void clairement en l'infuſion du rhubarbe , & des myrabolans , qui ſont purgatifs par le moyen de leur ſubſtan

substance aërée,& adstringẽs par la terrestre; or par l'infusion la vertu purgatiue, qui est en la substance aërée, s'en va à la liqueur, & l'adstringente demeure au marc.

La quatriesme fin est differente des autres, parce qu'en cette derniere infusion non seulement la vertu purgatiue des medicamens passe en la liqueur, mais encores leur substance, comme nous voyons en l'infusion de la casse & des tamarins. Et est à noter que cette infusion est quasi comme vne dissolution, ou bien vne infusion non vraye & illegitime, suiuant ce que nous auons dit cy-dessus; parce que les medicamens infusés doiuent estre durs & solides, & se doiuent separer de la liqueur; ce qui ne se fait pas icy.

Que si l'on veut obiecter qu'en toute infusion il y a communication & translation non seulement des vertus, mais aussi de la substance: tant du costé des medicamens que du costé des liqueurs differentes. A cela il faut dire que telle transmission de substance est sensible & apparente, ou insensible; celle-la se void en l'infusion dissolutiue des purgatifs mols simples, & composez : pour l'autre, elle n'est pas apparente aux medicamens durs & solides, encores que quelque partie de la substance subtile & tenuë se transfere auec les vertus.

Obiectiõ.

Respõse.

MESVAEVS.

De medicamentorum castigatione per trituram.

CAP. IV.

TRitura etiam medicamentis castigandis plurimum confert. Nam quædam paucam requirunt tritu-

ram, alia multam, alia mediocrem. Quæ cùm ita se habeant, scias oportet, quod à nobis prædictum est, esse scilicet medicamenta quædam, quorum virtus promptè exhalat, qualia sunt, quæ substantia constant parum firmiter contexta : nam huiusmodi pauca egent tritura, vt scammonium Antiochenum bonum ; nam crassum multam requirit trituram. Medicamenta enim omnia, quanto tenuiore, vel crassiore sunt essentia, tanto parciore, vel largiore egent tritura.

De la correction des medicamens par la trituration.

Chap. IV.

LA trituration est aussi fort profitable pour la correction des medicamens. Il est vray que quelques vns la demandent petite ou legere, les autres grande, & aucuns mediocre. Ce qu'estant, il se faut souuenir de ce qui a esté dit cydeuant, sçauoir, qu'il y a certains medicamens, desquels la vertu s'exhale promptement, comme sont ceux qui sont composez d'vne substance rare & legere, car ils ne demandent qu'vne petite trituration; tel est le scammonée d'Antioche bon, veu que le crasse a besoing d'vne grande pulverization. Car tous les medicamens ont besoing d'vne grande, ou legere trituration, selon qu'ils sont composez d'vne substance crasse, ou rare, & tenuë.

Explication de ce texte.

Rãchin. LA quatriesme & derniere des preparations generales des medicamens purgatifs, c'est la trituration, ou bien pulverization. Icelle se peut definir vne correction artificielle d'iceux, par le moyen de laquelle le Pharmacien oste aux medicamens la forme solide, c'est à dire, la quantité continue de leur substance, & la convertit en petites parties, c'est dire, en quantité discrete. En ceste pre

preparation le Pharmacien monstre le pouuoir qu'il a sur son sujet, qui seroit autrement non receuable pour la mixtion; car en reduisant les medicamens en poudre, il se rend imitateur de la nature, & en forge des mixtions & des compositions fort vtiles. Et bien que la substance & la quantité souffrent du changement en cette correction, neantmoins les qualitez des purgatifs demeurent entieres dans la poudre, & rendent leurs effects en l'vsage ou simple, ou composé.

Or nous auons à considerer quatre choses en la trituration; sçauoir est le sujet, les instrumens, les moyens, & les vsages. Quant au sujet materiel, c'est le medicament crasse, & compacte & non pas celuy qui est mol, parce qu'il ne peut pas souffrir la diuision en petites parties, de la façon que fait le solide; parce que l'humidité grasse l'empesche.

Les instrumens actifs, & passifs sont connus aux boutiques, & se peuuent faire de marbre, de bronze, d'argent, de bois, de verre, & autres matieres. Et faut noter que d'iceux les vns sont caues, comme les mortiers, & les autres plats, & polis, particulierement de marbre, ou de porphyre, là où l'on fait l'attrition, ou broyement.

Pour le regard des moyens que l'on obserue en la trituration, ils sont differens: car quelquefois les medicamens se mettent en poudre sans addition, comme les racines, les terres, pierres; & les autres, auec addition de quelque petite liqueur, comme l'opium, le musc, le galbanum.

En quoy il semble qu'il y aye de la contradiction auec la definition qui a esté proposée; car si les medicamens mols sont incapables de trituration, pourquoy fait-on triturer les sucs des plan- *Obiectiõ.*

Nota. tes, & encores auec addition de liqueur? A cela il
Response. faut respondre, que tels sucs ont perdu leur humidité, & se treuuent dessechez auant que d'estre capables d'estre mis en poudre : & quant à l'addition de la liqueur, c'est plustost pour empescher que leurs menues parties ne s'esgarent en sautant par l'action du pilon, que non pas pour faciliter la trituration, veu qu'au contraire telle liqueur la retarde. Passons outre.

Nous deuons obseruer icy auant que de parler des vsages, qu'il y a trois differences de trituration, aussi bien que de coction, lotion & infusion, lesquels sont dignes de grande consideration pour le respect des medicamens, suiuant ce que nostre Docteur propose en ce texte; sçauoir est la legere, la grande, & la mediocre. La grande & violente est pour les metaux, bois, racines, pierres. La petite & legere pour les aromatiques, & autres, desquels l'odeur & la vertu se dissipe aisément. La mediocre est pour ceux qui sont de moyenne nature.

Mesué en propose vn plus grand esclaircissement : car il dit que des medicamens les vns demandent vne legere trituration, parce que la grande & la mediocre dissipent, ou diminuent par trop leur vertu; comme sont ceux qui ont leur faculté foible, ou superficielle, ou adherente à vn sujet rare & delicat. Quelquefois on le fait, affin que la poudre estant trop subtile ne s'attache aux fibres de l'estomac, comme nous le prattiquons au scammonée d'Antioche : autrefois pour empescher la penetration, comme au poiure legerement concassé. Les autres demandent vne grande & forte trituration, sçauoir les medicamens qui ont leur vertu puissante, & attachée à vne substance solide,

profon

profonde, & à peine diſſipable, comme ſont les metaux, pierres, bois, racines, &c. Ceux qui ſont de moyenne nature entre ces deux differences, demandent vne trituration mediocre.

Et faut noter que chaſque eſpece de ces trois a ſa latitude, c'eſt à dire, ſon eſtenduë : car par exemple, entre les medicamens de chaſque difference, il y en a qui demandent la trituration plus ou moins forte, ou petite, ou mediocre. Et cette reconnoiſſance depend du iugement des Pharmaciens. Venons aux intentions & aux vſages.

MESVAEVS.

TRitura autem tribus de cauſis neceſſaria eſt, vel vt miſtilia meliùs in vnum miſceantur, vel vt nouam facultatem medicamenta acquirant, vel denique vt vis aliqua eorum malefica obtundatur. Primæ partis exemplum eſt tritura theriacæ, & aliorum medicamentorum. Secundæ partis exemplum nobis exhibet Galenus, cùm inquit; Cyminum leniſſimè triui, & puluerauí, cúmque priùs eſſet deiectorium, factum eſt diureticum. Nos autem dicimus, purgatoria acria tenuiſſimè puluerata promptiùs penetrare, & peruenire ad eas partes, per eáſque vacuare, ad quas priùs peruenire non poterant, neque per eas vacuare. Tertiæ partis exemplum tradit filius Serapionis, inquiens; Oportet vt colochyntidis medulla, quàm tenuiſſimè fieri poteſt, pulueretur, neque mediocri ipſius tritura contentus eſto. Nam ſi qua ipſius pars ſenſibilis relinquatur, ea villis ventriculi, & ſpiris inteſtinorum adhærens, humore inibi reperto, tumet, partéſque dictas tumefacit, aut vlcerat: tenuiſſimè autem trita, hæc efficere deſinit. Rhabarbarum verò contrà quàm multo antè dictum ſcammonium habet: nam purius & grauius, eſt melius, probéque tritum vegetius euadit: rarum verò & laxum impenſiùs puluératum, virtutem propè omnem amittit.

OR la trituration est necessaire pour trois causes, sçauoir est, ou pour faciliter le meslange & l'vnion des choses miscibles: ou pour faire acquerir de nouuelles facultez aux medicamens: ou en fin pour rabbatre, & reprimer quelque malignité d'iceux. La theriaque, & plusieurs autres medicamens nous seruent d'exemple pour la premiere cause, ou intention par le moyen de leur trituration. Galien nous donne l'exemple pour la seconde, quand il dit: I'ay faict mettre le cumin en poudre legere, & ay treuué qu'il s'estoit rendu diuretique, au lieu qu'auparauant il estoit deiectif. Nous asseurons bien que les purgatifs acres estans pulueriZez subtilement penetrent plus promptement, & paruiennent à certaines parties, en les purgeant, ausquelles elles n'eussent pas peu penetrer, ny les descharger auparauant. Le fils de Serapio nous presente vn exemple pour le troisiesme effect, quand il dit: Il faut que la moëlle de la colochynte soit pulueriZée fort subtilement, & ne se faut pas contenter d'vne mediocre trituration. Parce que si quelque portion, ou partie sensible demeure; icelle adherant aux tuniques de l'estomac, ou aux emboucheures des veines des boyaux, & treuuant de l'humeur, s'enfle, & fait tumefier les parties, ou les vlceres; mais estant pulueriZée subtilement, ne fait pas cela. Quant au rhubarbe, il est tout au contraire du scammonée que nous auons mentionné cy-deuant: car le plus pur & le plus pesant est le meilleur; & estant bien triturè se rend plus vigoureux: au contraire celuy qui est plus lasche & rare, estant fort pulueriZé, perd quasi toute sa vertu.

Explication de ce texte.

Rächin. NOus voicy aux commoditez, & aux vsages de la trituration en faict des purgatifs. Nostre Docteur n'en reconnoist que trois; il faudra rechercher apres s'il y en a d'autres.

Le premier est pour la facilité de la mixtion en ce qui regarde les compositions; comme en la

The

Theriaque, au Mithridat, & autres : car si l'on ne mettoit tous les ingrediens en poudre, ils ne se pourroient pas bien meslanger, ny vnir ensemble; veu que les parties grossieres ne pourroient pas estre propres pour l'action & passion mutuelle, qui est necessaire auant l'vnion. Et faut noter icy que Mesué parlant de la trituration de la Theriaque, ne parle pas de toute la composition, mais seulement des ingrediens qu'il faut pulueriser auant que de les messer auec le miel.

Le second vsage est pour acquerir aux medicamens de nouuelles vertus, differentes des premieres, comme l'on experimente, selon Galien, au cyminum, lequel estant deiectif de sa nature, est rendu diuretique par sa trituration, & perd sa faculté purgatiue. La raison est, parce qu'estant en poudre, il penetre plus facilement, & se porte aux veines, au lieu qu'auparauant il faisoit son action au ventre, n'estant pas subtilement pulueriſé. Mesué confesse bien aussi que les purgatifs acres estans rendus plus penetrans par la trituration, se portent à certaines parties en les purgeant, ce qu'ils ne sçauroient faire sans cette preparation. Donc quand il sera question de faire penetrer les medicamens, il les faudra subtilizer par le moyen de la trituration.

Le troisiesme vsage, c'est pour rabbatre & reprimer la malignité de certains purgatifs. Voyla pourquoy Serapio conseille de pulueriser exactement la moëlle de la colochynte, & de la rendre si subtile qu'elle ne puisse pas s'attacher aux fibres de l'estomac, ny à celles du foye, parce qu'elle pourroit tumefier, ou vlcerer ces parties par son adherence, apres auoir succé l'humidité par sa substan-

ce spongieuse. C'est pourquoy communément l'on la crible souuent apres la trituration reiterée.

Obiectiõ. Il semble qu'il y aye de la contradiction icy auec Mesué. Car cy-dessus il a dit que le scammonée ne demande qu'vne legere trituration, & icy il l'ordonne forte pour la colochynte; neantmoins ces deux medicamens ne nuisent que par leur adherence aux fibres de l'estomac & des boyaux, & quasi de mesme façon, par le moyen de leur malignité, en

Respons. causant de semblables accidens. A cela nous disons qu'encores que ces deux medicamens soient semblables en malignité & en offense, neantmoins leur trituration doit estre differente, parce que la substance du scammonée est friable, & aisée à mettre en poudre, & facile à perdre sa vertu par la trituration; au lieu que la colochynte est spongieuse, & fort difficile à puluerizer.

Obiectiõ. Et si l'on veut dire qu'il ne faut pas la mettre en poudre si subtile, de peur qu'elle ne penetre trop auant dans les viscetes, suiuant ce qui a esté dit des medicamens acres, qui sont rendus plus penetrans

Response. par la trituration. Il faut dire qu'il y a d'autres preparations pour la rendre lubrique, & pour empescher tous les mauuais accidens qu'elle sçauroit produire. Passons outre.

Nostre Docteur parle en suite du rhubarbe, & dit que le plus pesant, & le plus pur & solide est le meilleur, & qu'il rend plus d'effect par la trituration, au contraire du scammonée; & que celuy qui est rare & laxe, perd sa vertu par vne grande trituration. La raison est euidente; car le solide doit estre mis en poudre, affin que la substance aërée, n'estant pas bridée & empeschée par la terrestre, face plus d'effect. Que s'il se treuue laxe & leger,

leger, ſa force ſe diſſipe aiſément par la trituration: au contraire du ſcammonée, car celuy qui eſt craſſe & ſolide, a beſoin de grande trituration, & n'eſt pas bon; l'Antiochene, qui eſt leger & friable, n'en demande qu'vne legere, & eſt le meilleur.

MESVAEVS.

TRitura autem omnis, qualiſcumque ea ſit, clementer fiat oportet, & pro terendorum ſubſtantiæ ratione. Quæ enim eſt violentior, virtutem diſſoluit.

IL faut que toute trituration, quelle qu'elle ſoit, ſe faſſe doucement, ſelon la diſpoſition de la ſubſtance des choſes triturables. Car celle qui eſt par trop violente, diſſipe leur vertu.

Explication de ce texte.

TOute trituration, ſoit legere, ou grande, ou mediocre ſe doit faire doucement, & auec conſideration des medicamens qui doiuent eſtre mis en poudre. Car la violence diſſipe leur vertu, ou la diminue par trop. Ce n'eſt pas pourtant à dire, qu'il ne faille battre plus rudement les metaux ou les pierres, que les terres, & les racines que les ſucs concrets; mais c'eſt pour donner aduis aux Pharmaciens, de moderer tant qu'ils pourront la violence de la batterie, & de la reigler ſelon la nature legere, forte, ou mediocre des drogues qu'il faut mettre en poudre. *Rächin.*

Fin du ſecond Theoreme.

COMMENTAIRE
accompagné de disputes sur le troisiesme Theoreme de Mesué.

TErtia intentio est sermo vniuersalis nocumentorum redundantium corpori, in hora purgationis, & continet tria capitula.

LE troisiesme Theoreme traitte en general des accidens, & nuisance, qui peuuent naistre en nos corps, au temps, & à l'heure de la purgation, ce qui est monstré en trois chapitres.

Paraphrase sur le tiltre de ce troisiesme Theoreme.

Rãchin. LEs medicamens purgatifs se peuuent considerer en trois temps, sçauoir est, ou auant l'vsage, entant qu'ils sont hors de nos corps; ou durant leur operation apres l'employ; ou bien apres l'effect, par le moyen des accidens qu'ils causent, & des mauuaises impressions qu'ils laissent. Les Medecins & les Pharmaciens regardent les purgatifs auant l'vsage hors de nous sous quatre differens respects; le premier se rapporte à la connoissance d'iceux, à raison de leur nature, & de leurs

leurs facultez ; le second à l'election ; le troisiesme à la correction, ou preparation d'iceux ; & le quatriesme au meslange. Apres nous considerons les medicamens chez nous apres l'employ durant leur operation, entant qu'ils purgent auec fascherie, & auec danger par la production de plusieurs mauuais accidens. En troisiesme lieu, il faut regarder aux maladies, & aux symptomes qui restent aux corps apres l'operation des purgatifs, & qui ont esté causez par leur vsage.

Nostre Mesué nous a clairement & amplement informez en son premier & second Theoreme de tout ce qu'il faut considerer aux medicamens, entant qu'ils sont hors de nous, & auant l'vsage, pour ce qui est de la connoissance, election, preparation, & meslange d'iceux. Maintenant poursuiuant son dessein, il traitte en ce troisiesme Theoreme des accidens qui peuuent suruenir durant l'operation des purgatifs, & propose en suite les causes d'iceux, les moyens pour les preuenir, & les remedes pour les guarir. Apres, au quatriesme il propose la curation particuliere des maladies, & des symptomes qui peuuent estre causez par la purgation, & qui restent apres l'operation des medicamens. Voyla l'argument de nos Theoremes; Venons au texte.

MESVAEVS.

YMptomatibus formidandis, iisdemque causis multorum morborum, & senij, & mortis acerbæ à medicamento purgante orientibus, occurrendum est.

IL faut preuenir, & aller au deuant des accidens formidables, qui peuuent naistre des medicamens purgatifs,

tifs, parce qu'ils peuuent causer plusieurs maladies, auancer la vieillesse, & appeller mesmes la mort hors de temps.

Explication de ce texte.

Rãchin. AVant que Mesué presente le premier chapitre des trois qu'il promet au tiltre de ce troisiesme Theoreme, il propose en cette preface l'intention de son sujet, & témoigne vn soing, & vne affection particuliere à la conseruation de la santé, à ce qu'elle ne puisse estre alterée par l'vsage des purgatifs. Il dit qu'il faut aller au deuant des accidens qu'ils peuuent causer par leur violence, ou par leur malignité, se souuenant de ce qu'il a auancé au 2. chapitre de son premier Theoreme, que quasi tous les medicamens purgatifs sont deleteres, & ennemis de nostre nature, & que par consequent leur vsage ne peut estre que suspect & dangereux; l'experience ordinaire en témoigne la verité. Si bien que nous pouuons iuger combien cette doctrine doit estre estimée salutaire & necessaire, puis qu'elle nous monstre non seulement les moyens de preuenir les symptomes formidables que les purgatifs peuuent causer, mais aussi les remedes pour arrester leur violence, & rompre leur malice, lors qu'ils sont causez.

Obiectiõ. Que si l'on vouloit obiecter contre nostre Docteur que sa doctrine touchant l'vsage des purgatifs n'est gueres neteſſaire, ains au contraire fort dangereuse, puisque non seulement durant leur operation, mais aussi apres, ils peuuent causer tant d'accidens, tant de maladies, & mesmes ruiner nos corps par vne vieillesse auancée, où par la mort. Nous

Responce. pouuons respondre à cela, que tous ces malheurs

n'arri

n'arriuent pas tous les iours ; nous voyons par experience les effects des purgatifs heureux,& profitables aux hommes, lors que l'on les met en vsage auec preparation, poids & mesure, selon les indications raisonnables qui sont tirées des corps, des medicamens, des causes morbifiques,& des choses exterieures.Mais lors que la purgation est vicieuse, & illegitime, il y peut à la verité auoir du danger en l'vsage des purgatifs, & ce pour les raisons que nostre Autheur deduira cy-apres.

Voyla pourquoy il est necessaire, ou que l'on preuienne les accidens qui en peuuent arriuer, ou que l'on remedie à leur violence, lors qu'ils trauaillent les corps qui se purgent. Et c'est à quoy peut seruir la doctrine de ce troisiesme Theoreme.

MESVÆVS.

HA autem sunt, humorum prauorum commotio citrà vacuationem, vacuatio illegitima & molesta ; vacuatio denique immoderatissima, & multo largior, quàm necessitas postulet. Quorum causa est incompetentia, & vitium, vel sumentis, vel medicamenti, vel accidentium vtrique superuenientium. Quæ tria si commoderatè se habent,magni sunt momenti ad corpus incolume seruandum.

CAR tels accidens sont excitez ou par l'esmotion des mauuaises humeurs, sans deschargé, ou par la purgation fascheuse, & illegitime, ou par celle qui est immoderée par son abondance sans necessité. La cause de tous ces mauuais effects depend du vice, & du mauuais estat, ou du patient qui se purge, ou du medicament purgatif : ou bien des accidens qui suruiennent à tous les deux. Lesquelles trois choses sont dignes de grande consideration pour conseruer le corps en santé, lors qu'elles se treuuent en iuste moderation.

Ex

Explication de ce texee.

Rächin. MEsué propose en ce texte premierement les moyens,& puis les causes des malheurs, & des inconueniens qui peuuent arriuer par l'vsage des purgatifs. Les moyens qu'il presente sont trois. Le premier, c'est la commotion des mauuaises humeurs sans effect,c'est à dire,sans purgation suiuante; car l'impureté esmeüe demeurant dans le corps auec agitation, preut produire la fieure, des douleurs, & plusieurs autres symptomes *humores praui* (dit Gal.) *si moueantur & non purgentur, varia procreare possunt symptomata.*

Le second c'est quand la purgation est illegitime & vicieuse,& que les patiens sont trauaillez & affligez par la violence des purgatifs, & ce par foiblesses, tranchées, mal de cœur, & semblables accidens.

Le troisiesme,c'est la purgation immoderée, & surabondante,lors que les humeurs se deschargent auec vne telle impetuosité & violence, que l'on n'en peut arrester le flux.

Tous ces trois moyens dependent de trois causes differentes par diuers respects;car la purgation ne peut estre blasmée par immoderation,par esmotion sans effect,ou par vsage illegitime, que par le vice des medicamens,ou des patiens,ou des choses exterieures.

Ce sont les trois causes generales de tous les accidens qui peuuent suruenir en l'vsage des purgatifs. L'on n'en sçauroit pas accuser d'autres:& faut tenir pour certain, que s'il y a vne iuste correspondance en ces trois choses,la purgation ne peut estre

que

que salutaire ; mais s'il y a du manquement, ou de la mauuaise disposition du costé des medicamens, qui agissent, ou des patiens qui souffrent l'effect, ou des choses exterieures, qu'on appelle nonnaturelles, & desquelles le regime de vie depend; la purgation ne peut estre que suspecte, vicieuse & dangereuse.

MESVAEVS.

MEdicamentum autem improsperæ vacuationis est causa, quando est genere malignum, aut notas non habet omnes boni medicamenti, aut nec proportionem atificialem, cuius antè meminimus. Vitanda igitur tibi sunt medicamenta, quæ nec arte, nec ratione alia fieri meliora possunt : eligenda verò alia, obseruatis conditionibus, & modis proportionum prædictis.

OR le medicament peut estre cause d'vne purgation dangereuse, ou parce qu'il est maling de sa nature ; ou parce qu'il n'a pas toutes les marques d'vn bon medicament, ou bien d'autant qu'il n'a pas esté artificiellement proportionné, suiuant ce que nous auons dit cy-dessus. Il faut donc mespriser & s'abstenir des medicamens, qui ne peuuent pas estre rendus bons, ou meilleurs par art, ou par autre voye ; & faire election des autres, en obseruant les conditions & les moyens de proportion, qui ont esté declarez.

Explication de ce texte.

MEsué explique en particulier, ce qu'il a dessus ja proposé en general : il commence sa demonstration des causes d'vne purgation dangereuse, par le vice des medicamens, attendu que ce sont les principaux agens, sur l'action desquels toute la doctrine de nostre Docteur est fondée. Il dit que le medicament purgatif peut estre *Rachin.*

cause

cause d'vne mauuaise purgation en trois cas. Le premier depend de sa nature, & de sa substance, quand il est maling & deletere, comme l'antimoine, la catapuce, le thymelea; car par ce moyen estans veneneux, ils ne peuuent que troubler l'estat naturel de nos corps, & offenser les parties nobles.

Le second se rapporte à la connoissance, & à l'election, lors qu'vn medicament n'a pas toutes les marques & les conditions qui sont descrites, & desirées des autheurs, comme si l'on met en vsage l'agaric noir, au lieu du blanc, l'aloë cabalin, au lieu du succotrin, le scammonée Scenitique, au lieu de l'Antiochene: car par ce moyen les purgations ne peuuent pas estre salutaires, ny profitables; d'autant qu'il faut bien connoistre, & bien choisir les purgatifs, auant que de les mettre en vsage.

Le troisiesme regarde la correction & la mixtion; car si les medicamens ne sont bien preparez, & que la proportion necessaire n'y soit pas bien obseruée, il n'en faut pas attendre qu'vn malheureux succez. Et c'est pourquoy nostre Autheur conseille prudemment de ne mettre pas en vsage les medicamens qui ne se peuuent pas bonifier par correction, & de choisir ceux qui se puissent si bien qualifier par preparation & par proportion raisonnable, que l'operation salutaire s'en puisse ensuiure.

MESVAEVS.

MItio autem sumentis purgatio malè procedit, quia is vel est ex eorum numero, quibus est interdictus medicamentorum vsus, vel materiam vacuandam non

non æquauit, nec naturæ obedientem coquendo reddidit, nec meatus per quos facienda erat vacuatio, aperuit, & leues ac lubricos reddidit. Quæ præparamenta cùm præcesserunt, reuera corpus ab impendente periculo securum reddunt.

LA purgation apres peut estre vicieuse par la faute de celuy qui se purge, en certains cas, comme s'il est de la nature, & du nombre de ceux là qui ne peuuent pas supporter l'effect des medicamens par horreur, ou par autre sujet, ou bien s'il n'a pas permis que l'on aye preparé les humeurs par coction, & rendu fluxiles: ou bien si l'on n'a pas osté les opilations, & ouuert les passages. Car par ce moyen l'on preserue les patiens de tout danger, & preuient-on les accidens.

Explication de ce texte.

LA seconde cause qui peut rendre vne purgation dangereuse & fascheuse, c'est le vice, & la faute du patient qui doit prendre medecine: car si toutes choses ne sont bien disposées en luy, du costé des mœurs, des humeurs, & des parties, il n'en faut pas attendre que du desplaisir. *Rãchin.*

Premierement du costé des mœurs qui dependent de l'ame, il y en a qui ne se veulent ou peuuent pas laisser vaincre aux persuasions, & aux conseils des Medecins, & des assistans. Ils demeurent opiniastres contre les medecines, par foiblesse, faute de resolution, par delicatesse, ou par horreur naturelle contre nos drogues; ce sont des vices de presumption, ou d'imagination. Et en ce cas nous ne deuons pas esperer aucun bon succez, veu qu'il y a comme interdiction du costé des patiens.

Apres, les humeurs qui doiuent estre purgées, ont besoing d'estre cuites & preparées par apoze-

mes, suiuant le conseil d'Hipp. *concocta medicari oportet non cruda.* Si bien que si l'on donne vne medecine à vn patient sans preparation, infalliblement la purgation sera vicieuse.

Obiectiõ. Que si l'on obiecte qu'ordinairement nous baillons des medecines sans preparation precedente,

Response. & neantmoins heureusement. A cela il faut dire, que cela est bon pour les minoratiues qui purgent les boyaux, & les premieres voyes, là où sont les grossiers excremens; mais non pas pour les medicamens eradicatif, veu qu'il faut tousiours preparer les humeurs auant la purgation; & s'il y en a qui n'obseruent pas cette coustume, c'est vne faute en practique.

En troisiesme lieu, les parties peuuent estre en vice, lors que les conduits & les passages sont bouchez par opilations, ou par trop reserrez; car il faut qu'ils soient libres, ouuerts & glissans, affin que la sortie & la descharge des humeurs se face sans danger & auec facilité; & c'est en quoy consiste toute la preparation necessaire auant la purgation du costé des mœurs, des humeurs & des parties, affin qu'elle ne soit pas dangereuse.

MESVAEVS.

VItio denique accidentium superuenientium vitiosa fit purgatio, si in victus ratione per sex res non naturales, tibi notas, æger deliquerit.

FInalement *la purgation peut estre renduë dangereuse par le vice des accidens suruenans, lors que les patiens se treuuent en faute du costé du regime de vie en l'vsage de six choses non naturelles.*

Explication de ce texte.

LA troiſieſme cauſe qui peut rendre vne purgation vicieuſe, c'eſt le mauuais regime des patiens en ce qui eſt de l'vſage de ſix choſes non naturelles,& de leurs annexes,qui ſont l'air, le manger & le boire,le trauail & le repos:le ſommeil & les vieilles; les excremens; les paſſions de l'ame. Apres, la ſaiſon,la region,l'habitation,& les habillemens,les baings, la couſtume, & l'acte venerien. Car ſi apres qu'vn patient a prins vn medicament, il ne s'oblige à vn regime exacte, & qu'il n'obſerue ce qu'il luy faut garder, ſuiuant ce que les Medecins ordonnent aux purgations, infalliblement il tombera en quelque danger;par exemple,s'il s'expoſe trop à lair & au vent, s'il mange & boit auant le temps, s'il fait quelque exercice immoderé, s'il dort trop, s'il ſe met en action, & en colere, ou qu'il ſe faſche,s'il ſe deſbauche apres les fẽmes,&c. Parce que la purgation demande vn regime, & vne obeyſſance des patiens, ſans laquelle elle ne peut eſtre ſalutaire, ny heureuſe; & vaudroit mieux ne ſe purger pas, que de manquer à ce qu'il conuient obſeruer durant le temps de la purgation. *Rãchin.*

Si medicina mouet, & non euacuat.

INTENTIONIS III. CAP. I.

MEdicamentum autem humores prauos commouet, ſed non vacuat, aut tardiùs vacuat,ob ipſius actionem remiſſam & debilem:vel ob materiam expelli contumacem, quæ commouetur quidem, ſed expulſioni

resistit, & latiùs in corpore spargitur, & increscit : vel ob imbecillam sumentis virtutem, non potentem in medicamentum agere; qo fit, vt nec medicamentum in virtutem & naturam agat : vel ob flatus crassos medicamentum leuantes, & in poros corporis impingentes (vnde febres putridæ, syncope, & mors festina:) vel ob facultatis expultricis imbecillitatem: vel ob meatus, per quos vacuandum est, obstructos, aut constipatos.

Si le medicament esmeut les humeurs, & qu'il ne les purge pas.

CHAP. I. DV III. THEOREME.

LE medicament esmeut parfois les mauuaises humeurs, mais il ne les purge pas, ou bien il les purge trop tard, lors que son action est foible & debile, ou quand les matieres resistent à la purgation apres estre esmeuës, & ne se deschargent pas librement, ains s'espandent par le corps, & s'enflent, ou bien à raison de la vertu du patient, qui est si foible, qu'elle ne peut pas agir contre le medicament, ny cettuy-cy contre la nature : ou bien à cause des flatuositez crasses & espaisses qui repoussent le medicament, & l'enuoient vers les pores du corps, d'où viennent des fiebvres pourries, des syncopes, & la mort: ou par l'imbecillité de la faculté expultrice; ou finalement à raison des conduits, & des passages de la purgation, qui se treuuent bouchez & reserrez.

Explication de ce texte.

Rächin. APres que Mesué a proposé en la preface de ce troisiesme Theoreme, les moyens & les causes qui peuuent rendre la purgation formidable & dangereuse, il commence d'en esclaircir l'intelligence en ce premier chapitre par vn discours particulier, lequel il va tousiours poursuiuant iusqu'à la fin du troisiesme chapitre. Il ne se contente pas d'auoir proposé en general comment, &

par

par quels moyens la purgation peut estre dangereuse, mais encores il nous apprend en particulier les remedes pour subuenir aux accidens qui peuuent prouenir du vice des medicamens, lors qu'ils esmeuuent les mauuaises humeurs sans les purger, ou trop tard; ou bien quand ils les purgent auec fascherie & tourment; ou bien lors que cela se fait auec excez & immoderation.

Nostre Docteur ne traitte en ce premier chapitre que de l'esmotion des humeurs sans descharge, des causes qui en peuuent estre accusées, & des remedes pour subuenir aux accidens. Il dit qu'vn medicament peut esmouuoir les mauuaises humeurs, sans les purger, ou trop tard, pour six causes, lesquelles se peuuent rapporter au vice ou des medicamens, ou des humeurs, ou des parties.

La premiere qu'il presente, c'est la foiblesse du medicament, lors que pour estre trop bening, ou pour estre vieux & sans force, ou pour n'estre pas donné en quantité suffisante, il ne peut pas faire telle attraction qu'il faudroit, & ne fait qu'esmouuoir les humeurs.

L'on pourroit icy obiecter que les medicamés ne doiuent, ny ne peuuent pas estre accusez, d'autant que c'est la nature qui purge en chasśt les humeurs, les purgatifs ne font que les attirer. Il est vray; mais pourtant il faut que l'attractiō precede l'expulsion: si bien que le medicamēt peut estre en vice, suiuant ce qui a esté dit, pour ne faire qu'esmouuoir les humeurs, sans les attirer aux voyes ordinaires. *Obiectiō.* *Responſe.*

La seconde cause de l'esmotion des humeurs sans purgation, ou pour le moins tardiue, c'est le vice des matieres, lors qu'elles resistent & aux medicamens, & à la vertu expultrice, ou pour estre trop

viſqueuſes, gluantes & adherentes, ou pour eſtre trop ſubtiles; d'où vient qu'elles s'imbibent aux parties,& fuyent l'action des facultez attractiue & expulſiue; ou pour eſtre trop craſſes & endurcies, car de là peut dependre l'inobedience des humeurs.

La troiſieſme c'eſt la foibleſſe naturelle du patient, lors que ſa vertu alteratiue, & digeſtiue eſt ſi debile, qu'elle ne peut pas agir ſur le medicament, & n'a pas la force de le reduire de puiſsãce en acte, ny de reigler ſon action, & faire l'effect que nous auons examiné à l'entrée du premier Theoreme.

La quatrieſme cauſe c'eſt l'eſleuation des flatuoſitez, qui repouſſent les humeurs eſmeuës du centre à la circonference, & empeſchent qu'elles ne ſe deſchargent vers le ventre.

Obiectiõ. Cette cauſe ſemble eſtre ſubiecte à caution, veu qu'il n'eſt pas vray ſemblable que les vapeurs puiſſent faire vn tel effect, que d'empeſcher la deſcharge des humeurs, & de les repouſſer. Mais il ne faut pas diſputer au contraire, veu qu'Hippocrate & l'experience nous apprennent les mauuais effects, & les accidens dangereux que peuuent produire les vens, & les flatuoſitez qui ſont enfermées dans les boyaux, & dans les parties. Les coliques & autres douleurs flatueuſes en rendent d'aſſez ſuffiſans témoignages.

Reſponſe.

Obiectiõ. La cinquieſme cauſe eſt de la ſuite de la troiſieſme, & depend de la foibleſſe naturelle du patient, en ce qui eſt de l'expulſion. Il eſt bien vray qu'elle peut quelquefois eſtre accuſée à tort, & faut faire diſtinction du defaut de la faculté expultrice d'auec l'inobedience des matieres, qui a eſté deſcrite en la ſeconde cauſe; car quelquefois on pourroit taxer la faculté expultrice de foibleſſe, & cependant

Reſponſe.

dant les humeus ſeroient en vice : ou bien les parties, comme lors que les paſſages ſont fermez par obſtruction, ou par conſtipation, qui eſt la ſixieſme & derniere cauſe d'vne tardiue purgation, ou de l'eſmotion des humeurs ſans deſcharge.

Voyla donc les ſix cauſes que noſtre Docteur propoſe. Mais il ſemble qu'il ſoit defectueux en ce denombrement, veu que les choſes exterieures, que l'on appelle non naturelles, & les remedes peuuent empeſcher la vuidange des humeurs eſmeües, ou par voye d'adſtriction, ou par diuerſion. Toutesfois nous diſons que cela à la verité peut bien arriuer, neantmoins Meſué ne conſidere en ce chapitre que les defauts ou de la nature du patient, ou des medicamens, ou des humeurs, ou des parties, & non pas les cauſes externes.

Obiectiõ.

Reſponſe.

MESVÆVS.

OVibus omnibus cauſis qua ratione proſpicias accipe. Si ob naturæ imbecillitatem id contingit, (quod ſenſu deprehendere potes ; aut enim ex morbo homo reualeſcit, aut alia ſimili cauſa imbecillus eſt) & medicamentum lauando, & lubricando eſt purgatorium, cibo naturam mox roborante dato, & potu aquæ minimùm frigidæ, medicamenti actio adiuuatur.

MAintenant il faut voir par quels moyens l'on pourra pouruoir à toutes ces cauſes. Si le defaut prouient de l'imbecillité de la nature (ce qui ſe pourra reconnoiſtre par le ſens, car ou le patient reuient de maladie en ſanté ; ou bien il eſt debile pour ſemblable cauſe) & que le medicament purgatif ſoit lauatif, ou lubrifiant, nous pourrons ayder ſon action, en donnant de la nourriture pour fortifier, ou bien en baillant de l'eau non gueres froide.

Explication de ce texte.

Răchin. NOstre Autheur propose premierement les causes qui empeschent vne loüable purgation, & puis il presente les moyens pour y remedier en general,& en particulier. La premiere cause qu'il nous baille à considerer, c'est la foiblesse de la nature,laquelle est & le premier agent en la purgation,par l'actuation du medicament, & le directeur en l'attraction, & le dernier en l'expulsion des humeurs attirées.Quand donc la nature se treuue foible, & qu'elle ne peut pas ayder & secourir l'action du purgatif, comme quand elle a souffert quelque grande maladie, ou bien quand elle est abbatue pour autre sujet: ce qui se reconnoist par la foiblesse de l'appetit, de la digestion, & de l'excretion; pour lors il luy faut donner force & vertu par alimens roboratifs,& par remedes restauratifs, affin que l'action du medicament soit par apres fortifiée; & ne faut pas donner de l'eau froide, mais tiede, crainte d'affoiblir d'auantage la nature. Et faut supposer que le medicament donné soit lauatif & lubrifiant. Voyla la declaration generale de ce texte.

Maintenant il en faut examiner les parties. Mesué reconnoist la conualescence pour cause de la foiblesse naturelle de la vertu alteratiue, qui esueille la vertu des purgatifs. C'est la verité qu'apres les grandes maladies, comme sont fiebvres continues, pleuresies, & autres aigues, la nature des patiens demeure fort affoiblie à cause de la resolution, & de la dissipation de la chaleur naturelle, & des esprits; mesmes tout le corps paroist

exte

extenué, & les parties consumées en leur substance. Et pour lors il est necessaire de fortifier cette vertu alteratiue, non pas par alimens solides, ny par remedes fascheux, mais par le moyen d'vne nourriture medicinale, liquide, & agreable à la nature, & qui aye la vertu de remettre ladicte faculté alteratiue en sa force, & de rẽdre les chemins humides, afin qu'elle puisse ayder l'action du medicament. Or ce regime peut preceder de quelques iours la purgation, encores que l'Autheur ne l'entende que du iour du medicament, par le moyen de quelque boüillon alteré, ou de quelque remede qui ayde à l'actuation.

Que si l'on vouloit dire au contraire, que l'vsage des medicamens ne peut estre conuenable en la conualescence, à cause de la suppposée foiblesse, & qu'il vaut mieux laisser remettre la nature tout doucement, que de la trauailler & de l'affoiblir dauantage par le moyen de la purgation. A cela ie respons que la consideration & la crainte des recheutes nous fait connoistre la necessité de la purgation: la verité est bien que la conualescence ne l'indique pas, mais bien l'amas des mauuaises humeurs qui se fait par la foiblesse naturelle, qui ne peut pas digerer les alimens que l'on donne aux conualescens; & voyla pourquoy l'on ordonne la purgation à raison de la recheute qui pourroit arriuer, selon l'Aph. d'Hipp. *Obiectiõ.* *Responsõ.*

Il y a icy vne autre chose à considerer, qui est l'vsage de l'eau tiede; ce remede semble fort ridicule. Il est bien certain qu'il ne la faut pas froide actuellement, ou potentiellement, parce quelle nuiroit à la chaleur naturelle, & destremperoit par trop le ventre, mesmes elle nuiroit au medica- *Obiectiõ.*

ment : ny auſſi trop chaude, d'autant qu'elle reſoudroit noſtre chaleur ; mais ſeulement tiede, c'eſt à dire moderée entre la chaleur & le froid. Or voycy la difficulté qui eſt double ; premierement l'eau tiede peut prouoquer le vomiſſement, ce qui empeſcheroit l'action du medicament, & moleſteroit la nature : apres, cette tiedeur, ny la qualité de l'eau ne ſemblent pas remedes propres pour faciliter la purgation, & fortifier la vertu naturelle alteratiue : mais ſeulement pour lauer, & pour deſtremper. A tout cela il faut dire, que noſtre Autheur n'entend pas de bailler de l'eau ſimplement tiede auant le diſner ; mais vn boüillon tiede, & apres le repas de l'eau d'orge, ou vne decoction de pruneaux, ou telle autre alterée auec herbes conuenables.

Reſponſe.

MESVAEVS

SI ob flatus, & malam humorum qualitatem (quod præcedentia flatuum ſigna aut intemperies, cum humore æqualis, vel inæqualis declarant ;) clyſteribus, aut vomitu vacuandum eſt, deinde flatus diſſoluendi, aut mala qualitas contrario eſt alteranda.

Que ſi les flatuoſitez, ou la mauuaiſe qualité des humeurs en ſont cauſe (ce qui ſe peut reconnoiſtre par les ſignes des vens, ou par l'intemperature égale ou inégale ;) il faut euacuer par clyſteres, ou par vomiſſement, apres il faut diſſiper les flatuoſitez, & corriger la mauuaiſe qualité par remedes cantraires.

Explication de ce texte.

Răchin. LA ſeconde des cauſes d'vne foible purgation que Meſué propoſe, regarde les vens qui ſe treuuent enfermez dans le ventre de ceux

ceux qui se purgent, & la mauuaise qualité des humeurs qui abondent en leurs corps. Les vens empeschent la purgation lors qu'ils repoussent en haut les medicamens,& les suspendent. L'on connoist qu'ils regnent par les bruits qu'ils causent dans les boyaux, & vers les hypochondres sous les basses costes. Pour lors il se faut seruir de clysteres carminatifs, de fomentations discussiues, d'appliquations de linges chauds, de ventouses grandes au bas du ventre, & autres semblables remedes auec diligence, parce que les vens peuuent causer de fascheux accidens par l'empeschement de la descharge, comme douleurs, syncopes, fieures, & autres.

Apres,nostre Autheur presente la mauuaise qualité des humeurs, que l'on peut reconnoistre par l'intemperature des parties. Icelle a besoing d'alteration d'vn costé,& de descharge de l'autre. L'alteration se pourra faire par remedes composez de qualité contraire, & la descharge par quelque medicament vomitoire, selon la necessité.

L'on pourroit obiecter icy, que les clysteres carminatifs ne peuuent pas estre conuenables,parce qu'ils repoussent dauantage les vens en haut. *Obiectiõ.*

Mais il faut respondre, qu'il semble qu'ils repoussent en la premiere action; mais la descharge se faisant, ils les attirent, & les dissipent sensiblement. *Response.*

Que si l'on recuse les vomitoires, comme non conuenables, en ce qu'ils empeschent la purgation, au lieu de l'auancer. *Obiectiõ.*

Il faut dire que c'est en cas de necessité, lors que la mauuaise qualité des humeurs presse, pour les descharger promptement; & puis le vomissement n'empesche pas *Response.*

tousiours

tousiours la deiection, car elle se fait plus commodément apres que le purgatif a seiourné quelques heures.

MESVAEVS.

SI facultas expultrix est imbecilla, aut medicamenti actio debilis, aut remissa, data aqua modicè frigida, & hora pòst, adstringente aliquo, vt cydonio, pyro, vel simili, medicamentum potenter ad inferiora detruditur.

QVe si la faculté expultrice est affoiblie, ou que l'action du medicament soit languide, & paresseuse, en donnant de l'eau moderément froide, & vne heure apres quelque adstringeant, comme coing, poire, ou autre, le medicament est pousſé vigoureusement vers les parties basses.

Explication de ce texte.

Rüchin. IL semble que nostre Autheur n'est pas gueres bon conseiller en ce texte, comme l'on pourra iuger par le discours suiuant. Il veut que l'on donne de l'eau froide, & quelque heure apres des astringeans, lors que la faculté expultrice est affoiblie, ou que l'action du medicament est languide, afin de pousser le medicament en bas. La verité est que la faculté expultrice fait le principal effect en la purgation; mais elle n'a pas besoing de remedes froids & astringeans pour la fortifier en la purgation, parce que demeurant comme relaschée par foiblesse, elle se porte plustost à l'euacuation immoderée, que non pas à la retention. Il vaudroit mieux fortifier les parties naturelles auant l'vsage des purgatifs, que non pas d'attendre le iour; parce qu'il est à craindre que l'eau

l'eau froide ne desbauche l'estomac, & ne donne des tranchées : comme aussi que l'vsage des adstringeans n'empesche la purgation, au lieu de l'auancer, veu que l'on n'en donne qu'en petite quantité.

Ie sçay bien que l'excretion depend des fibres transuersales, & que les remedes froids par astriction les fortifient; mais il s'en faut seruir en temps & lieu, sans se figurer qu'ils puissent en vn moment faire l'effect que l'on desire. Tant y a que i'aymerois mieux ayder l'action du medicament languide par clysteres, ou autres interieurs, que par ces foibles remedes qui peuuent estre dommageables, & de petit effect. L'on donne les adstringeans plustost pour seruir de bride que non pas pour auancer la purgation ; l'expulsion qui suit la compression est trop legere pour faire vne descharge. Neantmoins ie ne veux pas m'opiniastrer contre Mesué, ie renuoye ses conseils au iugement des plus sages.

MESVAEVS.

OB intestinorum obstructionem, clysteribus affectui conuenientibus medendum est, & aliis constipatam aluum expedientibus. Quibus auxiliis si purgatio non procedat, nulla inde noxa insignis metuenda est.

VE si l'empeschement de la purgation prouient de l'obstruction des boyaux, pour lors il se faudra seruir de clysteres conuenables à cette maladie, & d'autres remedes qui peuuent ouurir le ventre. Que si la purgation n'est auancée & procurée par ces moyens, il n'en faut pas craindre aucun insigne dommage.

Explication de ce texte.

Rãchin. LA quatrieſme cauſe que Meſué propoſe, c'eſt l'obſtruction des boyaux, qui eſtouppe le paſſage des excremens. Ces conduicts eſtans bouchez, la purgation eſt infailliblement empeſchée; voyla pourquoy noſtre Autheur preſente les remedes, qui ſont premierement les clyſteres conuenables, lenitifs & remollitifs, ſi les excremens feculens durcis & retenus en ſont cauſe; & carminatifs, inciſifs, & purgatifs, ſi ce ſont les vens, ou les humeurs: car il faut approprier les remedes aux cauſes. Outre ce, l'on ſe pourra ſeruir de fomentations remollitiues & diſcuſſiues pour meſme effect, de boüillons auſſi, & autres ſemblables. Que ſi le medicament n'eſt pas aydé en ſon operation par tous ces expediens, il n'en faut pas pourtant demeurer en peine, tant parce que nous ſuppoſons que ledit medicament ſoit lenitifs & lubrifiant, qu'auſſi d'autant qu'il n'a pas de malignité, ou venenoſité, ny auſſi les humeurs qu'il faut purger.

MESVAEVS.

SI autem medicamentum purgans comprimendo non vacuet, aquam frigidam priorum nonnulli propinandam cenſent, quod adaucta per aquam grauitate, citiùs lubricet, ac deſcendat medicamentum. Quod verum eſt, ſi libera habent inteſtina: ſi verò obſtructa ſint, aut in ſuis anfractibus arctata, augetur per aquam frigidam anguſtia. Id quod cùm intellexeris, potabis tepidam, quod hæc præterquam quod anguſtiam non auget, inbricare cogit medicamentum huiuſm odi. Non eſt igitur id auxilium abſolutè, & ſine limitatione ſcribendum. Omne enim medicamentum comprimendo

pur

purgans nisi vacuet, intestina præsertim tenuia, & alios meatus exiles lædit. Quapropter vacuandum est prædictis, tum lubricantibus, tum ad inferiora trahentibus.

Voie si c'est vn medicament qui ne purge pas par sa compression, quelques vns conseillent de donner de l'eau froide, afin qu'elle fasse aisément descendre les purgatifs par sa pesanteur. Ce qui pourroit arriuer si les boyaux estoient libres, & non opilez: mais estans pleins d'obstructions, l'eau froide les resserrera dauantage. Voila pourquoy il vaut mieux donner de l'eau tiede, parce que sans coarcter les boyaux, elle peut rendre le medicament glissant par sa tiedeur. Il ne faut donc pas prescrire ce remede simplement, & sans consideration. D'autant qu'vn medicament qui purge en comprimant, s'il ne fait son effect, il nuit aux boyaux, particulierement aux gresles, & aux autres conduicts. Voyla pourquoy il faut procurer la descharge, tant par le moyen des lubrifians, que par les autres qui attirent aux parties basses.

Explication de ce texte.

NOstre Autheur poursuiuant les causes d'vne purgation tardiue, ou imparfaicte, traitte en ce texte des medicamens qui purgent en comprimant, comme sont la rhubarbe, & les myrabolans, & presente les moyens pour faciliter leur effect lors qu'ils sont peresseux. *Rãchin.*

En premier lieu il dit que quelques vns conseillent de donner de l'eau froide, parce qu'elle peut pousser par sa pesanteur le medicament en bas, & le rendre lubrique. Ce qui pourroit estre veritable, si les patiens auoient les boyaux libres: mais s'ils se treuuent pleins d'obstructions, ou bien qu'ils soient resserrez de leur nature, ou par accident,

dent, comme il arriue souuent aux femmes, & aux enfans, pour lors l'eau froide augmenteroit & l'adstriction, & les opilations. C'est vne pure folie que de donner vn remede adstringeant, apres vn medicament qui ne purge qu'en comprimant. Mesué conseille plustost l'eau tiede, parce qu'elle peut faire couler le medicament sans augmenter l'adstriction, ny les opilations, d'autant que par sa tiedeur elle dilate, & par son humidité elle lubrifie, & rend les passages glissans. Il ne faut donc pas se seruir de l'eau qu'auec cette condition: car autrement il faut craindre que les medicamens comprimans ne faisans pas leur effect, n'offensent les boyaux, principalement les gresles, & aussi les autres conduicts. Et c'est pourquoy il est necessaire de se seruir des remedes qui lubrifient, & aussi de ceux qui attirent en bas. Venons maintenant à l'examen de cette doctrine.

Obiectiõ. Premietement il semble que l'on ne se doit pas seruir de l'eau froide, ou tiede apres les purgatifs, d'autant qu'elle trouble le ventre, & offense les boyaux. Et ne faut pas s'excuser sur la tiedeur, car encores qu'elle ne soit pas si offensiue que la froidure; neantmoins le principal effect des remedes depend de leur qualité naturelle, plustost que de
Reſponce. l'accidentaire. Mais à tout cela nous pouuons repondre que l'intention de nostre Docteur est plustost de conseiller vn boüillon à demi faict, que non pas de l'eau simplement tiede; ou bien de l'eau boüillie auec quelques herbes conuenables, pour ayder à l'action du medicament.

Obiectiõ. Que si l'on vouloit obiecter que les Medecins ne doiuent iamais se seruir des medicamens purgatifs par compression, lors qu'il y a des opilations,

tions, ou bien lors que les boyaux sont reserrez. Il faut respondre, que Mesué recognoist cela en son texte; mais lors que la necessité en conseille l'vsage, comme aux dysenteries, ou en autres occasions, il s'en faut seruir auec discretion, & faire en sorte qu'ils puissent faire leur effect par le meslange de quelque drogue conuenable. *Response.*

MESVAEVS.

SI autem medicamentum soluendo purgatorium, & ob id fugiendum, non vacuauerit (tale enim nisi citò vacuetur, angustiam, æstuationem, conuulsorium quemdam motum, in quo partes extenduntur, & retrahuntur, totius corporis molestiam violentam, cordis morsum, præfocationem in quibusdam, scotoma, capitis & oculorum dolorem tantum, vt hi foras elidi videantur;) quàm potes celerrimè à corpore expellatur, vel vomitu, vel potiùs deiectione, ad quam clysteribus etiam potenter attrahentibus ipsum reuelles, si ad superiora moueatur. Præter dicta auxilia, horum medicamentorum malignitatem frequenter obtundit, & acrimoniam frangit, Rufo authore, potus aquæ vehementer frigidæ, & in eadem sessio, & quæcumque eius vehementiam, acrimoniam, inflammationem, furiosum impetum frangunt: adhæc theriacæ species, & cætera partim paulo antè dicta, partim dicenda.

SVe si c'est vn medicament qui purge par attraction dissolutiue (lequel comme dangereux est euitable) & qu'il ne face pas son effect, si on ne l'euacue promptement, il cause de furieux accidens, comme sont angoisse, ardeur, vn mouuement conuulsif, auquel y a extension & retraction des membres, vne langueur violente de tout le corps, vn mal de cœur, vne suffocation, auec courte haleine, vn vertige, ou esbloüissement de veuë, & vne douleur de teste, & des yeux si grande qu'ils semblent vouloir sortir de la teste. Pour

preuenir ces accidens, il est necessaire de faire sortir promptement hors du corps le medicament, par vomissement, ou plustost par deiection, auec des clysteres fort attractifs, si les humeurs se portent aux parties superieures. Outre ces remedes Rufus approuue fort l'eau fort froide, non seulement par breuuage, mais aussi par trempement des mains, d'autant qu'elle rabbat la malignité de tels medicamens, & tempere leur acrimonie; comme aussi l'on se peut seruir de tout ce qui peut arrester & moderer la violence, l'inflammation & ardeur, & l'impetuosité violente d'iceux. La theriaque est aussi fort conuenable, & les autres remedes qui ont desia esté conseillez, ou qui se pourront proposer cy-apres.

Explication de ce texte.

Răchin. APres que Mesué a parlé des medicamens qui purgent en comprimant, il traitte maintenant en ce texte des purgatifs violens, qui attirent les humeurs auec dissolution. En quoy il semble qu'il soit digne de reprehension en deux façons. La premiere est, parce qu'il aduoüe que l'vsage de tels medicamens est defendu, comme estans veneneux, & dangereux par leurs accidens. L'autre est, parce qu'il semble ridicule en accusant les plus violens purgatifs d'vn tardif, ou foible effect. Mais nous respondons à la premiere obiection, qu'à la verité il faut craindre & redouter l'vsage des purgatifs violens, & dissolutifs en quantité immoderée, & sans preparation: mais lors qu'ils sont preparez, mixtionnez, & donnez en degré raisonnable, leur vsage est moins suspect. Et apres il faut reconnoistre les differences, & les degrez des medicamens violens, d'autant qu'il y en a de plus dangereux les vns que les autres.

Obiectiõ. double.

Response.

Pour la seconde obiection, nous disons que le propre

propre des purgatifs dissoluans & attirans est bien de purger auec violence, lors qu'ils sont donnez en quantité suffisante, & que rien n'empesche leur operation. Mais s'il y a faute ou du costé du medicament par faute de quantité, & par vice de vieillesse, ou par mauuaise disposition de ceux qui se purgent, il peut arriuer qu'ils ne feront point d'effect par bas, ains se porteront vers les parties superieures: & c'est pour lors qu'il faut apprehender les angoisses, vertiges, foiblesses, conuulsions, oppressions, & autres dangereux accidens que propose Mesué, lesquels ne dependent que de la malignité de tels purgatifs, & des humeurs esmeües, & non purgées.

Pour remedier à tout cela, il est necessaire de recourir aux purgatifs qui donnent sortie à tels medicamens, par vomissement, & par deiection, en se seruant de clysteres fort attractifs; & puis aux alteratifs simples, & aux cardiaques. Mesué approuue plus la deiection que le vomissement, parce que cestuy-cy trauaille, & affoiblit par trop l'estomac, au lieu que l'autre se fait par les voyes ordinaires & naturelles: outre ce que la diuersion doit estre faicte par les parties inferieures, lors que le medicament, & les humeurs se portent aux superieures.

Quant aux alteratifs, Mesué en propose de deux façons, sçauoir est des simples, qui combattent l'acrimonie, la chaleur, & l'ardeur des medicamens malings & veneneux, comme est l'eau froide, par le conseil de Rufus Medecin ancien. L'autre est des composez & cardiaques, comme est la theriaque, & ses semblables, qui fortifient la nature & resistent à la malignité des purgatifs.

Nous auons icy vne question à vuider sur l'v-

sage de l'eau froide, laquelle nous auons desia legerement examinée cy dessus, sçauoir si l'on en doit & peut seurement donner apres vn medicament violent, lors qu'il ne fait pas son effect. A cela la raison, l'authorité & l'experience semblent contraires, nonobstant l'opinion de Rufus. Premierement, c'est vn remede qui ne se prattique pas, comme il est notoire. En second lieu, les choses froides, selon Hippocrate *au 5. de ses Aph.* sont ennemies des boyaux, & des parties froides; mesmes par experience l'eau peut causer des tranchées, des desuoyemens, & autres fascheux accidens. Outre ce, Mesué a dit cy-dessus, que l'eau froide restraint le ventre, & les conduicts des boyaux: or de donner des adstringens, apres vn purgatif violant, qui est paresseux & foible en son action, cela semble ridicule.

Questiõ.

Raisons contraires.

Finalement il y a tant d'autres meilleurs remedes, qui peuuent procurer la descharge des medicamens, que c'est vne pure folie, que de parler de l'eau froide. Neantmoins nonobstant toutes ces raisons, nous estimons suyuant l'opinion de Rufus, & le consentement de Mesué, que l'eau froide peut estre donnée par la bouche à ceux qui ont prins vn purgatif violant sans effect, & appliquée aussi aux mains, parce qu'elles respondent au cœur & à l'estomac: comme les pieds au cerueau. Il est vray que cela se doit faire auec les conditions suyuantes.

Premierement, il faut supposer que les purgatifs violens & malings peuuent nuire en deux façons, sçauoir est, par leurs qualitez manifestes, comme sont chaleur & acrimonie; & puis par leurs facultez occultes, qui dependent de leur malignité

vene

veneneuse. L'eau froide peut estre propre pour abbatre l'ardeur furieuse, & inflammatiue des purgatifs par le moyen de sa froidure & humidité, comme la theriaque, & autres antidotes seruent pour combattre les qualitez occultes.

Apres il faut considerer la quantité de l'eau; car en abondance elle pourroit nuire, en debilitant & desuoyant l'estomac, & les boyaux, & causant des tranchées: mais en petite quantité elle tempere l'acrimonie d'vn costé, de l'autre elle restraint legerement l'estomac, de façon qu'il pousse le medicament en bas par cette adstriction.

Or il faut obseruer icy, que si les purgatifs estoient veneneux par leur froidure, comme la semence du psyllium, & non pas par ardeur & acrimonie, en ce cas l'eau froide ne seroit pas conuenable. Quant aux raisons opposées au contraire, la solution est euidente par les suppositions proposées. Et pour le regard des remedes particuliers, qui peuuent descharger les purgatifs sans effect, nous en parlerons cy-apres.

MESVAEVS.

SI autem medicamentum benignum est, tamen non vacuarit, sed angustiam, ventris tormina, æstuationem corporis, capitis dolorem, vertiginem, scotoma, seu oculorum obtenebrationem, pandiculationes, oscitationes excitet; citò expellatur, sumptis primùm adstringentibus ipsum deturbaturis, vt cydoniis, mastiche, & similibus, deinde balanis & clysteribus ad inferiora trahentibus. Plurima enim talia medicamentum infra valenter compellunt. Sed in clysteribus pro vario affectu compositis, spes omnia hæc deturbandi, & à magnis periculis vindicandi magna est. Quòd si hæc non profuerint, & symptomata praua multiplicentur, & materia tenuata sursum feratur, secanda est necessariò vena, præsertim

brachij interna, deinde verò malleoli, phlebotomia enim ad hæc est efficax.

Que si le medicament est bening, & qu'il ne purge pas, ains au contraire qu'il cause, & excite vne angoisse, des tranchées, ardeur & estuation, douleur de teste, vertige, auec esblouissement, extension des parties auec des baaillemens; pour lors il le faut promptement chasser hors du corps, premierement auec des astringens, comme sont les coings, le mastic, & semblables; apres auec des suppositoires, & des clysteres qui attirent en bas. Car tels remedes sont grandement proffitables. Particulierement les clysteres composez selon les differentes affections, d'autant qu'ils preseruent les patiens des accidens mentionnez par leur descharge. Que si ces remedes ne proffitent, & que les accidens s'augmentent, & que les humeurs apres estre attenuées & fondues se portent vers les parties superieures, pour lors il faudra necessairement ouurir la veine interne du bras, & puis celle du malleole, car telle ouuerture de veines est fort efficace, & proffitable.

Explication de ce texte.

Rãchin. L'Entrée de ce texte est pleine d'apparence, d'autant qu'il n'est pas inconuenient qu'vn medicament bening demeure dans vn corps sans effect. Mais la suitte semble contraire à la raison, parce qu'il n'est pas croyable qu'vn purgatif bening qui n'a aucune malignité, puisse causer de si fascheux accidens, qu'vn violant & deletere: neantmoins Mesué le propose. Il est tout certain que les effects suyuent la nature des causes; cela estant, il n'y a pas d'apparence que de si grands effects puissent estre causez par des legers medicamens. Neantmoins l'experiẽce nous fait voir la verité de ce texte en la practique ordinaire: ce n'est pas pourtant que les medicamens benings entãt que tels causent de si grands accidens; mais les corps se treuuans pleins

pleins de mauuaises humeurs, & disposez à des maladies, estans esmeus sans estre purgez, souffrent aisément ce changement, & endurent les symptomes que Mesué propose.

Or quand cela arriue, il faut tascher de sortir promptement le medicament hors du corps, & auec luy les humeurs esmeuës. Ce qui se peut faire par trois moyens.

En premier lieu, par expression, en donnant des remedes adstringens, comme sont les coings, le mastic, la conserue de roses en roche, & semblables. Il est vray que ces remedes me semblent foibles, car s'il est question de descharger promptement, comme veut l'Autheur, il vaut mieux se seruir des seconds, qui sont les suppositoires acres, & les clysteres fort attractifs; parce qu'ils font plus grande descharge, & c'est pourquoy Mesué les approuue fort, & en recommande l'vsage.

L'on se pourra aussi seruir des frictions, & mesme de quelque remede lauatif, & purgatif par la bouche. Que si nonobstant tout secours, les accidens continuent, & que les humeurs apres estre attenuées se portent vers les parties superieures, là où elles pourront faire rauage, & causer de dangereux accidens au cerueau, pour lors il se faudra seruir de la saignée du bras, & puis de la cheuille, affin de retirer le cours des humeurs vers les parties inferieures, apres les auoir deschargées en partie par l'ouuerture du bras. Or icy il y a à disputer.

Sçauoir si l'on doit ouurir la veine apres auoir donné vn purgatif.

CEtte question ne semble pas aisée à resoudre; car il y a plusieurs raisons contraires à l'opi- *Raisons contraires.*

1. nion & au conseil de Mesué. La premiere est, qu'il n'ordonne pas ce mesme remede apres les medicamens violens, lors qu'ils ne font pas leur effect. Et cependent il est à croire qu'ils font vne plus grande commotion, & liquefaction des humeurs, que non pas les benings.

2. Apres, par la doctrine des Medecins Grecs, & Arabes, il ne faut pas ordonner en vn mesme iour deux euacuations, comme sont la saignée & la purgation; particulierement à raison des mouuemens contraires, veu que la saignée attire du dedans au dehors, & le medicament du dehors au dedans; & c'est là où la nature souffre & endure beaucoup.

3. En troisiesme lieu, il faut euacuer les humeurs qui sont hors des veines par la purgation, & non par par la saignée, veu que par l'ouuerture des veines l'on n'oste que ce qui est dans icelles. Or est-il qu'au cas proposé le medicament bening est hors des vaisseaux, & les humeurs aussi; c'est donc folie d'ordonner la saignée, veu qu'elle ne peut pas donner issue au medicament, ains au contraire elle destourne plustost son action par mouuement contraire.

Conel. Nous autres neantmoins nonobstant ces propositions, estimons que la saignée peut estre prattiquée au cas proposé, non pas absolument, & simplement, mais conditionellement: car il est bié certain que l'ō ne doit iamais faire vne saignée apres la purgation en mesme iour, le medicament faisant son effect, pour les raisons obiectées: mais ne le faisant pas, & les humeurs demeurant esmeuës sans descharge, & gaignant les veines, & les parties superieures auec les accidens proposez; pour lors il est necessaire de se seruir de la saignée,

affin

afin d'oſter les humeurs qui ſe ſont meſlées auec le ſang, & coupper chemin à la fieure, & au danger qui s'en pourroit enſuiure. C'eſt donc vne ſaignée neceſſaire, & conditionelle, non pas electiue que Meſué ordonne.

Et pour la premiere raiſon, il faut dire que ce remede n'a pas eſté propoſé apres les medicamens violens qui demeurent ſans effect, tant parce qu'ils indiquent alteration manifeſte, & occulte, que auſſi d'autant qu'il n'apparoiſt pas qu'ils faſſent les meſmes effects mentionnez que ceux-cy, ou pour le moins auec les meſmes conditions. Et quant aux autres raiſons, la reſponſe demeure apparente par la precedente reſolution.

MESVAE V S.

VOmitus autem tunc prouocandus, vel intendendus, quando à medicamento ſtomachus per os ventriculi, (quod etiam cor nominant) mordetur, & nauſeam, aut ſingultum ſuffocatorium excitat medicamentum genere ſtrangulatorium, non neglectis etiam tum clyſteribus, præſertim ſi ventrem, aut hypochondria angit medicamentum, & torminibus, ac æſtuatione fatigat.

QVant au vomiſſement, il le faut prouoquer lors que le medicament picque & mordique l'orifice ſuperieur, (que l'on appelle le cœur) & qu'il excite la nauſée, ou le ſanglot ſuffoquant, eſtant du nombre des ſtrangulatifs. Il ne faut pas auſſi oublier les clyſteres, principalement ſi le medicament trauaille le ventre, & les hypochondres, & s'il cauſe des tranchées & des ardeurs.

Explication de ce texte.

Rãchin. CEtte derniere partie de ce chapitre se doit plustost rapporter aux medicamens violens, lors qu'ils ne purgent pas, que non pas aux benings; d'autant que ceux-cy ne peuuent pas mordre l'orifice superieur, ny causer les sanglots estouffans, & les estuations & tranchées que Mesué propose. Et ce qui me fait croire cela, c'est que luy-mesme nomme les medicamens strangulatifs. Il est bien certain que les benings accidentairement pourroient par le moyen des mauuaises humeurs esmeües causer tout cela, mais il vaut mieux se tenir à l'explication de l'Autheur. Les vomitoires donc se pourront ordonner seurement, lors que les medicamens trauaillent pas trop l'estomac, & son orifice superieur, ce qui se connoist par la nausée, & par le sanglot; car par leur moyen l'estomac se deschargera promptement & commodément, & des humeurs, & du medicament. Que si le medicament trauaille le ventre, & les parties basses, ce qui se connoist par le moyen des tranchées, ou ardeurs inferieures, pour lors les clysteres seront plus conuenables, afin d'attirer en bas les humeurs qui causent ces accidens & les medicamens aussi.

Si medicina indebitè & laboriosè soluit.

CAPVT II.

MEdicamentum illegitimè & molestè purgat, quod vacuat quidem, sed non quos humores vacuari opor

oportuit, idque præterea facit cum subuersione, vomitu, torminibus, & æstuationibus.

Des medicamens qui purgent illegitimement, & auec trauail.

Chapitre II.

Le medicament purge illegitimement & auec fascherie, lors qu'il n'euacue pas les humeurs qui ont besoing d'estre purgées, & que d'ailleurs il les attire auec des subuersions d'estomac, vomissemens, tranchées, & inquietudes ardentes.

Explication de ce texte.

HIppocrate au 2. Aphor. du 1. liure faisant distinction de la purgation loüable, d'auec la vicieuse, dit que les patiens souffrent aisément la premiere, parce que les humeurs conuenables se deschargent en icelle; mais que la seconde leur est fascheuse & comme intolerable, tant à raison des mauuais accidens qui l'accompagnent; que d'autant que les humeurs qui se purgent ne sont pas telles qu'il seroit necessaire. Mesué traitte en ce second chap. de cette purgation vicieuse, comme il est aisé à iuger par l'entrée de son discours, & monstre les moyens qu'il faut obseruer pour la corriger au soulagement des patiens. *Răchin.*

Or il faut noter icy deux choses. La premiere est, que cette purgation illegitime, de laquelle traitte nostre Autheur, n'est qu'vn vice en qualité, comme la precedente, & la suiuante peche en quantité par deffaut, & par excez. L'autre est, que telle purgation est appellée vicieuse & irreguliere en trois façons.

façons. La premiere est entant que les medicamens purgent bien, mais non pas les humeurs conuenanles, comme quand ils attirent la cholere en vne maladie pituiteuse, au lieu de purger l'humeur pituiteuse.

La seconde est entant qu'ils renuersent & subuertissent l'estomac par vomissement & nausée, lors qu'ils s'arrestent en cette partie, & qu'ils l'offensent soit d'eux-mesmes, ou par le moyen des humeurs qu'ils y attirent.

La troisiesme est à raison des tranchées, si les medicamens, ou les humeurs s'arrestent aux boyaux au lieu de passer outre; & aussi à cause des inquietudes & ardeurs generales, quand tout le corps est trauaillé. Apres cette demonstration generale Mesué passe outre, & monstre en particulier les causes & les remedes, desquels il se faut seruir pour corriger les vices de cette illegitime purgation.

MESVAEVS.

SI autem vacuat corruptum quidem, & impurum, non tamen quem volebamus humorem, is ipse alio purgante sumpto est vacuandus; alioqui latiùs in corpore spargetur, & increscet ob agitationem & commotionem in eo factam & aliarum materiarum affluentium, in ipsum conuersionem, quomodo in lacunam dum diuersa tum pura, tum impura affluunt, eam subuertunt, & totam tandem impuram reddunt.

SI le medicament purge l'humeur corrompue & pourrie, mais non pas celle que nous desirions; il la faut descharger par le moyen d'vn autre purgatif, car autrement elle se pourroit espandre par le corps, & s'accroistre tant par l'agitation causée en iceluy, que par le meslange des autres humeurs

meurs affluantes, de mesme qu'en vne cloaque, en laquelle les humeurs pures & impures affluans se rendent toutes impures par le meslange.

Explication de ce texte.

POur bien entendre ce texte, il faut supposer vn exemple. S'il se presentoit vn patient cacochyme, qui eust besoing de purgation, & qu'en son corps abondassent le phlegme pourri en grande quantité, & les serositez bilieuses aussi corrompues en petite; si vn Medecin n'ordonnoit que le scammonée, auec la rhubarbe, infalliblement les serositez bilieuses seroient plustost attirées & purgées, que non pas le phlegme. Telle purgation en apparence semble bien loüable, parce qu'elle fait voir vne descharge des mauuaises humeurs; mais en effect elle est vicieuse, parce que c'estoit le phlegme pourri abondant en quantité, qu'il falloit plustost purger par le moyen du sené, ou de quelque autre medicament simple, ou composé conuenable. *Rãchin.*

Et c'est pourquoy Mesué ordonne, & fort à propos en tel cas vne seconde purgation, afin d'empescher que le phlegme pourri demeurant, estant esmeu ne fist quelque rauage par le corps, ou qu'il ne s'augmentast par l'affluence & meslange des autres humeurs bonnes, ou mauuaises: de mesme comme l'on void en vne sentine, ou cloaque pleine de corruption, en laquelle les meilleures eaux estans iettées se rendent impures, & augmentent la corruption par meslange.

MESVÆVS.

VOd si non corruptũ humorem, sed benignũ & necessariũ vacuat medicamentũ, æger æstuat, vexatur, viribus

viribus immodicè deiectis languet, natura expulsioni repugnante(quorũ nullũ adest, vbi excrementa sola vacuãtur)proinde mox eius medicaméti vires frãge,ipsũq; à corpore lubricando deturba, quæ duo aqua calida in horas pota præstat,aliáq;idẽ potentia plenius trademus.

QVe si le medicament ne purge pas l'humeur corrompue, mais celle qui est benigne & necessaire, le patient souffre de l'ardeur & de l'inquietude, auec foiblesse, la nature resistant(ce qui n'arriue pas quand les seuls excremens se purgent,) pour lors il faut rabbattre les forces des purgatifs, & les faire sortir par le moyen de la lubrification, ce qui se pourra executer auec l'eau chaude, donnée d'heure à heure, & par autres semblables que nous proposerons cy-apres.

Explication de ce texte.

Rãchin. LA purgation des mauuaises humeurs, encores qu'illegitime, est tousiours plus desirable que non pas celle des bonnes & naturelles. Mesué le monstre en ce texte,parce qu'en la premiere la nature va tousiours au secours; mais en l'autre,elle resiste à l'attraction & à l'expulsion, & souffre de faschеux accidens, comme sont vexation,langueur, foiblesse,& autres,qui n'arriuent pas aux purgations excrementeuses; parce que les esprits,& les forces s'exhalent auec les bonnes humeurs.

Or ie m'estonne icy des remedes que Mesué propose, & pense que ceux qu'il promet vaudront mieux, que ceux qu'il presente; car il n'ordonne que de l'eau chaude donnée d'heure à autre, tant pour rompre la violence du medicament, que pour luy donner passage par lubrification. Cela peut bien rendre quelque seruice, mais non pas eu esgard aux accidens, lesquels indiquent de plus

salu

ſalutaires remedes, & le medicament de plus agreables & meilleurs expulſifs, comme nous verrons cy-apres; car pour l'eau chaude, c'eſt vn foible ſecours,& qui ne ſe prattique gueres, meſmes les femmes ſe mocqueroient des Medecins ſi l'on donnoit de l'eau apres vne medecine.

MESVAEVS.

SI autem vomitū, & animæ ſubuerſionem medicamentū excitat,vomitorium, vel natura,vel quia eſt abominabile,aut à flatibus leuatur,aut ob ſtomachi imbecillitaté,aut ſtercus ſiccius,aut inteſtinorum anguſtiā. Si ob hæc poſtrema,clyſtere idoneo ſtercus molliatur,& inteſtinorū ab his obſtructio liberetur, qui ſi nō ſufficit, vomitu expellatur medicamentū. Quod ſi ſumptum eſt abominabile medicamentum,aut ſtomachus eſt imbecillus,ob idque vomitus timeatur,à corporis & animi motibus, quantū potes,abſtine, donec in medicamentū ipſum natura vndiq; agat,aliter in naturam non acturum, odoretq; æger flores, & alias plantarum partes ſuauiter olētes, menthā,ſampſuchum,citri folia,& fructum,apiū, abſynthium,cydonia, macianum,roſas,bolū,aqua roſarū & aceto adſperſum,lutum quo panni abluuntur,roſis recētibus,& aqua roſarū nutritū. Extrema quoq; fricuiſſe, & vinculis dolorificis aſtrinxiſſe, manus item ac pedes aquæ calenti multū mordenti impoſuiſſe,iuuat.Si autem medicamentū eſt ſtypticū, mordere(aliquid prædictorū) quaſi lābendo bibere,facié aqua roſata,vel alia redoléte leuiter aſpergere, gaudere, delicias curare, præſertim nauſea incipiente, vomitum prohibet. Vbi verò anima eſt ſedata, ambulet, ac parumper moueatur, quò & promptiùs medicamentum deſcendat, vt docuit Hippocrates.

VOye ſi le medicament excite le vomiſſement, ou la ſubuerſion, c'eſt ou parce qu'il eſt vomitoire de ſa nature, ou abominable, ou à raiſon des viens qui l'eſleuent, ou à cauſe

se de la foiblesse de l'estomac, ou bien d'autant que les excremens se treuuent desseichez dans les boyaux, ou ceux-cy restraissis. Si le vomissement depend de ces dernieres causes, il faut remollir les excremens auec vn clystere propre, & s'il ne suffit, il faut faire sortir le medicament par la bouche, auec vn vomitoire. Que si le purgatif est abominable, & à contre-cœur, ou que l'estomac se treuue foible, & que pour cela l'on apprehende le vomissement; il faut contenir le patient en repos d'esprit, & de corps, afin que la nature agisse contre le medicament, sans diuertissement, car autrement le medicament n'agiroit pas contre la nature. Et cependant l'on pourra presenter au patient des fleurs, & autres parties des plantes aromatiques, comme la menthe, la maioraine, les fueilles, & fruicts de citronnier, l'ache, l'absynthe, les coings, les pommes, le bol arrousé d'eau rose, & de vinaigre, l'argille meslée auec les roses recentes, & l'eau rose. Il est bon aussi d'vser de frictions aux extremitez, & de ligatures dolorifiques, mesmes de tremper les pieds & les mains dans l'eau bien chaude. Que si le medicament est stiptique, il est bon de mordre sur les remedes mentionnez, & aualler tout doucemẽt quelque goutte, mesmes d'arrouser le visage auec l'eau rose, ou quelque autre qui sente bon: apres, de se resiouir, & songer aux passe-temps, principalement quand il y a apparence de nausée; car toutes ces choses diuertissent. Et lors que l'imagination est reduite à son repos, & asseurée, le patient se pourra promener tout doucement, afin que le medicament descende plus aisément. Et c'est l'aduis d'Hippocrate.

Explication de ce texte.

Rãchin. APres que Mesué a monstré comment il faut remedier à vne laborieuse & fascheuse purgation qui trauaille tout le corps, maintenant il traitte des accidens qui molestent les parties, & particulierement l'estomac, qui est celuy qui reçoit le premier les medicamens, qui esueille leur action, & qui reçoit en partie les humeurs qu'ils attirent. Or le plus ordinaire accident qui arriue

aux

aux purgations, c'est le mal de cœur, auec la nausée, & le vomissement. Nostre Docteur recherchant les causes de ces symptomes, en propose six en nombre. La premiere, c'est quand le medicament est vomitoire de sa nature, comme est l'agaric, & autres desquels nous auons traicté au 1. Theoreme.

La seconde, c'est quand il est abominable, c'est à dire, que les patiens ou par delicatesse de l'imagination, ou par horreur naturelle, ou par indisposition du corps l'ont à contre-cœur.

La troisiesme, c'est quand il y a des vens en l'estomac, & aux parties inferieures qui esleuent le medicament, & empeschent sa descente, ensemble celle des humeurs attirées en l'estomac.

La quatriesme, c'est la foiblesse naturelle du ventricule, qui ne peut pas souffrir la presence, ny l'action du medicament, & se porter à la reiection.

La cinquiesme, c'est l'induration des excremens, lors que se treuuans desseichez dans les boyaux, ils empeschent le passage du medicament, & des humeurs par voye d'obstruction, & forcent la nature de se porter à vn mouuement contraire par les parties superieures.

La derniere, c'est l'angustie des boyaux, lors qu'ils sont tellement estraissis, qu'ils ne peuuent pas donner passage.

Voyla les causes du vomissement que nostre Autheur reconnoist en la purgation. Apres lesquelles il propose les remedes auec desordre, & imperfection, & commence par les dernieres en ordonnant vn clystere remollitif, lors qu'il y a induration d'excremens, & vn vomitoire, pour repousser le medicament en haut, & le faire sortir par la-

bouche, si le passage d'en bas luy demeure fermé. Mais il ne parle pas de l'angustie des boyaux, qui peut dependre ou d'vne tumeur, ou de la contorsion, ou de quelque autre cause. Il oublie aussi les vens, encores que l'on le puisse excuser, sur ce qu'il en a traicté cy-dessus au precedant Chapitre. Suiuons le texte, & venons à l'horreur des medicamens, & à la foiblesse de l'estomac. Mesué propose quatre moyens generaux pour remedier à ces deux causes.

Le premier regarde le repos du corps, & de l'ame; car il est certain que l'agitation de l'vn, ou de l'autre, ou de tous les deux ayde au vomissement, au lieu que leur repos donne loisir à la nature & au medicament d'agir l'vn contre l'autre, & de faire leur operation. Et bien qu'Hippocrate ordonne le mouuement en la purgation, cela se doit entendre lors que l'enuie du vomissement ne paroist pas, & lors que le medicament a desia operé, mais non pas au commencement. Ce qui est digne d'obseruation; parce que le mouuement du corps par l'agitation des humeurs pourroit les faire remonter, & causer par ce moyen le vomissement.

Apres, le sentiment des pommes, fleurs, racines, & autres mixtions aromatiques, contient l'estomac en son deuoir, & contente l'imagination, en fortifiant le cerueau, l'estomac, & le cœur par des vapeurs agreables. Pour cet effect l'on pourra bailler aux patiens des bouquets de fleurs odorantes, des pommes de senteur, faire des cassolettes, & d'autres compositions agreables.

En troisiesme lieu il ordonne les frictions des extremitez, sçauoir des pieds, & des mains, & les

ligatu

ligatures fortes & douloureuses d'iceux ; parce que ces remedes diuertissent l'imagination du vomissement, & portent la nature à vn mouuement inferieur.

Finalement, si le medicament est vn peu styptique, Mesué ordonne d'aualler tout bellement quelque goutte de pomme apres l'auoir maschée, ou de coings, & d'arrouser le visage, si le vomissement presse, d'eau rose, ou de quelque autre eau odorante ; mesme de diuertir les patiens par quelque raillerie agreable, ou par quelques jeux & passe-temps. Et lors que l'esprit & le corps sont en repos, l'on suiura le conseil d'Hippocrate, pour ce qui est de la pourmenade.

MESVAEVS.

VOrmina autem medicamentum excitat, quod stomachum & partes, quas permeat, pungendo lædit, vel intemperie sua afficit, aut quod immodicè trahit humorem tam benignum, quàm malignum. Ob id vim eius citò obtundimus, ipsúmque citò à corpore expellimus, vt à nobis partim dictum est, partim mox dicetur.

QVant aux tranchées, le medicament en engendre, lors qu'en passant par l'estomac, & par les boyaux, il les picque par mordication, ou les offense par son intemperature, ou bien lors qu'il attire les humeurs benignes, aussi bien que les malignes. Et pour lors il faut promptement arrester sa violence, & le sortir du corps, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus, & ce qui se dira cy-apres.

Explication de ce texte.

LA purgation est iugée fascheuse & illegitime, quand elle est tormineuse & douloureuse, aussi bien comme lors qu'elle est accompagnée de vomissement. Or le medicament *Rãchin.*

peut causer des tranchées en trois façons, comme remarque nostre Autheur. La premiere est, quand il picque, point & mord en passant l'estomac, & les boyaux. La seconde, quand il les offense par sa chaleur, & acrimonie; & la derniere, lors qu'il attire les bonnes humeurs auec les mauuaises, car de là vient vn combat entre les parties & le medicament.

L'on pourroit adiouster icy, que souuent les tranchées viennent des vens, & aussi de la viscosité des humeurs, qui les rend adherens aux boyaux, si bien qu'ils causent des douleurs quand ils s'arrachent. Or en ces cas suppose par Mesué, le plus expediant est d'abbattre l'action du medicament, & de le chasser au plustost hors du corps par clysteres, vomitoires, fomentations, applications, & semblables remedes qui ont esté proposez, ou qui seront presentez cy-apres.

Si medicina vltrà quàm oportet soluit.

Cap. III.

HIpercatharsis, hoc est, à medicamento purgante vacuatio immodica, fit ratione sumentis, medicamenti, accidentium vtrique superuenientium.

Si le medicament purge plus qu'il ne seroit necessaire.

Chap. III.

LA purgation immoderée, appellée hypercathar se, se fait par le vice de celuy qui se purge, ou du medicament, ou des accidens qui peuuent arriuer à tous les deux.

Explica

Explication de ce texte.

APres que Mesué a traicté au Chapitre precedent des accidens qui arriuent à vne purgation illegitime & laborieuse,& des remedes qui la peuuent amander ; il est parlé en cettuycy de la superpurgation , ou euacuation immoderée, des causes qui l'excitent,& des remedes qui la peuuent arrester. Or il commence ce Chapitre par vne generale demonstration , laquelle il esclaircit par apres en particulier. *Rãchin.*

La purgation immoderée (dit-il)ne peut dependre que de trois causes.La premiere regarde l'estat, & la disposition du patient qui se purge:la seconde la nature, & la condition du medicament qui fait l'effect:& la troisiesme ne se peut rapporter qu'aux circonstances,& aux accidens qui peuuent suruenir à tous les deux,ou pour le respect,c'est à dire,à raison du patient & du medicament.Le despartement general des causes s'entendra mieux par l'esclaircissement du texte suiuant.

MESVAE VS.

RAtione sumentis,quod is vel excrementis ad fluendum paratissimis redundet : vel venarum facultate retentrice sit imbecilla ; vel orificiis earum amplioribus; vel ex iis est quibus purgatio est interdicta , quos in libro de pharmacia declarauimus.

LE patient qui se purge,peut estre cause de la purgation immoderée , lors qu'il abonde ex excremens preparez à la vuidange , ou qu'il a la faculté retentrice des veines fort foible,ou les orifices d'icelles trop larges: ou bien quand il est du naturel de ceux qui ne peuuent supporter les medica-

mens, suiuant ce que nous auons declaré au liure de la Pharmacie.

Explication de ce texte.

Rachin. MEsué explique sa demonstration generale, & commence par le vice qui se peut trouuer aux patiens, c'est à dire, ceux qui se purgent. Or il dit que le deffaut peut prouenir de l'indisposition de ceux qui prennent les medicamens, en quatre façons.

La premiere est à cause de l'abondance des excremens qui se treuuent ramassez, & tous disposez à la vuidange. Par exemple, si l'on donne vn medicament à vn homme qui est à la veille d'vn flux de ventre à raison d'vne repletion d'humeurs fluxiles & coulantes; infalliblement il en arriuera vne purgation immoderée, non pas à raison du medicament, car le plus bening que l'on sçauroit ordonner, causeroit la superpurgation en ce cas, mais par la collection des humeurs. C'est de mesme comme quand l'on veut oster vne pierre d'vne muraille qui s'en va en ruine, elle s'abbat là dessus, & comme quand l'on donne sur le haut d'vne montagne le branle à vne pierre, elle s'en va iusques au fons auec impetuosité; ainsi pour si peu que le medicament esmeuue, & ouure la porte à ces humeurs ramassées, il se fait vn rauage extraordinaire.

La seconde maniere se rapporte à la foiblesse de la faculté retentrice des veines, & des boyaux: car si ces parties ne sont assistées de la force naturelle des fibres, & que le passage & la sortie des humeurs demeure libre, sans que la nature les arreste,

reste,& qu'elle ne gouuerne l'expulsion ; infalliblement coulans & se vuidans en abondance, elles causeront vne purgation immoderée.

Comme aussi lors que les veines se treuuent trop larges & ouuertes de leur nature, qui est la troisiesme cause que Mesué reconnoist du costé des patiens : car si la nature ne peut serrer les veines par le moyen des fibres,à raison de l'amplitude, & largesse d'icelles, les humeurs ne peuuent pas estre arrestées : & voila comment il s'en ensuit vne superpurgation.

La quatriesme façon regarde le naturel & la disposition de celuy qui se purge : car il y en a ausquels la purgation est interdicte, comme sont les begues qui sont subiects aux flux de ventre par l'Aphor. 32. du vj. liure : apres ceux qui sont subjects à la colique, selon Mesué.Mais sur tout il faut rapporter ceste interdiction à vne idiosyncrasie, ou proprieté indiuiduelle de quelques vns,qui ne peuuent supporter en aucune façon l'action des medicamens ; ou bien qui sont si faciles & si aisez à esmouuoir, qu'vne seule drachme de rhubarbe les purgera trente fois. Et voila comme la superpurgation peut arriuer par le vice du patient, selon le texte de Mesué.

MESVAEVS.

RAtione verò medicamenti : quoniam id aut qualitatem habet alienam, & deleteriam, venenosámque, aut largiùs sumptum est,aut portione sui,ventriculi & intestinorum villis adhæret, aut venarum ora mordet, pungit, aperit, aut cor intemperatius reddit ; quas hypercatharseos causas ex his quæ præcesserunt, discernito.

LE medicament peut aussi estre cause d'vne superpurgation, lors qu'il est deletere & veneneux de sa nature, ou par accident, ou bien si l'on en a prins trop grande quantité, ou bien quand il s'attache aux tuniques de l'estomac, & des boyaux; ou bien lors qu'il picque, mord & ouure les orifices des veines; ou finalement quand il altere le cœur: lesquelles causes se peuuent discerner par nos discours precedents.

Explication de ce texte.

Rãchin. ENcores que le medicament soit la cause mouuante, premiere & principale de toute superpurgation, veu qu'elle n'arriueroit pas sans la prinse d'iceluy; neantmoins Mesué reconnoist & le vice des patiens, & celuy des causes externes, qui sont concurrentes, comme nous ferons voir cy-apres en suite de ce qui a desia esté declaré. Or le medicament peut estre accusé en cinq cas qui sont marquez en ce texte.

Le premier regarde la qualité maligne, deletere & veneneuse du medicament, laquelle se treuuant contraire entierement à la nature, la met tellement en desordre, qu'elle ne peut pas maistriser son action, ny regler l'attraction, & l'expulsion des humeurs, d'où s'en ensuit vn rauage & vn desbordement; ce que nous experimentons en l'hellebore, & semblables.

Le second se rapporte à la quantité, lors qu'il y a excez, comme si l'on donne, par exemple, vne once d'vn medicament simple, ou composé, au lieu qu'il n'en faudroit donner qu'vne ou deux drachmes.

Le troisiesme accuse l'adherance du medicament

à l'esto

à l'estomac, ou aux boyaux, lors qu'il s'attache aux fibres, & aux tuniques d'iceux, comme nous obseruons souuent lors que la colochynte n'est pas bien preparee par trituration, & mesmes au scammonée.

Le quatriesme cas paroist aux purgatifs qui mordent, poignent, & ouurent les orifices des veines, ou par leur violente acrimonie, ou par vne vertu particuliere, comme nous voyons en l'aloë qui ouure les veines, & prouoque les hemorroides.

Finalement il y a des purgatifs qui alterent le cœur, & introduisent vne intemperature si chaude, qu'il s'en ensuit comme vne relaxation des parties, d'où vient que les humeurs exchappent sans arrest: ce que le scammonée peut faire n'estant pas donné comme il faut. Voila les vices des medicamens; passons outre aux choses suruenantes.

MESVAE V S.

RAtione denique illorum quæ vtrique superueniunt: & australis enim constitutio (vt inquit Gal.) si vincat, aperit, rarefacit, humores ad fluendum idoneos reddit: aquilonia quoque, si præpolleat, fluxiones etiam comprimendo & exprimendo excitat; quapropter per hos flatus, qui tunc promptè fluxionibus tentantur, purgandi non veniunt. Potus quoque largior aquæ frigidæ, ac errores alij quidemin sumendis, admouendis, educendis, faciendis, hypercatharsim promouent.

FInalement il y a les choses qui arriuent à tous les deux. Gal. propose la constitution des vens, car l'australe ouure, rarefie, & rend les humeurs coulantes: l'aquilonaire aussi peut causer la fluxion en comprimant; voila pourquoy il n'est pas bon de purger ceux qui sont subiects aux promptes fluxions, lors que tels vens regnent. De boire aussi largement de l'eau froide, & commettre de semblables erreurs aux choses que l'on prend par la bouche, ou que l'on applique, ou que

l'on attire hors du corps, ou qui ſont faiſables, cela excite la ſuperpurgation.

Explication de ce texte.

Răchin. EN la purgation il ne faut pas ſeulement auoir eſgard aux patiens, & aux purgatifs, mais auſſi au concours des choſes exterieures ; parce que ſi elles ne ſe treuuent pas bien diſpoſées, l'effect de la purgation peut eſtre changé. Et c'eſt ce que Meſué fait voir en ce texte: premierement il conſeille de prendre garde aux vens qui regnent, particulierement aux conſtitutions auſtrales, & aquilonaires.

Obiectiõ. Ce qui ſemble eſtrange, veu qu'elles ſont de differente nature, & que par conſequent elles doiuent cauſer de differents effects. Car le vent auſtral eſt chaud & humide, & l'aquilonaire froid & ſec.

Reſponſe. Neantmoins tous deux ſont ſuſpects en la purgation ; l'vn de ſoy, ſçauoir eſt l'auſtral, parce qu'il ouure les conduicts, rarefie les humeurs, & les diſpoſe fort à la fluxion : l'autre par accident, qui eſt l'aquilonaire, parce qu'il exprime les humeurs, & les fait couler comme cela.

Obiectiõ. Que ſi l'on obiecte que par experience ordinaire l'on choiſit vn temps de pluye, & humide, quand

Reſponſe. l'on veut purger. Il faut reſpondre que cela eſt veritable, & raiſonnable pour ceux qui ſont en aſſez bonne diſpoſition, mais non pas pour ceux qui ſont ou trauaillez, ou ſubiects aux fluxions & flux de ventre, parce que la ſuperpurgation leur pourroit arriuer. Meſué propoſe ce conſeil par l'aduis de Gal. en ſon Commentaire ſur le 5. Aphor. du 3. liure.

Apres

Apres, il accuse le boire abondant d'eau froide apres auoir prins la medecine; car cela trouble la nature,& cause vn rauage dans le ventre,d'où vient la vuidange des humeurs immoderées.

Que si l'on obiecte ce que Mesué propose au Chap. 1. precedant, selon l'opinion de Rufus, que l'eau froide par sa froidure arreste la violence des medicamens. Cela est bon en petite quantité, & non pas en abondance;& puis c'est pour restreindre l'ardeur & l'acrimonie des purgatifs, plustost que pour arrester leur effect. *Obiectiõ.* *Responſe.*

Finalement Mesué accuse les erreurs qui se peuuent commettre aux quatre choses generales des non naturelles, qui sont prenables,applicables,faisables,& sortables, entre lesquelles l'air,& le boire sont comprins, & toutes les autres qui nous enuironnent, & desquelles depend la conseruation, ou l'alteration de nos corps.

MESVAEVS.

HVic immodicæ vacuationi ne vires prosternat, resistemus per auxilia dictis fluxus causis (quas præcedentia declarant) contraria: qualia sunt,quæ medicamenti virtutem frangunt, obtundunt, incrassant, compingunt, motu molesto exuunt, expellunt vomitu, oppositio scilicet motu fluxui ventris: adhæc, quæ retentricem vim venarum, & orificiorum laxiorum, & intestinorum roborant cogendo, & constringendo: quæ denique cor ipsum roborant,& animam recreant, exhilarántque; his enim omnibus tota hypercatharseos curatio perficitur.

NOus pourrons arrester ceste purgation immoderée, à ce qu'elle n'abbate pas les forces, par des remedes contraires aux causes de ceste deschargé, lesquelles se pourront reconnoistre par le discours precedant. Tels pourront estre

ceux

ceux qui arrestent, & refrenent la vertu du medicament, qui incrassent & reserrent les humeurs, qui poussent le purgatif hors du corps, ou le reiettent par vomissement, qui est vn mouuement contraire au flux de ventre. Outre ce, les remedes qui fortifient la vertu retentrice des veines, & qui en roborant reserrent les conduits relaschez & les boyaux, seront conuenables; comme aussi ceux qui fortifient le cœur, & qui recreent & resiouissent la personne. Et voila comme la curation de la superpurgation est parfaicte.

Explication de ce texte.

Rãchin. MEsué ne se contente pas d'auoir proposé les causes generales & particulieres de la superpurgation, mais encore pour plus grande instruction il presente les moyens generaux pour y remedier, & apres il en poursuit la demonstration particuliere en ces six canons suiuans.

Au premier il propose les remedes qui arrestent l'action immoderée des purgatifs, & qui les sortent promptement hors du corps, afin d'empescher leur nuisance.

Au second il traicte des moyens conuenables pour fortifier & reserrer les orifices des veines, & des conduits par où passent les humeurs ; & par mesme moyen ayder à la faculté retentrice par trop relaschée.

Au troisiesme il parle de toute sorte de remedes reuulsifs, qui peuuent diuertir la nature de ce mouuement du ventre, comme sont les frictions, ligatures, ventouses, vomissement, & autres.

Au quatriesme il propose le sommeil, comme vn remede qui arreste tous les mouuemens de la nature & des humeurs, hors la sueur.

Au cinquiesme il presente les moyens pour forti-

fier

fier le cœur, recreer & reſioüir l'ame & les eſprits.

Finalement il ſe iette ſur les aromatiques, qui ſeruent de remede extreme pour congeler les humeurs, & pour arreſter la violence de leurs mouuemens.

Voila comme noſtre Docteur explique en ces ſix Canons ſuiuans, les propoſitions generales, & les moyens qu'il preſente en ce texte pour remedier à la ſuperpurgation; & voyons comment.

MESVAEVS.

CANON I.

SI igitur fiat ob medicamenti actionem immodicam, frangenda virtus eius eſt, ipſúmque citò à corpore expellendum per lauantia, vt aquam calidam, aut aquam hordei, aut mucaginem ſeminum pſyllij, & cydoniorum: vel tergentia, vt ſaccharum rubrum, mel, decoctum vuarum paſſarum, hydromel, & ſimilia: vel comprimentia, vt cydonia, ſylueſtria poma (maciana vocant) pyra, maſtichen, myrabolanos, & ſimilia. Eadem ratione cùm medicamentum aliquod violentum, præſertim expulſu difficile, deturbandum eſt, Rufus primùm propinat mucaginem propoſito affectui idoneam, cum aqua tepida, & pauco oleo amygdalino: horis poſtea duabus aliquid comprimens exhibet; ſic medicamenti virtutem totam à corpore expellit, vt nullum ipſius veſtigium ſuperſit. Addit Gal. aquam calidam lauare, expurgare, medicamentúmque purgatorium, etiamſi alicui parti hæſerit, deturbare: frigidam verò, quod villis viſcerum adhæret, magis impingere. Serum denique lactis caprini cum melle, & pauco ſale medicamentum probè expellit, vt Ioannitius ait, vt nullum eius maneat veſtigium.

DOnc ſi la purgation immoderée depend de l'action violente du medicament, il faut rompre ſa force, & le chaſſer au pluſtoſt hors du corps, ou par des lauatifs, comme ſont l'eau chaude, l'eau d'orge, le mucilage des ſemences de pſyllium,

psyllium, & de coings: ou par des detersifs, comme sont le sucre rouge, le miel, la decoction des raisins passerilles, l'hydromel, & semblables: ou par des comprimans, comme sont les coings, les pommes sauuages, les poires, le mastich, les myrabolans, & autres. Semblablement quand il faut chasser hors du corps quelque medicament violant, difficile à expulser, Rufus donne premierement quelque mucilage conuenable à cet accident, auec de l'eau tiede, & vn peu d'huile d'amandes douces; & deux heures apres quelque comprimant: par ce moyen il chasse toute la vertu du medicament hors du corps, & n'en laisse aucun vestige. Galien adiouste, que l'eau chaude laue, nettoye, & chasse le purgatif, encores qu'il soit adherant à quelque partie; au contraire que la froide l'arreste d'auantage, parce qu'elle adhere aux fibres des tuniques. Finalement Ioannitius dit que le petit laict de cheure, mesté auec le miel & vn peu de sel, chasse fort bien le medicament, sans apparence de vestige.

Explication de ce premier Canon.

Răchin. LEs purgatifs qui pechent en quantité, ou en qualité causent de fascheux accidens, & particulierement la superpurgation. Nostre Autheur propose deux sortes de remedes generaux pour donner ordre à ce tauage d'humeurs, sçauoir est de vacuatifs, & d'alteratifs.

Opposition. L'on pourroit opposer icy, que les vacuatifs ne
Response. semblent pas receuables, veu que la superpurgation a plustost besoing d'arrest que de vuidange. Mais nous respondons que ce n'est que pour vuider les medicamens, & non pas pour purger les humeurs. Et de faict ce ne sont pas purgatifs qu'il ordonne, ains plustost lauatifs, detersifs, ou comprimans, qui sont les trois differences de remedes que Mesué propose, afin d'arrester l'action des medicamens

en les chassant hors du corps. Venons à l'examen patticulier.

Nostre Docteur commence par les lauatifs, & s'appuye sur le conseil de Gal. en ses Commentaires *du 2. liure du regime des maladies aigues*, & de Rufus Medecin ancien. Entre les lauatifs ils loüent l'eau chaude, parce qu'elle interrompt la violence des medicamens, & empesche leur adherance aux tuniques des boyaux, & s'insinue mieux, ce que ne fait pas l'eau froide, veu qu'au contraire elle les attache d'auantage par sa froidure. Apres ils loüent l'eau d'orge, & les mucilages des semences de psyllium & de coings.

Quant aux detersifs, le sucre rouge, qui est comme vne crasse du bon sucre, laquelle se separe en la cuitte, est conuenable, le miel, la decoction des raisins passerilles, l'oximel, ou l'hydromel; car le secaniabin de Mesué signifie tous les deux.

Pour les comprimans, ou adstringeans, Mesué en propose de plusieurs façons, comme sont les myrabolans confits, & en poudre, le mastic, les coings, poires & pommes sauuages, qu'il appelle macianes, ou à raison du lieu, ou à cause de l'austerité, bien que aucuns les prennent pour les premieres pommes qui sont cueillies: les Espagnols au contraire appellent toute sorte de pommes domestiques & sauuages macianes, auec indifference.

Rufus & Ioannitius passent outre, car ils conseillent des remedes composez, lesquels neantmoins sont puisez des simples que Mesué propose. Rufus ordonne quelque mucilage messé auec l'eau tiede, & vn peu d'huile d'amandes douces, apres le medicament quand il le veut chasser hors du corps, & puis il ordonne deux heures apres quelque

quelque comprimant. Ioannitius approuue fort le petit laict auec vn peu de sel & de miel, & dit que c'est le plus propre detersif que l'on sçauroit ordonner.

Or il faut noter que Rufus conseille le comprimant apres le lauatif & lenitif, afin d'empescher le vomissement; lequel toutesfois n'est pas à craindre, si le medicament est encores dans l'estomac: ains au contraire il seroit à desirer, afin de faire sortir les purgatifs par la bouche.

MESVAEVS.

CANON II.

INtestinorum verò, ac venarum,& in ipsis orificiorum, atque etiam corporis pororum vim retentricem firmamus sumptis modo quo poteris optimo, vel etiam clystere, si opus est, iniectis rebus odoratis, ac constringentibus, cogentibus, contrahentibus. Quæ propè omnia mastiche præstabit: cogendo enim & contrahendo roborat. Si igitur mastiches drachmæ duæ, aut tres cum succo cydoniorum bibantur, medicamentum reliquum expellent comprimendo, ac tandem aluum adstringent, vt Hamech visum est. Adhæc, stomachum & ventrem reliquum oleo rosato, quàm pati potest calidissimo, illeuisse, puluerémque mastiches, & gallæ, aut rosarum supersparsisse, in id est mirificum. Idem, Hamech authore, præstabit tragacantha assata à drachmis tribus, ad drachmas quatuor, ex lacte dulci, aut acido, si affectus id exigat, cocta,& pota. Adhæc, semen nasturtij tostum & drachmis duabus, vsque ad aureos duos, cum succo cydoniorum, aut myrtorum, coquendo impinguatum, in id est omnium valentissimum, præsertim si semen non sit tritum: nam terendo lentorem amittit. Coriandro autem tibi est vtendum, cùm incrassare, & compingere materiam studes: sphragide verò Lemnia,& sanguine draconis,cùm vlcus suspicaris;

spodio

spodio autem, & adipibus, & mucagine seminis psyllij, cùm pungens, & & mordax, & excorians dolor est sedandus, & reliquum medicamentum expellendum. Acacia verò, & sanguine draconis, & succino, cùm sanguinis deiectio sistenda est. Succo item barbæ hircinæ, quando venarum, pororum, orificiorum amplitudo laxior materias intestinis permittit. Narcoticis denique, vbi stupefaciendum, somnus conciliandus, materiæ incrassandæ. Id quod postremum est tentandum, ac in deploratis, & magnis, & periculosis causis, vbi cætera non satis contulerunt.

Canon II.

Nous pouuons fortifier la vertu retentrice des boyaux, des veines, des orifices, & des pores du corps, par l'vsage des choses odorantes, adstringeantes, constringeantes & reserrantes, par clysteres, ou autrement exterieurement, ou par dedans. Le mastic peut faire tous ces effects, parce qu'il fortifie en reserrant & restraignant. L'on pourroit donc en donner deux ou trois drachmes auec le suc de coings par la bouche, affin de chasser les reliques du medicament par composition, & de serrer le ventre, selon l'aduis de Hamech. Apres, l'on pourra oindre l'estomac, & le ventre auec l'huile rosat bien chaud, & sinapizer ces parties auec la poudre de mastic, de galles & de roses, & l'on verra vn effect merueilleux. Le mesme Hamech approuue la gomme tragacanthe torrefiée, en quantité de trois à quatre drachmes, auec du laict doux, ou aigre, si la disposition le requiert, cuitte, & donnée par la bouche. Outre ce, l'on exalte pour vn remede valeureux, la semence du nasturtium torrefiée, de deux drachmes iusques à deux escus, & engraissée auec le suc de coings, ou de myrtils par coction. Bien est vray qu'il ne la faut pas pulueriser, parce que la trituration luy fait perdre la lenteur, ou viscidité. Quant au coriandre, l'on s'en pourra seruir, lors que l'on voudra incrasser, & ioindre la matiere: & de la terre seellée, auec le sang de dragon, s'il y a ombrage d'vlcere: & du spodium, des graisses, & du mucilage du psyllium, si les douleurs pungitiues, mordicantes, & excoriatiues pressent: & de l'acacia, sang de dra-

gon, & ambre iaune, s'il faut arrester le flux de sang. Que si les veines, les pores, les orifices sont par trop dilatez & amplifiez, & qu'ils donnent passage aux humeurs, le suc de la barba hircina sera conuenable. Finalement l'on se pourra seruir des narcotiques, s'il est question de stupefier, de prouoquer le sommeil, & d'incrasser les matieres. Ce qui est le dernier remede, lors que l'on a desesperé des autres, & que toutes choses sont comme deplorées.

Explication de ce texte.

Rächin. NOstre Docteur traitte en ce seconde canon, ou reigle generale de la relaxation & ampliation des veines, orifices, passages & pores du ventre, & des remedes qui peuuent seruir en general, & en particulier à la fluxion immoderée des humeurs, qui depend de la foiblesse de la vertu retentrice par le moyen de ladite relaxation. Les intentions communes qu'il propose, se rapportent à la roboration de la vertu retentrice, & à la constriction des parties naturelles qui seruent au passage des humeurs, particulierement des veines & des boyaux. Ce qu'il estime se pouuoir faire d'vn costé par remedes aromatiques, qui soient amis des parties affoiblies : de l'autre, par ceux qui sont styptiques, adstringents, & constipents. L'vsage en peut estre interieur & exterieur ; interieur doublement, par clysteres, si les boyaux bas sont affectez, & par la bouche, si c'est l'estomac, ou les intestins superieurs : exterieur, par fomentations, onctions, & autres applications.

Or pour distinguer ce texte, & le rendre plus intelligible, nous dirons que Mesué propose aux façons de remedes, separez par suppositions, & par inten

intentions particulieres. La premiere est en faueur du mastic, lequel est si recommandable en ce cas, que luy seul peut non seulement fortifier la faculté naturelle par sa vertu aromatique, par sa chaleur, & par sa qualité sympathique : mais encores estant astringent, il peut reserrer les veines, & les boyaux. L'experience nous en fait voir la verité en la practique ordinaire : & pour le rendre plus actif & efficace, nostre Docteur l'ordonne auec le suc de coings, affin qu'il chasse mieux par vertu comprimante les reliques du medicament violant, & qu'il reserre par apres.

La seconde façon est exterieure, quand Mesué conseille l'onction d'huile rosat bien chaud, & l'aspersion du mastic, des galles, & des roses en poudre : car ce remede fortifie merueilleusemẽt, & sert à l'arrest des humeurs, & à l'astriction des boyaux. L'huile de myrtils peut aussi estre employé, & celuy de coings, ensemble la poudre de noix de cypres, &c.

La troisiesme façon, c'est la gomme tragacanth torrefiée, & cuitte auec le laict doux, ou l'aigre, si la disposition le requiert, comme vne grande chaleur d'estomac, ou des boyaux ; car le laict aigre rafraischit. Cette gomme doit estre torrefiée, parce que sans assation elle lasche le ventre par sa qualité glissante, encores que par sa vertu emplastique elle reserre les emboucheures & les passages. Pour le laict doux, il est conuenable, pourueu que l'estomac, & les boyaux ne soient pas eschauffez.

La quatriesme est pour la semence du nasturtium ; Mesué la recommande fort auec torrefaction & sans trituration, pour la raison qu'il apporte, à la charge qu'il sera meslé auec le suc de coings, & engraissé d'iceluy par coction.

Obiectiõ. Ie voy vne difficulté en ce texte, quand Mesué dit, de deux drachmes iusques à deux escus, veu que

Respõse. selon nous l'escu vaut la drachme. Mais i'estime ou que leurs escus estoient differents des nostres, veu mesme que parmi les nostres il y a de la difference: ou bien ie diray auec Mondin, qu'aux foibles medicamens vn escu vaut vne drachme & demi, & aux violens vne drachme seulement.

Obiectiõ. Que si l'on obiecte encores selon Dioscoride,

Response. & l'experience, que la semence du nasturtium trouble le ventre. Il faut dire que cela est veritable, lors qu'il est donné sans torrefaction, & que l'vstion le rend supprimant.

La cinquiesme difference est touchant le coriandre: Mesué dit qu'il s'en faut seruir, lors qu'il est question d'incrasser & d'espaissir les matieres. Il y a icy de l'erreur; nostre Autheur se trompe en son opinion. Car l'incrassation ne se peut faire que par remedes froids: or est-il que le coriandre est chaud. Ie sçay bien que tous les Arabes ont en cela suiuy l'erreur de Dioscoride, quãd ils ont iugé le coriandre froid: mais ils se sont trompez, comme tres-bien le monstre Gal. *au 7. liu. des simpl. medic.* & comme nous le disputons en nos questions Pharmaciennes: car il est non seulement chaud, odorant, & fascheux par son euaporation, mais de plus veneneux. Ce qu'il ne faut pas seulement entendre de l'herbe, ains encores de la semence; & voyla pourquoy on la corrige auec le vinaigre, & ne l'employe-on qu'en petite quantité. Laissons donc là le coriandre, & seruons nous d'autres remedes froids, lors qu'il faudra incrasser & espaissir les humeurs.

Erreur de Mesué.

Raisons contraires.

Asçauoir si le coriãdre est chaud, ou froid.

En sixiesme lieu, Mesué conseille la terre seellée, & le sang de dragon, quand il y a apparence d'excoriation,

riation, ou vlcere aux boyaux. Il me ſemble que noſtre Autheur eſt icy defectueux, parce que en faict d'vlceres, les remedes deterſifs & exſiccatifs doiuent preceder les adſtringents. Et faut noter que les clyſteres ſeront neceſſaires, ſi l'vlceration eſt aux bas boyaux;& ſi elle eſt aux ſuperieurs, l'on donnera les remedes par la bouche.

Que s'il y a douleur pungitiue, mordicante, & exulcerante aux boyaux, Meſué propoſe au ſeptieſme rang le ſpodium, les graiſſes, & le mucilage de la ſemence du pſyllium. Le ſpodium, parce qu'eſtant bien laué, il deſſeiche & reſtraint ſans mordication. C'eſt vn medicament mineral qui n'eſt pas cardiaque, quoy qu'en diſent les Arabes:ſon ſubſtitut l'eſt bien, qui eſt la raſure d'yuoire. Mais les Grecs n'ordonnent iamais le ſpodium par la bouche,pour eſtre metallique, & ennemi de noſtre nature,comme le pompholix. Donc l'on ſe pourra ſeruir de ces graiſſes,comme de celle de bouc,d'huiles d'amandes douces, du beurre, & de ces mucilages, de coings,de pſyllium,de tragacanth,pour adoucir les douleurs, en y adiouſtant du laict,& pour donner paſſage par lubrification au medicament.

La huictieſme façon des remedes que Meſué preſente, c'eſt pour le flux de ſang, lors qu'il arriue en la ſuperpurgation. Pour cet accident il approuue l'acacia, qui eſt le ſuc des petits pruneaux ſauuages, ou leur paſte reduitte comme en codignac; & le ſang de dragon, & l'ambre iaune. L'on ſe pourra auſſi ſeruir du lapis hematites, du coral, du plantain, polygonon, hipociſtis, & autres qui arreſtent le ſang, ou naturellement par froidure & adſtriction,ou par vertu occulte:& meſmes de la ſaignée reuulſiue du bras.

Que si les orifices des veines sõt par trop ouuerts, Mesué ordonne au neufuiesme rang le suc de l'herbe appellée barba hircina, barbe de bouc, que les Grecs appellent tragopogon. Mais il y a icy du mal entendu, parce que le commun suit l'opinion des Grecs, & se sert de cette herbe sans distinction. Mais il faut sçauoir que les Arabes, & Mesué auec eux entendent par la barba hircina l'hypocistis, parce qu'il adhere par sa viscosité adstringeante à la barbe des cheures, lors qu'elles en mangent, & du cystus. La raison & l'experience fauorisent cette interpretation, parce que l'hypocistis semble plus propre pour l'effect du mal, que non pas le tragopogon.

Questiõ.

Finalement nostre Autheur presente l'vsage des narcotiques, lors que toutes choses sõt desesperées, & que les remedes proposez se treuuent inutiles, parce qu'ils arrestent le cours des humeurs par le moyen de l'assoupissement, & les incrassent en les rendant comme ineptes au mouuement : d'ailleurs ils appaisent les douleurs par le moyen du sommeil, & donnent loisir à la nature de reprendre ses forces, & aux Medecins temps de pouruoir aux autres remedes. Il s'en faudra donc seruir à propos & auec correction, suiuant ce que nous en auons dit cy-dessus, & ce que nous en dirons cy-apres.

MESVAEVS.

PAorrò inter constipantia, in vnum cogentia, roborantia, sistentia, primas tenent, mastiche, rosa, semen rosarum, xyloaloë cruda, balaustium, acacia, succus barbæ hircinæ, galla, gummi, lutum Lemnium, spodium, acini granatorum, rhus, ammi, semen portulacæ, & arnoglossæ, fructus tamaricis, & coriandri folia, & grana myrti

myrti, cyminum, vel anisum aceto infusum, & torrefactum, cortex thuris, coagulum leporis, sanguis draconis, semen nasturtij assatum, gallia, fructus rubi, & similia.

MAis entre les remedes qui constipent, reserrent, fortifient, & arrestent, les suiuans sont preferables, sçauoir est le mastic, la rose, sa semence, le xyloaloë crud, les balaustes, l'acacia, le suc de barba hircina, la galle, la gomme Arabique, la terra Lemnia, le spodium, les grains de grenade, le rhus, ou sumach, les semences d'ameos, de pourpier, & de plantain; le fruict du tamaris, les fueilles du coriandre, les graines de myrte, le cumin, ou l'anis infusé auec le vinaigre, & torrefié, l'escorce de l'encens, la presure du lieure, le sang de dragon, la semence du nasturtium torrefiée, la gallia, le fruict du rubus, & semblables.

Explication de ce texte.

MEsué presente en ce texte vn roolle de simples medicamens, qui ont vertu de restreindre & reserrer les passages & conduicts ouuerts, de fortifier la vertu retentrice des veines & des boyaux affoiblis, & d'arrester le flux immoderé des humeurs. Il les propose, parce qu'ils peuuent seruir comme de base & de fondement aux compositions que l'on en voudra faire, selon les intentions curatiues. *Rãchin.*

Or il semble que ce denombrement est inutile, veu qu'il a desia fait mention de tous ces simples au texte precedant, & monstré en quoy ils peuuent estre vtiles. Neantmoins la suite des medicamens composez qu'il propose par apres, monstre l'vtilité de ce roolle des simples. *Obiectiõ.* *Responſe.*

Que si l'on blasme Mesué de ce qu'il loge le mastic auec indifference parmi les autres, apres

l'auoir plus exalté cy-deſſus, comme ayant luy ſeul toutes les proprietez requiſes en la curation de la
Reſponſ. ſuperpurgation. Nous dirons qu'il luy donne le premier rang, en confirmation de ſon precedant texte, & luy baille compagnie ſans preiudice de ſes merites & de ſes vertus.

Xyloaloë. Laiſſans donc à part le maſtic, nous dirons que Meſué demande le bois d'aloë crud, parce que la coction luy emporte ſes forces aromatiques, & le deſpoüille de toutes ſes vertus. Les Arabes ſe ſeruent de telle decoction en pluſieurs indiſpoſitions exterieures & interieures.

Ammi. Apres nous obſeruerons, que l'ammi ne ſçauroit ſeruir à arreſter le ventre, que par le moyen des vrines ; ſi ce n'eſt que Meſué l'ordonne comme aromatique pour fortifier.

Gallia. En troiſieſme lieu, par la gallia il ne faut pas entendre les galles deſquelles il a deſia faict mention, ny quelque compoſition de trochiſques, comme quelques vns veulent; mais la noix muſcade, la gallia moſchata, qui fortifie l'eſtomac & les boyaux. Ie laiſſe à part les autres ſimples, parce qu'ils n'ont pas beſoing d'eſclairciſſement.

MESVAEVS.

RX compoſitis verò in idem ſymptoma vtenda ſunt ſaccharum roſatum, cum maſtiche, & gallia, & ex cydoniis malis compoſitiones, & alia id genus.

L'On ſe pourra auſſi ſeruir des compoſez contre ce meſme accident, comme du ſucre roſat, auec le maſtic, & la gallia, & des compoſitions faictes auec les coings, & ſemblables.

Expli

Explication de ce texte.

APres le denombrement des simples medicamens qui peuuent seruir en la superpurgation, lors qu'il est question de fortifier les parties naturelles, de resserrer leurs passages, & d'arrester le cours immoderé des humeurs; il commence de traitter en ce texte des remedes composez, qui peuuent estre vtiles pour les mesmes intentions & effects. Or il commence par le succre rosat ou par la conserue des roses, meslée auec le mastic & la muguette, la composition appellée gallia alephangina. Apres, il conseille les compositions qui se peuuent faire auec les coings, comme gelée, codignac, syrop, & semblables. Par apres poursuiuant ses conseils, il propose plusieurs compositions interieures, & exterieures, comme nous verrons cy-apres. *Rãchin.*

MESVAEVS.

INter quæ nostrum electuarium diacyminum eligimus, ad cohibendum alui fluorem, medicamentum purgatorium in corpore frigido sequentem. Nam viscera calefaciendo roborat, flatus dissipat, hæmorrhoidum quoque fluorem & flatus compescit. Est autem eiusmodi.

Acc. ligni aloës, spicæ nardi, galliæ moschatæ, cyperi, calami arom. an. drac. ij. cymini Carmeni aceto horis 24. macerati, & torrefacti drac. iij. seminis porri torrefacti drac. j. sem. myrabolanorum emblicarum, succo cydonij maceratarum & tostarum drac. ij. sem. seminis nasturtij tosti drac. vj. seminis vuarum passarum drac. v. baccarum myrti tenuissimè tritarum drac. xvj. balaustij, concharum vstarum, thuris, fructus tamaricis,

cis, an. drac. ij. & sem. ammeos drac. iij. Tere omnia tenuissimè, & iterum vino odoro frangantur & siccentur; deinde frangantur aqua cydoniorum, aut aqua baccarum myrti & hypocistidos, & siccentur. Vbi erunt probè persiccata in vase vitreato, iterum tere, & miua excipe. Dantur drac. iij. cum syrupo cydoniorum, aut myrtino.

OR entre iceux nous recommandons par election nostre electuaire appellé dyaciminum, pour arrester le flux de ventre, qui depend d'vn medicament purgatif en vn corps froid de complexion : d'autant qu'il fortifie les visceres en les eschauffant, il dissipe les vens, il arreste le flux hemorrhoidal, & appaise les flatuositez. En voicy la description.

Prenez bois d'aloës, spica nard, muguette, ou galliæ moschatæ, du cyperi, du calame aromatique, de chascun deux drachmes,, cumin de Carmenie infusé par l'espace de vingt-quatre heures, & torrefié trois drachmes, semence de porreau torrefiée vne drachme & demie, myrabolans embliques, infusez dans le suc de coings, & torrefiez, deux dracmes & demie, semence de nasturtium torrefiée, six drachmes, grains de passerilles, cinq drachmes bagues de myrte pulverizées subtilement, seize drachmes balaustes, coquilles bruslées, encens, fruict de tamaris, de chascun deux drachmes & demie, ammeos, trois drachmes. Il faut mettre toutes ces matieres en poudre subtile, & puis les arrouser auec de bon vin odorant, & les faire seicher; par apres il les faut rebattre au mortier, & arrouser la poudre auec d'eau de coings, ou de bagues de myrtils, ou de l'hypocistis, & puis la faire seicher vne autre fois. Finalement apres la seconde exsiccation il faut receuoir cette poudre auec la gelée. L'on en donne trois drachmes auec le syrop de coings, ou le myrtin.

Explication de ce texte.

MEsué fait trois differences des medicamens composez, qui seruent à la corroboration de la faculté retentrice des veines & des voyes, & au resserrement d'icelles. La premiere est de ceux qui se peuuent donner par la bouche : la seconde des autres que l'on applique exterieurement : la troisiesme de ceux que l'on peut bailler par clysteres. Il commence à proposer en ce texte ceux du premier rang, apres en auoir presenté les plus vulgaires au precedent. Or il exalte fort icy le dyaciminum, parce que c'est vne composition excellente pour accomplir les intentions curatiues de la superpurgation ; particulierement lors qu'elle trauaille vn corps de complexion froide de soy, ou par accident : car il arreste le flux de ventre, tant par son adstriction, que par la prouocation des vrines ; apres il fortifie les viseeres, & dissipe les vens. Il n'y a à craindre que la chaleur ; & voyla pourquoy nostre Autheur propose son exception. *Rachin.*

Quant aux ingrediens, ils n'ont pas besoing d'examen. Nous obseruerons seulement que Mesué demande le cyminum Carmenum, qui vient d'vne region voisine de la Perside ; au lieu que Dioscoride & Galien loüent l'Ethiopique. Apres, il ordonne que la semence du porreau soit torrefiée, afin qu'estant despoüillée de son acrimonie, elle n'aye que la vertu adstringeante. Tout le reste est apparent.

MESVAEVS.

TRochiſci à nobis inuenti ad eundem fluxum præſertim diuturnum efficaciſſimi.

Acc. balauſtiorum, corticum glandium aceto maceratorum, & toſtorum, rhois, baccarum myrti, hypociſtidos an. drac. ij. cymini Carmani, gallarum aceto maceratarum, & toſtarum, capitum granatorum, fructus tamaricis, macis, xyloaloës, galliæ aromaticæ, maſtiches, ſpicæ, an. drac. j. ſeminis oxalidis, gummi, boli Armenicæ, ſeminum vuæ paſſæ toſtorum, an. drac. j. ſem. ſeminum coriandri aceto maceratorum, & toſtorum drac. ij. cum vino pontico: finge trochiſcos ponderis drac. j. quorum vnus dandus eſt cum ſyrupo cydoniorum, vel aliquo ſucco ſtyptico.

IL y a d'autres trochiſques de noſtre inuention pour le meſme flux, qui ſont de plus grande vertu, & particulierement ſi la vuidange a duré quelque temps, ou qu'elle ſoit inueterée.

Prenez balauſtes, eſcorces de glands infuſées dans le vinaigre, & torrefiées, rhois, bagues de myrte, hypociſtis, de chaſcun deux drachmes, cymin Carmane, galles infuſées dans le vinaigre, & torrefiées, teſtes de grenades, fruict de tamaris, macis, xyloaloës, noix muſcade, maſtic, ſpica nard, de chaſcun vne drachme; ſemence d'oſeille, gomme arabique, bol armene, grains de paſſerille torrefiez, de chaſcun vne drachme & demie, ſemences de coriandre infuſées dans le vinaigre, & bruſlées, deux drachmes. Faites-en des trochiſques apres la trituration auec du vin pontique, du poids d'vne drachme, & en donnez vn auec du ſyrop de coings, ou quelque ſuc ſtyptique.

Explication de ce texte.

Răchin. CEs trochiſques font le meſme effect que la precedente compoſition. Meſué en recommande l'vſage lors que le flux de ventre qui ſuit

ſuit la purgation en vn corps refroidi, ſe rend inueteré par longueur de temps. Il n'y a point de difficulté aux ingrediens.

MESVAEVS.

LEctuarium ſiſtens ventrem immodicè fluentem propter medicamentum purgans in corpore calidiore. *Electuarium.*

Recipe baccarum myrti drac. xij. roſarum, ſpodij, ſumach, ſantali albi, rubri, lutei, balauſtiorum, gummi, an. drac. j. ſem. granorum mali punici acidi aſſatorum drac. vij. coriandri aceto macerati, & aſſati drac. iv. ſeminis acetoſæ, plantag. ſeminis roſarum, an. drac. j. Hæc omnia probè contrita frangantur omphacio, & ſiccentur, vel ſucco myrti, & aceto, deinde excipiantur miua facta ex ſucco cydoniorum, & aceto. Dantur drac. iij. cum ſyrupo cydoniorum acidorum.

C'eſt icy vn Electuaire qui arreſte le flux de ventre immoderé, cauſé par vn purgatif, en vn corps chaud. *Electuaire.*

Prenez bagues de myrte douze drachmes, roſes, ſpodium, ſumac, ſandal blanc, & rouge, & iaune, balauſtes, gomme arabique, de chaſcun vne drachme & demie, grains de grenades aigres torrefiez ſept drachmes, coriandre infuſé au vinaigre & torrefié quatre drachmes, ſemence d'oſeille, de plantain, de roſes, de chaſcun vne drachme. Il faut mettre toutes tes matieres en poudre, en les arrouſant auec du verius, ou bien auec le ſuc de myrte & le vinaigre, & puis les faire ſeicher, pour en faire vn Electuaire auec la gelée faicte de ſuc de coings & le vinaigre. La doſe eſt de trois drachmes auec le ſyrop de coings acides.

Explication de ce texte.

MEſué diſtingue ces remedes par la conſideration des corps qui peuuent eſtre trauaillez d'vne purgation immoderée apres auoir prins *Rãchin.*

prins des medicamens. Car il en a propoſé cy-deſſus qui eſtoient propres pour des complexions froides de nature, ou par accident ; & maintenant il ordonne pour ceux qui ſont de diſpoſition chaude, & diuerſifie les ingrediens ſelon ſes intentions : car comme l'on peut voir, ceux des compoſitions precedentes ſont plus chauds, que non pas ceux du preſent electuaire qu'il ordonne, & du ſuiuant ; veu qu'ils ſont de qualité refrigerante, adſtringeante, corroborante, auec legere aromatiſation faicte des ſandaux. Meſué ordonne cet electuaire auec le ſyrop de coings, au deffaut duquel l'on ſe pourra ſeruir de celuy de grenades, de l'oxiſacchara, & ſemblables. Venons aux trochiſques qui tendent à meſme effect que l'electuaire.

MESVAEVS.

Trochiſci. COmpoſitio trochiſcorum à nobis inuenta mirè valens ad fluxum ventris, & excoriationem inteſtinorum.

Recipit autem ſpodij drac. vij. ſeminis roſarum, & roſarum ipſarum, acaciæ, balauſtij, ſanguinis draconis an. drac. ij. ſem. ſeminis oxalidis drac. j. ſem. oxiacanthæ, carnis rhu, ſeminis plantag. ſeminis portulacæ aſſati an. drac. j. & ſextam drac. vnius, gummi aſſati drac. j. fiant trochiſci ponderis drac. ſem. Da cum aqua fauich.

Trochiſques. *LA compoſition de ces trochiſques eſt de noſtre inuẽtion. Ils ſont excellens pour le flux de ventre accompagné d'excoriation de boyaux.*

Prenez ſept drachmes de ſpodium, ſemences de roſes, & les roſes meſmes, l'acacia, balauſtes, ſang de dragon, de chaſcun deux drachmes & demie, ſemence d'oſeille vne drachme & demie, eſpine vinette, chair de ſumach, ſemence

ce de plantain, ſemence de pourpier bruſlée, de chaſcun vne drachme, & la ſixieſme partie d'vne autre, gomme arabique torrefiée vne drachme. Il en faut faire des trochiſques du poids de demi drachme, & les donner auec la decoction d'orge mondé.

Explication de ce texte.

CEs trochiſques reſpondent en vertu à l'electuaire precedant, & peuuent ſeruir pour les meſmes intentions & effects. Il faut entendre par l'oxiacantha, le berberis, qui eſt noſtre eſpine vinette. Le rhu a vn fruict plein de chair; laquelle il faut ſeparer, c'eſt le ſumach ordinaire. Par l'eau de ſauich il faut entendre l'eau en laquelle a eſté cuit l'orge mondé de ſon eſcorce: car cette decoction, qui eſt la creme de l'orge, rafraiſchit les parties interieures eſchauffées, & les adoucit, ſi elles ſe treuuent alterées, par le moyen de la lenteur; meſmes elle les deffend de la morſure des medicamens. *Rächin.*

MESVAEVS.

DImach bonum & experientia probatum, ſalubre ad fluxum ventris, ventriculi, hepatis & viſcerum aliorum imbecillitatem. Recipit acaciæ, ſumachi, hypociſtidos, gallæ ladani, calami aromatici, roſarum, ſeminis ipſarum, ſantali albi & rubri, galliæ moſchatæ, ramich, maſtiches, xyloaloës, ſpicæ, thuris, coſti, myrrhæ, ciperi, abſynthij an. drac. ij. probè omnia terantur. Deinde Acc. ſucci roſarum, ſucci foliorum myrti, & foliorum rhamni, aquæ roſatæ, & vini auſteri an. vnc. j. ſem. In quibus calfactis macera die, ac nocte tortelanum de ſeni drac. iij. dactylos ſiccos duodecim numero, gummi aſſati drac. v. miuæ glutinoſæ bonæ vnc. iij. Quæ omnia lento igne coque ad mellis ſpiſſitudinem: tum iniectis *Dimach bonum.*

pul

pulueribus tere tandiu in mortario, donec totum glutinosum euadat : deinde extende linteo, & suffi xyloaloë, & parti impone.

Application salutaire. *LE remede suiuant appliqué exterieurement, est excellant pour arrester le flux de ventre, & pour fortifier l'estomac, le foye, & les autres visceres.*

Prenez de l'acacia, du sumach, de l'hypocistis, des galles, du ladanum, du calame aromatique, des roses, & de leur semence, du sandal blanc, & rouge, de noix muscade, ou de la composition dicte gallia alephangina, du ramich, du mastic, du xyloaloë, de spica, de l'encens, du costus, de la myrrhe, du cyperus, de l'absynthe, de chascun deux drachmes. Faut mettre tout cela en poudre ; & apres prenez suc de roses, suc de fueilles de myrte, & de rhamnus, d'eau rose, & du vin austere, de chascun vne once & demie : faites les chauffer, & apres infusez dedans trois drachmes de torteaux de seni, douze dattes seichées, cinq drachmes de gomme tragacanth torrefiée, trois onces de miue, ou gelée glutineuse de coings. Faites cuire cela ensemble iusqu'à la consistence du miel ; & puis iettez y la poudre, & meslez tout cela ensemble dans vn mortier, iusqu'à ce qu'il s'en fasse vne entiere mixtion glutineuse : puis estendez tout cela sur vn linge, lequel il faudra parfumer auec le bois d'aloë, & l'appliquer sur le ventre.

Explication de ce texte.

Rãchin. LEs Arabes entendent par dimach, vn emplastre, ou vn epitheme. En ce lieu ce remede tient plustost de l'emplastre que non pas de l'autre, comme l'on peut iuger par la consistence du remede exterieur qui est fort propre pour arrester le flux de ventre. Les premiers ingrediens sont communs & cogneus. Par le ramich il faut entendre vne composition faicte auec les passerilles, & la gallia moschata, & par les tortillons de seni, vne

paste

paſte de pain paiſtrie auec l'eau roſe, ou autre, & cuitte, puis recuitte en forme de biſcuit, affin qu'elle ſoit rendue plus adſtringeante.

Or l'application de ce remede eſt propre principalement pour les corps refroidis, & la ſuiuante pour les corps eſchauffez, comme l'on peut reconnoiſtre par les ſimples.

Nous obſeruerons icy que ce mot d'epitheme ne ſignifie pas ſeulement ces fomentations ordinaires que nous ordonnons pour le cœur, & pour le foye, mais les autres remedes exterieurs que l'on applique ſur les autres parties; & d'ailleurs que l'epitheme eſt ordonné auſſi bien en forme ſolide, qu'en forme liquide; & particulierement en forme moyenne de liniment ou de cataplaſme. Venons à l'autre application exterieure.

MESVAEVS.

Dimach aliud bonum.

ACc. roſarum & ſeminis earum, pulpæ rhois, ſantali albi & rubri, ſpodij, ſanguinis draconis, ſuccini, balauſtij, gallæ, acaciæ, hypociſtidos, galliæ moſchatæ, corticum mandragoræ, capitum granatorum an. drac. iij. caphuræ drac. j. & tertiam drac. vnius, redige hæc in puluerem terendo: tunc Acc. ſucci extremitatum vitis vnc. ij. omphacij vnc. ſem. ſucci extremitatum myrti, & aceti an. vn. j. quibus infunde die ac nocte ſauich hordei vn. iij. gummi vn. j. baccarum myrti tenuiſſimè tritarum vn. iij. quibus adde miuæ acetatæ vn. iij. Coque igni léto ad viſcoſam ſpiſſitudinem: tunc in mortario ſimul cum puluerib⁹ iniecta, contundendo permiſce, poſt extende linteo, & xylaloë ſuffi, partique impone. Eſt enim ſanum atque expertum.

Autre Epitheme.

PRenez roſes, & ſemences d'icelles, chair de ſumach, ſandal blanc & rouge, ſpodium, ſang de dragon, ambre iaune, balauſtes, galles, acacia, hypociſtis, galliæ alephanginæ, eſcorce de mandragore, teſtes de grenades, de chaſcun trois drachmes, camphore vne drachme, & la troiſieſme partie d'v-

ne autre. Il faut mettre tout cela en poudre, & puis prendre deux onces du suc d'extremité de vignes, vne once & demie de verjus, vinaigre, & suc de sommité de myrte, de chascun vne once: & faire infuser auec cela durant vingt quatre heures trois onces d'eau d'orge, vn once de gomme arabique, trois onces de bagues de myrte pulueriz̃ées, en adiousta̓nt trois onces de gelée de coings aigres, ou arrousée de vinaigre. Faites cuire tout cela à petit feu, iusques à vne consistence espaisse & gluante; & puis il le faut verser dans vn mortier en remuant, & mesler les poudres parfaittement. Finalement l'on pourra estendre sur du linge cette matiere, la parfumer auec le bois d'aloë, & l'appliquer sur le ventre. C'est vn remede salutaire, & experimenté.

Explication de ce texte.

Rãchin. CE second remede est singulier pour arrester le flux de ventre aux corps eschauffez par nature, ou par accident. La raison par la connoissance des ingrediens en asseure l'experience, si bien que l'on peut le mettre à la preuue lors que la necessité en demande l'vsage.

MESVAEVS.

CLysteribus quoque, si necessitas & affectus postulant, vtendum, compositis ex rebus inseruientibus variis scopis, quos tu nosti, qualis fuerit optimus ex butyri drachmis triginta, sanguinis draconis drac. iij. aut pluribus, aut paucioribus, pro necessitate.

L'On se pourra aussi seruir de clysteres, si la necessité & les maladies le requierent, & les composer d'ingrediens propres, selon les intentions curatiues que l'on connoist, comme celuy que l'on pourra faire auec trente drachmes de beurre, & trois drachmes de sang de dragõ, plus ou moins selõ la necessité.

Explication de ce texte.

Rãchin. MEsue propose en la conclusion de ce second canon, les clysteres qui sont propres pour

pour arreſter le flux de ventre cauſé par vn purgatif violent ; & les reconnoiſt pour remedes qui ne ſont ny exterieurs , ny prins par la bouche, mais interieurs pourtant , & fort conuenables en la curation de cet accident. Il en remet la compoſition particuliere aux Medecins ſelon les intentions curatiues,& ſelon la neceſſité; & en preſente pourtant vne formule , laquelle ſemble ſubiecte à l'examen, & au refus , non pas du coſté du ſang de dragon, mais bien du coſté du beurre.

Nous vſons ordinairement du laict vſtulé , auec des iaunes d'œuf, & quelques poudres, ou ſucs adſtringents , & eſtimons que le beurre eſt trop gras, & remollitif en ce cas. Ie ſçay bien que l'on me dira qu'eſtant lenitif & mitigatif de douleur , il peut eſtre conuenable lors qu'il y a des tranchées,& des excoriations.Ie l'accorde,mais le laict eſt plus propre , parce qu'il n'eſt pas ſi relaſchant comme le beurre ſeparé du laict. Les clyſteres ſe peuuent diuerſifier ſelon les indications , auec des decoctions differentes ſelon la neceſſité, tantoſt lenitiues,tantoſt deterſiues , tantoſt anodines , tantoſt adſtringentes, & les autres ingrediens tout de meſme.Venons au troiſieſme canon.

MESVAEVS.

CANON III.

REuellimus item medicamentum ad loca ventris immodicè fluentis contraria, balneis,frictionibus ſudorem prouocantibus,diureticis, vomitoriis, cucurbitulis, vinculis partium extremarum conſtringendo dolorificis:in ſumma,omnibus, quæ medicamẽtum extrorſum, & à viis,per quas primùm fluebat, tum trahere, tum reuellere poſſunt.Id enim perquàm neceſſarium eſt.

CANON III.

NOus pouuons aussi diuertir l'action du medicament aux lieux contraires au ventre qui souffre la purgation immoderée, par baings, frictions, sudorifiques, diuretiques, vomitoires, ventouses, ligatures fortes & douloureuses des extremitez: brief par tous moyens, qui peuuent appeller le medicament au dehors, & le destourner des voyes, par lesquelles se fait la vuidange; car tels diuertissemens sont fort necessaires.

Explication de ce texte.

Rachin. CE troisiesme canon est pour la diuersion des humeurs, lors qu'vn mouuement desreglé & immoderé par relaxation des parties, ou par l'attraction des medicamens les porte au ventre auec deluge de matieres. Mesué presente toutes les differences particulieres de reuulsion, & en conseille l'vsage en temps de necessité.

Mais auant que de venir à l'examen d'icelles, il nous faut premierement sçauoir que c'est que reuulsion, & combiẽ il y en a d'especes en general, & en particulier, & puis comment elles peuuent seruir en la curation de la superpurgation.

Nous deuons donc supposer que la reuulsion est vne attraction ou reuocation d'humeurs coulantes vers les parties opposites. Apres, nous deuons sçauoir qu'il y a quatre differences d'opposition aux parties de nostre corps. La premiere est du dedans au dehors: la seconde des parties inferieures aux superieures; la troisiesme des anterieures aux posterieures; & la quatriesme des dextres aux seneſtres.

Maintenant estant notoire qu'en la superpurgation les humeurs vont de la circonference au centre, c'est à dire, du dehors au dedans, ou par l'impetuosité de la vertu excretrice, ou par la violence du medi

medicament qui attire, ou par la relaxation des parties destinées à la descharge des humeurs, & foiblesse de la vertu retentrice; il est question d'arrester ce flux, & d'en diuertir le cours par reuulsion, c'est à dire, par opposition de mouuement. Cela se peut faire en appellant les humeurs du dedans au dehors, & des parties inferieures aux superieures sensiblement, ou insensiblement, mesmes par reuulsion deriuatiue, comme nous ferons voir en particulier. Mesué propose sept moyens de reuulsion, sçauoir est, les baings, les frictions, les sueurs, les diuretiques, vomitoires, ventouses, & ligatures; & permet de se seruir d'autres remedes pour diuertir les humeurs de leur mouuement desreiglé. Venons à l'esclaircissement de toutes ces differences.

MESVÆVS.

EX his autem balneum, & frictiones plurimùm conferunt ad huius symptomatis curationem: præsertim ex aqua dulci, cui chamæmelum, absynthium, sampsuchus, folia citri, & similia incocta, efficacius ipsum reddiderunt, quia poros dilatant, & corpus roborant. Imperiti autem artis stypticis lauant, ignorantes talè balneum constringere, & materias vaporésque intrò compellere: quæ res fluorem auget. Præcipuus igitur scopus tibi sit poros rarefacere, & foras quibus potes modis, attrahere. Sic enim fit materiæ in vaporem resolutio, acriúmque fumorum excluſio. Fac ergo sudare ægrum in balneo, vel aquæ calentis vapore.

ENtre ces remedes le baing, & les frictions seruent merueilleusement en la curation de la superpurgation, principalement estans faicts d'eau douce bouïllie auec la camomille, l'absynthe, la maioraine, les fueilles de citron, & semblables qui le rendent plus vigoureux; parce qu'ils dilatent les pores, & fortifient tout le corps. Les ignorans le lauent auec des choses styptiques, ne sçachans pas que tel baing est adstringeãt, & qu'il renuoye les humeurs, & les vapeurs vers

le dedans, ce qui augmente la vuidange. L'importance donc est de rarefier & ouurir les pores, & d'attirer les matieres & les vapeurs au dehors: d'autant que par ce moyen il se fait vne resolution des matieres en vapeurs, & vne exclusion des fumées acres & fuligineuses. Voyla pourquoy il faut faire suer le patient au baing, ou à la vapeur de l'eau chaude.

Explication de ce texte.

Răchin. LA reuulsion des humeurs coulantes en la superpurgation se peut faire, ou vers la peau, par le moyen du baing, des frictions, & de la sueur, & mesme des ventouses, & des ligatures, ou vers la bouche, par les vomitoires, ou bien vers la vessie par le moyen des diuretiques. Mesué ne fait pas mention des autres remedes en particulier, mais seulement il nous permet d'employer les autres qui pourront estre vtiles, comme onctions, & autres attractifs, fomentation adstringeãte du siege, theriaque qui arreste, & semblables.

Or entre tous les reuulsifs il loüe fort le baing, non pas simple, ou adstringeant, mais composé & faict auec des ingrediens chauds & roboratifs, comme sont la chamomille, l'absynthe, la maioraine, les fueilles de citron; parce qu'il faut relascher les pores, prouoquer la sueur, & fortifier les parties. Mesué blasme ceux qui l'ordonnent adstringeant, d'autant qu'il nuit grandement, au lieu de proffiter, par le renuoy des vapeurs & des humeurs qui augmentent la fluxion. Il se presente icy vne difficulté à vuider auant que de passer outre.

Questiõ. *Sçauoir si le baing peut estre conuenable & salutaire en la superpurgation.*

Raisons contraires. LA dessus il y a plusieurs raisons qui semblent contraires. La premiere est, que l'on ne doit par

se

ſe ſeruir du bain, lors que les forces ſont abbatues, parce qu'il affoiblit fort de ſoy,& par le moyen des ſueurs : or eſt-il qu'en la ſuperpurgation les patiens ſont fort foibles, à cauſe de la vuidange des humeurs. Donc il ne s'en faut pas ſeruir. 1.

Apres,les mouuemens contraires cauſez en meſme temps ſont dangereux,comme du dedans au dehors, & du dehors au dedans,voyla pourquoy l'on deffend le ſommeil apres la ſaignée : or eſt-il que la purgation, & le baing font deux mouuemens contraires en meſme temps. Donc, &c. 2.

En troiſieſme lieu,il ſemble que de ietter vn foireux dans le baing, eſt choſe hors de raiſon, parce qu'il ſalliroit la decoction,& n'y ſçauroit demeurer ſans vuider,veu que l'effect du baing eſt long à cauſe de la ſueur. 3.

Nous autres eſtimons au contraire auec Meſué, que le baing eſt ſalutaire pour arreſter le flux de ventre, pourueu qu'il ſoit ordonné auec les conditions qu'il propoſe en ce troiſieſme canon; car autrement il pourroit nuire, au lieu de proffiter. *Conel.*

Et quant aux raiſons propoſées au contraire, ie reſpons à la premiere,qu'à la verité il faut auoir eſgard aux forces en l'vſage du baing ; car ſi elles ſe treuuoient fort abbatues, il s'en faudroit abſtenir, mais ſi elles ſont mediocres,ou bonnes,il faudra regler le ſeiour du baing ſelon les forces du patient, & la frequentation, ou rareté des entrées d'iceluy. *Reſponſe. à la 1.*

A la ſeconde ie dis que cette reuulſiõ ne ſe fait pas auec violence,ains doucement:& puis nous ſuppoſons que la grãde deſcharge eſt deſia faicte auãt l'vſage du baing;outre ce que nous n'auõs pas eſgard à cette cõſideration,lors que c'eſt pour dõner ordre à vn accidẽt ſymptomatique,pour ſecourir la nature. *à la 2.*

à la 3. Et pour la troisiesme raison, ie respons qu'il ne faut pas apprehender cet accident, veu que le baing est ordonné pour l'empescher, outre ce que les deiections ne sont pas si frequentes qu'elles puissent oster le moyen d'vser de ce remede.

Donc l'on se pourra seruir du baing selon l'aduis de Mesué, non pas comme font les ignorans, mais auec les conditions qu'il propose en ce texte, & qu'il esclaircira cy-apres.

MESVAEVS.

FRictiones item primùm leues, pòst valentiores, vt pati poterit æger, identidé repetantur, donec multus reddatur sudor. Idémque frequentissimè tergendus est, vt alteri vel sudori, vel vapori excludi parato, non sit impedimento. Diu enim relictus sudor poros occludit: absterſus verò facilem præstat alteri egressum. Fricuisse etiam artus, multùm iuuat.

IL est bon aussi de se seruir des frictions legeres au commencement, & puis plus fortes, selon que le patient les pourra supporter, en les continuant iusques à ce que la sueur abondante en sorte. Et faut nettoyer souuent, affin que les vapeurs & les humeurs qui se presentent, ne soient retardées par celles qui sont desia sorties; car les serositez arrestées se refroidissent, & bouchent les pores, au lieu qu'ils demeurent libres par la detersion. Il sera à propos aussi d'vser de frictions aux extremitez.

Explication de ce texte.

Rãchin. IL semble que Mesué parle icy des frictions hors de lieu & de temps, tant parce qu'apres il reprend le discours des baings, que aussi d'autant qu'il en deuoit traitter apres les sudorifiques. Et en cela il eust mieux faict, que d'enclauer les frictions dans le discours du baing, veu qu'il n'y a aucune conuenance entre ces deux remedes. Elles ne restent pas pourtant d'estre propres pour l'effect de

de la diuersion, comme la raison & l'experience le monstrent.

Or pour mieux comprendre l'vsage des frictions, il en faut sçauoir la nature, la façon, & les differences. Il y en a d'vniuerselles & de particulieres, qui regardent ou tout le corps; ou certaines parties, soit superieures, soit moyennes, soit inferieures. Apres il y a des frictions douces ou legeres, des dures & des moyennes: & outre cela des longues & des grandes, des courtes & des moyennes; lesquelles differences font de differens effects: car les douces rarefient le corps & l'amollissent, les dures l'endurcissent, les mediocres font vn effect moyen. Les grandes extenuent le corps, les mediocres le rempliſſent, & les petites eschauffent legerement. Mesué conseille icy les frictions legeres pour le commencement, & puis les mediocres, par apres les dures.

Que si l'on obiecte qu'il seroit plus à propos de commencer par les dures, puis qu'elles retirent les humeurs auec plus de force. Il faut dire qu'en attirant elles condensent, restreignent, & font esleuer la peau, voyla pourquoy elles ne peuuent pas estre propres d'entrée, d'autant qu'elles empescheroient la resolution des vapeurs & des humeurs. Ce n'est pas pourtant que si nous voulons attirer les esprits & le sang au cuir, il ne soit permis par reuulsion de commencer par les dures frictions, il est vray qu'au lieu de les faire violentes, il vaut mieux se seruir des longues, pour digerer & resoudre, & pour ouurir les pores sans faire bouffir la peau, afin d'appeller la sueur.

Obiectiõ.

Response.

Que si l'on demande auec quoy les frictions doiuent estre faites, il faut dire auec des linges conue-

nables & chauffez, afin de mieux ouurir les porositez, car les mains seroient trop douces;& se doiuent faire en ligne droite, & non circulairement. Anciennement les frictions estoient plus frequentes que maintenant, & les baings aussi ; c'estoient deux remedes ordinaires pour decrasser & nettoyer les corps. L'vsage du linge en a osté la practique; car nos majeurs ne l'auoyent pas à commandement comme nous.

Et mesmes il faut obseruer que les frictions ne peuuent pas estre prattiquées si bien,ny si communément comme l'on faisoit anciennement, parce que nous auons la premiere peau plus delicate, & plus facile à l'excoriation à raison de l'vsage du linge. Nos predecesseurs l'auoient plus dure, & supportoient plus aisément les frictions longues & dures,mesmemét que l'on oignoit les mains, & les frottoirs auec des huiles, & d'autres liqueurs propres.

Nostre Docteur propose la portée des patiens en l'vsage des frictions, & conseille de les continuer sans violence, iusqu'à la sueur,laquelle il veut estre ostée auec des linges, de peur que se refroidissant, elle n'empeschast la continuation de l'euaporatió qui est necessaire en cette diuersion:& veut aussi que l'on frotte les extremitez apres le corps, afin de rendre la friction plus entiere. Poursuiuons.

MESVAEVS.

AT verò vulgus, & imperiti artis, omnes à medicamento indiscriminatim lauant, ignorantes balneum foras trahere (vt Galenus dixit,) simul etiam ignorantes materię reliquias virtute medicamenti ad partes expulsioni dicatas iam repentes,in oppositum mouere, ac facultate sua ad corporis partes reuocare: atque tunc quidem facilè erat iuuare, vt promptiùs reperent,

vel

vel ſaltem exoluerentur ; nunc autem difficile. Præterea ſi ea fiducia adhibetur balneum, quod virtute ipſius attractio ad exteriora, & ignobilia fiat, non minor eſt error. Fit enim tranſmiſſio ab ignobilibus ad ignobilia, per nobilia : id eſt, ab inteſtinis ad cutim, per venas. Adhæc, natura meliùs per propinquiora vacuat, maximè ſi viæ ſunt conuenientes. Inquit enim Hippocrates : Materia euacuanda per eam partem ducenda eſt, ad quam magis declinare videtur, dummodo ea ſit conueniens. Errant igitur omnes ſine diſcrimine poſt ſumptum medicamentum lauantes : quoniam obſtructiones, & cutis vitia excitant. Reuera autem non congruit balneum poſt medicamentum, niſi cùm purgatio immodica eſt ; tunc enim ventri conſtringendo eſt vtile. Poſtquàm verò in balneo diu ſudatum eſt, tunc roborantia & adſtringentia exhibe. Si quidem inde duos attinges ſcopos : quorum vno efficis, ne viſcera laxa materiam recipiant : altero, vt materiæ ad oppoſitum conuertantur.

LE vulgaire du peuple, & ceux qui ne ſçauent pas ce qui eſt de la medecine, ordonnent indifferemment le baing incontinent apres le medicament, ignorans qu'il attire au dehors (cõme dit Galien,) & ne reconnoiſſans pas que le baing appelle par mouuement contraire à l'exterieur, les humeurs que le medicament attire aux parties interieures, qui ſont naturellement deſtinées à la deſcharge. Auquel temps il eſt aiſé d'aider à leur vuidange ; mais apres le baing il eſt difficile. Par apres, s'ils ordonnent le baing auec ce deſſeing que d'appeller les matieres aux parties exterieures & ignobles, l'erreur n'en eſt pas moindre ; d'autant que telle tranſmiſſion ne ſe peut faire que des parties ignobles aux moins nobles, par celles qui ſont plus nobles que toutes les deux, ſçauoir eſt des boyaux à la peau, par le moyen des veines. Outre ce, la nature ſe deſcharge plus commodément par les parties les plus proches, particulierement lors que les paſſages ſont conuenables : car comme dit Hippocrate, il faut purger la matiere par les lieux auſquels elle ſe porte, pourueu qu'ils ſoient propres & idoines. Donc tous ceux là ſe trompent qui lauent les corps indifferemment, apres auoir donné vn medica-

dicament, parce qu'ils causent des obstructions, & d'infections à la peau. Et veritablement le bain n'est pas conuenable apres la purgation, si ce n'est lors qu'elle est immoderée, car pour lors il est profitable pour resserrer le ventre. D'autant qu'apres la sueur du baing, l'on fait deux effects, le plemier est d'empescher que les visceres relaschez ne reçoiuent les matieres : l'autre est que l'on diuertit leur cours aux parties opposites.

Explication de ce texte.

Răchin. MEsué retourne à l'vsage du baing, le discours duquel il auoit intermis pour parler des frictions. Il blasme ceux qui se seruent indifferemment de ce remede apres les purgatifs, & les accuse non seulement d'ignorance, mais aussi de malice, en ce qu'ils peuuent causer plusieurs fascheux accidens par l'vsage indiscret & desreglé du baing. Or il faut voir & connoistre leur erreur en trois cas. Le premier est, en ce que le medicament est empesché en son operation ; car le baing attire du dedans au dehors, & le purgatif du dehors au dedans : si bien qu'il faut craindre en ce contraire mouuement, que les humeurs esmeües & diuerties de leur cours ordinaire, ne se deschargent sur quelques parties nobles.

Apres, si ces messieurs les ignorans ordonnent le baing pour attirer les humeurs des parties nobles & interieures, aux exterieures & ignobles, ils se trompent encores, & portent le patient au danger, parce qu'ils peuuent causer par ce moyen non seulement des obstructions, si les matieres sont crasses, visqueuses & abondantes ; mais aussi des vlcerations, si elles sont acres, mordicantes,

&

& corrosiues, & de plus des vices & difformitez à la peau ; d'autant que l'on ne peut pas faire vne telle transmission, que les humeurs ne passent par les veines, par le foye, & autres parties qui peuuent seruir de passage depuis les boyaux iusques à la peau.

En troisiesme lieu nostre Docteur se sert de l'authorité d'Hippocrate, lequel conseille de purger tousiours les humeurs par les voyes ordinaires, qui sont destinées naturellement à leur descharge, tant parce que la nature prend communément ce chemin là, que d'autant qu'il est le plus conuenable. Or les boyaux doiuent ce seruice, puis que c'est leur office ; la peau n'est pas vn lieu propre, comme il est notoire, encores que ce soit vn emonctoire vniuersel : elle ne peut seruir qu'à la sueur, & à la resolution des vapeurs fuligineuses. Les autres humeurs ont les boyaux pour leur sentine naturelle.

Concluons donc, que le baing ne doit estre iamais prattiqué durant vne legitime & parfaicte purgation naturelle, & artificielle, trop bien quelques iours apres, selon les intentions que les Medecins peuuent auoir; veu que nous experimentons tous les iours que le baing ne doit estre prins qu'apres la purgation : & mesme l'on purge apres le baing, pour vuider & les humeurs esmeües par iceluy, & les eaux qui entrent par les porositez.

Mais quand la purgation est desreglée & immoderée, le baing peut estre conuenable, entant qu'echauffant & sudorifique, parce qu'il arreste le flux de ventre, & fait deux effects : car il attire les humeurs aux parties opposées, & empesche que les

visce

viſceres relaſchez ne reçoiuent les matieres. Il eſt vray qu'apres la ſueur il eſt à propos de fortifier,& d'vſer des adſtringeants,comme ſont les coings, les myrabolans confits, le diacydonium, l'aromaticum roſatum, le diarrhodon, & ſemblables, qui ont vertu de fortifier les parties affoiblies,& de reſtreindre leur laxité, afin qu'elles ne reçoiuent pas les humeurs.

Nous auons à obſeruer icy,que tout ce diſcours n'eſt que pour le baing vniuerſel, lequel doit eſtre ſudorifique & roboratif, non pas ſtyptique & adſtringeant ; car il y a des fomentations particulieres pour le ventre, & pour le fondement,qui peuuent eſtre ordonnées toutes contraires, afin d'arreſter par adſtriction le flux de ventre.

MESVAEVS.

QVod ſi hæc non contulerint, corpus eius totum lineis pannis aqua infuſis tandiu vndique verberetur, donec cutis ipſa rubeat, & infletur, deinde fricetur, vt ſudet. Sedere autem in balneo ſuper calidos lateres, aut lapides leues & raros : aliis verò ilia, ventrem, lumbos, calfacere, in id multum confert. Extremorum item ligaturæ per inſtitas comprimendo dolorificæ, materiam per aluum fluentem ad contrarium conuertunt,

QVe ſi tous ces moyens ne ſeruent pas, il faut battre le corps du patient auec des linges trempez dans l'eau chaude, iuſques à ce que la peau rougiſſe, & qu'elle s'enfle, & puis vſer de frictions, iuſques à la ſueur. I'approuue auſſi de faire aſſeoir le patient dans le baing, ſur des briques chaudes, ou pierres rares & legeres : meſmes de chauffer la region des iles, du ventre & des lumbes. Les ligatures auſſi des extremitez, rendues douloureuſes auec des cordons reſtraints ont pouuoir de conuertir les humeurs qui coulent au ventre, vers les parties oppoſites.

Explication de ce texte.

L'Intention de Meſué eſt de faire ſuer le patient dans le baing, & de diuertir par ce moyen le cours des humeurs qui vont au ventre, vers la circonference. Et c'eſt pourquoy inſiſtant à ſon deſſeing, il preſente de nouueaux moyens pour prouoquer la ſueur, lors que le ſimple baing eſt comme inutile, & veut que l'on eſchauffe la peau auec des linges trempez dans l'eau chaude, & auec les frictions, iuſques à ce que la ſueur paroiſſe. Outre ce, il conſeille les briques, & pierres chaudes, l'eſchauffement des lumbes, du ventre, & de la region des iles : tout cela n'eſt que pour prouoquer la ſueur. *Rãchin.*

En fin il parle des ligatures douloureuſes, faites auec de rubans, ou cordons ou iarretieres, parce qu'elles ont pouuoir de diuertir le cours des humeurs. Et les faudra continuer depuis les aiſſelles, & les aiſnes iuſques aux extremitez. Noſtre Docteur les ordonne douloureuſes, parce que le propre de la douleur eſt d'attirer, comme de la chaleur. Et voyla pourquoy les frictions attirent.

MESVAEVS.

DIuretica etiam, id eſt, vrinam prouocantia, idem poſſunt : Mictus enim noctu plurimus deiectionem minuit, vt inquit Hippocrates in Aphoriſmis. Quoniam (vt ait Humain) largior vrina, vt etiam ſudor, multam deiectionem ſiſtit, quia materia in alias partes, quàm ad inteſtina fluit, quin potiùs ab inteſtinis, & hepatis caua parte ad renes, vel par

partium cauitates retracta, stercus siccum, & ad excretionem pigrum relinquitur in intestinis.

LEs diuretiques aussi, c'est à dire, les medicamens qui prouoquent les vrines, peuuent seruir à mesme effect, car (comme dit Hippocrate en ses Aphorismes) la miction nocturne estant abondante, diminuë la deiection; parce que (selon Humain) l'vrine copieuse & la sueur arrestent la deiection, à cause du diuertissement des matieres qui se fait des intestins aux autres parties, car elles laissent par ce moyen les excremens durs, secs, & paresseux au mouuement dans les boyaux.

Explication de ce texte.

Rãchin. LE conseil que Mesué propose en ce texte touchant l'vsage des diuretiques, n'est pas seulement fondé sur la raison, & l'experience, mais de plus sur l'authorité d'Hippocrate *en l'Aphor. dernier du 4. liure*, & de Humain, qui est le Ioannitius son expositeur. L'vsage des diuretiques ne peut estre que profitable en la purgation immoderée, d'autant qu'ils diuertissent les serositez du ventre aux vrines, & rendent par ce moyen les excremens secs, & inhabiles au mouuement. Nous voyons par experience que ceux qui suent, & qui pissent beaucoup ne vont gueres du ventre, comme au contraire ceux qui ont flux de ventre ne pissent gueres. La raison en est toute apparente par le diuertissement des aquositez.

Obiectiõ. L'on pourroit obiecter icy, que ce n'est pas vne reuulsion que de prouoquer les vrines au flux de ventre, parce qu'elle doit estre faicte aux parties
Responſe. esloignées. Mais il faut respondre que ce n'est pas vne

vne reuulſion proprement, & exactement conſiderée, mais ſeulement vne reuulſion deriuatiue à cauſe du voiſinage des parties, veu que les diuretiques ne font qu'appeller les humeurs des boyaux, des veines, & du foye aux reins & à la veſſie. Or il faut ſçauoir icy, que les medicamens veritablement diuretiques ſont chauds, acres, exſiccatifs, inciſifs, & odorans, outre leſquels il y en a d'autres qui ſont tels par tenuité de ſubſtance. Nous entendons icy par les diuretiques, tous les alimens, & les remedes qui peuuent en prouoquant les vrines ſeruir à l'arreſt du ventre.

MESVAEVS.

VOmitum quoque prouocare aduerſus hoc ſymptoma conducit, vt inquit Hippocrates. Ventris enim fluor vomitum, & vomitus alui fluorem interdum curat, quia ſcilicet ad oppoſitum trahitur id, quod illorum cauſa erat, vt ait Humain.

IL eſt bon auſſi, ſelon l'aduis d'Hippocrate, de prouoquer le vomiſſement pour arreſter la violence de la purgation, veu que par fois le flux de ventre arreſte le vomiſſement, & que ceſtuy-cy guarit le flux de ventre, d'autant que ſelon Ioannitius, la cauſe de l'vn & de l'autre ſe diuertit & ſe deſcharge par contraire mouuement.

Explication de ce texte.

NOſtre Docteur appuye tous ſes conſeils ſur les authoritez d'Hippocrate, affin de leur donner plus de creance; apres, il confirme ſon dire par la raiſon de ſon expoſiteur. Car tout de meſme comme le flux de ventre ſert à la guariſon du vomiſſement par mouuement, & deſcharge *Rãchin.*

contraire d'humeurs, aussi le vomissement peut seruir à l'arrest du flux de ventre.

Questiõ. Or bien que ce conseil, & la raison soient receuables en apparence, si est-ce que veritablement nous pouuons douter, sçauoir si les vomitoires peuuent estre vtiles en la purgation immoderée.

Raisons contraires. Car premierement Hippocrate *en l'Aphor. 15. du 6. liu.* parle d'vne diarrhée longue, & d'vn vomissement spontanée & naturel, au lieu que nous auons à remedier icy à vn flux de ventre de surprinse causé par vn purgatif, & que d'ailleurs Mesué conseille vn vomissement artificiel.

Obiectiõ. Ie sçay bien que l'on me dira, que les Medecins doiuent imiter la nature, & se porter aux moyens & aux remedes desquels elle se sert par exemple; & que le vomissement par diuersion de matieres peut

Instance. seruir. Tout cela est bon en apparence, comme i'ay desia dit; mais icy nous auons à considerer vn medicament violant, & vn excez de purgation auec grande foiblesse: de donner vn vomitoire apres cela, & là dessus, ce sera affoiblir d'auantage la natu-

Response. re, & gaster l'estomac. Pour moy i'estime qu'il se faudra contenter des autres remedes, & si la necessité demande le vomitoire, il le faudra ordonner non pas violant, mais bening, afin de ne gaster rien, & se seruir au pis aller des mediocres.

MESVAEVS.

AD hæc cucurbitulæ in eundem scopum vtiles sunt, hypochondriis, ventri, iliis, lumbis affixæ. Vincula item dolorifica, & frictiones extremorum, idem possunt. præsertim si ab axillis, & inguinibus incipiendo descendant.

Finale

FInalement les ventouses appliquées aux hypochondres, à l'estomac, aux iles, & aux lumbes, pourront seruir à mesme fin : comme aussi les ligatures dolorifiques, & les frictions des extremitez ; pourueu que l'on les commence aux aisselles, en les continuant iusques aux aisnes, & descendant iusqu'aux extremitez.

Explication de ce texte.

LEs ventouses seiches peuuent aussi seruir à la reuulsion des humeurs, par le moyen de leur attraction. Or il les faut appliquer non sur les parties qui souffrent la vuidange, comme est le ventre, mais bien sur les voisines, & sur les esloignées, comme sur l'estomac, sur les hypochondres, c'est à dire, sur la region du foye, & de la ratte, & à la region des iles, & des lumbes posterieurement. *Răchin.*

Outre ce, Mesué conseille les ligatures & les frictions des extremitez : mais en ce conseil nous auons à moderer l'opinion de Mesué; d'autant qu'il n'est pas à propos de lier, ny de frotter les cuisses, veu que ce seroit attirer en bas les humeurs & vers le ventre ; mais plustost les bras, afin de faire reuulsion. Cela est bon au vomissement que de lier & frotter les cuisses, afin de faire la reuulsion au bas, mais non pas au flux de ventre : & c'est suiuant l'opinion de Gal. *au 1. liure de arte curat. ad Glauconem.*

Or l'effect des ventouses depend de la douleur, & de l'attraction qu'elles font, comme celuy des frictions de la douleur. *Dolor siquidem & calor fluxionem ad se prouocant* ; la douleur & la chaleur attirent les humeurs, & la nature mesme leur ayde.

MESVAEVS.

CANON IV.

LAborioſam autem agitationem, & fluctuationem in corpore, quiete & ſomno ſedamus. Cùm enim vacuationem ab helleboro immodicam ſiſtere voles, ſomnum & quietem impera, inquit Hippocrates. Quietem interpretor (inquit Heben Meſues) tum corporis, tum animi, idque ſenſuum obiectis iucundis adhibitis. Somnus etiam inducendus eſt demulcentibus melodiis, cantionibus ſomniferis, rebúſque omnibus, quæ ſahara curant. Somnus enim profundior, & quies maximè omnium agitationes ſedant. Dixerat enim Hippocrates, quies agitationem ſedat. Argumento eſt nauigatio, quæ motione turbat corpora. Præterea in hoc affectu à cibo, & potu omnino abſtinendum eſt, niſi ſyncopen, hoc eſt, præcipitem virium lapſum, timeas: hi enim agitationem augent, non remittunt.

CANON IV.

QVant à l'agitation laborieuſe, & à la fluctuation du corps & des humeurs, nous la pouuons appaiſer par le moyen du repos, & du ſommeil: car comme dit Hippocrate, quand tu voudras arreſter vne purgation immoderée cauſée par l'hellebore, commande le repos & le ſommeil. I'entens le repos, ſelon Heben Meſues, & d'eſprit & du corps, par l'interuention des obiects ſenſibles agreables & plaiſans. L'on pourroit auſſi prouoquer le ſommeil auec des chanſons endormantes, auec toute ſorte de Muſique de voix, & d'inſtrumens, & autres remedes qui guariſſent l'inſomnolence. Veu qu'il n'y a rien qui appaiſe pluſtoſt les agitations que le ſommeil profond; ce qui eſt confirmé par Hippocrate, quand il dit que le repos arreſte les agitations. La nauigation nous ſert d'exemple, veu qu'elle agite le corps par le moyen du mouuement. Outre ce, il faut ordonner aux patiens l'abſtinence du boire & du manger, ſi ce n'eſt que l'on craigne les ſyncopes & foibleſſes, parce que les alimẽs augmentẽt l'agitation.

Explica

Explication de ce texte.

MEsué traicte en ce quatrieſme Canon des moyens pour remedier à vne purgation immoderée, lors qu'elle eſt laborieuſe par ſes agitations, & qu'elle trauaille les patiens par les tourmens qu'elle donne. Les moyens qu'il apporte, ſe rapportent au repos du corps & de l'eſprit, au ſommeil, & à l'abſtinence du boire & du manger. *Rāzin.*

Quant aux premiers, il eſt tout certain que le repos & le ſommeil arreſtent toutes les purgations immoderées, & les grandes commotions des humeurs, la ſueur exceptée. Or par le repos il nous faut entendre icy non ſeulemēt celuy de l'ame, mais auſſi celuy du corps. Le repos de l'ame c'eſt quand elle ſe treuue exempte de paſſions, & d'obiects qui la peuuent eſmouuoir. Noſtre Docteur ordonne pour la delectation de l'ame, afin de la diuertir, toute ſorte de Muſique & de chanſons, des diſcours agreables, afin de diſpoſer le patient au ſommeil. Que ſi l'on obiecte que toutes ces choſes incitent pluſtoſt à veiller, & à ſe reſioüir, qu'à dormir. Nous diſons que cela eſt veritable pour vn temps, & puis il faut entendre vne Muſique douce & dormante, & des contes faicts à plaiſir. *Obiectiō.* *Reſponſe.*

Pour le repos du corps, il eſt tres-neceſſaire, veu que ſelon Hippocrate, le mouuement facilite la purgation, comme l'on experimente en la nauigation. Voila pourquoy nous ordonnons la pourmenade deux heures apres le medicament, veu que le repos arreſte les humeurs.

Il faudra de plus en donnant du repos au corps & à l'ame, procurer le ſommeil auec des remedes

doux, comme sont frontaux, odeurs, lauemens de jambes, & semblables. Mesué propose l'abstinence des viandes pour remede propre, parce que la nature trauaillée de la purgation songe, & trauaille à retenir les humeurs pour sa conseruation, au lieu que si on l'occupe par de nouueaux alimens, elle se diuertit de ce dessein, pour vacquer à la digestion, & laisse les humeurs en trouble & en mouuement.

Obiectiõ. Que si l'on obiecte qu'il n'est pas à propos de faire ieusner ceux qui souffrent vne purgation immoderée, & qu'il faut craindre les foiblesses, à cause de la grande euacuation des humeurs, des *Responce.* esprits & de l'aneantissement des forces. A cela ie respons, que s'il y a apprehension de quelque syncope, l'on pourra donner quelque legere nourriture, & non pas autrement, pour la raison qui a esté alleguée.

MESVAEVS.

CANON V.

COpus tibi sit præcipuus animum exhilarare, & corroborare, per sex rerum non naturalium genera, quæ tu nosti. Aër igitur domus, in qua æger est, temperatus sit, non frigidus (nam frigidus humores intrò compellit, quos foras trahi salubrius est,) nec calidus, siquidem hic resoluit, & infirmat. Cibus etiam & potus, vt reliqua omnia, deligenda tibi sunt, quæ roborent cor, animum recreent, de quo pòst pleniùs dicturi sumus.

CANON V.

LA principale intention en cecy est, de resioüir l'esprit, & de fortifier le cœur, par l'vsage des six choses non naturelles, qui sont cognues. L'air de la maison où habite le patient,

patient, doit estre temperé, & non pas froid, parce que la froidure chasse les humeurs au dedans, & icy on les doit appeller au dehors: ny chaud, parce que la chaleur resoult, & affoiblit. Il faut aussi choisir le boire & les viandes qui resiouïssent & recreent le cœur & l'esprit, comme nous l'expliquerons plus amplement cy-apres.

Explication de ce texte.

CE cinquiesme Canon encores que court, est neantmoins aussi important que pas vn des autres, parce qu'il se rapporte aux forces, à la restauration de la chaleur & des esprits, & à la roboration du cœur qui en est le principe. Nous sçauons par exparience que les medicamens purgatifs participent de quelque venenosité, & d'ailleurs que toute purgation artificielle affoiblit: cela estant, il faut supposer que le cœur patit fort en vne purgation immoderée causée par vn medicament violant, & que les forces souffrent vne grande foiblesse, à cause de la resolution de la chaleur & des esprits qui se dissipent auec les humeurs. Ce sont ces considerations qui ont porté Mesué à proposer ce Canon en faueur du cœur, & des forces; & voila pourquoy il dit que la principale intention du Medecin en cet accident doit estre de recreer les esprits & de fortifier le cœur. Or il faut entendre icy par l'esprit, plustost la chaleur naturelle accompagnée des esprits, que non pas l'ame, veu qu'elle ne souffre rien icy en son essence, mais bien instrumentalement. *Rhasis.*

Nostre Docteur a recours icy à l'vsage des six choses non naturelles, qui sont l'air, le boire & le manger, le repos & le mouuement, le sommeil &

les veilles, les excretions & retentions, & les paſſions de l'ame. Il ne parle que de l'air & de la nourriture, parce qu'il a deſia traicté cy-deſſus de la plus grande partie des autres.

Pour l'air il l'ordonne temperé, d'autant que le chaud reſoult & affoiblit, & que le froid repouſſe les humeurs au dedans, & augmente la vuidange par ce moyen. Quant aux alimens, il les deſire de bon ſuc, de facile digeſtion, ſpiritueux, & cordiaux, afin qu'ils puiſſent multiplier la chaleur naturelle & les eſprits en fortifiant le cœur. Ce qui ſe pourra faire par addition de quelques herbes, ou autres drogues aromatiques, comme l'on prattique communément lors qu'il eſt queſtion de ſatisfaire à ceſte intention.

Obiectiõ. Que ſi l'on obiecte que Meſué ſemble ſe contrarier en ordonnant ceſte nourriture, parce qu'au Canon precedent il conſeille l'abſtinence du boire, &

Reſponſe. du manger. A cela il faut reſpondre, qu'il n'y a pas de la contradiction, veu que l'abſtinence qu'il a ordonnée cy-deſſus, fors en cas de foibleſſe, n'eſt que pour vn temps; & maintenant il ordonne le regime neceſſaire pour ceux qui ſouffrent la purgation immoderée, lors qu'il eſt queſtion de les nourrir: car l'intention de Meſué n'eſt pas de les faire mourir de faim. Et pour le regard des autres choſes non naturelles, & d'vn plus ample regime, il nous renuoye cy-apres.

MESVAEVS.

CANON VI.

COngelare autem & ſtupefacere perfugium eſt vltimum, túncque ſolùm ad id deueniendum, quando prædicta omnia nihil contulerint, & ſalus propè deſperata

ſperata eſt ; nam tunc narcoticis, & medicamentis fortibus tibi vtendum eſt, qualia ſunt theriace, philonium, & ſimilia. At verò grauiſſimè errant, qui initio narcoticis curant ; hæc enim verè non curant, ſed incraſſant, congelántque materiam : quo ſpeciem falſam cohibitæ materiæ exhibent, quæ non multo pòſt impetu maiore ruit, quàm priùs, relictis in corpore congelationis, & mortis quibuſdam rudimentis. Vera autem curatio fuerit, ablatio cauſæ fluorem excitantis, & partium virtutúmque earum in vnum coactio, & roboratio, vt diximus.

Canon VI.

LE dernier refuge, c'eſt de congeler & ſtupefier, car il ne faut iamais venir à l'vſage des narcotiques, ſi ce n'eſt apres que les autres remedes ont eſté employez inutilement, & que l'on deſeſpere quaſi de la ſanté. C'eſt pour lors qu'il s'en faut ſeruir, & ordonner le plus vigoureux, comme ſont la theriaque, le philonium, & ſemblables. Ceux qui ſe ſeruent des narcotiques, au commencement, ſe trompent grandement, parce que tels remedes ne guariſſent pas veritablement, mais incraſſent & congelent la matiere, en quoy ils donnent quelque vaine apparence de la retention des humeurs, leſquelles peu de temps apres s'eſmeuuent auec plus d'impetuoſité que deuant, en donnant quelques indices, ou rudimens de congelation & mortification. La vraye curation, c'eſt d'oſter la cauſe qui produit la purgation immoderée, & d'arreſter le cours des humeurs, en fortifiant & vniſſant les parties & les vertus, comme nous auons deſia dit.

Explication de ce texte.

APres que noſtre Docteur a monſtré aux Canons precedens, comment il faut reſiſter à vne purgation immoderée, & qu'il a propoſé tous les remedes ordinaires qui la peuuent arre- *Rãchin.*

ſter, il vient à la fin aux extremes, & reigle leur vſage ſelon la neceſſité. Son conſeil eſt plein de prudence, & de raiſon; il blaſme ceux qui ſe precipitent en l'vſage des narcotiques, & qui les employent dés le commencement, pour arreſter la vuidange des humeurs: car encores qu'ils faſſent cet effect, ce n'eſt que pour quelques heures, & ne donnent qu'vne apparence de guariſon; veu que par apres les humeurs ſe deſbordent plus qu'auparauant, auec des accidens plus furieux & dangereux, à raiſon des rudimens de congelation, & mortification que les narcotiques inſinuent aux parties. Il n'y a que d'aller le grand chemin, & de proceder ſelon les indications curatiues, en oſtant les cauſes de la ſuperpurgation, en fortifiant les parties qui patiſſent en ceſte vuidange, & en vniſſant les eſprits qui ſe diſſipent. Ce ſont les moyens qu'il faut tenir pour la parfaicte guariſon. Bien eſt vray que quand l'on deſeſpere de la ſanté, & que tous les remedes ordinaires ont eſté employez inutilement, ſi la violence du flux des humeurs cotinue, & que l'on ne le puiſſe arreſter par aucuns moyens, Meſué conſeille de recourir aux narcotiques, parce qu'ils ont la faculté d'arreſter le cours des humeurs pour vn temps, & de donner relaſche à la nature, & moyen au Medecin de pouruoir par apres aux accidens qui reſteront, ou qui paroiſtront.

Nous auons deſia diſputé cy-deſſus ſur l'vſage des narcotiques, c'eſt pourquoy ie ne feray icy que ſuiure le texte de Meſué, lequel eſt ſi apparent qu'il reſoult toutes les difficultez que l'on pourroit propoſer au contraire. Il eſt certain que l'vſage des narcotiques doit eſtre ſuſpect, parce que ce ſont

des

des remedes veneneux & dangereux de ſoy: neantmoins l'experience nous fait voir que employez auec correction, en quantité raiſonnable, & à propos, il font des effects merueilleux, & fort ſalutaires. Car en premier lieu ils prouoquent le ſommeil, & arreſtent par ce moyen le flux de ventre; apres, ils incraſſent les humeurs, & les rendent comme inhabiles au mouuement: outre ce, ils oſtent le ſentiment aux parties pour vn temps, & empeſchent qu'elles ne reſſentent pas les douleurs, & les inquietudes. Ie confeſſe qu'en cauſant ces ſalutaires effects, ils peuuent nuire d'ailleurs; mais il faut conſiderer, que c'eſt beaucoup que de donner du relaſche à vn patient violenté, & du temps pour reparer ſes forces, & reſpirer doucement: & puis la correction que l'on apporte aux narcotiques modere leur nuiſance. Mais comme que ce ſoit, il vaut mieux ſe ſeruir des remedes douteux, que d'abandonner les malades au deſeſpoir.

Que ſi l'on obiecte contre Meſué, qu'il vaudroit mieux ſe ſeruir des narcotiques au commencemẽt, que non pas apres les autres remedes, d'autant que les forces eſtans entieres pourroient plus aiſément ſupporter leur action; au lieu qu'à la fin eſtans diſſipées, elles ne pourront pas reſiſter à leur malignité. Il faut reſpondre, que les narcotiques doiuent eſtre les extremes remedes; c'eſt le conſeil de Gal. Il faut touſiours employer les plus doux, & les plus aſſeurez au commencement, & proceder par degrez, iuſques aux plus forts, qui ſont les derniers. Il y a encores trop d'humeurs au commencement pour en arreſter la deſcharge par ſtupefaction. Cela ſe fait plus ſeurement à la fin; & ne faut pas obiecter les forces, veu qu'elles ſont aſſez

Obiectiõ.

Reſponſe.

assez valides pour supporter l'action de la theriaque, du philonium, des pillules de cynogloſſa, du requies Nicolai, qui ſont compoſitions cognues, & ſi bien preparées, qu'il n'en faut pas apprehender l'vſage. On les donne pluſtoſt pour conſeruer les forces, en arreſtant le cours des humeurs, & donnant loiſir à la nature de ſe remettre, que non pas pour les abbatre.

Or par la theriaque il faut entendre icy la recente, en laquelle l'opium domine, car eſtant vieille, elle n'a pas tant de vertu ſomnifere. Elle eſt recente durant ſix mois, ſelon Auicenne, lequel nous ſuiuons; & durant trois années ſelon Serapio. Aëtius en approuue l'vſage apres vn mois; car en ce temps elle incraſſe les humeurs, elle arreſte les fluxions, elle prouoque le ſommeil, & oſte le ſentiment aux parties: bref elle fait ce que les legers narcotiques peuuent faire, & ſans danger, à raiſon des correctifs. Nous l'employerons donc depuis vn mois iuſques à ſix, leſquels paſſez, l'opium perdant ſa force, & les autres ingrediens chauds ſurmontans, elle n'eſt plus bonne pour les effects deſirez en ce Canon; ny meſme le philonium, & autres compoſitions narcotiques, veu qu'elles perdent leur force apres vn long temps par la domination des correctifs. Paſſons outre.

MESVAEVS.

VBi verò neceſſitas inuitat, hoc eſt, quando prædicta omnia non contulerint, narcoticis vti audemus, priùs tamen caſtigatis ſecundùm modos & conditiones, quibus nocumenta emendantur, quæ ab eis impendere ſolent. Impendent autem à narcoticis nocumenta multa. Nam vitæ contraria ſunt, quæ congelant, ſtupefaciunt, & mortificant, præcipuè ſi ſimplicia ſint, & eo magis

magis ſi ſint recentia. His autem narcoticorum noxis, ars tribus remediorum miſtis generibus præcauet,& horum actiones ſalubriores reddit.Primùm miſcentur narcoticis, quæ eorum congelationem reſoluunt, auferúntque, vt caſtorium , piper , crocus : hæc enim ſunt veluti theriaca narcoticorum ; piper quidem & caſtorium reſoluendo , & diſſipando ; crocus autem coquendo , & narcotici vim cohibendo. Secundò miſcentur, quæ vires firmant , & ſpiritus reſtaurant , qualia ſunt cardiaca & ſtomachica vitæ commodantia , vt ſpica , doronicum, zedoaria, & ſimilia. Tertiò miſcentur, quæ materias de parte in partem fluentes , agitatáſque ſiſtunt , & cohibent,vt myrrha , thus, gummi, iuniperi, & ſimilia. His enim narcoticorum malignitas reprimitur.

QVe ſi la neceſſité nous oblige, les autres remedes demeurans inutiles , il ſe faut ſeruir des narcotiques , apres neantmoins les auoir corrigez, ſelon les moyens,& les conditions qui peuuent ſeruir à vaincre les dommages qu'ils peuuent cauſer , leſquels ſont grands & dangereux. Car ils ſont contraires à noſtre vie , veu qu'ils congelent , ſtupefient , & mortifient , principalement les ſimples , & encores plus s'ils ſont recens. Or il y a trois genres de remedes, leſquels meſlez, peuuent corriger ces effects nuiſibles, & rendent leurs actions plus ſalutaires. Car en premier lieu il faut meſler auec les narcotiques , ceux qui diſſipent leur congelation , comme le caſtorium , le poiure , & le ſaffran : car ces trois ſont comme la theriaque de l'opium ; le poiure & le caſtorium en reſoluant & diſſipant : le ſaffran en digerant & refrenant la vertu narcotique. En ſecond lieu il faut meſler les remedes qui aſſeurent les forces , & reſtaurent les eſprits, comme ſont les cardiaques & ſtomachiques, le ſpica,le doronicum, la zedoaria , & ſemblables. En troiſieſme lieu il faut meſler ceux qui arreſtent les matieres qui coulent d'vne partie à vne autre eſtans agitées , comme le myrrhe , l'encens , la gomme de geneure , & autres. Et voila comment l'on peut corriger la malignité des narcotiques.

Explica

Explication de ce texte.

Rãchin. L'Vſage des narcotiques eſt ou electif & regulier, ou contraint & neceſſaire. Meſué n'approuue en aucune façon la practique reguliere des narcotiques, au contraire il en reprouue l'vſage, & en conſeille quaſi touſiours l'abſtinence, fors qu'en cas d'vne neceſſité forcée: cela ſe void en ce texte, & au ſuiuant, encores apres auoir meſme ordonné la correction. Noſtre Docteur apprehende les dommages & les accidens que les narcotiques peuuent cauſer, & propoſe leurs mauuais effects.

En premier lieu il les recognoiſt pour ennemis de la vie, entant qu'ils ſont veneneux. Apres, ils congelent & ſtupefiént par leur extreme froidure; car le propre du grand froid eſt d'introduire vne congelation entiere, & de ſerrer tellement les nerfs, que l'irradiation & influence des eſprits qui donnent le ſentiment & le mouuement, puiſſe eſtre empeſchée, d'où viét par apres la ſtupeur, & l'inſenſibilité. Outre ce, ils mortifient par l'extinction de la chaleur naturelle, contre laquelle ils agiſſent, & comme venins, & comme froids au quatrieſme degré. Ce ſont de dangereux & de mortels effects, que de priuer les parties de ſentiment & mouuement, de chaleur naturelle, & de la vie. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que Meſué apprehende l'vſage des narcotiques.

Or pour preuenir tout danger, la neceſſité forçant, il propoſe les moyens pour corriger la malignité de ces extremes remedes, & les rendre aucunement ſalutaires. Il eſt vray qu'il nous aduertit

que

que les simples narcotiques sont les plus dangereux, & particulierement quand ils sont recens : car les composez sont corrigez par meslange ; au lieu que les simples sont en leur pure force, qui est plus actiue & vigoureuse lors qu'ils sont recens. Et pour ceste consideration nostre Docteur veut que l'on se serue des composez, & monstre comment il faut corriger la malignité des narcotiques, par la mixtion de trois genres de remedes.

Ceux du premier rang sont le castorium, le poiure, & le saffran, lesquels ont le pouuoir de digerer, attenuër, & seicher, resoudre, & dissiper la qualité congelatiue, stupefactiue, & mortificatiue de l'opium, qui est le principal narcotique. Ces trois correctifs font le mesme effect contre l'opium, que la theriaque contre les venins ; car ils digerent, attenüent, resoluent, & dissipent les mauuaises qualitez des narcotiques, & empeschent leurs mauuais effects, en les rendant plus salutaires, qu'ils ne sont pas de leur nature, & le tout par moderation, & non pas par extinction des vertus.

Mesué met par apres les cardiaques & les stomachiques au second rang, comme le spica, le doronicum, la zedoaria, & autres, afin de resioüir & restaurer les esprits & le cœur, & empescher que les narcotiques n'agissent contre eux ; ce qui est vne precaution fort vtile. Voila pourquoy l'on mesle tousiours les cardiaques auec les narcotiques, afin qu'ils secourent les parties, & leur donnent la force de resister à leurs mauuais effects.

En fin nostre Docteur conseille de mesler la myrrhe, l'encens, la gomme de geneure, & semblables, afin d'arrester l'agitation des humeurs, & d'empescher qu'elles ne courent par les parties.

Ceste

Obiectiõ. Ceste intention semble bonne, principalement en la purgation immoderée : mais il semble que ces correctifs ne peuuent pas satisfaire à l'indication, veu qu'ils sont chauds, les astringents pourroient estre plus conuenables. A cela il faut dire, qu'à la verité l'on ne feroit que bien de se seruir de quelques adstringents pour ceste effect, neantmoins ceux que Mesué propose, estans gommeux, & par consequent viscides, seruent à l'intention plustost par consistence de matiere, que par qualité premiere. Et voila comme il faut corriger les narcotiques.

Responſe.

MESVAEVS.

VErumtamen si narcoticis abstinere potes, præstantius quidem fuerit : sin vti cogaris, præstat, vt potui non dentur, sed emplastris tantùm tutiùs adhibe: aut si per hæc parum proficitur, saltem balanis, & clysteribus. Quod si potui dare cogeris, cum præmeditatione & cautè dabis. Antiquata enim minus nocent, quoniam narcotici virtus coquitur, & resoluitur rerum aliarum mixtione. Nunquam etiam opportuniùs dantur, quàm serò sub somnum, quia somnum inducunt: somnus autem, vt scis, agitatione sedat. Sunt qui dant manè præsertim, quando ægrum insomnia non torquent, tuncque minùs crebram desurgendi necessitatem, morsum obtundendo, faciunt. Mox etiam à cibo exhibenda non sunt, nec plenis corporibus, nec imputis : purgatis autem salubriùs dantur. Caue item ea dare continenter multis diebus, sed tempus interpone, quo roborantia dabis, quæ vitæ seruent thesaurum. Scito etiam narcotica nocere oculis, & sensibus : quare tuum erit cauere ne noceant, vt exhibendo ex illis quantitatem tam paruam, quæ viribus nostris non officiat. Pauco enim & sæpe, quàm multo semel, vti præstat. Quod autem attinet ad dolorum insultus, ante hos narcotica adhibere est satius : quamquam interdum in ipsa

ipsa commotione violenta, vt colico dolore vehementi, exhibere oporteat. Quod significauit Galenus, dum colico dolori multùm vehementi, interdum necessariam magis esse dicit, per stupefacientia falsam curationem, præsertim cùm magna est doloris intensio, quàm veram ne vires interim resoluantur, & collabantur,

Neantmoins s'il se peut faire, il sera plus expediant de s'abstenir des narcotiques. Que si l'on y est forcé, il vaut mieux s'en seruir exterieurement par applications, que non pas interieurement par breuuage. Et s'ils ne proffitent pas de cette façon, l'on s'en pourra seruir aux suppositoires, & aux clysteres. Et si l'on est contraint de les bailler par la bouche, il le faut faire auec prudence, caution, & consideration. Les narcotiques vieux & gardez portent moins de dommage, que non pas les nouueaux & recens, parce que la vertu du narcotique se digere, & s'affoiblit par le meslange des correctifs. Il est aussi à propos de les donner sur le soir, à l'heure du repos, parce qu'ils prouoquent le sommeil, lequel appaise, comme il est notoire, les agitations. Il y en a qui les donnent le matin, lors que les songes ne trauaillent pas les malades, car ils ne soufrent pas de si frequentes deiections par l'action d'iceux, qui amortit la mordication des humeurs. Il ne faut pas aussi les donner incontinent apres la viande, ny les corps estans pleins, ou impurs, veu qu'il est à desirer que la purgation precede. Et se faut bien garder d'en donner continuellement, durant plusieurs iours, l'intermission est necessaire, pendant laquelle il sera à propos de donner des roboratifs, qui conseruent le thresor de la vie. Sçachez aussi que les narcotiques nuisent aux yeux, & aux sentimens: voila pourquoy il faut empescher qu'ils ne nuisent, & en donner si petite quantité, qu'ils ne puissent pas offenser nos forces. Car il vaut mieux en donner peu, & souuent, qu'vne seule fois en grande quantité. Et quant aux assauts des douleurs, il vaut mieux donner les narcotiques auant qu'ils arriuent, encores que parfois il soit expediant de les bailler durant la violence, comme en la douleur de colique violente. Ce que Galien nous a voulu signifier, quand il a dit, que la fausse curation par le moyen des stupefactifs, est quelquefois plus necessaire en la colique violente,

Explication de ce texte.

Rächin. IL faut confeſſer la verité, Meſué eſt admirable auſſi bien en ſa methode, qu'en ſa doctrine. Il ne laiſſe rien à dire à la poſterité, & marque toutes les circonſtances neceſſaires en l'vſage contraint & irregulier des narcotiques. Car apres auoir monſtré comment il les faut preparer, pour empeſcher leurs mauuais effects, il enſeigne maintenant tout ce qu'il faut obſeruer, auant que de les mettre en beſongne, ſoit du coſté des patiens, ſoit du coſté d'iceux, ſoit du coſté des choſes exterieures.

Premierement il proteſte qu'il vaut mieux s'en ſeruir en cas de neceſſité par dehors, que par dedans : parce qu'eſtans donnez par la bouche, ils peuuẽt offenſer l'eſtomac, & leur malignité ſe communique plus aiſément au cœur, & aux parties nobles ; au lieu que par dehors on les peut appliquer ſur le ventre en forme d'emplaſtre, ou d'onguent, ou de liniment, ſans aucune apprehenſion.

Que s'il s'en faut ſeruir interieurement, il conſeille de s'en ſeruir pluſtoſt par ſuppoſitoires, & par clyſteres, que non pas par la bouche, pour les meſmes raiſons qui ont eſté apportées, lors qu'ils ſont inutiles exterieurement : car il ne faut pas douter qu'ils ne proffitent de cette façon, veu que leur vertu ſe communique au cerueau par euaporation, & que d'ailleurs la ſtupefaction ſe fait aux boyaux.

Mais en fin s'il faut les donner par la bouche, il eſt neceſſaire d'y proceder auec prudence & conſi-

deration.

deration. Car en premier lieu il faut employer les vieilles compositions des narcotiques, parce qu'elles sont moins nuisibles, d'autant que l'opium s'affoiblit par le temps, auec le meslange des correctifs : les recentes sont bien plus actiues & vigoureuses, & par consequent plus dangereuses. Il ne faut pas pourtant les choisir si vieilles qu'elles ne puissent produire l'effect que nous desirons.

Apres, il faut prendre l'heure la plus commode, qui est sur le soir à l'heure du repos, puis qu'il est question de faire dormir; car la nature se treuue plus disposée en ce temps-là. Que si les veilles, la douleur de teste, & le flux de ventre ne pressent pas, il y en a qui conseillent de les donner vers la matinée, cinq heures deuant le repas, si les forces le peuuent permettre, affin que leur effect arrache l'acrimonie des humeurs, & empesche la frequence des deiections.

En troisiesme lieu, il ne les faut pas donner incontinent apres la viande, parce qu'ils interromproient la digestion, & augmenteroient les cruditez, en incrassant la chylification, mais il vaut mieux patienter que la chaleur naturelle aye faict son action.

De plus Mesué marque que l'vsage des narcotiques doit estre suspect aux corps pleins d'impureté, & desire que la purgation precede. En quoy il a raison; car bien que la fluxion s'arrestast par l'action des narcotiques, ce ne seroit que pour vn temps, car elle recommenceroit auec plus de violence les corps estans plethoriques & cacochymes. Voila pourquoy il est à propos de les saigner, & purger auparauant.

Apres cela nostre Docteur nous fait obseruer le

temps, la frequence, & la quantité. Il dit qu'il n'est pas à propos d'en continuer durant quelques iours l'vsage sans intermissions; & qu'il vaut mieux faire alte, en fortifiant cependant les parties, & en restaurant les esprits par alimens, & par remedes conuenables. Et d'autant qu'ils sont fort dommageables aux yeux, & aux sentimens, il en faut donner si petite quantité qu'ils ne leur puissent pas nuire : & vaut mieux en donner peu & plus souuent, si la necessité la requiert, que rarement & en quantité, principalement quand les forces sont basses.

Reste maintenant la derniere consideration que Mesué propose en faueur des douleurs. Il dit qu'il vaut mieux donner les narcotiques auant les assauts de la douleur, que durant leur violence, affin que le sentiment des parties estant endormi, ne se ressente pas de sa violence. Mais apres il permet par l'aduis de Gal. que l'on les donne par curation irreguliere durant la vehemence du mal, comme aux coliques, & autres douleurs extremes : car pour lors la cure irreguliere est preferable à l'ordinaire, en faueur des forces qui ne pourroient pas autrement supporter la violence.

Nous pouuons icy apporter vne consideration apres celles de Mesué ; c'est qu'il faut donner tousiours quelque detersif & roboratif, ou par la bouche, ou par clysteres, apres l'vsage des narcotiques prins interieurement, affin d'emporter le marc, & les reliques d'iceux, comme vn bon boüillon composé, si on les a prins par la bouche, & vn clystere detersif, si par le ventre.

Finalement nous deuons obseruer que l'on se peut seruir plus librement des narcotiques aux corps chauds, & aux affections chaudes, qu'aux

corps

corps froids, & aux maladies froides : la raison en est toute apparente. Poursuiuons.

MESVAE VS.

IAm verò medicamenta aliquot narcotica præsenti scopo vtiliora subiiciamus. Medicamen bonum, quod scripsit Israëlita valenter astringês, vtile fluori alui à medicamento; aliisque fluoribus ventris, vsu probatum. Recipit thuris drac.j. coaguli leporis drac.ij.opij.drac.j. allarum drac. iij. Fiant ex his trochisci drac.sem.Datur gutem vnus potui.

Compositio catapotiorum filij Zezaris vtilis ad alui fluorē, viscerúmque fluxionem. Recipit bdellij, gummi iuniperi, opij, thuris minuti, myrrhæ, croci an. Fac catapotia ciceris magnitudine, da vespere à tribus ad quinque.

MAintenant il nous faut proposer quelques medicamens conuenables à nostre intention. L'Israëlite a descript vn bon remede, fort adstringeant, qui est proffitable contre le flux de ventre causé par vn medicament, & approuué par experience, contre les autres euacuations du ventre. Or il est composé d'vne drachme d'encens, de deux de coagulum leporis, d'vne drachme d'opium, & de trois drachmes de galles. De toute cette poudre il en faut faire des trochisques du poids de demi drachme ; & en donner vn en breuuage.

Il y a aussi vne composition de pillules du fils de Zezar, qui est fort vtile pour le flux de ventre, & pour la fluxion des visceres. Elle se fait de bdellium, gomme de geneure, d'opium, d'encens petit, de myrrhe, de saffran, de chascun parties égales, par exemple, vne drachme. Il en faut faire des pillules grosses comme pois, & en donner de trois à cinq.

Explication de ce texte.

MEsué ne se contente pas d'auoir traitté en general des moyens qu'il faut obseruer en l'vsage des narcotiques, qui peuuent estre conuena- *Rãchin.*

bles en la curation d'vne purgation immoderée; mais encores il nous presente des remedes particuliers propres & conuenables pour ce dessein. Or il nous en propose premierement de l'inuention d'autruy, en forme de trochisques & de pillules; & puis de la sienne. Quant aux trochisques, ils sont narcotiques & adstringeants, composez en faueur du flux de ventre, & propres pour l'arrester.

Obiectiõ. Il n'y a icy qu'vne difficulté qui n'est pas de petite importance, c'est qu'il ne semble pas à propos de mesler des adstringeants auec les narcotiques, parce que ceux-cy estans tardifs en leur mouuement, & non permeables, s'ils se treuuent meslez auec les autres, ils ne pourront pas penetrer les pores des parties; & par ainsi l'effect desiré ne pourra pas estre effectué. *Response.* Mais nous respondons à cette obiection, que les adstringeans proposez ne sont pas si actifs, ny si abondans qu'ils puissent empescher l'action de l'opium; ils ne sont adioustez qu'en faueur du flux de ventre, & est veritable qu'ils ne sont pas fort propres aux autres compositions narcotiques, & ce pour la raison alleguée.

Or il faut obseruer icy, que Syluius se trompe en la confection des trochisques, quand il les fait d'vne once, car il y auroit par trop d'opium; & aussi en la quantité du coagulum, c'est assez que les trochisques soient de demi drachme, & de deux de coagulum, & de trois de galles. Quant aux pillules, il n'y a rien à disputer.

MESVAEVS.

COmpositio trochiscorum à nobis inuenta efficax est ad immodicum alui fluorem, à medicamento purgante excitatum, & ad choleram morbum, alióque ventris

ventris fluores: animum præterea roborat, vomitum à causa frigida sistit, somnum conciliat. Recipit autem cyperi, thuris minuti, ammeos, gallæ, croci, gallię moschatę, caryophillorum, balaustij, chamepyteos, malicorij, mirrhæ, spicæ an. drac. ij. hyoschiami, opij an. drac. j. sem. Fac trochiscos aurei vnius; datur vnus.

Compositio alia trochiscorum à nobis inuenta, in præsentem scopum efficacissima, & ad omnem alui fluorem, & vomitum à causa calida. Recipit verò spodij, seminis rosæ, acaciæ, hypocistidos, balaustij, sanguinis draconis, gallæ, croci an. drac. ij. boli drac. j. sem. opij, hyoschiami an. drac. j. Fac trochiscos drac. sem. Datur vnus cum aqua rosarum.

LA composition des trochisques inuentée par nous, est fort efficace contre le flux de ventre causé par vn medicament purgatif, & contre le cholera morbus, & autres fluxiõs de ventre: outre ce, elle recree les esprits, arreste le vomissement causé de matiere froide, & fait dormir. Ils sont composez de cyperus, de petit encens, d'ammeos, de galles, de saffran, de gallia moschata, giroffle, balaustes, chamepytis, maliçorium, myrrhe, spica nard, de chascun deux drachmes; hyoschiame, opium, de chascun vne drachme & demie. De tout cela il en faut faire des trochisques du poids d'vn escu; & en donner vn.

Il y a vne autre composition de trochisques inuentée aussi par nous, qui est singuliere pour nostre intention, & propre contre tout flux de ventre, & pour arrester le vomissement qui depend d'vne cause chaude. Elle se fait de spodium, semence de roses, acacia, hypocistis, balaustes, sang de dragon, galles, saffran, de chascun deux drachmes; bol, vne drachme & demie, opium, hyoschiame, de chascun vne drachme. De tout cela il en faut faire des trochisques du poids de demi drachme, & en donner vn auec de l'eau rose.

Explication de ce texte.

Rãchin. CEs deux compositions de trochisques sont de l'inuention de Mesué. Leur vsage est en faueur de l'accident que nous traittons, veu qu'elles sont singulieres pour arrester le flux de vẽtre : la premiere est pour les humeurs froides, & la seconde pour les chaudes.

Il me semble que la derniere doit estre plus suspecte que la premiere, d'autant que tous les ingrediens, hors le saffran, sont de temperature froide, & conuiennent auec les narcotiques. Et c'est à quoy il faut prendre garde ; car il ne faut pas nuire à la vie, pour respecter la qualité chaude, ou froide des humeurs. Si bien qu'il sera à propos d'vser de ces trochisques sobrement, & en petite quantité. Ie laisse à part, que Mesué n'ordonne que les poudres des trochisques, & non pas la matiere pour les incorporer. Nous pourrons ordonner d'autres remedes aussi propres, selon l'intention que nous aurons en cas de necessité.

Fin du troisiesme Theoreme.

COM

COMMENTAIRE accompagné de disputes sur le quatrieſme Theoreme de Meſué.

QVartum Theorema eſt de caſtigatione poſt purgationem relictorum : id autem in tredecim capita diuiditur.

CE quatrieſme Theoreme traitte de la guariſon des maux qui reſtent apres la purgation ; & eſt diuiſé en treze chapitres.

Explication du tiltre de ce IV. Theoreme.

LEs maladies, & les accidens qui dependent de l'vſage des medicamẽs, ou ils accompagnent la purgation vicieuſe, & illegitime, ou ils reſtent apres l'operation. Noſtre Docteur a traitté aſſez amplement au Theoreme precedant des maux qui ſe peuuent eſueiller en nos corps durant le temps de la purgation, lors qu'elle eſt ou imparfaicte, ou laborieuſe, ou ſurabondante, & des moyens neceſſaires pour y remedier. Maintenant en ce quatrieſme il traitte des maux qui peuuent reſter apres la purgation, & propoſe *Rãchio.*

les remedes pour les guarir. Ce quatrieſme Theoreme eſt entierement medicinal, les Pharmaciens n'y ont que voir : neantmoins ils pourront apprendre ce qui ſera de cette doctrine en gros, & s'en ſeruir en temps de neceſſité en l'abſence des Medecins.

Mondin diuiſe ce Theoreme en deux parties,& dit que Meſué traitte en la premiere des maladies iuſqu'au penultieſme chapitre, & en la ſeconde des ſymptomes. Mais il ſe trompe, car tous ces maux ſont accidentaires à raiſon de la purgation; bien que quelques vns ſe puiſſent dire maladies,& les autres ſymptomes. La diuiſion de Meſué eſt plus receuable en treize chapitres, puis qu'en chaſcun d'iceux il traitte des accidens qui reſtent apres la purgation ; ſçauoir eſt au 1. de la fieure: au 2. de la douleur de teſte : au 3. du vertige, ou tournoyement de teſte : au 4. de l'eſbloüiſſement de la veüe : au 5. du deffaillement de cœur, ou foibleſſe d'eſtomac : au 6. de la ſoif : au 7. du hocquet, ou ſanglot : au 8. de la douleur de l'eſtomac: au 9. de l'vlceration de boyaux : au 10. de la dyſenterie, ou excretion ſanguinolente : au 11. du teneſme : au 12. de l'imbecillité & laſſitude de tout le corps : & au 13. de la conuulſion.

Obiectiõ. L'on pourroit obiecter icy, que c'eſt vne pure folie que de ſe ſeruir des medicamens purgatifs, puis qu'ils peuuẽt cauſer tãt de maux en nos corps

Reſponſe. par leur l'vſage. Mais nous reſpondons que ces maux n'arriuent qu'extraordinairement par le vice de ceux qui les prennent, ou par la faute de ceux qui les ordonnent, ou par la mauuaiſe diſpoſition des choſes exterieures ; car de ſoy ils ne ſont ordonnez que pour ſeruir en la gueriſon des

mala

maladies, & en la conseruation de nos corps. Si bien que s'ils font du mal, ce n'est que par accident; voyla pourquoy l'vsage en doit estre permis, comme necessaire & salutaire. Venons au premier chapitre.

MESVÆVS.

De febribus quæ accidunt post purgationem.

CAP. I.

DE morborum purgationi succedentium curatione agamus, primúmque de febribus. Has autem medicamentum purgans excitat, vel quod ipsum calidum, & acre malam temperiem in corpore relinquit; vel quod materiam expellendam commouit, non expulit: ob id putrescit, & febris causa est, vel quod motus aliquis corporis, aut animi superuenit ei, qui valenti medicamento vacuatur. Aut quia à frigore pori densati, vaporum exhalationem phohibuerunt. Vel quia Sole materia, id est, humores commoti, inflammantur, aut quia post medicamentum citiùs iusto sumpsit cibum, quò factum est, vt medicamenti pars aliqua vnà cum alimento penetrarit in venas: quamobrem aut fluxus valens concitatur, aut materia conculcatur, & putrefit. Vel quia quæ materiam præcoquere, & expulsioni præparare debebant medicamento, præmissa non sunt. Quapropter dum medicamentum purgans in crudam materiam operatur, interdum naturæ dissolutio fit, nec vacuantur humores, sed potiùs conculcati putrent. In summa, error omnis in victus ratione, harum febrium potest esse causa.

Des fieures qui succedent à la purgation.

CHA

Chapitre I.

Il faut maintenant traitter des maladies qui succedent à la purgation, & premierement des fieures. Or icelles peuuent estre causées par vn medicament purgatif; ou parce qu'estant trop chaud & acre, il imprime quelque intemperature au corps: ou d'autant qu'il a esmeu les humeurs, sans les auoir euacuées; si bien que se pourrissans elles excitent la fieure. Ou bien à raison de quelque perturbation d'esprit, ou de corps, qui arriue à celuy qui se purge. Ou à cause de la transpiration empeschée par l'adstriction des pores à raison du froid. Ou bien parce que les humeurs se sont esmeües par la chaleur du Soleil, & apres enflammées. Ou d'autant que le patient a prins trop tost sa nourriture; car par ce moyen quelque portion du medicament penetrant dans les veines auec l'aliment, peut causer vn flux de ventre, ou laisser les matieres disposées à la corruption. Ou bien parce que l'on n'auoit pas donné des preparans & digestifs auant le medicament, car iceluy agissant sur des matieres crues, & ne les treuuant pas disposées à l'euacuation, il altere la nature sans effect, d'où s'ensuit la putrefaction. Brief toutes les fautes qui se commettent au regime de viure, peuuent estre cause de ces fieures.

Explication de ce texte.

Rachin. Entre les maux qui peuuent arriuer apres la purgation, la fieure est digne de consideration, tant pour la facilité de son arriuée, que la concurrence des causes témoigne; que pour le danger qu'elle peut apporter aux patiens. Or nous ne traitterons pas icy de la fieure qu'en passant, entant qu'elle peut estre causée par la purgation; car d'en escrire au long, il nous faudroit vn volume, au lieu d'vn chapitre. Mesué propose sept

causes

causes particulieres qui peuuent causer la fieure à ceux qui se purgent, & puis il generalise ce qui est des erreurs du regime de vie, lesquelles il accuse comme causes.

La premiere qu'il presente regarde le naturel du medicament; car s'il est trop chaud, & mordicant, il peut exciter non seulement vne intemperature chaude & seiche, mais aussi enflammer les humeurs, particulierement aux ieunes hommes bilieux durant les chaleurs, & aux regions chaudes.

La seconde, c'est l'esmotion des humeurs sans descharge, ou à raison de la foiblesse des purgatifs, ou par le vice des matieres, lors qu'estans crasses, glutineuses, & adherantes, elles resistent à l'attraction des medicamens, & s'attachent dauantage aux parties; d'où vient par apres la putrefaction, & la fieure par consequent, à raison de l'eschauffement.

La troisiesme, c'est quelque perturbation d'esprit, ou du corps, qui peut arriuer à celuy qui a prins vn medicament, comme colere, tristesse, exercice violant, Venus, & semblables: car il est certain qu'il n'y a rien qui puisse tant esmouuoir apres le medicament, que les passions de l'ame, ou les exercices du corps. Voyla pourquoy durant la purgation nous ordonnons le repos de l'vn, & de l'autre, excepté la pourmenade, pour faciliter la descharge.

La quatriesme cause de la fieure, c'est la froidure externe, par empeschement de transpiration, à raison de la constipation des pores: car par ce moyen l'exhalation des vapeurs fuligineuses estant retardée, la fieure peut suiure par le moyen de la

pour

pourriture qui s'introduit aux humeurs.

Obiectiõ. L'on pourroit dire icy, que la froidure ne peut pas nuire en la purgation par la constipation des pores, veu que l'effect des medicamens se fait sensiblement par le ventre, & non pas insensiblement par les pores, & qu'au contraire cela deuroit seruir à la purgation, afin de repousser les humeurs

Response. vers le centre : mais nous respondons qu'encores que l'effect des medicamens se fasse en dedans, & non pas en dehors, si est-ce que l'exhalation continuele doit estre libre du costé de la peau, veu que la transpiration empeschée cause plusiurs maladies, & particulierement la fieure, comme Galien l'enseigne au liure qu'il en a faict.

La cinquiesme, c'est l'insolation qui esmeut les humeurs & les enflamme, d'où vient la fieure à ceux qui s'exposent au Soleil apres auoir prins vn medicament, ou bien à ceux qui sortent le lendemain, si les humeurs esmeües n'ont pas esté bien purgées.

La sixiesme, c'est l'aliment donné & prins trop tost apres le medicament; car l'ordinaire est de donner vn boüillon lauatif trois heures apres, & le disner vne heure apres le boüillon. Que si l'on s'haste, il en peut arriuer du mal, entant que quelque portion du medicament peut entrer dans les veines auec l'aliment, & causer vn flux de ventre, ou bien s'arrestant auec les matieres, les eschauffer & disposer à la pourriture.

La septiesme cause de la fieure depend du deffaut des preparans : car selon Hippo. il ne faut pas purger purger qu'apres auoir preparé & digeré les humeurs ; *concocta medicari oportet, non cruda* : autrement elles ne sont pas fluxiles, ny obeyssantes.

Il

Il faut digerer les matieres crues, attenuer les crasses, incrasser les subtiles, deterger les lentes, ouurir les passages & les lubrifier, si l'on veut rendre la purgation aisée & salutaire. Que si l'on mespriſe ces preparatifs, il faut craindre les tranchées, les foiblesses, & particulierement la fieure, par l'esmotion, & eschauffement des humeurs sans descharge. Voyla les causes particulieres. Pour les generales, puis qu'elles dependent de l'erreur du regime, & de la faute des choses non-naturelles, i'en laisse la consideration auec Mesué à ceux qui traitteront les malades.

MESVAEVS.

COgnita igitur febris causa, sumpta indicatione ab iis, quæ præcesserunt inducentia eam, medebimur interim per oppoſita causæ efficienti, eam scilicet submouentia: interim per ea, quæ febris vehementiam remittunt. Interdum enim causæ febrim gignenti maiori studio resistendum est: interdum febri, præsertim cùm malignior est. Quæ duo tibi sunt diligenter discernenda.

APres donc auoir reconneu la cause de la fieure, en prenant indication des choses precedentes qui la peuuent auoir esueillée; nous y remedierons tantost par remedes opposez à la cause efficiente, par substraction, tantost par ceux qui peuuent moderer, où abbatre la vehemence de la fieure. Car quelquefois il faut trauailler contre la cause, autrefois il vaut mieux resister à la maladie, principalement quand elle est maligne. Lesquelles deux considerations sont dignes de remarque.

Expli

Explication de ce texte.

Rãchin. NOus deuons imiter la diſcretion de Meſué en la deſcription des maux qui ſont cauſez par des purgatifs,& les remedes neceſſaires pour leur guariſon : car il n'eſt pas importun par la longueur de ſes diſcours, ny defectueux en ſa briefueté. Il propoſe nuement ce qu'il faut ſçauoir touchant les cauſes & les maladies; & puis il preſente les remedes. Il deſire que l'on reconnoiſſe auant toutes choſes, la cauſe de cette fieure ſymptomatique par l'examen de celles qui ont eſté produittes ; & qu'apres on procede à la ſubſtraction par remedes contraires, veu que c'eſt la cure reguliere ; *quia ſublata cauſa tollitur effectus.*

Or il faut noter icy, que telle contrarieté & oppoſition ne ſe treuue pas proprement entre les cauſes, & les remedes, ſi ce n'eſt largement : mais bien entre les maladies, & les remedes. Apres auoir oſté la cauſe, & durant l'vſage des ordonnances qui ſeruent à ſon extirpation, l'on pourra combattre la fieure par le moyen des choſes rafraichiſſantes,& humectantes,comme ſont Syrops,Iuleps, &c.

Ce n'eſt pas tout, car noſtre Docteur dit que par curation irreguliere,il faut commencer par les remedes qui temperent la fieure, lors qu'elle eſt trop violente & maligne, & attacquer par apres la cauſe. Que ſi elle eſt externe, & qu'elle ne paroiſſe au corps,que par ſon effect, il ſe faudra contenter de remedier à la fieure, veu que les cauſes externes ne ſont pas veritablement indicatiues.

Donc

Donc l'ordre de la curation en general, dependra de la diſcretion des Medecins, & de la connoiſſance du danger, & du peril des maladies, des cauſes, & des accidens. Venons à la curation particuliere ſelon l'ordre des cauſes.

MESVAEVS.

SI igitur cauſa febris frigus poros denſans fuerit, adhibe ad curationem, quæ diximus poros aperire, & vapores tranſpirabiles reddere: quas ad res ſudoris prouocatio eſt in primis vtilis. Si autem in cauſa fuerit calor inflammans, vel medicamentum acre multum, & inflammans, curatio adhibenda eſt per ea, quæ calorem extinguunt, & acrimoniam obtundunt, refrigerantia ſcilicet poſt dicenda. At ſi cauſa eſt materia expellenda quidem, ſed quæ non expulſa eſt, ſed conculcata putret: æquata priùs materia, & expulſioni parata vacuanda eſt. Si à motu corporis, aut animi, poſt medicamentum febris eſt, cura, vt febrim ab his natam curari ſcis. Si propter feſtinam comeſtionem eſt ſequuta febris; abſtinentia à ſumpto medicamento eam curat.

DOnc ſi la froidure par la conſtipation des pores eſt cauſe de la fievre, il ſe faut ſeruir pour la curation des remedes qui ouurent les pores, & qui rendent les vapeurs tranſpirables; à quoy la prouocation de la ſueur ſert grandement. Que ſi c'eſt vne chaleur inflammante, ou bien vn medicament acre & eſchauffant, il ſe faudra ſeruir des choſes refrigeratiues, deſquelles nous traitterons cy-apres, affin d'eſteindre la chaleur & d'abbatre l'acrimonie. Mais ſi c'eſt vne matiere qu'il faille chaſſer dehors, laquelle aura eſté eſmeuë, & non euacuée, apres l'auoir preparée, & diſpoſée à la ſortie, il ſera à propos de la purger, affin de vuider la pourriture. Et ſi c'eſt quelque paſſion de l'ame, ou mouuement de corps, qui aye donné la naiſſance à la fievre apres la prinſe du medicament, les moyens & les remedes de la guariſon ſont notoires & apparans. Que ſi c'eſt pour auoir mangé trop toſt apres le medicament, l'abſtinence ſeruira de remede.

Explication de ce texte.

Rachin. APres que nostre Docteur a proposé les causes qui peuuent exciter la fievre durant la purgatiõ, il presente en general, & nõ pas en particulier les remedes pour la guarir, si bien qu'il est necessaire au Medecin de recourir au traitté des fievres, s'il n'est bien versé en la practique d'icelles, & s'il n'en a les remedes tous prests par experience. Pour Messieurs les Apothicaires, cette doctrine leur est comme inutile, d'autant qu'ils n'entendent rien aux intentions, ou indications curatiues, encores qu'ils ayent quelque routine aueugle de receptes & remedes. Venons maintenant à l'examen de ce texte.

Mesué donne les moyens generaux pour guarir les fievres, qui sont excitées par cinq differentes causes. La premiere, c'est le froid exterieur par resserrement des pores. L'indicatiõ curatiue par droict de contrarieté demande la relaxation, & l'ouuerture d'iceux, affin de donner exhalation aux vapeurs acres, & aux matieres retenuës: car par ce moyen la cause estant ostée, il faudra que la fievre desloge. Or les moyens qui ouurent les pores, & qui rendent la peau permeable; ont esté proposez au troisiesme Theoreme, sçauoir est le baing, les frictions douces, les onctions auec huiles attenuatifs, & relaschans, & les sudorifiques.

La seconde cause c'est la chaleur inflammatiue du Soleil, ou du medicament, & en ce cas il faut recourir aux refrigeratifs interieurs & exterieurs, ayant esgard à la teste, si elle se trouue eschauffée par le Soleil.

La

La troisiesme cause c'est la matiere esmeuë, & non euacuée, disposée à la putrefaction. Icy il est necessaire de recourir aux preparatifs par Iuleps & apozemes conuenables, selon les qualitez des humeurs peccantes, premieres & secondes: & puis d'ordonner vn medicament propre en quantité raisonnable, selon l'humeur preparée qui doit estre purgée, & ce suyuant ce que nous auons dit au premier chap. du 3. Theor. Car si c'est la bile, il faudra ordonner vn purgatif qui l'attire; si c'est le phlegme, vn autre; & ainsi du restant des humeurs.

La quatriesme des causes c'est l'esmotion passionnée de l'ame, ou le mouuement desreglé du corps. Nostre Autheur ne s'arreste pas icy, parce que les moyens pour remedier à ces causes sont apparens, par repos d'esprit & du corps, par regime, & par remedes alterans. Gal. en traitte *au* 8. *liure de sa meth.* & *au* 1. *de arte curat. ad Glauc.* comme font aussi tous nos practiciens anciens, & modernes.

Il reste la derniere des causes. Quand ceux qui se purgent, mangent trop tost apres le medicament, veu qu'il a besoin de certain temps pour faire son operation, Mesué n'ordonne rien que l'abstinence, affin de donner loysir à la nature de vaincre & de surmonter les reliques du medicament qui peuuent estre demeurées auec l'aliment; & apres l'abstinence, l'vsage moderé & temperé des viãdes. L'Almansor *en son* 9. *liure* s'estend d'auantage sur ce sujet, & propose plusieurs autres moyens. Voila en brief ce qui est de ce texte.

L'on pourroit icy blasmer nostre Docteur de ce qu'il est brief, & si sterile en sa practique, & que mesme sa doctrine ne respond pas au titre de son Theoreme, veu qu'il ne traitte pas en particulier *Obiectiõ.*

des remedes qui peuuent seruir à la guarison des maux qui restent apres la purgation, & mesmes de ce qu'il semble mespriser par son silence le regime.

Response. Mais nous respondons que le dessein de Mesué n'est pas de traitter en particulier ce qui est de la curation des fievres, & des autres accidens qui peuuent arriuer apres l'vsage des medicamens; il se contente de proposer en gros les indications curatiues, & les moyens pour y remedier, laissant au iugement, & à l'experience des Medecins, ce qui est des remedes en particulier.

MESVAEVS.

AT si febris multum ardens fuerit, calorem flammeum extinguentibus cura, aërem appara, cibum, potum, vnguenta item & emplastra, cordi & hepati refrigerantia adhibe, & odoramenta frigida, & medicamenta cardiaca frigida: postremò balneis temperatis humectantibus vtere, & reliquis omnibus, quæ contra febrium ardorem à peritis scripta sunt. Si autem pigra febris est, interdum causa curationem ad se conuertit, vt æquetur, resoluatur, moueatur: interdum febris, vt ipsa discutiatur.

QVe si la fievre est fort ardente, il la faut guarir auec les refrigerans qui peuuent esteindre la chaleur ignée, & disposer l'air: se seruir du manger, & du boire selon cette intention: appliquer des vnguens & des emplastres refrigeratifs sur le cœur & sur le foye: employer des parfums froids & des medicamens cardiaques de mesme qualité. Outre ce, les baings temperez & humectans pourront seruir, & les autres remedes qui sont ordonnez par nos practiciens contre l'ardeur de la fievre. Que si elle est douce, & foible, il se faudra arrester à la cure reguliere, en preparant, resoluant, & ostant la cause & se seruir parfois de l'irreguliere, si la fieure le requiert.

Expli

Explication de ce texte.

LA curation de la fievre est reguliere, ou irreguliere. La reguliere est celle qui va selon les reigles ordinaires, & qui fait tous ses efforts contre les causes. L'autre est celle qui regarde plus les effects & les accidens que les causes, & est extraordinaire, veu qu'elle permet des remedes contraires aux causes. Mesué a suiui au texte precedant ce qui estoit de la curation de cette fievre symptomatique, par la suite & consideration des causes : maintenant en ce texte il n'a esgard qu'à la fievre, lors qu'estant extraordinairement ardente, elle a besoing de grand secours, pour preuenir le danger qu'elle pourroit causer par sa violence. Or cette grandeur & ardeur de la fievre se reconnoist aisément par les accidens qui l'accompagnent, comme sont chaleur acre, soif ardente, iactations, veilles, &c. En ce cas Mesué a recours à tous les remedes refrigerans externes, & internes, comme sont le refraischissement de l'air; les syrops desalterans; les bouïllons de poulets alterez auec herbes propres; les epithemes sur le cœur & sur le foye, qui sont cardiaques, hepatiques, & rafraichissans, plustost que les vnguens, & que les emplastres : les baings humectans, les parfums & vapeurs humides cordiales, & tous les autres remedes qui sont proposez par nos Autheurs, & prattiquez par les Medecins experimentez. *Rãchin.*

Ie ne me veux pas arrester à particularizer toutes ces ordonnances generales, ce m'est assez de suiure le texte sans profaner nos mysteres par vne plus ample declaration. Le peuple ne sçait que trop de

la medecine, sans que ie le rende plus sçauant par mes esclaircissemens. Que si la fievre est exempte d'ardeur,& de malignité, il se faudra tenir à la cure reguliere, en ostant les causes, sans mespriser la fieure, veu qu'en mesme temps on peut faire tous les deux, en remediant tousiours toutesfois à celle des deux qui est la plus considerable,& pour la faschérie, & pour le danger.

MESVAE VS.

De dolore capitis post purgationem.

CAP. II.

DOlor capitis à purgatione accidit, aut propter sublationem vaporum ad caput,quos medicamentum mouet,& subleuat,præsertim cùm laboriosè, aut imperfectè vacuat; aut quoniam materiam mouet quidem in capite, sed non educit: aut propter aliquid extrinsecus superueniens capiti eius qui vacuatur,vt calor, frigus,& similia.

De la douleur de teste apres la purgation.

CHAPITRE II.

LA douleur de teste qui suit la purgation, depend,ou des vapeurs esleuées vers le cerueau par le moyen du medicament, lors qu'il esmeut les humeurs, & les fait monter, ou qu'il agit auec trauail: ou bien quand il esmeut des matieres en la teste,sans les attirer par apres: ou pour quelque accident externe qui agit contre la teste; comme chaleur, froidure, ou autre chose semblable.

Explication de ce texte.

ENcores que la fievre soit vne maladie du cœur, neantmoins nous l'estimons generale par effusion, parce que tout le corps est malade par le moyen de la diffusion de la chaleur fievreuse, & des autres accidens qui paroissent quasi en toutes les parties. Mesué a traitté cy-dessus de la fievre, comme estant vn mal vniuersel qui peut arriuer durant & apres la purgation : maintenant il traitte des maux particuliers selon l'ordre des parties, & commence par ceux de la teste. *Răchin.*

Le premier qu'il presente, c'est la douleur qui est fort ordinaire apres la purgatiõ; la raison y est toute apparente par l'esmotion des humeurs qui est causée apres la prinse, & durant l'action du medicamẽt. Or nostre Docteur traittant de cet accident en propose premierement la generation, & les causes, & puis il presente les moyens pour la guarison. Quant aux causes de la douleur de teste, il en reconnoist trois. La premiere, c'est l'esleuation des vapeurs vers le cerueau, lors que le medicament esmeut les humeurs, principalement quand il opere auec trauail, & qu'il ne purge pas assez abondamment. Telles vapeurs peuuent causer la douleur en la teste par leur quantité, & par leur qualité. La quãtité est cause de la repletion, & celle-cy de la tẽsion, d'où vient la douleur. La qualité apres est considerable; car les vapeurs cõseruent la proprieté des humeurs qui les enuoyẽt. Il y en a de chaudes qui sont acres & mordicantes, comme celles qui sont esleuées des matieres bilieuses, & autres eschauffées; & de froides, qui

partent des matieres phlegmatiques, & melancholiques.

La seconde cause de la douleur de teste, c'est l'esmotion particuliere faicte au cerueau par le medicament sans descharge : car de là s'en ensuit vne douleur pesante, erodante, & tensiue, selon la qualité de l'humeur qui a esté agitée, & non euacuée par la foiblesse, ou disproportion du purgatif.

La troisiesme cause regarde le vice des choses exterieures, comme quand la chaleur, la froidure, les clameurs, les contentions & agitations d'esprit troublent la teste, & que les choses non naturelles pechent en l'vsage. Apres la declaration de ces causes nostre Docteur passe outre à la curation generale, selon l'ordre d'icelles.

MESVAEVS.

HVnc etiam dolorem curamus, cognita priùs ipsius causa. Si enim à vapore sursum ascendente est, ad contraria reuellimus, per ea quæ diximus. Si verò iam sit elatus, idémque calidus fuerit, humeralem venam incidimus. Si autem frigidus est, curamus, vt cæteros dolores, à simili causa excitatos. Ad id autem secta malleoli vena remedium est præstantissimum. Si denique crassus est vapor, & frigidus, curatur remediis affectui congruentibus, tibi non ignotis. Verùm si post factam vacuationem, quæ relinquitur materia, in causa est, vbi cocta erit, purgatio iteranda est. Quod si intemperies à medicamento excitata malum attulit, curanda est alterantibus contrariis conuenientibus.

NOus deuons pareillement proceder à la curation de cette douleur, par la connoissance de la cause. Car si c'est qu'elle depende d'vne esleuation vapoureuse, il faudra recourir aux reuulsions contraires, suiuant ce que nous en auons dit cy-dessus. Que si la vapeur est desia montée, & qu'elle soit fort chaude, la sectiõ de la veine du bras sera conuenable:

& si

& si elle est froide, nous la pourrons guarir auec les mesmes remedes, qui conuiennent à semblable cause. Et à cela la section de la veine du malleole est vn singulier remede. Que si la vapeur est crasse & froide, elle se doit guarir par des moyens conuenables à cette affection, qui sont notoires. Et au cas que les humeurs qui restent apres la purgation, en soient la cause, apres les auoir preparées, il sera à propos de reiterer vn medicament. Finalement si l'intemperature excitée par le purgatif, a causé la douleur, il faudra recourir aux alteratifs contraires qui seront iugez propres.

Explication de ce texte.

Rǎchin.

EN toute curation parfaicte, & reguliere, il faut tousiours commencer par la connoissance de la cause, veu que l'on ne sçauroit bien guarir vne maladie, sans luy auoir osté la cause qui la produit, & qui l'entretient. C'est ce que Mesué recommande à l'entrée de ce texte; il faut auant toutes choses reconnoistre la cause qui a produit la douleur de teste apres la purgation, & ce suiuant la demonstration qui en a esté faicte au texte precedant. Premierement si elle depend des vapeurs qui montent, il se faudra seruir en ce cas des reuulsifs, comme sont les clysteres acres, les frictions & ligatures des extremitez, les ventouses legeres, apres des repercussifs en la teste, afin de refrener & repousser, comme sont l'oxirrhodin faict auec l'huile rosat, & le vinaigre, les fronteaux faicts auec les roses, graines de myrtils, sandaux, & kermes. Et à la fin il y faudra mesler les mitigatifs de douleur, les rarefactifs, les discussifs, & les roboratifs, en diminuant les repellans, afin de digerer & resoudre les vapeurs en mitigant la douleur, & en fortifiant le

cerueau. Nous auons les remedes suiuant ces intentions.

Apres cette demonstration, nostre Docteur regarde la qualité des vapeurs esleuées, laquelle luy donne sujet de diuersifier les remedes; car si elles sont chaudes, outre les topiques repellans, & les autres qui ont esté proposez, il conseille la saignée du bras, par l'ouuerture de la veine cephalique ou mediane; & si elles sont froides, il presente les remedes qui seruent pour la cause humorale de mesme qualité, sçauoir est les discussifs, rarefactifs, atttenuatifs.

Mesué loüe fort l'ouuerture de la veine du malleole, dequoy ie m'estonne; car encores que ce soit vn grand reuulsif, neantmoins il y a à considerer icy, que la cause de cette douleur est froide, & apres, que ce n'est qu'vne vapeur desia montée, & demeurant au cerueau, qui ne se peut pas dissiper par la saignée reuulsiue, laquelle à proprement dire ne peut estre conuenable qu'en l'acte de l'euaporation, encores doit-elle estre plustost chaude que froide. Passons outre. Nostre Docteur va des premieres qualitez des vapeurs aux secondes; & dit que si les vapeurs outre la froidure ont de la crassitude, c'est à dire, si elles sont espaisses, car la crassitude apparente ne conuient pas gueres bien à des vapeurs aërées, cela est plus à propos dit pour les humeurs, ou pour les corps plus solides, en ce cas il se faudra seruir des incisifs, attenuatifs, & autres qui dissipent les vens, & qui dilatent les pores, afin de leur donner passage.

Or apres les vapeurs, Mesué parle des humeurs, & dit que si la purgation faicte, les matieres es-

meües

meües causent la douleur de teste, il les faut digerer, & preparer selon leur nature, & puis donner vn second purgatif au patient, afin d'emporter toutes les mauuaises reliques des humeurs. Finalement, si c'est le medicament qui aye causé la douleur par sa chaleur, & qu'il aye introduit quelque fascheuse intemperature, si elle est simple, les rafraichissans contraires seront propres; si elle est humorale par commotion d'humeurs, apres l'auoir preparée, il se faudra seruir d'vn autre purgatif, qui ne soit pas gueres eschauffant. Voyla en general ce qui est de ce second accident, venons au troisiesme.

MESVAEVS.

De vertigine post purgationem.

CAPVT III.

VErtigo inde accidit, quod vapores à medicamento moti, & sublati, caput petunt, ibique motum rebus agitatis similem excitant, qualis est aquæ in gyrum commotæ, & rerum leuium flantibus ventis vertiginosis: qualis item est aquæ vorticibus circumactæ, ob alterius occursum. Sic illa accidit, quoniam vapores, siue fumi in caput elati, & in cerebri ventriculis, & arteriis circumacti, vnà secum spiritum circumagunt, & maximè quo loco sensuum instrumenta terminentur. Quapropter imaginatur æger omnia super seipsum volui, & terram sub pedibus tremere & moueri.

Du vertige apres la purgation.

CHAP. III.

LE vertige depend des vapeurs esleuées dans les cerueau par la commotion des humeurs agitées par le medicament; là où estant elles excitent des tournoyemens semblables

blables aux choſes agitées, tels que paroiſſent ceux d'vne eau battue circulairement, ou ceux des choſes legeres, lors que les vens vertigineux ſoufflent, & ſont des turbillons; ou bien aux gouffres des riuieres, quand au rencontre d'vne autre eau l'on void des tournoyemens en rond. Ainſi ſe fait le vertige; car les vapeurs eſleuées dans la teſte, produiſans ce mouuement circulaire dans les arteres, & ventricules du cerueau, agitent les eſprits en rond, principalement là où les organes des ſentimens ſe terminent. Et c'eſt pourquoy le malade s'imagine que toutes choſes tournent, & que la terre tremble & ſe meut ſous ſes pieds.

Explication de ce texte.

Rãchin. LA douleur, & le vertige s'engendrent en differentes parties de la teſte, car la douleur ſe fait aux membranes, qui enueloppent le cerueau; & le vertige dans les cauitez de ſes ventricules, & des arteres qui y ſont contenues. Mondin croit que le vertige eſt produit dans la ſubſtance du cerueau; mais il ſe trompe, veu que le tournoyement des eſprits ne ſe peut faire que là où il y a des cauitez ſenſibles. Cet accident ſe rapporte par leſion à la veüe & à l'imagination, veu que les patiens s'imaginent que tout tourne, & que les yeux perdent leur action pour vn temps. Meſué ne s'eſtend pas icy ſur la deſcription du vertige, en ce qui eſt de ſa nature, difference, cauſes, ſignes, & curation: mais il propoſe pourtant en peu de paroles ce qui eſt de ſa generation, & de ſa guariſon, entant que ce n'eſt qu'vn accident cauſé par vn medicament purgatif.

Premierement il reconnoiſt que ſa production depend des vapeurs eſleuées des humeurs, apres l'eſmotion cauſée par le medicament, & propoſe trois

trois comparaisons pour nous faire comprendre comment s'engendre le vertige au cerueau. Il dit que de mesme comme vne eau contenue dans vn vaisseau rond, si elle est agitée circulairement auec vn baston, fait vn mouuement circulaire ; ou comme l'on void au choses legeres qui sont agitées par vn tourbillon de vent tournoyant ; ou comme il se void aux abysmes des riuieres qui coulent auec violence, s'il y a vn rencontre d'vne autre eau, ou d'vn rocher, il se fait vne agitation gyratiue : ainsi au cerueau les vapeurs font le mesme mouuement dans les arteres, & ventricules d'iceluy, d'où vient que l'imagination se troublant, & la veüe se perdant, les patiens s'imaginent que tout tourne au dehors, aussi bien qu'au dedans de la teste ; & demeurent quelque temps en cet accez, iusques à ce que les esprits rasseurez laissent l'imagination, & la veüe en repos. Les yurongnes sont fort subiects à cet accident, à cause de la vaporation vineuse.

Cet accident peut arriuer & durant, & apres la purgation; car les medicamens agitans les humeurs causent vne grande euaporation des parties inferieures aux superieures, d'où vient que le cerueau se rempliſſant, & particulierement les arteres, & les ventricules, les esprits se troublent & souffrent ce mouuement circulaire duquel il a esté parlé. Venons maintenant à la curation.

MESVAEVS.

ISTud autem syptoma hoc modo curabis. Si sanguinem abundare videris, humeralem incide : scarificatio item cartilaginis aurium, & cucurbitulæ ceruicibus, & cruribus affixæ, in id admodum conducunt:

cunt : & præter hæc victus ratio tenuis, quæ sanguinem minuat. Post quæ omnia confert aquæ dulcis balneo lauari. Si autem vertigo est ab humorum copia, curatur educto humore, vomitu, aut deiectione. Post quæ cerebrum his quæ affectui conueniunt, roborandum est. Frictio quoque partium inferiorum, & vaporum resolutio, & in contrarium reuulsio, & partis transmittentis (vt ventriculi, hepatis, lienis, vesiculæ fellis, aut alterius) correctio confert.

SVR ce symptome se pourra garir comme s'ensuit. S'il y a plethore apparente, il faudra ouurir la veine du bras, & en outre scarifier les cartilages des aureilles, & appliquer des ventouses aux espaules, & aux cuisses, veu que ce sont des remedes puissans. Apres cela il faudra ordonner vn regime attenuatif, afin de diminuer le sang : & en fin le baing d'eau douce. Que si le vertige depend d'vne repletion d'humeurs, il les faudra purger par vomissement, ou par deiection, & apres cela fortifier le cerueau auec des remedes conuenables. Il sera aussi à propos de se seruir des frictions des parties inferieures, afin de diuertir, & de resoudre les vapeurs. Finalement il faudra corriger le vice des parties mandantes, comme de l'estomac, du foye, de la ratte, de la vessie, du fiel, ou autres.

Explication de ce texte.

Rãchin. MEsué depart la curation du vertige en deux parties. En la premiere il suppose que la plethore en soit la cause, & baille cinq moyens pour la descharger : en la seconde, il reconnoist la cacochymie, & presente les remedes pour l'oster. Si donc la plethore est cause du vertige, & que le tournoyement depende des vapeurs que le sang enuoye, l'on se pourra seruir de cinq remedes. Le premier est l'ouuerture de la veine cephalique ou humerale, afin de diminuer la quantité

tité du sang qui abonde. Le second c'est la scarification des cartilages des aureilles, afin de descharger par deriuation le sang de la teste. Le troisiesme, ce sont les ventouses, que l'on pourra appliquer aux espaules, & aux cuisses, afin d'attirer, & de diuertir les vapeurs; voire le sang, si l'on scarifie celles des espaules. Le quatriesme, c'est l'abstinence, qui consiste en vn regime attenuant, afin de diminuer la quantité du sang. Le cinquiesme; c'est le baing tiede d'eau douce, afin de rafraischir la masse du sang par trop eschauffée, & de temperer tout le corps. Voyla les moyens pour remedier à la plethore.

Que si c'est la cacochymie qui soit la cause de cet accident, nostre Docteur ordonne des remedes purgatifs, roboratifs, reuulsifs, resolutifs, & correctifs. Pour les purgatifs, il y a le vomissement & la deiection.

Quant au vomissement, bien que Mesué le conseille, il peut estre neantmoins suspect, d'autant que Galien deffend l'vsage des vomitoires aux maladies des yeux, & à certaines de la teste, lors que la cause est aux parties inferieures, parce que l'on esbranle par ce mouuement violant & forcé les parties & les humeurs. Toutesfois prenant garde à cet aduis, & à la disposition des corps malades, l'on verra si les autres remedes suffiront sans se seruir des vomitoires. *Obiectiõ.* *Response.*

Quant à la deiection, l'on se seruira de quelque purgatif propre, selon les humeurs qui abondent, sans oublier les clysteres. La descharge faicte, il faudra fortifier le cerueau, & remedier à l'intemperature qui pourroit auoir esté introduite par choses contraires, suiuant la reigle generale.

En

En troiſieſme lieu, Meſué recommande les frictions des parties inferieures, la reſolution des vapeurs en la teſte, & la reuulſion d'icelles aux parties contraires en oppoſition.

Finalement il propoſe la correction des parties mandantes, qui peuuent eſtre l'eſtomac, le foye, la ratte, la veſſie, ou autres & dit qu'il faut empeſcher l'effumation, ou tranſmiſſion des vapeurs, qui ſe peut faire de leur part vers le cerueau, & ce par le moyen des remedes reuulſifs, & euacuatifs qui ont eſté propoſez. Paſſons outre.

MESVAEVS.

De viſus imbecillitate poſt purgationem.

CAP. IV.

VIſio fit imbecilla interdum ex ſiccitate immodica, vacuationi ſuperuacuæ ſuccedente: interdum ab humore in neruo cauo coacto, quem medicamentum liquauit quidem, ſed non vacuauit: interdum à vapore craſſo turbido, quem medicamentum ad caput, & videndi inſtrumenta ſubleuat.

De la foibleſſe de la veuë, apres la purgation.

CHAP. IV.

LA veüe eſt rendue foible, quelquefois à cauſe de la ſeichereſſe qui ſuccede à la purgation immoderée: autrefois à raiſon d'vne humeur arreſtée dans la cauité du nerf, laquelle a bien eſté fondue par le medicament, mais non pas euacuée. Outre les vapeurs craſſes & troubles eſleuées vers le cerueau, & les organes de la veüe, peuuent auſſi cauſer cet accident.

Expli

Explication de ce texte.

LA veüe peut estre rendue foible pour plusieurs causes ; mais Mesué ne rapporte icy, & ne recognoist que celles qui peuuent dependre des medicamens purgatifs, veu que son suject l'oblige à cette difference. Il ne traicte pas icy de cet accident en general, ny amplement, mais seulement entant qu'il peut estre causé par vne purgation vicieuse, & desreglée. Or la veüe peut estre rendue debile & imbecille en ce cas pour l'vne des trois causes suiuantes. La premiere est la seichereſſe qui succede à la purgation, lors qu'elle est surabondante. *Rāchin.*

Que si quelqu'vn veut dire que les humeurs qui sont purgées par les medicamens, ne seruent de rien à la veüe, & que par consequent leur descharge, bien que immoderée, ne la peut pas affoiblir. *Obiectiō.*

Nous respondons que cela est veritable pour le seul regard des mauuaises humeurs ; mais en la superpurgation la seichereſſe peut nuire à la veüe en deux façons, sçauoir est positiuement par l'introduction d'vne intemperature seiche à cause de la grande & extraordinaire vuidange des humiditez ; & de ceste façō s'engēdre la cōuulsion *ab inanitione*, ou *siccitate:* & priuatiuemēt par la grande resolution des esprits visuels, qui se fait en ceste purgation immoderée. *Responſe.*

Que si l'on veut dire qu'à la foibleſſe de cœur, en laquelle il y a esbloüissement de la veüe, les yeux pleurent, & sont humides apres la remise. Nous respondons que cela est bon en ce cas, mais non pas apres la purgation, veu que les humiditez ont esté attirées & vuidées. *Obiectiō.* *Responſe.*

La seconde cause qui peut affoiblir la veüe, c'est quelque humeur esmeüe, & fondue au cerueau, ou aux yeux, & non attirée, ou purgée; car icelle demeurant & s'arrestant dans les cauitez des nerfs optiques, empesche l'irradiation, ou plustost la libre infusion des esprits visuels, d'où vient que la veüe en est affoiblie & incommodée. Et faut noter que telle obstruction se peut faire ou profondement, ou plus prez des yeux, selon la place que l'humeur occupe.

La troisiesme des causes proposées, c'est vne vapeur trouble & espaisse esleuée vers le cerueau, & vers les yeux, à cause de l'agitation des humeurs faicte par le medicament aux parties inferieures: car icelle se meslant auec les esprits visuels, rend la veüe tenebreuse, & comme confuse. Et voila comme nostre Docteur traicte des causes de cet accident. Poursuiuons son texte, & venons à la cure generale.

MESVAEVS.

SI igitur visio imbecilla sit ob siccitatem vacuationi immodicæ succedentem, humectantibus curanda, cibo, potu, & reliquis omnibus, quæ corpus totum, & visus instrumenta præcipuè humectant: cuiusmodi sunt balneum, somnus, corporis nutritio, & alia huiusmodi. Si ab humore, quem medicamentum in vsus instrumenta coëgit; curatur catapotiis cocciis, & ex hiera, & ex aromatibus, quorum descriptionem habes. Destillato quoque in oculos succo chelidonij, aut fœniculi: & felle alcubugi, aut ericij, aut aquilæ, aut capræ, aut collyrio ex fellibus. Si ex vapore crasso & turbido, curatur vacuata materia, à qua resoluitur, & repressis vaporibus sursum ascendentibus, per partium infernarum tum frictionem, tum exercitationem, & instillatione colly

collyriorum, sicut diximus. Adhæc, ante cibum quidem ventriculus excrementis purgandus est, vt hieræ picræ infuso, aut aloës, aut absynthij decocto, aut oxymelite scyllino. Post pastum verò vapores à cibo leuari soliti prohibendi sunt, coriandro videlicet, cydonio, & similibus. Pòst, quæ visum roborant, oculos tergent, vt necessitas exigit, admouenda sunt.

SI donc la veüe est rendue foible à raison de la siccité qui succede à la purgation, il y faut remedier par le moyen de l'humectation, auec le boire, le manger, & tout le reste qui peut humecter le corps, & particulierement les instrumens de la veüe; comme sont les baings, le sommeil, la nourriture du corps, & autres. Que si c'est vne humeur arrestée dans les organes de la veüe, il la faut attirer auec les pillules coccées, & de hiere, & des aromates, desquelles la description est vulgaire. Outre ce, il sera bon d'instiller dans les yeux le suc de l'esclaire, & du fenoil, & le fiel de perdrix, d'heriſſon, d'aigle, de cheure, & le collyre faict des fiels. Mais si c'est vne vapeur crasse & trouble, qui affoibliſſe la veüe, il faudra purger la matiere qui l'enuoye, & diuertir en bas l'euaporation par friction, & exercice: mesmes l'on pourra repousser les vapeurs auec des collyres. Outre ce, il sera bon de nettoyer l'estomac auant la viande, de ses excremens, auec l'infusion de la hiera picra, auec l'aloës, la decoction d'absynthe, ou l'oximel scyllitique. Et apres le repas il faudra empescher l'esleuation des vapeurs, auec le coriandre, le codignac, & semblables. Finalement il sera à propos d'vser des remedes qui fortifient la veüe, & qui nettoient les yeux, selon la neceſſité.

Explication de ce texte.

LA parfaicte curation de la foiblesse de la veüe depend des indications curatiues, qui sont tirées des causes proposées. Mesué en presente l'accomplissemẽt par voye de contrarieté, *Răchin.*

comme il se doit faire par voye reguliere. Premierement il dit que si la seichereſſe en est la cause, il la faut guarir par humectation.

Or d'autant qu'icelle peut dependre, & du regime, & des remedes, nostre Docteur en presente la façon,& commence par les alimens liquides & solides, d'autant qu'il est raisonnable de remplir vn corps par trop vuidé ; & le faut remplir d'alimens qui humectent,à raison de la seichereſſe introduite par la vuidange. Apres, il parle du baing general, qui doit estre tiede(non eschauffant,ou prouoquant les sueurs,car il nuiroit comme cela, & desseicheroit d'auantage :) & puis du sommeil qui humecte fort.Le baing particulier aussi des yeux par fomentation,est fort conuenable.

Que si les humeurs contenuës au cerueau & dans les organes de la veüe,sont cause de la foibleſſe des yeux, en ce cas il faut suiure d'autres indications, & se seruir de purgatifs internes, qui ayent vertu de descharger le cerueau, & les yeux ; & de remedes externes, qui puissent dissiper ces humeurs, & clarifier la veüe.

Mesué propose pour le premier effect trois sortes de pillules, sçauoir est les coccées, celles de hiere, & les aromatiques, par le moyen desquelles nous pouuons attirer les humeurs du cerueau, & des yeux, qui seruent de cause conioincte à l'accident que nous traictons.

Obiectiõ. Que si l'on demande pourquoy c'est que Mesué ne fait pas mention de quelque remede pour l'obstruction que ces humeurs font dans les nerfs opti-
Responſe. ques. Il faut respondre,qu'icelle depend tellement des humeurs, que les ostant par purgation, l'obstruction cesse : & c'est pourquoy il ne falloit pas

d'au

d'autres remedes pour icelle, que ceux qui ostent la cause.

Pour le second effect, nostre Docteur conseille l'instillation du suc de l'esclaire & de fenoil, d'autant que par vertu particuliere ils seruent à la veüe, comme aussi le collyre des fiels, & en particulier ceux de perdrix, l'heriſſon, d'aigle, & de cheure. I'estime que c'est ou à raison de la chaleur du fiel qui attenüe, & resoult, ou par quelque proprieté secrette. Ie laisse à part les autres remedes qui peuuent seruir à ces intentions, puisque Mesué n'en dit mot.

Venons à ceux de la troisiesme cause. Lors que les vapeurs crasses & nubileuses obscurcissent & debilitent la veüe, Mesué propose plusieurs moyens pour y remedier. Le premier & principal est, de purger la mine des humeurs qui causent l'euaporation, ou auec vn medicament puissant, ou auec d'autres appropriez à l'estomac, comme sont l'aloë, la hiere, la decoction d'absynthe, l'oximel, qui deschargent doucement en fortifiant. Il faudra ordonner ces purgatifs selon l'abondance des humeurs contenües au centre du corps, & selon la disposition des parties naturelles. Mesué n'ordonne les derniers qu'auant le repas pour le respect particulier de l'estomac.

Le second moyen regarde la reuulsion des vapeurs qui montent, par friction des parties inferieures, & par exercice, par ventouses, ligatures, & autrement, comme dessus.

En troisiesme lieu les repercussifs & discussifs peuuent seruir, comme sont collyres, frontaux, oxirrhodin, fomentations, & semblables: outre ce, les sucs, & fiels mentionnez.

Nous auons en quatrieſme rang les remedes qui peuuent empeſcher l'euaporation apres le repas, comme ſont le coriandre, le codignac, les pommes, vne gorgée d'eau froide; & outre ce, des poudres digeſtiues que l'on peut compoſer ſelon ce deſſein.

Finalement il eſt queſtion de fortifier les yeux auec les remedes qui conſeruent ces parties, & qui ſeruent aux intentions propoſées, lors qu'il faut repouſſer, ou reſoudre, comme ſont les eaux roſe, de plantain, d'euphraiſe, d'eſclaire, de fenoil, la thutie preparée, & autres que l'on peut compoſer, & qui peuuent eſclaircir la veüe, multiplier les eſprits, & deffendre les tuniques des iniures externes. Ie ne veux pas oublier les deterſifs, deſquels Meſué fait mention: mais ie veux bien dire que le vin tiedi à la bouche, fortifie fort les yeux en les nettoyant.

MESVAEVS.

De ventriculi imbecillitate poſt purgationem.

CAP. V.

COmmune nomen eſt imbecillitas ventriculi; nam interdum in toto ipſius corpore reperitur, túncque omnium facultatum, quarum ipſe eſt principium, ſequitur imbecillitas: interdum parti ipſius ſuperiori eſt propria, & tunc appetentia fit imbecilla: interdum parti ipſius inferiori, quam coctio imbecilla ſequitur: interdum fundo ipſius villiſque retinentibus, cui retentricis imbecillitas ſuccedit. Accidit autem ventriculi imbecillitas poſt purgationem, vel quod ipſa ventriculi intemperiem pariat: aut quoniam immodica inanitio extenuat, rarefacítque ipſius corpus: aut quia humor benignus ſupernatans vacuatur, & noxius poris immerſus, aut adhærens, aut imbibitus relinquitur: aut quia pars

aliqua

aliqua medicamenti in ventriculo permanet villis eius adhærens : aut quia in eo mouit materiam, ſed non expulit : aut quia ipſum medicamentum eſt adurens, & multum acre, quare vehementer afficit, & vlcerat ventriculi ſuperficiem. Agens námque in rem exacto ſenſu præditam, vehementiùs imprimitur.

De la foibleſſe de l'eſtomac apres la purgation.

Chap. V.

L'Imbecillité de l'eſtomac eſt bien vn nom general : mais quelquefois elle ſe treuue en tout le corps d'iceluy : & pour lors la foibleſſe paroiſt en toutes les facultez qui en dependent : autrefois elle eſt particuliere, ou à la partie ſuperieure, d'où s'en enſuit vn changement en l'appetit : ou à la partie inferieure, d'où en vient foibleſſe en la digeſtion : ou bien au fonds & aux fibres qui retiennent, d'où vient l'imbecillité de la vertu retentrice. Or la foibleſſe du ventricule apres la purgation prouient, ou parce qu'elle engendre quelque intemperie ; ou d'autant que l'immoderée inanition extenüe, & diminue ſa ſubſtance : ou à cauſe que l'humeur benigne & naturelle eſtant purgée, vne eſtrangere & nuiſible s'inſinue dans les pores, & s'imbibe auec adherance dans ſon corps : ou à raiſon de quelque portion du medicament qui s'arreſte dans l'eſtomac, & adhere à ſes fibres : ou bien pour auoir eſmeu la matiere, ſans l'auoir euacué : ou parce que le medicament donné eſt acre & bruſlant, d'où vient qu'il agit violemment, & vicere la ſuperficie du ventricule. Car agiſſant contre vne partie doüée d'vn ſentiment fort exquis, l'impreſſion en demeure plus grande.

Explication de ce texte.

S'Il y a partie qui ſe doiue reſſentir des offenſes des medicamens, & des maux que la purgation peut apporter, c'eſt l'eſtomac, veu qu'il les reçoit d'entrée, & qu'il les eſueille en *Rachin.*

leur action, en souffrant par apres l'attraction des humeurs, & les impressions de leurs qualitez. Nostre Docteur le fait voir plus particulierement en la suite de son texte. Or entre tous les maux que le ventricule souffre apres la purgation, la foiblesse, ou imbecillité d'iceluy est plus ordinaire. Bien est vray qu'il est necessaire d'vser icy de distinction, pour mieux comprendre l'intention & la doctrine de Mesué.

La foiblesse de l'estomac, qui est vne impuissance d'iceluy en l'exercice de ses fonctions, se rapporte ou à tout le corps d'iceluy, ou à certaines parties, selon qu'il est offensé ou en toute sa substance, ou autrement. Quand l'imbecillité est generale, elle se recognoist par la lesion de toutes les actions, & de toutes les facultez qui en dependent, comme sont l'appetit, la digestion, l'attraction, retention, assimilation & expulsion : car l'estomac estant vne partie des plus principales par son action commune à tout le corps, est de grande consequence en ses maladies.

Obiectiõ. Que si l'on veut dire icy, que le ventricule n'est pas si important, veu que c'est vne partie ancillante, & que mesmes il n'est pas principe d'aucune fa-

Response. culté, contre le texte de Mesué. Nous respondons que l'estomac est de telle importance, que de l'action d'iceluy, la vie & la conseruation du corps en depend, non pas en premiere instance, veu qu'à proprement parler, ce n'est pas vne partie principale, mais bien de suite & par le respect de son office ; car sans l'exercice de ses fonctions, tout le corps iroit en ruine.

Or quand nostre Docteur recognoist en ceste partie vn principe de facultez, ou il abuse de ce

mot

mot le prenant pour fonction commune, ou bien il parle en particulier de ces quatre facultez naturelles, l'attractiue, retentiue, assimilatiue, & expulsiue, qui dependent neantmoins du foye, comme de leur premier principe, & de l'estomac, comme de la partie où leurs actions sont exercées.

Venons à la foiblesse particuliere, qui regarde l'offense de certaines parties du ventricule. En iceluy nous en auons trois remarquables, qui sont destinées à differens offices, sçauoir est l'orifice superieur, qu'on appelle le cœur à cause de son sentiment exquis; c'est là où est le siege de l'appetit double, naturel & animal: l'orifice inferieur, qui est le pylore, lequel sert de descharge au chyle, & à ses fibres qui seruent à la retention, & à l'expulsion. Par apres il y a le fonds de l'estomac, qui sert principalement à la coction des viandes.

Si donc l'orifice superieur est offensé, la lesion paroist en la lesion des actions qu'il exerce, sçauoir est en l'appetit du boire & du manger, lors qu'il est depraué, ou affoibli, ou aboli, & comme esteinct. Que si c'est le fonds, la digestion paroist empeschée, par les cruditez, qui se monstrent aux deiections, aux vrines, aux aigreurs de la bouche, & à la pesanteur de l'estomac. Et lors que c'est le pylore, la retention est offensée, d'où vient que par relaxatiõ l'action en demeure debilitée. Voila quant aux parties du ventricule qui peuuent estre affoiblies en particulier.

Or apres ceste demonstration nostre Docteur propose les causes de l'imbecillité de l'estomac, entant qu'elle depend de la purgation, & en presente six, desquelles les vnes dependent des medicamens purgatifs, & les autres des humeurs, comme l'on pourra voir par l'ordre d'icelles.

La premiere que Mesué produit, c'est l'intemperature introduite en l'estomac par le purgatif, laquelle doit estre iugée chaude & seiche, veu que tous les medicamens violens sont de ceste temperature. De ceste intemperature depend la foiblesse, & par fois la fievre, quand la chaleur du medicament allume celle des humeurs, apres auoir par trop eschauffé l'estomac.

La seconde cause c'est l'extenuation & rarefaction de la substance du ventricule, qui depend d'vne immoderée purgation des humeurs.

Obiectiõ. Que si l'on veut dire que le medicament attire plustost les matieres qui sont aux capacitez, & lieux vuides des parties, que de s'attaquer à leur substance, laquelle n'a aucune proportion, ou familiarité par le moyen de ses humeurs vitales, ou naturelles,

Responſe. auec les medicamens. Ie respons, que cela est bon aux purgations reglées, & moderées, mais non pas aux extraordinaires, qui causent comme vne colliquation au corps, & aux parties.

La troisiesme cause de la foiblesse de l'estomac, c'est quelque humeur maligne qui s'insinue dans les pores d'iceluy, & s'y rend adherante, apres que l'humeur benigne superficielle a asté purgée. Il est apparent que le medicament puisse faire cet effect par attouchement, estant dans vn estomac plein de mauuaises humeurs; car il peut agir, & contre les humeurs qui sont en sa capacité, & contre celles qui se treuuent en la superficie interieure des tuniques. Si bien que les ostant, quelque portion des mauuaises s'insinuant dans les pores, se peut rendre adherante, & affoiblir par apres l'estomac ses actions.

La quatriesme cause de l'imbecillité proposée, c'est quelque

quelque portion du medicament, qui demeure attachée aux pores de l'estomac apres la purgatió, d'où vient apres vn desreglement aux actions d'iceluy: car estant vne chose contre nature, elle le molestе & interrompt en son repos, & en ses fonctions.

La cinquiesme, c'est vne esmotion d'humeurs sans vuidange; & en ce cas l'estomac est trauaillé des nausées, estuations, frissons, & affoibli en son appetit, & en sa digestion.

La derniere des causes c'est la mauuaise qualité des purgatifs, lors qu'estans acres, malings, & mordicans, ils vlcerent, ou rongent les tuniques interieures de l'estomac, qui sont extremement sensibles, & causent non seulement la foiblesse, mais d'autres plus fascheux, & dangereux accidens. Venons maintenant aux remedes de ceste foiblesse de l'estomac, selon l'ordre des causes.

MESVAEVS.

VIc autem morbo, quoniam multorum aliorum elementum est, occurremus, cognita priùs ipsius caussa, sumpta indicatione ab his quæ ipsum excitant: partim per ea, quæ corrigunt quantum incommodi à medicamento ventriculus accepit: partim per ea, quæ imbecillitatis causas auferunt, corrigúntve: partim nunc ipsum roborantia: partim per ea, quæ prohibent materias ab aliis partibus in ipsum effundi. Id quod frequenter contingit, præsertim cùm materiæ redundant in aliqua parte vicina, eáque robusta: & ventriculus imbecillus est, & ad recipiendum paratus. Agens enim, etsi imbecillum, facilè imprimit, cùm rei adest præparatio.

OR nous pouuons aller au deuant de ce mal, qui pourroit estre le principe de plusieurs autres, apres auoir bien recognu sa cause, & prins indication des choses qui l'entretiennent. Et ce par le moyen, ou des remedes qui peuuent corriger

riger la nuisance que l'estomac a receu du medicament : ou des choses qui ont vertu de corriger, & d'oster les causes de sa foiblesse : ou des autres qui peuuent fortifier ceste partie : ou bien par le moyen des remedes qui peuuent empescher la descharge des matieres que les autres parties peuuent enuoyer. Ce qui arriue souuent, principalement quand les humeurs abondent en quelque partie voisine & robuste, & que l'estomac est foible, & disposé à receuoir. Car vn agent, encores qu'imbecille, imprime facilement, lors qu'il y a de la preparation en la matiere.

Explication de ce texte.

Rächin. LE mal d'estomac est de telle consequence au corps, qu'il peut produire vne infinité de maladies, C'est vne partie qui exerce vne action commune à toutes les autres, & si elle ne fait son office selon nature, l'œconomie se renuerse, & par cõsequent la santé generale demeure en eschec. Outre ce, que l'estomac a vne particuliere communication auec les parties nobles, par le moyen des vaisseaux qui sont espandus par sa substance, sçauoir est les veines, les arteres, & les nerfs. C'est pourquoy Mesué se monstre plus affectionné en la curation de ce mal que des autres.

Or il dit qu'auant toutes choses il faut reconnoistre la cause d'iceluy, (sauf par necessité irreguliere) & en tirer les indications curatiues, pour nous en seruir en l'inuention & vsage des remedes necessaires. Il propose en general quatre moyens generaux pour donner ordre à ce mal, & apres il en poursuit l'intelligence aux quatre Canons qu'il presente apres ce texte.

Le premier moyen est touchant les remedes qui corrigent le mal du ventricule. Le second regarde

la

la ſublation des cauſes qui l'ont faict, ou qui l'entretiennent. Le troiſieſme ſe rapporte aux roboratifs, qui fortifient ceſte partie. Et le quatrieſme traicte des preſeruatifs qui empeſchent la fluxion, & la deſcharge des matieres en la capacité de l'eſtomac, leſquelles peuuent venir des parties voiſines, lors qu'elles abondent en humeurs, & qu'elles ſont aſſez robuſtes pour les chaſſer vers iceluy, qui eſt diſpoſé à les receuoir par le moyen de ſa foibleſſe. Nous voyons par experience que l'eſtomac eſt fort capable des fluxions; car le cerueau par domination ſe peut aiſément deſcharger, la ratele par le petit vaiſſeau, le foye par le meat de la bile: outre ce, ceſte partie eſtant intemperée ramaſſe quantité d'excremens du reſte des alimens. Venons au premier Canon.

MESVAEVS.

CANON I.

CVm medicamentis purgantibus propè omnibus proprium ſit, ſtomacho nocere, multíſque cauſis & modis ipſum laceſſere, ob ſuæ ſubſtantiæ contrarietatem, & actionis violentiam in ventriculum ipſa recipientem, ipſiúſque naturam: multa cura his tum cauſis, tum modis moleſtiarum reſiſtendum eſſe dicimus, his præſertim quæ ipſum roborant, quibus ſuccedat quies, ſomnúſque: vt alimentis his delectis, gradatímque datis, quæ ventriculum roborent, eiúſque partes in vnum cogant, & laſſitudinem, quam purgans medicamentum ipſi impreſſit, ambigant.

CANON I.

VIs que c'eſt le propre des medicamens purgatifs de nuire à l'eſtomac, & de l'offenſer en pluſieurs façons, tant par contrarieté de ſubſtance, que par la violence de l'action

l'action qu'ils exercent dans iceluy, & contre ſa nature; il faut par tous moyens reſiſter aux dommages qu'ils pourroient cauſer, principalement auec l'ayde des roboratifs, accompagnez par apres du repos, & du ſommeil: afin que par le moyen des alimens choiſis, & donnez par ordre, l'eſtomac puiſſe eſtre fortifié, & vni, & que la laſſitude que le purgatif luy auoit cauſée, ſoit guarie.

Explication de ce texte.

Rãchin. LE propre des choſes familieres & ſemblables eſt de ſe conſeruer, & des contraires de ſe nuire. Gal. nous fait voir l'experience de ceſte maxime en la conſeruation, ou alteration & changement ordinaire des choſes, ſelon la conuenance, ou diſſemblance qui ſe treuue en la nature d'icelles. Meſué ſuiuant cela dit icy, que le propre des medicamens purgatifs eſt de faſcher l'eſtomac, & de l'offenſer en pluſieurs façons. Il en donne double raiſon. La premiere regarde la contrarieté de leur nature: la ſeconde la violence de leur action. Il eſt tout certain que les medicamens en general, & particulierement les purgatifs alterent noſtre nature, comme au contraire les alimens la conſeruent par ſimilitude de ſubſtance. Que ſi cela ſe treuue veritable pour tout le corps humain, à plus forte raiſon pouuons nous dire que les purgatifs offenſent l'eſtomac, puis que d'abord ils y ſont receus, & eſueillez, & qu'apres il endure les effects de leur action, en receuant les humeurs qu'ils attirent du cerueau, & des autres parties.

Obiectiõ. Et ſi l'on vouloit obiecter que tous les medicamens ne ſont pas violans, veu qu'il y en a de benings, & que d'ailleurs il y a des purgatifs familiers & amis de l'eſtomac, comme l'aloë, l'abſynte. Nous reſpon

respondons, que Mesué ne traicte pas icy des benings, ny de ceux qui sont familiers, mais seulement des violens & malings qui peuuent nuire par excez, & par contrarieté de nature. *Response.*

Or nostre Docteur apprehendant ces dommages que les purgatifs peuuent causer en l'estomac, il conseille d'employer toute sorte de moyens & de remedes pour les guarir: lesquels à mon aduis se peuuent reduire selon son texte en quatre articles. Le premier doit auoir esgard à la contrarieté du purgatif auec l'estomac: le second à la violence d'iceluy: le troisiesme à la necessaire reception des medicamens au ventricule: & le quatriesme à la nature totale, & entiere des purgatifs.

Que si l'on demande pourquoy Mesué ne commence sa curation par la sublation des causes, suiuant ce qu'il a dit au precedant texte. Il faut dire que cela est bon pour la cure reguliere: mais que icy il a esgard par extraordinaire à la malignité des purgatifs, laquelle est fort considerable, à cause des mauuais accidens qu'elle peut causer. *Obiection.* *Response.*

Tout ce que nostre Docteur ordonne en ce Canon ne regarde que le regime de vie. Premierement il conseille les alimens roboratifs de bon suc, & d'aisée digestion, chauds, froids, secs, ou humides selon la varieté des indications; & dit qu'il les faut donner en petite quantité, & par degrez, afin de ne surcharger pas l'estomac.

Apres, il persuade le repos du corps, & de l'esprit, & le sommeil, afin que l'estomac puisse mieux digerer par l'assistance de la chaleur naturelle. Le mouuement fait fluctuer la viande, & les veilles retardent la digestion, & voila pourquoy l'vn & l'autre nuisent icy.

Voila

Voila le commencement du regime necessaire pour fortifier l'estomac, & pour le soulager en son trauail, & en sa lassitude causée par la violence du medicament. Il ne touche pas icy aux remedes pharmaceutiques; ce sera en la suite des autres Canons. Poursuiuons.

MESVAEVS.

NEque imitandi sunt, qui post purgatorium medicamentum festinanter iura pinguia,& pulmenta mollia propinant, cùm hæc ventriculum laxent, & emolliant, & repleant, & fastidium nauseámque generent. Quanquam iusculum huiusmodi sorbere interdum confert, tum præsertim, quando necesse est medicamentum violentius à partibus nutritoriis deturbare. Lauat enim, & citò lubricare facit.

NE il ne faut pas imiter icy ceux qui conseillent incontinent apres le medicament purgatif les boüillons gras, ou panades & coulis; veu qu'ils relaschent, remollissent, & rempliſſent l'estomac, & mesme qu'ils engendrent vn degoustement auec enuie de vomir. Ce n'est pas pourtant que par fois tels boüillons ne soient proffitables, principablement quand il est question de chasser des parties naturelles vn medicament violant; veu qu'ils lauent & lubrifient les passages.

Explication de ce texte.

Rachin. NOstre Docteur dispute icy, sçauoir s'il est à propos de donner des boüillons gras,& potages espais apres le medicament purgatif. Pour resoudre ceste question,il propose vne distinction qui regarde la difference des causes du mal d'estomac; & dit que s'il faut donner passage, & faciliter

faciliter la sortie des purgatifs, lors qu'ils trauaillent les parties naturelles, ou faire sortir leurs reliques, ou rompre leur action pernicieuse, pour lors il est necessaire de bailler de tels boüillons, parce qu'ils lauent les boyaux, & lubrifient les conduicts. Mais quand le mal d'estomac depend d'vne lassitude, & relaxation d'iceluy, apres la violence du medicament, il n'est pas à propos d'en donner, d'autant qu'ils le relaschent d'auantage, & le portent à la nausée & au vomissement.

Or il faut noter icy, qu'encore que l'on donne des boüillons ordinairement apres les medecines, neantmoins les sages Medecins doiuent prendre garde, & à la nature des purgatifs, & à leurs effects, & à la disposition des malades, & les changer selon les indications qui se peuuent tirer de ces trois choses: car quelquefois il les faut detersifs, autrefois lauatifs, & parfois plus nutritifs, &c. Continuons.

MESVAEVS.

DAndus itaque tunc cibus est, qui ventriculi partes laxas in vnum cogat, ipsúmque roboret: qualis maximè fuerit subacidus, aromaticis & stypticis conditus, vt miua, & segles, & similibus. Paucus autem dandus est, quantum scilicet ventriculum grauaturus non est, gradatímque augendus, donec ad consuetam ventriculo quantitatem ventum sit. Cibis autem & iusculis omnino miscere oportet mentham, omphacium, & cydonia, cestiana mala, succum granatorum, & rhois, aromata, cydonia condita, miuam.

DOnc il faut vser d'vn aliment qui fortifie, & qui reuniſſe les parties relaſchées de l'eſtomac; comme ſera celuy qui ſe treuuera aigrelet, confit auec les choſes aromatiques,

& stiptiques, comme sont les gelées, les segles, & semblables. Or il faut donner la nourriture en petite quantité, selon la portée de l'estomac affoibli, & l'augmenter peu à peu, iusques à l'ordinaire accoustumé. L'on pourra adiouster & mester auec les viandes, ou boüillons, le baulme, le verjus, les coings, les pommes, le suc de grenades, de sumach, les aromatiques, les coings confits, la gelée.

Explication de ce texte.

Rächin. MEsué particularise en ce texte ce qu'il a proposé au precedant, & traitte de la nature, quantité, qualité, & ordre des alimens necessaires en la curation de la relaxation de l'estomac. Il conseille vne nourriture qui fortifie, & qui restraigne ou vnisse les parties & fibres relaschées du ventricule, comme celle des choses aigrelettes, meslées auec quelques aromatiques & stiptiques; comme sont la gelée de coings, vne composition dicte segles, & d'autres qui sont appellées murcina, qui est faicte de nerthe, & sumachia, qui se fait de sumach.

Obiectiõ. Response. Que si l'on dit que ce sont remedes, & non alimens. Il faut dire qu'il les faut mesler, affin que l'aliment soit medicamenteux. Voila pourquoy Mesué conseille par apres de mesler auec les boüillons & les viandes, le baulme, le verjus, les coings, les pommes, le suc de grenades, de sumach, & semblables, qui seruent d'alteratifs, affin de corriger l'intemperature introduite, & de reserrer l'estomac en le fortifiant.

Or nostre Docteur ne se contente pas de la nature & qualité de la nourriture en ce mal, car il propose encores la quantité & l'ordre; & dit qu'il la

la faut donner en petite portion, affin de ne faſcher pas l'eſtomac debile & languiſſant, à raiſon de la purgation precedente, & de la malice du medicament. Par apres il veut qu'on l'augmente ſelon la portée du patient, iuſques à ce qu'il puiſſe ſupporter ſa quantité naturelle & ordinaire. Cette indication depend du conſeil d'Hipp. & de Gal. qui veulent que quand la vertu naturelle eſt foible, il faut que la nourriture ſoit legere & plus frequente. Pourſuiuons.

MESVÆVS.

PIbant autem vinum odoriferum tenue, leue, aqua veluti ex ſole parum calente congruenter dilutum: pauca quoque roſata adiecta. Dulce autem vinum huic affectui non congruit, vt nec craſſum, nec turbidum. Aqua præterea tum calida, tum exquiſitè frigida prorſus vitanda eſt: illa enim ventriculum laxat, virtutémque eius diſſipat; hæc imbecillum calorem ipſius extinguit. Potus verò ſit parcus: & licèt videantur ſitire, potu largo ſitim eorum placare ne tentes; nam ſitis tolerantia roborat ventriculum.

PEur boire ſera de vin odorant ſubtil & leger, trempé raiſonnablement auec d'eau vn peu tiede, comme venant du Soleil, en y adiouſtant vn peu d'eau roſe. Le vin doux n'eſt pas propre en ce mal, non plus que le gros & le trouble. Pour l'eau, ſoit chaude, ſoit bien froide, il s'en faut abſtenir: car la chaude relaſche l'eſtomac, & diſſipe ſa vertu, & la froide eſteint la chaleur affoiblie d'iceluy. Or il faut que le boire ſoit ſobre & petit: car encores qu'ils ſemblent alterez, pour cela il ne leur faut pas bailler de grands traicts, parce que d'endurer la ſoif, cela fortifie l'eſtomac.

Explication de ce texte.

Rhachin. NOstre Docteur regle en ce texte le boire de ceux qui sont trauaillez de foiblesse d'estomac apres la purgation; & propose le breuuage conuenable en qualité & quantité, en reprochant celuy qui peut estre dommageable. Il conseille le vin odorant & subtil, parce qu'il est spiritueux, & qu'il fortifie extremement, d'où vient que l'estomac par apres cuit & digere mieux. Apres, il veut qu'on le trempe auec discretion, & que l'eau soit bonne, & comme tiede, en y adiouſtant vn peu d'eau rose, ou d'eau de mastic, pour rendre le breuuage vn peu adstringeant. Il condamne l'vsage du vin doux, du grossier, & du trouble, parce que tels vins sont opilatifs, flatueux, & vomitifs, & se digerent & distribuent difficilement.

Obiectiõ. Que si l'on obiecte que le vin doux doit estre permis, puis que les choses douces sont agreables

Respõse. à la nature pour la nourriture. Il faut dire que cela est veritable pour la simple douceur; mais le vin doux est contraire à raison de sa substãce opilatiue.

Apres l'vsage du vin, Mesué condamne celuy de l'eau chaude & froide. La chaude, parce qu'elle resoult & dissipe les esprits, & les forces en relaschant l'estomac; & la froide, d'autant qu'elle nuit à la chaleur naturelle, & la peut esteindre: outre ce, elle empesche la digestion, & fasche l'estomac qui est nerueux.

Finalement il regle la quantité du boire, & l'ordonne petite; affin que la chaleur puisse plustost digerer & distribuer le breuuage: car si on la bailloit grande, l'estomac foible ne pourroit pas en faire son

son proffit, & en receuroit du dommage. Que si le patient est pressé de la soif, il ne le faut pas pourtant contenter par de grands traicts, car ce seroit gaster tout; veu que la souffrance de la soif donne loisir à l'estomac de se fortifier. Neantmoins l'on se pourra dispenser, si la fievre y est, ou que l'estomac se treuue trauaillé de quelque intemperature chaude & seiche.

MESVAEVS.

VItent præter hæc, pinguia, fructus, pisces, cibos coctu difficiles, & mali succi, coitum, & iram. Hæc enim post purgationem corpus senescere faciunt, aut in morbos præcipitant. Somnus verò post purgationem, ventriculum & corpus reliquum emendat, & pristino vigori restituit. Ventriculi enim molestias ex vacuationis agitationibus succedentes ipsi sedat. Deligatur itaque cibus & potus talis & tantus, quies, aër temperatus, gaudium, deliciæ, & reliqua id genus, victus ratio. Balneum verò his est nocentissimum, nisi immoderatiùs vacuentur: tunc enim necessarium esse dicimus. Et hæc ferè sunt, quæ vnicuique post vacuationem sunt obseruanda.

IL s'abstiendront des choses grasses, des fruicts, des poissons, des viandes de difficile digestion, de Venus, & de la cholere, parce que toutes ces choses font vieillir apres la purgation, ou bien elles nous precipitent en des maladies. Quant au sommeil, il conserue, & remet l'estomac & le corps en son premier estat, apres la purgation: car il appaise les agitations qui suiuent la descharge des humeurs, & qui trauaillent le ventricule. Il faut donc eslire la viande & le breuuage tel en quantité & qualité, ordonner le repos, l'air temperé, la resiouïssance, les delices, & le reste du regime de mesme. Quant au baing, il est fort preiudiciable en ce cas, fors s'il y a superpurgation; car pour lors il est necessaire. Et ce sont toutes les choses qu'il faut obseruer à vn chascun apres la purgation.

Explication de ce texte.

Rãchin. VOicy la fin du regime de vie commencé par Meſué en ce premier canon. Il defend en ce texte pluſieurs choſes, comme contraires à la foibleſſe de l'eſtomac, & en conſeille d'autres. Celles qu'il defend ſont differentes, ſçauoir eſt les choſes graſſes, parce qu'elles ſont vomitiues : les poiſſons & les fruicts, d'autant qu'ils mollifient, & relaſchent l'eſtomac par leur humidité aigueuſe, & nuiſent meſmes à la digeſtion: les viandes peſantes, difficiles, & qui ſont de mauuais ſuc, parce qu'elles pourroient d'auantage affoiblir l'eſtomac: l'acte venerien, d'autant qu'il diſſipe la chaleur naturelle, reſoult les eſprits, & nuit par la deſcharge de l'humeur naturelle : & la cholere, ou autres paſſions de l'ame, parce qu'elles eſbranſlent toutes les parties naturelles, vitales & animales, & troublent tout l'eſtat du corps.

Noſtre Docteur dit que toutes ces choſes font vieillir, ou qu'elles engendrent des maladies, ſi l'on les ſouffre apres la purgation. Mais il loüe fort le ſommeil, parce qu'il appaiſe les agitations de l'eſtomac, luy donne temps de ſe fortifier par le retour de la chaleur, & des eſprits qui aydẽt à la digeſtion; & remet tout le corps en ſon eſtat naturel. Ce ſera au Medecin preſent de le procurer ſelon la neceſſité, en prenant indication de la temperature des patiens, de la maladie, des autres circonſtances pour le temps, l'heure & la duration.

Apres cela Meſué fait vne recapitulation de tout ſon regime, & apres auoir mentionné le viure comme auparauant, il recommande le repos, l'air

tem

temperé, la resiouïssance, & les delices.

Finalement il reprouue le baing en sa conclusion, lors que l'estomac est foible, parce qu'il relasche d'auantage, & qu'il resoult les forces. Neantmoins il l'approuue quand il y a superpurgatió, suyuant ce que nous auons dit cy-dessus, parce qu'il appelle les humeurs du centre à la circonference, à raisó de la sueur qu'il prouoque. Mesmes nous pratiquons d'ordinaire le baing apres les purgations loüables & regulieres, pour decrasser le corps, & pour ouurir les pores. Venons au second canon.

MESVAEVS.

CANON II.

IN auferendis verò causis imbecillitatis ventriculi, vniuersale præceptum est, vt quæ illas auferunt res, omnino etiam ventriculum roborent : vt simul seruetur fons facultatum. Quam rem præstabunt cardiaca, & stomachica medicamenta.

CANON II.

LOrs qu'il est question d'oster les causes de la foiblesse de l'estomac, il y a vn precepte general à suiure, qui porte que les remedes qui les emportent, fortifient en mesme temps le vantricule, affin de conseruer la source des facultez. Tels pourront estre, & faire cet effect, les cardiaques, & les stomachiques.

Explication de ce texte.

APres que Mesué a monstré au canon precedent comment il faut remedier à la foiblesse, & lassitude de l'estomac qui reste apres la purgation, à raison de la vexation & trauail que *Răchin.*

donne le medicament purgatif; il propose en ce second icy les moyens pour oster les causes particulieres, desquelles depend ladite foiblesse. Or en ce dessein il presente vn precepte general, qu'il veut estre obserué en la practique, qui est qu'en ostant les causes il faut employer en mesme temps les roboratifs, affin de conseruer les forces. Ce n'est pas que tous remedes puissent faire les deux effects, veu qu'il y a de la difference; encores que le texte semble monstrer le contraire, quand il dit, *vt quæ illas auferunt res, ventriculum etiam roborent:* & de faict nostre Docteur mesme le monstre, quand il produit les cardiaques, & les stomachiques pour roboratifs.

La maxime de Mesué est bonne en cette indisposition: car lors que les parties principales, ou qui exercent vn office commun & necessaire à tout le corps, comme le cœur, le foye, le cerueau, & le ventricule, souffrent quelque mal, ou quelque foiblesse, il ne faut pas seulement auoir esgard à la maladie, & à ses causes, mais particulierement aux forces, en les conseruant par remedes familiers, & en ostant les autres par contraires. Car d'employer ceux-cy seulement en mesme temps, on combattroit, & le mal, & les forces par voye de contrarieté, ce qu'il ne faut pas faire.

Nous noterons icy, que par la fontaine des facultez il faut entendre plustost le cœur que l'estomac; & de faict Mesué conseille les cardiaques en sa faueur, encores que l'orifice superieur d'iceluy s'appelle cœur à cause de son exquis sentiment. Ie ne m'amuseray pas icy à proposer les cardiaques, ny les stomachiques, veu que i'en ay traitté amplement au second Theoreme. Passons outre.

M E

MESVAEVS.

SI igitur imbecillus sit ventriculus, ab intemperie per medicamentum excitata, curabis idoneis ei intemperaturæ remediis. Si autem imbecillus fuerit, ob id quod purgatorium medicamentum latera eius rarefecit, ac axtenuauit, curatio est difficilis. Enitendum tamen est, vt curetur partim victus ratione, virtutem eius paulatim instaurante quiete videlicet, & alimento boni succi celeriter nutriente, sed pauco (qualis est vitellus oui recentis & sorbilis, hepar gallinæ pinguis & iuuenis, alæ auium & pullorum, vinum odorum) partim sumptis medicamentis virtutem ipsius congregantibus, qualia sunt medicamenta adstringentia odorata, sed non valenter. Emplastra quoque ex medicamentis odoriferis, & adstringentibus ipsi imposuisse confert; conseruant enim ipsius calorem qui forsan alioqui ob eiusdem raritatem resolui periclitabatur. Quod si res adeo excedat, vt ad hecticam ventriculi sit peruentum, curatur modis omnibus humectando; quandoque per ea quæ corpus; quandoque per ea quæ vires instaurare tum diximus, tum dicemus. Si præterea ventriculus imbecillus fuerit, ob id quod humorem benignum eduxit medicamentum, & prauum reliquit: aut quia mouit quidem materiam, sed non vacuauit, eo humore vacuato, curabitur, si ventriculum quoque postea roboraris. Quod si imbecillus est, quia medicamenti portio villis ipsius adhæret, curabitur his quæ diximus. Si denique vlcus in ventriculo factum in causa sit recens, curandum est per ea quæ simul glutinant, & roborant: si vetus, per tergentia aliquando, nonnumquam per glutinantia, & roborantia.

SI donc l'estomac est foible, à raison de quelque intemperature causée par le medicament, il la faudra guarir auec des remedes conuenables. Que s'il est imbecille, à raison de l'extenuation & rarefaction, que le purgatif a causé en sa substance, la curation en est difficile: n'eantmoins il

faut taſcher de la guarir, tant par regime de vie, qui tende à reſtauration par le moyen du repos, & d'vne nourriture ſucculente & prompte, petite en quantité (comme eſt celle d'vn iaune d'œuf frais, du foye de poulle graſſe & ieune, des aiſles d'oiſeaux & de poulets, & du vin odorant,) qu'auſſi par medicamens qui vniſſent & renforcent la vertu de l'eſtomac, comme ſont les adſtringeants odorans; mais non pas violens. Les emplaſtres auſſi faicts de drogues aromatiques, & adſtringeantes, ſe pourront appliquer auec profit, veu qu'ils peuuent conſeruer la chaleur de l'eſtomac, laquelle ſe pourroit autrement aiſément reſoudre à cauſe de la rarefaction d'iceluy. Que ſi l'extenuation de cette partie eſtoit telle, qu'elle approchaſt de l'hectique, il la faudra guarir par toute ſorte d'humectation: tantoſt par les remedes qui regardent tout le corps, tantoſt par autres qui reſtaurent les forces, deſquels nous auons parlé, & parlerons encores cy-apres. Que ſi le ventricule eſt foible, parce que le medicament a purgé l'humeur benigne & naturelle d'iceluy, & en a laiſſé quelque maligne à ſa place: ou bien d'autant qu'il a eſmeu la matiere, & ne l'a pas ſuffiſamment euacuée; il faudra purger ces humeurs pour guarir, & fortifier de plus l'eſtomac. Et ſi la foibleſſe depend des reliques du medicamẽt attachées aux fibres d'iceluy, on la guarira ſuiuant ce qui a eſté dit cy-deſſus. Finalement ſi quelque vlcere cauſé en l'eſtomac, produit cette imbecillité, s'il eſt recent, il le faudra guarir auec les remedes agglutinatifs, & fortifians: que s'il eſt vieux, il ſera bon d'employer les deterſifs, & quelquefois les agglutinatifs, & roboratifs.

Explication de ce texte.

Rãchin. MEſué auoit deſia reconnu à l'entrée de ce cinquieſme chapitre, les ſix cauſes de la foibleſſe de l'eſtomac: contre leſquelles il preſente maintenant les remedes. La premiere c'eſt l'intemperature que le medicament peut introduire,

re, simple, ou composée ; mais le plus souuent chaude & seiche, à cause de la qualité des purgatifs violans, de l'action desquels elles dependent. Les remedes contre cette intemperature, se prennent des indications qui sont tirées de leur condition par les Medecins raisonnables ; & faut tousiours se seruir de la contrarieté, comme nous auons faict voir cy-deuant. La seconde cause c'est l'extenuation, & consumption de la substance du ventricule, qui est en effect vne grande seichereſſe. Or nous pouuons reconnoistre quatre degrez, ou differences de telle siccité. La premiere est simplement vne intemperature. La seconde depend de la consumption du sang qui est contenu dans les veines, & arteres. La troisiesme regarde la consomption de l'humidité totale qui est diffuse par la substance de l'estomac. La quatriesme se rapporte à vne colliquation de la partie charnue, d'où vient par apres l'extreme seichereſſe qui rend cette partie comme hectique.

La premiere difference se guarit aisément : la seconde auec peine, l'autre difficilement : & la derniere est comme incurable, à cause de l'extreme extenuation. Ie laisse à part la premiere, venons à la seconde, & à la troisiesme. Leur curation depend des alimens, & des medicamens. Les alimens doiuent estre restaurans, de bon suc, & d'aisée nourriture, en petite quantité, afin de ne charger pas la partie malade & debile : & faut du repos entre deux pour donner temps à la digestion. Mesué conseille par exemple le iaune d'vn œuf frais, le foye d'vne poulle ieune & grasse, & les aisles des oyseaux, & des poulets, le vin odorant. L'on peut donner outre cela de la gelée, du consommé,

mé, vn distillé, & semblables, comme coulis, restaurans, ius de carbonnade. Les medicamens doiuent estre roboratifs, adstringeans, & vn peu odorans, le sandal, le coral, le mastic, les perles, la corne de cerf, le macis, la rasure d'yuoire, la terre seelée.

Cela soit dit pour les remedes internes en forme de poudre, tablettes, opiates : outre lesquels nostre Docteur conseille les externes adstringeants, & aromatiques en forme d'emplastres, afin qu'ils conseruent la chaleur de l'estomac, & empeschent sa resolution. L'emplastre de mastic est conuenable ; le cerat stomachique auec le ladanum, les rosties de pain, ou le marc de roses trempez au vin chaud, & sinapizez de mastic, giroffle, muguette & canelle sont aussi conuenables. Que si l'extenuation de l'estomac est comme hectique & deplorée, par le marasme d'iceluy ; il faudra tenter les extremes remedes qui peuuent humecter, & restaurer le corps & les parties, auec le laict, & le succre rosat, les gelées, & autres, suiuant ce que les Medecins ordonnent aux extenuations generales par regime de vie, & par medicamens, en se seruant touſiours de ceux qui ont quelque familiarité auec l'estomac, puisque le mal est en sa substance.

La troisiesme cause de l'imbecillité de cette partie, c'est l'euacuation de l'humeur benigne qui la conserue, & l'introduction d'vne estrangere. Et la quatriesme c'est l'esmotion des mauuaises humeurs sans descharge. Mesué n'ordonne rien contres ces deux causes qu'vne nouuelle purgation, afin d'oster & les humeurs esmeües, & celles qui adherent à l'estomac au lieu des naturelles. La rhubarbe, l'aloë,

l'aloë, l'abſynthe, les myrabolans ſeront propres. Il eſt vray qu'il ſe faut ſeruir des remedes fortifians apres l'effect des purgatifs, ſuiuant ce que nous auons deſia dit, & que nous dirons au canon ſuiuant.

La cinquieſme cauſe c'eſt l'adherence des reſtes du medicament aux fibres de l'eſtomac. Nous auons dit au chapitre troiſieſme du troiſieſme Theoreme, par quels moyens on les peut oſter, c'eſt pourquoy nous paſſerons outre à la ſixieſme cauſe de la foibleſſe du ventricule, qui eſt l'vlcere. Noſtre Docteur dit qu'il le faut guarir auec les glutinatifs & roboratifs, s'il eſt recent; & s'il eſt vieux, les deterſifs doiuent eſtre employez, auec les autres.

Mais il me ſemble que ce n'eſt pas comme cela qu'il faut proceder: car en la cure ordinaire des vlcereres nous n'employons que les deterſifs, & puis les deſiccatifs, afin de conſolider apres auoir nettoyé; la verité eſt bien que les agglutinatifs & vulneraires pourront ſeruir en la decoction d'Eſchyne, apres auoir vſé de l'hydromel. Venons au troiſieſme Canon.

MESVAEVS.

CANON III.

TRes autem ſcopi ſunt in roborando ventriculo imbecillo. Primus cauſam lædentem auferre, quemadmodum antè docui. Secundus, medicamentis ad id aptis ipſius laſſitudinem tollere, vti etiam diximus. Tertius, exhibere cibum, potum, & alia omnia, quæ roborant, & virtutem inſtaurant, adiuuantibus in id aromaticis ſtypticis, & rebus aliis ſubacidis, præſertim primum, aut ſecundum gradum non excedentibus, quibus

bus natura gaudet. In singulis autem ex his tribus scopis cor vitæ thesaurum roborare conuenit.

Canon III.

Nous deuons auoir trois intentions en la roboration d'vn estomac debile. La premiere est d'oster la cause qui fait le mal, suiuant ce que nous auons dit. La seconde, de guarir la lassitude d'iceluy auec des remedes conuenables, comme nous l'auons desia monstré. La troisiesme est de donner la nourriture, le breuage, & toutes autres choses, qui fortifient & restaurent la vertu naturelle, en employant aussi, pour ayder les drogues aromatiques styptiques & aigrelettes, principalement celles qui ne passent pas le premier, au le second degré, veu que nature les agrée. Or en toutes ces trois intentions il faut tousiours fortifier le cœur, comme estant le threſor de la vie.

Explication de ce texte.

Rãchin. NOstre Docteur ne traitte en ce troisiesme canon que de la simple roboratiõ de l'estomac, lors qu'il est debile apres la purgation; & dit qu'en ce dessein il faut auoir trois intentions & employer les remedes selon leur indication. La premiere est d'oster la cause de ladite foiblesse, d'autant qu'icelle demeurant, l'effect continue; comme au contraire estant ostée, il faut que l'imbecillité cesse, & que l'estomac reprenne sa premiere force. Nous auons desia fait voir au second canon de ce chapitre quelles sont ses causes, & comment il les faut oster.

La seconde intention que Mesué desire, c'est de guarir la lassitude de l'estomac qui reste apres la purgation, par remedes conuenables, suiuant ce qui

qui a eſté dit particulierement au premier canon de ce meſme chapitre.

La troiſieſme, qui eſt importante, regarde le regime & les medicamens propres pour fortifier l'eſtomac tant interieurement, qu'exterieurement. Meſué ordonne vne nourriture liquide, & ſolide qui ſoit reſtauratiue, afin que la vertu naturelle ſoit fortifiée, & que les eſprits ſoient multipliez, ſuiuant ce qui a eſté dit au premier canon; afin de ne reïterer pas icy l'exemple des alimens propres pour cet effect. Or Meſué deſire que l'on ſe ſerue des remedes aromatiques ſtyptiques moderez, & qui ne paſſent pas le ſecond degré; parce qu'ils ſont agreables à nature, & fortifient merueilleuſement eſtans meſlez auec les viandes, meſmes ils reſſerrent les fibres de l'eſtomac, & rüniſſent ſa ſubſtance ſuiuant ce que nous en auons deſja dit.

Ce n'eſt pas tout, noſtre Docteur veut qu'en l'vſage de tous les remedes qui ſeront employez ſuiuant ces trois intentions, l'on ſe ſerue touſiours des cardiaques, afin de donner force & courage au cœur, qui eſt la fontaine de la vie, & la ſource de la chaleur naturelle, & des eſprits vitaux. Car en fortifiant cette partie noble, toutes les autres reçoiuent vne nouuelle vigueur par influence, & particulierement l'eſtomac par droict de voiſinage.

MESVAEVS.

CANON IV.

VAcuatio ex ventriculo humore ad ipſum effuſo, ſi voles ne amplius hunc recipiat, bifariam id efficies. Primò, reuulſa materia ad contrarium quàm fluebat,

bat, per frictionem extremorum, aliáque iam dicta præter balneum. Secundò virtutem ventriculi in vnum cogendo, ipsumque roborando ne quod ab aliis partibus ad ipsum transmittitur, recipiat. Virtus enim vnita contrarium fugat, non recipit.

CANON IV.

APres auoir purgé l'humeur qui s'estoit deschargée dans la capacité de l'estomac ; s'il est question d'empescher qu'il n'en reçoiue pas d'autre, cela se pourra faire par deux moyens. Le premier est par reuulsion des matieres aux parties contraires, ou opposées, par friction des extremitez, & autrement, suiuant ce qui a esté dit par cy-deuant, le baing excepté. Le second est, en vnissant la vertu de l'estomac, & fortifiant sa substance, afin qu'il ne reçoiue plus les humeurs que les autres parties luy pourroient enuoyer. Car la force estant vnie, chasse, & ne reçoit pas.

Explication de ce texte.

Rãchin. MEsué ne se contente pas d'auoir monstré comment il faut guarir la foiblesse de l'estomac, qui peut rester apres la purgation; mais encores il veut enseigner les moyens pour le maintenir en sa vigueur, & pour empescher qu'il ne retombe en la mesme imbecillité, par la descharge des parties voisines, & par la reception des humeurs qu'elles peuuent enuoyer.

Or il en propose deux principaux. Le premier desquels se rapporte à l'vsage des reuulsifs, suiuant ce que nous auons dit cy-dessus au chap. de la superpurgation : car ils peuuent faire retraction des humeurs vers les parties opposites, & empescher la fluxion. L'experience nous fait voir ces effects aux frictions, ligatures, ventouses, diuretiques, sudori

dorifiques,& semblables. Nostre Docteur reprouue le baing, parce qu'il est plus dommageable par l'affusion des humeurs qu'il peut causer, que proffitable par la reuulsion : outre ce que l'estomac patit aux baings, d'où vient que l'on applique d'ordinaire quelque roboratif sur iceluy,durant, ou apres le baing.

Le second moyen regarde la roboration & l'vnion de l'estomac,& de sa vertu;ce qui se peut faire par alimens,& par remedes,comme nous l'auons desia expliqué au troisiesme canon. Cette vnion fait l'effect necessaire, veu que le propre de la vertu vnie est de repousser, plustost que de receuoir. Et c'est pourquoy apres toutes les purgations, la practique commune veut que l'on donne le lendemain,ou quelque tablette cordialle & stomachique, ou vn peu d'escorce de citron,ou vn peu de theriaque, ou quelque conserue, &c.

MESVAEVS.

De siti post purgationem.

CAP. VI.

SItis antè quandoque fit, quàm purgatorium medicamentum vacuet : interdum purgationem ipsam sequitur:interdum immodicam purgationem.Si ante vacuationem excitetur sitis,eius causa est, vel medicamentum,vel ventriculus,vel humor vacuandus. Medicamentum quidem calidum, acre, salsum, amarum, aut aliter exsiccans. Ventriculus verò, qui medicamentum in se recipit, natura calidus, aut siccus, aut calidus simul & siccus. Humor vacuandus in ventriculo contentus calidus & acer, vt bilis,flaua præsertim, & salsus humor. Hi autem vbi probè à medicamento vacuantur, sitis cessat: nisi fortè intemperiem in parte reliquerint. At si ventri-

culus humore crasso, lento, & pituitoso abundat, sitis non gignitur. Quod si tunc probæ medicamenti actioni succedat sitis, signum bonum est.

De la soif apres la purgation

Chap. VI.

LA soif, ou elle precede l'effect du medicament purgatif, ou elle suit la purgation, & icelle moderée, ou immoderée. Si la soif vâ deuant l'euacuation, sa cause est, ou le medicament, ou le ventricule, ou l'humeur qui doit estre purgée. Le medicament, s'il est ou trop chaud, ou acre, ou salé, ou amer, ou autrement exsiccatif. Le ventricule qui le reçoit, quand il est chaud, ou sec de sa nature, ou chaud & sec tout ensemble. L'humeur qui doit estre purgée contenuë dans iceluy, si elle est chaude & acre, comme la bile flaue, ou bien si elle est salée. Car ces humeurs estans deschargées par le medicament, la soif cesse, si ce n'est qu'elles ayent imprimé quelque intemperature en l'estomac. Que s'il est plein d'humeur crasse, visqueuse, & pituiteuse, la soif ne s'engendre pas, & si elle succede à l'effect du medicament en ce cas, c'est vn bon signe.

Explication de ce texte.

Rãchin. NOus auons traitté cy-dessus des accidens qui trauaillent les facultez naturelles de l'estomac apres la purgation, suyuant l'intention, & la doctrine de nostre Docteur, & particulierement l'attractiue, la retentiue, l'expultrice, & l'assimilatrice: maintenant il faut voir quels sont ceux-là qui offensent la faculté appetitiue, laquelle consiste en deux fonctions, sçauoir est la soif, & la faim. Mesué ne traitte pas du degoustement, qui peut neantmoins succeder à l'vsage des medicamens, & en cela il pourroit estre blasmable; il se conten

contente de parler de la soif, parce que c'est vn accident plus ordinaire. Nous sçauons que selon Aristote, c'est vn appetit du froid & de l'humide, comme la faim du chaud & du sec; & faut reconnoistre que la soif naturelle est loüable, mais non pas la symptomatique, de laquelle nous traittons icy.

Que si l'on vouloit obiecter que la soif accidentaire est touſiours loüable, & salutaire apres la purgation, veu qu'Hippocrate commande de repurger, si la soif ne paroit apres l'effect d'vn medicament. Nous respondons, que son Aphorisme a besoing d'explication, suyuant ce que nous ferons voir cy-apres. *Obiectiõ.* *Response.*

Venons donc au texte de nostre Docteur. Il dit que la soif peut estre causée en trois façons, sçauoir est, ou auant l'effect du purgatif, ou apres la purgation moderée, ou bien apres la superpurgation. Quelques vns pensent que Mesué traitte d'vne soif precedente au premier cas : mais ils se trompent, car elle suit la prinse du medicament, mais elle precede seulement son effect.

Que si l'on veut dire que cela ne s'accorde pas auec le dessein de Mesué, veu qu'il ne traitte en ce Theoreme que des accidens, qui arriuent apres la purgation. Nous disons que c'est vn symptome qui depend des medicamens purgatifs, & partant qu'il doit estre reconnu pour suiuant, encores que non si proprement que les autres, & puis il arriue plus communément apres la purgation que deuant. Continuons. *Obiectiõ.* *Response.*

Mesué dit que la soif peut preceder la purgation par le vice, ou du medicament, ou du ventricule, ou de l'humeur qui doit estre purgée. Le medi-

cament en peut estre la cause par le vice de ses qualitez premieres & secondes, comme par sa chaleur, acrimonie, salure, nitrosité, amertume, & seichereſſe ; car icelles agissant contre l'humidité de l'estomac, & la consumant l'alterent.

Obiectiõ. Responſe. Que si l'on obiecte que les purgatifs estans quasi tous chauds, exciteroient tousiours la soif. Il faut dire qu'ils sont temperez, & puis les humeurs du corps les moderent, outre ce qu'il y en a d'autres.

Le ventricule aussi peut estre cause de la soif, quand il est ou trop chaud, ou trop sec de sa nature, ou chaud & sec tout ensemble ; car par cet excez de chaleur & de seichereſſe, il desire souuent l'humide, & est persecuté de la soif. Que si l'humeur contenuë dans l'estomac qui doit estre purgée, est chaude, acre, ou salée, la soif peut aussi estre engendrée par son moyen. Voila les trois causes.

Nostre Docteur dit, que ces humeurs ostées par le moyen du medicament, font cesser la soif. Mais cela se doit entendre, pourueu qu'elles n'ayent pas imprimé aucune intemperature en l'estomac, & icelle chaude & seiche ; car autrement la soif continue, & ne s'esteint pas que par le moyen des alteratifs. Mais si l'humeur continue dans l'estomac, est pituiteuse, visqueuse & crasse, la soif ne presse pas. Que si elle paroist apres sa descharge, c'est vn bon signe ; car la presence de cette humeur froide empeschoit la soif naturelle.

MESVAEVS.

AD quod Hippocrates innuit, dum dixit : Si quis ob suam plenitudinem non sitiat purgatus, iterúmque sumpto medicamento non sitiat, iterum atque iterum sumat, donec sitiat. Qua sententia voluit Hippocrates, (vt Rufus

Rufus est interpretatus) confertim exquisitissimè corpus esse vacuandum, donec sitiat. Immemor ille sermonis, quem in Epidemiis scripserat in hanc sententiam, per opus medicamenti purgantis, non esse veniendum ad vltimam vacuationem, quòd hæc naturam terreat. Ob id salubrius esse testatur Galenus vacuationem iterare, quàm semel multam facere. Hac igitur ratione sitis à purgatione laudatur. Sitis verò talis, signum laudabile est (teste Ioannitio,) si tria alia signa, laudabilia simul adsint cum ea, leuitas, iucunditas, quies.

C'Est ce qu'Hippocrate a voulu dire, quand il a escrit, que si quelqu'vn n'a pas soif apres auoir esté purgé, à cause de la repletion des humeurs, il le faut purger de nouueau, & repurger iusques à ce que la soif paroisse. Par lequel Aphorisme, selon l'aduis de Rufus, Hippocrate a voulu inferer, qu'il falloit purger le corps grandement & subitement iusqu'à la soif. Ne se souuenant pas de la sentence contraire qu'il auoit conseillé en ses Epidemies, par laquelle il deffendoit de purger iusques à l'extremité, parce que la nature auoit en horreur ces violences. Et c'est pourquoy Galien dit, qu'il est plus salutaire de reiterer les purgations, que de les ordonner excessiues & immoderées. C'est donc comme cela qu'il faut loüer la soif qui suit la purgation. Car telle soif, selon Ioannitius, est desirable, pourueu encores qu'elle soit accompagnée de trois signes, sçauoir est de la legereté, ioyeuseté, & repos.

Explication de ce texte.

LA presence des humeurs chaudes cause la soif dans l'estomac, & celle des humeurs froides l'empesche; parce que les chaudes consument l'humidité, & les froides resistent à la chaleur, & à la seichereresse. La purgation fait icy deux effects contraires; car ostant les humeurs chaudes, elle appaise la soif, bien que la nature

des purgatifs ſoit d'eſchauffer: & ſi la ſoif continuë, c'eſt vn mauuais ſigne, parce qu'elle monſtre, ou que les humeurs ont introduit vne intemperature chaude & ſeiche en l'eſtomac, & pour lors il faut recourir aux alteratifs froids & humides; ou bien que le medicament a trop purgé d'humeurs; ou qu'il a eſchauffé cette partie.

Apres, la purgation des humeurs froides donne, ou doit cauſer la ſoif, laiſſant l'eſtomac en ſon eſtat naturel de l'appetit humide, qui eſtoit empeſché par la preſence des humeurs pituiteuſes: & en ce cas ſi la ſoif ne ſuiuoit la purgation, il faudroit repurger iuſques à ce qu'elle apportaſt de l'alteration. C'eſt ce que noſtre Autheur veut dire en ce texte, par l'authorité d'Hippocrate *en l'Aphoriſme 19. du 4. liure.* Car la ſoif eſt en ce cas vn ſigne loüable d'vne entiere & parfaicte purgation.

Or Rufus Medecin ancien s'eſt lourdement trompé en l'explication de cet Aphoriſme: car il a eſtimé qu'Hippocrate a voulu monſtrer par là, qu'il eſtoit neceſſaire de purger à vne ſeule fois abondamment & promptement; parce que ce n'eſt pas ſon intention, veu qu'il témoigne luy meſme le contraire en ſes Epidemies, & Galien auſſi. Il ne faut iamais pouſſer la purgation iuſques à l'extremité, parce qu'elle donne de la terreur à la nature, & vaut mieux reiterer doucement la deſcharge des humeurs, ſelon le texte d'Hippocrate, *quòd ſi non ſitierint, rurſum purgato.* La nature ſouffre doucement les actions moderées & reiterées des remedes, les violens & extremes l'alterent, & luy oſtent la force, & le courage. Voila donc comme il faut entendre l'Aphoriſme d'Hippocrate touchant la ſoif.

Or outre ce que nous auons dit, telle ſoif ne doit

pas

pas estre iugée loüable & salutaire, si elle n'est accompagnée de trois conditions, sçauoir est de la legereté du corps, de la gayeté d'iceluy, & de son repos. Ces signes témoignent vne loüable & parfaicte purgation : car comme la presence des mauuaises humeurs engendre vne pesanteur, vn chagrin, & des inquietudes ; aussi au contraire leur descharge rend les corps legers, ioyeux, & donne du repos, & du sommeil, principalement quand elles laissent l'estomac libre. Passons outre.

MESVAEVS.

IMmoderatæ autem actioni purgantis medicamenti succedens sitis, non est quam Hippocrates intellexit. Nam inanitio immodica hecticam, & attenuationem ventriculi, & sitim, & asperitatem excitat : quò fit vt illa terroris sit potiùs signum, quàm commodi alicuius. Siti verò, quam Hippocrates intellexit, sola tolerantia, & somno succurrẽdum esse dicimus: his enim sic sedatur, vt simul coctio roboretur. Ne igitur potum multum confidenter mox propina, hic enim virtutem abolet, sitímque potiùs auget, quàm minuat. Adhæc, obstructiones prauas excitat, quibus hydrops interdum succedit.

CE n'est pas de la soif qui succede à vne purgation immoderée, que parle Hippocrate. Car telle superpurgation produit, & la fieure hectique, & l'extenuation de l'estomac, auec asperité, & la soif. Si bien que pour lors c'est plustost vn signe de terreur, que de salut. Mais la soif de laquelle parle Hippocrate, s'appaise par la souffrance sans peine, & par le sommeil, lequel ayde aussi, & fortifie en mesme temps la digestion. Il n'est donc pas necessaire de donner largement à boire pour lors ; veu que cette quantité pourroit estonner la vertu de l'estomac, & augmenter plustost la soif, que de l'esteindre. Outre les obstructions qu'elle pourroit produire, auec danger de l'hydropisie.

Explication de ce texte.

Rãchin. C'Est icy la suite du texte precedent, Mesué monstre que la soif de laquelle parle Hippocrate, n'est pas celle qui suit vne purgation immoderée : veu qu'elle est plustost signe de terreur, que de salut, au lieu que l'autre témoigne vne loüable descharge des humeurs pituiteuses qui croupissoient dans l'estomac ; & celle-cy au contraire paroist en suite d'vne superpurgation, laquelle cause vne ruine au corps, par l'extenuation, & seichereſſe qu'elle cause.

Obiectiõ. L'on pourroit obiecter icy contre nostre Docteur, que mal à propos il propose les moyens de guarir la soif de laquelle parle Hippocrate, puis

Responſe. que c'est vn signe salutaire. Mais nous respondons, que ce n'est pas à proprement parler vne curation, ains plustost des moyens pour la bien reconnoistre en l'appaisant; car il dit que telle soif n'a pas besoing de remedes, veu qu'elle s'appaise par la souffrãce, & par le sommeil, qui humecte, & ayde à la digestion. Que si c'estoit vne soit symptomatique, il ordonneroit le boire abondant : mais au contraire il le deffend, & dit que l'abondance du breuuage nuit grandemẽt à la vertu de l'estomac, & qu'il peut plustost renouueller la soif en l'augmẽtant, que de l'abbatre.

Mesme de plus il menace de l'hydropisie; ce qu'il faut entendre à raison des obstructions, & du refroidissement de la chaleur naturelle, non pas autrement : car le boire par sa froidure refroidit le foye, eschauffé à cause de la purgation, & par ainsi attirant auidement l'humidité abondante se morfond, *vnde hydrops.*

MESVAEVS.

CVm verò ſitis eſt à calore ventriculi, blandè tractanda eſt, quoad medicamenti purgantis actio erit abſoluta: tunc enim ſi ventriculi intemperies perſeueret, ſitim curato his, quæ intemperiem congruenter permutant. Cauendum autem tibi eſt, ne naturam potu multo obruas, ſed potiùs frangenda ſitis eſt his, quæ lambendo ſumuntur, qualia multa à doctis ſcripta ſunt. Si denique ſitis immodicam vacuationem ſequatur, curanda eſt victus ratione modis omnibus humectante, & prædictis roborante, non neglecta concoctione.

MAis quand la ſoif depend de la chaleur de l'eſtomac, il la faut flatter doucement, iuſques à ce que le medicament purgatif aye acheué ſon operation: & apres ſi l'intemperature continue, il faudra guarir la ſoif auec les remedes conuenables, qui peuuent corriger cette intemperature. Et ſe faut bien garder d'eſtonner la nature par l'abondance du breuage, ains pluſtoſt il faut abbatre l'alteration par les choſes deſalterantes qui s'aualent bellement, leſquelles ſont deſcrites par les practiciens. Finalement ſi la ſoif ſuit la purgation immoderée, il la faut guarir auec vn regime de vie entierement humectant, & roborant neantmoins, afin que la digeſtion ſe faſſe touſiours.

Explication de ce texte.

MEſué propoſe en ce texte la curation, ou pluſtoſt ſedation de deux ſoifs differentes en cauſes. La premiere eſt de celle qui depend de la chaleur intemperé de l'eſtomac: l'autre eſt de celle qui ſuit la purgatiõ immoderée. Quant à la premiere, il conſeille la purgation au commencement, afin d'oſter l'impureté des humeurs *Răchin.*

chaudes qui croupissent en l'estomac, ou aux parties voisines : car de penser appaiser la soif, l'abondance des humeurs presente ce seroit l'augmenter en multipliant la cause, plustost que l'appaiser. Si bien que la purgation est icy necessaire, non pas à raison de l'intemperature chaude, ou de la soif, mais pour oster la cause qui l'entretient. Et faut que l'on mesnage bellement cet accident auant & durant la purgation, sans remplir l'estomac de breuage, afin de n'estonner la nature par l'abondance, car il vaut mieux tascher à appaiser la soif par petits remedes qui s'aualent bellement.

Nota.

Obiectiõ. Que si l'on veut dire, que le petit boire, & les legers remedes desalterans peuuent nuire autant que la quantité, parce qu'ils alterent d'auantage, ce qui se void par experience au feu; qui s'augmente en l'arrousant auec de l'eau, & s'esteint par l'abondance : ainsi la soif qui est grande, doit estre appaisée par la quantité du breuuage, & des remedes humectans, veu que la proportion & l'egalité des remedes auec le mal est necessaire. Il nous faut respondre à tout cela, que la comparaison n'est pas bonne, tant parce que l'on ne fait qu'asperger le feu vne fois pour l'irriter, au lieu qu'icy nous continuons le petit boire & les remedes, que aussi d'autant que nous vsons des remedes auec le respect de la chaleur naturelle des causes, & des parties. Et voyla pourquoy il est necessaire d'y proceder autrement, sans mespriser neantmoins l'égalité, & la proportion, laquelle se treuue à peu pres, à la continuation & à la frequence des remedes contre le mal.

Resp̃onse.

Pour le regard de l'autre soif qui suit la super-

purga

purgation, il la faut appaiſer par le moyen d'vn regime de vie conuenable, qui ſoit humectatif, ſans meſpriſer les remedes qui fortifient l'eſtomac, & qui aydent à la digeſtion : car ſi elle ne ſe faiſoit, il y auroit plus de dommage, que d'vtilité. Il faudra donc ſi bien choiſir les alimens & le breuuage, & les donner ſi à propos, & en quantité ſi raiſonnable, que la nature en puiſſe eſtre ſecourue, & ſoulagée, afin qu'elle puiſſe exercer par apres ſes fonctions; & ſe remetttre en ſon premier eſtat. Ie ne touche pas aux alimens, veu que nous en auons traitté au 3. canon du 5. chap. de ce Theoreme.

MESVÆVS.

De ſingultu poſt purgationem.

CAP. VII.

SIngultus ventriculi motus eſt conuulſorius : quo partium ventriculi motu violento aggregatarum ad ſeſe contractio fit. Is autem in medicamentorum vſu duobus modis contingere ſolet: nam aut interuenit purgationi, aut ſuccedit. Interuenit quidem, interdum medicamenti purgantis ratione; interdum ob materiæ motæ per ipſum naturam. Medicamenti ratione, quia ipſum aut ſuo calore immodico, & acrimonia ventriculum mordet : aut ſiccitate eum corrugat, & coarctat. Ob materiæ verò per medicamentum motæ naturam, cùm ipſa effuſa in ventriculum, aut calida, acris, mordax, ſuo morſu excitat conuulſionem : aut craſſa frigida eundé grauat, & replet: aut in flatum eſt ſoluta craſſum, replentem ac extendentem ipſius tunicas. Succedens autem ſingultus actioni medicamenti purgantis, ob ſiccitatem ab immodica vacuatione excitatam fit: quæ aut nõdum conſummata eſt, ſed conſummatæ proxima, aut iam conſummata eſt, quæ Hippocrati timoris eſt ſignum.

Du

Du sanglot ou hocquet apres la purgation.

CHAPITRE VII.

LE sanglot est vn mouuement conuulsif de l'estomac, par lequel il se fait vne contraction de ses parties retirées par mouuement violant, & comme assemblées. Or iceluy peut arriuer en deux façons, par l'vsage des purgatifs; car ou il interuient durant la purgation, ou il succede à icelle. Il peut interuenir, quelquefois à raison du medicament purgatif, autrefois à cause de la matiere esmeüe par son action. Le medicament le peut causer, ou parce qu'il picque & mord le ventricule par sa chaleur & par son acrimonie: oa bien d'autant qu'il le fait resserrer & restreindre par sa seichereſſe. La matiere esueillée le peut aussi exciter, la conuulsion estant diffuse par la capacité du ventricule, lors qu'elle est chaude, acre, mordicante en son action contre la substance d'iceluy: ou bien quand les humeurs crasses & froides le remplissent & surchargent: ou bien quand estant resoluës en flatuositez crasses, elles estendent & remplissent ses tuniques. Le sanglot qui suit la purgation en succedant à l'action du medicament, depend de l'inanition, ou seichereſſe causée par l'immoderée purgation, laquelle est ou imparfaicte, c'est à dire, approchante de la consommation; ou parfaicte & consommée, laquelle selon le témoignage d'Hippocrate, est vn signe de crainte & de terreur.

Explication de ce texte.

Rãchin. LE sanglot à proprement parler n'est pas vne conuulsion, veu que l'estomac n'est pas vne partie musculeuse, & que ce symptome est vne action depraüée des muscles; mais on le definit par mouuement conuulsif, pour deux

deux raisons. La premiere est à cause de la ressemblance qui paroist en la contraction des parties du ventricule, & celle des nerfs & parties nerueuses. L'autre est pour le respect des causes generales qui se rapportent, sçauoir est l'inanition, & la repletion; bien que les particulieres soient differentes.

Nous pouuons definir le sanglot auec Galien, vne contraction des parties du ventricule, ramassées, & resserrées ensemble par mouuement violant. C'est vn effect de la faculté expultrice de l'estomac, lors qu'elle tasche de chasser les humeurs, ou les vens qu s'ensuiuent dans ses membranes. Et c'est en quoy le vomissement est differant du sanglot: car ce qui fait le premier est communément dans la capacité; & ce qui cause l'autre est dans les tuniques. Il est bien vray pourtant que par fois les causes peuuent estre & dedans, & dehors. De plus, au vomissement il y a reiection de matiere, & non pas au sanglot.

Or selon nostre Docteur, quand cet accidant depend de l'vsage des medicamens, ou il paroist durant la purgation, au commencement, ou au milieur, ou il succede à l'operation. S'il paroist durant la purgation, il faut qu'il depende, ou des medicamens, ou des humeurs. Des medicamens en deux façons, sçauoir est par leur acrimonie & chaleur excessiue, lors qu'ils mordent & picquent la tunique interieure de l'estomac; & par leur seichereſſe, qui coarcte & restraint le ventricule. Ces qualitez peuuent causer le sanglot: mais les humeurs esmeües par l'operation des purgatifs, & diffuses par la capacité de l'estomac peuuent aussi faire le mesme effect; & lors qu'elles sont chaudes, acres,

mordi

mordicantes;& quand elles sont froides & crasses, par repletion & pesanteur,& outre ce, à raison des vens que toutes ces matieres peuuent produire, particulierement les froides : car iceux s'insinuans dans les tuniques, & les rempliſſans & estendans, causent le sanglot.

Il reste de parler de ce symptome entant qu'il est successif à la purgation, & non pas concomitant. Nostre Docteur ne reconnoist qu'vne cause, sçauoir est la seichereſſe qui depend d'vne purgation immoderée; & dit que si elle est parfaicte, l'effect est vn signe mortel, selon Hippocrate; mais que si elle elle est imparfaicte, l'on la peut guarir, auec peine neantmoins, comme nous experimentons en la conuulsion d'inanition, que le mesme Autheur iuge mortelle.

Obiectiõ. Mais il semble que Mesué manque icy en la reconnoissance des causes; veu que les humeurs esmeües, & non purgées, demeurans dans l'estomac apres l'operation imparfaicte des medicamens, & s'insinuans dans les tuniques d'iceluy,

Responſe. peuuent bien causer le sanglot. Cela est bien veritable; mais il faut excuser nostre Docteur, parce qu'il ne propose que la cause la plus commune, & la plus ordinaire,

MESVAEVS.

SIngultus igitur,quem medicamentum purgans per se excitauit, curatur his vicissim adhibitis quæ ipsius virtutem alterant. Factus autem à materia, quam medicamentum purgans mouit,curatur blandè acrimoniam ipsius frangentibus, donec ipsa materia vacuetur: deinde alteranda sunt vestigia, quæ ipsa impressa reliquit.Factus verò à siccitate non consummata,humectantibus iuuatur, quin & interdum sanatur. A siccitate autem

tem iam consummata factus, vix curari potest, vt inquit Hippocrates in Aphorismis, id quod posteri quoque asseruerunt.

QVE sanglot que le medicament purgatif a causé de luy-mesme, se guarit par les remedes qui alterent sa force & ses qualitez. Et si la matiere que ledit medicament a esmeüe, en est la cause, on le peut guarir auec les remedes qui rabattent doucement sa violence, iusques à ce qu'elle aye esté purgée : par apres il faut preparer les restes, & alterer les vestiges & impressions qu'elle peut auoir laissé. Mais quand le sanglot depend d'vne seichereſſe non consommée, l'on donne du soulagement, & par fois l'on guarit auec l'vsage des humectatifs. Que si la siccité est consommée on ne la peut guarir que bien difficilement, selon Hippocrate en ses Aphorismes, & selon ses suiuans.

Explication de ce texte.

LA curation du sanglot que Mesué propose, est double. L'vne est pour celuy qui accompagne l'action du medicament : & l'autre pour celuy qui succede à la purgation. La premiere a esgard & à la nature des purgatifs, & à la qualité des matieres : car si le medicament en est la cause par le moyen de ses qualitez, il dit qu'il les faut abbatre par remedes contraires ; & si ce sont les humeurs, qu'il les faut alterer, & puis oster par vomissement, ou par deiection. Ce m'est assez de proposer les indications generales, veu que nostre Docteur ne presente pas les remedes particuliers. Mais il ne faut pas oublier qu'il faut prendre garde à la nature des matieres pour la preparation, auant que de les purger : car si elles sont fort chaudes & mordicantes, il les faut rafraischir ; & si elles *Răchin.*

elles sont froides & crasses, il les faut attenuer & inciser ; & s'il y a des flatuositez, les carminatifs meslez auec les attenuatifs, ne seront pas oubliez.

Venons à la seconde curation, qui est pour le sanglot succedant à la purgation, à raison de la seichereſſe. Mesué dit qu'elle est incurable estant parfaicte & consommée, de mesme que la conuulsion, qui est deplorée venant d'inanition *ab helleboro*: neantmoins les remedes de celle qui n'est pas entierement consommée, pourront estre employez; lesquels sont, ou doiuent estre humectatifs, soit alimens, comme boüillons, gelées, panades claires, &c. ou medicamens. *Hip.*

Or il faut noter icy qu'il y a trois degrez de seichereſſe aux parties. La premiere est de la chair: la seconde du sang ; & la troisiesme de l'humidité naturelle, qui les nourrit. L'vne se consomme apres l'autre ; mais l'vne est plus aisée à remettre que l'autre. Et de plus, quelquefois cette seichereſſe s'introduit lentement, autrefois subitement, comme apres l'action immoderée des purgatifs.

MESVAEVS.

De dolore ventriculi post purgationem.

CAPVT VIII.

ACcidit autem ventriculi dolor, vel ob intemperiem ipsius similem, vel diuersam à medicamento purgante excitatam: aut quia ab eodem vlceratus est: aut à flatu calido acri pungente, aut crasso, frigido, qué medicamentum mouit, non dissipauit. Si ob intemperiem sine materia est, curabitur contrariis alterantibus quan

quantum conuenit. Sin cum materia eſt, ea priùs coquenda, & expulſioni paranda, pòſt vacuanda. Si ob continuitatis ſolutionem, curetur modo iam à nobis dicto. Si à flatu calido, vel frigido, reſoluatur his remediis, quæ docti ſcripſerunt.

De la douleur de l'eſtomac apres la purgation.

Chap. VIII.

LA douleur de l'eſtomac arriue à raiſon de l'intemperature d'iceluy égale, ou inégale, cauſée par le medicament purgatif, ou bien parce qu'il l'a vlceré; ou bien à cauſe de quelque flatuoſité chaude, acre, pungitiue, ou craſſe & froide, que le medicament a eſmeüe, & non diſſipée. Si la cauſe en eſt l'intemperature ſans matiere on la pourra guarir auec des contraires alteratifs, ſelon la neceſſité. Que s'il y a de la matiere, il la faudra digerer, & preparer pour l'expulſion, & puis la purger. S'il y a de la ſolution de continuité, qu'on la guariſſe ſuiuant ce qui a eſté remonſtré cy-deſſus. Que s'il y a de la flatuoſité chaude, ou froide, on la pourra diſſiper & reſoudre auec les remedes que les doctes practiciens propoſent.

Explication de ce Chapitre.

ENtre tous les accidens des maladies, la douleur eſt des plus faſcheux & importuns, particulierement quand elle trauaille les parties nerueuſes & membreuſes, à cauſe de leur ſentiment, & de plus les interieures. Or parmi les douleurs interieures celles de l'eſtomac ſont extremement preſſantes, parce qu'elles affligent vne partie fort ſenſible, & deſtinée à vne action commune, de laquelle le reſte du corps ne ſe peut paſſer. Les Medecins recognoiſſent communément deux cau- *Rachin.*

ſes generales de la douleur, ſçauoir eſt l'intempe-
Obiectiõ. rature, & la ſolution de continuité; mais Meſué
Reſponſe. ſemble adiouſter icy les flatuoſitez. Il eſt vray que l'offenſe d'icelles ſe peut rapporter aux deux precedentes, veu qu'elles ne peuuent pas cauſer de la douleur ſans leur introduction.

Obiectiõ. Ce qu'il y a icy à dire, c'eſt que Meſué ſemble ſe tromper, quand il recognoiſt l'intemperature égale de l'eſtomac, pour l'vne des cauſes de la douleur d'iceluy, veu que Gal. & Auic. aſſeurent que l'intem-
Reſponſe. perature égale ne peut eſtre cauſe de douleur. Mais nous reſpondons, en aduoüant les authoritez de ces deux lumieres de la Medecine, que Meſué entend par l'intemperature égale, ou ſemblable, celle qui eſt ſimple; & par l'autre, l'humorale, ou materielle: ce qui ſe peut recognoiſtre par la ſuite du texte, lors qu'il traicte de la curation des deux. Ou bien nous pouuons dire ſelon la diſtinction de Mondin, que l'intemperature égale, de laquelle traicte noſtre Docteur, ne l'eſt pas ſelon l'égalité des parties du ventricule, & du degré des qualitez à l'extremité: car en ceſte-cy il n'y peut auoir douleur, parce que les parties ſont également intemperées iuſqu'au dernier degré, & par toute leur ſubſtance; mais ſeulement ſeparément, ou en degré de qualitez, ou en égalité de la partie. Et en ce cas l'intemperature égale peut cauſer de la douleur. Donc l'intemperature égale, ou inégale, ſimple, ou humorale, eſt la premiere cauſe de la douleur.

L'autre c'eſt la ſolution de continuité vraye & entiere, comme eſt l'vlcere; ou non vraye, qui paroiſt en l'extention, lors qu'il n'y a pas actuelle & ſenſible ſeparation des parties. Quant aux flatuoſitez chaudes, ou froides, elles ne peuuent cauſer de

la

la douleur que par l'interuention des deux premieres, lors qu'elles picquent, mordent, ou estendent les tuniques de l'estomac.

Venons à la curation. Elle est differente, selon la diuersité des causes : car si c'est vne intemperature simple, il se faut seruir des alteratifs simples contraires en qualité, & les ordonner en mesme degré d'égalité. Si l'intemperature est chaude, il la faudra combattre par alimens, & medicamens rafraichissans, meslez s'il se peut, les vns auec les autres, comme sont boüillons de poulets alterez auec herbes propres, oseille, laictue, endiue, & autres. Si elle est froide, tout au contraire. Que s'il y a de la matiere, & que l'intemperature soit humorale, Mesué commande de la preparer par Iuleps & apozemes propres selon l'humeur ; & puis de la purger par quelque medicament conuenable. Ie laisse à la discretion des Medecins l'election des preparatifs, & des purgatifs.

Venons à la solution de continuité. Nostre Docteur nous renuoye à ce qu'il en a desia dit, quand il a traicté de la curation des vlceres de l'estomac, c'est à dire, à l'vsage des deterfifs, exsiccatifs, & agglutinatifs. Mais ce n'est pas assez : car il y a vne solution de continuité non actuelle, & en laquelle il n'y a qu'extension, laquelle a besoing d'autres remedes, comme quand il y a des humeurs & des flatuositez chaudes, ou froides dans les tuniques. A cela les remedes externes & internes seront conuenables, attractifs, resolutifs, preparatifs, purgatifs, selon les indications des causes : tant y a qu'il ne faudra pas oublier les fomentations, ventouses, purgation, vomissement, onctions, & semblables, selon la neccessité.

MESVAEVS.

De vlcere inteſtinorum poſt purgationem.

CAP. IX.

INteſtina vlcerantur, aut à medicamenti facultate, aut à materia acri, incidente, vlcerante, à medicamento mota. Diximus autē medicamenta, quibus eſt vlcerandi aut incidendi proprietas, de quibus etiā rurſus dicemus in ſimplicibus. Diſtinguēda verò tibi ſunt inteſtina vlcerata, ſintne ſuperiora, an inferiora, an media. Quā rem ex doloris, & punctionis ſitu diſcernes : tum etiam ex ſtrepituum differentiis, aliiſque ſignis à peritis ſcriptis. Qui etiam methodum curandi vlcera inteſtinorum ſuperiorum, mediorum, inferiorum, conſcripſerunt : eáque tibi ex illis cognoſcenda eſt. Quòd ſi ſuſpicio eſt à medicamenti reliquiis vlcera excitata eſſe, curabis virtutem medicamenti frangentibus remediis, & è corpore expellentibus. Si à materia acri, & vlcerante, eam coque, & blandè clementérque expelle, ne noxam noxa cumules. Poſt hæc glutinantibus dictis vtere.

De l'vlcere des inteſtins apres la purgation.

CHAP. IX.

LEs inteſtins ſont vlcerez, ou par la faculté du medicament, ou par les humeurs acres, incidentes, & vlcerantes, eſmeües par iceluy. Nous entendons par medicamens, ceux qui ont la proprieté de coupper, & vlcerer, deſquels nous traicterons au liure des ſimples. Or il faut diſtinguer ſi les inteſtins vlcerez ſont ſuperieurs, inferieurs, ou moyens : ce qui ſe pourra recognoiſtre par la ſituation de la douleur & des picqueures, comme auſſi par le bruit des boyaux, & autres ſignes propoſez par les practiciens ; leſquels ont auſſi laiſſé par eſcrit la methode de guarir les vlceres des boyaux ſuperieurs, moyens, & inferieurs, que l'on pourra cognoiſtre, & ſuiure. Que s'il y a apparence que les reliques du medica-

ment

ment ayent causé l'vlcere, il le faudra guarir par le moyen des remedes qui rabattent l'acrimonie d'iceluy, & qui le chassent hors du corps. Et si c'est vne matiere acre, & vlcerante, il sera à propos de la preparer & sortir tout doucement hors du corps, afin de n'assembler pas les nuisances. Et en fin employer les agglutinatifs.

Explication de ce Chapitre.

LEs purgatifs causent plus ordinairement des accidens en l'estomac, & aux boyaux, que non pas aux autres parties, & ce pour deux raisons. La premiere est, parce qu'ils y passent en substance : la seconde, d'autant qu'en faisant leur action, ils y attirent & appellent toutes les mauuaises humeurs, comme au centre, & à la sentine naturelle pour estre purgez. Ce n'est donc pas sans raison s'ils sont & frequens & plusieurs en nombre. *Rachin.*

Or nostre Docteur apres auoir traicté des accidens de l'estomac, traicte en suite de ceux des boyaux (qui sont trois, sçauoir est l'vlcere d'iceux, la deiection sanglante, & le tenesme,) parce que toutes ces parties s'entresuiuent. Commençons auec luy par l'vlceration, qui est à la verité vn douloureux, cruel & fascheux mal. Mesué ne s'amuse pas à monstrer si c'est vne maladie, ou vn symptome : mais il va droit aux causes qui la peuuent produire en la purgation, & dit qu'il n'y en a que deux, sçauoir est le medicament, ou les humeurs esmeuës par iceluy. Le medicament en peut estre la cause, lors qu'il est maling de sa nature, acre & corrosif, s'il n'a pas esté bien preparé, comme la colochynte, le scammonée, & plusieurs autres, suiuant ce que nostre Docteur en escrit en son liure des simples purgatifs violens, & malings.

Apres il faut recognoistre les mauuaises humeurs esmeües par le medicament : car si elles sont acres, mordicantes, salées, bilieuses, adustes, elles peuuent vlcerer les intestins en leur passege. Les signes en sont apparens par les douleurs, tranchées & deiections. Mais la difficulté est de iuger lesquels des boyaux sont offensez, veu qu'il y en a de superieurs, de moyens, & d'inferieurs. Mesué dit qu'il faut prendre garde à la situation de la douleur, & des poinctures, & aux bruits du ventre, & apres il nous renuoye aux liures de nos practiciens pour la curation. Mais ce n'est pas assez, car il nous faut vne plus exacte, & particuliere instruction. La verité est, que la recognoissance des boyaux affectez est fort necessaire, veu que les remedes sont differens; car l'vlcere des superieurs se guarit autrement que celuy des inferieurs. Galien nous propose les signes pour les discerner; qui sont tirez des deiections, de la distance d'icelles apres les tranchées, de la mixtion des matieres, de la situation de la douleur, & des bruits du ventre. Quand les boyaux inferieurs qui sont plus gras & plus crasses, sont vlcerez, les raclures & matieres purulentes ne sont pas bien meslées auec les excremens, comme lors que les superieurs sont affectez, parce qu'en la longue descente ils se meslent mieux : apres, les douleurs, mordications & bruits se sentent au dessous du nombril communément, & dés aussi-tost que les tranchées pressent, les deiections suiuent, parce qu'ils abboutissent au fondement. De plus, il y a d'auantage de mucositez & de raclures ; & le sang est fort vif & coloré. Au contraire, tous ces signes sont differens, lors que les boyaux superieurs sont malades : & si ce sont les moyens, les signes

suiuent

suiuent la mediocrité par participation des extremes. Quant à ce qui est de la curation, ie m'en descharge auec nostre Docteur sur nos practiciens, pour ne diuulguer les remedes.

Que s'il y a apparence, ou ombrage que les reliques du medicament ayent causé l'vlcere, l'on se pourra seruir des remedes qui corrigent leur acrimonie,& malignité, en les sortant par apres hors du corps. Et si ce sont des humeurs alterantes esmeües par le medicament; il les faudra preparer,& puis les purger doucement,& sans violence. Voila comme Mesué propose les moyens pour guatir en particulier l'vlceration des boyaux, lors qu'elle succede à la purgation, apres auoir renuoyé la generale aux practiciens.

Ie ne veux pas disputer icy sur l'vsage des purgatifs en la dysenterie; car c'est vne grande question entre les Medecins: mais ie veux bien donner aduis, qu'il faut oster l'impureté, comme estant la cause. Il est vray que cela se doit faire auec des medicamens propres, comme sont la rhubarbe, & les myrabolans, en infusion, & en substance. Les clysteres anodins, detersifs, agglutinatifs sont fort propres, & plusieurs autres remedes que nos practiciens proposent. Ie laisse à part le regime conuenable pour le boire & le manger.

MESVAEVS.

De cruenta deiectione post purgationem.

CAP. X.

DEiectio fit cruenta, vel intestinis vlceratis, vel venarum orificiis à medicamento adeò patefactis, vt sanguine manent, vt à colochyntide, cucumere

agrestì, & similibus : vel ob id quod vacuatio tam immoderata per medicamenti superfluam attractionem excitatur, vt vis afferatur naturæ, cogatúrque ipsa magno suo incommodo sanguinem trahenti violentiùs medicamento permittere. Vlcerum autem curationem iam diximus. Si verò accidat propter venarum immodicam apertionem, curatur iam tradita methodo, nimirum his quæ partium essentiam vniunt, roborant & glutinant. Si denique accidat,quoniam medicamentum immodicè vacuat,curatio iam à nobis tradita est.

De la deiection sanguinolente apres la purgation.

Chap. X.

LA deiection est sanguinolente, ou à raison des boyaux vlcerez; ou à cause des veines ouuertes par la violence des purgatifs, tels que sont les colochynthe, le concombre sauuage, & semblables : ou bien d'autant que la purgation est si immoderée, par l'effrenée attraction du medicament, que la nature est forcée à son grand dommage de lascher le sang apres les humeurs. Nous ne toucherons pas icy à la curation des vlceres, puis que nous en auons desia parlé. Mais si l'ouuerture & relaxation des veines est la cause de ce flux sanglant, il se faudra seruir des remedes qui reünissent les parties, en les fortifiant & agglutinant, suiuant la methode cy-dessus proposée. Que si c'est le medicament par sa violente action, nous en auons desia traicté cy-dessus.

Explication de ce Chapitre.

Răchin. ENcores qu'en l'vlceration des boyaux, les deiections soient purulentes, & sanguinolentes, neantmoins la deiection sanglante peut estre sans vlcere ; & voila pourquoy Mesué en fait deux Chapitres differens. Or il faut sçauoir

uoir selon nostre Docteur, que cet accident qui prouient du medicament purgatif, peut dependre de trois causes. La premiere est l'vlcere des boyaux, de la generation duquel nous auons parlé au Chapitre precedant. La seconde c'est la dilatation, ou relaxation des orifices des veines, causée par la malignité des purgatifs; ce que les humeurs peuuent aussi faire selon Gal. par leur acrimonie. La troisiesme c'est l'immoderée purgation des medicamens, & la violente attraction d'iceux, lesquels surmontans les efforts de la nature, & de sa faculté retentrice, sont cause que le sang suit les autres humeurs, au grand preiudice de la vie.

Or apres l'explication de ces trois causes, nostre Docteur presente les indications curatiues pour la guarison. Il ne touche pas à l'vlcere, parce qu'il en a desia traicté: mais pour la seconde cause, encores qu'il nous renuoye à ce qu'il en a dit cy-dessus; neantmoins il conseille les remedes qui vnissent les parties, & reserrent, qui fortifient & qui agglutinent: les premiers sont adstringeans & refrigerans, afin de restraindre les orifices des vaisseaux par trop ouuerts. Pour cet effect il y a des alimens, panades, ris, gelées; & des medicamens, la terre seellée, le bol, le coral.

Quant aux roborans & agglutinans, il en a esté assez parlé. Reste la purgation immoderée, qui se doit arrester par le regime, & par les remedes proposez au Chapitre de la superpurgation.

MESVAEVS.

De Teneſmo poſt purgationem.

CAP. XI.

TEneſmus fit ab vlceratione facta ſphyncteri ob medicamenti acrimoniam; vel ob materiam commotam ab illa, aut quia ſedes eius qui vacuatur, frigore læſa eſt. Ob quæ fit inanis, & moleſta quædam egerendi cupiditas. Curatur balanis, clyſteribus, emplaſtris, pro varia affectus cauſa, ſcriptis à doctioribus.

Du Teneſme apres la purgation.

CHAP. XI.

LE Teneſme ſe fait, lors qu'il y a vlceration au ſphyncter, cauſée par l'acrimonie du medicament, ou par la matiere eſmeüe: ou bien d'autant que le fondement du patient qui ſe purge a eſté offenſé par le froid. D'où vient qu'il y a vne vaine & inutile enuie de rendre les excremens. On peut guarir ce mal auec des ſuppoſitoires, clyſteres, emplaſtres, ſelon la varieté des cauſes deſcrites par les practiciens.

Explication de ce Chapitre.

Rãchin. LE Teneſme eſt vn accident aſſez ordinaire apres la purgation. C'eſt vne frequente & vaine enuie, ou cupidité d'aller à ſelle, auec douleur, peine, & irritation quaſi continuelle. Noſtre Docteur n'en recognoiſt que trois cauſes, ſçauoir eſt l'vlcere du fondement, les humeurs acres, & la froidure. La verité eſt que les purgatifs acres & malings peuuent cauſer l'vlcere à l'anus, comme font bien auſſi les humeurs chaudes, acres & bilieuſes; d'où vient qu'apres chaſque purgation le fonde

fondement est inflammé, parce que toutes les matieres passent par là. Mais aussi il faut recognoistre la froidure externe, lors qu'on expose le derriere par trop à l'air, ou que l'on s'assit sur des pierres froides, veu que *frigidum est inimicum partibus neruosis.* Or il faut que toutes ces causes irritent la faculté expultrice, & qu'il y aye quelque chose qui l'offense; car autrement l'enuie d'aller ne seroit pas si frequente. Ce mal se peut & se doit guarir par suppositoires, clysteres, fomentations, parfums & onctions anodines, detersiues, roboratiues, selon les indications qui sont tirées des causes. Ie laisse à part le regime & les remedes particuliers, veu que nos liures en regorgent, & qu'il est aisé de les ordonner selon la nature des causes, & la disposition de la partie.

MESVAEVS.

De lassitudine, seu imbecillitate corporis post purgationem.

CAP. XII.

CORporis imbecillitas interdum vacuationi immodicæ succedit tanta, vt vires posternantur. Ob id rectè Galenus vacuationem repetere, quàm exquisitè semel vacuare maluit: & in morbos à plenitudine, quàm ab inanitione, aliquem prolabi, tolerabilius esse existimauit; idipsúmque verbis Hippocratis confirmauit, dicentis facilius esse repletum inanire, quàm inanitum replere. Ioannitius etiam dixit, morbum posse curari, vel non posse, ad virtutem referri, vt ex cuius salute, vel casu hoc pendeat: repletis autem, quàm inanitis salua magis hæc est, quin in his velut lapsa iacet: quo fit vt facilius sit repletum inanire, quàm contrà. Corporis quoque imbecillitas interdum sequitur ob medicaméti malignitatem, praua-

prauam intemperiem in corpore relinquentis, & naturæ fatigationem, propter ipsius cum natura contrarietatem. Quapropter Democritus voluit, valens medicamentum imbecillum reddi, malignum verò salubre; id quod opere hoc toto contendimus. Interdum etiam contingit ab externo calore & æstu, ei qui purgatus est, superuenientibus: quoniam calor, & spiritus resoluuntur, & exhalant, reuelluntúrque à basi & radice. Ira quoque purgationi accedens, & cura, & coitus, & labor, & reliqua viuendi ratio praua, vires deiicit.

De la lassitude, ou imbecillité du corps apres la purgation.

Chap. XII.

LA foiblesse du corps, qui succede à la purgation immoderée, est quelquefois si grande, que les forces paroissent alterées. Voila pourquoy Galien dit, & à propos, qu'il vaut mieux reiterer la purgation, que de purger vne fois abondamment; & de plus, qu'il vaut mieux estre saisi des maladies de repletion, que de celles d'inanition. Ce qu'il confirme par les paroles d'Hippocrate, lors qu'il dit qu'il est plus aisé de vuider vn corps plein, que d'en remplir vn vuide. Ioannitius a dit aussi, que les maladies sont curables, ou incurables, selon l'estat des forces; & qu'il y a plus d'asseurance du salut aux corps pleins, qu'aux vuides, veu qu'à ceux-cy la force est abbatue. Et voila pourquoy il est plus facile de vuider la plenitude, que de faire le contraire. L'imbecillité du corps peut venir aussi de la malignité du medicament qui imprime quelque mauuaise intemperature, & du trauail de la nature, à raison de la contrarieté qui est entre eux. C'est pourquoy Democrite conseilloit de rendre les medicamens violens foibles, & les malings salutaires; ce que nous taschons de faire en cet œuure. Quelquefois la foiblesse vient aussi par la chaleur & ardeur externe, lors qu'elle suruient à celuy qui a esté purgé; parce que la chaleur & les esprits s'exhalent, & se retirent de leur centre. La cholere aussi suruenant à la

purga

purgation, les affaires, le coït, le trauail, & tout excez au regime de viure, affoiblit les forces.

Explication de ce Chapitre.

LA vigueur & integrité de nos corps depend des forces, c'est à dire, de l'abondance de la chaleur naturelle, fixe & influente, & des esprits, veu que ce sont les instrumens de toutes les fonctions naturelles, vitales,& animales. Il est vray aussi que la loüable disposition des parties en temperature, conformation,& vnité, est necessaire. Tout ce qui conserue les forces, entretient la santé & le courage; comme au contraire, ce qui les dissipe, & affoiblit tout le corps, produit vne lassitude, & cause mesme des syncopes lors qu'il agit auec violence. *Răchin.*

Or il faut noter que les forces du corps peuuent estre affoiblies en deux façons; sçauoir est par estouffement & oppression, en vne extreme plenitude, comme en l'apoplexie, catarrhe suffocant,angine: & par inanition, ou resolution, comme l'on experimente en vne purgation immoderée, lors qu'apres les mauuaises humeurs, les bonnes s'en vont, & que la chaleur & les esprits se dissipent: car de là vient vne lassitude vniuerselle, vne foiblesse du corps, & par fois le syncope.

Nostre Docteur recognoist en ce texte plusieurs causes de cet accident. La premiere c'est la superpurgation, parce qu'il y a excez, non seulement en la quantité & qualité des humeurs, mais aussi en la dissipation de la chaleur & des esprits, desquels les forces dependent; & de là vient que les corps demeurent foibles & languissans. C'est ce qui a donné

donné suject à Galien de conseiller plustost les purgations foibles,& reiterées,que non pas les violentes & abondantes ; & de dire que les maladies d'inanition sont plus dangereuses , que celles de repletion. La raison est, parce qu'il est plus aisé d'oster la repletion,que de remplir vn corps vuide; car nous ne le pouuons pas remplir que par le moyen des viandes digerées, & assimilées. Or la digestion ne se peut faire que par la presence & abondance suffisante de la chaleur , & des esprits lesquels se treuuans dissipez , il est impossible de pouuoir reparer & renouueller les forces ; ce qui n'est pas aux corps pleins. Et voila pourquoy la plenitude est plus desirable que l'inanition , encores que les deux soient dangereuses par excez.

La seconde cause de la foiblesse que Mesué propose,c'est la malignité du medicament,qui regarde ou l'excez des premieres qualitez,ou la venenosité de leur substance; car par ces deux moyens ils peuuent imprimer aux parties interieures quelque intemperature maligne, attacquer le cœur,& abbatre la nature , à raison de la contrarieté qui est entre elle & les medicamens purgatifs , principalement auec les violans & deleteres. Voila pourquoy Mesué trauaille en cet œuure,suiuant le conseil de Democrite , de les affoiblir , & rendre salutaires par toute sorte de preparations , auant que de les mettre en vsage.

La troisiesme cause que nostre Docteur propose , c'est la chaleur & ardeur externe du soleil , du feu , lors que ceux qui se purgent , ou qui ont esté purgez , en souffrent la violence; parce que telle chaleur resoult merueilleusement les forces , & les appelle du centre à la circonference pour les dissiper:

dissiper : d'où vient par apres la lassitude, & l'imbecillité du corps.

Par apres il y a les passions de l'ame à accuser en cet accident, comme la cholere, le trauail, les affaires passionnez, Venus, & tous autres excez du regime, qui se peuuent commettre au boire, & au manger. Tout cela peut causer la foiblesse, & les lassitudes du corps apres la purgation, par le moyen de la dissipation des forces. Voila pourquoy durant & apres l'vsage des purgatifs, il faut viure auec regime, contenir l'esprit & le corps en repos, fuïr la violence des causes externes, afin que la purgation puisse estre salutaire. Poursuiuons.

MESVAEVS.

MAnc autem curare studemus, cognita priùs ipsius causa : ad quam propulsandam interdum conatus omnes nostros dirigimus, eáque demum est ritè curandi methodus, & opus Medici præcipuum. Interdum verò contra symptoma ipsum priùs pugnandum est nobis: tunc præsertim, cùm ob ipsius vehementiam virium resolutio timetur. Si igitur imbecillitas hæc ob vacuationem immodicam contingit, victus ratio refectoria necessaria est, vt in ventriculi imbecillitate diximus. Si autem ab intemperie est, contrariis profligetur remediis, vti etiam diximus. Si verò fiat, quod caloris & æstus occursu, spiritus sunt resoluti : aut ob iram, aut coitum, aut laborem, prædicta victus ratio est necessaria.

OR nous taschons de guarir ceste foiblesse, apres auoir recognu sa cause. Pour laquelle oster nous employons toutes nos forces, parce que c'est la vraye methode de guarison, & le principal office du Medecin. Il est vray aussi, que par fois nous sommes obligez de combattre plustost l'accident, principalement lors qu'il dissipe, & ruine les forces par sa violence.

Doncques

Doncques si la purgation immoderée est cause de la foiblesse, le regime de vie restaurant sera necessaire, suiuant ce que nous auons dit en l'imbecillité de l'estomac. Que si c'est quelque intemperature, il la faudra combattre par remedes contraires, comme nous l'auons aussi monstré. Et si c'est que les forces ayent esté dissipées par l'excez de la chaleur, ou par le trauail, par la cholere, par l'acte venerien; le regime de vie precedant sera conuenable & necessaire.

Explication de ce texte.

Rãchin. NOstre Docteur propose en ce texte vne double curation de la foiblesse qui trauaille les patiens apres la purgation. La premiere est vraye & reguliere, qui commence par la sublation des causes apres les auoir bien recognuës : l'autre est irreguliere, lors que l'on est contraint de mespriser les causes, pour remedier à la foiblesse & aux syncopes. Celle-là est l'ordinaire, lors que rien ne presse, & que le Medecin apres auoir consideré l'estat du malade, & recognu les causes du mal, tasche de les oster auec les remedes propres, suiuant les indications curatiues. Celle-cy est forcée, lors que le Medecin est contraint de secourir le malade en foiblesse; parce qu'il y a plus à craindre de ce costé là, à raison des forces dissipées, & de l'accident dangereux, que non pas du costé des causes.

Apres ceste distinction Mesué propose la curation reguliere de la foiblesse par l'ordre des causes: & dit que si elle depend de la purgation immoderée, il faut ordonner vn regime de vie restaurant, semblable à celuy qui a esté conseillé au Chapitre de l'imbecillité de l'estomac. Que si c'est l'intemperature, il la faut combatre par remedes contrai

contraires, comme il a esté monstré cy-deuant. Bien est vray qu'il faut distinguer l'intemperature commune de la maligne, & employer contre celle-cy les cardiaques. Et si les forces se treuuent dissipées par quelque passion de l'ame, ou par quelque excez du corps, apres les auoir remis tous deux en repos & tranquillité, il se faudra seruir de viandes de bon suc, d'vn regime reficiant & restaurant, cõme dit est.

MESVAEVS.

CVm verò contra symptoma pugnamus, instauratiua victus ratione & roborante est opus. In id etiam commoda est delectatio, & alimentum gradatim oblatum. Adhæc somnus, quies, suaueolentia, & iucunda adhibita, cardiaca, & stomachica medicamenta. Balnea quoque, præsertim dulcis aquæ, absoluta propemodum curatione, in hac causa sunt necessaria: & in his ipsis ius pullorum, & auium aliarum, & vitellos ouorum sorbere, plurimum confert, præsertim si lenis frictio præcesserit, & neruorum musculorúmque vnctio ex oleo antiquo temperato, quale est oleum de spica, oleum chamæmeli, oleum de kiri. Oleum quoque vetus, auctore Galeno, lassitudinem tollit. Adhæc, oleum mastichinum cum oleo rosato, & vino antiquo factum, lassitudinem, debilitatémque neruorum aufert.

MAis quand nous combatons l'accident, il se faut seruir d'vn regime de vie restauratif, & roboratif. Et faut que la nourriture soit donnée auec delectation, & par degrez. Outre ce, le sommeil, le repos, les bonnes odeurs, & toutes choses plaisantes, les cardiaques, & les stomachiques ne doiuent pas estre oubliez. Les baings auſſi d'eau douce pourront estre necessaires à la fin de la curation: mesmes l'on pourra donner aux patiens cependant qu'ils seront dans le baings, des boüillons de poulets, & d'autres oyseaux, & des œufs frais. Principalement apres auoir faict des frictions legeres, & oinct les

nerfs, & les muscles auec quelque huile temperé, comme est celuy de spic, de chamomille, de kiri. Mesmes selon Galien l'huile vieux guarit la lassitude. Outre ce, l'huile mastichin, meslé auec l'huile rosat, oste la lassitude & la foiblesse des nerfs.

Explication de ce texte.

Rãchin. APres la curation reguliere, & icelle generale de la foiblesse du corps, apres la purgation, Mesué propose l'irreguliere, & particuliere pour l'accident; & ordonne non seulement la diete conuenable, mais aussi les remedes internes & externes pour corriger le deffaut des forces, & pour remettre le corps en sa premiere vigueur. Premierement il dit que le regime doit estre analeptique, reficient, restaurant, & roborant, par le moyen des viandes de bon suc, & de bien aisée digestion; & veut que l'on donne la nourriture par degrez, & auec plaisir, affin qu'elle proffite d'auantage, car l'aliment prins auec delectation sert de double nourriture.

Le sommeil & le repos sont par apres necessaires, tant pour ayder à la digestion, que pour delasser les parties nerueuses. Outre ce, les bonnes odeurs resiouïssent & multiplient les esprits. Quant aux medicamens, il faut qu'ils soient stomachiques & cardiaques, comme l'eau de canelle, imperialle, celeste; les fomentations & les epithemes seront aussi propres.

Obiectiõ. Il est question du baing, Mesué le conseille; ce qui
Responſe. doit sembler estrange, veu qu'il affoiblit le corps & l'estomac. Mais puis que ce n'est que sur la fin apres

la

la curation, nous en approuuons l'vsage, à la charge qu'il n'affoiblira pas par sueurs, & que l'on appliquera sur l'estomac des rosties auec les poudres stomachiques, ou le baume noir.

Ce que ie treuue de fascheux, c'est quand nostre Docteur conseille la nourriture dans le baing; car i'estime qu'il vaut mieux la donner hors du baing, telle neantmoins qu'il la veut, parce que l'estomac est mieux disposé. Et pour les frictions douces, & legeres, elles ne peuuent estre que proffitables.

Finalement nostre Docteur ordonne pour oster la lassitude des nerfs, & des parties musculeuses, les onctions auec plusieurs especes d'huiles, comme le chamomille, rosat, de kiri, c'est à dire, du leucoium iaune. L'on se pourra aussi seruir des lauemens des iambes, des cuisses, des bras & des mains auec quelque decoction neruale, faicte auec vne partie de vin.

MESVAEVS.

De conuulsione post purgationem.

CAP. XIII.

CONuulsio in purgatione ipsa interdum accidit, interdum post purgationem. Quæ autem in purgatione accidit, interdum fit ob materiam multam à medicamento commotam, non tamen vacuatam, sed ad neruos, & musculos interdum procumbentem, eósque replentem, & villos ipsorum extendentem. Quò fit, vt hi in latum aucti breuiores euadant, longitudine scilicet naturali tum minuta. Quare ceu chordis tensæ partes motu contrahuntur dolorifico multum, vt arcus chorda contracta breuior redditur. Porrò ad hanc conuulsionem propensi sunt magis, quibus est corpus impensè plenum, & meatus in eo anguſti sunt; quibus item nerui sunt

humidiores : qui denique vino se multum frequenter ingurgitant. Fit interdum item à vapore turbido, crasso, quem cum inflante flatu medicamentum ad neruos sustulit. Fit etiam à frigore vehementi, neruos & musculos purgati lædente, cogente, densante : quapropter hi versus principium suum retrahuntur. Nonnumquam fit à medicamenti qualitate venenosa, neruos, & musculos feriente, quam vt hi à se expellant, aut vt omnino vitent, contrahuntur.

De la conuulsion apres la purgation.

Chapitre XIII.

LA conuulsion ou elle arriue durant la purgation, ou apres. Celle qui arriue durant la purgation, depend de l'abondance des humeurs esmeües par le medicament, & non euacuées, qui se deschargent dans les nerfs, & dans les muscles en les remplissant, & estendant les fibres d'iceux, d'où vient qu'estans acreus lateralement, ils se raccourcissent par la diminution de la longueur naturelle. Voila pourquoy ils se retirent auecque grande douleur, comme parties tenduës auec des cordes, ou de mesme comme la corde d'vn arc qui se racourcit estant retirée. Or ceux-là sont plus enclins, & disposez à cette conuulsion, qui ont le corps fort plein, & les conduicts fort estroicts, & ceux aussi qui ont les nerfs humides, & qui se remplissent souuent de vin. La conuulsion se fait aussi quelquefois à raison des vapeurs troubles & crasses que le medicament a esmeuës, & enuoyées vers les nerfs auec des flatuositez inflatiues. Autrefois elle depend du grand froid, qui offense les nerfs & les muscles de celuy qui a esté purgé, par coarctation & endurcissement ; ce qui les fait retirer vers leur principe. Finalement la qualité maligne, & veneneuse du medicament la peut causer, lors qu'elle attaque les nerfs, & les muscles, car ils se retirent ou pour fuir leur offense, ou pour chasser leur presence.

Expli

Explication de ce Chapitre.

LA conuulsion estoit vn accident plus ordinaire aux purgations, du temps d'Hippocrate, & de Galien, qu'il n'est pas maintenant, dequoy les Aphorismes du cinquiesme liure font foy. La raison est toute apparente, parce que anciennement ils ne se seruoient que de l'hellebore, & d'autres medicamens violens & malings, qui pouuoient aisément causer les conuulsions. Mais les Arabes en ont mis d'autres en vsage, qui sont plus benings, & desquels l'on se peut seruir sans danger, comme la rhubarbe, le sené, la casse, & plusieurs autres. C'est vne obligation particuliere que nous leur auons, qui n'est pas petite. *Rächin.*

Or pour venir à nostre texte, la conuulsion est vn symptome fort affreux pour les assistans: mais dangereux pour ceux qui en souffrent la violence, d'autant qu'en iceluy le mouuement volontaire de tout le corps est peruerti, veu que les parties se meuuent contre la volonté, tantost en deuant, tantost en derriere, tantost de costé, auec des douleurs violentes & gehennantes. C'est vn accident qui est particulier aux parties nerueuses, & musculeuses, lors qu'estans offensées, elles se retirent vers leur principe. Mesué n'en traitte icy qu'entant qu'il peut arriuer par l'vsage des medicamens, ou durant la purgation, ou bien apres, & propose les causes qui la peuuent exciter en ces deux interualles du temps. Celle qui arriue durant la purgation, peut estre causée par quatre moyens.

Le premier est par l'esmotion des humeurs non purgées par le medicament, mais deschargées sur

les parties nerueuses & musculeuses: car s'insinuans par les pores dans leur substance, elles causent vne repletion, d'où vient l'extension, si bien qu'elles bandent, & se retirent comme des chordes d'arc. Nous experimentons cette conuulsion par repletion, plustost aux corps plethoriques & cacochimes, qui ont les conduicts & les passages estroits & reserrez, ou qui ont le cerueau & les nerfs fort humides, ou qui sont subiects au vin, que non pas aux autres. Les raisons en sont apparentes.

Le second moyẽ est à raison des vapeurs troubles, & flatuositez espaisses esleuées par le medicament, lors qu'elles penetrent les parties nerueuses & musculeuses; qui est tousiours vne cause de repletion, mais plus aisée à oster que la premiere.

Le troisiesme moyen est par le vice du froid externe, lors que par sa violence il contraint, & reserre tellement les nerfs, qu'il les force à se retirer vers le principe. Nous sçauons comme le froid est ennemi des parties nerueuses, selon Hippocrate. L'experience d'ailleurs nous en rend témoignage.

Le quatriesme moyen respond le mieux à nostre sujet, quand la conuulsion est excitée par la malignité ou venenosité du medicament purgatif. Nous en auons qui ont vne telle contrarieté auec le cerueau, & les nerfs, que facilement ils peuuent causer cet accident, comme l'hellebore, le peplium, l'elaterium, le latyris, & semblables, qui sont d'escrits par nostre Mesué au liure des simples medicamens.

MESVAEVS.

VÆ verò post purgationem fit conuulsio, est à siccitate: quam etiam Hippocrates iudicauit esse

esse mortalem, tunc scilicet, cùm siccitas consummata est.

LA conuulsion qui se fait apres la purgation, depend de la seichereſſe, ou inanition. C'eſt celle qu'Hippocrate a iugé mortelle, lors neantmoins qu'elle eſt parfaicte & conſommée.

Explication de ce texte.

LEs causes generales de la conuulsion sont deux, inanition & repletion, entant que c'est vne maladie premiere, & non suiuante; il y en a d'autres particulieres, qui sont reconnuës par nos Autheurs. Celles de la repletion ont esté examinées par nous, apres nostre Docteur, & quelques vnes des autres. Reste la siccité, ou inanition, qui est la plus dangereuse. Nous en reconnoissons deux differences: car ou elle est extreme & consommée, là où il y a non seulement vne resolution entiere de la chaleur & des esprits, mais encores vne colliquation de la substance oleagineuse des nerfs & parties musculeuses; & celle-cy est mortelle sans difficulté: ou elle est imparfaicte & non consommée, en laquelle il y peut auoir quelque esperance. *Rãchin.*

MESVAEVS.

QVanquam autem ex repletione conuulsionem febris superueniens soluat Hippocrati, rectè viri huius consultum est interpretandum. Quædam enim à plenitudine conuulsio est, quam febris superueniens tantùm abest vt soluat, vt etiam augeat, qualis ea præsertim fuerit conuulsio, quam parit materia multa, per medicamentum commota, sed non vacuata: quæ in neruos

& musculos, vti dixi, incubuit. Medicamentum namque febrim flammeam dum reddit, venenosam qualitatem ei acquirit longè nocentissimam. Rectè autem curabitur, si repentè materia commota vacuetur, idque vel medicamenti vim adiuuando, acquisita scilicet facultate plenitudinem vacuatura : atque adeò, si opus etiam videatur, fortiter vacuantibus in id vtere. Post hæc noxas neruis, & musculis impressas corrige, eósque robora, & cerebrum, & spinam, & corpus reliquum. Si autem à vaporibus elatis conuulsio fiat, ratione iam dicta curatur, & his omnibus, quæ diximus, vapores in contrarium reuellere. Si à frigore, ea omnia remedia sunt, quæ præter id, quod neruos & musculos calefaciunt, cum eisdem familiaritatem habent. Si à qualitate venenata, curanda est per ea, quæ malignitatem hanc citò de corpore detrudunt, vti iam diximus: adhæc, per ea quæ neruos, & musculos à noxis indidem acceptis vindicant: tum per ea quæ ipsos roborant.

ENcores qu'Hippocrate asseure que la fievre suruenant à la conuulsion qui a la repletion pour cause, la guarisse: neantmoins ce conseil & cette opinion ont besoing d'interpretation. Car il y a telle conuulsion causée par repletion, qui est plustost augmentée par la fievre, qu'appaisée, comme est celle que les humeurs esmeües par le medicament, & non purgées excitent, lors qu'elles se iettent dans les nerfs, & dans les muscles. Car le medicament rend la fievre plus ardente, & luy acquiert vne malignité veneneuse fort nuisible & dangereuse. On la pourra donc bien guarir, en purgeant les humeurs esmeües, ou par quelque remede qui ayde à la vertu du medicament, en luy acquerant vne vertu nouuelle qui descharge la plenitude. Et s'il est necessaire, il faudra employer des purgatifs forts & puissans, en corrigeant par apres la nuisance imprimée aux nerfs, & aux muscles, & en les fortifiant, ensemble le cerueau, l'espine, & tout le corps. Que si la conuulsion depend des vapeurs esleuées, on la guarira auec tous les remedes reuulsifs & dissipatifs, qui ont esté proposez cy-dessus. Et si la froidure en est la cause,

tous

tous les remedes qui peuuent reſchauffer les nerfs & les muſcles, ſont conuenables, mais particulierement ceux qui ont quelque familiarité auec eux. Finalement ſi la conuulſion depend de la qualité veneneuſe des purgatifs, il la faudra guarir auec les remedes qui combattent cette malignité, & qui la chaſſent hors du corps: & auec d'autres qui les deffendent de la nuiſance, & qui les fortifient.

Explication de ce texte.

NOſtre Docteur propoſe la curation de la conuulſion en general, apres en auoir preſenté les cauſes. Il eſt vray qu'à l'entrée il examine l'Aphoriſme d'Hippocrate, qui aſſeure que la fieure peut ſeruir de remede à la conuulſion; & dit que cela a beſoing d'intelligence par le moyen de la diſtinction qui s'enſuit. C'eſt la verité que la fieure ſuruenant à vne conuulſion cauſée par d'humeurs froides & glutineuſes; qui rempliſſent les nerfs, la peut guarir en les eſchauffant, extenuant & reſoluant: mais lors qu'elle eſt excitée par des humeurs chaudes, acres, mordicantes, eſmeües par le medicamẽt, tant s'en faut qu'elle ſoit ſalutaire, qu'au contraire elle eſt dangereuſe & pernicieuſe; car premierement le medicament rend la fieure plus bruſlante, apres il luy acquiert vne malignité veneneuſe. *Rãchin.*

Il faut donc que le medecin ſoit iudicieux, & prudent en cette reconnoiſſance, & qu'il employe d'autres remedes, lors qu'il y a eſmotion d'humeurs, en les oſtant par nouuelle purgation, & meſme par medicamens fort purgatifs, afin d'oſter promptement la plenitude. Il eſt vray qu'il ne faut pas oublier les remedes qui peuuent fortifier le cerueau, & l'eſpine, & oſter la nuiſance & la foi-

bleſſe deſia imprimée aux nerfs par les conuulſions,& par les humeurs. Que ſi la conuulſion depend des vapeurs & flatuoſitez, le principal ſera de recourir aux remedes reuulſifs qui ont eſté propoſez aux chapitres de la douleur de teſte & du vertige,comme frictions, ligatures, ventouſes,clyſteres, &c. afin de diuertir vers les parties contraires les vapeurs qui s'inſinuent dans les nerfs, & les diſſiper par apres. Il y a par apres le froid externe à cõbattre ; noſtre Docteur ne propoſe en general que les remedes eſchauffans,& familiers,comme la ſauge,roſmarin, betoine,maioraine,laurier, & ſemblables;l'on pourra faire des fomentations,& des onctions chaudes, &c.

Reſte la derniere cauſe, qui eſt la malignité des purgatifs,de laquelle nous auons traitté ſi particulierement au premier chapitre du 3.Theoreme,que ce ſeroit ſuperfluité d'en reiterer icy lẽs remedes. Il y en a de trois differences,les vns donnent chemin au medicament par vuidange, les autres combattent la qualité veneneuſe, & les derniers defendent les parties nerueuſes,& les fortifient. Acheuons.

MESVAEVS

CONuulſionem verò ab euacuatione immodica, lethalem ſcripſit Hippocrates, quæ à ſiccitate omnino eſt,quam,ſi conſummata eſt, inſanabilem diximus. Si non eſt conſummata, curetur ratione victus humectante,& auctiore tum alimento,tum ſomno,& ſimilibus.

HIppocrate a eſcrit que la conuulſiõ qui ſuit la purgation immoderée,eſt mortelle, parce qu'elle depend de la ſiccité,laquelle eſt incurable, eſtant conſommée. Que ſi elle ne l'eſt pas, il faut taſcher de la guarir auec vn regime de vie humectant, en multipliant l'aliment, le ſommeil, & le reſte des autres qui peuuent ſeruir.

Expli

Explication de ce texte.

C'Est icy la derniere partie de la curation de la conuulsion ; celle qui depend de la replecion est plus aisée à guarir, non pas celle-cy à cause de la resolution des esprits,& de la consomption des humiditez naturelles des parties. Voila pourquoy Mesué apres Hippocrate, dit qu'elle est mortelle apres la purgation immoderée, à cause de l'inanition & seichereſſe qui suit le desbordement des humeurs. Bien est vray que nostre Docteur propose la distinction commune de nos maistres, touchant la siccité consommée,c'est à dire, entiere & parfaicte ; & l'autre qui ne l'est pas. Car celle-là est incurable, & celle-cy se peut reparer,auec peine neantmoins. Les remedes dependent principalement du regime de vie humectatif, & rempliſſant par degrez, selon les forces, & puis des medicamens fortifians. Il est vray qu'il faut auoir esgard non seulement aux parties nerueuses, si la siccité leur est plus particuliere ; & aussi à tout le corps, si elle est generale. *Rãchin.*

Fin du Commentaire sur les Theoremes & Canons de Mesué.

Laus Deo Opt. Max.

TRAICTÉ DES SIMPLES MEDICAMENS purgatifs, ſuiuant l'ordre & la doctrine de Meſué.

DICTÉ A MONTPELLIER AVX COMPAGNONS Pharmaciens,

Par M. FRANÇOIS RANCHIN, *Conſeiller & Medecin du Roy, Profeſſeur, & Chancelier en l'Vniuerſité de Medecine de ladite ville.*

L'eſtat des matieres de ce Traicté eſt contenu en la page ſuyuante.

Eſtat des ſimples medicamens purgatifs, deſcrits en ce Traicté.

MEDICAMENS benings.	MEDICAMENS violents.
De l'Aloë.	*De l'Eſcammonée.*
Des Myrabolans.	*Du Turbith.*
De la Rhubarbe.	*De l'Agaric.*
De la Caſſe.	*Du Polypode.*
Des Tamarins.	*Des Hermodactes.*
De la Manne.	*Du Carthamus.*
Des Roſes.	*Du Sené.*
Des Pruneaux.	*De l'Hellebore.*
Des Violes.	*De l'Antimoine.*
Du Serumlactis.	*Du Lapis lazuli.*
De la Fumeterre.	*De l'Euphorbe.*
De l'Epythime.	

TRAI

TRAICTÉ DES SIMPLES MEDICAMENS PVRGATIFS.

APRES auoir appellé au ſecours de nos deſſeings la grace de Dieu, à ce qu'il luy plaiſe de ietter ſa benediction ſur nos eſtudes, nous commencerons l'hiſtoire des ſimples medicamens purgatifs. C'eſt vne matiere fort neceſſaire & vtile aux Pharmaciens, veu que leurs plus ordinaires actions ne ſont employées qu'à la preparation, mixtion & vſage des purgatifs, & ne faut pas qu'ils ſe contentent d'en auoir vne ſenſible & ſuperficielle connoiſſance: mais encor faut-il qu'ils connoiſſent leurs vertus & facultez interieures, pour euiter les accidens qui pourroient ſuiure le mauuais vſage d'iceux.

Meſué, ce grand euangeliſte des Arabes a deſia traitté cette matiere fort exactement en ſon ſecond liure: mais nous paſſerons plus auant que luy en cette hiſtoire, ſoit pour ce qui eſt de la connoiſſance des ſimples purgatifs: ſoit pour ce qui regarde la preparation, election, mixtion, & vſage: neantmoins nous ſuiurons touſiours ce qui eſt de la verité, & de l'integrité de ſa doctrine, comme le

recon

reconnoissans le plus meritant entre tous ceux qui on traitté la matiere Pharmaceutique. Nous noterons donc, que le sujet propre de nostre discours sera le simple medicament purgatif : & c'est en quoy nous pourrons reconnoistre qu'il y a difference de nostre matiere auec les autres qui ont traitté des medicamens alteratifs, roboratifs, simples, ou composez.

Nous les appellons simples purgatifs, à raison des compositions purgatiues qui sont faites d'iceux : si bien que ce n'est que comparatiuement, encor que d'eux-mesmes ils soient composez des quatre elemens, & outre de leur forme, de leur matiere, & de leurs qualitez.

Or affin de poursuiure ce traicté auec ordre, ie le diuiseray en deux sections. En la premiere ie parleray des simples purgatifs, qui sont appellez benings, parce qu'ils purgent doucement les humeurs de nostre corps, comme la bile, le phlegme, & la melancholie. En la seconde ie traitteray des autres qui purgent les mesmes humeurs auec plus de violence : ce que nous ferons voir cy-apres. Il est donc temps de commencer la premiere section.

Des simples purgatifs.

A sçauoir si les simples purgatifs sont bien diuisez par Mesué en benings & en violents.

Section I.

Mesué à l'entrée de son second liure propose deux differences des simples purgatifs, desquels il traitte diuersement. Les vns, dit-il, sont

ſont benings, les autres au contraire ſont violents. Les benings ſont ainſi appellez pour deux raiſons. La premiere eſt, parce qu'ils purgent doucement & benignement les humeurs mauuaiſes. L'autre eſt, d'autant qu'ils n'impriment pas aucune mauuaiſe qualité aux parties interieures, & ne cauſent point de faſcheux accidents. Les violents au contraire trauaillent noſtre nature, & ſont dangereux par leur vehemence.

C'eſt à nous maintenant d'examiner cette diſtinction des ſimples purgatifs, veu que l'ordre de noſtre traicté eſt fondé ſur icelle.

Or pour commencer, ie propoſeray les authoritez, & les raiſons de ceux qui voudroient ſouſtenir l'opinion negatiue contre Meſué.

S'il y auoit des medicamens benings, Meſué n'en defendroit pas l'vſage. Or eſt-il que Meſué en ſon premier Theoreme dit par parole expreſſe, qu'il ſe faut garder non ſeulement des medicamens deleteres : mais auſſi des benings. Donc il faut croire que tel medicament ne merite pas de porter ce tiltre de bening. 1. *raiſ.*

Les medicamens qui cauſent pluſieurs faſcheux accidens ne peuuent pas eſtre appellez benings: or eſt-il que ceux qui ſont foibles de leur nature eſueillent pluſieurs accidens, d'autant qu'ils eſmeuuent les humeurs ſans les purger, comme dit Meſué au 3. Theoreme. Donc ils ſont pluſtoſt nuiſibles que non pas benings ou amis de nature. 2. *raiſ.*

Les medicamens qui ſont fort amers, ne peuuent pas eſtre appellez benings, parce qu'ils troublent la nature, & agiſſent auec violence, ſelon Meſué en ſon premier Theoreme : or eſt-il que la pluſpart de ceux qui ſont eſtimez benings, ſont ex- 3. *raiſ.*

trement amers, comme l'aloë, l'absynthe, le rhubarbe, les myrabolans & les roses. Donc ils ne peuuent pas estre appellez benings.

4. raiſ. Ce qui est ennemi de la nature, & qui l'altere par ses qualitez, ne peust pas estre dit bening: or est-il que tous les medicamens purgatifs alterent nostre nature, & luy sont comme ennemis. Donc il n'y en aura pas de benings.

5. raiſ. L'experience nous fait voir par exemple, que les medicamens que l'on iuge les plus benings, comme les roses, la manne, le rhubarbe, purgent certains corps iusques au flux de sang. Donc, &c.

Nous autres au contraire soustenons la partie affirmatiue auec Mesué, que les simples purgatifs sont tres-bien diuisez en benings & en violents. Cette diuision est tirée de leur nature non seulement, mais aussi de leur action, comme nous en iugeons ordinairement par les effects de leur experience. Et quant aux raisons qui ont esté proposées au contraire.

à la 1. A la 1. Ie respons que l'authorité de Mesué ne fait rien contre nous, d'autant qu'il dit que les medicamens deleteres & benings ne se doiuent pas mettre en vsage, sans preparation conuenable. Ce que nous accordons pour la correction des mauuaises qualitez qui accompagnent les purgatifs: mais cela n'empechera pas qu'il n'y en ait de benings & violents.

à la 2. A la 2. ie dis que les medicamés foibles & benings peuuent causer de fascheux accidens, lors qu'ils esmeuuét sans purger, cõme Mesué le mõstre au passage allegué: mais nous supposõs que les purgatifs benings purgent suffisamment sans violence.

à la 3. A la 3. Ie respons que tous les medicamens amers

amers n'agiſſent pas auec violence, d'autant qu'ils ſont compoſez d'vne ſubſtance, & de pluſieurs proprietez, qui empechent l'action de l'amertume, & les rend familiers aux parties de nos corps, comme nous voyõs en l'aloë; qui eſt ſtomachique; & au rhubarbe, qui eſt hepatique: ſi bien que l'authorité de Meſué ſe doit entendre des medicamens amers qui ne ſont pas doüez de ſemblable vertu. D'ailleurs nous pouuons dire qu'il propoſe en general les conditions des choſes ameres. Outre ce, l'on peuſt dire que la violence de l'amertume ſe doit rapporter au gouſt, & non pas aux actions interieures des medicamens.

A la 4. Ie reſponds que les medicamens benings ſõt moins cõtraires à la nature que non pas les violẽs: voila pourquoy ils portent ce tiltre de benings, comme l'on peut reconnoiſtre par leurs effects. *à la 4.*

Finalement à la derniere, ie reſpons que quelquesfois les medicamens les plus benings purgent auec beaucoup de violence, ſelon la differente nature de la diſpoſition des corps: mais ce n'eſt pas à dire pourtant, que pour ce qui eſt du general, il n'y en ayt de benings & de violents. Donc nous pouuons conclure, que la Diuiſion de Meſué, des medicamens, en benings & en violents eſt legitime & receuable.

De l'Aloë.

Pourquoy l'aloë eſt preferable aux ſimples purgatifs.

Chap. I.

L'Aloë eſt vn medicament ſi excellant en ſes vertus, que Meſué luy a donné le premier

mier rang entre tous les simples purgatifs. Cette loüange luy peut estre attribuée à mon aduis pour quatre raisons. La 1. est, d'autant que les autres medicamens n'ont pas cette prerogatiue que de fortifier les parties naturelles, en les deschargeant des mauuaises humeurs : car ou ils nuisent, ou ils n'aident pas, pour le moins que par accident ; mais l'aloë leur donne de la force par sa proprieté specifique, & les dispose à mieux faire leurs actions. La 2. est qu'il corrige la malice des autres purgatifs, estant meslé auec eux, ce dit Mesué, & les rend comme benings & salutaires. La 3. est, parce que l'aloë sert de base & de fondement quasi à toutes les masses de pilules, outre les autres compositions qui sont faites d'iceluy, comme la poudre de l'hiere de Galien. En 4. lieu, il semble estre preferable à raison de son frequent vsage, soit pour l'exterieur, soit principalement pour l'interieur.

Ie sçay bien que l'on pourra obiecter au preiudice de cette doctrine, qu'il y a d'autres medicamens, lesquels semblent estre preferables en merite à l'aloë, comme par exemple, la manne qui est vn medicament celeste, le rhubarbe & les myrabolans, qui sont estimez fort benings & cardiaques, & semblables. Mais nous respondons que à la verité ces purgatifs icy meritent beaucoup à raison de leurs vertus & proprietez : neantmoins l'aloë nous semble preferable, comme à Mesué pour les raisons qui ont esté proposées. Que si l'on vouloit monstrer que l'aloë n'est pas vn medicament bening, ie le narreray en la question suiuante.

A sçauoir si l'aloë est medicament bening.

ENcor que l'authorité de Mesué & l'experience nous monstre euidemment que l'aloë est vn medi

medicament fort bening & fort ſalutaire : neantmoins pour eſclaircir d'auantage la doctrine de noſtre Docteur, & pour confirmer la verité de la queſtion proposée, nous examinerons les raiſons qui luy ſemblent contraires.

Selon Auicenne, comme il eſt euident meſme par le teſmoignage de Meſué, l'aloë eſchauffe merueilleuſement le foye & toute la maſſe ſanguinaire. Donc il faut conclure que ce n'eſt pas vn medicament bening, mais pluſtoſt dangereux. 1. *raiſ.*

Les purgatifs qui prouoquent le flux de ſang, & qui cauſent les hemorrhoides, ne doiuent pas eſtre iugez benings. Or eſt-il que ſelon Meſué, l'aloë prouoque les hemorrhoides & le flux de ſang. Donc c'eſt vn mauuais medicament. 2. *raiſ.*

Les drogues qui ſont extrememement ameres, ne ſont pas agreables à la nature, d'autant que c'eſt vne qualité qui la trauaille & qui la trouble. Or l'aloë eſt extrememement amer. Donc eſtant deſagreable à la nuture, il ne pourra pas eſtre dit bening. 3. *raiſ.*

Nous autres au contraire eſtimons auec Meſué que l'aloë eſt vn medicament purgatif fort bening & fort ſalutaire, à raiſon de ſes proprietez & de ſes vertus. Et quant aux raiſons proposées au contraire, elles ne font rien contre nous qu'en apparence.

A la 1. Ie reſpons que Auicenne redoubte l'vſage à ceux qui ont le foye fort chaud, & fort ſec, & le ſang inflammable: mais nous pouuons remedier à ce danger en preparant bien l'aloë auec le ſuc de cichorée, ou autrement.

A la 2. Ie reſpons que cette obiectió ſera par apres plus amplement examinée & eſclaircie par nous.

A la 3. Ie dis que encor que l'aloë ſoit fort amer, il ne s'enſuit pas pourtant que ce ne ſoit

vn medicament bening, veu que l'amertume n'est desaggreable à la nature qu'à raison du gouſt: mais l'aloë à raison de sa substance, & de ses autres proprietez, est vn medicament si recommandable qu'il merite d'estre reconnu pour le premier d'entre les benings.

Que c'est que l'aloë, & ses differences.

CE mot d'aloë signifie deux choses, sçauoir est ou la plante, qui est ainsi appellée communément, laquelle est reconnue d'vn chacun, ou bien la drogue qui porte le tiltre d'vn simple medicament purgatif. Si nous considerons l'aloë comme plante, il faut recourir à la figure & à la description particuliere, laquelle nous est representée par Matthiol & par les autres herboristes ou simplistes. Que si nous la regardons comme vne drogue purgatiue, de laquelle on se sert communément en la medecine, l'aloë n'est autre chose qu'vn suc tiré des fueilles de la plante susdicte, lequel on purifie & desseiche en certains pays, des Indes, de l'Arabie, & semblables, en le mettant par apres dans des vessies, pour l'enuoyer & distribuer aux autres parties du monde.

Or il faut noter que ce suc là est tiré par expression & non pas par incision. Garsias Ab Horto, qui descript les drogues oriétales, dit que par fois il sort vne eau visqueuse & gluãte des fueiles de l'aloë, laquelle n'est pas estimée, ains iugeé comme inutile: mais i'estime que si l'õ pouuoit tirer la larme de l'aloë, par incision, & que les Indiens eussent la patience de la preparer & de la conseruer, elle seroit fort delicate & vertueuse. Il ne se faut pas arrester à ce que dit Garsias Ab Horto, d'autant que l'eau qu'il

propose

propoſe,n'eſt qu'vne humidité baueuſe &excremẽteuſe tirée ſans inciſion.

Les fueilles de l'aloë rendent grande quantité de ſuc, parce qu'elles ſont pleines d'vne humeur viſqueuſe & gluante. Quelques vns penſent que le ſuc qui eſt tiré des ſommitez des fueilles de l'aloë, eſt plus excellãt que celuy qui vient du milieu ou du bas d'icelles,mais ils ſe trompent,d'autant qu'ils tirent le ſuc indifferemment de toutes les fueilles, qui ſont fort eſpeſſes & ſucculentes,ſans aucune diſtinction des parties,comme il nous eſt teſmoigné par les eſcripts de ceux qui ont traicté des drogues Indiques.

Nous pouuons icy propoſer deux difficultez. La premiere eſt, d'où vient que l'aloë n'eſt pas puant & fetide, veu qu'il vient d'vne plante puante. L'autre pourquoy eſt-ce que l'aloë n'eſt pas verdaſtre,ains rougeaſtre,puis qu'il vient d'vne plante fort verte & d'vn ſuc de ſemblable couleur, apres l'expreſſion.

A la premiere nous reſpondons, que l'aloë change de nature,en ce qui eſt de l'odeur, & de la couleur. La raiſon eſt,d'autant que par la digeſtion qui ſe fait du ſuc,les humiditez ſuperflues leſquelles cauſoient la mauuaiſe odeur, ſe conſument; & voyla d'où vient auſſi que la couleur change : à cauſe de la chaleur qui agiſt ſur ceſte matiere ſucculente : ſi bien qu'il paroiſt de là ce qu'il faut reſpondre à la 2.difficulté.

Quant aux differences de l'aloé,nos docteurs en reconnoiſſent deux principales. La premiere eſt de celuy qu'on appelle hepatique, tant à raiſon de ſa couleur rouſſaſtre, qu'à cauſe de ſa conſiſtence: aucuns le nomment ſoccotrin, à raiſon du lieu na-

tal & parce qu'il vient d'vne Isle appellée Soccotra, ou bien cycotrin, à raison de sa couleur citrine. Toutefois ceste etymologie n'est pas si receuable que l'autre.

La seconde difference est de l'autre aloë qu'on appelle Cabalin. Le premier aloë est bon pour la medecine des hommes, d'autant qu'il est plus pur & net : l'autre sert à la medecine veterinaire, parce qu'il est plein de crasse, & fort grossier, voyla pourquoy on s'en sert pour les cheuaux & pour les oyseaux. Ie laisse à part plusieurs particulieres differences de l'aloë preparé.

De l'election de l'aloë.

LA premiere action des Pharmaciens est de connoistre les drogues, & la seconde de les eslire. Puis donc que nous auons traicté de la nature exterieure de l'aloë pour la connoissance, il faut maintenant venir à l'election.

Icelle est necessaire non seulement aux medicamẽs qui sont tels de leur nature, comme est le rhubarbe: mais aussi oux autres qui sont faicts par artifice, encer que simplemẽt & sans composition; comme est l'aloë, lequel se peut dire naturel & artificiel sous diuerses considerations. Car si nous regardons sa substance pure & simple, c'est vne drogue naturelle: mais si nous le regardons entant que c'est vn suc tiré par extraction, purifié, digeré & dessciché, nous le dirons artificiel.

Nous noterons donc pour venir à nostre election,, que l'aloë ou il est bon & loüable, ou il est falsifié.. Garcias Ab orto se mocque de ceste distinction, & dit que l'aloë ne se sophistique point, à raison de la grande quantité qui s'en treuue

pres

pres des Indes, & croit qu'il n'y a que les drogues rares & cheres qui soient falsifiées : neantmoins il confesse que ceux qui trauaillent à l'extraction du suc de l'aloë peuuent parfois le laisser plein d'ordure sans se soucier de le purifier : & par apres il aduoüe qu'estant transporté aux autres regions, on le peut adulterer. Voyla comment cet Autheur se monstre inconstant en son iugement.

Nous autres nonobstant son opinion estimons que l'aloë a esté de tout temps falsifié. Dioscoride mesme & tous les autres anciens & modernes l'aduoüent, & monstrent que la falsification se peut faire tantost par augmentation auec des gommes communes, tantost par la teincture crasse de l'aloë auec le saffran destrempé.

Or pour reconoistre le bon aloë du mauuais, il se faut seruir des signes qui sont proposez par nos Docteurs. D'iceux nous en reconnoissons plusieurs differences, qui peuuent estre tirées du lieu natal de la substance, des qualitez sensibles, comme sont odeur, couleur, saueur : de l'aage, des effects, & de semblables circonstances.

Pour le lieu natal, Dioscoride prefere celuy de l'Indie à l'autre qui vient d'Asie, ou d'Arabie : Mesué dit aussi que l'Indique est le plus excellant, par apres le Persique, & puis l'Armenic. Pour l'Arabique, il l'estime le plus mauuais de tous : les recens exaltent le soccotrin, qui vient de l'Isle appellée Soccotra, & luy dõnent le prix de bonté entre tous les autres : apres ils loüent celuy qui vient du Royaume de Cambara : tant y a que par le rapport de tous, l'aloë qui vient des Indes est touſiours le meilleur.

Quant à la subance du bon aloë, elle doit estre

solide & compacte, car si elle n'est pas bien iointe, c'est vn signe que le suc a esté de diuerses plantes, & en diuers temps : apres elle doit estre claire & luisante, pure, friable, & liquable. Aucuns la demandent pesente : mais Mesué la veut legere, ce qui ne semble pas s'accorder auec sa substance compacte. Pour la friabilité elle depend de l'exsiccation grande du suc, car autrement l'on pourroit trouuer estrange qu'vne drogue faite d'vn suc gluant & visqueux fust rendue friable.

Quant aux qualitez sensibles : la couleur de l'aloë doit estre roussastre, ressemblant aucunement au foye, mesmes il y en a de rougeastre qui est plus luisant l'vn que l'autre. L'odeur doit estre bonne & aromatique sans sophistication, encor que ce suc vienne d'vne plante puante, comme nous auons monstré cy-dessus. Quant à la saueur il est extremement amer, & me semble que Mesué se pourroit bien tromper, quand il dit que l'aloë au commencement paroist estre doux, & que par apres son amertume se descouure, veu mesme que cela ne s'accorde pas à ce qui est dit au premier Theoreme, que les drogues ameres agissent promptement auec violence.

Il nous reste l'aage & les effects pour iuger de sa bonté. Quant à l'aage, il ne faut pas qu'il soit gardé long temps, d'autant que sa force & ses proprietez s'affoiblissent : car comme dit Mesué en son premier Teoreme, les medicamens amers sont meilleurs recens que gardez long temps. Et pour les effects nous en pouuons tirer de certains tesmoignages, car quelquefois celuy qui est le plus beau, n'est pas tousiours le meilleur : mais bien celuy qui rend de meilleurs effects. Voyla donc

donques comme nous pouuons iuger du bon aloë, Que si au contraire il est d'autre nature à raison de sa substance, des qualitez & des autres circonstances, nous le deuons iuger plus mauuais.

Des vertus & proprietez de l'aloë.

CE qui rend l'aloë recommandable par dessus les autres simples purgatifs, ce sont les belles & differentes vertus & proprietez qui se treuuent en luy. Nos Docteurs en rendent vn particulier tesmoignage : mais outre eux l'experience nous en fait reconnoistre la vertu par les effects ordinaires. Or pour faire voir les rares vertus de ce medicament, nous traitterons maintenant de ses qualitez premieres, comme aussi de ses autres composées, lesquelles sont plus medicinales.

Quant aux premieres, l'aloë est iugé chaud au second degré, & sec au troisiesme. Ce temperament pourroit sembler estrange à quelques vns, à raison de la plante d'où il vient qui est vn semperuiuum maius abondant en humidité visqueuse & gluante. Neantmoins considerant l'aloë comme vn suc digeré & dessciché, il est reputé tel de tous nos Docteurs : d'ailleurs l'amertume tesmoigne la chaleur, comme aussi sa faculté purgatiue & aperitiue, outre la vertu qu'il a de reschauffer & fortifier les parties naturelles.

Que si l'on vouloit obiecter que l'aloë n'est pas chaud, mais plustost froid, tant parce qu'il est estimé adstringeant, que d'autant qu'il est propre pour arrester le flux de sang, & pour cicatriser les vlceres selon Mesué. Nous respondons à cela, que c'est

c'eſt à raiſon de ſa ſubſtance terreſtre deſſeichante & glutineuſe, lors que l'on l'applique exterieurement auec d'autres medicamens qui fortifient ſes actions : mais pourtant il demeure touſiours chaud & ſec, comme nous ferons voir plus particulierement en la queſtion ſuyuante.

Maintenant nous deuons noter que l'aloë poſſede pluſieurs autres proprietez, outre ſes premieres qualitez : car il fortifie merueilleuſement l'eſtomac & les autres parties naturelles, & eſt iugé par tous les Medecins pour eſtre l'amy d'icelles, tant parce qu'il les deſcharge des humeurs bilieuſes & pituiteuſes par ſon attraction particuliere, qu'auſſi d'autant qu'il les remet & les conſerue en bonne temperature : outre ce l'aloë empeſche la putrefaction des humeurs, non ſeulement aux corps viuans par ſon vſage : mais auſſi aux corps morts. Voyla d'où vient que l'on meſle l'aloë auec les poudres qui ſont faictes pour embaumer les corps. Ie laiſſe à part les autres vertus de l'aloë contre les autres maladies, comme quand on l'ordonne pour faire mourir les vers exterieurement, & interieurement à raiſon de ſon extreme amertume, d'autant que Dioſcor. & Matth. le propoſent particulierement.

Meſué apporte trois incommoditez à l'vſage de l'aloë. La premiere eſt, qu'il ouure les veines & prouoque les hemorrhoides. La ſeconde, qu'il nuit au foye, & à toute la maſſe ſanguinaire par ſa grande chaleur, ſelon Auicenne. La troiſieſme, qu'il trauaille le ventre, l'eſtomac, & les viſceres, par des tranchées douloureuſes, & c'eſt à raiſon de ſa ſubſtance adherante : d'où vient que quelquefois le ſang en ſort. Mais nous pouuons reſ-

pondre

pondre que ces trois incommoditez n'affoibliſſent le merite de noſtre aloë. Pour ce qui eſt de la premiere, nous en diſputerons cy-apres incontinent. Pour la ſeconde nous auons deſia dit cy-deſſus, que quand l'aloë eſt bien laué & preparé, il n'eſchauffe pas le foye ny le ſang, outre que nous pouuons dire que l'opinion d'Auicenne, ſe doit entẽdre de ceux qui ont le foye trop chaud & trop ſec. Quant à la troiſieſme incommodité, Fuchſius fait vn paradoxe contre Meſuë, par le moyen duquel il taſche de faire treuuer noſtre Docteur en contradiction, d'autant qu'au commencement de ſon chapitre il reconoiſt l'aloë pour vn medicamẽt ſtomachique, & à la fin il dit & aſſeure qu'il trauaille l'eſtomac, & cauſe des tranchées douloureuſes : mais nous treuuõs que Fuchſius s'eſt trompé lourdement en ſon accuſation: d'autant que Meſué au dernier paſſage parle de l'aloë qui eſt impur, mauuais, & non preparé. Voyla pourquoy il ordonne qu'apres l'aloë bien laué & purifié, on le prepare auec quelque decoction aromatique, en y meſlant d'autre correction qui empeſche ſon arreſt dans les boyaux, & qui eſueille ſon action, ſi bien que l'aloë bon & naturel demeure touſiours vn medicament ſtomachique & loüable.

A ſçauoir ſi l'aloë ouure les veines & s'il prouoque le flux hemorrhoidal.

MEſué traittant de l'aloë, declaire ouuertement que c'eſt vn medicament dangereux, en ce qu'il ouure les veines, & prouoque le flux hemorrhoidal. Fuchſius, docte Medecin de noſtre temps, ſe ſcandaliſe en ſon premier liure des paradoxes

doxes sur cette doctrine, & dit que Mesué s'est trompé lourdement en son iugement, d'autant que l'aloë ne possede pas cette vertu supposée d'ouurir les veines, & d'exciter les hemorrhoïdes; ains au contraire, il monstre par le tesmoignage de Dioscoride, de Galien, de Pline, & d'Auicenne, que l'aloë arreste le flux de sang, & que mesmes il est propre contre le flux hemorrhoïdal.

Nous autres, pour resoudre cette dispute en peu de paroles, disons qu'vn medicament peut estre composé de differentes substances, & de differentes proprietez, comme nous voyons au rhubarbe, qui est laxatif & adstringeant. Outre ce, comme dit Galien au 3. *des temper.* vn mesme remede peut rendre des contraires effects, selon qu'il est prins interieurement: ou qu'il est appliqué exterieurement: l'experience tesmoigne cela en l'aloë, d'autant qu'appliqué au dehors, il restreint & est propre contre le flux de sang: mais donné interieurement, il ouure les veines, & prouoque les hemorrhoïdes par sa vertu substantielle, & non par l'euacuation des humeurs acres, comme dit Fuchsius: d'autant que de cette façon tous les autres medicamens violents, comme le scammonée, la colochynte & semblables les prouoqueroient: encor que nous reconnoissions qu'ils peuuent faire cet effect extraordinaire par accident. Et quant à ce que Fuchsius obiecte, que l'aloë donné interieurement arreste le flux de sang au lieu de l'exciter. Il faut respondre, que c'est rarement, & apres auoir esteint sa vertu principale par la preparation, & par la mixtion d'autres adstringeants, si bien que de cette façon on luy change sa nature. Tous nos Docteurs s'accordent auec Mesué, d'autant que l'expe

l'experience ordinaire leur fait voir que l'vſage de l'aloë augmente le flux hemorrhoïdal à ceux qui y ſont ſubiects, & le fait venir aux autres qui ne les ont pas.

A ſçauoir ſi l'aloë purge moins eſtant meſlé auec du miel.

MEſué en ſon texte parlant de l'aloë, dit que eſtant meſlé auec le miel il ne purge pas tant par attraction: mais qu'il eſt rendu plus deterſif. La raiſon de cela à mon aduis, eſt que le miel par ſa ſubſtance gluante empeſche la vertu attractiue de l'aloë de faire ſon effect: il eſt vray qu'il purge dauantage par deterſion, d'autant qu'il ſuit l'action du miel. Fuchſius en ſes paradoxes diſpute fort contre Meſué là deſſus, & taſche de renuerſer ſa doctrine. Premierement il monſtre par authoritez que le miel eſt purgatif, par apres il vient aux raiſons, & dit qu'vn purgatif contraire auec vn autre n'eſt pas affoibly en ſa vertu, ains au contraire, il eſt rendu plus actif, & par là il conclud que l'aloë meſlé auec le miel deuient plus purgatif, contre l'opinion de Meſué.

Nous autres, pour reſoudre ces differents, eſtimons qu'il y a du mal entendu du coſté de Fuchſius, en ce qu'il diſpute contre Meſué ſans prendre garde aux paroles du texte. Noſtre Docteur dit que la vertu attractiue de l'aloë eſt affoiblie par la ſubſtance lente du miel, & qu'il purge plus par deterſion à raiſon du miel, que non pas par attraction, ſi bien que la diſpute n'eſt pas generale, comme Fuchſius l'entreprend: mais particuliere à raiſon de l'attraction & deterſion.

De la preparation de l'aloë.

ENcor que l'aloë soit vn medicament bening & salutaire : si est-ce neantmoins qu'il a besoing de preparation, d'autant comme dit Mesué en son premier Theoreme, que tous les medicamens deleteres & benings ont quelque malice particuliere, selon plus ou moins, laquelle a besoing de correction. Que si l'on vouloit obiecter que la preparation en l'aloë est inutile, s'il est pur,& net, & bien choisi, d'autant que selon Mesué, la lotion & la preparation affoiblissent & changent les forces. Nous respondons que la correction est necessaire, soit pour la purification, soit pour la separation de substance, soit pour autres intentions particulieres, comme nous dirons cy-apres.

Or en la preparation de l'aloë il faut auoir esgard & aux medicamens,& aux parties du corps,& aux humeurs,affin de proceder auec raison,selon les intentions qu'ont les Medecins en leur prattique ordinaire.L'aloë entant que medicament a besoing de correction pour son respect, tant à raison de la purification de sa substance, qu'aussi pour luy oster ou diminuer la vertu qu'il a d'ouurir les veines : & c'est pourquoy on le laue communément : & quand Mesué dit que la lotion affoiblit la vertu purgatiue; il donne puis apres les remedes pour le rendre plus actif par l'infusion de quelque decoction aromatique, ou par l'addition de quelque autre drogue conuenable. Que si l'on a esgard en la correction de l'aloë aux parties & aux maladies, pour lors il faut que la lotion & infusion se fassent auec des eaux ou decoctions particulieres : comme par exemple, l'on laue ou infuse l'aloë auec la decoction,

coction, ou l'eau de cichorées ou d'endiues, quand il est question des maladies du foye, ou auec l'eau de fenoüil, s'il est question des yeux; ou auec la decoction des capillaires, si c'est pour la rate, & ainsi des autres. Les nouueaux Spagyriques preparent l'aloë par voye de teincture, lors qu'ils le mettent en infusion auec quelque eau conuenable, en la reiterant par changement d'eau iusques à ce que l'aloë ne donne plus de teincture; par apres ils meslent toutes les infusions susdites, & font exhaler l'eau par distillation, dont par apres ils gardent ce qui est au fonds comme vn syrop, & le gardent pour l'vsage. Ie laisse à part vne infinité d'autres preparations particulieres, desquelles on se sert communément aux boutiques.

De l'vsage de l'aloë.

A sçauoir s'il le faut prendre vn peu auant le repas, ou long temps auparauant.

BIen que l'aloë soit vn medicament bening & salutaire, neantmoins il faut obseruer certaines maximes en son vsage, car autrement il pourroit nuire. Nos Docteurs disputent; sçauoir s'il le faut donner vn peu auparauant le repas, ou long-temps deuant, ou incontinent apres. Mesué dit qu'il le faut bailler long temps auparauant la viande, & baille incontinent la raison; d'autant, dit-il, que ce medicament est si tardif en son operation, qu'il luy faut donner du tempr pour luy laisser faire son effect. Les autres au contraire disent qu'il le faut donner vn peu auant le disner, afin que la viande le pousse, comme l'on fait quasi communément en la casse.

Chasque opinion a ses raisons particulieres. Ceux qui soustiennent la premiere, disent qu'il n'est pas bon de mesler les alimens auec les medicamens, d'autant que cela engendre vn combat en la nature, principalement quand ils sont extremement amers, comme l'aloë; veu qu'en ce qui est de la nourriture la nature se delecte fort aux choses douces. Et pource qui est de la casse, c'est vn autre faict, parce que c'est vn medicament comme alimenteux. Les autres disent qu'il n'y a point de danger de donner l'aloë vn peu deuant le repas, d'autant que c'est vn medicament fort roboratif & agreable à la nature.

Nous autres pour accorder ceste dispute, disons que le temps & l'heure de l'vsage de l'aloë peut estre differant, tant à raison des intentions curatiues que les Medecins ont; qu'à raison des differentes prepations & mixtions de l'aloë. Par exemple, l'aloë estant meslé auec d'autres medicamens purgatifs, il le faut donner long temps auant le repas, tant pour empescher le meslange auec l'aliment, que pour luy donner loisir de faire son action: que si on ne veut que fortifier l'estomac en purgeant legerement, il le faut donner vn peu auant le repas, & ne faut pas craindre le meslange des alimens, d'autant que la nature, par le moyen de sa faculté secretrice, se descharge de ce qui ne luy est pas agreable: outre ce que l'aloë de luy mesme se porte à l'operation, & puis elle retient ce qui luy est propre & necessaire.

Du Rhubarbe.

Chap. II.

LE rhubarbe est vn medicament purgatif, si excellant en sa substance, & si vertueux en ses proprie

proprietez qu'il merite d'eſtre logé entre les premiers, comme ne cedant quaſi en rien à tous les autres. Meſué en donne vn euident teſmoignage, quand il dit que c'eſt vne drogue benigne, & qui poſſede les principales vertus que l'on ſçauroit deſirer à vn purgatif, d'autant qu'en purgeant il fortifie, & arreſte le cours des humeurs ſur la fin: voila pourquoy on l'ordonne en tout temps, en tous âges, ſoit aux enfans, ſoit au femmes groſſes, ſans qu'il en arriue aucun mauuais accident. Et tout ainſi comme l'aloë eſt appellé le medicament ſtomachique, ainſi le rhubarbe ſe peut dire hepatique, d'autant qu'il fortifie le foye en le deſchargeant de ſes humeurs bilieuſes. Les Medecins appellent pour cela le rhubarbe, l'ame du foye. Que ſi l'on vouloit obiecter que ce medicament eſchauffe le foye par ſa qualité chaude & picquante; nous pouuons dire que c'eſt tout au contraire, parce qu'il rafraiſchit, par accident neantmoins en purgeant les humeurs bilieuſes qui ſont chaudes & acres: outre ce que l'on a accouſtumé de temperer la chaleur du rhubarbe par les infuſions qui ſont faictes d'eaux ou de decoctions refrigerantes, ſi bien qu'il ne faut pas apprehender aucun danger de ce medicament.

Qu'eſt-ce que rhubarbe.

MAintenant pour commencer l'hiſtoire de ce purgatif ſi excellant: nous deuons noter que le mot de rhubarbe eſt equiuoque, puis qu'on le conſidere comme plante, & comme racine: ſi on le conſidere comme plante; il y a la vraye, qui eſt noſtre rhubarbe, & la baſtarde, qui eſt le

rhabarbarum monachorum : mais si on regarde le rhubarbe comme racine, aucuns le distinguent en celuy que nous auons d'ordinaire & au rhapontic, encor que les autres confondent ces deux racines, suiuant ce que nous disputerons cy-apres.

Nous autres sans nous amuser à toutes ces considerations, estimons qu'il ne faut entendre par le rhubarbe, autre chose que celle racine purgatiue de laquelle on se sert communément en la Medecine. Or nous deuons noter que ce mot de rhabarbarum est composé de deux dictions, sçauoir est de rha, qui veut dire racine, & de barbarum, qui monstre le lieu d'où vient ceste racine: si bien que selon le mot c'est vne racine de Barbarie, comme le rhapontic, vne racine de Pont, qui est vn pays de l'Asie. Garcias Ab Horto semble estre contraire à ceste deriuation du mot, en ce qu'il asseure que tout le rhubarbe que nous auons vient de la Chine, & que de là on le distribue par les Indes, par la Perse, & par la Barbarie en l'Europe. Cela estant, le rhubarbe ne semble pas estre bien appellé racine de Barbarie, veu que c'est vne prouince de la basse Affrique, bornant la mer mediterranée: neantmoins Mesué ne s'accorde pas auec ce nouueau Autheur, entant qu'il recognoist trois sortes de rhubarbe.

Mais nous pouuons dire que la plus grande partie du bon rhubarbe peut bien venir de la Chine, & des Indes, sans toutesfois inferer de là, que la Barbarie n'en puisse pas produire, car autrement tous nos Docteurs se seroient trompez en la nomination de ce medicament: ou bien si l'on veut dire que la Barbarie s'estend par tous les Royaumes & prouinces estrangeres & barbares, l'appellation pourra estre soustenable.

Mesué

Mesué recognoist quatre substances au rhubarbe, sçauoir est l'aigueuse & la terrestre : par apres l'ignée & l'aërée : mais il semble qu'il auoit assez d'en proposer deux seulement, l'aërée & la terrestre: d'autant que de les recognoistre toutes quatre, c'est vne chose qui est commune à tous les medicamens, comme aux autres corps qui sont composez des quatre elemens. Or ce qui nous fait establir & recognoistre ces substances differentes au rhubarbe, ce sont les differens effects d'iceluy : car entant qu'il est purgatif, sa substance aërée opere : & de faict nous voyons que si elle s'exhale par exsiccation & torrefaction, ce medicament perd sa vertu purgatiue, comme l'aloë qui est vieux & carié : au contraire il est astringeant par sa substance terrestre. Voila pourquoy on s'en sert aux flux de ventre & aux flux de sang & dysenteries : que si l'on veut purger & restreindre tout ensemble, on adiousta à l'infusion du rhubarbe quelque drogue de mesme en poudre : afin de luy seruir de bride, & de restreindre sur la fin. Maintenant auant que de passer plus outre, il faut resoudre vne difficulté qui est aussi d'importance.

A sçauoir si nostre rhubarbe a esté cognu des anciens, & si c'est la mesme chose que le rhapontic des Grecs.

CEste question est fort debatue par nos Autheurs. Les vns ont estimé que le rhubarbe des Arabes est la mesme chose que le rhapontic des Grecs. Ruellius asseure qu'il n'y a autre difference qu'à raison des lieux, & c'est ce qui change aucunement la vertu. Matiardus a esté quelque temps

de cet aduis : mais apres auoir fait comparaiſon des deux racines, il a changé d'opinion. Les autres ont touſiours eſtimé que c'eſtoient des drogues fort differentes:& d'autant que c'eſt la plus ſeure & veritable opinion,nous apporterons noſtre conſentement, & afin d'en rendre la verité plus certaine nous propoſerons la demonſtration ſuiuante.

Les differences du rhubarbe & du rhapontic.

LA premiere difference eſt à raiſon du lieu d'où ils prouiennent,attendu que le rhapontic vient d'vne region de l'Aſie, froide, & aduancée vers le ſeptentrion : le rhubarbe au contraire ſe treuue aux païs chauds,& Meridionaux de Barbarie.

La ſeconde eſt à raiſon de la figure,car la plante du rhubarbe eſt toute differente de celle du rhapontic,à raiſon de la racine,des fueilles,des fleurs, & de la ſemence.

La troiſieſme eſt à raiſon de l'odeur,car Dioſcoride dit que le rhapontic n'a point d'odeur, au contraire de noſtte rhubarbe qui eſt fort aromatique.

La quatrieſme eſt à cauſe de la legereté & de la peſanteur,car Dioſcoride veut que le rhapontic ſoit leger,& nos Arabes le rhubarbe fort peſant.

La cinquieſme eſt à raiſon de la purgation, car Dioſcoride & Ruellius l'aſſeurent eſtre extremement aſtringeant, ſans faire aucune mention des facultez purgatiues : noſtre rhubarbe eſt purgatif auec vne moderée adſtriction.

Ie ſçay bien que l'on obiecte icy vne authorité de Paul Ægineta, lors qu'il dit que le rhapontic eſt purgatif auec la therebentine: mais nous diſons ou qu'il

qu'il a equiuoqué, ou qu'il a esté trompé, d'autant que l'experience est contraire à son dire : & d'ailleurs il n'est pas croyable que ses predecesseurs n'eussent parlé en leurs escrits de ceste faculté purgatiue.

La sixiesme qui rend le rhapontic & le rhubarbe differents, est ce que Dioscoride & Mesué proposent en faueur de l'vn & de l'autre. Par ceste demonstration il est euident, que Ruellius s'est trompé lourdement en son opinion, mesme en ce qu'il a creu que les regions ne pouuoient renuerser entierement ce qui est de la nature des plantes, encor que nous recognoissons que la terre & le soleil peuuent aporter quelque alteration aux vertus, mais non pas vn changement total.

Nous pouuons donc conclure que le rhubarbe des Arabes est differant du rhapontic des Grecs: bien est vray que nous recognoissons auec Mesué que le rhapontic veut estre mis entre les especes du rhubarbe.

Des vertus & proprietez du rhubarbe.

LE rhubarbe est doüé naturellement de deux sortes de vertus ou proprietez : sçauoir est de celles qui sont manifestes, & des autres qui sont occultes. Pour les manifestes il est premierement iugé chaud & sec au second degré, par tous nos Docteurs. Ce temperament chaud est confirmé par les autres qualitez & actions du rhubarbe, entant qu'il est amer, attractif & aperitif. L'on pourroit icy obiecter que ce medicament pourroit estre plustost iugé froid que chaud, d'autant qu'il est adstringeant, voila pourquoy on l'ordonne con-

tre le flux de sang. Mais il faut respondre à ceste obiection, que le rhubarbe n'est pas astringeant par vne froideur insigne & apparante : mais seulement par le moyen de sa substance terrestre : mesmement apres que l'on a dissipé & seiché la partie aërée qui sert comme de principe à la purgation. La vertu principale du rhubarbe c'est d'attirer & de purger la bile que l'on appelle cholere, & aussi le phlegme, principalement quand ces humeurs se treuuent en la premiere region du corps, qui contient l'estomac, le foye, la ratte, le mesentere, & les autres parties naturelles.

De disputer icy, pourquoy le rhubarbe attire plustost la bile que les autres humeurs, ce seroit perdre le temps, d'autant que c'est vne matiere si difficile & releuée, qu'il vaut mieux la renuoyer aux Medecins.

Or outre les vertus proposées, nous deuons recognoistre plusieurs autres proprietez du rhubarbe. Premierement il est fort hepatic & cordial, non pas entant que purgatif : mais entant qu'il fortifie. On le loüe communément en la curation de la iaunisse, & des fievres bilieuses, des dysenteries, & autres maladies : semblablement l'on en donne en poudre auec la mumie aux grandes cheutes, pour serrer les veines & empescher le flux de sang.

De l'election du rhubarbe.

EN l'election du rhubarbe il faut considerer plusieurs choses. La premiere est le païs d'où il vient : Mesué dit que de son temps l'Indique estoit le meilleur, par apres le Barbarique, & le Turchique, (qui est le rhapontic selon plusieurs) estoit le pire.

pire. Celuy de la Chine qui y croiſt en abondance, & eſt tranſporté de là aux Indes,& par apres en Perſe,en Barbarie,en Alexandrie,& par toute l'Europe,eſt le plus excellant.

La ſeconde, il faut prendre garde à l'âge & au temps,d'autant que le plus recent eſt le meilleur:la raiſon eſt euidente,parce que ce medicament eſtant gardé perd ſa force par la reſolution de la ſubſtance aërée, & vient meſmes à ſe carier.

En troiſieſme lieu il faut regarder à la couleur. Nos Docteurs le demandent de couleur meſlée de noir & de rouge à l'exterieur,& interieurement ils veulent qu'il ſoit rouge & flaue,approchant de la couleur interieure de la noix muſcade.

En quatrieſme lieu Meſué le demande rare & peſant, ce qui ſemble contraire, d'autant que la rareté teſmoigne vne legereté, comme la denſité vne peſanteur : mais nous diſons à cela qu'vne ſubſtance aërée eſt rare en la ſuperficie, & qu'interieurement il eſt compacte & peſant. Ie laiſſe à part les autres ſignes qui peuuent ſeruir à l'election du rhubarbe.

De la preparation & de l'vſage du rhubarbe.

APres que le rhubarbe eſt bien choiſi pour le mettre en vſage, il le faut preparer. Or la preparation d'iceluy eſt differente, ſoit que l'on s'en vueille ſeruir ſimplement par decoctions, infuſions, ou en ſubſtance ; ſoit que l'on le vueille meſler parmy les compoſitions ordinaires, & en ce cas il faut ſuiure ou les Medecins,ou les ordonnances des diſpenſaires. Nous obſeruons ſeulement qu'il n'eſt pas bon de le torrefier, encor que l'on l'ordonne,d'autant que la torrefaction luy acquiert

vne qualité ignée & mordicante, laquelle irrite & vlcere les boyaux, lors que l'on l'ordonne aux dysenteries : & offense mesme les parties naturelles; mais au lieu de la torrefaction il se faut contenter d'vne exsiccation raisonnable. Et quant à l'infusion elle est propre pour separer la vertu purgatiue, & la substance aërée, d'auec la matiere terrestre & adstringeante, & ce par voye de teincture: & d'autant que le rhubarbe entant que purgatif a tousiours quelque qualité ennemie de nostre nature, on luy baille pour correctif ordinaire, le spica nardi, la canelle, ou le santal citrin. Aucuns font grand cas du rhubarbe confit que l'on apporte des Indes: mais la racine pure & bien choisie rend plus d'effect par nos infusions ordinaires: outre qu'il faut prendre garde que par fois on confit du rhubarbe sec au lieu du vert en ce païs mesme, comme il se fait aussi du gingembre: & de faict on trouue toutes ces racines dures & solides au dedans.

Des Mirabolans.

Chap. III.

MEsué, & auec luy tous les Docteurs Arabes & Latins recognoissent les mirabolans pour medicamens simples, purgatifs, benings & salutaires. Le vulgaire par sa croyance ne peut pas s'accorder auec ceste commune opinion des Medecins, d'autant qu'il n'entend autre chose par les mirabolans, que des medicamens restauratifs & roboratifs: mais nous pouuons dire que la croyance du vulgaire se doit entendre des mirabolans confits seulement, & celle des Medecins, de ceux qui sont

ſont ſimples en leur nature. Les anciens Grecs ne les ont pas cognu, comme il eſt euident par les eſcrits de Galien & des autres. Quelques vns toutefois treuuent le contraire, & penſent que les mirabolans ſont comprins ſous le glans vnguentaria; neantmoins ils ſe trompent, veu que ce ſont toutes differentes drogues, encor que Pline & autres confondent ces noms, à raiſon de la ſignification Arabique. L'experience nous fait foy de la difference ſenſible, & d'ailleurs les vertus & les operations ſont toutes contraires.

Or il faut noter que les mirabolans ſont fruicts differents ſemblables à des pruneaux, compoſez de noyau & de chair. Nos Autheurs en recognoiſſent cinq differences. La premiere des citrins, la ſeconde des Kebuls; la troiſieſme des Indes ou noirs, la quatrieſme des Emblics, la cinquieſme des Bellerics.

Là deſſus il y a de la diſpute, ſçauoir ſi ce ſont fruicts de meſme arbre, cueillis toutefois en differente ſaiſon, de verdure & maturité: ou bien s'ils viennent d'arbres differents. Quelques vns ont eſtimé, dit Meſué, que ces fruicts ſont portez par vn meſme arbre qui pouſſe des fruicts diſſemblables en differente ſaiſon, comme nous voyons aux figuiers & aux pruniers. Ou bien ſelon d'autres, les mirabolans ſont differents pour eſtre cueillis en diuers temps, les vns eſtans meurs & les autres verds. Toutefois il y a quatre choſes qui me font croire que ces fruicts ſont du tout differents, & prouiennent de cinq arbres diſſemblables. La premiere eſt le fidele teſmoignage de ceux qui ont deſcrit l'hiſtoire des drogues Orientales. La ſeconde, c'eſt la figure toute differente, & des arbres & des

des fruicts qui nous est toute representée. La troisiesme, ce sont les facultez diuerses. La quatriesme, les effects differens : car les citrins purgent la cholere, & seruent aux maladies bilieuses; les Indes ou noirs la melancholie; voila pourquoy on s'en sert en la curation des maladies melancholiques : les Kebuls le phlegme; les Emblics la pituite pourrie, qui seiourne dans l'estomac, & aux parties naturelles. Pour les Belleriques, Mesué dit qu'ils approchent fort en vertu les Emblics. Puis donc que ces cinq fruicts different en facultez & en effects, nous pouuons conclure auec ceux qui ont descrit fidelement l'histoire des drogues, qu'ils prouiennent d'arbres tous differents.

Des vertus & proprietez des mirabolans.

NOstre Docteur Mesué recognoist tant de vertus aux mirabolans, que si les effects succedoient selon ses promesses, les hommes n'auroient qu'affaire d'autres medicamens pour leur conseruation, ny pour leur longue vie, d'autant qu'ayans la proprieté de fortifier les parties nobles, de rendre les corps florides & bien odorans, en retardant la vieillesse ils nous pourroient en fin rendre immortels.

Mais il faut excuser nostre Docteur en ses excessiues loüanges, & nous contenter des effects loüables que nous rendent les mirabolans, tant en purgeant qu'en fortifiant nos corps. Premierement nous deuons obseruer leur faculté purgatiue, qui est differente, comme i'ay desia dit, à raison des differentes humeurs qu'ils attirent.

Or il faut noter icy trois choses. La premiere est, que

que les mirabolans confits ne purgent pas, mais ils fortifient, ce qui semble à la verité estrange, tant parce que le rhubarbe confit purge, & la casse confite; d'autant qu'estans confits freschement, ils deuroient purger dauantage que les secs: mais nous disons auec Mesué, que la faculté purgatiue se perd par la coction de la confiture, d'autant qu'elle depend d'vne substance fort aërée. La seconde est, que les mirabolans pour purger doiuent estre frais & charnus, d'autant que s'ils sont trop secs ou gardez long temps, leur faculté purgatiue se perd. La troisiesme, c'est qu'entre les mirabolans les citrins tiennent le premier rang, puis les Indes, par apres les Kebuls, & finalement les Emblics & les Belleris, & ce entant que simples purgatifs: mais à raison de la confiture les Kebuls sont les plus excellens, parce qu'ils ont plus de chair.

Or outre leur faculté purgatiue Mesué dit qu'ils fortifient le cœur, l'estomac, & toutes les parties interieures, en conseruant les corps humains sains, ieunes, & allegres, les rendant bien colorez & odorans. La temperature des mirabolans est froide au premier degré, & seiche au second, toutesfois la faculté purgatiue, l'odeur & la roboration monstrent qu'il y a de la chaleur.

A sçauoir, & comment les mirabolans opilent, & nuisent à ceux qui sont opilez.

APres que nostre Mesué a proposé les facultez & proprietez des mirabolans, il apporte vne grande incommodité qui vient de leur vsage à ceux qui sont subiects aux obstructions du foye, & de la rate. Ceste incommodité semble

estrange,

eſtrange, d'autant que cela ſemble vne choſe ridicule de dire qu'vn medicament purgatif eſt opilatif, veu que les purgations ſont deux effects entierement contraires; l'vn ouure les voyes par où paſſent les humeurs, & l'autre bouche les paſſages. Mais nous reſpondons à cela qu'il n'eſt pas impertinent, qu'vn meſme medicament ſoit purgatif & opilatif ſous diuers reſpect: car nous auons monſtré cy-deſſus que le rhubarbe eſt adſtringeant & purgatif tout enſemble, à raiſon des differentes ſubſtances. Les mirabolans ſont opilatifs d'vn coſté, parce que leur ſubſtance eſt adherante. Voila pourquoy paſſant par l'eſtomac, & par les boyaux elle s'attache aux tuniques, & les fait rider ou retirer. De l'autre ils ſont purgatifs, à raiſon de leur faculté attractiue, laquelle neantmoins eſt fort laſche & tardiue, parce que la ſubſtance terreſtre domine.

Or il ſe preſente maintenant deux difficultez ſur le texte de Meſué qui me ſemblent fort difficiles. La premiere eſt, d'où vient que Meſué eſcrit que la decoction des mirabolans eſt plus opilatiue que non pas l'expreſſion de l'infuſion, attendu qu'en la decoction il n'y a rien que la vertu qualitatiue & ſubtile: & qu'en l'expreſſion il y a plus de ſubſtance terreſtre. L'exemple du rhubarbe eſt entierement contraire, d'autant que ſon expreſſion eſt plus adſtringeante, & par conſequent plus opilatiue, que non pas la decoction ou la ſimple infuſion. L'autre eſt, pourquoy eſt-ce que Meſué eſcrit, que la poudre des mirabolans, tant plus elle eſt ſubtile, tant plus elle eſt adſtringeante & opilatiue, veu que la tenuité & la ſubtilité rend les medicamens plus permeables, ſelon Galien.

Pour la premiere, nous pouuons dire que le naturel

turel des mirabolans est d'estre fort adherans,& de s'attacher aisément aux parties : voila pourquoy la longue decoction, attirant la partie la plus subtile de leur substance est rendue plus opilatiue, ce que l'expression ne fait pas si aisément de la crasse & terrestre, laquelle peut bien opiler, mais non pas auec vne telle adherence. Et de là il est euident ce que nous deuons respondre à la seconde difficulté, veu que la tenuité rend les mirabolans plus adherans.

De l'election & de la preparation des mirabolans.

POur choisir les mirabolans il faut prendre garde à leur substance. Premierement il faut qu'ils soient recens pour estre purgatifs,d'autant que leur faculté purgatiue s'exhale & se consume lors que l'on les garde long temps : apres ; il faut prendre ceux qui sont les plus pesants & les plus charnus: veu que la vertu principale de ce medicament est en la chair,& non pas au noyau. Quant à la preparation, il faut suiure les intentions : car si on les veut rendre aperitifs, il faut les preparer auec les diuretiques ; que si l'on les veut rendre lenitifs & lubriques,l'on pourra empescher leur adherence, si on les frotte auec l'huile d'amandes douces, ou semblables,ou si on les mesle auec la casse, thamarins, la manne,& autres medicamens lenitifs: que si on veut esueiller leur faculté purgatiue, lente & tardiue, il les faut mesler auec le scammonée. Ie laisse à part les autres preparations.

De

De la Casse.

Chap. IV.

CE mot de casse est equiuoque, car il y a la casse des Grecs, & la casse des Arabes. La casse des Grecs est appellée cassia lignea, & se prend communément pour la canelle, encor qu'il y en ait d'autres especes. Celle des Arabes est bien differente, & c'est en quoy plusieurs de nos Docteurs se sont trompez, quand ils ont creu que la casse des Grecs & celle des Arabes estoient vne mesme chose. L'experience nous sert de iugement, d'autant que non seulement elles sont differentes à raison des arbres qui le produisent; mais aussi en ce qui est de la figure, temperature & des proprietez, particulierement en ce qui est de la purgation: car les Grecs n'ont point cognu nostre casse purgatiue: mais seulement la canelle, & autres especes de cassia lignea, comme l'on peut voir dans les escrits de Dioscoride & de Galien. Laissant donc à part la casse des Grecs, nous ne traicterons en ce lieu que de celle des Arabes, qui est communément en vsage à raison de sa vertu purgatiue. C'est vn medicament fort benin & salutaire, duquel nous nous seruons en tous âges sans aucun danger: mesmes on la donne aux enfans & aux femmes grosses. Ses proprietez sont de purger doucement la bile & la pituite, selon Mesué, elle tempere le sang, les humeurs, & rafraischit les reins. On l'appelle communément la casse fistuleuse, parce que ses siliques longues & noires sont creuses au dedans, & se treuuent ordinairement meslées de semences, & d'vne pulpe noire, humide & douceastre. Par là nous apprenons

prenons qu'il faut considerer trois choses en la casse. La 1. est l'escorce, qui est comme inutile & sans vertu, encor que quelques vns la loüent pour esmouuoir les mois aux femmes, ce qui se doit entendre de la canelle; apres les semences, lesquelles sont purgatiues, selon Manardus, & plus que non pas la pulpe: toutesfois l'experience se treuue contraire à l'opinion de cet Autheur. En 3. lieu il y a la pulpe, qui est la principale partie, laquelle nous reconnoissons pour vray medicament purgatif, bening & salutaire. Mesué la iuge temperée en chaleur, & en froideur, car d'vn costé elle est chaude, parce qu'elle purge la bile, de l'autre elle semble froide, d'autant qu'elle rafraischit le sang, & le foye : mais il faut obseruer que ce rafraischissement depend principalement de l'humidité qui domine en la casse, par le moyen de laquelle elle tient quasi le premier rang parmi les medicamens lenitifs.

A sçauoir si la Casse est vn medicament lenitif.

TOus les Medecins s'accordent en ce iugemẽt, que la casse est vn medicament lenitif & purgatif, & qu'elle purge en lubrifiant. Sa substance humide en rend vn assez suffisant témoignage: neãtmoins pour esclaircir la verité de ce iugement, ie proposeray deux raisons qui semblent contraires.

La premiere est, que la casse est vn medicament qui penetre les veines, passant par toutes les parties naturelles, comme la teinture des vrines le témoigne : d'ailleurs il attire & purge la bile par election, ce qui monstre que ce n'est pas seulement vn medicament lenitif. *1. rais.*

En second lieu, l'experience nous fait veoir que la casse verte & confite est purgatiue. Or tant s'en *2. rais.*

faut qu'elle soit lenitiue & lubrifiante, qu'au contraire les siliques estans vertes sont fort aspres & austeres au goust, mesme auec excez de froideur. Donc la casse ne se peut pas dire lenitiue.

Nous autres au contraire estimons que la casse est vn vray medicament lenitif, comme sa substance, son humidité, & ses effects le témoignent, & quant aux raisõns obiectées.

à la 1. A la 1. Ie respons qu'vn mesme medicament peut estre lenitif & attratif tout ensemble, comme nous voyons en la casse, bien est vray que la vertu lenitiue domine.

à la 2. Pour la 2. Il faut dire que la casse verte perd sa froideur excessiue, & son austerité par la confiture: si bien que la faculté purgatiue qui demeure en la substance, ne reste pas de faire son effect: non pas toutefois qu'elle soit si lenitiue que la commune, d'autant que la maturité & l'abondance de l'humidité la rend plus lubrique.

De l'election & de la preparation de la Casse.

EN l'election de la casse il se faut seruir de plusieurs considerațiõs qui se rapportent à l'exterieur, ou à l'interieur d'icelle. La premiere est prinse de l'âge ou du temps de la casse, & de cette façon la recente est tousiours estimée la meilleure: la raison en est euidente, parce qu'estant gardée trop lõg temps, ou elle se consume, ou elle se moisit & se gaste, si bien qu'elle demeure inutile. La seconde est tirée de la pesanteur, ou de la legereté; & de cette façon la pesante est plus estimée que la legere, d'autant qu'elle témoigne vne plenitude de la cauité fistuleuse, au lieu que la legereté monstre que la fistule, est vuide, ou mal remplie. La troisieme

c'est

c'eſt le ſon, & voyla pourquoy celle qui ſonne n'eſt pas la bonne, ny tant eſtimée que celle qui ne fait du bruit, parce que quand les ſemences ont du vuide dans la fiſtule, elles reſonnent: au contraire quand les baſtons de la caſſe ſont pleins, ils ne ſonnent pas. La quatrieſme eſt prinſe de la nature exterieure de la canne, laquelle doit eſtre nette & luiſante ſelon Meſué, longue & mediocrement groſſe: & de fait quand la caſſe eſt gardée long temps, le luſtre exterieur s'en va.

Toutes ces conſiderations regardent le dehors de noſtre caſſe: mais la principale ſe rapporte au dedans, qui eſt la moëlle: Meſué la demande graſſe, noire, de ſaueur douceaſtre, & de loüable conſiſtence. Voyla comment nous deuons proceder en l'election d'vne bonne caſſe: bien eſt vray que la loüable operation d'icelle eſt vn des ſignes plus aſſeurez de ſa bonté.

Quant à la preparatiõ de la caſſe, l'on peut auoir pluſieurs intentions ſelon Meſué: mais la premiere & la plus ſimple, c'eſt de l'extraire & la paſſer par vn tamis, afin de ſeparer la poulpe des ſemences, & la craſſe de la plus pure ſubſtance. Apres, ſi on la veut rendre lubrique outre ſa nature, il la faut preparer auec huile d'amandes douces: au contraire ſi on veut corriger ſa lubricité, il y faut adiouſter le rhubarbe, & les mirabolans: que ſi on la veut rendre aperitiue, l'on s'en peut ſeruir auec les diuretiques. Et ſi on veut accelerer ſon action tardiue, Meſué conſeille d'y adiouſter quelque choſe d'acre & de piquant, comme le thim, ou l'hyſſope, ou bien quelque autre medicament purgatif. Or outre ces corrections on peut preparer encor la caſſe d'autre façon, ou pour les compoſitions, ou particuliere-

ment pour l'vsage simple & ordinaire : en cela il faut suiure les ordonnances des dispensaires & des Medecins : maintenant pour conclusion nous proposerons la clarification de la casse, & le moyen de la rendre claire comme du vin, neantmoins purgatiue.

Infusion de Casse clarifiée.

PRenez viiij. ℥. de decoction de sené, auec son correctif, là où il faudra mettre six drachmes dudit sené: par apres ayez vne once de casse, laquelle dissoudrez dans ladite decoction : puis faites boüillir le tout mediocrement, en y adiouſtant vn blanc d'œuf en temps & lieu : finalement laissez couler toute cette matiere doucement, par vn linge deslié, sans aucune expression, & faites vn medicament de trois ou quatre onces de ladicte colature.

Des Tamarins.

Chap. V.

LEs Anciens Grecs, comme Hippocrate, Galien, & semblables n'ont pas connu, ou pour le moins n'ont pas descrit la nature, ny les proprietez de la pluspart des simples purgatifs, particulierement des benings. Cela se verifie au rhubarbe, en la casse & thamarins, & semblables. Nous auons cette obligation aux Arabes (lesquels nous ont laissé comme pour memoire de leur doctrine l'histoire particuliere des simples purgatifs) principalement à nostre Docteur Mesué, lequel a esté fort curieux & fort exacte, tant en la connoissance qu'en la description de tous les simples purgatifs:

puis

puis donc que nous ne pouuons tirer aucun témoignage des Grecs, en la deſcription des thamarins, il ſe fauda contenter de la doctrine des Arabes & des nouueaux qui en ont deſcrit l'hiſtoire.

Meſué dit que ce ſont fruicts de certains palmiers ſauuages, leſquels ſe treuuent aux Indes. Les nouueaux, entre autres Garcias ab Horto ſe moque de noſtre Docteur là deſſus, & dit que mal à propos a creu Meſué ce qu'il propoſe, d'autant que en toute l'Indie l'on ne treuue pas des palmiers, & que l'on tranſporte les datttes de l'Arabie aux Indes : mais nous diſons, ſans toutesfois reietter la raiſon de Garcias, que Meſué s'eſt ſerui de la ſignification du mot Arabe : car *thamar* veut dire palmier, & *Indi*, d'Inde, comme qui diroit *palmier d'Inde*, ou fruict d'iceluy: ſi bien qu'en cela Meſué ſemble excuſable, entant qu'il s'eſt ſerui du mot des Arabes, & de faict Garcias ab Horto dit que les Arabes ont appellé les thamarins petites palmes ou dattes, non que l'arbre qui les produit ſoit ſemblable aux palmiers : mais pource qu'il n'a point troué vn nom plus conuenable ; & d'ailleurs d'autant que les thamarinds ont des petits oſſelets comme les dattes.

Maintenant laiſſans à part la diſpute des noms, nous viendrons à l'eſſence des thamarins & à la deſcription de leurs facultez. Meſué les appelle des medicamens excellens, benings, & non nuiſibles, d'autant qu'ils purgent la bile doucement, & temperent l'ardeur du foye & du ſang, en eſteignant meſme la ſoif: voyla pourquoy on les ordonne en la curation des fieures ardentes & bilieuſes. Quant à la temperature elle peut eſtre miſe en diſpute.

A sçauoir si la temperature des Thamarins est froide & seiche.

MEsué parlant des thamarins dit qu'ils sont froids & secs au second degré : mais Garcias ab Horto, apres Auerroës passe plus auant, & les croit froids & secs au troisiesme degré. Cette temperature me semble excessiue pour plusieurs raisõs.

1. raiſ. La premiere est, que s'ils estoient si froids & si secs, ils ne pourroyent pas purger, ny estre mis parmi les medicamens lenitifs, d'autant que la purgarion se fait par le moyen de la chaleur : & voyla pourquoy on dit que tous les purgatifs sont chauds: d'ailleurs leur faculté lenitiue depend de l'humidité dominante, & non pas de la siccité, comme nous voyons en la casse.

2. raiſ. En second lieu les thamarins ne pourroyent pas temperer l'ardeur de la bile, du foye & du sang, d'autant que leur grande seichereſſe empescheroit cet effect.

3. raiſ. En troisiesme lieu, ce qui esteint la soif, doit estre froid & humide, car les choses seiches l'augmentent. Donc, &c.

Finalement Mesué veut qu'ils soyent de saueur aigre-douce, or cette douceur ne se peut pas treuuer en l'excez de froidure & seichereſſe.

Toutes ces raisons me font conclure que nos Docteurs se sont trop auancez en l'intention de la temperature des tamarins, ce n'est pas pourtant que ie ne les croye froids, veu que l'aigreur en rend le témoignage, & aussi les effects : mais i'estime que la seichereſſe n'est pas égale à la froidure, veu que leur substance grasse, humide, & lenitiue, auec les effects témoignent le contraire. Il se faudra donc

donc contenter de les reconnoiſtre froids au 2. degré,& ſecs & humides à raiſon des differentes ſubſtances.

De l'election des Tamarins.

EN l'election des thamarins il faut obſeruer pluſieurs choſes.La premiere eſt l'âge,car les recens ſont les meilleurs;la raiſon eſt euidente, d'autant qu'eſtans gardez leur vertu ſe diminue, meſme ils ſe pourriſſent par la chaleur & par l'humidité externe, voyla pourquoy il les faut conſeruer dans des pots de verre bien ſoigneuſement couuerts, comme Meſué l'apprend. En ſecond lieu il faut regarder la conſiſtence de leur ſubſtance : nos Docteurs les demandent gras & pleins de chair. En troiſieſme lieu, le gouſt eſt conſiderable.Meſué les veut aigre-doux:mais il faut que l'aigreur domine. En quatrieſme lieu , il faut prendre garde à la couleur,car il faut qu'ils ſoyent noiraſtres,aucunement luiſans. Finalement il les faut choiſir purs & nets, en ſe prenant garde qu'ils ne ſoyent ſophiſtiquez, ou auec la chair de pruneaux,ce qui ſe connoiſt par l'odeur,par la ſaueur & par la couleur, ou bien auec quelque autre choſe , lors qu'on les humecte pour les faire paroiſtre recents.

De la preparation & de l'vſage des Tamarins.

LEs tamarins nuiſent quelquefois à l'eſtomac à raiſon de leur froidure. Voyla pourquoy Meſué commande que l'on les corrige & que l'on les prepare auec quelque drogue chaude & roboratiue. Ils ſont tardifs en leur operation ,& purgent fort legerement, voyla pourquoy on les or-

donne en grande quantité, leur substance n'endure pas qu'vne bien petite coction, d'autant qu'vne grande ou longue leur fait entierement perdre leur vertu purgatiue. L'vsage des thamarins est ordinaire, soit pour les compositions, soit pour les medecines ordinaires, comme l'experience le nous témoigne.

De la Manne.

Chap. VI.

ENtre tous les simples purgatifs, il n'y en a pas vn qui soit si admirable en sa generation, ny gueres plus recommandable en ses vertus & en ses effects que la manne, c'est vn medicament tout celeste, que quelques vns appellent *sudorem cœli, vel saliuam astrorum*, c'est à dire, la sueur du ciel, ou la saliue des astres. C'est vn don excellant de Dieu que la manne : les Anciens l'appelloyent miel, ou pluye de Iupiter, c'est l'ancienne nourriture, l'aliment sacré, ou le pain celeste, que Dieu donna aux enfans d'Israël en son festin du desert : c'est cette manne qui a representé autrefois les plus secrets mysteres de la foy Iudaïque & Chrestienne. Mais laissans à part ce discours par trop esleué & eslongné de nostre matiere, nous traitterons naturellement & medecinalemẽt de la generation, de la nature, des vertus, de l'election, & de l'vsage de la mãne, entant qu'elle est recõnue pour vn simple purgatif.

Nostre Mesué parlant de la manne, dit que c'est vne rosée engendrée des vapeurs esleuées, cuites, & digerées en vn air temperé & fecond, soubs vn fauorable aspect du ciel & des astres, tombant par apres sur la terre, sur les pierres, ou sur les plantes,

Par

Par cette description nous pouuons reconnoistre que plusieurs choses concourent necessairement en la generation de la manne.

Premierement la cause materielle, qui est double: la premiere est vraye ou propre, sçauoir est les vapeurs douces esleuées en l'air : l'autre est locale, sçauoir-est le lieu où elle s'engendre, sçauoir-est vn air fecond & temperé: en apres le lieu qui la reçoit en bas. Pour l'air il ne se treuue pas propre par tout, d'autãt que la fecondité d'iceluy ne se trouue pas propre en toutes les regions : mais differente selon l'aspect des astres & la disposition des lieux. Et quant au lieu recipiant, c'est la terre, les pierres, ou les plantes. Messieurs les Moines en leurs commentaires sur Mesué estiment que la manne se peut engendrer sur les arbres & qu'elle en sort lors qu'on les incise. En second lieu, il faut recónoistre le concours des astres fauorables, comme dit Mesué; & ce, non en toutes les saisons de l'année: mais principalement vers le mois de May, Iuin, & Iuillet, sous la canicule. En troisiesme lieu, la cause efficiente est considerable, qui est à mon aduis la fraischeur nocturne qui congele la rosée, comme nous voyons, & luy donnant icelle figure qui ressemble presque le mastic, ou bien la semence du coriandre, comme dit la saincte Escriture. Pour la cause finale, c'est l'vsage de l'homme, entant qu'elle peut seruir à la conseruation, & à la gueriſon des maladies.

A sçauoir si la manne est vn medicament purgatif.

APres auoir monstré comment c'est que la mane s'engendre, il faut examiner sa nature

& ſes proprietez auant que de traiter de ſes differences, ou de ſon election.

Quelques vns ne la veulent reconnoiſtre pour vn medicament purgatif pour trois raiſons.

1. raiſ. La premiere eſt, d'autant qu'elle n'eſt pas tirée des plantes, des animaux, & des mineraux, comme les autres medicamens.

2. raiſon. La ſeconde, parce que c'eſt vn aliment, car eſtant vne eſpece de miel, aërée & fort douce, elle eſt amie de la nature, & par conſequent ne la peut pas alterer ny eſmouuoir, ce qui eſt neceſſaire aux medicamens purgatifs.

La troiſieſme eſt, d'autant qu'elle eſt ſi laſche & ſi legere en ſon action purgatiue, qu'elle ne ſemble pas meriter ce nom de medicament: & de fait pluſieurs, comme Fuchſius & ſemblables l'ont retranché du nombre d'iceux.

Nous toutefois au contraire eſtimons auec Meſué que la manne eſt vn medicament purgatif: & de fait ſes effects en rendent témoignage par l'experience ordinaire. Il eſt bien vray pourtant, que nous la reconnoiſſons pour vn medicament alimenteux: car eſtant douce & agreable à la nature, elle ſe peut dire aliment: mais entant qu'elle purge par ſa ſubſtance aërée & par ſa poincte, ou legere acrimonie, c'eſt vn medicament. Or bien que ce ne ſoit ny Plante, ny Animal, ny Mineral, toutesfois entant qu'elle eſt recueillie ſur les plantes, ou ſur les mineraux, & meſme que ſelon Meſué elle emprunte leurs forces, nous la pouuons loger parmy ceux-là. Et quant à l'opinion de Fuſche nous la reiettons, d'autant que la foibleſſe & la vertu purgatiue qui ſe treuue en la manne, n'empeſche pas que ce ne ſoit vn medicament:

outre

outre que d'ailleurs elle purge assez estant recente.

A sçauoir si la manne des Grecs & celle des Arabes different ensemble.

NOs Docteurs disputent fort sur cette question. Ceux qui disent que les Grecs n'ont pas conneu la manne des Arabes, presentent en premier lieu les authoritez de Dioscoride, Galien, & Pline, lesquels asseurent en leurs escrits que la vraye manne est la poudre subtile de l'encens, qu'ils appellent Manna thuris, laquelle est fort differente de la nostre, selon l'experience. En second lieu, ils apportent la raison suiuante. La manne des Grecs, disent-ils, est fort adstringeante: voire plus que non pas l'encens, selon Galien au 13. liure de sa methode, & Mesué selon Dioscoride. Or est-il que la manne des Arabes est purgatiue: Donc il faut dire qu'elles different ensemble. Les autres au contraire disent que les Grecs ont conneu & descrit la manne des Arabes, apportant pour preuue de leur opinion l'histoire de sa generation, de sa nature, & de ses vertus, qui est dans Galien. au 3. liu. de la faculté des alimens, là où il dit qu'elle s'engendre de la rosée, & qu'elle tombe sur les pierres & sur les fueilles des plantes: & sur ce qu'elle est purgatiue, à cause de ses parties tenuës & de son acrimonie, qui rend sa faculté expultrice.

Nous autres pour accorder ce differant en peu de paroles, disons que la manne des Arabes a esté descrite par les Grecs: mais non pas sous ce nom de manne: car Galien l'appelle mel aëreum: & de fait selon les anciens, il y a trois especes de miel, l'vn animal, qui est le commun; l'autre vegetal, qui

qui est le succre, & le troisiesme aëré, qui est nostre manne.

Des differences de la manne.

CE mot de manne est equiuoque : car ou il se prend improprement, & de cette façon Galien a appellé la poudre de l'encens manne : ou proprement, ainsi ce n'est autre chose que vn medicament purgatif bening, lequel s'engendre de la rosée, comme nous auons dit cy-dessus.

Or d'icelles il nous faut connoistre plusieurs differences. La premiere est tirée des regions, & de cette façon il y a vne manne Indique, Persique, Arabique, selon le lieu de l'Asie, ou de l'Afrique: apres en l'Europe nous auons celle de Calabre, & de Briançon, mesme Penas en son histoire des plantes, dit qu'il s'en treuue vers le mois de May & de Iuin, qui est trouuée sur les oliuiers & les saules, qui est fort menue & bien douce.

En second lieu il y a la difference des lieux, selon qu'elle est trouuée & cueillie sur les pierres ou sur les arbres. Car selon Mesué elle change de nature, & de vertus. Ie laisse à part les autres differences, prinses ou du temps, ou des qualitez, comme ie diray cy-apres parlant de l'election d'icelle.

A sçauoir si la manne est temperée, chaude, ou froide.

LA temperature de la manne me semble fort incertaine : car en premier lieu d'vn costé l'on la peut dire temperée, selon l'opinion de Mesué

outre

outre ce que d'ailleurs la raiſon ſemble fauorable, veu que toutes les choſes douces ſont temperées, ſelon Galien: mais auſſi apres il y a deux raiſons qui monſtrent qu'elle eſt chaude. La premiere eſt tirée du gouſt, veu que Galien la reconnoit acre & picquante: l'autre eſt tirée de la tenuité de ſes parties & de ſa vertu purgatiue. L'on en peut adiouſter vne troiſieme, qui eſt tirée du temps de la generation de la manne, veu qu'elle eſt produicte ſous la canicule. Ie vieus à ceſte heure à la troiſieſme opinion, qui eſt de ceux leſquels eſtiment la manne froide de ſa temperature, pluſtoſt que temperée ou chaude: ceſte opinion ſe peut verifier & par les principes & par les effects. Par les principes premierement, d'autant que la matiere de la manne eſt vne vapeur froide, & la cauſe efficiente eſt la froidure nocturne de l'air, apres par les effects, à cauſe que ſelon Meſué la manne appaiſe la ſoif, ce qui ne ſe peut faire qu'en rafraichiſſant.

Nous autres pour reſoudre ceſte queſtion, eſtimons que la temperature de la manne eſt chaude, ſans excez toutefois: mais approchant d'vne qualité temperée. Et quant aux raiſons propoſées en faueur de la troiſieſme opinion, il faut reſpondre qu'encores que la cauſe efficiente & materielle de la manne ſemble teſmoigner quelque froideur en icelle: neantmoins les vapeurs par la digeſtion qui s'en fait en vn air fecond & chaud, acquierent ceſte temperature chaude, & pour ce qui eſt de la ſoif, la manne ne l'appaiſe que par accident, en purgeant les humeurs bilieuſes qui ſont contenues dans l'eſtomac.

Donc nous pouuons conclure, que la manne eſt chaude ou temperée pluſtoſt que froide.

De l'election de la Manne.

EN l'election de la manne il faut considerer plusieurs choses: la premiere c'est le lieu, c'est à dire la region où elle se trouue ; Matthiole en fait deux differences : l'vne Orientale ; & l'autre Europée : l'Orientale est double.

La premiere est appellée mastichene, parce qu'elle ressemble à des grains de mastic, & est estimée la meilleure : l'autre est dicte bombacine, qui n'est pas estimée, parce qu'elle se fait de la mastichine adulterée. Pour l'Europée l'õ loüe fort la Calabrine : & apres icelle la manne de Briançon. Garcias ab Horto propose trois differences de la manne qui vient des Indes ; mais d'autant qu'elles ne sont gueres en vsage parmy nous, ie me contenteray d'auoir loüé la mastichine, la Calabrine, & la Briançonnoise.

En second lieu il faut regarder à l'aage de la manne, d'autant que la recente est la meilleure, au contraire celle qui est gardée long temps se noircit & perd toute sa vertu. Mesué ne donne à la manne qu'vne année de garde, laquelle expirée il ne l'approuue plus, parce qu'estant composée d'vne substance acre & tenuë, sa vertu se dissipe en peu de temps.

En troisiesme lieu, il faut prendre garde à la couleur, en la saincte Escriture elle est dicte blanche. Nostre Mesué la demande aussi comme cela : ou pour le moins de couleur Citrine : car si elle est trop fusque ou trop rousse, elle n'est pas bonne.

En quatriesme lieu la saueur est considerable. Tous nos Autheurs la veulent douce : mais il faut

faut prendre garde que cette douceur doit estre picquante selon Galien ; en outre il faut bien obseruer si elle est naturelle ou adulterée. Finalement les effects nous rendent tesmoignage de sa bonté.

De la preparation & de l'vsage de la manne.

LA manne est vn medicament si doux & bening que Fusche a fait difficulté de la reconnoistre pour purgatiue, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus. Ceste benignité & foiblesse est cause que tous nos Docteurs la preparent auec quelque aiguillon, comme est le thim, l'hissope. Mesué dit qu'elle purge plus estant cuicte que dissoulte, ce qui semble estrange, veu que la coction fait exhaler sa substance aërée : mais nous dirons à cela que ladite coction doit estre legere & non pas longue : car autrement la faculté purgatiue s'exhaleroit. Apres nostre Docteur dit qu'il la faut mesler parmi d'autres medicamens purgatifs, parce qu'il en arriue du bien. Le premier est, que la purgation s'en fait mieux,& l'autre que la manne par sa saueur douce les rend plus agreables & familiers à la nature. Nous la baillons ordinairement auec vne decoction pectorale, laxatiue, ou bien autrement, selon les intentions des Medecins & de la necessité des malades.

Des Roses.

CHAPITRE VII.

LA rose est vne fleur si agerable à la veüe à raison de sa beauté, & si suaue à l'odorat, à cause de sa bonne senteur, que les anciens en ta

en tapissoient leurs chambres, leurs licts, & leurs tables, comme nous tesmoignent les historiens, mesmes ils la voüerent à la Deesse Venus, pour signe de sa valeur & de sa grace.

Et à la verité ceste fleur merite de l'honneur par dessus les autres, non seulement à raison de ses beautez exterieures : mais aussi à cause de ses proprietez interieures. L'experience nous en fait foy en la Medecine : d'autant qu'il n'y a pas vne drogue si commune & frequente que la rose. Et de fait si l'on regarde aux boutiques des Apothicaires, l'on treuuera plusieurs medicamens qui portent le tiltre de ceste fleur, sçauoir est l'eau rose commune, aqua peculi rosarum, le vinaigre rosat, l'huile rosat, le miel rosat, l'onguent rosat, la conserue de roses, le suc de roses, le syrop rosat, l'electuaire de succo rosarum, & le succre rosat.

Par là nous pouuons reconnoistre la bonté & neceſſité de ce medicament: veu mesmes qu'en toutes les medecines purgatiues l'õ mesle du syrop rorat. Les Chimistes tirẽt encore d'huile des roses du marc, qui reste apres la distillation de l'eau, qui est rougeastre, & la plus suaue qui se puisse sentir.

Or bien que les roses soient connues en toutes nations à cause de leur abondance, si est-ce que par voye de doctrine nous les distinguerons auant que d'escrire ce qui est de leur nature & de leurs vertus. Les Simplistes en font deux generales differences, sçauoir est des sauuages, & des domestiques.

Ie laisse à part les sauuages, qui sont blanches ou iaunes, ou incarnates, d'autant qu'elles ne purgent pas, encor qu'elles puissent seruir en la Medecine pour les autres vertus.

Quant

Quant aux domeſtiques, il y en a pluſieurs eſpeces: mais les moindres ſont les blanches, qui ſont foibles & de peu de vertu; les rouges qui ſont adſtringentes, & non pas beaucoup odorantes; les Muſquées ainſi dites à raiſon de leur odeur excellente, par apres les incarnates ou paſles, qui ſont celles deſquelles nous traitterõs en ce chapitre, parce qu'elles tiennent rang parmi les medicamens purgatifs; & quant aux Muſquées, encores qu'elles ſoient purgatiues, voire plus que les paſles, nous n'en traitterons pas en ce lieu.

A ſçauoir ſi la temperature des roſes eſt chaude & humide, ou froide & ſeiche.

LEs roſes paſles deſquelles on ſe ſert communément en la medecine, ſont les fleurs des roſiers domeſtiques, & particulierement les fueilles d'icelles, ſans comprendre les autres parties, comme le pied, le floc, les capillamens.

Nos Docteurs ſont en diſpute ſur la temperature des roſes, ſçauoir ſi elle eſt chaude & humide, ou froide & ſeiche. Ceux qui la tiennent chaude & humide, ſe fondent ſur les raiſons ſuyuantes.

Les medicamens aromatiques purgatifs & amers ſont chauds, ſelon Galien & Meſué. Or eſt-il que les roſes ſont aromatiques, purgatiues & ameres. Donc elles ſeront chaudes. *1. raiſ.*

Meſué dit que le ſuc des roſes eſt chaud au premier degré, & meſmes qu'il eſt reſolutif, aperitif, & deterſif. Donc il faudra dire que les roſes ſont chaudes. *2. raiſ.*

Les medicamens qui ſont pleins d'humidité doiuent eſtre iugez humides: or les roſes ſont pleines d'eau & humidité, comme l'on void en la diſtil- *3. raiſ.*

lation d'icelles. Donc elles seront humides.

Opinion cõtraire. Les autres au contraire soustiennent que la temperature des roses est froide & seiche. Premierement c'est l'opinion de Mesué, quand il dit qu'elles sont froides au 1. & seiches au 2. En second lieu les medicamens qui sont faicts des roses rafroidissent, comme l'eau rose, la conserue, l'huile rosat, l'onguent rosat. En troisiesme lieu les medicamens astringeants sont froids & secs. Or est-il que les roses sont astringeantes selon Mesué & l'experience.

Nous autres pour conclure cette difficulté, estimons auec nostre bon Docteur Mesué, que les roses sont composées de differentes substances, lesquelles sont toutes separables. La premiere c'est l'ignée, par le moyen de laquelle les roses sont ameres, rouges, & aromatiques. L'autre est aërée, d'où vient la bonne odeur, aussi la purgation de la tenuité. La troisiesme est aigueuse, d'où vient l'eau rose & les effects qui refroidissent. La quatriesme est la terrestre, qui rend les roses astringentes, & aydée toutesfois de l'aiguée. Et voyla comment nous pouuons dire apres cette distinction des substances, que les roses sont composées de differents temperaments, à raison desquels de differents effects, mesmes les substances en la separation emportent les vertus, quant à elles; & de faict les roses gardées & seiches ne purgent plus, mais elles restraignent seulement, parce que la substance aërée & purgatiue est du tout resolüe.

Apres le suc separé de la substance terrestre, & froide, est chaud & purgatif, l'eau separée des autres matieres rafraischir, la poudre de roses restraint: & voyla comment les effects sont differents, lors que les substances se separent. Ie ne veux pas obmettre

mettre icy l'opinion de Matth. touchant la purgation des roſes, d'autant qu'il eſtime qu'elles ne purgent qu'à raiſon de leur amertume, ce qui me ſemble eſtrange, comme ie mõſtreray cy-apres. Son opinion à mon iugement ſe peut fonder ſur deux raisõs. La premiere eſt, que l'amertume eſt vne qualité deſagreable à la nature. L'autre eſt, que l'amertume des roſes ſe perd, lors qu'elles ſe ſeichent, & c'eſt de là qu'il peut inferer qu'elles ne ſont plus purgatiues par la priuation de l'amertume. Mais toutes ces raiſons me ſemblent foibles, d'autant que ſi elles auoient lieu, l'abſynthe par exemple ſeroit plus purgatif, que non pas le ſcammonée, la cichorée auſſi, & meſmes l'opium, & pluſieurs autres qui ne ſont pas purgatifs.

Or bien que la faculté purgatiue ſe perde, lors qu'elles ſe ſeichent, ce n'eſt pas pourtãt pour la priuation de l'amertume, mais à cauſe de la reſolution d'vne ſubſtance aërée, qui ſert de principe interne à l'effect de la purgation: & voyla d'où vient que l'on ſe ſert des roſes durant qu'elles ſont recentes, ſoit pour en faire le ſyrop apres pluſieurs infuſions, ſoit pour en tirer le ſuc : car ſi on les gardoit quelque tẽps, elles n'auroient point de vertu purgatiue. L'on pourroit faire vne obiectiõ contre l'opiniõ que i'ay produicte, & mõſtrer que la ſubſtãce aërée des roſes ne peut pas ſeruir de principe interne à la purgatiõ.

Par cette raiſon; ſi la ſubſtance aërée eſtoit la cauſe de la purgation aux roſes, l'eau roſe diſtillée purgeroit, d'autant qu'elle eſt engendrée de la ſubſtance aërée & vaporeuſe des roſes. Or eſt-il qu'elle eſt aſtringeãte & rafraichiſſante. Donc il s'enſuit que cette partie aërée des roſes ne peut pas eſtre la cauſe de la purgation.

Mais nous respondons à cela qu'en la distillation des roses il se fait vne separation des substances, ce qui est de terrestre demeure au marc, ce qui est d'aëré & igné s'exhale, & la substance aigueuse demeure dominante en l'eau, voyla pourquoy elles ne purgent pas, encores qu'il y puisse auoir quelque portion des autres substances.

Quant aux autres vertus des roses, Mesué nous apprend qu'elles purgent les serositez bilieuses des veines & arteres, en ouurant les obstructions, voila d'où vient que l'on s'en sert aux fieures bilieuses. Le vulgaire se sert de boüillons faicts auec les roses cueillies auec leur rosée, & boüillies auec du sucre, mais il vaut mieux se seruir du syrop rosat biẽ faict. Pour l'eau rose elle est estimée cordiale, & propre pour resioüir & fortifier le cœur, & le foye. Le commun des Pharmaciens ne la fait que blanche, mais l'on la peut rendre rouge, si l'on met quelques roses rouges aux chapiteaux des alãbics, lors qu'on les distille. Pour ce qui est de l'election, & de la preparation des roses, ie m'en descharge aux dispensaires, parce que c'est vne chose connue & cõmune.

Des Prunes.

CHAP. VIII.

LEs prunes sont des fruicts si connus & si communs que ce seroit temps perdu de nous amuser à les descrire : d'icelles il y en a des sauuages & des domestiques, celles là sont bien differentes des ordinaires, non seulement en figure, comme il se void oculairement, mais aussi en vertu, d'autant que les vnes sont fort astringeantes, & les autres purgatiues.

Les

Les domeſtiques par apres ſont fort diſſemblables entre elles meſmes à raiſon des eſpeces: car il y en a de blanches, de noires, de iaunes, de rouges, & de pluſieurs autres couleurs.

Les plus eſtimées pour le gouſt ſont celles de damas, de brinolles, perderigon, dattes: mais quant à la medecine les noires ont l'honneur, pour eſtre plus laxatiues & plus communes. Et voyla pourquoy Meſué dit que les prunes blanches, iaunes, & rouges ſont moins medicamenteuſes, que non pas les noires. Bien eſt vray qu'il adiouſte qu'entre les noires, les aigres alterent plus & laſchent moins.

Au contraire les douces alterent moins: encores que toutes deux ſoient alteratiues & laxatiues, laſchent ſelon plus ou moins. Or icy il faut obſeruer deux choſes; la premiere eſt que les prunes ne ſont pas ſimplement medicamens, ny alimens, mais medicamens alimenteux, entant qu'ils peuuent nourrir & laſcher le ventre en differentes façons toutesfois: l'autre eſt que les prunes ſe peuuent conſiderer en deux temps, ſçauoir eſt entant que fraiſches ou recentes, & apres entant que ſeiches. Les fraiſches nous peuuent ſeruir en deux façons, premierement par voye d'aliment, voyla pourquoy on les ſert à table, cõme vn fruict agreable pour rafraiſchir & laſcher le ventre tout enſemble, en laiſſant quelque humidité aliméteuſe au corps. Par apres par voye de medicament, comme quãd on tire la poulpe pour faire le diaprunis ſimple, composé, & autres.

Quant aux ſeiches, elles conſeruent touſiours leur vertu laxatiue dans leur chair, & ſont lenitiues: non pas tant toutesfois que les fraiſches, comme dit Meſué: bien eſt vray auſſi qu'elles ne ſont pas ſi corruptibles, ny deſagreables à l'eſtomac.

Dioscoride semble contrarier à Gal. & à Mesué en cet article, quand il dit au chap. 137. du 1. liu. que les prunes de damas estans seiches restraignent, ce qui est entierement contre l'experience.

Toutesfois nous pouuons dire, que telles prunes peuuent estre astringeantes à raison de leur acidité: mais elles ne restent pas pour cela d'estre purgatiues. Car nous voyons qu'vn medicament peut purger, & restraindre à raison des differentes substances, comme les tamarins, mirabolans, & semblables.

Et voyla comment l'on peut accorder Dioscor. auec Gal. & Mesué. Les pruneaux purgent la bile doucement, & rafraichissent; c'est pourquoy l'on s'en sert communément aux fieures bilieuses.

Nostre Docteur dit qu'en Armenie les hommes de son temps faisoient des troux au tronc des pruniers, lesquels ils remplissoient de scãmonée en les lutant par apres, afin que le suc passant empruntast la vertu du scammonée, & rendist les prunes plus laxatiues. Cela ne doit pas estre treuué estrange, veu que Gal. nous, asseure, que si l'hellebore prouient aupres des seps des vignes, les raisins deuiẽnent laxatifs par la communication de la vertu purgatiue

Des Violes.

Chapitre IX.

LA viole est vn simple si connu qu'il ne merite pas que ie perde le temps à les descrire. Ce nom luy a esté donné à raison de sa fleur qui est de couleur violette, on l'appellé communément violette de Mars, parce qu'elle florit d'ordinaire durant ce moys là. Or il faut noter qu'il y en a d'autres especes, lesquelles sont blanches, & de toutes les deux il y en a de simples & doubles: mais

mais d'autant que nous n'entendons parler en ce lieu que de la viole ordinaire, ie ne m'amuseray pas icy à traitter des autres. Mesué reconnoist la viole pour vn simple purgatif,& propose ce qui est de sa nature,& de ses vertus. Maintenant auant que de passer plus auant, il faut rechercher,sçauoir si la la viole merite que l'on la reconnoisse pour vn medicament purgatif.

A sçauoir si la viole est vn simple purgatif.

IL y a plusieurs raisons que l'on peut proposer contre Mesué, que la viole n'est pas vn simple purgatif. Premierement parce qu'elle est froide, & humide. Or selon Gal. les medicamens purgatifs doiuent estre chauds. En second lieu la viole n'est que remollitiue, & non pas attractiue, si bien qu'il semble que Mesué a mãqué,en ce qu'il n'a pas traitté des autres herbes remollitiues, si cette qualité peut donner rang à la viole parmy les medicamens purgatifs.En troisiesme lieu les drogues qui causẽt le sõmeil,ne peuuẽt pas estre dictes purgatiues. Or est-il que les violes prouoquent le sommeil selon Mesué.En quatriesme lieu le propre des medicamẽs purgatifs est de causer la soif. Or est-il que selon Mesué les violes desalterent:finalemẽt les purgatifs ne sont pas cardiaques,or est-il que les violes le sõt.

Nous autres au contraire estimons que les violes sont des simples purgatifs & que Mesué a bien fait d'en traitter parmy les autres.

Or pour esclaircir la verité de cette opinion, il faut supposer deux fondemens.

Le premier est, que aux violes il faut considerer plusieurs choses,sçauoir la racine,les fueilles,fleurs, & semence. Toutes ces parties sont purgatiues, 1. *fond.*

selon plus ou moins: car les racines purgent par decoction, les fueilles aussi, la semence encore plus, & pour la fleur il est tout certain qu'estant infusee souuent, elle est purgatiue par vne substance aërée, bien est vray qu'il la faut cueillir, comme dit Mesué, auant que le Soleil l'aye affoiblie, ou flestrie. Or il faut noter que cette faulté purgatiue des violes est differente, car aux fraisches & recentes elle depend d'vne humidité, & d'vne substance aërée: mais estant seiches elles purgent en attirant, comme dit Mesué.

2. fond. En second lieu nous deuons obseruer plusieurs substances aux violes. La premiere est humide & aqueuse, & qui les rend remollitiues. L'autre aërée, qui paroist aux fleurs fraisches des violes. La troisiesme ne se monstre pas qu'aux seiches, lors que la chaleur & la vertu attractiue font leur action, apres que l'humidité a esté consommée, comme dit Mesué. Et outre cela il faut reconnoistre la vertu cordiale qui est aux violes. Par le moyen de ces deux fondemens, il est aisé de respondre aux deux obiections contraires.

A la 1. Il faut dire que l'humidité les rend remollitiues estans recentes: mais qu'estans desseichées elles ont quelque chaleur.

A la 2. Il faut dire que les violes ne sõt pas remollitiues: mais aussi purgatiues selõ toutes leurs parties, qui n'est pas cõmun aux autres herbes remollitiues.

A la 3. Ie respõds que le syrop des violes fraischemẽt dispẽsé peut prouoquer le sõmeil par son euaporatiõ douce-humide: mais cela n'empesche point que les violes ne puissent estre purgatiues à raison de leurs differentes substãces, & des autres parties.

A la 4. Ie dis que les medicamẽs violens qui purgent

gent les serositez en quantité causent la soif : mais non pas les benings, particulierement ceux qui rafraichissent, comme la casse, les tamarins, les pruneaux,& les violes. Finalement à la derniere,ie respons que les violes ne sont cordiales, qu'à raison des fleurs principalement, ausquelles mesmes nous reconnoissons vne faculté purgatiue, estans fraisches & seiches, à raison toutesfois des differentes substances.

De la temperature & des proprietez des Violes.

NOstre Mesué au commencement de son chap. propose la temperature des violes,& dit qu'elles sont froides & humides au 1.degré : cette temperature est cõfirmée apres par les effects des violes, d'autãt qu'elles rafraichissent les inflãmations, appaisent les douleurs chaudes quasi comme les narcotiques, prouoquent le sommeil & desalterent mesme.Les compositions qui en sont faictes rendent tesmoignage de ceste froidure, comme nous voyons en la conserue de violes, ou au syrop violat,& à l'huile rosat. Toutesfois il semble que Mesué s'est trompé en ce iugement de la temperature proposée. Premierement d'autant que selon luy-mesmes elles purgent la bile. En second lieu, parce que les violes seiches sont ameres & picquãtes,ou acres au goust,selon luy-mesme,outre ce l'odeur suaue des violes est vn témoignage de chaleur.

Nous autres pour accorder cette dispute,disons auec Mesué que les violes recentes sont froides & humides pour la domination de l'humidité, auec laquelle neantmoins nous reconoissons vne substance aërée, chaude, qui rend ses fleurs aromatiques,& aucunement purgatiues:mais estans desseichées,

chées, la chaleur qui estoit auparauant comme estouffée, monstre sa force, & les rend ameres & purgatiues par attraction. Quant aux autres proprietez des violes, Mesué & Matthiole les proposent assez particulierement.

Du Serum lactis, appellé petit laict.

Chap. X.

LE laict est composé de trois diuerses substances selon Galien, quand il parle des facultez des alimens. La premiere est appellée caseeuse : la seconde butyreuse, & la troisiesme sereuse ou aqueuse.

Ces trois substances se voyent en la separation du laict, & sont differentes en nature & en vertus. Les deux premieres sont alimenteuses, & de fait le beurre & fromage sont fort alimenteux, & nourrissent fort. Mais la troisiesme, qui est la sereuse, est la medicamenteuse ; d'autant qu'elle lasche, deterge, & purge les humeurs bilieuses & adustes par sa qualité nitreuse. Voyla d'où vient que les Medecins se seruent du serum lactis en la curation des maladies bilieuses & melancholiques.

Nostre Docteur Mesué traitte du serum lactis parmy les purgatifs benings, à cause de sa vertu purgatiue : car estant separé des autres deux substances, comme il a esté dit, il ouure les opilations, nettoye les voyes & purge doucement. Or il faut noter que par le serum lactis nous entendons communémẽt celuy qui est tiré des vaches ou des cheures, d'autant que ces laicts sont les plus communs & les plus ordinaires. Mesué en son election dit qu'il faut choisir celuy qui est tiré des cheures noi-

res:

res:mais i'eſtime que celuy des blanches, pourueu qu'elles ſoient bien nourries, peut eſtre auſſi bon. L'on pourroit demander icy; ſçauoir ſi l'vrine des vaches ou des cheures eſt purgatiue : veu que la ſeroſité eſt la matiere proche d'icelle ; mais nous diſons que l'vrine eſt vn excrement ſalé, & inutile pour la purgation,ce qui neſe peut pas dire du petit laict:d'autant que la ſeroſité n'eſt pas ſi ſalée,& d'ailleurs elle a receu vne alteration en la coction des mãmelles,lors que le laict s'engẽdre:ſi biẽ qu'il eſt plus temperé,& neãtmoins purgatif par ſa qualité nitreuſe. Noſtre Docteur dit que cette vertu purgatiue eſt foible, c'eſt pourquoy il conſeille de faire des infuſions auec d'herbes purgatiues, cõme de la fumeterre auec le petit laict, & meſme de meſler auec iceluy d'autres medicamens, comme la caſſe, les tamarins, les roſes, & ſemblables.

A ſçauoir ſi la temperature du Serum lactis eſt chaude, ou froide.

LA temperature du petit lait eſt difficile, à raiſon que Meſué le reconnoiſt chaud & ſec, depuis le premier degré iuſques au ſecond degré. Mais il y a pluſieurs raiſons qui ſemblent témoigner le contraire.

La premiere eſt, que le laict, ſelon Galien, eſt froid & humide. Or le ſerum d'iceluy eſt la ſubſtance aqueuſe:Donc il ſera encores plus froid que les autres parties d'iceluy.

En ſecond lieu l'on ordonne le petit laict aux maladies chaudes pour rafraichir : Donc c'eſt vn indice qu'il eſt froid.

En troiſieſme lieu, Galien par parole expreſſe dit *au liu. 4. des facult. des ſimp. chap.17.* que l'excrement

ment sereux du laict est froid & humide.

Nous autres pour resoudre cette question, estimons que le serum lactis est composé de differentes parties, l'vne est nitreuse & purgatiue, qui temoigne la chaleur; l'autre est aqueuse, laquelle peut rafraischir : si bien que le serum lactis sera chaud & froid sous diuers respect.

De la Fumeterre.

Chap. XI.

LA fumeterre selon Dioſc.& Gal.est ainsi appellée,à raison du mesme effect qu'elle produit,comme la fumée : car tout de mesmes que la fumée fait pleurer, suiuant l'experience, de mesme aussi le suc de la fumeterre estant ietté dans les yeux fait sortir des larmes, & ce par le moyen de son acrimonie,comme nous voyons aussi en l'euaporation des oignons : ce n'est pas pourtant que la fumeterre ne soit propre pour la conseruation de la veüe : car selon Dioſc. elle y est merueilleusement propre. Or cette plante encore que commune,est doüée de plusieurs belles & vtiles vertus. Et ne faut pas que l'abondance la face mespriser,nous en voyons tous les iours l'experience en l'vsage,& mesmes dans les dispensaires l'on trouue la description des deux syrops de fumeterre, sçauoir-est du simple, & du composé.

Nos Autheurs proposent quelque difference de cette herbe, mais nous n'entendons parler icy que de la commune, & de l'ordinaire, de la temperature & des vertus de laquelle il nous faut parler maintenant.

A sçauoir si la Fumeterre est chaude ou froide.

LA temperature de la fumeterrre est en dispute, quelques vns la iugent chaude, & les autres froide, ceux qui la reconnoissent chaude se fondent sur trois raisons.

La premiere est, parce qu'elle est acre & amere au goust, selon Dioscoride, Galien & Mesué, & l'experience.

La seconde, d'autant qu'elle est attenuatiue, penetrante & desopilatiue, qui sont effects de témoignage de chaleur.

La troisiesme, parce qu'elle est purgatiue. Les autres qui la iugent froide recourent aussi à ses vertus & à ses effects. Premierement, disent-ils, selon Mesué la fumeterre est conuenable en la curation des fieures bilieuses qui sont chaudes.

En secon lieu, Mesué dit que cette plante fortifie les visceres, relasche & mollifie par sa qualité styptique & adstringeante. Mesme Galien dit, que le goust de la fumeterre est acerbe sur la fin, ce qui ne peut estre sans froidure.

Nous autres pour accorder cette dispute, disons auec Mesué, que la fumeterre est chaude en sa superficie, cõme il est tesmoigné par l'acrimonie, par l'amertume, & par les autres effects proposez : mais aussi elle est froide, sans excez toutefois en ses parties, & voyla d'où viẽt qu'elle fortifie & restraint.

Des vertus & des proprietez de la Fumeterre.

PVis que la fumeterre est vn simple purgatif, ie m'estonne que Dioscoride n'aye pas escrit cette faculté particulierement : en parlant d'icelle, il dit seulement qu'elle purge la bile par les vrines, Gal.

&

& Mesué semblent auoir mieux reconnu la nature de cette plante:car ils la descriuent tous deux pour estre vn simple purgatif bening, toutesfois foible en son action. Et voyla d'où vient que Mesué conseille que l'on s'en serue auec le serum lactis, sené, & semblables, affin d'esueiller son action.

Cette plante purge la bile, & les humeurs melancholiques & aduſtes,mesme elle purifie le sang, c'est pour cela que l'on s'en sert en la curation des galles,infections cutanées, & autres maladies melancholiques & bilieuses, soit en decoction,soit en suc, soit en poudre, comme dit Mesué.

De l'Epithyme.

Chapitre XII.

EN l'histoire de l'epithyme nous auons à remarquer premierement ce qui est de sa generation, de sa nature & de ses differences, & par apres ce qui est de son temperament, de ses proprietez & de son vsage.

Quant à sa generatiõ elle semble estrange & merueilleuse:d'autant que ce n'est vne plante parfaicte comme les autres, ny qui vienne d'elle-mesme:veu qu'elle n'est composée que de capillamens, lesquels paroissent communément aux brãches & aux fueilles du thim, sans racines ny fondement apparant, croissant & s'entortillant par toute cette plante. Ie sçay bien qu'aucuns ont estimé que l'epithyme auoit des racines au commencement de sa generation, & qu'elles se desseichoient par apres.

Mais l'experience monstre qu'ils se trompent, nous voyons bien aux arbres quelques plantes qui viennent par adherance,lesquelles sont comme enracinées

racinées dans l'escorce d'iceux, comme le guy de chesne & de pommiers, lequel tire le suc desdits arbres pour sa nourriture & pour son accroissement: mais cela n'est pas si apparant en l'epithyme: si bien que l'on pourra douter, sçauoir si c'est vn simple differant du thim, ou bien si c'est comme vn excrement dependant d'iceluy. Sur cette difficulté, nous croyons que l'epithyme n'est pas vne partie ny vn excrement du thim; ains seulement vn simple differant en nature & en vertus, adherant neantmoins par entortillation, & se nourrissant autour du thim. L'experience nous fait voir la verité de cette conclusion: car l'epithyme qui se treuue en la satureia, au polium, au stœchas, chamædris, & semblables, ne reste pas d'estre purgatif, & d'auoir les mesmes proprietez que celuy qui se treuue sur le thim: si bien que le thim ne luy sert que de sujet à son entortillement, encores qu'il puisse emprunter quelque petite vertu d'iceluy; & de fait le guy de chesne est dissemblable du chesne en ses vertus principales, encore qu'il tire sa nourriture d'iceluy, parce que chasque plante a sa forme & ses vertus differentes. Maintenant il faut parler de la nature de l'epithyme, & resoudre la dispute suiuante auant que de proposer ce qui est de son temperament & de ses vertus.

A sçauoir si l'epithyme des Grecs & celuy des Arabes different ensemble.

NOs Docteurs sont fort differans en la description de l'epithyme. Les vns estiment que celuy qui est descrit par les Grecs, , & particulierement par Dioscoride, est dissemblable de celuy que Mesué nous propose, & pensent que nous ne connoissons

noissons pas l'epithyme des Grecs : ains seulement l'ordinaire duquel l'on se sert communément. Pline & plusieurs autres sont de cet aduis, & proposent la raison suiuante. Selon Dioſc. l'epithyme est la fleur du thim. Or est-il que nostre epithyme n'est pas la fleur du thim, comme il est notoire: Donc le nostre & celuy de Dioſ. different ensemble.

Nous autres au contraire, estimons qu'il n'y a pas de difference entre l'epithyme des Grecs & celuy des Arabes, si ce n'est à raison des lieux & des regions. Tous les Docteurs Grecs & Arabes s'accordent en ce qui est de la description & des vertus, soit pour la purgation, soit pour les maladies, & proposent des signes sẽblables pour les recõnoistre. Et quant à l'obiection proposée, nous disons qu'à veritablement parler l'epithyme n'est pas la fleur du thim: mais d'autant qu'il n'a pas de racine, & qu'il se nourrit & fleurit sur cette plante, Dioſ. a dit que c'estoit la fleur du thim, respectiuement toutesfois, & pour monstrer qu'il n'a pas creu que ce fust la vraye fleur du thim, c'est qu'il traitte en diuers lieux de ces deux simples, & leur donne de differẽtes vertus. D'ailleurs le thim a ses fleurs particulieres, qui sont differentes de celles de l'epithyme en couleur & en odeur, par apres Dioſc. peut auoir appellé l'epithyme fleur du thim, parce que communément on le cueillit lors qu'il est en fleur.

Du temperament & des vertus de l'epithyme.

L'Epithyme est vn simple purgatif assez vulgaire, composé de plusieurs filamens roussastres, il purge doucement les humeurs melancholiques. Voyla pourquoy on l'estime en la curation des maladies, qui depẽdent de ces humeurs-là particulierement

ment estant meslé auec d'autres purgatifs, Mesué le tient chaud de sa temperature, & sec au premier degré. Premieremẽt parce qu'il est acre: & apres d'autant qu'il est aperitif, resolutif, & attenuatif : mais Gal. semble reconnoistre deux temperamens, à raisõ de deux differentes substãces, l'vne est ignée & dominante, qui le rend purgatif, acre & picquant.

L'autre terrestre en petite quantité, qui le rend vn peu astringeãt, si bien que la temperature chaude domine tousiours, & de fait Mesué dit qu'il ne s'en faut pas seruir aux natures chaudes & seiches, parce qu'il altere & eschauffe fort.

Quant à sa preparation & à son vsage, ie m'en remets au cõseil de Mesué, & à la practique ordinaire.

Des medicamens simples purgatifs violents.

Section II.

APres auoir acheué l'histoire des principaux simples purgatifs, que Mesué appelle benings. Il reste maintenant que nous traittions en cette seconde section, des autres qui purgent auec fascherie & violence, comme sont le scãmonée, la coloquinte, le turbith, & semblables, desquels nostre Docteur discourt particulierement en son 2. liu. Ie sçay bien que l'on obiectera icy que Mesué a traitté de plusieurs medicamens, parmy les violens & deleteres, qui ne peuuent pas estre dicts fascheux & dangereux, comme le polypode, le carthamus, l'agaric, le sené, & autres, desquels nous nous seruons tous les iours sans danger: mais nous pouuons respondre à cela, qu'il y a 3. degrez de medicamens violens, & deleteres.

Ceux qui ont esté obiectés, ne le sont que au 1.

comme leurs effects le témoignent, car le sené est torminatif, le carthamus, le polypode, & l'agaric sont fascheux à l'estomac, & le troublent par nausées & vomissemens, bien est vray que par le moyen de la preparation, & de la correction, l'on les rend salutaires & comme benings.

Les autres qui sont violens au 2. degré, qui purgent auec plus de fascherie, comme le turbith.

Il reste du 3. degré ceux qui sont plus dangereux, comme l'escammonée, la coloquinte, & l'hellebore, & mesmes il faut obseruer qu'entre eux tous il y a des differences particulieres, qui les rendent plus ou moins violens, & deleteres. Que si on vouloit dire que les medicamens benings, desquels nous auons traitté cy-deuant, se rendent quelque-fois aussi fascheux & violens que les deleteres, comme l'experience le témoigne, veu qu'aucuns se purgeront autant auec vne infusion, comme d'autres auec l'escammonée.

Il faut respondre que les medicamens benings peuuent quelquefois purger violemment, & auec fascherie, non pas de soy entant que benings: mais par accident, lors qu'ils se treuuent en des corps impurs & pleins de mauuaises humeurs, ou bien d'autres qui sont fort delicats & aisés à esmouuoir. Neantmoins la difference essentielle demeure tousiours entre les benings, & les violens, desquels nous allons commencer l'histoire.

De l'Escammonée.

Chap. I.

L'Escammonée est dite de deux choses, comme l'aloë; sçauoir est la plãte d'où on la tire, & le

& le suc qui porte le tiltre de medicament purgatif. Nous ne traitterons pas icy de la plante : mais seulemẽt du suc, duquel l'on se sert communément.

Ce medicament est fort connu & commun en l'vsage, les pillules & les electuaires en font foy, veu qu'il entre en la plus part d'iceux, & leur donne mesme le tiltre de *dia*, comme nous voyons au diacarthami, au diaphœnic. au diapr. sol. & autres.

Dioscor. au chap. 165. du 4. liu. monstre la façon de faire l'escammonée par extraction du suc de la plante, apres que l'on a caué la racine. Mais nostre Mesué en parle comme mieux entendu, car il dit que l'escammonée se tire par incision ou par expression. Par incision, c'est vne liqueur, ou vne larme de la racine, apres qu'on l'a aché ou coupé, car par ce moyen l'on peut recueillir les larmes & les faire seicher, en les reduisant en petites balottes, cette scammonée est la meilleure & la plus rare.

Neantmoins l'autre se tire par expression de toute la racine, & de ses fueilles apres la contusion, & cette-cy est la moindre, comme estant plus puante, & de couleur noire, verdastre. Les Pharmaciens sont communément bien empeschez en la connoissance de la bonne scammonée, comme nous ferons voir en l'election d'icelle.

C'est vn medicament fort violant, mesme Mesué, selon l'opinion de Democrite, le iuge fort violãt, & plus que tous les autres; toutesfois ils se pourroient bien tromper tous deux, veu que l'experience nous monstre qu'il y en a d'aussi violens, voire de plus malings que l'escammonée, voire que ce ne soit pas tousiours en si petite quantité, nous voyons cela en l'hellebore, antimoine, & semblables; neantmoins nous le reconnoissons pour fort

purgatif,voire pour estre des premiers, & quant à sa temperature, & à ses vertus, nous en parlerons presentement.

De la temperature de l'Escammonée.

Assauoir si elle est chaude & seiche au troisiesme degré.

L'Escammonée selon Mesué est chaude & seiche au 3. degré,acre,amere,incisiue, detersiue, alteratiue, & purgatiue, auec vne furieuse vehemence, mesmes iusques à ouurir les veines. Son vsage est dangereux aux personnes chaudes & seiches,& aux personnes qui sont suiects aux fieures, selon le conseil de nostre Docteur,

Or il semble que l'escammonée n'est pas si chaude comme Mesué la reconnoist,d'autant que si cela estoit l'on la corrigeroit auec des medicamens cõtraires,qui seroient froids,comme l'on corrige l'opium qui est froid auec des medicamens chauds. Or est-il selon Mesué que l'on corrige l'escammonée auec des medicamens chauds, comme sont le daucus,la galange, & la semence d'apium & de fenoüil,mesme selon Paulus auec le gingẽbre,le poiure long,& l'anis. Dõc cela mõstre que l'escammonéen'est pas si chaude comme Mesué le demonstre.

Neantmoins nous autres nonobstant cette raison estimons que l'escammonée,est fort chaude,comme les effects témoignent, & quant à l'obiection proposée, nous disons qu'en la correction de l'escammonée l'on peut auoir plusieurs intentions selon Mesué.Premierement si on la veut temperer & empescher qu'elle n'eschauffe par trop, on la prepare auec des refrigeratifs, comme sont l'eau rose, le suc

de

de pourpier, & les mucilages de pſilium.

Apres ſi l'on veut arreſter la violence de ſon euacuation, l'on l'accommode auec des coings; que ſi on veut corriger ſes flatuoſitez mordicantes leſquelles ſubuertiſſent & picquent l'eſtomac, pour lors on la prepare auec des carminatifs qui ſont chauds, ſuiuant ce qui a eſté dit en l'obiection, ſi biẽ qu'on ne corrige pas l'eſcammonée comme eſtant froide: mais ſeulemẽt à raiſon des flatuoſitez, comme il eſt notoire par la demonſtration precedente.

Or pour venir aux vertus de l'eſcammonée, c'eſt vn medicament qui purge auec trauail & violence, il attire la bile & les humeurs ſereuſes & acres des veines & de l'habitude, que ſi l'on la donne auec excez & ſans preparation conuenable, il excorie & vlcere les boyaux, & ouure les veines en cauſant vn flux de ſang: mais pour euiter tous ces inconueniens Meſué propoſe les moyens pour preparer ce medicament, de façon qu'il ne ſçauroit nuire, comme nous experimentons tous les iours.

De l'election de l'Eſcammonée.

NOs Docteurs & nos Pharmaciens ſont bien empeſchez en l'election de la bonne ſcammonée, contraincts de confeſſer, que l'on n'en treuue gueres qui reſponde aux ſignes neceſſaires. Premierement il faut auoir eſgard au lieu natal. Dioſcoride loüe la Cyriaque & la Iudaïque, & reprouue celle qui vient de la Myſie. Meſué exalte celle qui vient d'Antioche, apres celle d'Armenie, & pour celle de l'Europe il dit qu'elle eſt mauuaiſe.

En ſecond lieu, il faut auoir eſgard à la façon de l'extraction, celle qui eſt tirée par inciſion de la racine en la cauant eſt la meilleure, que ſi on la tire

par expreſſion du ſuc, elle n'eſt pas ſi bonne.

En 3. lieu, il faut qu'elle ſoit claire & nette comme vne gomme blancheaſtre, rare & ſpongieuſe, non gueres peſante, ny puante : outre ce elle doit eſtre tendre & friable; que ſi elle n'a tous ces ſignes, elle ne peut pas eſtre dite bien bonne. Dioſcoride nous aduertit, qu'il ne ſe faut pas fier à ce qu'elle bãlchit cõme laict eſtãt touchée auec la langue, ou auec de l'eau, parce que cela peut arriuer à l'eſcammonée falſifiée auec le laict de thitimale, & cependant Meſué nous donne ce ſigne là pour bon.

De la quantité de l'Eſcammonée pour l'vſage.

LA difference qu'il y a entre les Grecs, & les Arabes ſur la quantité, ou ſur la doſe de l'eſcammonée, que l'on doit preſcrire aux purgations, m'oblige de reſpondre icy à quelques difficultez, qui ſe treuuent entre leurs eſcrits.

Dioſcoride quand il propoſe la doſe de ce medicament l'ordonne iuſques à quatre oboles, qui ſont deux ſcrupules, voire iuſques à vne drachme, qui fait ſix oboles. Et apres il dit que l'on peut donner à vn patient trois oboles d'eſcammonée auec deux oboles d'hellebore, & vne drachme d'aloë. Noſtre Meſué eſt bien plus retenu en l'vſage de l'eſcammonée, que non pas Dioſcoride, car il ne l'ordonne que depuis cinq grains iuſques à douze : l'experience s'accorde auec Meſué, veu que l'on ne paſſe gueres cette quantité là ; que ſi l'on va iuſques à 15. ou 20. grains, il faut que ce ſoit à des corps extremement robuſtes, apres vne fidelle preparation. Cette diuerſité de doctrine qui ſe treuue entre Dioſcoride, & Meſué ſur la doſe de l'eſcammonée, nous fait croire, ou que l'eſcammonée de Dioſ-

coride

coride est differente de celle de Mesué, ce qui toutesfois ne semble pas autrement soustenable, ou bien qu'il y a faute au texte de Dioscoride, ou bien que nostre scammonée est falsifiée,& adulterée auec le laict de thitimale, ou quelque autre suc qui la rend plus violente.

Et neantmoins pour ce qui est de l'vsage nous demeurerons plustost du costé de Mesué que non pas de celuy de Dioscoride, parce que l'experience luy est plus fauorable.

Du Turbith.

Chapitre II.

LE turbith est ainsi appellé à turbando, parce qu'il trouble nos corps en purgeant les humeurs. L'histoire de ce medicament est si incertaine parmi nos Autheurs, que l'on ne sçait que croire au vray de la plante qui le produit. Serapio pense que ce soit la racine du tripolium de Dioscoride, qui purge les eaux par le ventre: mais si on regarde de prez à la description de ces deux plantes, l'on trouuera que cette opinion est ridicule.

Les autres estimét que ce soit l'alipum de Dioscoride,& de faict l'on appelle l'alipum du Languedoc turbith falsum ; neantmoins cette opinion ne peut pas estre soustenue, d'autant que l'alipum de Dioscoride purge l'humeur melancholique, & nostre turbith la pituite. Aucuns pensent que ce soit la racine de pithiusa, les autres que c'est vne espece de thitimale. Fuchse pense que ce soit vne espece de tapsia : mais il se trompe ; d'autant que le tapsia n'est pas vne plante lactaire comme le turbith.

Syluius asseure que le turbith vulgaire est vne racine de thitimale appellé mirtites. Nostre Mesué parlant de turbith, dit que c'est la racine d'vne herbe ferulacée, laquelle iette du laict, & en reconnoist plusieurs differences, soit du domestique, soit du sauuage, & asseure que la cause pour laquelle le turbith est gommeux depend du laict caillé en la racine de cette plante, qui se conuertit comme en gomme.

Entre les nouueaux, Garcias ab Horto, qui a descrit l'histoire des drogues Indiques, dit que tous les Autheurs se sont trompez en la connoissance & description du turbith, & asseure que c'est vne plãte toute differente de celle qu'il propose, & de laquelle l'on tire le seul pied qui est proche de la racine, parce qu'il est gommeux: car le reste de la plante n'est pas bon.

Matthiole apres auoir proposé plusieurs opinions, conclud que le turbith de Mesué & le nostre, duquel l'on se sert ordinairement, s'accorde fort aux signes, soit à raison de la couleur & de la figure, soit à raison des effects: car premierement cette racine est blanchastre, cendreuse & comme noiraſtre: si ce n'est de sa nature, pour le moins par accident à raison de l'air, de l'eau, du temps, & de la garde. En cette confusion qui se treuue parmi nos Autheurs sur l'histoire du turbith, il est bien difficile de resoudre ce que nous en deuons croire: veu que tous sont quasi discordans, & de fait ie pense que l'on treuue plusieurs racines differentes qui ressemblent au vray turbith, & qui peuuent purger comme luy, & comme que ce soit le turbith qui se garde aux boutiques se treuue quasi semblable à celuy de nostre Mesué, soit aux vertus, soit aux effects.

Et

Et quant à celuy que Garcias ab Horto nous descrit, ie le treuue differant de celuy de Mesué en plusieurs poincts.

En premier lieu, c'est que le turbith de Mesué est vne racine, & celuy de Garcias est la derniere partie de la tige qui touche la racine. Apres le turbith de Mesué est vne plante qui iette du laict, & non pas l'autre. Outre ce le turbith de Mesué est gommeux de sa nature, au contraire celuy de Garcias ne l'est pas: mais il dit que l'on peut le rendre tel par artifice, exprimant la plante apres les incisiõs. Quant aux proprietez & aux vertus du turbith, Mesué dit qu'il est chaud au troisiesme degré. Toutesfois l'on peut icy obiecter deux raisons. La premiere est que s'il estoit si chaud, il ne seroit pas si paresseux, & tardif à purger, cõme veut nostre Doct.

Apres on ne le prepareroit pas auec le gingẽbre, & autres correctifs chauds, neantmoins le iugemẽt de Mesué est veritable. Or encor qu'il soit tardif en ses effects, ce n'est pas par deffaut de sa chaleur: mais à cause de sa substance & de l'humeur tenace: car estant preparé auec le gingembre & autres correctifs vn peu acres, il tire la pituite mesme des ioinctures. Or encor qu'on le corrige auec des remedes chauds, c'est pour resoudre ses flatuositez, afin qu'il ne broüille l'estomac, & non pas pour respect d'aucune froidure. Et pour le regard de l'election, tous nos Docteurs s'accordent à ce qu'il soit gommeux: d'autant qu'autremẽt il seroit debile & troubleroit le ventre, apres il doit estre blanchastre: car celuy qui est iaune ou noir n'est pas bon. Apres Mesué le demande recent, mediocremẽt frangible & de couleur cendreuse en son escorce. Pour les autres signes ie m'en remets à nos Autheurs.

De l'Agaric.

CHAP. III.

IL y a difficulté sur la nature de l'agaric, sçauoir si c'est vne racine ou bien vn fungus. Aucuns estiment que c'est vne racine, tant selon Dioscoride au premier chapitre de son troisiesme liure, que selon Galien au 6. des facultez des simples, là où ces deux Autheurs appellent l'agaric vne racine. Les autres disent que c'est vn fungus des arbres. Cette derniere opinion me semble plus receuable, selon l'experience. Dioscoride ne dit pas cruement que ce soit vne racine : mais parlant selon l'opinion des autres, il dit que quelques vns l'appellent racine, & les autres fungus. Et pour Galien il appelloit racine d'agaric ce qui le rend adherant à l'arbre : mais non pas qu'il die que toute la substance de l'agaric soit racine : car cela seroit ridicule: veu que les yeux nous font iuger que c'est vn fungus engendré aux vieux arbres, par vne humidité baueuse, reduite & conformée en la substance que nous voyons.

Or il faut noter qu'il y a deux differences de fungus, sçauoir-est de terrestres, qu'ō appelle champignons ou boulets, & d'autres qui ne viennent qu'aux troncs des grands arbres vieux ou morts, où à demi pourris, comme l'on void communément aux vieux chesnes noirs, & autres arbres des forests. Des derniers il y a plusieurs differences, ou à raison des arbres où ils viennent, ou à raison de leur substance, & à raison de leur couleur & vertus; la pluspart toutesfois sont mauuais, veneneux & deleteres ; l'on excepte l'agaric, & encore la femelle

melle seulement; car le masle, selon Dioscoride & Mesué, est fort mauuais, particulierement quand il est noir, dur, dense, pesant, & long. La femelle qui est ronde, blanche, poreuse, rare, frangible, legere, douceastre au goust, & puis vn peu amere & stiptique en sa superficie, est la plus estimée. Ce fungus vient souuent au larix. Nos anciens faisoient estat de l'agaric de Galacie & Cilicie : mais en France nous nous seruons communément de celuy qui vient du Dauphiné, où il y a grande quantité de ces grands arbres qui le produisent en leur vieillesse apres auoir produit de la therebinthine en leur vigueur. Cet agaric est vn medicament fort singulier & fort frequent en l'vsage: car il purge & la pituite & la bile, & la melancholie: mais particulierement la pituite lente, crasse & putride, mesme des parties esloignées.

L'on pourroit icy douter, sçauoir si l'agaric a puissance d'attirer des parties esloignées les humeurs tenaces: veu que Mesué asseure qu'il est tardif & foible en son action, & que pour attirer de loing les humeurs, il est besoing d'vne grande & prompte force: mais nous respondons à cela, que si l'agaric est foible de soy, on le peut rẽdre plus actif en le preparant auec le sel gemme, ou autres, selon que Dioscoride & Mesué nous l'apprennent.

Quant au temperament de l'agaric, nostre Docteur dit qu'il est chaud au premier degré, & sec au second : mais il semble qu'il se contrarie soymesme, d'autant qu'vn peu apres il escrit qu'il est stiptique, ce qui ne peut pas estre sãs quelque froideur: mais nous disons à cela que l'agaric est composé de deux substances. L'vne aërée qui est superficielle, laquelle le rend douceastre au commencement

ment. L'autre terreſtre,qui eſt ſtyptique, & neantmoins iointe auec vne qualité ignée qui le rend amer, attenuatif, inciſif, aperitif,& purgatif, l'on a accouſtumé d'en faire des trochiſques pour l'vſage, comme il eſt porté par nos diſpenſaires.

De la Colochynte.

Chap. IV.

LA coloquinte eſt le fruict d'vne courge ſauuage qui ſe treuue en Arabie & en Afrique, principalement l'extremité de ſon amertume eſt cauſe qu'on l'appelle fel terræ,c'eſt à dire,fiel de la terre;par apres ſa qualité deletere eſt cauſe qu'on la nomme mortem plantarum,c'eſt à dire,la mort des plantes : d'autant que par ſon voiſinage elle fait mourir toutes les herbes voiſines. En ce fruict il faut conſiderer trois ſubſtances, ſçauoir la peau, la chair , & la ſemence. Nos Docteurs en font deux eſpeces. La premiere eſt le maſle,qui eſt mauuaiſe & dangereuſe en la Medecine : l'autre eſt ditte femelle,qui eſt la meilleure pour l'vſage, & laquelle doit eſtre paſle, ou blancheaſtre & douce à l'attouchement : mais pour la moëlle elle doit eſtre fort blancheaſtre, rare, legere, fort douce, quand on la manie, & extrememement amere pour le gouſt ; l'on iette la peau & la ſemence , & ne ſe ſert-on communément que de la moëlle. C'eſt vn medicament violant de ſoy & dangereux : car outre ce qu'il eſt ennemi du cœur,du foye,& de l'eſtomac,il trouble toutes les parties du corps par la violéce de ſa purgatió,c'eſt pourquoy les Pharmaciens doiuent eſtre diligens & exacts en ſa preparation pour euiter les dangereux accidés qu'il pourroit cauſer,& ne faut

pas

pas qu'ils s'amuſent à l'opinion de quelques vns, leſquels penſent qu'il faut triturer groſſierement la coloquinte: car au contraire il faut qu'ils la pulueriſent fort ſubtilement, tant pour empeſcher ſon adherance à l'eſtomac & aux boyaux, & par meſme moyen l'vlceration & les tranchées, qu'auſſi pour faciliter la mixtion, affin que les autres medicamens abaiſſent & corrigent ſa malice.

Noſtre Docteur dit que la coloquinte eſt chaude & ſeiche au troiſieſme degré, & qu'elle purge les humeurs bilieuſes & pituiteuſes, & les autres qui ſont craſſes & glutineuſes, quaſi de toutes les parties de nos corps, & c'eſt pour cela que l'on l'eſtime neceſſaire en la curation de pluſieurs maladies qui dependent de ces humeurs là, comme noſtre Meſué monſtre. Or il faut noter que l'on fait de la coloquinte, & prepare les trochiſques alhandal, comme de l'eſcammonée, le Diacridium.

Quant à l'election de ce medicamét, outre les ſignes que i'ay deſia propoſez, l'on a accouſtumé d'obſeruer le nombre: car ſi la plãte ne porte qu'vne ou deux pommes, on les eſtime veneneuſes & deleteres entierement; que ſi elle en porte pluſieurs elles ſont meilleures, ſelon Meſué en ſes canons: la raiſon en eſt, parce que la vertu qui eſt diffuſe & ſemée en pluſieurs endroits, eſt plus foible que non pas quand elle ſe treuue vnie en vn ſeul ſujet.

Du Polypode.

Chap. V.

LE Polypode reſſemble à la fugiere, c'eſt pour cela que l'on l'appelle filicula, ou filicen arborum: d'autant que communément il eſt enraci

enraciné dans certains arbres, là où il prẽd sa nourriture. Nostre Docteur traitte du polypode parmy les medicamens violens, parce qu'en son operation il est fascheux à l'estomac, & le subuertit à cause d'vne humidité baueuse & excrementeuse qui abonde en sa substance. Que si on trouue estrange la procedure de Mesué en ce qu'il recõnoist le polypode pour medicamẽt violant: d'autant qu'il n'a aucune mauuaise qualité en sa substance, & que sa quantité n'est pas des plus actiues, veu qu'on le donne iusqu'à vne once ou dauantage.

Nous pouuons respondre qu'il y a plusieurs degrez de medicamens violens, & qu'à la verité le polypode est des moindres, soit à raison de ses qualitez, veu qu'il n'est pas qu'vn peu vomitif, soit à raison de sa quantité.

Or il faut noter que par le polypode nous n'entendons icy que la racine de la plante qui croist communément, selon Mesué, ou sur les murailles, ou sur les plantes. Tous nos Autheurs recommandent celuy qui vient sur les chesnes par dessus tous les autres. Ce qui ne semble pas receuable, veu que le chesne est vn arbre astringeant, & que par consequent le suc que le polypode attire par ses racines, luy peut affoiblir sa qualité purgatiue. Toutesfois nous respõdons à cela, que le polypode quercin est preferable aux autres, d'autant que sa nourriture n'est pas si baueuse, ains plus temperée: & ne faut pas craindre que son astriction empesche la vertu purgatiue du polypode, d'autant que la nature de cette plante conuertit en sa substance l'humeur qu'elle attire.

Quant à la temperature du polypode, Mesué dit qu'il est chaud au 3. degré selon Dios. & toutesfois

Dios.

Dioſc. ne traitte pas de la temperature du polypode. Cela nous fait croire que Meſué s'eſt trompé, non ſeulement en alleguant cet Autheur: mais auſſi en croyant ce degré. Car ſi nous regardons les qualitez ſecondes du polypode, par le gouſt nous iugerons l'excez.

Pour le regard de l'election l'on loüe celuy qui eſt recent, qui ſe treuue ſur les cheſnes, & qui eſt ſolide & nodeux: pour la couleur, il doit eſtre noir, rouge exterieurement, & interieurement verd, cõme les piſtaches. Pour ſa ſaueur on le doit choiſir vn peu douceaſtre, & puis vn peu amer auec quelque petite odeur aromatique. Ce medicament purge les humeurs craſſes & lentes, cõme la pituite, la melancholie noire, & les attire meſmes des parties des iointures ſelon Meſué. Ce qui ſemble eſtrange: veu que c'eſt vn medicament tardif & pareſſeux, comme l'experience le teſmoigne: mais nous pouuons dire qu'eſtant meſlé auec d'autres, & preparé comme il faut, il eſt rendu plus actif.

Des Hermodactes.

CHAPITRE. VI.

L'HIſtoire des hermodactes eſt fort embroüillée parmy nos Docteurs, à cauſe des opiniõs differentes: les vns eſtiment, que c'eſt vn colchicum ephemerum, comme Fuſche, & ce à raiſon des ſimilitudes des racines; neãtmoins ſi nous y regardons de prés, encore que la figure ſoit ſemblable, les vertus ſont toutes differentes: car le colchicum ſelon Dioſcoride, eſt ſtrangulatif & mortifere; au contraire les hermodactes purgent ſans offencer la ſanté ny la vie. Aucũs pour reſpõdre à ceſte difference de vertus en faueur de Fuſche, diſent

sent que la diuersité des lieux peut changer la nature des facultez:mais ils se trompẽt en cet exemple, veu que les nouueaux ont verifié que ce sont des plantes toutes differentes; & de fait Matthiole en represente la figure & l'histoire: mais comme que ce soit les hermodactes ont des racines bulbeuses,qui ressemblent à celles du colchicon. Mesué dit qu'elles sont chaudes,& seiches au 2.degré, & qu'elles ont vne humidité excrementeuse qui est fascheuse à l'estomac;lors qu'ils attirent les humeurs,leur principale vertu est d'attirer la pituite crasse des iointures, c'est pourquoy on loüe leur vsage en la curation des Gouttes. Maintenant il se presente icy vne difficulté de grande importance, sçauoir si les hermodactes,que nous mettons communement en vsage,sont purgatiues L'occasion de ce doute depend du tesmoignage des nouueaux & de l'authorité de Mesué, car entre les nouueaux Prosper Alpinus,qui a descrit la medecine des Egyptiens,asseure que les femmes de ce pais là, par vn secret particulier, ont accoustumé de manger lors qu'elles se couchent douze, quinze,ou vingt racines d'hermodactes rosties en forme de chastaignes, lors qu'elles se veulẽt engraisser, sãs ressentir aucune esmotion,ou par vomissemẽt,ou par flux de vẽtre. Apres Mesué dit que les hermodactes engraissẽt & augmẽtent la semence,ce qui ne s'accorde pas auec la purgatiõ, & de fait plusieurs doctes personnages doutẽt si nous auons les vrayes hermodactes.

Nous autres pour resoudre cette difficulté, estimons que nous auons les vrayes,& les mesmes hermodactes,qui sont descrites par Mesué,selõ l'asseurance que les signes nous en donnent. Et quant au tesmoignage de Prosper Alpinus, nous disons

que

que les hermodactes peuuent engraiſſer par leur ſubſtance bulbeuſe, apres que la faculté purgatiue & humidité excrementeuſe a eſté conſommée par la torrefaction: car nous ſçauons que la racine bulbeuſe eſt fort alimenteuſe & ſpermatique, particulierement apres qu'elles ont eſté corrigées, d'où appert ce que nous deuons reſpondre à l'authorité de Meſué: d'ailleurs nous pouuons dire auec noſtre Docteur, que les hermodactes peuuent eſtre plus ſalutaires lors qu'elles ne viennent pas aux lieux gras & humides.

Du Carthamus.

CHAP. VII.

LE Carthamus duquel l'on ſe ſert communément aux bouticques, eſt la ſemence d'vne plante appellée cnicus: le vulgaire l'appelle graine de perroquet, parce que ces animaux en viuent cõmunément. C'eſt vn medicament cõnu d'vn chacun. Noſtre Meſué le met au rãg des violens, encores qu'il ſẽble bening par ſes operatiõs: mais nous pouuons dire qu'eſtant faſcheux à l'eſtomac & perturbatif, on le peut recõnoiſtre pour violant, ſãs excez toutefois: ceſte ſemence eſt pleine d'vne moëlle graſſe & oleagineuſe, qui purge la pituite, & les eaux par vomiſſement, ou par flux de ventre.

Quãt à la tẽperature du Carthamus, elle eſt en cõtrouerſe parmy nos Autheurs. Gal. au 2. liu. des fac. des ſimp. dit qu'il eſt chaud au 3. degré. Noſtre Meſué ne le iuge chaud qu'au 1. degré ſeulement.

Nous autres pour iuger de ce differant eſtimons que Gal. s'eſt trompé en ſon opinion, d'autant que le Carthamus ne peut eſtre iugé chaud au 3. degré,

comme les secondes qualitez nous tesmoignent, veu qu'il n'est fort odorant, ny acre, ou salé, ou fort amer au goust.

Il nous reste encore vne autre difficulté sur le carthamus, qui n'est pas de petite importance, sçauoir si c'est vn medicament purgatif: ce qui me fait proposer ce doute, c'est d'vn costé l'authorité de Mesué, & de l'autre l'experience. Car en 1. lieu Mesué dit que le carthamus est vn alimẽt qui augmẽte la semence, qui clarifie la veüe, & qui nettoye la poictrine. Apres l'experience nous fait voir que les perroquets s'en nourrissent sans aucũ effect de purgatiõ: mais nous respondons, que le carthamus par sa substance grasse & oleagineuse peut nourrir & augmenter la semence: mais il ne s'ensuit pas pourtant, qu'il ne purge selon ses autres parties. Car Mesué n'aduoüe pas que ce soit vn bon alimẽt: mais bien mauuais. Et quant à l'experience, nous disons que le carthamus ne reste pas d'estre medicament purgatif, à raison de nous, encor qu'il nourrisse les perroquets; par exemple, l'hellebore, sert d'aliment aux Cailles, & ne reste pas d'estre vn medicament fort violant aux hommes.

Du sené.

Chap. VIII.

EN la plãte qui est appellée sené, & laquelle vient communement du Leuant, il y a deux parties qui seruent en la medecine, & lesquelles tiennent rang ensemble parmy les medicamens purgatifs, icelles sont les fueilles & les follicules: les fueilles sont plus communes & ordinaires en l'vsage, à raison de la quantité: aucuns doutent

doutent si les follicules sont plus purgatiues que les fueilles,comme Mesué l'asseure : mais nous respondons auec Matthiole,que si les follicules sont cueillies auãt la maturité,lors qu'elles sont pleines de suc &, desseichées par apres elles sont purgatiues:que si on les laisse seicher sur la plãte,& qu'elles tombent d'elles mesmes, l'experience nous fait voir qu'elles n'ont pas de vertu, & voila comment ceste difficulté demeure resoluë.

Maintenant pour venir à l'histoire du sené,nous deuons noter que c'est vn medicament fort commun & necessaire;& qui ne cede pas beaucoup aux autres en ce qui est de ses vertus. Mesué dit qu'il entretient le corps en vn estat,qu'il esueille le sentiment rendant les hommes florides & vigoureux, & les faisant viure sainement & alaigrement,à cause de la descharge des humeurs flegmatiques & melancoliques;qui sont comme les plus grands ennemis des corps.Or auant que de passer plus auant, il faut examiner la difficulté suiuante.

A sçauoir si le sené est vn medicament salutaire,& necessaire.

ENcores que tous nos Docteurs reconnoissent le sené pour vn medicament fort salutaire,neantmoins les raisons suiuãtes semblent monstrer qu'il ne merite pas cet honneur.

Les medicamens qui sont cõtraires à la nature, & qui l'alterẽt,ne peuuẽt pas estre iugez salutaires. Or le sené est vn medicament purgatif,qui altere la nature.Donc il ne peut pas estre dit salutaire. *1. rais.*

Les medicamens qui sont violens sont dangereux. Or selon Mesué le sené est vn medicament violent : donc il sera dangereux. *2. rais.*

3. raiſ. Les remedes qui ſont torminatifs, & qui cauſent de grandes,& douloureuſes tranchées ne peuuent pas eſtre dicts ſalutaires. Or eſt-il que ſelon l'authorité de nos Docteurs, & ſelon l'experience, le ſené eſt vn remede torminatif & dolorifique. Donc il ne doit pas eſtre eſtimé ſalutaire.

Nous autres au contraire eſtimons que le ſené eſt vn medicament fort ſalutaire,& neceſſaire pour conſeruer les hommes en ſanté, & pour les garder des maladies.

Reſponſe à la 1. Raiſon. Quant à la 1.raiſon obiectée ie reſponds que le ſené de ſoy peut alterer quelque peu la nature durant quelque temps : mais par apres il proffite merueilleulement en la deſchargeant des mauuaiſes humeurs, qui la preſſoient auparauant, & qui entretenoient les maladies, ſi bien que accidentairement c'eſt vn medicament fort ſalutaire.

Reſponſe à la 2. Raiſon. Pour la 2. ie dis qu'à la verité Meſué loge le ſené au rang des medicamens violens, tant pource qu'il eſt faſcheux à l'eſtomac pour quelque mauuaiſe qualité, que auſſi d'autant qu'il eſt torminatif : mais nous diſons que la violence eſt fort legere, principalement lors qu'il eſt bien corrigé, comme l'on le practique ordinairement.

Reſponſe à la 3. raiſon. Et quant à la 3.obiection la ſolution depend de la queſtion ſuiuante.

A ſçauoir & pourquoy le ſené eſt torminatif.

PLuſieurs doutent ſi le ſené eſt torminatif, & de fait Matthiole eſtime que les tranchées que les patiens ſouffrẽt,apres auoir pris du ſené ne viennẽt pas tant du vice du medicament,cõme du vice des matieres viſqueuſes,flegmatiques & gluantes qu'il attire, & leſquelles ſe detaſchant des boyaux cauſent

sent des douleurs. L'experience semble fauoriser ceste opinion, car aux dysenteries nous voyons que les malades iettét de gros phlegmes cõme de glaire apres auoir souffert des tranchées; la raison semble encor fauoriser le dire de Matthiole, car les medicamens qui sont chauds & secs, ne peuuent pas estre iugés flatueux, ny par consequent torminatifs; car attendu que les carminatifs comme l'anis & le fenoüil, sont chauds & secs; au contraire ceux qui sont humides, sont flatueux.

Or est-il que selõ Mesué le sené est chaud & sec. Dõc il ne peut pas estre iugé flatueux ny torminatif.

Nous autres au contraire estimons contre l'opinion de Matthiole, que le sené est vn medicament flatueux & torminatif. Ceste conclusion se peut verifier en trois façõs. La 1. est par l'authorité de tous nos autheurs. La 2. par la correction qu'ils ordonnent, & qui est pratticquée ordinairement auec les carminatifs. Et la 3. par l'experience, car il est tout certain, que si on donne le sené sans preparation, il est plus tranchant & carminatif que non pas quand il est corrigé: Ie ne veux pas pourtant nier que les phlegmes lors qu'ils se detaschent ne puissent causer des douleurs: mais de là il ne faut inferer, que le sené ne puisse causer des tranchées de soy.

Et quant à l'obiection proposée, il faut respondre, qu'encor que le sené soit mediocrement chaud & sec de sa temperature, neãtmoins sa substance est pleine de flatuositez, d'autãt que les fueilles, & les follicules son cueillies durant leur verdure.

Comment il faut eslire & corriger le sené.

LE sené du Leuant est preferable à celuy de l'Italie, les fueilles & les folicules doiuent estre

cueillies durant leur verdure, car si on attend leur parfaicte maturité, elles se seichent & se flestrissent, si bien que leur vertu se dissipe, mesme Mesué les demande recentes, car si on les garde long temps, elles n'ont quasi point de force.

Quant à la preparation de ce medicament, il y faut regarder deux choses. La premiere est regarder la nature des correctifs. La seconde c'est la cuicte.

Pour les premiers correctifs tous nos Autheurs demandent les carminatifs, comme l'anis, le fenoüil, & particulierement le girofle, mesmes aucuns approuuent l'irroration auec eau de vie, ou bien auec l'infusion du vin blanc, & pour ce qui est de la cuicte, Mesué l'ordonne mediocre; le vulgaire la prattique fort legere: mais en cecy la plus part des Pharmaciens se trompent, parce que quand le sené n'est pas cuit, il cause des fascheuses tranchées.

Les plus sages loüent vne longue decoction, parce que toutes les flatuositez se dissipent. Bien est vray qu'il faut obseruer vne chose, c'est que si on a affaire, par exemple, de demie once de sené, il en faut mettre six drachmes, d'autant qu'vne longue coction diminue ses forces, & les fait reuenir au degré d'vne demie once.

Et c'est icy la fin du Traicté des simples medicamens purgatifs. Les autres qui restent, comme l'antimoine, l'hellebore, le lapis lazuli, &c. sont descrits aux Traictez des Venins, ou des mineraux.

Fin du Traicté des simples medicamens purgatifs.

TRAICTE

TRAICTE'
DES VENINS,

DICTE' A MONTPELLIER AVX COMPAGNONS Pharmaciens,

Par M. FRANÇOIS RANCHIN,
Conſeiller & Medecin du Roy,
Profeſſeur, & Chancellier en
l'Vniuerſité de Medecine
dudit Montpellier.

PREFACE SVR LE TRAICTE DES VENINS.

LEs desseins humains se doiuent tousiours commencer par la priere, & se conclure par l'action de graces. Les Medecins Arabes, bien que payens, nous enseignent ceste leçon à l'entree de leurs œuures & iustement, veu que le Sage des sages nous declare, que Dieu est le principe de toute sçience, & de toute sagesse. Apres dõc auoir appellé au secours de nos estudes & de nos exercices, l'assistãce de son Sainct Esprit, nous commencerõs l'histoire des venins, non pas en intention de l'apprendre pour aucun mauuais vsage, veu que cela est deffendu par les loix diuines & humaines: mais seulement pour descrire la nature generale & particuliere d'iceux. C'est vne matiere qui est tres-belle, difficile, & necessaire. Elle est belle, d'autant

qu'elle comprend la cognoissance de plusieurs animaux, plantes, & mineraux, qui possedent cette qualité veneneuse. Elle est difficile, veu que nos Docteurs anciens, & modernes ne se sont pas beaucoup exercez en leurs descriptions. Apres, elle est necessaire, soit pour la preseruation, affin de nous garantir de leur violẽce; soit en ce qui est de la curation, pour les remedes qui peuuent suruenir contre leurs accidẽs. Or à celle fin de poursuiure ce Traicté auec ordre, ie le diuiseray en deux parties. En la premiere ie proposeray en general, tout ce qui regarde la nature, les differences, les causes, les vertus, & les effects des venins. En la seconde ie poursuiuray l'histoire particuliere des plantes, animaux & mineraux veneneux. Maintenant auant que de cõmencer la premiere partie, ie veux examiner à la suite de ceste preface la question suiuãte, afin d'authoriser le merite de ceste matiere.

A sçauoir s'il est permis au Medecin, d'apprendre l'histoire des venins aux Pharmaciens.

LA science & connoissance des venins est affreuse aux ames vertueuses, & scandeleuse à tout le populaire : chacun sçait que ce sont les pestes & les ennemis de la vie humaine. Ce n'est donc pas sans cause

cauſe, ſi ie preſente la difficulté propoſée, pour eſtre reſolué à l'entrée de mon Traité, ſçauoir ſi les Medecins peuuent enſeigner l'hiſtoire des venins aux Pharmaciẽs, ſans offenſer leur honneur & leur conſcience. Sur ceſte queſtion il y a deux opinions contraires. La premiere eſt de ceux qui ſouſtiennent, que l'on ne peut apprendre publiquement la ſcience des venins ; ains qu'au contraire il faut enſeuelir & ſupprimer la connoiſſãce d'iceux. Cette opinion eſt fondée ſur les authoritez & raiſons ſuiuantes.

Platon en ſon onzieſme Dialogue des loix, declare par vne loy generale, qu'il n'eſt pas permis d'apprendre la ſcience, ny l'vſage des venins ſur peine de mort. Le Legiſte au liure *Ad legem Cornel.* parlant des empoiſonnemẽs, dit que c'eſt vn crime capital de compoſer, vendre ou garder les venins, nommément les cantharides, l'arſenic, & pluſieurs autres. Donc la connoiſſance, ny la garde des venins n'eſt pas permiſe aux Pharmaciens. 1 *raiſ.*

Hippocrate en ſon Iuſiurandum promet qu'il n'ordonnera, ny ne donra iamais des venins, & qu'il n'en enſeignera, ou conſeillera la nature, ny l'vſage. Dont ceſte ſcience n'eſt pas permiſe. 2 *raiſ.*

Galien

3. raiſ. Galien *au chap. 7. liu. 2. des antidot.* reprend aigrement ceux qui enſeignent les venins, & tance fort les diſciples de cette peruerſe ſcience, d'autant qu'elle les inſtruit & les habilite à la ruine, & à la mort des hommes. C'eſt à faire, dit-il, aux meſchans d'apprendre la nature & la compoſition des venins; donc &c.

4. raiſ. Les Medecins ne doiuent apprendre aux Pharmaciens que ce qui regarde la nature des medicamens ſimples, ou compoſez, ſans les ſortir hors du ſuiet de leur art. Or eſt-il que la cognoiſſance des venins n'eſt pas comprinſe ſous le ſuiet de la Pharmacie, d'autant que les medicamens & les venins ſont differents, non ſeulement à raiſon de leur nature, mais auſſi à cauſe de leurs qualités, & de leurs effects, comme il eſt notoire. Donc il n'eſt pas permis aux Medecins d'apprendre l'hiſtoire des venins aux Pharmaciens.

Nous autres au contraire, eſtimons que les Medecins ne ſe doiuent pas contẽter de ſçauoir l'hiſtoire generale & particuliere des venins: mais encores de plus la doiuent apprendre aux Pharmaciens, non pas pour vn mauuais deſſein; mais pour les fins que nous pourrons deduire cy apres. Les Medecins

decins anciens Grecs & Arabes nous seruent d'exemple, d'autant qu'ils ont escrit amplement sur ceste matiere, comme l'on peut voir dans Dioscoride *en son 7. liu.* Dans Galien en plusieurs endroits, & ainsi des autres. Or affin d'esclaircir la verité de ceste opinion, ie proposeray les fondemens suiuans.

La science des venins se peut apprendre en deux façons. La premiere est naturelle & generale, lors que l'on discourt sur la nature, sur les proprietés, & sur les effects des plantes, des animaux, & des mineraux, qui possedent quelque qualité veneneuse, comme sont par exemple les viperes & scorpions, le napellus, la ciguë, & plusieurs autres. La seconde est quand on apprend les vertus occultes & secretes des venins, en monstrant comment c'est qu'il les faut composer & s'en seruir. La premiere connoissance est permise aux Medecins, & aux Pharmaciens, mais non pas la seconde. 1. *fond.*

L'vsage des venins se peut rapporter à vne double fin, sçauoir est à la conseruation de la santé & de la vie, & au danger de la mort. Quant à la premiere, elle est permise, & loüable aux Medecins & Pharmaciens auec conuenable preparation & quantité 2. *fond.*

tité raiſonnable. L'experience nous fait foy tous les iours de l'vſage des venins, comme du ſublimé, des cantharides, de l'opium, & de pluſieurs autres, deſquels nous nous ſeruons ſans danger, & au contentement des malades. Pour le regard de l'autre, c'eſt vn crime capital, principalement aux Medecins, & aux Pharmaciens, qui ont la ſanté &. la vie des hommes entre leurs mains, de ſe ſeruir de venins, ou de poiſons à leur ruine: & c'eſt pourquoy les Legiſtes ordonnẽt la mort contre les empoiſonneurs.

3. *fond.* Le medicament ſert de ſuiet à la Pharmacie, mais il eſt diuiſé communement en deletere & ſalutaire: ſi bien que la cognoiſſance du Pharmacien s'eſtend auſſi bien ſur les venins que ſur les medicamens ordinaires, veu qu'ils conſiderent l'hiſtoire generale & particuliere des plantes, des animaux, & des mineraux. Bien eſt vray qu'il doit auoir l'honneur, & la conſcience deuant les yeux, en la compoſition & en l'vſage des venins, afin de conſeruer la Medecine en bonne reputation, & pour euiter le danger de mort qui pourroit ſuruenir en abuſant des drogues veneneuſes. Apres ces fondemens, nous pouuons conclure que les Medecins peuuent & doiuent enſeigner

seigner aux Pharmaciens la cognoissance des venins auec les conditions cy-dessus proposées.

Quant aux obiections contraires, elles demeurent resolües par les fondemens precedens. Pour la premiere, ie dis que ceux qui enseignent la composition des venins, & les moyens pour empoisonner les hommes, sont coulpables de mort: mais non pas ceux qui enseignent leurs histoires generales, qui monstrent comment c'est qu'il se faut preseruer de leur violence, & remedier à leurs accidens, ou bien comm̃et l'on s'en peut seruir sans danger à la curation de plusieurs maladies. *Response à la 1. obiection*

A la 2. Ie respons qu'Hippocrate à raison de son serment deteste l'vsage des venins, comme nous faisons lors qu'on s'en sert cõtre la santé & la vie des hommes. *à la 2.*

A la 3 Ie dis que Galien reprend en ce passage là ceux qui enseignent le moyen de composer les venins au detriment de la vie: si bien qu'il les reprend comme empoisonneurs, & non pas comme Medecins, veu qu'ils les cognoissent, & s'en seruent pour vne mauuaise fin. *à la 3.*

Finalement à la 4. & 5. raison la reponse est toute apparente au troisiesme fonde- *à la 4. & 5.*

ment

ment : car le Pharmacien considere les venins entant que medicamens veneneux,& ne les garde point pour en abuſer,mais bien pour s'en ſeruir aux compoſitions, ou autrement, ſelon qu'il leur eſt ordonné par les Medecins. Donc les Pharmaciens peuuent cognoiſtre & garder les venins.

PREMIE

PREMIERE PARTIE du Traicté des venins.

PVis qu'il eſt permis & licite aux Medecins d'enſeigner aux Pharmaciens la connoiſſance des venins, ſans offenſer leur honneur, ou leur conſcience, ie commenceray mon Traicté par vne hiſtoire generale, ſelon l'ordre qui eſt eſtabli par les Philoſophes en la doctrine des ſciences: & apres ie pourſuiuray en la ſeconde partie la demonſtration particuliere des plantes, animaux, & mineraux qui ſont iugez vrayement veneneux par nos Autheurs. Il eſt donc queſtion maintenant de propoſer en cette premiere partie la nature, les differences, les cauſes, les vertus, les proprietez, & les effects des venins, en diſtinguant toutes les matieres par chapitres, & par diſputes.

Que c'eſt que venin ou poiſon, ſelon les appellations ordinaires.

CHAPITRE I.

BIen que Galien en pluſieurs endroits ſe moque de ceux qui s'amuſent aux mots, & aux noms, ce neantmoins luy meſme eſt quelquefois bien exact en leur recherche. Il n'eſt pas bon de s'arreſter tellemẽt aux paroles que l'on

meſpriſe la nature des choſes:mais pourtant il faut entendre les mots, auant que de definir l'eſſence de la choſe qu'ils ſignifient.

Nous propoſerons donc ſuiuant cette doctrine, les noms des venins,auant que d'en preſenter la definition. Les Grecs ont comprins les venins ſous les medicamens qu'ils appellent φάρμακα:& de fait ils les diuiſent en ſalubres,qui ſont ceux qui alterét noſtre ſubſtance, & en inſalubres, ſous leſquels les venins doiuent eſtre logez, d'autant qu'ils deſtruiſent & corrompent noſtre nature ; ils les appellent communément toxiques,deleteres,& mortiferes.Ie laiſſe à part les autres mots Grecs,deſquels il ſe ſeruent.Aucuns penſent qu'il y a difference entre les medicamens mortiferes, & les deleteres, d'autant que ceux-cy ſont veneneux par excez des qualitez manifeſtes,& ceux-là par leurs proprietez occultes de toute leur ſubſtance. Mais ils ſe trompent,d'autant que les deleteres,ſelon Gal. *au 3.liu. des temper. chap.4.*ſeruent de genre à tous les medicamens qui corrompent noſtre nature:& apres auſſi, les medicamens mortiferes peuuent comprendre les deleteres, comme les mots le monſtrent. Ce n'eſt pas portant que nous reprouuions la diſtinction des venins;manifeſte & occulte, comme nous ferons voir en ſon lieu.

Les Latins appellent le venin, *venenum, quod per venas vadat*, c'eſt à dire, parce qu'il va par les veines:ce ſont les chemins & les voyes par où ils paſſent,lors qu'ils vont attacquer le cœur,& les autres parties nobles:bien-eſt-il vray,que leur qualité veneneuſe ſe peut introduire d'ailleurs par les pores interieurs des parties. Du mot de *venenum*, vient celuy de *veneficus*, qui eſt celuy qui donne les venins,

nins, qu'on appelle communément empoisonneur. Nous nous seruons en langage vulgaire du mot de venin, qui est deriué du Latin, pour signifier les medicamens deleteres & mortiferes: le vulgaire l'appelle poison. Voyla quant aux noms: maintenant il faut definir leur nature, & leur essence.

Qu'est-ce que venin proprement.

CE n'est pas assez d'auoir proposé les noms qui signifient les venins; il faut maintenant definir leur nature, & leur essence, par vne vraye definitiõ. Les anciens Grecs sont fort steriles sur cette matiere. Dioscoride, qui nous a laissé son traicté des venins, n'en a pas declaré la nature par aucune description, encore moins Hippocrate: mais seulement ils nous ont fait connoistre par les noms, & par les remedes, que ce sont des medicamens dangereux & mortiferes. Gal. *au chap. 4. du 3. liu. des temper.* dit que l'aliment est ce qui est vaincu par la nature & qui la conserue: au contraire, le venin est ce qui surmonte la nature & qui la destruit. Entre les Arabes, Auicenne dit que c'est vn medicament contre la nature humaine, non pas par qualité manifeste; mais seulement par proprieté occulte.

Cette proposition est vn peu trop generale, d'autant que si elle auoit lieu, les venins qui sont tels par excez de chaleur, froideur, humidité, ou seichereſſe, ne seroient pas vrayement poisons: & par apres nous obseruerons que les proprietez occultes sont touſiours assistées & secondées en leurs actions par leurs qualitez elementaires des corps mixtes. Le commun appelle venin, ce qui cause la mort aux hommes par voyes extraordinaires, non connuës.

Toutes ces definitions sont trop communes, &

n'expliquent pas assez particulierement la nature du venin. Nous pouuons proposer celle que Mercurial, docte Medecin de nostre temps, nous presente en son traicté des venins, qui dit que venin proprement consideré, est vn corps non naturel, ennemy du cœur, & destructeur de la nature humaine. Cette definition me semble plus parfaicte que toutes les autres, d'autant qu'elle declare plus exactement la nature des venins. Maintenant pour en faciliter l'intelligence, i'examineray par disputes, & par questions toutes les parties d'icelle, depuis le genre, iusques à la derniere difference.

A sçauoir si le venin est vn corps, ou vn accident.

QVESTION I.

LE propre des definitions legitimes & essentielles, est d'expliquer au vray la nature & proprietez des choses qui sont distinguées, par le moyen du genre & des differences, qui sont ses deux parties ordinaires. Le genre tient tousiours le premier rang, comme nous voyons en la definition du venin qui a esté proposée cy-dessus. Et qui le definit par vn corps, entant que c'est vne substance; or les differences suiuent leurs genres, comme nous verrons aux disputes suiuãtes. Il est maintenant question, si le corps peut seruir de genre en cette definition, ou bien si le venin se doit definir par qualité ou accident. Cette difficulté n'est pas de petite consequence à cause des opinions & des raisons contraires. Ceux qui estiment que le venin est vne qualité ou accident, & non pas vn corps, ou vne substance, se fondent sur les authoritez & raisons suiuantes.

La

La premiere eſt. Les ſubſtances ne peuuent pas eſtre contraires entre elles meſmes, ſelon les Logiciens : car il n'y a que les qualitez & accidens qui ayent ce priuilege. Or les venins ſont contraires entre eux meſmes, non ſeulement par proprietez occultes, comme nous voyons entre l'aconit & le ſcorpion, l'argent vif & le toxicum : mais auſſi par qualitez manifeſtes, comme nous voyons entre les venins qui ſont chauds, & ceux qui ſont froids. Doncques il ſont contraires entant que qualitez, & non pas entant que ſubſtãces, & par conſequẽt le venin ne ſe peut pas definir par ſubſtãce, ny par corps. *1. raiſ.*

Le propre des accidens eſt de changer de ſujet, ce qui n'eſt pas donné aux ſubſtances. Or eſt-il que les venins changent de ſujet, & vont d'vne ſubſtance à l'autre, comme nous voyons par experience; car les venins des plantes & des animaux changent de ſujet, lors qu'on empoiſonne les plombs des bales, & le fer des fleſches ; comme auſſi la vipere par la morſure laſche ſon venin, & le ſcorpion par ſa piqueure, ſans que pour cela leur ſubſtance ſe diminue. Donc le venin ſe doit pluſtoſt definir par qualité que par corps, ou ſubſtance. *2. raiſ.*

Si le venin eſtoit vn corps, il ne pourroit pas ſubſiſter en nature ſans cette proprieté de nuire, comme par exemple, la vipere ne peut pas eſtre ſans venin. Or eſt-il que la Peſche eſt veneneuſe de ſa nature en toute la region du Leuant, & neantmoins nous voyons qu'elle perd ſa qualité veneneuſe ailleurs. Donc cela monſtre que le fruict eſt venin non par ſa ſubſtance, mais par vne qualité qui ſe peut ſeparer de ſon fruict.

Les autres au contraire eſtiment que le venin eſt vn corps, ou vne ſubſtance, & non pas vn accident. *2. opinion.*

Ce qu'ils demonſtrent par les raiſons ſuiuantes.

1. *raiſ.* En pluſieurs paſſages Gal. dit que les venins nous ſont contraires de toute leur ſubſtance. Donc il faut croire par cette authorité que les venins ſont vrayement ſubſtance.

2. *raiſ.* L'experience nous fait voir, que tous les medimens veneneux ſont corps & ſubſtances vrayement ſenſibles, comme la vipere, le ſcorpion, le napellus, & le ſublimé. Done c'eſt folie de diſputer au contraire.

3. *raiſ.* Selon les Philoſophes, les actions dependent des corps compoſez, & non pas des qualitez ſeparées. Or eſt-il que les venins agiſſent. Donc c'eſt entant qu'ils ſont corps ou ſubſtances.

2. *opin.* Nous autres pour accorder ces deux opinions contraires, eſtimons qu'à proprement parler, le venin eſt vn corps ou vne ſubſtance; mais neantmoins il ſe peut dire vne qualité, dependant d'icelle ſubſtance: & de faict l'on rapporte communément l'effect des venins aux qualitez, d'autant que ce ſont les inſtrumens ordonez des ſubſtances. Or pour eſclaircir cette opinion, ie propoſeray les fondemens ſuiuans,

1. *fond.* Le venin eſt tres bien defini par vn corps, veu que c'eſt leur genre propre, encore qu'il puiſſe eſtre commun aux alimens & aux medicamens; car les differences des definitions rendent ces trois corps diſſemblables, par exemple, l'aliment eſt vn corps, mais il conſerue: le medicament eſt vn corps, mais il altere: & le venin eſt vn corps qui deſtruit. Ce mot de corps, ſignifie autant que choſe ou ſubſtance ſenſible: les accidens ne ſont que qualitez, comme chaleur, froideur, faculté purgatiue, couleur, odeur, ſaueur: & neantmoins il faut noter que les qualitez

tez dependent des corps & des ſubſtances, comme de leurs ſujets, veu meſme que ce ne ſont que les inſtrumens de leur action.

Les venins ſe peuuent conſiderer en deux façons, ou ſimplement comme ſubſtances; & de cette façon il n'y a pas de contrarieté manifeſte ou occulte entre eux; ou bien entant qu'elles ſont accompagnées des qualitez deleteres qui dependent des corps veneneux: & de cette façon nous pouuõs dire que les venins ne ſont pas ſeulement contraires à noſtre nature; mais qu'encores ils peuuent eſtre contraires entre eux meſmes, ſuyuãt les exemples qui ont eſté propoſez cy-deſſus en la premiere raiſon. *2. fond.*

De ces deux fondemens nous pouuons tirer vne concluſion generale, qui eſt que le venin ſe peut dire ſubſtance, & qualité, ſous diuers reſpect. Et voyla comment on le peut definir doublement, ſçauoir eſt comme ſubſtance, ſuiuant la definition propoſée: & comme accident, & de cette façon c'eſt vne qualité corruptiue de la nature & vie humaine.

Quant aux raiſons qui ont eſté proposées en faueur de la premiere opinion; ie reſpons à la premiere, que la contrarieté des venins ne depend pas de la ſubſtance d'iceux: mais ſeulement des qualitez manifeſtes & occultes qui accompagnent cette ſubſtance, ſuiuãt ce qui a eſté dit au ſecond fondemẽt. *à la 1.*

A la 2. Ie dis que les qualitez veneneuſes ſe communiquent aiſément d'vn corps à vn autre: mais c'eſt touſiours par quelque effuſion d'vne ſubſtance vaporeuſe & ſubtile des corps veneneux, qui accompagnent les qualitez. *à la 2.*

A la 3. Ie dis que la vertu des plantes ſe peut chãger par la difference des terres & regions: com- *à la 3.*

me nous voyons en la peſche, qui eſt plus ſalutaire en l'Europe, que non pas en l'Aſie: non pas pourtant que ce fruict ne retienne touſiours quelque mauuaiſe qualité, & de faict il engendre fieures, & autres maladie.

Pour les raiſons de la ſeconde opinion, elles ſont receuables ſuiuant la diſtinction qui a eſté propoſée cy-deſſus.

Obiectiõ. L'on pourroit encore propoſer vne obiection contre le genre de noſtre definition, qui eſt telle. Si le venin eſtoit vn corps, le medicament deuroit eſtre defini par ſemblable genre que l'aliment, d'autant que ce ſont ſubſtances contenües ſous ſemblable predicament. Or eſt-il que Galien definit le medicament comme vne qualité, & non pas comme vn corps, quand il dit que le medicament peut alterer noſtre nature. Donc le venin n'eſt pas bien
Reſponſe. defini par vn corps. Mais ie reſpons à cela, que le medicament eſt defini par Galien, par ſon genre corporel: car quand il dit, ce qui peut alterer, les premieres paroles monſtrent vn corps. Donc le genre de noſtre definition demeure receuable.

A ſçauoir ſi les venins ſont choſes non-naturelles.

LEs Medecins diuiſent communément les choſes qui ſont de leur connoiſſance, en celles qui ſont naturelles, non-naturelles, & contre nature. Ils appellent les naturelles, celles qui entrent, & qui ſe treuuent naturellement en la compoſition de nos corps, comme les elemens, les temperamens, les humeurs, les parties, & ſemblables. Celles qui ſont contre nature, les maladies, les cauſes des maladies, & ſymptomes. Les non-naturelles, celles qui participent de ces deux, & qui peuuent

guider

guider la nature par vn vſage reiglé,& raiſonnable: ou nuire par abus, ou par excez : telles ſont les ſix ordinaires, ſçauoir-eſt l'air, le boire, le manger, le dormir & le veiller,le repos & le trauail,les excretions & retentions,& les affections de l'ame. Il eſt maintenant queſtion en quel rang nous deuons ou pouuons loger les venins. Ceſte queſtion eſt aſſez embroüillée par des opinions differentes.

La premiere eſt de ceux qui ſouſtiennent que les venins ſont choſes naturelles, ce qu'ils monſtrent par deux raiſons. *1. opin.*

Nous voyons par experience que la nature produit les plantes veneneuſes, comme auſſi les animaux, & les mineraux veneneux : Donc il eſt raiſonnable de croire que ce ſont des corps naturels, puis qu'ils ſont egendrez,nourris,& conſeruez par la nature. *1. raiſ.*

Si les venins eſtoient des choſes non-naturelles, ils pourroient eſtre comprins ſous les ſix que les Medecins reconnoiſſent. Or eſt-il que tout cela eſt contraire à la verité, comme il eſt aiſé à iuger par le denombrement qui a eſté propoſé à l'entrée de cette queſtion : Donc le venin n'eſt pas vne choſe non-naturelle. *2. raiſon.*

La ſeconde opinion eſt des autres, qui eſtiment que les venins ſont des corps contre nature. Ce qu'ils verifient par deux raiſons. *2. opin.*

Les choſes qui ſont ennemies de noſtre cœur,& deſtructiues de la nature humaine, ſont contre nature.Or eſt-il que les venins,ſuiuant noſtre definition,ſont ennemis du cœur,& deſtructifs de la nature : Donc ils ſont entierement contre nature. *1.raiſon.*

Ce qui cauſe pluſieurs maladies, & accidens mortels à nos corps,eſt du tout contre nature. Or *2. raiſ.*

eſt-il que les venins ſont de ce rang là, comme il eſt notoire : Donc ils ſont du tout contre nature.

Nous autres pour reſoudre cette difficulté, eſtimons que les venins ſe peuuent dire corps naturels, non-nonnaturels, & contre nature, ſous diuers reſpects. Premierement ce ſont des corps naturels à raiſon de la nature vniuerſelle qui les produit, & les conſerue. En ſecond lieu les venins ſont contre nature, eu eſgard particulierement à la nature humaine, d'autant qu'ils ſeruent de cauſe en la generation des maladies veneneuſes. En troiſieſme lieu ils ſe peuuent dire non-naturels ſelon Auicenne, d'autant que d'vn coſté ils peuuent nuire de leur nature, & de l'autre ils peuuent aider, ſi l'on s'en ſert auec raiſon & correction, ſuiuant l'experience.

Or pour mieux entendre la verité de cette reſolution, il faut noter qu'il y a deux differences de choſes non-naturelles. La premiere eſt de celles qui alterent noſtre nature neceſſairement & continuelement, leſquelles ne ſont que ſix en nombre, ſuiuãt ce qui a eſté dit cy-deſſus. La ſeconde eſt des autres qui n'ont pas cette neceſſité en la nature humaine ; & en ce rang nous mettrons les venins & les medicamens. Et voyla comme la queſtion propoſée demeure reſoluë.

Quant aux obiections, la reſolution eſt toute apparante aux demonſtrations propoſées.

A ſçauoir ſi les venins ſont ennemis du cœur.

TOut ainſi qu'il y a des medicamens qui ſont amis de certaines parties, & ce par le moyen d'vne ſympathie occulte, comme le bezoard du cœur, l'abſynthe de l'eſtomac, la cichorée du foye, la bethoine du cerũeau, & ainſi des autres : de meſmes

mes il y en a qui ſont ennemis de certaines parties, comme les venins du cœur, les cantharides de la veſſie, le lieure marin du poulmon, l'argeant vif & la rage canine du cerueau. Cette inimitié ne depend pas de nos qualitez, encores qu'elles puiſſent eſtre veneneuſes, & nuire par leurs excez: mais cõmunément elle prouient des proprietez ſubſtantieles qui ſont occultes. Maintenant il faut diſputer ſur ce ſujet, & ſçauoir comment les venins ſont ennemis du cœur.

Sur cette queſtion il y a deux opiniõs contraires. *1. opin.* La premiere eſt de ceux qui mõſtrent par viues raiſons, que les venins ne peuuent pas eſtre ennemis du cœur. Leurs raiſons ſont telles.

Si les venins eſtoient ennemis du cœur, les Medecins ne les meſleroyent point parmi les antidotes, & leurs remedes cardiaques. Or eſt-il qu'ils les ordonnent dans la Theriaque, ſçauoir-eſt les viperes, l'opium, & autres, comme il eſt notoire : Donc c'eſt vn témoignage que les venins ne ſont pas ennemis du cœur. *1. raiſon.*

Si les venins eſtoient ennemis, ou agiſſoient contre le cœur, on ne les appliqueroit pas en temps de peſtilence. Or eſt-il que communément on porte de l'arſenic en temps de peſte; meſmes qu'aucuns ordonnent de l'argent vif en temps de peſte, dans vne cannule qu'on pend au col, & qui deſcend iuſques ſur le cœur : Donc les venins ne ſont pas ennemis de cette partie. *2. raiſon.*

Les cantharides, le lieure marin, l'argent vif, & le ſublimé ſont de vrais venins, ſelon Dioſc. & tous le Medecins. Or eſt-il que ces quatre corps veneneux ſont ennemis d'autres parties que du cœur, comme il a eſté dit à l'entrée de cette queſtion, *3. raiſon.*

excepté

excepté pour le ſublimé, lequel agit immediatement & indifferemment contre toutes les parties & externes & internes en vlcerant, & corrompant leur ſubſtance : Donc les venins ne ſont pas vrayement ennemis du cœur.

4. raiſon. Les ſcorpions ſont des venins. Or eſt-il que l'on s'en ſert ſans danger, non ſeulement exterieurement ſur la picqueure: mais auſſi interieurement en poudre contre la pierre des reins : Donc, &c.

5. raiſon. L'argent vif eſt vn venin, neantmoins on s'en ſert interieurement, & par dehors en la curation de la verolle : Donc, &c.

Nous autres au contraire eſtimons que le propre des venins eſt d'eſtre ennemis du cœur. La raiſon y eſt toute apparente: car il eſt raiſonnable, puis que les venins ſont medicamens mortiferes qu'ils attaquent le cœur, qui eſt le ſiege & la fontaine de la vie. Et de faict on remarque par experience les ſyncopes & les palpitations du cœur en l'operation des vrais venins : & c'eſt en quoy l'action des medicamens purgatifs eſt differente des poiſons. Car ceux-là donnent ſeulemẽt des foibleſſes d'eſtomac, comme dit Meſué, ce que le vulgaire appelle mal de cœur : & ceux-cy au contraire cauſent de vrais ſyncopes. Or pour eſclaircir cette opinion, ie propoſeray les deux fondemens ſuiuans.

1. fond. L'action des venins eſt differente ſuiuant leur nature. Ceux qui agiſſent par eroſion, offenſent indifferemment toutes les parties qu'ils attacquent, comme fait le ſublimé, l'arſenic, & ſemblables. Les autres qui ont certaine antipathie contre quelques parties, courent à elles pour leur nuire, quand ils ſont appliquez exterieurement, ou pris interieurement, comme les cantharides à la veſſie, & le lieure

marin

marin au poulmon. En troiſieſme lieu, il y a des venins qui vont droit au cœur, comme le napellus, la ciguë, & le ſcorpion.

En l'action des venins, le cœur eſt touſiours of- *2. fond.*
fenſé, mediatement ou immediatement. Il y en a pluſieurs qui peuuent attacquer les autres parties du corps par premiere action, comme il appert par les exemples obiectez: mais pourtant iamais aucune maladie veneneuſe ne ſe peut engendrer, ny la mort s'enſuiure que le cœur n'en patiſſe: c'eſt la vraye & principale partie affectée aux maladies veneneuſes. Si bien que par action premiere, & immediatement, ou par action ſeconde & mediatement, les venins ſont touſiours ennemis du cœur. Apres ce fondement, nous pouuons conclure comme deuant en la ſeconde opinion.

Quant aux obiections qui ont eſté propoſées, *à la 1.*
contre la premiere ie dis que l'on ne met pas l'opium, ny les viperes dans la Theriaque, en intentiõ de nuire au cœur, encore que ce ſoit le propre de ces deux venins: mais l'opium eſt mis pour temperer la chaleur des autres ingrediens par la froideur; & la chair des viperes, pour ſeruir de vehicule aux alexiteres. Si bien qu'il ne faut pas craindre aucun danger; & puis leur quãtité eſt ſi petite, qu'ils ne ſçauroient cauſer aucun accident.

A la 2. Ie dis que quelques vns approuuent l'ar- *à la 2.*
ſenic ſur le cœur, en temps de peſte, & diſent qu'vn venin chaſſe l'autre; mais ie n'eſtime pas que ce remede ſoit aſſez puiſſant pour ſe pouuoir preſeruer de la peſte. Et de faict il n'y a pas de l'apparence, veu que le venin peſtilentiel ſe cõmunique à nous par la reſpiration de l'air infect, ſans s'arreſter à l'arſenic qui eſt ſur le cœur.

A la

à la 3. A la 3. Ie reſpons ſuiuant ce qui a eſté dit au premier, & ſecond fondement, que les venins ſont ennemis du cœur par action premiere, ou par action ſeconde.

à la 4. A la 4. Ie dis que le principal venin des ſcorpions eſt à la pointe de leur queüe; ſi bien qu'apres la piqueure on ſe ſert de leur chair, & l'applique-on ſur la partie offenſée, affin qu'elle attire par ſimilitude de ſubſtance le venin qu'elle a laſché. Et pour la poudre des ſcorpions, c'eſt la verité que l'on s'en ſert contre la pierre, mais pour lors ils ſont deſpoüillez de tout venin.

à la 5. Finalement ie reſpons à la derniere, que nous nous ſeruons de l'argeant vif en la curation de la verole, nõ pas entant que c'eſt vn venin: mais d'autãt qu'il combat la qualité veneneuſe de cette maladie, & qu'il euacue par flux de bouche, flux de ventre, ou autrement les mauuaiſes humeurs qui entretiennent cette maladie: & puis l'on ne s'en ſert pas qu'auec conuenable preparation, & en quantité raiſonnable.

Donc les venins ſont ennemis du cœur.

A ſçauoir ſi les venins ſont deſtructeurs de la vie humaine.

NOus auons examiné aux deux queſtions precedentes deux differences qui ont eſté propoſées en la definition du venin. Il nous reſte encore la derniere à eſclaircir, quand nous auõs dit que c'eſt le propre du venin d'eſtre deſtructeur de la nature humaine. Or auant que de diſputer là deſſus, il faut entendre les trois termes de cette queſtion. Premierement, deſtructeur vaut autant à dire que corruptif & mortifere, d'autant que les venins deſtruiſent

ſtruiſent, corrõpent,& ruinẽt noſtre nature. Apres, par la nature il faut entendre là temperature de nos corps, ou bien la chaleur naturelle auec les eſprits, ou bien tout l'homme viuant cõpoſé de matiere & de forme, veu que le propre du venin eſt de deſtruire l'homme & ſa temperature,&les fondemens de ſa vie. Or par cette nature il faut entendre celle qui eſt humaine, d'autant que nous ne traittons pas icy des venins des animaux qui ſont differens des noſtres en pluſieurs ſujets. Il eſt queſtion maintenant d'examiner cette derniere difference,& de reſpondre;ſçauoir ſi le venin eſt deſtructeur de la nature humaine.

Sur ce differant pluſieurs ſouſtiennent que non. *1. raiſ.* Ce qu'ils taſchent verifier par lesraiſons ſuiuantes.

Si le venin eſtoit deſtructeur de la nature humaine, l'on ne s'en ſeruiroit pas parmy les alimens, ny parmy les remedes : or eſt-il que l'on ſe ſert du ſaffran & du coriandre, qui ſont veneneux, parmy les alimens,& de la chair des viperes & des ſerpens en la curation de la lepre : Donc les venins ne deſtruiſent pas noſtre nature.

Galien & Auicenne témoignent par leurs hiſtoires que pluſieurs perſonnes ſe ſont autrefois nourris des venins,comme il appert par l'exemple de la vieille qui ſe nourriſſoit de ciguë, & de la pucelle de Darius qui fut enuoyée au Roy Alexandre,pour l'empoiſonner, laquelle ne ſe nourriſſoit que de venin : Donc le venin ne deſtruit pas la nature: *2. raiſon.*

L'exemple du Roy Mithridates témoigne que le venin ne peut pas deſtruire la nature, veu qu'il ne ſceut iamais s'empoiſonner par aucun venin. *3. raiſon.*

Si le venin deſtruiſoit la nature, il ne s'engendreroit pas dans nos corps. Or eſt-il que par le *4. raiſon.*

témoi

témoignage de tous les Medecins le venin se peut engendrer dans le corps humain : Donc il ne destruit pas nostre nature.

Si le venin destruisoit la nature, elle n'esueilleroit pas sa vertu par le moyen de sa chaleur. Or est-il que la nature esueille la vertu des venins, qui n'est qu'en puissance dans les corps : Donc il faut croire qu'ils ne son pas destructeurs d'icelle, car autrement elle les esueilleroit pour sa ruine.

2. *opin.* Nous autres au contraire disons que le propre des venins est de destruire la nature humaine. Or pour esclaircir la verité de cette opinion, ie proposeray les fondemens suiuans.

1. *fond.* Ecores que les venins d'eux-mesmes soient destructeurs de nostre nature humaine, neantmoins quelquefois leur action peut estre empeschée par plusieurs causes.

La premiere est, la preparation des corps; ce qui est témoigné par l'exemple de Mithridates, lequel estoit tellement accoustumé à l'vsage de sa confectiõ, & s'estoit acquis par le moyẽ d'icelle vne telle vertu contre les venins, que se voulant procurer la mort par poison, pour ne tomber pas vif entre les mains de ses ennemis, il ne peut iamais estre offẽsé.

La seconde, est l'idiosyncrasie, ou proprieté indiuiduelle de certains corps, lesquels resistent à certains venins, comme nous auons l'exemple dans Galien d'vne femme qui mangeoit quantité de ciguë, sans estre offensée.

La troisiesme est, quand on ne baille pas la quantité suffisante des venins; par exemple, quand nous baillons petite quantité d'opium, pour prouoquer le sommeil aux malades.

La quatriesme est, si la nature est si robuste qu'elle

se

ſe deſcharge des venins par vomiſſement, ou par flux de ventre auant qu'ils ayent le temps pour agir contre elle.

La cinquieſme eſt, ſi la vertu du venin demeure comme eſtouffée parmy les viandes, ou qu'elle ſoit empeſchée parmi le beurre & l'huile, ou autres graiſſes. Ie laiſſe à part les autres conſidérations.

Les venins, entant que venins ne peuuent pas nourrir : d'autant qu'ils ſont deſtructeurs, au contraire des alimens qui ſont ſeruateurs de la nature, ſi bien qu'eſtans diſſemblables en ſubſtance & en qualitez, ils ne peuuent pas eſtre aſſimilez : neantmoins il faut obſeruer que les venins peuuent nourrir improprement en deux façons. *2. fond.*

La premiere eſt, quād ils n'offensēt pas les corps humains apres qu'ils les ont prins, comme quand on dit que l'Auſtruche ſe nourrit du fer.

L'autre façon eſt, quand la nature eſt accouſtumée à certains venins, qu'elle ſe treuue ſi forte & vigoureuſe, qu'elle ſepare la matiere qui peut nourrir, de celle qui eſt veneneuſe, & eſt aux corps qui ne ſont pas veneneux en toute leur ſubſtance, cóme nous voyons par exemple, aux viperes, qui ſont plus veneneuſes en leur teſte & en leur queüe, que en leur chair: & c'eſt de cette nourriture qu'il faut entendre les exemples propoſez, comme auſſi l'hiſtoire des Indiens qui ſe nourriſſent de ſerpens.

Quant aux obiections contraires qui ont eſté proposées, ie reſpons à la premiere, que l'on ne ſe ſert pas des venins en la nourriture, ou en la medecine, entant qu'ils nous ſont venins particuliers; mais pour autre deſſein. Le ſaffran & le coriandre ne ſont pas vrays venins : mais ſous certaines conſiderations, comme par leur quantité. Et pour la *à la 1. Obiectiō.*

chair des viperes & des serpens, les Medecins ne l'ordonnent pas aux lepreux qu'auec preparation, & par le conseil de Galien, qui asseure par exemples, que leur vsage peut guarir la lepre en chassant les causes de cette maladie du centre en la circonference, & en combattant la qualité veneneuse.

à la 2. A la 2. Ie dis, suiuant ce qui a esté dit au second fondement, que les corps veneneux ne nourrissent pas entant que venins: mais à raison de quelque portion plus pure, laquelle est digerée par la nature, & ceux qui se sont accoustumez à l'vsage des venins, comme il se void par les exemples proposez.

à la 3. A la 3. Ie respons que l'action des venins peut estre empeschée par l'vsage des antidotes, & par autre cause, suiuant ce qui a esté dit au premier fondement.

à la 4. A la 4. ie dis que les vrais venins ne s'engendrent pas en nos corps, mais seulemẽt nos humeurs par corruption peuuent acquerir des qualitez malignes, lesquelles respondent par leur effects aux actiõsdes venins, & sont appellez venins humoraux.

à la 5. Finalement à la 5. ie respons que nostre nature est vn agent commun, lequel esueille sans connoissance les vertus des qualitez des alimens & des medicamens veneneux, si bien qu'il ne la faut pas accuser de se procurer du mal elle mesme, quand elle reduit en acte la vertu des venins, veu qu'elle agit naturellement & sans dessein.

Donc les venins sont destructeurs de la nature humaine.

Des

Des causes des venins, & de leur origine.

CHAPITRE II.

NOus auons expliqué cy-dessus, & examiné aux questions precedentes ce qui regarde la nature & l'essence des venins: maintenant il faut traitter de leurs causes en ce chapitre, & rechercher leur origine. C'est vne matiere assez releuée, & qui merite de l'attention & de la patience.

Les Theologiens disputent entre eux, sçauoir si les venins auoient esté creez auant le peché d'Adã. Quelques vns estiment que non, d'autant que toutes choses auoyent esté creées pour le plaisir, pour la commodité, & pour la conseruation de l'homme. Ce qui n'auroit pas esté veritable par l'existence des corps veneneux, veu qu'ils sont ennemis & destructeurs de la nature humaine. Si bien qu'ils pensent qu'apres le peché de nostre premier pere Adã, Dieu iettant sa malediction sur la terre, & sur toutes les choses qui auoyent esté creées, les venins commencerent pour lors d'acquerir leurs mauuaises qualitez, pour vanger l'offense qui auoit esté faicte au Createur.

Cette opinion ne peut pas estre receuë, d'autant que si cette malediction de Dieu eust donné naissance aux venins, & que les Cieux, les Elemens, & les corps composez par vne reuolte generale eussent conspiré contre la ruine de l'homme, toutes les choses creées eussent esté veneneuses. De façon qu'il vaut mieux croire auec les plus sages, que toutes les choses veneneuses, & non veneneuses auoyẽt esté creées auant l'homme, non pas neantmoins pour luy nuire : car ce n'est pas l'intention du

createur de destruire sa creature, mais partie pour la perfection du monde, partie pour l'vsage de l'homme & des animaux. C'est nostre malice qui en a descouuert les mauuaises qualitez, & qui en a monstré l'vsage.

Les Poëtes raillent sur ce sujet auec leurs fables, quand ils disent que Hecate la sorciere fut la premiere qui descouurit les venins, & qu'elle s'en seruoit à la chasse pour empoisonner les bestes. Ayant eu deux filles de son mariage, sçauoir est Circe & Medée, elle leur apprit la science des venins: si bien que par apres estans plus sçauantes que leur mere, elles causoient mille maux au monde. Mais ie laisse à part ces fables pour traitter des causes naturelles des venins.

Nos Docteurs en proposent quatre generales, sçauoir est, l'efficiente, la materielle, la formelle & la finale. La raison consent à leur doctrine, car puis que les venins sont corps naturels, sensibles & existens: il faut reconnoistre par necessité, que leur generation & leur conseruation depend des quatre causes proposées. Quant à l'efficiente, les Medecins & les Philosophes ne proposent que la nature vniuerselle des venins, laquelle par le moyen de la chaleur solaire, auec le concours des autres Astres, des qualitez elementaires, & des principes plus proches, produit effectiuement toutes choses.

Les Astrologues estiment que les qualitez veneneuses dependent originellement des Astres, d'autant qu'elles sont occultes, & par dessus la puissance des elemens, & croyent que chaque qualité veneneuse, qui se treuue aux plantes, animaux ou mineraux veneneux, depend de quelques astres. Mais ces Messieurs se pourroyent bien tromper, s'ils l'entendent

tendent si cruëment, d'autant que la naissance des qualitez veneneuses depend du naturel particulier des corps veneneux & de la mixtion: c'est la nature vniuerselle qui a donné à chaque corps ses proprietez particulieres, lesquelles se continuent par la generation ordinaire. Ce n'est pas pourtant que nous ne reconnoissions la concurrence des Astres en la production de chaque proprieté occulte des substãces: mais nous doutõs que les Astres seuls soyent assez puissans, ny ayent cette discretion d'enuoyer çà bas des qualitez veneneuses differentes, tantost à la vipere, tantost au scorpion, tantost à la ciguë & au pauot, & ainsi des autres corps veneneux. C'est donc la nature vniuerselle qui demeure la cause efficiente des venins.

Pour le regard de la materielle, elle est double, l'vne commune & generale, sçauoir est la matiere des quatre elemens, de laquelle toutes choses sont engendrées: l'autre est particuliere, laquelle est fort differente, selon la differente nature des venins, comme nous voyons aux plantes, aux animaux, & aux mineraux.

Or outre ces matieres les Medecins en reconnoissent trois autres, qui seruent de sujet aux qualitez veneneuses, sçauoir est la vapeur, l'humeur & la substance terrestre.

La cause formelle des venins est dissemblable à raison de la difference d'iceux; aux plantes c'est l'ame vegetatiue, aux animaux l'ame sensitiue. Bien est vray que les Medecins & Pharmaciens qui sont artizans sensuels, regardent plus à la forme & à la figure exterieure que non pas à l'essence interieure. Il nous reste maintenant la cause finale que i'examineray en la question suiuante.

A ſçauoir ſi les venins ſont produits pour quelque fin ou vſage.

1. opin. LEs Medecins diſputent ſur la cauſe finale des venins, ſçauoir s'ils ſont produits pour quelque fin, ou pour quelque vſage. *Plin. au chap. 65. du 2. liu.* reconnoiſt la ruine de la vie de l'homme pour cauſe finale des venins, & dit que la nature les a creez à ce deſſein. L'experience ſemble fauoriſer ſon opinion, & la raiſon auſſi, veu que le propre effect des venins ne tend qu'à la deſtruction de la nature humaine: & tout de meſme que le propre des alimens eſt de nourrir, & des medicamens d'alterer, auſſi le propre des venins eſt de nuire & de deſtruire noſtre nature.

2. opin. La ſeconde opinion eſt de ceux-là qui eſtiment que les venins n'ont pas de cauſe finale. La raiſon ſemble fauoriſer cette verité, d'autant que les choſes qui ſont contre nature n'ont pas de fin, ſelon les Medecins. L'on peut auſſi adiouſter que les venins qui ne peuuent pas produire aucun bon effect en nos corps, ne peuuent pas auoir vne fin, veu que ſelon Ariſtote la fin des choſes eſt touſiours bonne.

Reſponſe. Nous autres pour reſpondre à cette difficulté eſtimons que l'opinion de Pline n'eſt pas receuable, d'autant que la nature ne coniure iamais à la ruine de ſes creatures, & principalement contre l'homme, qui eſt l'abregé du monde. Et pour la ſeconde opinion, nous ne pouuons pas auſſi la receuoir purement.

Il faudra donc ſe tenir à vne opinion moyenne, pour reſoudre cette difficulté: or cela ſe pourra faire par la demonſtration ſuiuante. Les venins ſe peuuent

uent conſiderer en deux façons, ſçauoir eſt, ou comme nos ennemis & deſtructeurs de noſtre nature, ou comme corps naturels. Si nous les conſiderons comme nos ennemis, ils n'ont pas de cauſe finale propre, pour deux raiſons. La premiere eſt, d'autant qu'ils ſont eſtimez corps contre nature. La ſeconde eſt, d'autant que leur mauuais effect depend de la malice de la mauuaiſe volonté des hommes. Mais ſi nous les conſiderons comme corps naturels, ils ſeruent à pluſieurs vſages. Leur fin generale, c'eſt la perfection du monde auec les autres corps naturels. Et pour les fins particulieres, les venins peuuent ſeruir premierement aux artizans, cõme nous voyons aux teinturiers, aux orfeures, & monnoyeurs. Secondement aux animaux, veu qu'il y en a qui ſe nourriſſent des venins, comme les eſtourneaux de la ciguë, les cailles de l'hellebore, les arondelles des cantharides. En troiſieſme lieu les venins ſeruent en la curation de pluſieurs maladies, comme les viperes, l'arſenic, & l'argent vif; pour la lepre, les vlceres chancreux, & la verolle, & auſſi les venins entrent en pluſieurs compoſitions, comme il ſe void en la Theriaque & aux remedes narcotiques,

Apres cette demonſtration nous pouuons conclurre que les venins entant que corps naturels, ſont produits pour pluſieurs vſages. Quant aux raiſons contraires elles demeurent reſoluës par cette demonſtration. Il eſt temps de traitter des differences des venins.

Des differences des venins.

CHAPITRE III.

CE n'eſt pas aſſez d'auoir declaré la nature des venins, & d'auoir expliqué leur generation par demonſtration des cauſes. Il faut encore propoſer & examiner les differences generales & particulieres des venins. Or nous deuons noter à l'entrée de ce diſcours, que les venins ſe peuuent diuiſer & ſeparer en beaucoup de façons.

Nos Docteurs en preſentent pluſieurs differences eſſentielles & accidentelles, communes & particulieres: mais aſſez confuſément, & le plus ſouuent ſans raiſon. C'eſt à nous maintenant de les preſenter par ordre, & de nous exercer ſur cette matiere.

La premiere & principale diuiſion que l'on apporte, eſt celle qui diſtingue les venins en naturels & artificiels. L'on appelle communément les artificiels ceux qui ſont preparez par artifice en forme d'eau, de vapeur, de poudre, ou de quelque autre façon, ſelon l'inuention & la malice de ceux qui les diſpenſent. Les naturels au contraire ſont ceux que la nature produit ſans artifice, comme les plantes, les mineraux, & animaux veneneux. Il ſe preſente maintenant vne difficulté aſſez importante ſur cette premiere difference.

Aſçauoir ſi l'on doit reconnoiſtre des venins artificiels.

SOus cette queſtion, pluſieurs peuuent ſouſtenir que non, appuyez ſur les trois raiſons ſuiuantes.

Les

Les hommes n'ont pas puiſſance d'engendrer par artifice aucun venin,& faut par neceſſité qu'ils ſe ſeruent des venins naturels en leurs compoſitions : Donc c'eſt folie de croire qu'il y ait des venins artificiels, veu que la nature engendre les venins & non pas l'art. *1. raiſon.*

Si cette diuiſion des venins en naturels & artificiels eſtoit receuable, il faudroit diuiſer tout de meſmes les medicamens, & non pas en ſimples & compoſez. Or eſt-il que l'experience monſtre le contraire:Donc il faudra diuiſer les venins en ſimples & compoſez pluſtoſt qu'autrement. *2. raiſ.*

L'artifice & la compoſition des venins eſt deffenduë, ſuiuant ce qui en a eſté diſputé à l'entrée de ce Traicté : Donc les Pharmaciens ne doiuent pas connnoiſtre ny traitter des venins artificiels. *3. raiſon.*

Nous autres au contraire, nonobſtant ces raiſons,eſtimons que la diſtinction propoſée eſt receuable, ce qui ſera plus apparent par les reſponſes ſuiuantes.

Quant à la premiere raiſon,ie dis que les venins ne ſont pas dits artificiels pour tenir leur vertu veneneuſe de l'artifice, veu qu'il depend de leur nature:mais ſeulement à raiſon de la preparation que les hommes y apportent. Vray eſt que par artifice en certains corps les hommes peuuent produire des venins, comme il eſt notoire au verdet. *1. Obiection.*

A la 2. Ie reſpons que l'on peut diuiſer les venins comme les medicamens,en ſimples & compoſez, & les medicamens comme les venins en naturels & artificiels, veu que c'eſt la meſme choſe, attendu que les compoſitions ſont artificielles. *à la 2.*

Pour la 3.Ie dis que l'artifice des venins eſt defendu,s'il eſt fait pour nuire, mais cela n'empeſche *à la 3.*

pas qu'on les appelle artificiels, quand ils ſont preparez, & puis l'on en peut preparer pour bonne fin en la Medecine.

En ſecond lieu, nous pouuons diuiſer les venins naturels en trois differences, ſçauoir-eſt en plantes, en animaux, & en mineraux.

Les plantes peuuent eſtre veneneuſes, ou à raiſon de leurs racines, ou à raiſon de leurs fueilles, ou de leurs fleurs, ou de leurs fruicts, ou de leurs ſemences, ou bien à cauſe de toute leur ſubſtance.

Les animaux veneneux peuuent eſtre aquatiques, comme la torpille, & le lieure marin; ou bien aëriens, comme des inſectiles, & comme les canthorides: ou terreſtres, comme la vipere & le ſcorpion.

Les mineraux ſont dans terre, comme l'arſenic, l'orpigment & ſemblables.

En troiſieſme lieu, les venins ſe peuuent diuiſer en ceux qui ſont naturellement tels, comme le napellus, les ſerpens, l'argeant vif: & autres qui ne le ſont que par accident, comme le venin humoral qui s'engendre dans les corps des hommes: le venin de l'air infect en temps de peſte: le venin qui ſe treuue en l'eau, & ſemblables. Car ces corps ne ſont pas veneneux de leur nature, mais accidentellement ſeulement. Et c'eſt en quoy Mercurial s'eſt trompé, quand il diuiſe les venins naturels à raiſon de la matiere veneneuſe, en ceux qui s'engendrent dans nos corps, & aux autres qui ſe treuuét en l'air, ou en l'eau. La raiſon y eſt toute apparente, veu que les corps humains & les elemens ne peuuent auoir aucun venin ſuiuant leur nature.

En quatrieſme lieu on peut tirer des differences de la quantité des venins: car il y en a qui tuent en petite quantité, comme les ſcorpions, & la rage canine,

nine,auſquels l'on ne recõnoiſt qu'vne qualité inſenſible : d'autres nuiſent en mediocre quantité, comme l'opium,& autres en plus grande;comme le ius de laictuë ; & ainſi on peut faire pluſieurs degrez à raiſon de la quantité.

Apres,eu eſgard aux qualitez manifeſtes des venins, il y en a de chauds,de froids, de ſecs, d'humides,de doux,d'amers,d'acres,d'acides, de blancs,de iaunes, de verds,& ainſi des autres qualitez.

Finalement on peut tirer des differences non ſeulement du tẽps de l'actiõ des venins,veu qu'aucũs agiſſent plus toſt,les autres plus tard:mais auſſi de la façon de leur operation;car les vns vlcerent, cõme le ſublimé,les autres refroidiſſent en eſtouffant la chaleur naturelle , comme l'opium. Outre ce il y en a qui agiſſent d'eux-meſmes ſans eſtre eſueillez par noſtre chaleur naturelle, comme les viperes,& les ſcorpions,par leur morſure : les autres ont beſoing d'eſtre eſueillez par noſtre chaleur, comme le venin des plantes. Ie laiſſe à part vne infinité d'autres differences accidentelles, leſquelles on peut tirer de pluſieurs conſiderations. Ce ſera aſſez d'auoir propoſé les principales , pour la concluſion de la premiere partie de noſtre Traicté.

PREFA

PREFACE SVR LA SECONDE PARTIE DV TRAICTE'.

APres auoir traicté en general de la nature, des causes, & des differences des venins, en la 1. partie de noſtre diſcours ; il eſt maintenant raiſonnable ſelon l'ordre par nous propoſé, de cõmencer l'hiſtoire particuliere en cette 2. partie. Or affin de la pourſuiure auec ordre, ie la diuiſeray en trois ſections. En la premiere ie traitteray des animaux veneneux, qui ſont terreſtres, aquatiques, ou aëriens, & principalement de ceux qui ſont les plus communs & les plus ordinaires. En la ſeconde ie traitteray des plantes veneneuſes, qui ſont les plus communes & les plus frequentes. Et en la troiſieſme ie diſcourray ſur les mineraux veneneux. Ce qui me fait obliger à cet ordre, c'eſt le reſpect de perfection ; Veu qu'entre ces trois corps naturels, les animaux ſont plus nobles que les plantes, & les plantes que les mineraux. Et pour rendre encore cette doctrine plus parfaicte, ie propoſeray apres la deſcription de chaſque venin, les accidens qu'ils cauſent en nos corps & les principaux remedes contre leur action, ſans m'amuſer toutesfois à la cure particuliere. Il eſt donc maintenant temps de commencer noſtre diſcours par les animaux veneneux.

PRE

PREMIERE SECTION DE LA SECONDE PARTIE DV TRAICTÉ DES VENINS.

De la Vipere.

CHAPITRE I.

ENtre tous les animaux veneneux, il ſemble que la vipere merite quelque malediction extraordinaire, par le moyen de ſon inſigne venin. Quand ce bon homme Iob au chap. 20. de ſa patience ſe faſche contre les hommes meſchans & peruers, il les menace de l'aſpic & de la langue de la vipere, à raiſon du venin mortel qui ſort de cette molle & ſpongieuſe partie. Apres, Dieu meſmes, auec ſes Saincts, appelle les hypocrites & les abominables, engeance de viperes. Tous nos Autheurs, anciens & modernes, quand ils veulent exprimer quelque extreme venin, ils propoſent celuy de la vipere, & meſmes ils nous apprennent qu'anciennement on compoſoit vn venin irremediable du ſang des viperes & des hommes meſlé enſemble, lequel cauſoit la mort ſubitement: bref ce ſont des beſtes enragées & furieuſes en leur violẽce veneneuſe: mais ie laiſſe à part tous ces paſſages pour entrer en diſcours ſur l'hiſtoire des viperes, qui eſt tres-belle, tres-ample, & neantmoins tres-difficile.

Pour

Pour donc la pourſuiure auec ordre,ie deſpartiray l'hiſtoire & la deſcription des viperes en pluſieurs parties, affin de pouuoir comprendre & expliquer clairemẽt par diſcours & par diſputes tout ce qui eſt de leur nature,& de leur generation,temperament, differences,proprietez vtiles & inutiles, election & preſeruation,& en fin ce qui eſt de leurs effects ſymptomatiques & de leur curation par des remedes particuliers.

Les François ont apprins des Latins le nom de ce ſerpent veneneux,car ils appellent *vipera*,ce que nous diſons communément vipere;ils la nomment ainſi pour trois raiſons.La premiere eſt,*quòd vi pariat*, c'eſt à dire, qu'elle enfante ſes petits auec force & violence, à cauſe de la multitude des vipereaux, & de leur contrainte, & non pas pour aucune mort qui s'enſuiue,comme nous dirons cy-apres.

La ſeconde eſt,*quòd bis pariat viperam*, en adiouſtant vne lettre,parce que la vipere engendre deux fois,car elle produit premieremẽt des œufs dãs vn receptacle particulier,& puis les ayant pouſſez dãs l'interieure cauité de la matrice, ils engendrent de petits vipereaux, ce nous diſent tous les hiſtoriens & naturaliſtes.

La troiſieſme raiſon, pour laquelle les viperes ſont ainſi appellées, eſt, *quia ſunt viuipara, non ouipara*, d'autant qu'elles engendrent leurs petits viuans, non pas des œufs, comme les ſerpens.

Les Grecs nous pourront definir la vipere, auec quelques vns vn ſerpent veneneux qui engendre & produit ſes petits viuãs. Nous diſputerons cy-apres, ſçauoir ſi les viperes ſont ſerpens,& ſçauoir s'ils ſont veneneux. Ceux qui ne ſe contenteront

pas

pas de cette definition, ſe pourront ſeruir de la deſcription ordinaire que l'on fait des viperes. Ce ſont des petits ſerpens viuipares de la groſſeur d'vn gros doigt, & de la longueur d'vne ou deux coudées, quand elles ſont paruenues à leur grandeur: leur couleur eſt fuſque & cendreuſe, & leur peau marquetée de petites taches & macules noires: elles ont les yeux furieux & flamboyans, leur teſte eſt aſſez large & platte, elles rampent avans la teſte releuée, & ſe iettent contre ceux qui les veulent prendre & offenſer, c'eſt ainſi que nous pourtons connoiſtre les viperes, ſi la definition propoſée n'eſt ſuffiſante. Or affin de faire entendre mieux ce qui eſt de leur nature, il faut examiner les trois queſtions ſuiuantes.

A ſçauoir ſi la vipere eſt vn ſerpent.

QVESTION I.

ENcor que la figure & la forme des viperes ſemble reſoudre cette queſtion, neantmoins il ne ſera que bon de l'examiner pour inſtruire la ieuneſſe, & affin d'exercer les eſprits en la recherche de la verité. Ceux qui voudroient ſouſtenir que les viperes ne ſont pas ſerpens, ſe ſeruiront des raiſons ſuiuantes.

Ce qui eſt differant par voye de generation, demeure auſſi differant par voye de nature, veu que les effects reſpondent aux principes. Or eſt-il que la generation des viperes eſt differante de celle des ſerpens, comme il eſt notoire, car les viperes engendrent des vipereaux viuans, & les ſerpens ne produiſent que des œufs: Donc naturellement les *1. raiſ.*

vipe

viperes ne ſe pourront pas dire ſerpens.

2. raiſon. Ce qui eſt diſſemblable par figure & par forme, par proprietez, par effects, & par autres accidens, ne peut eſtre qu'il ne ſoit differant. Or les viperes & les ſerpens different en toutes les conditions propoſées, comme il eſt euidant à vn chacun: Donc la vipere ne peut pas eſtre dite ſerpent.

3. raiſon. Selon Ariſtote *au chap. 15. du 8. liu. de l'hiſt. des anim*, les viperes demeurent l'hyuer ſous les pierres ſeulement, & les ſerpens dans la terre: Donc il faut croire qu'à raiſon du lieu differant de leur ſeiour & de leur conſeruation, les viperes & les ſerpens ſont de differente nature.

4. raiſ. Si la vipere eſtoit vn ſerpẽt, nous nous ſeruiriõs des ſerpens comme des viperes aux antidotes, & aux autres remedes que les viperes fourniſſent, ou peuuent fournir. Or eſt-il que l'experience eſt contraire, d'autant que les ſerpens n'ont pas les meſmes vertus & proprietez que les viperes: Donc la vipere n'eſt pas vn ſerpent.

Nous autres au contraire eſtimons ſuiuant la definition propoſée, que les viperes ſont eſpece de ſerpens, ſelon Ariſt. au 5. de la generat. des anim. chap. dernier, & ſuiuant la commune opinion. La figure meſme des viperes monſtre la verité de cette concluſion. Et quant aux raiſons contraires elles ſont aiſées à reſoudre.

Reſponſe. à la 1. A la 1. Ie reſpons que la difference de la generation ne rend pas l'eſpece differente. Les ſerpens qui s'engendrent de pourriture, & les ſouris auſſi ne ſont pas moins ſerpens ou ſouris que ceux qui s'engendrent par conionction du maſle & de la femelle. Les viperes femelles engendrent premierement des œufs dans leurs corps, & puis ces œufs

produi

produiſent leurs petits, auant que de ſortir du ventre de la mere, ſi bien qu'il y a ſimilitude du coſté des œufs, la difference eſt que les viperes font leurs petits dedans, les ſerpens dehors.

A la 2. Ie dis que la difference du lieu pour le ſeiour, n'a pas de force pour monſtrer vne diſtinction ſpecifique, car encor que les viperes l'hyuer demeurent ſous des pierres, & les ſerpens dans la terre, pour cela il ne s'enſuit pas que l'on ne puiſſe appeller les viperes ſerpens. *à la 2.*

Pour là 3. elle ſemble auoir plus de force en apparence, à raiſon de la ſimilitude qu'il y a entre les viperes & les ſerpens, pour la figure, pour la temperature, pour les proprietez, pour les effects & pour l'vſage: mais tout cela n'empeſche pas que les viperes ne ſoyent eſpece de ſerpens, c'eſt aſſez qu'il y ait des differences particulieres pour les diſtinguer. *à la 3.*

A la 4. Ie dis que la conſequence n'eſt pas receuable, d'autant que la vipere n'eſt qu'vne eſpece de ſerpent ayant ſes vertus & ſes proprietez diſtinctes. Voila pourquoy l'on ne s'en ſert pas confuſément, vray eſt que en la curation de la lepre, & en la thearique l'on adminiſtre les ſerpens à faute de viperes. *à la 4.*

A ſçauoir ſi les viperes ſont veneneuſes.

QVESTION II.

CEtte queſtion ſemblera d'abord ridicule aux ignorans & au vulgaire, d'autant que la raiſon & l'experience nous font foy tous les iours de l'inſigne venin qui ſe treuue naturellement aux viperes, neantmoins ceux qui ſont verſez aux hiſtoires naturelles des ani-

maux, iugeront cette difficulté des plus belles & des plus difficiles qui soit en la medecine. Il est temps donc de venir à l'examen de ceste question, sçauoir si les viperes sont veneneuses. Ceux qui voudront soustenir la negatiue se poutront seruir des authoritez & des raisons suiuantes.

1. opin.

1. raif. Si les viperes estoyent veneneuses, elles ne pourroyent pas nourrir les corps humains, d'autant que les venins destruisent nostre nature. Or est-il que par le tesmoignage de Galien, de Dioscoride, d'Auicenne,& de tous les Medecins Grecs, Arabes,& Latins, les viperes peuuent nourrir nos corps.

Donc c'est vn tesmoignage qu'elles ne sont pas veneneuses.

2. raif. Les remedes qui fortifient la chaleur naturelle des vieillards, & qui prolongent la vie humaine, ne peuuent pas estre dicts veneneux. Or est-il que la chair des viperes conserue la chaleur naturelle des vieillards, & leur prolonge la vie par les tesmoignages de Dioscoride & d'Auicenne.

3. raison. Donc elles ne peuuent pas estre veneneuses.

Les remedes qui gueriſſent plusieurs maladies, & principalement la lepre,ne peuuent pas estre appellez venins. Or est-il selon Gal. que l'on peut guerir les lepreux par l'vsage de la chair de vipetes, & plusieurs autres maladies selon l'opinion de tous nos Docteurs.

Donc c'est vn indice que les viperes ne sont pas veneneuses.

4. raison. Si la vipere estoit vn animal veneneux,Dioscoride en traitteroit en son 5. liu. parmi les autres venins. Or est-il qu'il n'en parle qu'au premier liure, sans faire aucune mention qu'elles soyent

vene

veneneuſes;au contraire il teſmoigne que les vipe-
res peuuent ſeruir contre pluſieurs maladies par le
moyen de leurs proprietez.Donc il faut croire que
les viperes ne ſont pas veneneuſes.

Si le venin eſtoit vne qualité eſſentielle des vi- *5.raiſ.*
peres,icelles ſe trouueroient veneneuſes par toutes
les parties du monde. Or eſt-il que cela ſe treuue
faux,non ſeulement par le rapport de Pline, mais
auſſi par l'exemple de l'Iſle de Malthe, là où les vi-
peres & les ſerpens ne poſſedent aucun venin, de-
puis que S. Paul y fut mordu, comme il eſt témoi-
gné en la ſaincte Eſcriture. Donc les viperes ne
ſont pas veneneuſes.

Nous autres au contraire eſtimons, auec tous *2.opin.*
les Autheurs qui ont traitté des viperes, qu'elles
ſont veneneuſes. Pour confirmation de ceſte opi-
nion il ne faut que recourrir à l'experience,laquel-
le nous fait foy tous les iours de ceſte verité par
les mortels accidens que ces beſtes cauſent aux
corps humains par leur morſure : & puis en vain
tous nos Docteurs nous auroyent propoſé tant
d'antidotes contre les viperes, ſi elles n'eſtoyent
pas veneneuſes. Et affin d'eſclaircir la verité de
cette opinion, ie propoſeray les fondemens ſuy-
uans,en forme de diſtinction.

Quand on dit que les viperes ſont veneneuſes, *1.fond.*
cela ſe peut entendre en deux façons, la premiere
eſt generale à raiſon de toutes les parties qui con-
ſtituent le corps des viperes : l'autre eſt particulie-
re à raiſon de certaines parties ſeulement.

Si nous auons eſgard à tout le corps des vipe- *2.fond.*
res, on ne les peut pas dire abſolument veneneu-
ſes, d'autant que leur ſubſtance charnue peut ſer-
uir d'aliment & de medicament, comme il a eſté

monſtré : mais ayant eſgard à certaines parties, principalemẽt à la teſte, aux dents, aux genciues, aux petites veſſies qui ſont autour, & à la veſſie du fiel, comme nous ferons veoir en la queſtion ſuyuante, nous pourrõs dire que les viperes ſont veneneuſes.

à la 1. Quant aux raiſons contraires, ie reſpons à la 1. Que ſi les viperes fourniſſent quelque nourriture à nos corps : c'eſt ſeulement à raiſon de leur chair bien preparée, laquelle n'eſt pas veneneuſe, ſuyuant ce qui a eſté dit.

à la 2. A la 2. Ie dis que les Medecins doutent ſi la chair des viperes peut ſeruir à la conſeruation des vieillards, d'autant qu'elle eſchauffe & deſſeiche, ſelon Galien : & puis c'eſt vn remede qui ſemble affreux & horrible : toutesfois s'il faut reſpondre, ie dis que l'vſage de la chair des viperes peut proffiter aux vieillards, d'autant qu'elle chaſſe toute l'impureté de leurs corps du dedans au dehors, en reſchauffant meſme l'eſtomac, ſelon Auicenne

à la 3. A la 3. Ie reſpons que la vipere ſert d'antidote contre la lepre, & de remede contre pluſieurs maladies, à raiſon de ſa chair ſeulement, & non pas à raiſon des autres parties qui ſont veneneuſes.

à la 4. A la 4. Ie dis que la chair des viperes que l'on met en la Theriaque, n'eſt pas veneneuſe : mais cela n'infere pas que les autres parties ne ſoient veneneuſes, ſuiuant ce qui a eſté dit au fondement.

à la 5. A la 5. Ie reſpons qu'encor que Dioſcoride ne traitte amplement de la vipere parmi les autres venins ; cela n'empeſche pas qu'elle ne puiſſe eſtre veneneuſe, veu meſme qu'en tous ſes liures on peut trouuer la deſcription de quelque venin particulier.

à la 6. Finalement ie reſpons à la derniere que ſi les

vipe

viperes ne ſont pas veneneuſes en l'Iſle de Malthe, cela peut arriuer miraculeuſement pour quelque malediction que Sainct Paul ietta ſur cette beſte, lors qu'il en fut mordu. Donc nous pouuons conclurre que les viperes ſont veneneuſes.

A ſçauoir ſi la vipere eſt veneneuſe, ſelon tout ſon corps, ou bien ſelon quelque partie ſeulement.

QVESTION. III.

CEtte queſtion doit eſtre examineé en ſuitte de l'autre, affin de pouuoir mieux eſclaircir & entendre la nature veneneuſe des viperes. L'on demande : puis que les viperes ſont veneneuſes, comme il appert par la diſpute precedente, ſçauoir ſi c'eſt ſelon tout le corps, ou bien ſelon certaines parties ſeulement.

La commune opinion eſt, que la vipere eſt veneneuſe à raiſon ſeulement de la veſſie du fiel, & de la teſte, particulierement à cauſe des dents, des genciues, & de quelques petites veſſies, leſquelles reçoiuent & conſeruent le venin, qui y eſt enuoyé ordinairement de la veſſie du fiel par des petits tuyaux qui ſont deſtinez à cet vſage. *1. opin.*

Toutesfois il ſemble que cette opinion n'eſt pas receuable. Au contraire, l'on peut monſtrer que les viperes ſont veneneuſes ſelon toutes les parties de leurs corps, ce qui ſe peut verifier comme s'enſuit. *2. opin.*

Si la vipere n'eſtoit veneneuſe en toute ſa ſubſtance charneuſe, l'on ne la flagelleroit pas auant que de la tuer pour la mettre en vſage. Car comme il eſt notoire, ceſte flagellation n'eſt ordonnée que pour irriter les viperes, affin que le venin qui *1. raiſ.*

eſt diffus par tout le corps ſe retire vers la teſte: or eſt-il que cela ſe pratique ordinairement. Donc il faut croire que les viperes ſont veneneuſes en toute leur ſubſtance charnüe.

2.raiſ. Si la vipere n'eſtoit veneneuſe ſelon la chair, l'on ne la prepareroit pas auec le vin blanc, le ſel, & l'anet: or eſt-il que cela ſe fait d'ordinaire, pour luy oſter la qualité veneneuſe. Donc, &c.

3.raiſ. Les animaux conſeruent en leur ſubſtance les vertus & les proprietez des alimens qui leur ſeruent de nourriture: or eſt-il que les viperes ne ſe nourriſſent que des plantes & des animaux veneneux, comme ſont ſcorpions, cantharides, araignes & petits crapaux, ſelon le rapport d'Ariſtote & de Galien. Donc les viperes demeureront veneneuſes ſelon toute leur ſubſtance, à raiſon de la nourriture.

4.raiſ. Les viperes ſon veneneuſes, à raiſon principalement des dens. Donc il faut qu'elles le ſoient ſelon toute la ſubſtance de leur corps. La conſequence de cet argument ſe peut preuuer comme s'enſuit. Les viperes ſe conſeruent & ſe plaiſent à la nourriture des venins: or eſt-il que les dents des viperes par la maſtication communiquent leur venin aux alimens, & les rendent entierement veneneux. Donc les dents fourniſſent vn aliment agreable à tout le corps de la vipere à raiſon de la qualité veneneuſe qu'elles impriment à leur ſubſtance.

Nous autres au contraire eſtimons, ſuiuant ce qui a eſté dit cy deſſus que les viperes ne ſont pas veneneuſes, ſi ce n'eſt à raiſon de certaines parties ſeulement, & non pas ſelon toute leur ſubſtance generale. Or affin d'eſclaircir cette opinion, ie propoſeray ces trois fondemens ſuiuans.

1.fond. Les viperes ſont compoſées de pluſieurs parties, leſquelles

leſquelles les rendent fort differentes en vertus & proprietez : car d'vn coſté nous pouuons dire auec verité que ce ſont les plus veneneux animaux, & les plus grands ennemis que les hommes ayent, comme l'on peut iuger par les accidents furieux & mortels qui ſuiuent leur morſure : de l'autre nous pouuons aſſeurer ſans mentir, ſoit à raiſon de la nourriture, ſoit à raiſon des remedes qu'elles fourniſſent contre vne infinité de maladies, qu'elles tiennent vn des premiers rangs parmi les medicamens.

Les parties qui ſont ſalutaires és viperes, ſelon le iugement de tous les Medecins, c'eſt leur chair, principalement bien preparée & accommodée en pluſieurs façons, comme ils nous enſeignent, d'autant qu'elle eſt exempte de tout venin, & propre non ſeulement pour conſeruer & nourrir les hommes, & particulierement les vieillards : mais auſſi pour guerir pluſieurs maladies, comme la lepre, la verolle confirmée & ſemblables : les autres parties qui ſont fort veneneuſes au corps des viperes, eſt la veſſie du fiel, laquelle par proprieté attire tout le venin de leur nourriture & l'enuoye à la teſte, là où il eſt diſtribué aux dents, aux genciues, & meſmes à la langue, laquelle eſtant molle & ſpongieuſe reçoit aiſément cette mauuaiſe qualité. Ce n'eſt pas pourtant à dire que les dents des viperes ne ſoient naturellement veneneuſes, encores qu'elles reçoiuent le venin de la veſſie du fiel, veu meſme qu'apres la mort des viperes elles conſeruent leur venin & engendrent des playes mortellles. *2. fond.*

Les viperes par la diſtinction precedente des parties peuuent ſeruir d'antidote & de venin, en la curation des autres maladies veneneuſes : ſi on

s'en ſert entant que venins, il faut appliquer la veſſie du fiel & la teſte de la vipere ſur la morſure qu'elle aura cauſée, affin d'attirer par ſimilitude de ſubſtance leur venin qui a eſté laſché, tout de meſme comme des ſcorpions : mais ſi l'on s'en veut ſeruir pour antidote, il ne faut prendre que la chair preparée, ſeule ou mixte, comme en la Theriaque, & la donner interieurement.

à la 1. Quant aux raiſons contraires, ie reſpons à la 1. que l'on flagelle les viperes, premier que de les tuer, pour faire retirer le venin qui eſt à la veſſie du fiel vers la teſte, en les irritant, d'autant que toute l'action de leur vengeance eſtant aux dents, nature enuoye en ces parties-là le venin qui peut eſtre reſerué en la veſſie du fiel & eſpars par le reſte du corps : mais il ne s'enſuit pas pourtant que cette qualité veneneuſe ſoit adherente & permanente à la ſubſtance charneuſe.

à la 2. A la 2. Ie dis que cette preparation eſt ordinaire pour rendre la mixtion plus agreable, & pour oſter l'odeur ferine & ſauuage de la chair viperine, meſme pour conſumer tout ce qui y ſeroit de maling : mais non pas abſolument, contre quelque qualité veneneuſe ou inſigne : car ſi cela eſtoit on la prepareroit auec d'antidotes plus forts.

à la 3. & 4. Pour la 3. & 4. Ie reſpons auec tous nos Docteurs, qu'encor que la nourriture des viperes ſoit veneneuſe, & à raiſon des alimens, & à raiſon des dents qui leur peuuent communiquer leurs venins : neantmoins outre leur ſubſtance n'en eſt pas pour cela infecte ou ennemie, d'autant que la veſſie du fiel, par proprieté particuliere, ſepare les qualitez & les humeurs veneneuſes, pour les enuoyer aux dents, ſuiuant ce qui a eſté dit cy deſſus

ſus. Donc nous pouuons conclure que les viperes ne ſont pas veneneuſes, ſi ce n'eſt à raiſon de certaines parties ſeulement.

A ſçauoir ſi les viperes ſont de temperature chaude ou froide.

AVant que d'entret en matiere ſur la generation des viperes, il eſt à propos de diſputer ſur leur temperature, affin de bien connoiſtre la nature d'icelles. Il eſt donc queſtion de ſçauoir ſi les viperes ſont de temperature chaude ou froide.

Ceux qui les eſtiment chaudes ſe fondent ſur les raiſons ſuiuantes. *1.opin.*

Galien *au 2.liu.des ſimpl. medic.* & Dioſcoride au premier, aſſeurent que la chair des viperes eſchauffe & deſſeiche, & qu'elle eſt conuenable à la curation de pluſieurs maladies froides. Donc la temperature ſera chaude. *1.raiſ.*

Les animaux qui ſont fort lubriques & feconds, ſont de temperature chaude, veu que l'ardeur de l'action venerienne depend d'vne grande chaleur: or eſt-il que les viperes ſont furieuſes en leur amour, & fort fecondes, ſelon les authoritez de tous nos Docteurs, & ſuiuant l'experience. Donc les viperes ſeront chaudes. *2.raiſ.*

Les alimens qui ont vertu de reſtaurer la chaleur naturelle des vieillards, & prolonger la vie, ne peuuent faire cet effect que par le moyen de la chaleur: or eſt-il que la chair des viperes ſelõ Auicenne & tous nos Docteurs, eſchauffe & fortifie les parties naturelles, conſerue les vieillards & prolonge leur vie. Dõc c'eſt par le moyen de la chaleur. *3.raiſ.*

Les remedes qui chaſſent les impuretez, c'eſt à dire les mauuaiſes humeurs du dedans au dehors, *4.raiſ.*

ſont chauds: or eſt-il que la chair des viperes chaſſe les mauuaiſes humeurs du dedans au dehors, comme l'on voit en la curation des lepreux. Donc les viperes ſont chaudes.

5. *raiſon* Les accidẽts que les viperes cauſent à nos corps par leur morſure, témoignent vne grande chaleur, comme ſont inflammatiõs, veſſies bilieuſes, fiebure, vomiſſement, ſoif ineſtinguible, & ſemblables. Donc il faut croire que les viperes ſont chaudes de leur temperature.

2. *opinion* Nous autres au contraire, auec Galien, Dioſcoride & Ariſtote *au 1. liu. de la gener. des anim. chap.* 10. eſtimons que la temperature des viperes eſt froide veu que ſont eſpeces de ſerpens: l'attouchemẽt meſme nous en baille quelque indice, veu qu'au plus fort de l'eſté elles glacẽt noſtre ſentiment. Or pour eſclaircir noſtre opinion ie propoſeray les fondemens ſuiuans.

1. *fond.* Galien *au cha. dernier du 3. liu. de locis affectis*, dit que les animaux qui ſont de temperature froide ſe cachent en hyuer pour euiter le froid, & demeurent comme morts. Nous experimentons cela aux viperes tous les iours, auſſi bien qu'aux ſerpens, aux lezards & aux autres inſectiles, car ils demeurent cachez ſous des pierres ſans auoir aucun mouuement & ſans auoir cucune nourriture, ce qui arriue à cauſe de la foibleſſe de leur chaleur naturelle.

2. *fond.* Les viperes entant que viuantes, ſe peuuent dire chaudes, d'autant que la vie conſiſte en chaleur, & qu'elle depend de ſa vigueur: mais nous ne diſputerons icy de la vie, ains ſeulement de la temperature manifeſte qui ſe treuue au corps des viperes. Ceux qui les eſtiment froides en hyuer & chaudes en eſté, à raiſon du temps & de la ſaiſon ſe trompẽt parce

parce que la temperature naturelle & essentielle du corps ne se perd par le changement des saisons, encor qu'elle reçoiue quelque alteration.

Quant aux raisons proposées. Ie respons à la 1. que ces authoritez se doiuent entendre de la chair des viperes preparées auec le vin blanc, le sel & l'anet, si bien que c'est par vne chaleur acquise & estrangere qu'elle produit ces effects. *à la 1.*

A la 2. Ie dis que tous les animaux feconds ne sont pas chauds, comme il est notoire aux poissons, & pour l'ardeur venerienne, les viperes se treuuent fort eschauffées sous la canicule, d'autant que c'est le temps de la generation, mais apres, cette chaleur se passe. *à la 2.*

A la 3. Ie dis que la chair des viperes produit ses effects à raison de la proprieté substantielle qu'elle possede & non pas à cause de la temperature. *à la 3.*

A la 4. Ie dis que c'est la nature qui chasse les impuretez du dedans au dehors, estãt neãtmoins fortifiée par la vertu specifique de la chair des viperes. *à la 4.*

A la 5. Ie responds qu'il ne faut pas iuger de la temperature des viperes par les accidens qu'elles causent en leur morsure, d'autant qu'ils dependent de la qualité veneneuse. Donc la temperature des viperes est froide. *à la 5.*

De la generation des viperes.

ENcor que ce ne soit pas de mon suiet de m'estendre sur le discours de la generation, de l'election, & de la preparation des viperes, neantmoins pour rendre ceste matiere plus parfaicte, & pour instruire quant & quant les esprits des ieunes Pharmaciens, ie traitteray de ces trois points separément.

Or pour

Or pour commencer par la generation, nous deuons noter que les anciens naturaliſtes ont laiſſé la poſterité heritiere de pluſieurs menſonges, quand ils obligent les foibles eſprits, & meſmes pluſieurs des plus releuez de croire à leurs fauſſes inuentions. L'experience nous en fait voir la verité en ce qui eſt de la generation des viperes, car toute l'antiquité a creu que la vipere femelle eſtant accouplée auec le maſle luy arrache la teſte, preſſée du plaiſir extreme qu'elle reçoit en l'acte venerien, ſi bien qu'il en meurt, apres neantmoins auoir ietté ſa ſemence, & qu'apres les petits vipereaux deſirans naturellement vanger la mort de leur pere, ſe rendent malings, en rompãt, violant, & eſcorchant le ventre de leur mere. Cette opinion a eſté long temps receüe par les plus doctes Autheurs que nous ayons : mais en fin la verité par le moyen du temps & de l'experience a fait recognoiſtre àu monde ſa fauſſeté. Ce n'eſt pas pourtant que l'on ne ſe puiſſe ſeruir de ceſte inuention comme d'vne fable contre les enfans ingrats qui tuent leurs meres, ou contre les femmes qui auſſi fõt quelque acte mauuais à l'ẽdroit de leurs maris.

Maintenant il faut laiſſer ce diſcours pour traitter de la vraye generation des viperes. Il eſt queſtion, ſi la nature les produit par voye de pourriture, ou bien par vraye generation vniuoque, laquelle ſe fait par la copulation de deux ſerpens. Pour moy ie penſe que les viperes ſe peuuent produire extraordinairement par voye de pourriture, comme nous voyons communément des autres ſerpens, des lezards, des ſcorpions, & des autres animaux imparfaicts : neantmoins ie penſe que ordinairement la nature conſerue la production

de ces

de ces bestes par generation vniuoque & reglée; l'experience nous en fait foy tous les iours: car les viperes sont distinguées, c'est asçauoir le masle & la femelle, lesquels sont differens principalement à raison de leurs parties qui sont destinées à propagation de leur espece.

Or en cette generation il faut regarder le temps, la conionction, & la production: pour le tẽps, apres que les viperes ont dormy & reposé tout le temps de l'hyuer, sous des pierres de peur du froid, elles commencent à sortir à l'entrée du printẽps: & apres qu'elles ont receu vne nouuelle nourriture, estans bien remises & refaites, nature commence à les inciter sur la generation & sur l'entrée de la chaleur. C'est lors que le masle s'accouple auec la femelle par vne admirable embrasseure, en luy iettant & versant par le moyen de son petit instrument, dans vn trou (qui est vne vulue vn peu au dessous de la queüe de la femelle) la semence uecessaire, de laquelle auec ce que ceste-cy fournit, nature engendre des œufs & des petits vipereaux, lesquels sont conseruez dans la matrice iusques à ce que la saison arriue, & c'est pour lors que les viperes engendrent leurs petits viuans enuelopez d'vne petite peau ou manbrane, sans que pour cela elles meurent, comme nous voyons tous les iours par l'experience. Et quant au nombre des petits vipereaux, il est incertain; car quelquefois les meres en font iusques à 5. & 6. & selon aucuns iusques à dix ou douze, & mesmes quelques vns passent tout outre iusques à vingt. Et toutefois il se faut tenir à vn nombre reiglé & mediocre, encore que les viperes soient des animaux fort feconds. Mais c'est assez parlé de la generatiõ de ces animaux veu

que

que c'eſt vn diſcours hors de noſtre matiere: venõs maintenant à ce qui eſt de l'election des viperes.

De l'election des viperes.

EN l'election des viperes il faut conſiderer deux choſes. La premiere eſt, le temps auquel il conuient les prendre & les conſeruer: par apres, le ſexe, ſçauoir ſi l'on doit choiſir le maſle ou la femelle. Quant au temps de l'election, il eſt fort important en la medecine, d'autant quelles ne ſont pas bonnes en toutes les ſaiſons: pour l'hyuer elles ſont cachées ſans force ny vigueur : à l'entrée du printemps lors qu'elles commencent à ſortir, elles paroiſſent maigres & deffaites : mais apres qu'elles ont eſte quelque temps ſur terre, apres auoir prins vne nouuelle nourriture elles ſe refont & ſe rempliſſent, ce qui eſt ſur la fin du printemps principalement, voire quelquefois à l'entrée de l'eſté iugeant la condition precedente de l'hyuer & du printemps : & c'eſt pour lors qu'il les faut prendre & les choiſir pour les mettre en trauail, comme auſſi vers l'automne, mais pour l'eſté il les faut laiſſer, d'autant que leur chair eſt trop alterante à raiſon de la canicule : veu qu'elles ſont lors en furie. On demande, ſçauoir ſi on les doit garder long temps apres qu'elles ſont prinſes, ou bien ſi on les doit mettre en beſõgne incontinẽt: quelques vns penſẽt qu'il n'eſt pas bon de les garder, d'autant qu'elles amaigriſſent en perdãt leur vertu & leur courage par la longue garde : les autres diſẽt que le ieuſne & la langueur les rẽd plus veneneuſes. Mais ie penſe auec les plus ſages qu'apres qu'elles ſont prinſes, il eſt bon de les mettre en vſage le pluſtoſt qu'on peut, en leur couppant les

extre

extremitez comme nous dirons par apres. Auicenne & Aëtius nous donnent deux signes electifs pour bien choisir les viperes : bien est vray qu'ils n'apparoissent si ce n'est apres la mort, car ils disent que les viperes qui saignent fort apres qu'on leur à coupé la teste & la queüe, & qui se remuent viuement quelque peu de temps apres, sont meilleures que celles qui ne se remuent gueres & qui demeurent sans mouuemẽt. Pour le regard de l'electiõ qui se rapporte au sexe, Galien & tous nos Docteurs sont d'accord en ce qu'ils conseillent de prendre plustost la femelle que le masle ; mais nous disputerons par apres sur ceste difficulté, comme aussi sur l'autre syuante: sçauoir si les femelles pregnantes peuuent estre employées en la medecine.

A sçauoir s'il faut plustost choisir les viperes femelles que les masles, & les vuides que les pleines.

ENcor que les viperes masle & femelle ne constituent qu'vne mesme espece d'animal semblable en nature & en proprietez, & different seulement en sexe : neantmoins nos Docteurs les rendent dissemblables en plusieurs qualitez, & estiment qu'il faut reietter les masles en l'vsage de la medecine commune, & ne se seruir que des femelles: c'est à nous maintenant d'examiner la difficulté proposée. Or auãt que de ce faire nous deuõs remarquer la distinction de la vipere femelle d'auec le masle que Galien expose au chap. 13. de la Theriaque, là où il dit que les viperes femelles sõt plus promptes au mouuement & tiennent la teste plus releuée que les masles, ayans le regard furieux, les yeux brillans & rougeastres, la teste rouge, & le ventre gros & estẽdu: apres il adiouste qu'elles ont

le meat

le meat des excremens fort bas pres de la queuë, & qu'elles rampent doucement n'eſtans pas preſſées: outre ce il dit ſelon l'opinion de Nicander, que la vipere femelle a quatre dẽts, & que le maſle n'en a que deux. Ce ſõt tous les ſignes & les indices que noſtre Galien preſente, ſans faire mẽtiõ expreſſemẽt en ce lieu de l'election des femelles, ſi ce n'eſt de celles qui ſõt vuides d'auec les pregnãtes, au chap. 8. du 1. liu. des antidotes. Il faut donc rechercher à ceſte heure pourquoy c'eſt que les viperes femelles ſont meilleures & plus propres pour l'vſage de la medecine que non pas les maſles. Sur ce ſuiet les anciens Docteurs, meſmes les modernes ſont fort retenus, car ils ſe contentent de conſeiller l'vſage des femelles ſans en rendre aucune raiſon; quelques vns de noſtre temps deſirans d'eſclaircir ces doutes expoſent quelques nouuelles raiſons, leſquelles ne me ſemblent pas trop receuables.

Premierement, diſent-ils, la vipere femelle eſt fort aiſée à irriter: ſi bien qu'elle enuoye incontinent tout ſon venin aux dents, & demeure exempte de tout venin en ſa ſubſtance charneuſe: au contraire le maſle eſt tardif à mettre en cholere, & conſerue ſon venin dans ſon corps & dans la chair. En ſecond lieu ils diſent que la femelle n'eſt pas ſi veneneuſe que le maſle, d'autant que ſon venin ne demeure qu'à la veſſie & aux dents, au lieu que le maſle en a de reſte par tout le corps. En troiſieſme lieu ils alleguent que le maſle n'a que deux dents, & la femelle quatre, ſi bien qu'elles peuuent plus receuoir de venin que les maſles, & par cõſequẽt cettuy-cy demeure plus infect dans ſon corps. Toutes ces trois raiſons ne tendent qu'à vne concluſion, qui eſt pour monſtrer que les viperes femelles

melles ne ſont pas ſi veneneuſes que les maſles, & que par conſequent il s'en faut pluſtoſt ſeruir en la medecine. Maintenant il faut voir ſi toutes ces raiſons s'accordent auec la verité,& auec la doctrine precedente qu'ils croyent auec nous.

Premierement ſi les viperes ne ſont veneneuſes qu'à raiſon de certaines parties ſeulement,qui ſont, la veſſie du fiel,les dents, les genciues, où ſont les petites veſſies, & non à raiſon de la chair, comme nous croyons tous, il ſemble que l'election de la femelle ſoit inutile.Ils confeſſent auec nous que la chair des viperes n'eſt aucunement veneneuſe,ains au contraire elle eſt amie de l'homme, propre pour le nourrir,& pour le conſeruer longuement, & ſinguliere à le guerir de pluſieurs maladies : ce qu'ils verifient par pluſieurs authoritez & exemples. Si donc ils veulent ſouſtenir leurs raiſons dernieres en faueur des femelles il faut oſter toute cette premiere doctrine proposée en faueur des viperes, ou bien ne l'attribuer qu'aux femelles ſeulement. En ſecond lieu,quand bien les maſles ſeroyent plus veneneux que les femelles, il ne s'enſuit pas qu'il les faille reietter,car le venin s'en va par l'amputation de la teſte, par le flux de ſang, par la ſeparation des entrailles & du fiel, par la lotion & preparation, veu que ce n'eſt pas vne qualité naturelle & permanente à la chair de la vipere. En troiſieſme lieu ils ſe trompent, que l'on mette la chair des viperes en la theriaque pour attirer le venin par alliance, car de cette façon elle auroit lieu de venin, & non pas d'antidote, ce qui eſt contre l'experience, car nous appliquons le fiel & la teſte contre leur morſure comme venins, affin qu'ils attirent par ſimilitude le venin laſché : mais au contraire nous bail-

lons la chair des viperes interieurement en antidote, affin de chaſſer & combattre contre le venin. Or ſi leur opinion eſtoit receuable que la chair de vipere ſe donnaſt comme veneneuſe, il ſe faudroit pluſtoſt ſeruir des maſles que des femelles, ſelõ leur aduis: tellement que ie ne vois pas aucunes de leurs raiſons qui me puiſſent tant contenter que l'authorité de nos Docteurs, auſquels ie demanderois volontiers ſi les viperes qui guarirent les lepreux par le témoignage de Galien, eſtoyent maſles ou femelles ſeulement: car ſi c'eſtoyent maſles, l'election demeure inutile ; d'ailleurs d'aſſeurer que ce fuſſent des femelles il y a de l'hazard & de l'incertitude: il ſe faudra donc tenir aux conſeils des Docteurs & à l'vſage, puis que les raiſons mãquent. Il reſte à cette heure la ſeconde difficulté, ſçauoir ſi toutes les femelles ſont bonnes. Galien & auec luy tous les anciens & modernes refuſent celles qui ſont pleines ou pregnantes pour deux raiſons.

La premiere eſt, parce qu'elles ſont maigres & deffaites, à cauſe des petits vipereaux qui conſumẽt leur meilleure ſubſtance. La ſeconde eſt à raiſon des excremens & mauuaiſes humeurs qui croiſſent en leurs corps: mais ce n'eſt pas le poinct de la queſtiõ l'on demande, puis qu'elles ont vne double graiſſe, ſçauoir s'il les faut prẽdre lors qu'elles ſont pleines d'œufs, ou bien quãd les vipereaux ſont en vie dãs le ventre. Pour moy i'eſtime que l'on s'en peut ſeruir lors qu'elles ſont pleines d'œufs, pourueu qu'elles ſoyent d'ailleurs en bon eſtat dans leur corps, car les œufs ne les peuuent pas amaigrir ny produire d'excremens, comme font les vipereaux, ſi bien qu'elles demeurent bonnes en cette ſaiſon.

De la preparation des viperes.

CE n'eſt pas aſſez à vn Pharmacien de ſçauoir diſcerner les viperes femelles d'auec les maſles,& de les bien eſlire,le ſecret conſiſte ſeulement à les bien preparer:& pour proceder exactement en cette preparation, ie propoſeray l'ancienne procedure,& apres ie diſputeray tant ſur la flagellation des viperes que ſur la preparation de leur chair.

Premieremẽt,il faut noter que apres auoir flagellé les viperes par le conſeil de Ioubert&de ſes ſuyuans, & non pas par l'aduis de Galien & des anciens,il leur faut couper les extremitez, ſçauoir eſt la teſte quatre doigts au deſſous,& la queuë quatre doigts au deſſus. Cette abſciſſion ſe fait à deſſein, par l'aduis de Galien & des anciens, car oſtant la teſte,on ſepare la partie plus veneneuſe, & pour la queuë nous n'y reconnoiſſons pas grand venin,veu que c'eſt vne partie oſsée & exempte de chair. En ſecond lieu les extremitez eſtant oſtées il les faut laiſſer ſaigner long temps ſelon Galien, affin que tout leur mauuais ſang s'en aille,& que par ce moyen leur ſubſtance demeure deſchargée de tout venin : meſmes il dit qu'il les faut reietter, ſi elles ne ſaignent beaucoup. En troiſieſme lieu il les faut deſpoüiller de leur corps comme des anguilles, & leur oſter promptement toutes les entrailles,tant à raiſon de la veſſie du fiel,qu'auſſi d'autãt que leurs excremens ſont contenus en ces parties là. En quatrieſme lieu, Galien conſeille de les lauer auec de l'eau, dans vn pot de terre verniſsé, conuenable à les faire boüillir toutes entieres, en y adiouſtant du ſelcommun, de l'anet frais, iuſques à ce que la chair eſtant aſſez cuite ſe deface de l'areſte.

Finalement il faut oſter le pot de deſſus le feu, ietter le boüillon & ſeparer les eſpines de la chair, laquelle par apres ayant eſté contusée, battue long temps, & paſsée; ſe pourra mixtionner auec de la miette de bon pain de froment ſeiche & puluerisée ſeulement, ſans y adiouſter du boüillon, comme quelques vns font, d'autant que cela fait corrompre la chair, & la rend acide. On demande s'il faut grande quantité de miette de pain. A cela ie reſpons que quelques vns en ordonnent parties eſgales, les autres les deux tiers, aucuns la quatrieſme, voire la cinquieſme partie, ſelon que l'on veut rendre les paſtilles forts ou foibles. De ces deux matieres par apres l'on forme des trochiſques, ayant au preallable frotté les mains auec l'huile de muſcade, pour leur imprimer vne bõne sẽteur. Cela fait, on les fait ſeicher à l'ombre, affin que la chaleur du ſoleil ne conſomme & n'exhale la vertu des vipe-res, il les faut tourner ſouuent de peur qu'elles ne ſe moiſiſſent, iuſques à ce qu'elles ſoient parfaitement deſſeichées. Voyla la façon ordinaire de la confection des trochiſques viperins. Dioſcoride prepare la chair de vipere d'autre façon, auec l'huile, le vin, le ſel & l'anet, mais c'eſt pour d'autres deſſeins, car on peut preparer les viperes en pluſieurs façons, ſelon l'intention des Medecins & des malades. Maintenant il faut examiner les queſtions propoſées.

Aſçauoir s'il faut flageller les viperes auant que de leur couper les extremitez.

LA preparation des viperes eſt differente, ſelon les diuerſes intentions des Medecins & des Pharmaciens. Nous auons preſenté cy-deſſus cel-

le

le qui eſt la plus commune & la plus ordinaire, lors que l'on veut preparer les trochiſques: maintenant il faut examiner toute la procedure, & commencer par la flagellation, en diſputant, ſçauoir ſi elle eſt neceſſaire & profitable, auant que de couper les extremitez aux viperes.

Sur ce differant ie treuue deux opinions directement contraires, la premiere eſt des anciens, la ſeconde des nouueaux: les anciens ne font point aucune mention de flagellation. En premier lieu Galien *au chap. 13. de la Theriaque, & au chap. 8. du 1. liu. des antidotes*, dit qu'il leur faut couper les extremitez ſans parler aucunement de la verberation. Tous les anciens Medecins ſuiuent cette façon, & meſmes aux regions eſtrangeres l'on ne prattique pas auiourd'huy cette fuſtigation. La raiſon ſemble fauoriſer cette precedente opinion, d'autant qu'en irritant les viperes, & en eſmouuãt leur ſang & leur humeur, l'on les rend plus veneneuſes, ce qui n'arriue pas ſi on leur tranche la teſte & la queüe ſans les flageller. Apres, l'experience confirme leur aduis, car de leur temps la Theriaque produiſoit de plus beaux effects qu'elle ne fait pas à cette heure, & meſmes par l'vſage de la chair des viperes ils gueriſſoient pluſieurs maladies, deſquelles nous ne pouuons pas venir à bout maintenant, comme eſt la lepre, & ſemblables, neantmoins ils ne prattiquoient pas cette flagellation.

La premiere opinion eſt de Ioubert, tres-docte & tres-memorable Medecin de cette Vniuerſité, lequel ſe peut dire le premier qui a inuenté cette flagellation qui ſe prattique ordinairement en France. La raiſon qu'il allegue pour confirmer ſon inuention eſt telle.

On doit chercher d'oſter tant que l'on peut le venin du corps des viperes auant que de les mettre en vſage: or eſt-il que par la flagellation on fait monter tout le venin qui eſt au dedans du corps des viperes (auant que de les mettre en vſage) à la teſte. Donc il eſt bon de les flageller, auant que de leur couper les extremitez. I'adiouſteray encor la raiſon ſuiuante en faueur de Ioubert. Qu'il eſt bon d'irriter les viperes par fuſtigation, auant que de leur couper les extremitez, d'autant que cela faisãt boüillonner le ſang, il ſe rend par ce moyen plus fluxile & plus coulant, & fait que le venin ſe deſcharge mieux de toutes les humeurs veneneuſes, apres qu'on a ſeparé la teſte & la queüe, qui eſt ce que Galien demande, parlant de l'election des viperes. L'on adiouſte vne troiſieſme raiſon prinſe de la comparaiſon des ſcorpions qu'on a accouſtumé d'irriter par la chaleur du feu dans vn chauderon, quand on veut faire l'huile: mais cet exemple ne ſemble pas receuable, d'autant que les intentiõs ſont contraires: car on irrite les ſcorpions pour attirer le venin dans l'huile, au contraire on fuſtige les viperes pour ſeparer le venin de leur ſubſtance.

Nous autres pour terminer cette diſpute, eſtimons qu'elle eſt fort problematique: car d'vn coſté l'authorité des anciens me ſemble fort recommandable, auec leur experience: bien eſt vray que leur raiſon ſemble vn peu foible, d'autant qu'on ne rend pas les viperes plus veneneuſes en les irritant, veu que le flux de ſang deſcharge lur ſubſtance de tout venin, apres qu'on a ſeparé les extremitez du corps: outre ce que par la lotion, & par la preparation on purifie la chair des viperes: mais

de

de l'autre coſté l'opinion de Ioubert ſemble fort receuable & fort profitable, comme il eſt aisé de iuger par les raiſons proposées en ſa faueur : nous demeurons donc obligez de ſuiure ſon conſeil, car le reſpect & l'authorité des anciens n'empeſche point que l'on ne ſe puiſſe ſeruir des inuentiõs nouuelles, lors qu'elles ſont vtiles & raiſonnables.

Quant à l'inſtrument de la fuſtigation, l'on loüe fort le geneſt, parce qu'il faſche fort les viperes par ſa mauuaiſe odeur : mais d'ailleurs i'eſtime qu'il eſt fort propre, parce que les vergettes ſont fort debiles, & par conſequent plus ſenſibles. Et faut noter que la fuſtigation doit eſtre moderée, & non pas trop longue & trop violente.

A ſçauoir ſi la preparation ordinaire des paſtilles viperins doit eſtre prattiquée.

NOus auons à examiner encor la preparation proposée des trochiſques des viperes, d'autant qu'elle ſemble vicieuſe: les raiſons qui peuuent perſuader cela ſont telles.

La preparation qui affoiblit & diminue la vertu des medicamens ne doit pas eſtre prattiquée: or eſt-il que par la decoction de la chair des viperes, leur vertu principale & leur force s'en va au boüillon, comme nous voyons en toutes les preparations des medicamens. Donc il ne faut pas preparer la chair des viperes par elixation. *1. raiſ.*

Les remedes qui ſe corrompent aisément, ne peuuent pas eſtre bien preparez, ny eſtre iugez propres pour le ſeruice de la ſanté de l'homme: or eſt-il que les trochiſques des viperes, comme il a eſté dit, ſe moiſiſſent & ſe corrõpent aisémẽt, ſelon l'experiẽce. Donc cette preparation ne peut pas eſtre receuable. *2. raiſ.*

3. raiſ. Par le meſlange du pain on diminue la force & la vertu de la chair des viperes. Donc il ne faut pas former les paſtilles auec du pain.

4. raiſ. Le ſieur de la Violette en ſa partie reſtituée, propoſe pluſieurs preparations de la chair des viperes en conſeruant toutes leurs forces, qui ſont plus parfaictes de beaucoup que non pas celles que l'on prattique ordinairement. Donc il faut ſuiure ſes preparations, & meſpriſer celle qui a eſté proposée.

Nous autres pour iuger de ce differend eſtimons que les preparations proposées par le ſieur de la Violette ſont bonnes & receuables: neantmoins il ne faut pas pour cela condamner celle des anciens, attendu qu'elle eſt communément en vſage. Et quant aux raiſons proposées au contraire.

à la 1. A la 1. Ie reſpons que par la decoction la chair des viperes laſche quelque peu de ſa force dans le boüillon: mais pourtant il en demeure aſſez en la ſubſtance charnüe, comme l'experience le témoigne par les effects qu'elle rend contre les maladies veneneuſes.

à la 2. A la 2. Ie dis qu'à la verité les trochiſques ſe peuuent corrompre, lors que l'on ne prend pas garde à leur conſeruation, à cauſe de l'humidité ſuperfluë: mais ſi on eſt curieux de les laiſſer ſeicher lentement, & de les tourner ſouuent affin qu'ils ne ſe moiſiſſent, ils ne ſe corrompent aucunement.

à la 3. A la 3. Ie reſpons que par le meſlange de la miette de pain, l'on ne diminue pas la force de la chair des viperes, attendu que l'on ne la met que pour donner corps en vne quantité raiſonnable.

Finalement quant aux preparations du ſieur de la Violette nous les iugerõs bõnes, ſãs toutesfois nous departir de celle des anciens qui a eſté proposée.

Des

Des accidents & des effects que cauſent les viperes par leur morſure, & de leur curation en general.

LEs viperes nuiſent principalement à lhomme par leur morſure, d'autant que la plus grande force, & la plus grande malice de leur venin, eſt aux dents: car encores que le maſle n'en ait que deux, & la femelle quatre, pour cela la morſure du maſle n'eſt pas moins dangereuſe que celle de la femelle: car ſi elle eſt moindre en quantité, la qualité du venin eſt bien auſſi violente. Les accidens de la morſure des viperes paroiſſent non ſeulement en la playe: mais auſſi au general du corps, lors que les parties nobles en ſont offenſées. Pour la playe cauſée par la morſure, l'on obſerue communément vne tumeur paſle, accompagnée de petites veſſies, douleur violente, auec inflammation, & apres la couleur de la partie deuient noiraſtre à cauſe de l'extinction de la chaleur naturelle. Quant au general du corps nous voyons que les patiens foibliſſent, tremblent & vomiſſent de matieres bilieuſes: outre ce ils endurent de douleurs de teſte, de paſſiõs de vẽtre, de vertiges, de ſanglots & ſueurs froides, de conuulſions, de triſteſſes: les extremitez leur deuiennent froides, violettes. Finalement la mort ſuit la furie des accidens, dans vn ou deux, ou trois iours pour le plus tard, ſi les bleſſez ne ſont bien ſecourus: ce ſont les effects de ſon meſchant venin lors qu'il ſe gliſſe dans les veines, & qu'il s'enferme iuſques au cœur par le moyen du reflux de la chaleur naturelle & des eſprits.

Maintenãt il faut propoſer en general les moyens pour remedier à tous les accidens. Les practiciens

ſont d'accord en ce qu'ils ordonnent des remedes pour la morſure & pour le cœur, car en cette curation il faut auoir deux intentions, la premiere ſe rapporte à la partie qui eſt mordue & bleſſée, l'autre au cœur & à tout le corps.

Quãt à la partie bleſſée, il faut attirer le venin de la vipere par toutes ſortes de remedes. L'on loüe fort l'huile viperin, en apres l'application de la teſte de la vipere contuſe, & du fiel, affin qu'ils attirent le venin par ſimilitude de ſubſtance, de meſme comme on prattique des ſcorpions apres leur picqueure: outre ce les ventouſes ſont conuenables apres les inciſions. L'on loüe auſſi le cataplaſme fait auec les aulx, la ruë, & vne infinité d'autres remedes que Galien propoſe *au chap. 14. du 2. liu. des antidotes*, & Dioſcoride auec Matthiole en pluſieurs endroits.

Pour le regard de l'interieur du corps, le meilleur eſt de donner de la Theriaque, du mithridat, de l'eau theriacale & celeſte, du ſuc ou de la decoction du freſne, auec vn peu de bezoard, l'eau de licorne, & de corne de cerf eſt auſſi fort eſtimée: outre ce il faut fortifier le cœur par toutes ſortes de remedes cardiaques, internes & externes. Finalement la decoction de la chair des viperes, & des trochiſques meſmes donnez auec l'eau theriacale, font de grands effects. Voyla en general ce que i'auois à dire ſur les viperes, maintenant il faut traitter des ſcorpions.

Des

Des Scorpions.

CHAPITRE. II.

NOus auons traitté aſſez amplement cy-deſſus de la vipere, qui eſt vn animal fort veneneux par ſa morſure, maintenant il faut parler du ſcorpion qui eſt la beſte la plus dangereuſe du monde par ſa picqueure.

Or auant que d'entrer en matiere ſur le diſcours du ſcorpion, il faut croire que ce mot là eſt equiuoque. Car en premier lieu les Aſtrologiens entendent par ce nom là, vn des douze ſignes du zodiaque appellé Scorpius, à cauſe du rencontre des eſtoiles, leſquelles figurent comme vn ſcorpion. En ſecond lieu les ſimpliſtes ont des ſcorpions vegetaux, d'où vient le ſcorpius & ſcorpioïdes, qui a fleur & ſemence. Tiercement nous trouuons que les gens de guerre auoyent anciennement vn inſtrument militaire en figure du ſcorpion.

En 4. lieu il y a des ſcorpions marins, qui eſt vn poiſſon veneneux par ſa picqueure, duquel parle Dioſcoride au chap. 12. du 2. liu. & au chap. 55. du 5. liu. Meſmes Galien, Auicenne & tous les Arabes en font mention en tous leurs eſcrits. Finalement ce mot de ſcorpion s'attribue proprement à de petits animaux inſectiles aſſez cõnus & frequẽs, leſquels ont cinq bras dentelez de chaſque coſté: ſçauoir eſt vn grãd, trois moyẽs, vn petit, & auec ce vne queüe longue & eſtendue, armée d'vn aiguillon au bout, & quelquefois de deux qui luy ſeruent de deffenſe contre les autres beſtes. C'eſt vn animal entierement veneneux ſelon toute ſa ſubſtance, & neãtmoins ſon plus grand venin eſt à la queüe. Gal.

trait

traittant des scorpions terrestres au *chap.7.du 3. liu. de locis affectis*, dit que le venin des scorpions est grand en force & en vertu,encor qu'il soit petit en quantité, & s'estonne de ce que ces animaux n'ont point de trou au bout de leur queüe pour lascher leur venin ; & tire consequence de là que ce n'est qu'vne espine ou vn air fort subtil veneneux qui accompagne l'aiguillon.

De la generation des scorpions.

LA generation de ces animaux est double, sçauoir est,equiuoque & vniuoque. L'equiuoque se fait communément par voye de pourriture:mais l'vniuoque demande la difference des sexes, & la copulation du masle auec la femelle ; le masle est communément plus petit que la femelle entre les scorpions,comme remarque Aristote. Ces animaux sont fort feconds en leur generation, car ils produisent grãde quantité de petits vermisseaux,comme l'experience le nous fait voir tous les iours.

Nos Docteurs proposent plusieurs differences de scorpions terrestres,car il y en a qui ont des aisles, & d'autres n'en ont pas,comme l'on peut voir dans les figures que Matthiole represente:apres,il y en a de grands d'vne ou de deux coudées selon Aristote,& d'autres qui sont petits, cõme ceux que nous auons ordinairement parmy nous. En 3.lieu il y en a qui sont veneneux, & d'autres qui se treuuent exempts de venin. Finalement on en fait iusques à neuf differences, à raison des couleurs,il y en a de noirs,de blancs,de citrins, de rouges,de verdastres, & tanez, & d'autres couleurs. Quant à la temperature des scorpions,nous en disputerons cy-apres.

A ſçauoir ſi les ſcorpions ſont veneneux.

GAlien eſtime les ſcorpions tellement veneneux & ſi contraires à la vie de l'homme, qu'il ne croit pas que le meſme Createur qui a produit l'homme aye engendré les ſcorpions. C'eſt ce qui a donné occaſion à quelques vns de croire que les venins n'ont pas eſté créez qu'apres le peché. Cela s'accorde auec ce que dit le Sage des ſages *au chap. 39. de l'Eccleſiaſtique.* Les ſcorpions, les ſerpens, auec la mort, ont eſté creés pour la vengeance diuine: mais ie laiſſe ce diſcours à part pour venir à la queſtion propoſée, me tenant à ce que i'ay dit cy-deuãt ſur ce ſujet. La queſtion ſera donc maintenant, ſçauoir ſi les ſcorpions ſont veneneux. Sur cette difficulté pluſieurs ſouſtiennent la partie negatiue, & ſe fondent ſur les raiſons ſuiuantes.

Ariſtote *au chap. 8. du 8. liu. de l'hiſt. des anim.* aſſeure qu'en Aſſiyrie & en Scythie il y a des ſcorpions ſans venin, qui ne nuiſent pas, meſmes Galien *au 3. liu. des facult. des alim.* dit qu'en Egypte pluſieurs mangent des ſcorpions ſans en receuoir aucun dommage : Donc il faut croire qu'ils ne ſont pas veneneux. 1. *raiſon.*

Si les ſcorpions eſtoient veneneux, on ne les donneroit pas en poudre par la bouche pour rompre la pierre des reins. Or eſt-il que cela ſe prattique ordinairement, & meſmes on ſe ſert de l'huile de ſcorpions par clyſteres & par onction des reins contre la meſme maladie: Donc il faut croire qu'ils ne ſont pas veneneux. 2. *raiſ.*

Les ſcorpions s'appliquent ſur la picqueure : Donc ils ne ſont pas veneneux. 3. *raiſon.*

Nous autres au contraire eſtimons que les ſcorpions

pions ſont tres-veneneux en toute leur ſubſtance: mais particulierement au bout de leur queüe là où eſt l'aiguillon. L'authorité de tous nos Docteurs auec l'experience nous confirment en cette opinió, car nous voyons tous les iours des témoignages de leur venin par les accidens mortels qu'ils cauſent aux corps humains par leur picqueure. Quant aux raiſons propoſées au contraire.

à la 1. A la 1. Ie reſpons que nous ne diſputons pas icy des ſcorpions eſtrangers propoſez par Ariſtote & par Gal. d'autant que nous n'en auons pas la connoiſſance: mais ſeulement de ceux qui nous ſont ordinaires leſquels ſont veneneux.

à la 2. A la 2. Ie dis que cela eſt bon lors que les ſcorpions ſont ſeichez & mis en cendre, car de cette façon leur ſubſtance veneneuſe ſe conſomme, & leur venin ſpiritueux & ſubtil s'exhale: mais non pas des ſcorpions viuans ou fraiſchement morts & entiers en leur ſubſtance.

à la 3. A la 3. Ie reſpons que cela ſe fait exterieurement, car le ſcorpion attire par ſimilitude de ſubſtance le venin qu'il a laſché lors qu'on l'applique ſur la picqueure, comme fait auſſi l'huile compoſé de Matthiole: mais l'on ne s'en ſert pas pourtant par la bouche: Donc les ſcorpions ſont veneneux.

A ſçauoir ſi la temperature des ſcorpions eſt chaude ou froide.

CEtte queſtion eſt fort difficile à reſoudre, tant à cauſe de la diuerſité des opinions, que pour vne infinité de raiſons contraires, leſquelles tiennent la verité en ſuſpens, comme l'on pourra voir & iuger par le diſcours ſuiuant.

La premiere opinion eſt de ceux qui tiennent

nent que les ſcorpions ſont different en temperament à raiſon des couleurs, & que tout autant comme il y en a de differentes couleurs, il s'en treuue auſſi de differente temperature. Galien ſemble fauoriſer cette opinion, quand il dit que les couleurs rendent téſmoignage des temperatures du corps, Cette opinion n'eſt pas receuable, d'autant que l'on ne peut pas iuger au vray des temperatures par le moyen des couleurs; veu que ce ſont des qualitez adherantes à la ſuperficie exterieure des corps : & puis c'eſt vn ſigne fort incertain, comme nous voyons aux plantes & aux fleurs qui ſont de differentes couleurs

La ſeconde opinion eſt des autres qui eſtimen les ſcorpions eſtre de temperature chaude, ce qu'ils taſchent verifier par les raiſons ſuiuantes. *2.opin.*

Rhaſis au chap.2. du 2. liu. de ſon contenent,dit que les ſcorpions ſont pleins d'vn venin chaud comme les cantharides. *1.raiſon.*

Les Arabes deſcriuent vn certain ſcorpion qu'ils appellent Iauaris,autrement ſcorpion raſtelant,qui ſe treuue aux regions orientales, lequel eſt fort prompt au mouuement, & traine vne queüe bien longue, qui eſt eſtimée de nature & de temperature chaude, & fort veneneuſe. *2.raiſon.*

Par les accidents l'on peut iuger de la temperature des ſcorpions. Or eſt-il qu'iceux témoignent la chaleur pluſtoſt que la froideur, comme la douleur,l'inflammation,la reſuerie,les ſueurs, la fieure, l'erection des cheueux,& autres:Donc il faut croire que les ſcorpions ſont chauds, *3.raiſon.*

Les remedes aperitifs ſont chauds ſelon Galien. Or eſt-il que la poudre des ſcorpions, & l'huile *4.raiſ.*

ſont

ſont aperitifs, car l'on s'en ſert contre la pierre des reins : donc c'eſt par la chaleur.

5. raiſ. Les ſcorpions ne ſe treuuent & ne s'engendrent qu'aux regions chaudes : donc il faut croire qu'ils ſont chauds de temperature.

3. opin. La troiſieſme opinion eſt directement contraire à la ſeconde, car elle eſt de ceux qui penſent que les ſcorpions ſont froids de leur temperament, Galien *au chap. 3. liu. 4. de la methode*, confirme clairement cette opinion, & *au chap. 7. du 3. liu. de locis affectis*, il apporte vne hiſtoire pour confirmation de ſon dire, d'vn homme lequel eſtant picqué d'vn ſcorpion, ſentit entrer comme vn glaçon par la picqueure, & demeura tout froid & ſtupide du corps, auec des ſueurs froides qui luy ſuruenoient. Auicenne au 4. canon, eſt de l'opinion de Galien, & la raiſon fait pour eux, entant que ces animaux inſectiles demeurent cachez tout l'hyuer ſous des pierres, comme les ſerpens & viperes.

Nous autres pour iuger de ce differant eſtimons que la troiſieſme opinion eſt la plus receuable, neantmoins nous penſons que les ſcorpions peuuent auoir quelque qualité chaude en certaines parties, comme il ſe void ordinairement en vne infinité de medicamens, leſquels ſont compoſez de differentes ſubſtances. Et quant aux raiſons de la 2. opinion.

à la 1. A la 1. Ie reſpons que Rhaſis traitte en ce lieu du ſcorpion maritime, & non du terreſtre.

à la 2. A la 2. Ie reſpons que cette eſpece de ſcorpions peut auoir plus de chaleur que les autres : mais nous ne traittons icy que des ordinaires.

à la 3. A la 3. Ie dis que l'on ne peut pas iuger de la temperature par les accidens, comme nous auons monſtré

monſtré cy-deſſus, diſputant ſur le venin de la vipere; d'autant que les ſymptomes dependent de la qualité veneneuſe, & non pas du temperament.

A la 4. Ie reſpons que les ſcorpions peuuent auoir quelque chaleur en leur poudre & en leur aiguillon, à raiſon des differentes ſubſtances, mais non pas que pour cela leur temperature generale ſoit chaude. *à la 4.*

Finalement à la derniere ie dis que la conſequence n'eſt pas bonne; d'autant qu'aux regions chaudes nous voyons communément les animaux froids, & les chauds au regions froides: car la nature ne ſe reigle pas en tout à la temperature de l'air des regions, encor que ce ſoit vne conſideration ſeruante. Donc la temperature des ſcorpions eſt pluſtoſt froide que chaude. *à la 5.*

Des accidents que cauſent les ſcorpions par leur picqueure & des remedes.

LEs ſcorpions ſont dangereux en deux façons. Pline & auec luy pluſieurs autres eſtiment que les ſcorpions ſont veneneux lors qu'ils mordent auec les dents de leur bouche: mais i'eſtime que la piqueure eſt bien plus dangereuſe, car le principal venin des ſcorpions eſt en leur aiguillon, comme tous nos Docteurs tiennent. L'experience nous en fait foy tous les iours: car d'vn coſté les ſcorpions eſtans irritez ne preſentent que la queuë pour leur vangeance, affin de nuire par leur picqueure, & non pas la bouche pour mordre. De l'autre, nous voyons des effects de ce venin par les accidents qui ſuiuent pluſtoſt par la picqueure que par la morſure.

Maintenant nous deuons obſeruer que les ſymptomes qui ſuiuent la bleſſure des ſcorpions, ſont

differents non seulement à raison de leur malice, & de leurs differences, mais aussi à cause de la complexion differente des corps humains. Nous en pouuons reconnoistre de deux façons. La premiere est de ceux qui paroissent en la partie qui est picquée & offensée. L'autre est de ceux qui paroissent au reste du corps. Quant aux parties blessées, les patients sentent des douleurs tres-grandes, lesquelles dependent non seulement de l'intemperature veneneuse introduite : mais aussi de la solution de continuité faite par l'aiguillon subtil, lors que penetrant il lasche vne vapeur fort veneneuse. Apres, il y a grande inflammation à raison de l'affluence du sang & des esprits qui s'assemblent en la partie offensée, & qui demeurent infects par le moyen de la qualité veneneuse introduite. En troisieme lieu, les patients sentent vne grande froidure comme vn glaçon, selon Galien, qui depend ou de la qualité du venin, ou de l'extinction de la chaleur & des esprits, ou par la priuation d'iceux: outre ce, la partie blessée change de couleur, & se rend tantost liuide, tantost rouge, pasle ou noiraſtre, selon l'affluence des humeurs, & la disposition de la substance.

Pour le regard des accidents qui paroissent au reste du corps ; nous obseruerons communément des tremblemens, des conuulsions, des foiblesses, syncopes & sueurs froides, pasleurs, ou liuiditez au visage, & des tumeurs aux emonctoires, & finalement la mort si on n'y remedie promptement.

Il y a encor deux accidents remarquables. Le premier est les larmes inuolontaires que l'humeur melancholique auec la tristesse & l'apprehension causent, outre la qualité du venin qui refroidit le

cerueau

cerueau & comprime les parties des yeux. L'autre eſt l'horripilatiõ ou heriſſement des cheueux. Cét-tui-cy depend de la reſtriction, ou contuſion des pores à cauſe de la froideur de ce venin.

Il eſt maintenant queſtion de propoſer legerement quelques remedes contre tous ces accidents. Galien *au chap. 12. du 2. liu. des antidotes*, nous en fournit vne grande quantité. Mais ſans nous amuſer à toute cette abondance ; nous dirons qu'en la picqueure des ſcorpions il faut auoir deux intentions. La premiere ſe rapporte à la partie picquée, & l'autre au reſte du corps, particulierement aux parties nobles. Pour la picqueure, il faut prendre garde que les ſcorpions laſchent leur venin ſans apparence ſenſible : voyla pourquoy il faut frotter la partie, auant que d'appliquer le remede, affin de le faire penetrer par l'ouuerture des pores. Le remede le plus commun eſt d'appliquer le ſcorpion eſcraſé ſur la picqueure, affin qu'il puiſſe attirer par ſimilitude de ſubſtance le venin qu'il a laſché. L'huile de ſcorpions composé par Matthiole eſt fort ſouuerain, l'on en peut oindre la partie bleſsée, & meſme la region du cœur : apres l'on donne la fomentation faite auec l'origan, la moriolaine, & le cyperus, le tout boüilli auec l'vrine meſme. Quant au general du corps, la Theriaque, le mithridat ſont renommez, comme auſſi tous les autres remedes cardiaques, internes & externes.

Des Cantharides.

CHAPITRE III.

LEs cantharides ſont des animaux inſectiles de couleur verde fort luiſante & approchant

du violet, ayans des aisles, & des petits pieds comme les mouſches, c'eſt pourquoy on les appelle cómunément mouſches cantharides. La deriuation de leur nom propre vient de cantharon, qui ſignifie eſcargot, comme ſi c'eſtoient de petits eſcargots. Ces animaux ſont extrememẽt agreables à la veuë, à raiſon de leur belle couleur : mais d'ailleurs ils ſont fort contraires à l'odorat par leur puanteur, d'autant qu'ils infectent l'air qui voiſine le lieu de leur ſeiour: mais auſſi à l'attouchement, parce qu'ils vlcerent les parties de noſtre corps eſtãs appliquez exterieurement, ou prins interieurement, en les trauaillant par des douleurs violentes & extremes.

La generation de ces inſectiles eſt equiuoque par corruption, & vniuoque auſſi, lors qu'ils ſe multiplient par le moyen des petits vermiſſeaux. Les cãtharides ſont veneneuſes ſelon toute leur ſubſtance: leur temperature eſt chaude au quatrieſme degré, car elles ſont corroſiues & vlceratiues. Dioſcoride & Galien en reconnoiſſent trois differences. La premiere eſt des cantharides communes & ordinaires. La ſeconde eſt des bupreſtes, qui ſont eſpeces de cantharides ſemblables en vertu, ſelon Galien *au liu.* 11. *des facul. des ſimpl. medic.* La troiſieſme eſt de celles qu'on appelle *fucus*, deſquelles traitte Dioſcoride en ſon ſecond liure. Le ſeiour des cantharides vrayes eſt aux oliuiers & parmi les bleds: mais ie m'eſtonne auſſi qu'elles ſeiournent dans les freſnes, attendu la particuliere inimitié qu'il y a entre cet arbre & les viperes : toutesfois nous pouuons dire que la matiere des cantharides & des viperes eſt differente, & qu'il n'eſt pas neceſſaire que ce qui eſt ennemy à l'vn, le ſoit à l'autre.

L'on

L'on a obſerué que les mouſches cantharides par leur ſeiour inſinuent vne vertu aperitiue à l'eſcorce du freſne, & c'eſt pourquoy les Medecins s'en ſeruent contre la pierre des reins. Maintenant il nous faut exercer ſur les diſputes ſuiuantes,& premierement ſur cette-cy.

A ſçauoir ſi les cantharides ſont veneneuſes ſelon toute leur ſubſtance,ou ſelon quelques parties.

C'Eſt vne diſpute fort embroüillée en la medecine, ſçauoir ſi les mouſches cantharides ſont veneneuſes, & ſi le venin ſe treuue en toute leur ſubſtance, ou bien en quelque partie ſeulement. C'eſt à nous maintenãt de propoſer toutes les opinions que nos Docteurs propoſent ſur cette matiere,auant que d'en preſenter la concluſion par vne ſentence veritable.

La premiere opinion eſt de ceux-là,qui eſtiment que les cantharides ne ſont pas veneneuſes,ny ſelon toute leur ſubſtance, ny ſelon toutes leurs parties: ce qu'ils taſchent de verifier par les raiſons ſuiuantes. *1. opin.*

Si les cantharides eſtoient veneneuſes, on ne les ordonneroit pas communément pour exciter à l'acte venerien. Or eſt-il que c'eſt le remede d'amour le plus commun,& le plus ordinaire, qui eſt meſme connu par le vulgaire. Donc il s'enſuit qu'elles ne ſont pas veneneuſes. *1. raiſ.*

Les remedes qui ſeruent en la curation de pluſieurs maladies, ne peuuent pas eſtre iugez veneneux. Or eſt-il qu'Hippocrate,Galien, Dioſcoride, Auicenne,& pluſieurs autres anciens ſe ſeruent,des cantharides en la curation des hydropiſies,& de la pierre des reins, comme auſſi pour prouoquer les *2. raiſ.*

mois, & par la bouche & par pessaires. Donc il s'ensuit que les cãtharides ne sont pas veneneuses.

3. *raiſ.* En troisiesme lieu ils alleguent l'experience des vesicatoires qui seruent pour donner soulagement aux malades, lors qu'il est besoin de reuulsion ou de deriuation exterieure des humeurs.

2. *opin.* La seconde opinion est des autres qui pensent que les cantharides ne sont pas veneneuses qu'à raison des extremitez. Hippocrate semble estre de cet aduis, d'autant que quand il ordonne les cantharides, soit en l'hydropisie, soit pour prouoquer les mois, il ordonne tousiours qu'on coupe les aisles, les pieds, & la teste.

3. *opin.* La troisiesme opinion est directement contraire à Hipp. l'hauteur principal en est Galien, d'autant qu'en son 11. *liu. de facult. simpl. medic.* il ne se contente pas d'ordonner les cantharides toutes entieres: mais encor il dit que les extremitez seruent d'antidote & de contrepoison au venin de leur substance, & pour confirmation de son opinion il apporte deux histoires de deux hydropiques, lesquels moururẽt apres qu'on leur eut baillé la poudre des cantharides, selon le conseil d'Hipp. encor qu'on leur eust osté les extremitez, croyant que ce fust à faute de ne les auoir baillées entieres. Dioscoride *au chap. 55. du 2. liu.* semble estre de l'aduis de Galien, quand il dit que les pieds & les aisles des cantharides seruent de remede au venin de leur corps, selon l'aduis de quelques vns.

4. *opinio.* La quatriesme opinion est de Mercurial, docteur Medecin de nostre temps, lequel *au 14. chap. du 1. liu. des venins*, apporte vne nouuelle distinction, & dit que les cantharides sont veneneuses en tout leur corps: mais que le venin des extremitez, est le plus

plus acre & plus dangereux. C'eſt pourquoy Hippocrate les faiſoit oſter.

Maintenant apres toutes ces opinions, il eſt tẽps de propoſer cette ſentence, qui eſt, qu'à la verité les cantharides ſont veneneuſes principalement en leur corps : & quand Hipp. a conſeillé d'oſter les extremitez, il a eu pluſtoſt eſgard à l'inutilité de ces parties excrementeuſes qu'à leur violence, car il ne penſoit pas que la principale vertu d'icelles fuſt aux aiſles & pieds: mais ſeulement en la principale partie corporelle. Si bien que Galien eſt trompé en ce qu'il a creu que ces extremitez ſeruent d'antidote au venin du corps: car l'experience nous fait voir tous les iours le contraire; d'autant que ſi l'on donne les cantharides en poudre, les extremitez n'empeſchent pas la violence ny l'action du corps. Et quant aux deux hiſtoires que Galien obiecte à Hippocrate, i'eſtime que ces cantharides ne tuerent pas ces hydropiques par le deffaut des extremitez: mais bien pour auoir eſté baillées, ou à des hydropiques confirmez, ou ſans preparation exacte, veu que c'eſt vn remede hazardeux: & auſſi que la vraye curation de l'hydropiſie ne depend pas tant de la ſortie des ſeroſitez par les vrines, comme de la reſtauration du foye.

Concluons donc que les cantharides ſont veneneuſes, principalement ſelon leur corps, encor que nous reconnoiſſiõs les extremitez participantes de leur nature: & c'eſt pourquoy par la pratique ordinaire on les prepare toutes entieres aux boutiques.

Pour le regard des raiſons proposées en faueur de la 1. opinion, ie reſpons que l'on ſe peut ſeruir des cantharides auec correction, ſoit en l'hydropiſie, ſoit en la pierre, pourueu que l'on en baille en

petite quantité, parmi d'autres remedes. Mais pour l'amour c'eſt vne faſcheuſe drogue, d'autant qu'elle cauſe des ardeurs d'vrine, & le flux de ſang. Voyla pourquoy quand on en ordonne pour aider à l'erection du membre, il les faut mettre en fort petite quantité, & ſeulement pour ſeruir de vehicule aux autres remedes.

A ſçauoir ſi les cantharides ſont particulierement ennemies de la veſſie, ou bien de toutes les parties du corps.

ENtre les medicamens nous en auons qui ſont particulieremẽt amis de certaines parties, comme les cephaliques, les cardiaques, les ſtomachiques, hepatiques, ſpleniques, hiſteriques, & ſemblables. Mais auſſi au contraire nous en auons d'autres qui ſont ennemis de certaines parties de nos corps, par vne antipathie particuliere, comme l'argent vif du cerueau, le lieure marin du poulmon, & les cantharides de la veſſie. L'experience nous fait voir tous les iours les exemples de cette inimitié, particulierement en l'vſage des mouſches cantharides, ſoit qu'on les applique exterieurement, ſoit qu'on les donne interieurement, touſiours elles portent leur vertu en la veſſie, là où elles cauſent des ardeurs, des vrines ſanglantes, auec vn priapiſme continuel. Or encores que ce ſoient les effects ordinaires de ces beſtes veneneuſes, neantmoins pluſieurs diſputent au contraire, & penſent qu'il n'y a point de particuliere inimitié entre les cantharides & la veſſie. Leurs raiſons ſont telles.

1. raiſ. Si les cantharides agiſſoient pluſtoſt contre la veſſie que contre les autres parties du corps : ou elles ſeroient attirées de la veſſie, ce qui ne peut pas eſtre à cauſe de la contrarieté ſuppoſée ; veu que

l'attra

l'attraction depend d'vne ſimilitude : ou bien elles iroyent de leur mouuement propre pluſtoſt contre la veſſie que cõtre les autres parties;ce qui ne peut pas eſtre, d'autant que les cantharides n'ont point de mouuement volontaire apres leur mort ; & de dire que c'eſt vn mouuement naturel , cela ne ſe peut,d'autant que les mouuemens de la nature ſont ſimples,ou ordinaires:Donc les cantharides n'agiſſent pas par vne action particuliere contre la veſſie.

Selon l'experience, les cantharides operent immediatement ſur les parties qu'elles touchent , car ſi on les applique exterieurement aux veſicatoires, elles vlcerent la peau,& font des veſſies , & ſi on les donne interieurement, elles vlcerent auſſi toutes les parties par où elles paſſent,comme ſont l'œſophage,l'eſtomac,& les boyaux : Donc elles agiſſent indifferemment contre toutes les parties. *2. raiſon.*

La principale antipathie des venins doit eſtre contre le cœur, pluſtoſt que contre les autres parties,ſelon ce qui a eſté diſputé cy-deſſus. Or eſt-il que les cantharides ſon des venins , comme il eſt notoire : Donc il faut croire qu'elles ſont pluſtoſt ennemies du cœur que de la veſſie. *3. raiſon.*

Si les cantharides eſtoient pluſtoſt ennemies de la veſſie que des autres parties, elles agiroient par quelque vertu , ou par quelque action particuliere contre la veſſie:laquelle ne ſeroit pas commune aux autres parties. Or eſt-il qu'elles n'ont qu'vne actiõ, & qu'vne vertu commune,d'autant qu'elles ne nuiſent à la veſſie que par l'excez de leur chaleur erodante & vlceratiue:Donc il s'enſuit qu'elles n'ont pas d'inimitié particuliere contre la veſſie. *4. raiſon.*

Nous autres au contraire fauoriſez de l'authorité de tous nos Docteurs, & auſſi de l'experience,

contre laquelle il ne faut iamais disputer, estimons que les cantharides sont bien ennemies en general de toutes les parties du corps, entant qu'vlceratiues, & chaudes au quatriesme degré : mais neantmoins nous croyons qu'elles ont quelque particuliere antipathie contre la vessie, suiuant ce qui a esté dit à l'entrée de cette question. Il reste maintenant que nous respondiõs aux raisons contraires.

à la 1. Quant à la 1. Il faut respondre que les cantharides ne sont pas attirées par la vessie, ny poussées par vn mouuement volontaire d'icelle : mais elles y sont portées par vn moyen occulte, lequel neantmoins est naturel, comme nous voyons du fer & de l'ayman.

à la 2. A la 2. Ie dis que les cantharides agissent bien par action commune contre toutes les parties exterieures & interieures de nos corps, neantmoins cela n'épesche pas leur qualité particuliere, laquelle penetre quelquefois de la teste à la vessie sans offenser les parties moyennes: comme nous voyons lors qu'on applique des vesicatoires sur la teste.

à la 3. A la 3. Ie respons que les cantharides ont trois actions. La 1. est commune, entant que medicament vlceratif. La 2. est particuliere à la vessie, à raison de l'antipathie. La 3. est pour le cœur, entant que ce sont des venins.

à la 4. Finalement à la 4. Ie dis que cette vertu occulte qui est aux cantharides, se sert de la qualité corrosiue d'icelles, pour agir contre la vessie, & n'est pas necessaire que son action soit differente, veu que le mouuement particulier qu'elle a contre cette partie là, témoigne assez l'antipathie: Donc les cantharides sont plustost ennemies de la vessie que des autres parties.

Des

Des accidents que cauſent les cantharides, particulierement en la veſſie: & des remedes pour les adoucir.

LEs accidents que les cantharides cauſent en nos corps, ſont interieurement, ou exterieurement: les exterieurs ſe voyent en l'application des veſicatoires, & ſont des veſſies & des vlcerations cuiſantes & douloureuſes, leſquelles n'ont pas beſoin de grands remedes, d'autant qu'elles ſont cauſées à deſſein pour l'euacuation des ſeroſitez. Or d'iceux, les vns paroiſſent en la veſſie, ſçauoir eſt l'vrine ardente auec ſtrangurie, les vrines ſanglantes, & le priapiſme: les autres en l'œſophage, en l'eſtomac & aux boyaux, quād elles sōt prinſes par la bouche, comme ſont douleurs vlceratiues & flux de ſang.

Les remedes les plus communs & les plus familiers pour appaiſer ces accidens, ſont le laict, ſoit par la bouche, ſoit par iniection à la veſſie, aprés les emulſions, auec les ſemēces froides, les demy bains, & finalement l'vſage des remedes rafraichiſſans, accompagnez d'vn regime conuenable.

Des Phalanges, & de la Tarentule.

CHAP. IV.

LEs phalanges ſelon l'opinion de tous nos Docteurs, ce ſont des animaux ſemblables à des araignes, ſans toutesfois eſtre differents à raiſon du venin, comme quelques vns ont voulu: d'autant que les araignes ſont auſſi bien veneneuſes que les phalanges: l'experience nous témoigne tous les iours la verité de cette doctrine, d'autant que les araignes ne ſont pas veneneuſes ſeule

seulement selon leur substance : mais aussi par leur nature: vray est que les phalanges les surpassent en excez & en violence, parce que leur venin est plus actif non seulement à raison de leur nature : mais aussi à cause qu'elles se nourrissent communément de cantharides, & d'autres alimens plus chauds & plus acres que ne sont pas les araignes. Or il faut noter suiuant ce discours, que par ce mot de phalanges, nous n'entendons pas icy des instrumens de bois desquels les anciens se seruoyent, ou des regimens de guerre qui portoyent ce nom là, ou bien l'herbe que l'on appelle communément phalange : mais seulement des petits animaux insectiles, que l'on appelle araignes, ayans plusieurs petits doigts, longs & subtils de chasque costé distinguez par des internosoditez, cõme nous voyons aux phalanges des doigts, soit aux pied, soit aux mains : & voyla pourquoy par comparaison, on les appelle phalanges.

La generation de ces animaux icy peut bien estre equiuoque : mais neantmoins communément elle est vniuoque, comme l'experience nous le monstre & c'est par copulation du masle qui est petit, auec la femelle qui est plus grande : la production qui s'en ensuit est de ces petits vermisseaux, lesquels par l'espace de quatre sepmaines se conuertissent en araignes, en petites phalanges. Quelques vns ont pensé que ces animaux insectiles ne produisent que des œufs : mais ils se sont trompez, d'autant que ce sont des petits vermisseaux en effect, plustost que non pas des œufs, & voyla pourquoy Aristote a escrit que ce sont des animaux viuipares, & non pas ouipares. Nos Docteurs reconnoissent plusieurs especes de phalanges, comme d'ailleurs ils propo-

sent

ſent pluſieurs differences d'airaignes, d'autres qui ſont griſaſtres, & d'autres de diuerſes couleurs.

Maintenant nous auons à admirer tant aux phalanges qu'aux araignes, l'artifice merueilleux de leurs toiles & maiſonnettes. Les anciens ſe trouuent fort embroüillez à nous deſcrire la vraye hiſtoire: mais pour la reconnoiſtre, il ne faut que recourir aux vrayes cauſes. Pour l'efficiente il n'y a pas de difficulté, veu que c'eſt la proprieté particuliere de ces animaux, leſquels figurent & forment ces toiles là ſelon leur nature. Quant à la matiere elle eſt plus difficile. Democrite a eſcrit que les filets des araignes & des phalanges, prouenoyent d'vne matiere viſqueuſe & gluante contenue en leur matrice.

Mais Ariſtote ſe mocque de cette opinion, d'autant que les araignes & les phalanges fabriquent auſſi bien leurs toiles eſtans vuides, que les autres: ce qui monſtre que cela ne vient pas de leur matrice, & que ce n'eſt pas vne ſuperfluité menſtruale de cette partie. Les autres penſent que c'eſt vne humidité mucilagineuſe que ces animaux ont aux parties voiſines de leur bouche; laquelle ſe conuertit en filamens & comprime la bouche auec les petits doigts de ces beſtes par vn artifice admirable, lors qu'elles ſe forgent ou leurs petites maiſonnetes, ou bien les toiles qu'il leur conuiẽt pour prendre les mouſches, & autres choſes qui ſont deſtinées à leur nourriture. Et voyla comment nous pouuons ſçauoir toutes les cauſes de cet artifice, lequel en apparence ſemble eſtre ſi admirable.

Quant au naturel des phalanges, elles ſont veneneuſes ſelon toute leur ſubſtance: bien eſt vray que le venin ſe communique communément à nos

corps

corps par leur morſure. Que ſi on veut obiecter l'exemple de cette pucelle qui ſe nourriſſoit de phalanges, nous reſpondrons que pour cela il ne faut point inferer qu'elles ne ſoient veneneuſes: d'autant que cet exemple rare depend pluſtoſt d'vne ſecrette ſympathie & ſimilitude, que non pas du naturel ordinaire de ces animaux, leſquels nous sõt du tout contraires par leur ſubſtance, & leur qualité veneneuſe. Galien traitte du venin des phalanges *au chap. 7. du 3. liu. de locis affectis*: & dit qu'encores qu'ils ſoyent petits en quantité: neantmoins en vertu & en malice ils ſont fort grands. Apres il nous baille vne obſeruation ſur la morſure de ces animaux, & dit que les ſcorpions laſchent le venin fort profondement auec leur aiguillon: & qu'au contraire les phalanges n'attaquent que la ſuperficie de la peau: bien eſt vray que de là le venin ſe gliſſe par toute la picqueure exterieure, & s'inſinue au dedans du corps, iuſques aux parties nobles, là où il cauſe pluſieurs mauuais accidents, comme nous deduirons cy-apres. Quant à la temperature des phalanges, elle eſt froide & ſeiche, laquelle neantmoins n'eſt pas la cauſe des accidents veneneux, comme quelques vns ont voulu, attendu que cela depend d'vne vertu plus myſterieuſe.

Des accidents que cauſent les phalanges par leur morſure, & des remedes.

GAlien dit que nos corps ſouffrent vne mutation eſtrange par la picqueure des ſcorpions, & par la morſure des phalanges: la ſuite de ces accidents témoigne non ſeulement la verité de ces paroles: mais auſſi la violence & la malice du venin de ces animaux: l'experience nous en donne

tous

tous les iours des témoignages fort aſſeurez, aux deſpens de la vie, & de la ſanté des hommes.

Premierement en la morſure des phalanges, il faut auoir eſgard aux accidents de la partie mordue & de tout le corps. Quant à la partie nous voyons des douleurs grandes à cauſe de la ſolutiõ de continuité, & de l'intemperature veneneuſe: apres, des tumeurs rouges, iaunaſtres, liuides & noires, ſelon les humeurs qui affluent en la diſpoſition de la partie. Pour tout le corps, ceux qui ſont mordus, endurent des tremblemens, des tumeurs vniuerſelles des veines, d'euaporations, des vomiſſemens, des foibleſſes, des conuulſions & ſueurs froides, de meſme quaſi qu'ẽ la picqueure des ſcorpions. Nos Autheurs remarquent que les accidents ſe peuuent changer à raiſon de la diuerſité des phalanges, à cauſe que les vns ſont plus ou moins veneneux que les autres, & apres à raiſon de la difference des corps.

La curation de tous ces accidẽts ſe rapporte à celle des ſcorpions, excepté pour l'application. Bien eſt vray qu'on n'a pas obſerué ſi les phalanges pouuoyent attirer leur venin, comme font les ſcorpions par l'application exterieure: mais ie penſe que cela ſe pourroit faire encor plus aiſément que non pas des ſcorpions: d'autant que les phalanges par la ſimilitude de ſubſtance pourroyent attirer leur venin laſché fort facilement, à cauſe qu'il ne penetre par trop auant dans la partie, comme a remarqué Galien: Donc cela eſtant ſuppoſé, il faudroit auoir eſgard & à la partie mordue, & à tout le corps. Pour la partie, Gal. Dioſc. & Matthiole nous fourniſſent mille remedes contre la morſure des phalanges, & entre autres, la decoction du

cala

calamentum, du pulegium, de la rue, & de l'origan, & meſme le bain general, & des attractifs particuliers. Et quant au reſte du corps il ſe faudra ſeruir particulierement des cardiaques internes & externes, comme ſont la Theriaque & le Mithridat.

De la Tarentule.

CHAP. V.

L'Hiſtoire de la Tarentule eſt auſſi eſtrange pour la croyance, comme elle eſt embroüillée pour la verité. Nos Autheurs en font deux differences. La premiere eſt vn eſpece de petit lezard qui s'appelle autrement tarentule, pource qu'il demeure en terre, ou bien d'autant qu'il cauſe quelque terreur en le voyant. Ceſt animal eſt marqué de macules iaunaſtres, eſtoilées: & voyla d'où vient qu'il eſt dit autrement Stellion.

La ſeconde qui eſt la vraye, eſt vne eſpece de phalanges ou d'araignes, laquelle ſe treuue communément en la Poüille, prouince d'Italie, particulierement aupres de la ville de Trente, d'où vient ſa denominatiõ: c'eſt vn animal ſemblable à vne grande araigne, ayant trois pieds de chaque coſté, & vne queüe, eſtant armé d'vn petit aiguillon au bout, auec lequel il picque.

Nos Docteurs en font deux eſpeces à raiſon de la couleur, car il y en a de couleur noire, d'autres de couleur ſaffranée, leſquels ſont iugez communément plus veneneux. Quant à la temperature des Tarentules, elle eſt froide & ſeiche, melancholique & veneneuſe.

Maintenant nous pouuons parler des accidents eſtranges que ces animaux cauſent à nos corps.

par

par leur picqueure. Premierement ceux qui ſont picquez endurent de grandes douleurs interieures & exterieures, apres des vomiſſemens, des difficultez d'vrine, & les autres ſymptomes que les phalanges & les ſcorpions ont accouſtumé de cauſer: mais ce qui eſt plus eſtrange, à ce qu'eſcriuent pluſieurs hiſtoiens, c'eſt que les tarentules par leur picqueure entretiennent les hommes en l'eſtat qu'ils ſont lors qu'ils ſont picqués: par exẽple s'ils ſont melancholiques, ce venin les entretient en cette humeur: s'ils ſont ioyeux, il les fait rire: s'ils ſe treuuent en cholere, ils ſont rendus encor plus furieux.

Toutesfois la raiſon, ny l'experience ne fauoriſent pas ceux qui nous ont deſcrit cette nouuelle, d'autant que le venin de ces animaux change la nature, & l'eſtat des hommes. Il eſt bien vray neantmoins que les accidents ſe treuuent diſſemblables à raiſon de la differente conſtitution des corps: & de fait parmy ceux qui ſont picqués, les vns ſont ſtupides, melancholiques & languiſſans par la proprieté de ce venin, les autres plus ioyeux, & plus eſueillez.

Il eſt queſtion à cette heure de reſoudre vne difficulté que tout le monde croit pour veritable, aſçauoir ſi la ſeule muſique, auec la danſe peuuent guerir le venin que la tarentule introduit par ſa picqueure. Premierement comme i'ay dit, c'eſt l'opinion du populaire: & de fait ſelon l'experience, en la Poüille dés auſſi toſt que quelqu'vn eſt bleſſé par cet animal, on le fait danſer, croyant que le venin arreſte ſon action par la danſe, & qu'il s'augmente par le repos.

Pour reſpondre à ceſte queſtion: nous eſtimons qu'il faut nier ceſte opinion commune, comme

contraire à la verité, & à l'experience: car ce n'eſt pas de meſme du venin de la Tarentule, comme de la maladie du Roy Saül, lequel ne pouuoit auoir autre ſoulagement que par la muſique de Dauid. Bien eſt vray que nous eſtimons que la danſe & la muſique peuuent proffiter par accident, en la curation de cette maladie: la raiſon y eſt toute euidente, d'autant que par le mouuement violant du corps, l'on ouure les pores, en prouoquant les ſueurs: ſi bien que le venin s'exhale & ſe diſſipe. Pour monſtrer encor la verité de cette opinion, i'adiouſteray par indication ſeulement, les antidotes que les autheurs ordõnent contre le venin de la Tarentule, nõ ſeulement pour ce qui eſt du dehors, mais auſſi pour ce qui eſt du dedans. Scaliger louë le mithridat, auec l'ariſtolochie ronde, la terre ſigillée, & le ſuc de citron. Pour les autres, on ſe pourra ſeruir des remedes contre les phalanges.

Du Chien enragé.

Chap. VI.

LEs Medecins reconnoiſſent deux differences des animaux veneneux. La premiere eſt de ceux qui ſont naturels, tels cõme les viperes, les ſcorpions, & ſemblables. La ſeconde eſt de ceux qui ne le ſont que par accident, comme nous voyons en l'exẽple du chien enragé: car ſi nous regardons à ſa naturelle diſpoſition, cet animal, parmi tous les autres, eſt le plus fidele, le plus vtile, & le plus neceſſaire que l'homme puiſſe auoir à ſon ſeruice. L'experience ordinaire nous fait foy tous les iours de cette verité, ſoit pour la garde de nos corps, ſoit pour celle de nos maiſons & de nos meſna

meſnages. Au contraire ſi nous cõſiderons le chien durant ſa rage; c'eſt le plus cruel & le plus dangereux ennemi que l'homme puiſſe auoir au monde, d'autant que ſon venin accidentel, lequel depend de la putrefaction de l'humeur melancholique, s'inſinuant dans ſa perſonne, ne change pas ſeulement la naturelle diſpoſition des corps: mais auſſi l'eſtat & les fonctions de l'ame, comme nous verrons par apres en la demonſtration des accidents.

Or affin de pouuoir comprendre la vraye hiſtoire de ceſte rage, il faut examiner quatre poincts. Le premier eſt, qu'eſt-ce qu'il faut entendre par rage. Le ſecond, d'où eſt-ce qu'elle depend. Le troiſieſme pourquoy eſt-ce que les chiens enragent pluſtoſt que non pas les autres animaux. Le quatrieſme, comment eſt-ce que cette rage ſe peut communiquer par contagion.

Quant au premier, nous deuons obſeruer qu'il faut entendre par rage; vne indiſpoſition dependante de la diffuſion d'vn humeur melancholique malin & veneneux, lequel corrompt la temperature canine, & change entierement leur naturelle diſpoſition. Pour le regard du deuxieſme, nos Docteurs rapportent la cauſe de la rage à la putrefaction de l'humeur melancholique, lors qu'il s'eſchauffe durant les grandes chaleurs, ou qu'il ſe congele durant les froideurs: & de fait nous experimentons que l'humeur melancholique par corruption acquiert vne qualité veneneuſe, comme nous voyons à la lepre & au cancer. Et pour le troiſieſme poinct, nous deuons noter que les chiens tombent pluſtoſt en cette maladie appellée la rage, que non pas les autres animaux par pluſieurs raiſons. La premiere eſt, parce qu'ils ſont de temperature

melancolique. La seconde est, d'autant que la canicule les dessèiche plustost que non pas les autres bestes, & les dispose facilement à ceste maladie. Voila pourquoy ordinairement les chiens enragent apres la canicule ou sur l'entrée de l'automne. La troisiesme est à raison de la varieté des viandes corruptibles, qui seruent de nourriture au chiens, comme sont charognes, & semblables alimens, pourris & gastez. La quatriesme & la principale, est la proprieté particuliere de cet animal à la generation de ces humeurs corruptibles & putredineux, d'autant que les autres trois causes peuuent estre communes aux autres animaux, Galiẽ *au chap. 4. du 6. liu. de locis affectis*, dit qu'entre toutes les bestes le chien seul tombe en rage, ce qui semble estre contre la verité & l'experience, d'autant que nous voyons tous les iours, que les loups, les cheuaux, les renards, les bellettes, & semblables animaux deuiennent enragez. Aucuns pour excuser Galien, disent que ces animaux peuuent bien tomber en rage, par la communication du venin lors qu'ils sont mordus exterieurement par quelque chien enragé; mais non pas qu'interieurement ils puissent engendrer ce venin qui cause la rage: les autres disent que ces animaux peuuent bien tomber en quelque maladie qui ressemble la rage: mais non pas qu'elle y puisse produire de si mauuais accidents, comme est le venin du chien enragé. Finalement le quatriesme poinct nous reste à esclaircir lequel se rapporte à la communication de la rage.

Il faut donc obseruer que le venin du chien enragé est contagieux en deux façons: sçauoir est ou par morsure, ou sans morsure. En premier lieu il se communique par la morsure, d'autant que les dents

dents faiſans paſſage, par vne ouuerture manifeſte, le venin ſe gliſſe aiſément dans nos corps, infectant par ce moyen toutes les parties; ſecondement ce venin nous eſt contagieux, ſans aucune morſure, lors que la baue touchant noſtre chair, imprime ſa mauuaiſe qualité dans nos corps, infectant par le moyen des pores qui ſont ouuerts: comme auſſi ſi nous mangeons quelque viande qui ait eſté maſchée par le chien.

L'on nous pourroit icy obiecter vn paſſage d'Ariſtote en ſon liure de l'hiſtoire des animaux chap. 12. là où il dit que tous les animaux qui ſont mordus par les chiens enragez tombent en rage & meurent, excepté l'homme. Mais nous reſpondons qu'il ne faut pas entendre ce paſſage cruëment: d'autant que la verité & l'experience dementiroit Ariſtote: voyla pourquoy il faut dire que ſon intention eſt, que tous les animaux mordus tombent neceſſairement en rage, & meurent à faute de remede: mais que l'homme n'enrage pas touſiours neceſſairement, parce qu'il n'eſt pas ſi diſpoſé à la rage que les autres animaux ſans toutesfois parler excluſiuement, comme auſſi ils ne meurent pas touſiours, d'autant qu'ils ſont quelquesfois ſecourus par les remedes neceſſaires.

Il eſt queſtion maintenant de propoſer les ſignes qui nous font reconnoiſtre les chiens enragez, auant que de venir aux accidents & aux cauſes d'iceux. Nos Docteurs en preſentent pluſieurs. Premierement ils diſent que les chiens ſont plus triſtes, plus taciturnes & ſolitaires que de couſtume, à raiſon de l'humeur melancholique qui domine, lequel les fait marcher la teſte baiſſée auec vne inegalité du corps, comme s'ils

eſtoient yures. En ſecond lieu ils endurent patiemment la faim & la ſoif, encor qu'ils en ſoient preſſez, d'autant que leur imagination bleſſée empeſche les actions de la nature, & de fait ils craignent extremement l'eau, & tremblent en ſe glaçans à ſa veuë, jaçoit qu'ils bruſlent de ſoif: outrece ils ne reconnoiſſent plus leurs maiſtres & courent vagabonds çà & là, en mordant tout ce qu'ils rencontrent. Leur face eſt furieuſe & horrible, car ils marchent la gorge ouuerte, & baueuſe, à raiſon de la colliquation piteuſe: d'abondant ils ont les yeux furieux & flamboyans: & voyla comment nous pourrons recognoiſtre la meladie de ces animaux, par ces ſignes exterieurs.

Des accidents que cauſe la rage canine aux hommes.

L'Homme endure bien d'eſtranges accidents en ſa perſonne, lors que l'humeur melancholique s'altere, ou qu'il ſe corrompt en ſa ſubſtance, comme nous voyons en la phreneſie, qui eſt vne rage ſpirituelle; & en la lepre, qui eſt vne rage humorale & veneneuſe: mais cet humeur en l'homme, ne paruient iamais en vn degré de putrefaction ſi ihſigne, comme aux chiens enragez. Et voyla pourquoy les hommes ne peuuent pas venir enragez d'eux-meſmes, comme dit Galien: mais bien par commuuicatiõ de la rage canine, par le moyen de la baue, ou de la morſure, comme nous auons dit cy deſſus.

Il nous faut maintenant venir aux accidents qui paroiſſent en l'homme qui eſt affligé de la rage, & en preſenter les cauſes auant qu'en donner les remedes. Le premier & le plus ordinaire de tous les accidents, eſt la morſure, encor que le venin

venin ſe puiſſe gliſſer par autre voye, dans le corps humain: la cauſe eſt euidente ; mais il y faut conſiderer la qualité veneneuſe de laquelle dependent puis apres les accidentes ſuiuans. Or il faut noter que ce venin n'eſt pas diligét à produire ſes effects, car quelquesfois ceux qui ont eſté mordus demeurent trois, quatre, cinq & ſix mois, voire vn an, ſans ſe reſentir de la rage : ce qui peut arriuer ou de la diſpoſition des corps humains, ou de la qualité ou quantité des venins, ou de tous les deux enſemble: car par exemple, ſi le venin eſt acre & copieux, & qu'il attaque vn corps bilieux ou attrabilaire, il produit ſes effects fort promptement & en peu de temps : mais s'il eſt en petite quantité, & qu'il agiſſe contre vn corps pituiteux, il demeure long-temps comme endormi ſans produire aucuns accidents. Ce qui fait douter, voire croire à quelques vns que le venin des chiens enragez n'eſt pas vn vray venin, d'autant que le propre des venins eſt d'attaquer le cœur promptement, ce que ne fait pas la qualité de la rage, d'autant qu'elle eſt lente en ſon action : & qu'elle attaque pluſtoſt le cerueau que non pas le cœur : toutesfois nous reſpondrons qu'il faut reconnoiſtre vne differente nature entre les venins, ſoit par la tardiueté ou celerité de leur action, ſoit pour les parties qu'ils offencent mediatement, ou immediatement, ſuiuant ce qui a eſté diſputé au chap. des cantharides : & ne faut pas dire que le venin de la rage n'attaque le cœur, attendu que ſelon l'experience il corrompt ſa temperature, & deſſeiche ſa ſubſtance, comme l'on void apres l'ouuerture de ceux qui meurent de cette maladie. Dõc pour retourner aux accidẽts, apres que le venin eſt

glissé dãs le corps par la morsure, les patients sont trauaillez de plusieurs songes extraordinaires, & imaginations estranges, à raison des fumées & vapeurs melancholiques qui gaignent le cerueau: outre-ce ils parlent seuls, & deuiennent solitaires, voire furieux & choleriques lors que les esprits se troublẽt, & que la temperature du cerueau cõmence à se corrõpre: apres ils fuyent la lumiere, & cerchẽt les tenebres & oublient toutes choses, voire la connoissanee d'eux-mesmes par le vice de l'imaginatiõ & par l'action de la melancholie. Que si le cerueau & les nerfs se desseichent, ils endurent des conuulsions & des mouuemens inuolontaires aux mẽbres: la soif les trauaille cruellement à raison de la siccité vniuerselle: & si la nature a encor quelque puissance, ils boiuẽt: mais si l'imaginatiõ est du tout corrõpue & changée, ils craignẽt l'eau cõme la mort: & souffrent des vomissemens, des craintes, des effrois estranges à la veuë d'icelle, cõme aussi en la presentatiõ du miroir: & pour lors ils sont desesperez, comme remarquent tous nos Docteurs. La raison de cet accident icy est fort difficile: les vns disent que par declinatiõ les patiens mespriſent ce qu'ils deuroient desirer pour leur gueriſon; les autres asseurent que c'est leur imagination laquelle se represente en l'eau quelque figure de chien, qui les fait trembler. Aucuns pensent que les enragez paruiennent à vne telle seichereſſe, qu'ils s'imaginent que si l'eau les touchoit, ils se mettroiẽt en poudre ou en paste: voyla pourquoy ils la fuyent. Comme que ce soit, il faut reconnoistre en cet accident vn vice de l'imagination causé par la proprieté de ce venin canin. Nous voyons aux frenesies que les febricitãs oublient la soif, encor qu'ils en soiẽt pres-

sez,

ſez, parce que l'imagination eſt malade, ſelon Hip. mais pourtant ils n'ont pas frayeur de l'eau, parce que la proprieté du venin de la rage n'y eſt pas. Finalement nous obſeruons que les malades crient & mordent comme les chiens, en oubliant toutes les actions raiſonnables de l'homme.

Quant à la curation, il faut auoir eſgard premierement à la morſure en vſant de vantouſes, & de remedes attractifs au commencement : & apres il faut penſer à l'interieur du corps par des remedes ſpecifiques, comme ſont la poudre de cancres fluuiatils, la roſe canine, & vne infinité d'autres qui ſon propoſez par Galien, Dioſcoride & Matthiole. Et pour l'exterieur, les bains ſont fort conuenables au commẽcement: voyla pourquoy anciẽnemẽt on les enuoyoit à la mer. Outre-ce le cautere actuel appliqué au front y eſt remede ſingulier.

De la Torpille.

CHAP. VII.

LE nombre des venins eſt bien à la verité plus grand parmy les animaux de la terre, que non pas parmy les poiſſons & les oiſeaux, mais neantmoins nous en treuuons parmy ceux-cy, qui ne cedent pas aux autres, ſoit par la proprieté de leur nature, ſoit pour l'admiration de leurs effects.

Le poiſſon appellé torpedo nous ſeruira d'exemple, on l'appelle communément ainſi, parce qu'il engendre & par attouchement corporel, & par attouchement potentiel & virtuel, vne ſtupeur, c'eſt à dire vn endormiſſement qu'on appelle torpor, aux parties qu'ils attouche.

Cette proprieté eſt admirable en ce poiſſon, car il ſemble que nature reconnoiſſant ſa pareſſe au mouuement, l'aye voulu ſecourir de cette vertu ſomnifere, affin qu'elle peuſt endormir & arreſter par ce moyen le petit poiſſon qui doit ſeruir à ſa nourriture : outre-ce la nature luy a donné cette force, affin qu'elle peut empeſcher l'action des choſes qui luy ſont contraires. Gal. *au ch. 4. du 6. liu. de locis affectis*, rapporte que la cauſe de cet effect de la ſtupefaction ou endormiſſement eſt auſſi eſtrange en la torpille, comme auſſi celuy de la fieure au poiſſon, appellé febrium. Car ſelon le rapport de Scaliger, vers les Iſles occidentales l'on trouue ce poiſſon, lequel engendre la fieure à celuy qui le tient dans ſa main, & ne ſe perd point iuſques à ce qu'il l'ait laſché.

Or nous deuons obſeruer que la torpille engendre des petits poiſſons viuans & non pas des œufs, comme quelques vns ont voulu. Son venin eſt de temperature froide, & voyla pourquoy il eſt ſtupefactif : bien eſt vray que outre la froidure, il faut reconnoiſtre encor vne proprieté particuliere en ce venin, d'autant que les autres venins ſtupefactifs ne ſe peuuent pas communiquer comme cettuy-cy : & en outre il faut noter que ce venin n'eſt pas eſtendu par toute la ſubſtance de la torpille : mais ſeulement en certaines parties exterieures, comme nous dirons par apres.

Or affin d'illuſtrer cette matiere, i'examineray maintenant la queſtion ſuyuante.

A ſçauoir ſi la Torpille eſt veneneuſe.

CEtte queſtion n'eſt pas ſans doute, d'autant qu'il ſemble que ce poiſſon n'eſt pas veneneux,

neux, & que par tant on ne doit pas le loger parmy le rang des venins. Les raiſons qui ſemblent perſuader cette verité ſont telles.

Ce qui ſert de nourriture n'eſt pas venin. Or eſt-il que ſelon l'experience, la torpille ſert d'aliment & de nourriture : meſme Galien dit que ſa chair eſt molle, agreable au gouſt, & de facile digeſtion : en outre il l'ordonne aux epileptiques. Dõc il ne faut pas croire qu'elles ſoyẽt veneneuſes. *1. raiſ.*

Ce qui ſert de remede aux douleurs de la teſte & au deffaut de la veuë ne peut pas eſtre appellé venin. Or eſt-il que la torpille ſelon Dioſcoride *au chap.* 15. *du* 2. *liu.* fait ces effects. Dont il n'eſt pas croyable qu'elle ſoit veneneuſe. *2. raiſ.*

Paulus Ægineta ordonne l'huile de torpille contre les douleurs des iointures. Dont elle n'eſt pas veneneuſe. *3. raiſon.*

Les venins attaquent le cœur. La torpille n'attaque que la peau & le ſentiment. Donc ce ne ſera pas vn venin. *4. raiſon.*

Si la torpille eſtoit veneneuſe, ce ſeroit par le moyen de ſa qualité ſtupefactiue. Or eſt-il que la ſtupeur n'eſt pas vn accident mortel ny veneneux, comme nous voyons en la paralyſie, en laquelle ſe void la perte du ſentiment. Donc la torpille ne ſera pas veneneuſe. *5. raiſ.*

Nous autres au contraire ſelon Galien *au chap.* 4. *du* 6. *liu. de locis affectis*, eſtimons que les torpilles ſont veneneuſes. Or affin de recognoiſtre mieux la verité de ceſte opinion, il faut reſpondre aux obiections propoſées.

Quant à la 1. Ie dis que la torpille peut eſtre veneneuſe & alimenteuſe ſelon ſes differentes parties: car à raiſon de ſa chair elle peut nourrir : mais *à la 1.*

à raiſon

à raiſon de ſes aiſles & des autres parties, où le venin eſt principalement eſtendu, elles ſont veneneuſes, par le moyen d'vne qualité froide, ſtupefactiue, & contraire au mouuement & ſentiment, parce qu'elle congele le ſang, & arreſte ou repouſſe l'influence des eſprits.

à la 2. Pour la 2. Ie reſpons que la torpille peut ſeruir exterieurement contre la douleur de teſte; par meſme moyen que ſeruent les remedes narcotiques en oſtant le ſentiment à la partie : & voyla pourquoy Paulus en prepare l'huyle contre les douleurs des ioinctures.

à la 3. A la 3. Ie dis que le venin de la torpille ne va pas immediatement au cœur : mais neantmoins par continuation il y peut eſtre porté en congelant le ſang & refroidiſſant les eſprits, & en eſteignant la chaleur naturelle.

à la 4. Finalement à la 4. Ie reſpons qu'en la paralyſie & en la ſtupeur ordinaire l'on ne voit pas aucun accident dangereux, qui puiſſe témoigner vn venin, mais quand cet accident eſt cauſé par la torpille, il y faut reconnoiſtre vn venin particulier, comme il eſt aiſé à voir par ſes effects & par ſa ſuitte. Donc nous pouuons conclure que la torpille eſt veneneuſe.

Pour le regard des accidents qu'elle cauſe, le principal eſt la ſtupeur. Nos Docteurs ordonnent pour cela la ſaliue de l'homme, comme vn antidote ſpecifique : mais i'eſtime que la chaleur du feu & des remedes neruaux & ordinaires que l'on a accouſtumé d'ordonner en la ſtupefaction vulgaire, & de la paralyſie, ſeruiront encor d'auantage.

Du Lieure marin.

CHAP. VIII.

NOs anciens Docteurs se sont trompez, si ie ne me trompe moy mesme, en l'imposition de ce nom: la raison en est toute apparente; car soit que nous ayons esgard à la couleur, soit que nous regardions les oreilles & la teste du lieure marin nous trouuerons qu'il n'y a aucune ressemblance, ny aucune proportion entre iceluy & le lieure terrestre, neantmoins il se faut seruir de ce nom ordinaire, attendu qu'il est en possession : nous proposerons en peu de mots l'histoire de ce poison sous ce tiltre.

Premierement nous remarquerons vne vertu estrange au lieure marin, qui est que sa seule veuë prouoque vn abortement apparent aux femmes enceintes qui les regardent, apres vn vomissement, selon les histoires, & les témoignages que Rondelet nous apporte, si bien que nous deuons reconnoistre deux proprietez en ce poisson : l'vne qui est exterieure, l'autre interieure, lors que par antipathie particuliere il attacque les poulmons. Ce poisson est veneneux à raison de sa vertu corrosiue & vlceratiue.

L'on pourroit icy faire vne obiection sur ceste temperature ; car il ne semble pas que le lieure marin puisse estre vlceratif, ny chaud au quatriesme degré, attendu qu'il ne vit ny ne se nourrit que dans les eaux : mais nous respondons à cela, que les corps viuans ne retirent pas leur temperament du lieu où ils demeurent : mais bien de la nature de la mixtion. Et voyla pourquoy l'on void

des

des herbes froides ne prouenir qu'en des lieux chauds,& des chaudes en des lieux froids: si bien qu'il ne se faut pas estonner si le lieure marin est de cette temperature, encor qu'il naisse & qu'il viue dans les eaux. Les accidẽts qu'il cause dans nos corps, rendent témoignage de cette temperature chaude,cõme nous dirõs cy apres. Voyla pourquoy Galien & Dioscoride ordonnent le laict d'asnesse, & des choses rafraischissantes pour temperer son ardeur, comme l'on peut veoir dans ces chapitres.

A sçauoir si le lieure marin a quelque antipathie particuliere contre le poulmon.

NOus pouuons examiner maintenant quasi la mesme question sur le lieure marin, que nous auons fait cy-dessus sur les cantharides,sçauoir si ce poisson a la mesme antipathie contre le poulmon, que les cantharides contre la vessie.

1. opin. Rondelet en son histoire des poissons, semble soustenir la partie negatiue, car il apporte des raisons & des authoritez pour la rendre croyable.

1. raif. Si le lieure marin auoit ceste inimitié auec les poulmons,Dioscoride en son 6.liu.chap.30. & Pline aussi en feroyent quelque mention. Or est-il qu'ils n'en disent mot.Donc il faut croire que c'est vne proprieté supposée ou particuliere.

2. raif. L'experience est irreprochable en ses témoignages.Or est-il que nous voyõs par experiẽce que les accidents du lieure marin paroissent plustost à l'estomac & aux boyaux par le moyẽ des douleurs & vlceratiõs;apres au foye,à raisõ de l'hydropisie, & de l'ictere; apres à la vessie par le flux de sang & ardeur d'vrine,plustost que non pas aux poulmons. Donc il ne faut pas recognoistre ceste antipathie.

Les

Les venins corrosifs agissent indifferemment contre toutes les parties. Or est-il que ce venin est corrosif. Dont il agira indifferemment contre toutes les parties. *3. raif.*

Les venins témoignent leur proprieté particuliere aux parties qu'ils offensent. Or est-il que la proprieté de ce venin est d'engendrer à l'estomac vne horreur de tous les poissons. Donc il y aura plustost vne antipathie entre iceluy & l'estomac que non pas entre le poulmon. *4. raif.*

Nous autres au contraire, selon Galien au liure de la Theriaque, & au premier de la composition des medicamens, tenons que le lieure marin a vne antipathie particuliere auec le poulmon, comme les cantharides auec la vessie: bien est vray que par sa qualité vlceratiue nous croyons qu'il peut indifferemment agir contre les autres parties interieures, comme sont l'estomac & les boyaux. Et quant aux obiections proposées.

A la 1. Ie respons, encor que Dioscoride & Pline n'ayent pas obserué cette proprieté, neantmoins il ne s'ensuit pas qu'elle ne soit receuable, veu que Galien en donne des témoignages asseurez. *à la 1.*

A la 2. Ie dis que l'experience est pour nous. Car apres que ce venin a produit ses effects contre les autres parties, il s'attaque principalemẽt aux poulmons en vlcerant leur substance. Et voyla comme nous pouuons aussi respondre à la 3. obiection. *à la 2.*

Et pour la derniere, ie dis qu'à la verité cet accident est estrange: mais pour cela il ne faut pas inferer qu'il n'y aye aucune antipathie auec les poulmons, d'autant que cet horreur du poisson n'a rien de commun, veu qu'il ne peut paroistre en autre partie qu'en l'estomac qui est le siege de l'appetit. *à la 4.*

Donc

Donc le lieure marin a vne antipathie particuliere auec les poulmons.

Des Crapaux.

CHAPITRE IX.

IL y a deux differences generales de grenoüilles. La premiere eſt de celles qui ne ſont pas veneneuſes: leſquelles nous voyons ordinairement dans les eaux des riuieres, des ruiſſeaux & des fontaines : celles-cy peuuent ſeruir de nourriture à l'homme, particulieremẽt à raiſon des cuiſſes; meſmes les medecins les ordonnent aux hectiques, & aux phtyſiques, parce qu'elles engendrent vn ſang froid & gluant : la ſeconde eſt de celles qui ſont veneneuſes, deſquelles on reconnoit communément pluſieurs eſpeces. La premiere s'appelle, rana paluſtris, qui eſt le crapaut aquatique, veneneux de toute ſa ſubſtance, ſelon le rapport de Dioſcoride *au chap. 31. de ſon 6. liure.* La ſeconde eſt le crapaut ordinaire, appellé bubo ou rubeta, comme nous dirons cy-apres. Rondelet en remarque vne troiſieſme eſpece des crapaux qui demeurent dans la terre, leſquels il taſche rendre differens des terreſtres, mais il me ſemble que ſon opinion eſt ſuſpecte, d'autant qu'il n'eſt pas inconuenient que les crapaux ordinaires entrent dans la terre, principalement en hyuer, quand ils ſont preſſez de la froidure. Que ſi l'on trouue quelque difference ſignalée ſoit aux externes, ſoit aux internes proprietez, pour lors ie feray de ſon aduis. La premiere eſpece eſt la grenoüille toute verte que l'on appelle rainete, laquelle a pluſieurs vſages en la medecine pour ce qui

qui eſt de l'exterieur : mais pour l'interieur elle eſt veneneuſe, encor pas tant que les autres. Ie laiſſe maintenant à part l'hiſtoire de la premiere eſpece, & des deux dernieres, pour traitter ſeulement des vrays crapaux ordinaires qui ſont connus de tout le monde.

C'eſt vn animal à quatre pieds comme la grenoüille: mais plus gros & plus grand de beaucoup, ayant le ventre large, & tumefié: la peau ſuperieure fort dure & horrible à la veüe, ſa couleur eſt cendreuſe ou terreſtre, marquetée parfois de pluſieurs taches griſes. Cet animal eſt veneneux de toute ſa ſubſtance & fort contraire à l'homme. Or il faut noter qu'il nous peut nuire en trois façons. La premiere eſt par la chaleur, lors qu'eſtant en cholere, il s'enfle & iette vn ſouffle fort ſtupefactif, lequel oſte le ſentiment aux parties, & cauſe vne enfleure vniuerſelle. La ſeconde eſt par la morſure, car encores qu'il n'ait pas des dents apparentes: neantmoins comme remarque Matthiole, ils nous peuuent infecter par leur ſaliue. La troiſieſme eſt par accident, lors que nous mangeons des herbes potagieres, leſquelles ont eſté infectées par les crapaux. I'adiouſteray encor vne quatrieſme façon, que c'eſt à raiſon de toute leur ſubſtance, & de leur sãg, quand on les donne interieurement. Nous deuons noter que les ſorciers ſe ſeruent communément de cet animal en leurs malefices : & voyla pourquoy on les appelle les ſimulacres des demons, meſme on en compoſe ordinairement pluſieurs façons de venins, deſquels il n'eſt pas permis de parler. Le commun ſe trompe, de croire que la pierre appellée crapaudine, vienne de cet animal, & que ce ſoit vn ſingulier antidote contre toutes eſpeces de ve-

nin,comme l'on peut voir, en l'hiſtoire des pierres precieuſes. Ie laiſſe maintenant à part le diſcours des accidents que cauſent ces animaux en nos corps,d'autant que Dioſcoride en ſon 6. liure, & Matthiole en ſes commentaires en traittent particulierement.

De la Salamandre.

CHAPITRE X.

NOs Docteurs reconnoiſſent deux eſpeces de ſalamandre. La premiere eſt aquatique, laquelle eſt deſcrite par Matthiole en ſon cõmentaire ſur le chap. 56. du 2. liure de Dioſcoride. L'autre eſt terreſtre,laquelle eſt comme vn petit lezard, demeurant le plus ſouuent dans terre, & habitant le plus ſouuent aux lieux ombrageux & humides,aux bords des pierres des champs. Cet animal eſt fort peſant & tardif en ſes alleures, & c'eſt pourquoy on l'appelle blande. Cette tardiueté à la courſe la rend courageuſe, car ne pouuant pas fuïr elle eſt contrainte de ſupporter ceux qui la pourſuiuent. Quant à ſa temperature nous en traitterons cy-apres, & monſtrerons l'erreur du vulgaire, lequel penſe de tout temps que la ſalamandre ne peut pas bruſler au feu:mais qu'elle l'eſteint.Cette beſte eſt fort veneneuſe,& nous communique ſon venin, ou immediatement par la morſure,ou mediatement lors que par la ſaliue elle infecte ce qui peut entrer dans nos corps,par voye de nourriture.Pour les accidents & les remedes, ie m'en deſcharge à ce que nos Autheurs en propoſent.

Asçauoir si la Salamandre est de temperature chaude ou froide.

LA verité m'oblige d'entrer en dispute sur la temperature de la salamandre, pour la conclusion de cette premiere section, & de rechercher si cet animal est de temperature froide ou chaude pour iuger de l'erreur populaire de nos anciens.

Or affin de poursuiure cette curieuse dispute par ordre; ie proposeray en premier lieu l'opinion de ceux qui pensent que la salamandre est chaude, & apres ie presenteray la contraire. Les raisons qui semblent fauoriser la premiere opinion sont telles. *1. opin.*

Selon Dioscoride *au chap. 56. du 2. liu.* la salamandre a vne vertu erodante & eschauffante, & dit en outre qu'on la mesle parmi les medicamens vlceratifs, comme sont les cantharides. Donc il faut cõclure que la temperature de cet animal est chaude. *1. raif.*

Ce qui fait tomber le poil, & qui engendre comme vne lepre exterieure en la peau par attouchement, agit necessairement par vne qualité chaude, d'autant que la froidure ne peut pas produire ces effects. Or est-il que la saliue de la salamãdre cause ces accidents là. Donc il s'ensuit que sa temperature est chaude. *2. raif.*

Dioscoride ordonne le laict d'anesse contre les accidents de la salamandre, de mesme que contre ceux des cantharides. Donc il s'ensuit que par le moyen de ces accidents & de cette curation la tẽpeture de la salamãdre est plustost chaude que froide. *3. raif.*

La seconde opinion est toute contraire, d'autant que ceux qui la soustiennent estiment que la temperature de cet animal est extremement froide, cõme ils taschent de verifier par les raisons suiuantes. *2. opin.*

1. *raiſ.* Selon Ariſtote, Pline, & tous les anciens Docteurs, la ſalamandre eſt ſi froide, qu'elle ne reſiſte pas ſeulement au feu par le moyen de ſa froidure: mais encor elle l'eſteint par le moyen d'vne humidité craſſe qui ſort de ſa peau.

2. *raiſon.* L'on peut iuger de la temperature des animaux par le moyen de leurs actions,& du lieu naturel où ils habitent.Or eſt-il que cela monſtre pluſtoſt vne froidure de cet animal, que non pas vne chaleur: car en premier lieu elles ſont tardiues au mouuement, apres,elles habitent en des lieux ombrageux & humides,ioignant les fontaines,& les prez : outre ce, elles ne ſortent que durant les pluyes, demeurant cachées le reſte du temps dans la terre. Donc il s'enſuit par les actions que la temperature de la ſalamandre eſt froide.

3. *raiſon.* Selon Auicenne,la Theriaque guerit le venin, & les accidents de la ſalamandre : donc il faut croire que les accidents de cette beſte ſont froids.

En quatrieſme lieu, ſi on prend coniecture de l'attouchement, on trouuera que la ſalamandre eſt actuellement froide à l'attouchement de meſme que les ſerpens.

Nous autres pour reſoudre cette diſpute, eſtimons que le general de cet animal, ſans auoir eſgard à ce qui eſt de ſa vie, doit eſtre iugé pluſtoſt froid que chaud, eu eſgard aux raiſons obiectées, ſans toutesfois meſpriſer ce que le vulgaire croit, attendu que l'experience nous fait voir le contraire;car le feu bruſle & conſomme auſſi bien la ſalamandre que les autres corps : bien eſt vray, comme dit Galien, que la froidure exterieure donne quelque reſiſtance pour vn temps, & ne faut pas croire que cette humidité graſſe de leur peau,puiſſe eſteindre

dre le feu, car au contraire elle l'allumeroit d'auantage.

Neantmoins pour ſatisfaire aux obiections de Dioſcoride, nous diſons que la ſalamandre a vn venin ſtyptique, ſubſtantiel en certaines parties, lequel cauſe des accidents violens qui ont beſoin de remedes rafraiſchiſſans : mais cela ne depend pas de la temperature propre: ains pluſtoſt de la condition du venin. Comme auſſi nous diſons que la Theriaque n'eſt pas propre entant que chaude, ou entant que froide : mais à raiſon des antidotes qui combatent la qualité veneneuſe de cet animal.

Fin de la premiere Section.

SECTION SECONDE DE LA SECONDE PARTIE DV TRAICTÉ DES VENINS.

PREFACE.

L'Ordre cy-deuant proposé en la premiere Section de cette seconde partie, nous oblige maintenant de traitter en cette seconde section des plantes veneneuſes, qui ſont telles ou par excez des premieres qualitez, ou par vn vice particulier de toute leur ſubſtance. En cela nous obſeruerons l'ordre de perfection, car de meſme que les animaux veneneux ſont preferables aux plantes à raiſon de leur ame ſenſitiue, qui eſt plus noble & plus parfaite que la vegetatiue des plãtes: auſſi nous pouuons dire que les plantes ſont plus nobles & plus parfaites que les mineraux, d'autant que l'ame vegetatiue des plãtes eſt preferable à celle des mineraux, ſans vie & ſans ſentiment. Or en ce deſſein nous ne diſcourrons pas en particulier de toutes les plantes veneneuſes: mais ſeulement des plus communes & familieres, comme nous auons fait par cy-deuant, traittant des animaux veneneux.

Des

Des hellebores blanc & noir, à ſçauoir s'ils ſont veneneux.

CHAPITRE I.

ENTRE les medicamens purgatifs qui eſtoient renommez & prattiquez par les anciens Grecs, l'hellebore blanc & noir ſont eſtimez les plus celebres & les plus ordinaires. Hippocrate, Galien & tous les autres nous en rendent de ſignalez témoignages, d'autant qu'ils ordonnent communément les hellebores en la curation des maladies. Cela a donné ſujet à pluſieurs de douter ſi les hellebores ſont veneneux, & demander pourquoy les anciens s'en ſeruoient ſi librement : & d'où vient maintenant que l'on n'en continuë pas l'vſage. Nous pouuons ſatisfaire à toutes ces difficultez par ordre, d'autant qu'elles ſont de conſequence.

Quant à la premiere, il eſt raiſonnable de propoſer les opinions & les raiſons de ceux qui l'agitent, auant que d'en propoſer la concluſion. Premierement ils propoſent l'vſage libre & ordinaire de ces medicamens, non ſeulement par les anciens Grecs, comme l'on peut voir par mille lieux d'Hippocrate & de Galien: mais auſſi de noſtre temps, car nous auons dans nos diſpenſaires les pillules de l'hellebore : outre ce l'hellebore entre dans la benedicte, meſme l'on s'en ſert en pluſieurs purgations ſelon l'experience. Par apres Dioſcoride *au chap.* 146. *du* 4. *liure*, propoſe vne infinité de vertus ſalutaires des hellebores, ſoit pour l'interieur, ſoit

pour l'exterieur de nos corps. En troiſieſme lieu, les Medecins ſpagyriques experimentent tous les iours les vertus des hellebores en la curation de pluſieurs maladies deſeſperées : & meſmes diſent que les Medecins Galeniſtes ſont trop timides, & qu'ils n'ont pas le courage d'attacquer les grandes maladies auec de puiſſans remedes.

La ſeconde opinion eſt des autres, qui croyent que l'hellebore eſt veneneux de toute ſa ſubſtance contraire à noſtre nature. Les authoritez ſemblent fauoriſer cette verité. Car premierement Galien au commentaire des fractures, appelle l'hellebore vn medicament ſtrangulatif. Apres, Hippocrate en ſes eſcrits ſemble redouter extremement l'vſage de l'hellebore, à raiſon des conuulſions qu'il engendre. En troiſieſme lieu Mesué traittant de l'hellebore, le loge parmy les medicamens veneneux & deleteres: & de fait l'experience confirme toutes ces authoritez, car nous voyons tous les iours les furieux accidents que l'hellebore engendre aux corps humains, comme ſont les vomiſſemens extremes, la ſuperpurgation, la mordication interieure, les ſyncopes, tremblemens, ſueurs froides, & les conuulſions. Finalement pour monſter encor le venin de ce medicament, on peut propoſer l'exemple des anciens quand ils empoiſonnoyent les fers des fleſches auec l'hellebore.

Nous autres pour reſoudre cette queſtion, eſtimons que l'hellebore en ſa propre nature eſt veneneux & deletere, ſuiuant l'opinion des Grecs & des Arabes: ce qui nous eſt témoigné par les effects : & voyla pourquoy nous en traitterõs en ce lieu: mais ſi nous les conſiderons entant que preparez, ils peuuẽt eſtre reconnus pour medicamẽs ſalutaires, auec

les

les conditions que nous expliquerons cy-apres.

Pour le regard de la quatrieſme difficulté, nous pouuons dire que les anciens ſe ſeruoyent plus librement de l'hellebore que non pas nous, pour pluſieurs raiſons. La premiere eſt, d'autant que leurs corps eſtoient plus forts & plus robuſtes que les noſtres, non pas tant de leur nature, comme quelques vns penſent, qu'à raiſon du regime de viure qu'ils obſeruoyent. Galien explique tres-bien cela au premier commentaire du liure des fractures ſur la ſentence 27. Les anciens, dit-il, vſoyent de l'hellebore ſans danger, à raiſon du regime de viure qu'ils gardoyent, car ils viuoyent ſobrement & trauailloyent beaucoup : ſi bien que leurs corps eſtoyent plus robuſtes, pour reſiſter aux vomiſſemens: & d'ailleurs ils n'eſtoyent pas ſi pleins d'humeurs que les noſtres, qui ſont accouſtumez à vne vie molle & voluptueuſe. La ſeconde eſt, parce qu'ils n'auoyent pas des medicamens ſi benins ny ſi ſalutaires que nous auons à preſent : car deſpuis que les Arabes eurent reconneu la rhubarbe, le ſcammonée, le ſené, & pluſieurs autres, ils quitterent l'vſage de l'hellebore : ce n'eſt pas pourtant à dire que les Grecs fuſſent cõtraints de ſe ſeruir de ce medicament par neceſſité, car ils en auoyent à choiſir auſſi bien que nous : & de fait Hippoc. ordonne l'hellebore pluſtoſt par election que par neceſſité. La 3. eſt, d'autant qu'ils eſtoyent plus curieux de preparer les corps & les medicamens, quand ils vouloyent purger que nous ne ſommes pas, & c'eſtoit ce qui rendoit l'action de l'hellebore plus ſupportable, comme dit Gal. au petit liure de ceux qu'il faut purger. Et voyla comment non ſeulement la premiere difficulté; mais auſſi la ſeconde demeu-

re resolue : car nous mesprisons maintenant l'vsage de l'hellebore, tant parce que nos corps ne peuuent pas supporter sa violence, & que nous n'auons pas la patience de bien preparer les humeurs, que aussi d'autant que nous sommes accoustumez aux medicamens benings & ordinaires : ce n'est pas pourtant que nous en condamnions l'vsage, car il peut faire des grands seruices, pourueu que l'on s'en serue auec les conditions suiuantes pour ce qui est de l'interieur du corps.

La premiere est, que les Medecins regardent la force du corps, & par apres la grandeur des maladies. La seconde est, qu'ils le fassent bien preparer. La troisiesme, qu'ils l'ordonnent plustost en infusion que non pas en sa substance : & la quatriesme qu'ils en donnent vne quantité raisonnable, apres auoir disposé le patient : & voyla comment on pourra mettre ces remedes en vsage, sans apprehender les accidens qui ont esté proposez en la seconde opinion. Or il faut noter que nous ne traittons pas en ce lieu que de l'hellebore blanc & noir sans nous amuser aux autres especes. Mesué les estime chauds & secs au troisiesme degré. Le blanc est fort vomitif, & purge le phlegme en l'attirant de toute l'habitude. Au contraire le noir est plus deiectif, & purge particulierement l'humeur melancholique, voyla pourquoy on l'ordonne souuent aux maladies melancholiques, & mesme l'on s'en sert plus communément que du blanc, parce qu'il n'est pas si dangereux ny si conuulsif. Que si l'vsage de l'hellebore cause quelque faschеux accident, l'on y pourra remedier auec la theriaque recente, les clysteres cõroboratifs, la fomentation de l'estomac, & le vin d'absynthe ; & pour le regard de

la

la deſcription particuliere de ces plantes, ie m'en rapporte à ce que Dioſcoride meſme & Matthiole en diſcourent.

De la Mandragore.

Chapitre II.

LA Mandragore eſt vne plante fort recommandable, non pas toutesfois comme veneneuſe: mais pour pluſieurs autres conſiderations. Les anciens en faiſoyent grand eſtat, meſme ils n'auoyent pas le courage de l'arracher, ny de la cueillir ſans beaucoup de myſtere: ils croyoient qu'on ne la pouuoit pas ſortir de terre ſans courir fortune de la vie. La cauſe de cette ſuperſtition eſtoit à mon aduis, qu'ils croyoient que les demons engendroient & entretenoient la mandragore, voyla pourquoy Zoroaſter l'appelloit dæmonoïcum, meſmes le vulgaire de ce temps par la mandragore entend vn eſprit. Nous auons pluſieurs impoſteurs en ce ſiecle, comme remarque Matth. au comment. ſur le chap. 71. du 4. liu. de Dioſcor. leſquels pour confirmer ces opiniõs ſuperſtitieuſes & fabuleuſes, accommodent les racines de mandragore auec vn tel artifice, que l'on diroit à les voir que ce ſont de petites plantes humaines engendrées dans terre; la figure naturelle de ces racines leur ayde fort, d'autant que nature les a produites ſeparées en deux, vers le bas, comme nous voyons aux cuiſſes des corps humains, ſi bien qu'il faut fort peu d'artifice pour preparer les parties ſuperieures.

Maintenant, laiſſans à part tous ces diſcours fabuleux: nous dirons qu'il faut reconnoiſtre deux prin

principales especes de mandragore, sçauoir-est le masle & la femelle, qui sont descrites par Dioscor. & par Matthiole au 4. liure. Galien en son 7. liure des facultez des simples, iuge la mandragore froide au troisiesme degré, & neantmoins il reconnoist vne qualité chaude iointe à sa substance. Il est question maintenant de rechercher, sçauoir si elle est veneneuse, & de proposer les accidents mortels & veneneux de cette plante, ensemble les remedes qui peuuent arrester leur violence, & esteindre leur malice.

A sçauoir si la mandragore est veneneuse.

SVr cette question ie treuue deux opinions directement contraires. La premiere est de ceux qui n'estiment pas que la mandragore soit veneneuse. Nous pouuons produire en leur faueur les raisons suiuantes.

1. raison. Ce qui sert d'aliment & de nourriture ne doit pas estre estimé venin. Or les pommes de mandragore seruent d'aliment, mesme anciennement c'estoit vne viande fort delicieuse au manger, & tres-desirée, comme témoignent les historiens, & particulierement apres eux Matthiole, qui asseure que l'on en mange communément en ce temps mesme en Italie: Donc la mandragore n'est pas vn venin.

2. raison. Les remedes qui seruent à l'amour ne doiuent pas estre estimez veneneux. Or est-il que les pommes de mandragore seruent à l'amour, suiuant le témoignage de tous les anciens, mesmes elles estoyent voüées à Venus, selon ce qui a esté dit: Donc elles ne seront pas veneneuses.

3. raison. Les medicamens qui aydent la conception & la generation humaine, ne peuuent pas estre dits veneneux.

neneux. Or eſt-il que les pommes de mandragore ſeruent à la conceptiõ & à la generation humaine, comme il ſe void manifeſtement en l'exemple de Rachel, femme du Patriarche Iacob, laquelle fut rendue fertile par l'vſage de ces pommes, comme il eſt eſcrit *au chap.* 31. *du Geneſe* : Donc la mandragore ne ſera pas veneneuſe.

Les drogues qui ſont fort aromatiques & ſuaues, ſont exemptes de venin, d'autãt que ſelon Gal. *au* 3. *des facul. des ſimp.* elles ſont d'vne loüable temperature. Or eſt-il que les fleurs & les pommes de mandragore iettent vne odeur fort ſuaue: Donc elles ſont exemptes de venin. 4. *raiſ.*

Dioſcoride *au chap.* 71. *du* 4. *liu.* propoſe vne infinité de proprietez ſalutaires de la mandragore, non ſeulemẽt pour l'exterieur: mais auſſi pour l'interieur de nos corps: meſme Galien au chap. 5. du 7. liu. de la compoſition des medic. ſelon les lieux deſcrit certains paſtilles de mandragore, contre les crachemens de ſang, & autres maladies des poulmons: Donc il faut croire que cette plante n'eſt pas veneneuſe. 5. *raiſ.*

Les plantes froides ne peuuent pas eſtre veneneuſes, ſi leur froideur n'eſt extreme au 4. degré. Or eſt-il que la mandragore n'eſt froide qu'au 3. ſelon Galien, ſuiuant ce qui a eſté dit : Donc elle ne ſera pas veneneuſe. 6. *raiſon.*

La ſeconde opinion eſt des autres qui croyent tout le contraire, & eſtiment que cette plante eſt veneneuſe. Premierement Dioſcoride ſemble eſtre de cet aduis, d'autant qu'il en traitte *au chap.* 15. *du* 6. *liu.* parmy les autres venins. Apres, c'eſt la commune voix des Grecs, des Arabes, & des Latins : ſi bien que nous demeurons obligez à ſuiure cette opi

opinion. L'experience & les effects de cette plante nous y contraignent : car elle eſt ſtupefactiue & narcotique, comme nous experimentons tous les iours: outre les accidens veneneux qu'elles cauſent le demonſtrent, comme ſont le vertige, l'alienation ſpirituelle, le ſommeil fort profond, à raiſon des vapeurs qui montent au cerueau: apres, les conuulſions, lors que les humiditez ſe congelent, & finalement l'extinction de la chaleur naturelle.

à la 1. Quant aux obiections propoſées. A la 1. Ie reſpons en deux façons. Premierement que les pommes de mandragore par la cuitte peuuent ſeruir de nourriture : mais non pas à raiſon de leur nature propre, eſtans données en quantité, & auec preparation. Apres nous pouuons dire qu'il y a vne troiſieſme eſpece de mandragore, outre les autres ordinaires, qui s'appellent mala inſana, comme l'on peut voir dans les commentaires de Matthiole, & c'eſt de celles-cy qu'il faut entendre principalement la nourriture.

à la 2. A la 2. Ie dis que la mandragore ne ſert aucunement à l'amour, ny à raiſon de la volonté, ny à raiſon de la nature. Et de fait tout ce que les anciens en ont eſcrit, eſt fabuleux.

à la 3. Pour la 3. Ie reſpons que les mandragores ne ſeruent pas à la conception ny à la generation, d'autant qu'elles ſont extremement froides; & quãt à l'exemple de la ſaincte Eſcriture, il y faut entendre quelque ſens myſtique, quoy que quelques Medecins ayent eſtimé que les mandragores peuuent ſeruir par accident en temperant la chaleur vterine, & de fait Rachel ne deuint enceinte que trois ans apres.

à la 4. A la 4. Nous diſons que les mandragores ont bien

bien quelque bonne odeur à raiſon de leur fleur & de leurs pommes. Quant à leurs racines & à leurs fueilles, elles ne ſont pas agreables: & puis il ne faut pas iuger du venin par l'odeur, comme il eſt notoire.

A la 5. Ie reſpons que la mandragore peut ſeruir à la Medecine, encor qu'elle ſoit veneneuſe, auec correction & en petite quantité, non pas toutesfois à raiſon du venin: mais à raiſon de ſes autres proprietez. *à la 5.*

Finalement à la derniere, ie dis que la mandragore n'eſt pas ſeulement veneneuſe comme froide au 3. degré, mais auſſi par le moyen d'vne autre qualité qui eſt en ſa ſubſtance: Donc la mandragore eſt veneneuſe. *à la 6.*

De la ciguë.

Chap. III.

LA ciguë eſt vne plante qui eſt fort contraire à la vie, & à la ſanté des hommes, comme il eſt teſmoigné par les exemples des anciens. Strabo qui eſt vn hiſtorien aſſez celebre, dit qu'anciennement en l'Iſle Cho l'on faiſoit communément mourir les vieillards auec la ciguë, lors qu'ils eſtoyent paruenus à l'aage de ſoixante ans, ce qu'ils faiſoyent pour les guarir des incommoditez de la vieilleſſe: l'exemple de Socrates & de pluſieurs autres grands perſonnages nous peut auſſi ſeruir de témoignage en cette verité: maintenant toutes ces couſtumes ſont abolies; bien eſt vray que l'experience nous fait voir bien ſouuent pluſieurs ſiniſtres accidens de cette plante, lors qu'anciennement le peuple en mangeoit au lieu du perſil

sil ou de l'ache. Cette herbe est tres-bien descrite par Dioscoride *au chap.74. du 4.liu.* Laissons à part les especes de ciguë qui sont bastardes, desquelles nous ne voulons pas traitter en ce lieu. Or pour bien esclaircir ce qui est de la nature de la ciguë, nous examinerõs deux questions:& par apres nous proposerons les accidens qu'elle cause,& les remedes pour les guerir. La premiere question sera sur la temperature, sçauoir si elle est chaude ou froide, & la seconde sur la vertu veneneuse.

A sçauoir si la ciguë est chaude ou froide.

CEtte question n'est pas de petite consequence, à raison des fausses opiniõs qui courent,& du mal entendu qu'il y a en la doctrine des Arabes. Ceux qui estiment la ciguë chaude de sa temperature,se fondẽt sur les authoritez & raisons suiuãtes.

Rhasis traittant de la ciguë, apres Auerroës en son liure des collections, disent que la ciguë est chaude & seiche au 3.degré,suiuant la doctrine de Gal.Du depuis Constantin l'Affricain & Platearius ont suiuy cette opinion,si bien qu'il semble par ces authoritez que la ciguë n'est pas froide.

Les medicamens qui sont acres & picquans au goust,qui chassent les vents,qui aydent à la cõception, ne peuuent pas estre estimez que chauds. Or est-il qué selõ le dire des Autheurs susnõmez la ciguë rend tous ces effects:Donc elle sera chaude.

En troisiesme lieu ils disent que les plantes lesquelles demeurent tousiours vertes,donnent vn témoignage de leur chaleur, comma aussi les medicamens qui sont fort puants, ce que l'on void en l'asse fœtide & autres gommes.

La seconde opinion est des autres qui estiment au

au contraire que la ciguë est froide au quatrieſme degré. Galien *au 7.liu.des facult. des ſimpl.* est de cet aduis, comme auſſi Dioſcoride & les principaux Autheurs,tant anciens que modernes. L'experience confirme cette opinion par deux moyens. Le premier est à raiſon des effects de la ciguë, d'autant qu'elle esteint par ſa froideur les inflammatiõs exterieures,l'ardeur venerienne,& qu'elle ſuffoque la chaleur naturelle en congelãt le ſang par ſon extreme froidure. Le ſecond est à cauſe des remedes chauds qui empeſchent ſes mauuais effects, & qui preſeruent les hõmes du danger de la mort, cõme la Theriaque,le vin d'abſynthe & ſemblables.

La troiſieſme opinion est d'vn Autheur celebre en medecine, ſurnommé le Conciliateur, lequel pour accorder ces deux opinions contraires, dit qu'il y a deux eſpeces de ciguë,l'vne aquatique qui est froide,& l'autre terreſtre qui est chaude:toutesfois cette diſtinction est iugée ridicule & imaginaire par tous les ſimpliſtes.

Nous autres pour conclure cette queſtion, eſtimons que la ſeconde opinion est la plus certaine, d'autant que la vraye temperature de la ciguë est froide au quatrieſme degré.

Or il faut obſeruer en ce lieu que toute la faute de la premiere opinion depend de l'erreur des traductions. Car quand Rhazis & Auerroës traittent de l'arman, ils entendent vne eſpece de rhuë appellée armana,laquelle est chaude & ſeiche, non pas la ciguë, comme les interpretes nous ont voulu faire accroire : & de fait quand Galien en parle,il en propoſe les meſmes vertus, & les meſmes effects qui ont eſté propoſez cy deſſus par Rhazis, & voyla d'où vient l'erreur:& quant à Cõſtantin &

Platearius ils se sont trompez pour leur plaisir. Ce qu'estãt supposé nous pouuons cõclurre que la ciguë est froide de sa tẽperature au quatriesme degré.

A sçauoir si la ciguë est veneneuse.

ENcor que nous ayons fait veoir par les exemple alleguez à l'entrée de ce discours, comme la ciguë est veneneuse: si est-ce maintenãt que pour vne plus grande confirmation de cette verité, il la faut encores passer par l'examen de la dispute. Il y en a plusieurs qui sont heretiques en cet endroit, croyans que la ciguë n'est pas veneneuse, ce qu'ils taschent de verifier par les raisons suyuantes.

1. *rais.* Premierement, disent-ils, Galien *au chap.* 18. *du 3. liu. des facul. des simpl.* vers la fin, asseure qu'en Athenes vne vieille femme ne se nourrissoit quasi d'autre chose que de ciguë qu'elle mangeoit ordinairement sans danger: si cela est, comme il le faut croire, il s'ensuit manifestement que la ciguë est plustost vn aliment qu'vn venin.

2. *rais.* En second lieu, selon Galien au mesme lieu allegué, les estourneaux se nourrissent de la ciguë, suiuant l'experience.

En troisiesme lieu, Dioscoride *au chap.* 74. *du* 4. *liu.* propose telles vertus de la cigue, & en baille l'vsage en plusieurs maladies, ce qu'il ne feroit pas si elle estoit veneneuse.

3. *rais.* Nous autres au contraire soustenons, de l'authorité des Docteurs, tant Grecs, Latins, qu'Arabes, & fondez sur la verité & sur l'experience, asseurons que la ciguë est veritablement veneneuse pour estre froide au quatriesme degré. Dioscoride au lieu allegué, & *au cha.* 11. *du 6. liu.* Galien aussi & tous les autres afferment les effects & les accidents que

que la ciguë cauſe au corps des hommes, le confirmer: car nous voyons par experience qu'elle cauſe des vertiges, conuuulſions & ſtranguries, endormiſſemens, ſuffocation de la chaleur naturelle, & finalement la mort.

Quãt aux obiectiõs propoſées elles ſont fort foibles. Pour celle de la vieille d'Athenes, ie reſpons auec Galien qu'elle s'accouſtuma peu à peu à l'vſage de la ciguë, & y prit vne telle habitude que par apres elle n'en receuoit aucun dommage; bien eſt vray qu'il faut expoſer qu'elle n'en prenoit que fort petite quantité au commencement. Or la ciguë n'eſt veneneuſe qu'en quantité principalement, & voyla comment elle n'en eſtoit offenſée: car ſelon Galien la couſtume change la nature. *à la 1.*

A la 2. Il faut dire que la ciguë n'offenſe les eſtourneaux, d'autant qu'ils ont les conduits fort eſtroits: ſi bien que la nature de ces oiſeaux a loiſir de la digerer, & par ce moyen en peuuent euiter le danger, ce qui n'eſt pas aux hommes, qui ont les vaiſſeaux larges, & la chaleur libre. Outre ce que nous pouuons dire que tout ce qui eſt venin à l'homme, n'eſt pas venin aux animaux. *à la 2.*

A la 3. Il faut reſpondre que l'on ſe peut ſeruir de la ciguë auec correction & temperation en pluſieurs maladies, comme dit Dioſcoride, & non pas entant qu'elle eſt veneneuſe. Donc la ciguë eſt veneneuſe. *à la 3.*

Des accidents de la ciguë & des remedes.

LA ciguë, entant que veneneuſe, cauſe pluſieurs notables accidents, comme ſont peſanteur de corps, ſuffocation, vertige, folie, ſanglots, aſſoupiſſemens eternels, & la mort. Tous ces accidents

dependent ou de ſon extreme froideur, laquelle congele les humeurs & les eſprits, ſtupefiant les parties, ou de ſon euaporation.

Les antidotes ſont la Theriaque vieille, le vin d'abſynthe, & autres que Mathiole & Dioſcoride propoſent *au chap.* 11. *du* 6. *liu.* Galien, & tous les autres loüent le vin: mais il faut noter qu'en petite quantité il nuit & porte danger, d'autant qu'il ſert de vehicule au venin: mais en plus grande quantité il le corrige, & fortifie les parties, empeſchant par ce moyen ſa malice.

De l'Opium.

Chap. IV.

Encor que l'opium ne ſoit pas vne plante: ſi eſt-ce pourtant que nous en traitterons en ce lieu, au rang des plantes veneneuſes, d'autant que c'eſt le ſuc d'vn pauot veneneux, tant par ſon extreme froidure que pour vne proprieté eſſentielle. Or il faut noter à l'entrée de ce diſcours, que l'opium ſelon la ſignification Grecque, ne ſignifie autre choſe que ſuc: ſi bien que ſelon l'etymologie d'opos, il n'y aura pas de difference entre l'opium & le meconium, veu meſme que les larmes ſe peuuent dire ſucs. Galien *au* 2. *liu. des Antidotes chap.* 7. ſemble ſe ſeruir de l'opium pour le meconium, comme l'on peut voir dans l'exemple; car il appelle l'opium vn ſuc, ſelon les Grecs: toutesfois à proprement parler ſelõ nos Autheurs, il y a de la difference entre ces deux drogues, encor qu'originellement elles viennent d'vne meſme plante. La raiſon eſt, parce que l'opium eſt vne larme, ou comme vne roſée, ou vne liqueur claire, laquelle

laquelle distille des testes de pauots, apres les incisions artificielles, comme l'on peut veoir dans les memoires de nos anciens : maintenant ce vray opium n'est plus en connoissance ny en vsage, pour deux raisons. La premiere est d'autant que les Arabes sont negligens à tirer ces larmes, & à inciser les testes de pauots, à cause de la grandissime peine qu'il y a, outre-ce que par ce moyen ils n'en peuuent pas tirer grande quantité. La secõde, d'autant que s'ils en tirent quelque petite quantité, ils la font si chere que les marchands la laissent pour acheter le suc de la mesme plante, lequel ne couste guere, & rend neãtmoins les mesmes effects.

Le meconium se fait en deux façons. La premiere est fort grossiere, lors que l'on pile toute la plante du pauot, & principalement les fueilles auec les testes vertes, passant le tout par vn tamis, & formant des pastilles de toute ceste matiere. L'autre est meilleure quand on tire le suc par expression, apres la contusion, & que l'on le laisse cailler & conuertir en vne substance espesse, & c'est le vray meconium duquel nous nous seruons communement. Les Arabes l'adulterent souuent en le meslant auec le glaucium, comme dit Oribasius, ou bien auec le jus de la laictue & quelque gomme. Ce meconium icy est estimé fort froid & veneneux, cõme nous ferõs voir par apres aux disputes : mais au prealable il faut examiner la difficulté suiuante.

Asçauoir si l'opium est plus actif que le meconium.

C'Est vne opinion commune parmi tous les Medecins anciens & modernes, que le meconium est plus foible en ses vertus & en ses operations que non pas le vray opium ; toutes-

fois elle souffre beaucoup de difficultez, si nous venons à l'examen de la verité.

Car premierement il est tout certain que là où est la vraye substance d'vn medicament, ses vertus y sont plus fortes. Or est-il qu'en l'opium il n'y a qu'vne humeur acre & subtile, qui est comme vne rosée espesse. Au contraire toute la substance du pauot est au meconium auec toutes ses qualitez, veu que selon Galien la principale vertu des medicamens est aux sucs.

En second lieu, voicy vn argument fort pressant. Si la vertu du meconium estoit moindre que celle de l'opium, tous nos anciens practiciens, tous les Autheurs & dispensaires se tromperoient en leurs compositions ordinaires pour deux raisons.

La premiere est, qu'en toutes les compositions où l'opium entre, comme à la Theriaque, ou philonium, au requies Nicolai, & semblables, ils substituent la mesme quantité sans augmenter sa dose.

La seconde est, parce qu'ils laissent aussi en mesme quantité les correctifs, comme si le meconium estoit aussi fort que l'opium.

Nous autres neantmoins estimons au contraire, qu'il se faut tenir à l'opium commun, & suiure la pratique ordinaire. La verité est que l'opium est plus actif que le meconium, comme nous ferons voir-cy apres: mais pourtant le meconium n'est pas de beaucoup inferieur en vertu. Et voyla pourquoy nous le substituons ordinairement en la place de l'opium, & mesme auec plus d'asseurance, attendu qu'il n'est pas si violant ny si dangereux. Or pour tesmoignage de cela nous proposerons les deux fondements suiuans.

1. fond. Le vray opium des anciens pour estre plus pur, subtil,

ſubtil, & inflammable, à cauſe que c'eſt comme vne larme de pauot noir, eſt plus penetrant & plus vigoureux en ſes actions que non pas le meconium, lequel pour eſtre plus craſſe & plus aqueux à raiſon du ſuc, n'eſt pas ſi actif. L'experience nous en fournit vn exemple en la Theriaque recente, d'autant qu'elle n'eſt ſomnifere comme celle des anciens, ou pour le moins ſon effect eſt fort languide en la prouocation du ſommeil: & bien qu'il ſemble le meconium deuoir eſtre plus actif, à raiſon de toute la ſubſtance qui eſt au ſuc, neantmoins les parties aigueuſes & terreſtres affoibliſſent ſa principale vertu.

Encor que l'opium ſemble eſtre preferable au meconium, à raiſon de ſa plus grande force: neantmoins il me ſemble que c'eſt ce qui nous le doit rendre ſuſpect, d'autant qu'il peut par ce moyen pluſtoſt nuire à noſtre ſanté, veu que la ſubſtance inflammable, ſulphureuſe, oleagineuſe le rend plus penetrant: ſi bien qu'il vaut mieux ſe tenir à l'vſage du meconium, d'autant qu'il eſt plus tardif en ſes effects, & moins dangereux en ſes operations. *à fond.*

Quãt aux raiſons propoſées au contraire, la premiere demeure reſoluë par le premierf ondement. *à la 1.*

Pour la 2. Ie reſpons qu'encor que le meconium ſoit plus foible en ſes actions que l'opium, neantmoins il n'eſt pas neceſſaire d'augmenter ſa doſe aux compoſitions, ny de diminuer celle des correctifs, d'autant qu'il a aſſez de force pour produire les effects que nous deſirons, comme l'experience le témoigne. Voyla pourquoy il nous en faut contenter, car en fait de remedes narcotiques il vaut mieux moins faire que trop faire. *à la 2.*

A sçauoir si l'opium ou le meconium est chaud ou froid.

1.*opin.* CEtte question est agitée communément par les Medecins à raison de sa difficulté. Ceux qui estiment que l'opium est froid, se fondent sur les raisons suyuantes.

1. *raif.* Les medicamens narcotiques & stupefactifs sont froids: or est-il que l'opium est stupefactif, & narcotique, comme il est notoire. Donc il sera froid.

2. *raif.* Les medicamens correctifs sont tousiours contraires aux principaux, selon Mesué : car autrement ils ne pourroyent pas corriger. Or est-il que les correctifs de l'opium sont fort chauds, comme la myrrhe, le castoreum, le poiure long & le saffran. Donc c'est vn témoignage que l'opiũ doit estre fort froid.

3. *raif.* En troisiesme lieu, il y a l'authorité de Dioscoride & de tous les Medecins qui iugent l'opium froid au 4. degré.

2. *opin.* Les autres au contraire estiment que l'opium est chaud, ce qu'ils verifient comme s'ensuit.

1. *raif.* Les drogues qui sont sulphureuses, grasses & inflãmables ne peuuent pas estre iugées que chaudes. Or est-il que l'opium est inflammable, & sulphureux, comme l'on peut voir par experience si on le presente au feu. Donc il le faut iuger chaud.

2. *raif.* Selon Galien les medicamens amers doiuent estre estimez chauds, comme le declare Mesué en ses theoremes. Or est-il que l'opium est fort amer. Donc il le faut iuger fort chaud.

3. *raif.* Les drogues qui sentent par le moyen de leur odeur fœtide sont iugées chaudes, à cause du meslãge d'vne substãce sulphureuse. Or est-il que l'opiũ est fort puant. Donc il le faut iuger tres-chaud.

Nous autres pour accorder ces deux opinions contrai

contraires, eſtimons que l'opium ſe peut dire froid & chaud, à raiſon de deux differentes ſubſtances. La premiere eſt ſulphureuſe & terreſtre, qui le rend inflammable, puant & amer: l'autre eſt aigueuſe & ſucculante, laquelle le rend ſtupefactif & narcotique; neantmoins nous tenons en general que la ſubſtance froide domine la chaude, & en particulier que la chaleur de l'opium eſt plus grande que celle du meconium.

Quant aux raiſons de la premiere opinion, elles ſont veritables, eu eſgard à la ſubſtance froide ſeulement. Et pour celles de la ſeconde, elles demeurent reſoluës par la diſtinction precedente. Que ſi on vouloit preſſer par l'excez de la matiere, il faut dire que c'eſt vne qualité ſi ſenſible, qu'elle ſe peut iuger grande en petite portion, comme par exemple vne petite quantité d'aloë rend vne grande quantité de miel amer. Donc l'opium ſe peut dire froid & chaud.

A ſçauoir ſi l'opium eſt veneneux.

D'Autant que l'opium a le renom d'eſtre le plus dangereux venin parmy ceux qui operét à raiſon d'vne extreme froideur, il faut voir maintenant ſi cette commune opinion eſt fondée ſur la raiſon & ſur la verité. Or pour commencer cette diſpute, il faut propoſer les raiſons de ceux qui penſent que l'opium n'eſt pas veneneux. La premiere eſt telle.

Si l'opium eſtoit veneneux, on ne le mettroit pas dans les principales opiates, leſquelles en prénent leur particuliere denomination. Or eſt-il que ſelon la practique commune, l'on en met meſme en quantité dans la theriaque, dans le philonium, *1. raiſ.*

aux pilules de cynogloſſa, au requies Nicolai, & en vne infinité d'autres compoſitions. Donc c'eſt vn témoignage que l'opium n'eſt pas veneneux.

2. raiſ. Si cette drogue eſtoit veneneuſe, l'on ne s'en ſeruiroit pas communément en la curation des maladies, lors que les veilles ou les douleurs preſſent. Or eſt-il que c'eſt le remede le plus commun & le plus ordinaire ſelon l'experience. Voyla pourquoy on appelle l'opium le medicament tranquille. Donc il ne ſera pas veneneux.

3. raiſon. Les medicamens qui reſioüiſſent le cœur, & qui donnent du courage, ne peuuent pas eſtre iugez veneneux. Or eſt-il que les Turcs & les Indiens vſent de l'opium à cet effect, & l'appellent amphiam, ſelon le rapport veritable des hiſtoriens. Donc il ne faut pas croire qu'il ſoit veneneux.

4. raiſ. Les remedes qui aydent à l'action venerienne, ne peuuent pas eſtre eſtimez venins. Or l'opium fait cet effect, comme témoignent les nouueaux autheurs. Donc il ne ſera pas veneneux.

Nous autres au contraire eſtimons auec Dioſcoride, Galien, Auicenne & tous les autres, que l'opium n'eſt pas ſeulement veneneux par ſon extreme froideur : mais auſſi par vne qualité eſſentielle de ſa ſubſtance. Bien eſt vray qu'vne certaine quantité luy eſt neceſſaire pour nuire: comme par exemple vne ou deux dragmes: car ſi on le donne en petite quantité & auec correction, tant s'en faut qu'il ſoit veneneux, qu'au contraire c'eſt vn remede ſalutaire & fauorable pour appaiſer les douleurs & pour exciter le repos : voyla pourquoy on le meſle dans les compoſitions ſomniferes & anodynes ; excepté la theriaque, dans laquelle il entre pour temperer la grande chaleur des autres ingrediens

grediens;& voyla comment la premiere & ſeconde obiection demeurent reſoluës.

Quant à la 3. Ie reſpons que l'amphiam, autrement appellé maſlac, eſt le ſuc d'vn pauot, lequel eſt differant du noir, à raiſon de la preparation ou correction qu'il reçoit par le moyen du Soleil, de la terre,& de la culture: car les Turcs & les Indiens ſont fort curieux de le cultiuer en des Iardins particuliers, affin d'en tirer le ſuc, duquel il ſe ſeruent par apres pour la reſioüiſſance & pour le courage: car apres qu'ils en ont pris, ils demeurent comme troublez, & ne craignent aucun danger. Si bien qu'il n'y a aucune ſemblance entre noſtre opium, & le ſuc de ce pauot. *à la 3.*

A la 4. Ie dis que ceſte eſpece d'opium qui excite à l'acte venerien, ne le fait pas que par accident, en rendant l'eſprit gaillard, comme nous auons dit cy-deſſus: car pour le noſtre tant s'en faut qu'il ayde, qu'au contraire il nuit par ſa froideur & par l'endormiſſement qu'il engendre. *à la 4.*

Donc l'opium eſt veneneux.

Des accidents que l'opium cauſe,& des remedes.

PVis que l'opium tient rang parmy les venins, ſuyuant ce qui a eſté diſputé cy-deſſus, il faut maintenant ſçauoir quels ſont ſes accidents, & par quel remede on peut rompre leur douce violence.

Le premier des accidents c'eſt la ſtupeur du corps, auec vne froideur actuelle des extremitez, à raiſon du refroidiſſement de tout le ſang & des eſprits: leſquels par ce moyen ſon rendus inceptes pour l'iufluence. Le ſecond eſt vn grand prurit vniuerſel, particulierement aux perſonnes ſanguines & bilieuſes, parce que la froideur interne de

de l'opium chasse ces serositez bilieuses. Le troisiesme est vn vertige tenebreux des yeux, à raison des vapeurs grossieres qui montent vers la teste. Le quatriesme est le sanglot, lors que l'orifice superieur de l'estomac se ressent de l'offense. Le cinquiesme est la difficulté de respiration, lors que les muscles de la poictrine demeurent comme congelez, & par consequent lasches au mouuement. Le sixiesme est vne pasleur de visage, & de tout le corps quand la chaleur naturelle commence à s'alterer & mortifier. Le septiesme ce sont les sommeils profonds & lethargiques, à cause des vapeurs continuelles qui refroidissent le cerueau Le huictiesme ce sont des sueurs froides,& finalement la mort,quand on n'y remedie pas, & ce par extinction de la chaleur naturelle.

Pour le regard des remedes, il faut commencer par le vomitoires & par les clysteres: & vser des autres qui peuuent esueiller, comme l'on le prattique au subec. On loüe la theriaque vieille & non pas la recente, parce qu'elle est somnifere, le mithridat est aussi fort bon; l'on louë aussi le poyure, auec le vin:bien est vray qu'il faut obseruer que le vin est contraire si on le donne en petite quantité, mais en grãde quantité il profite.Ie laisse à part les autres remedez qui sont proposez par Dioscoride en son 6.liu.& par Matthiole en son commentaire.

De l'Aconit.

Chap. V.

NOus auons traitté par cy-deuant de plusieurs venins, qui sont tels principalement par leur froidure: maintenant il faut traiter

ter de quelques autres qui peuuent estre veneneux par le moyen de leur chaleur. Or entre iceux nous traitterons particulierement de l'aconit, d'autant qu'il est des principaux & des plus signalés. Les anciens luy ont donné ce nom, d'autant que selon Athenée on le treuuoit communément pres d'vn lieu qu'on appelloit Aconas, ou bien parce qu'il se treuue aux montagnes parmy les cailloux & hors de terre poudreuse; les Poëtes asseurent que la sorciere Hecate, comme témoigne Diodore, fut la premiere qui reconnut la vertu veneneuse de cette plante, & qu'elle l'essaya sur son pere aux despens de sa vie. Comme que ce soit, c'est vn venin tres-dangereux, comme témoigne Dioscoride *au chap. 72. & 73. du 4. liu.* & aussi *en son 6. liu.* Les anciens n'en reconnoissent que deux principales differences. La premiere estoit cet aconit qui faisoit mourir les loups: & l'autre estoit celuy qui tuoit les leopards. Mais depuis les nouuaux simplistes en ont reconnu & descrit plusieurs particulieres especes, comme l'on peut voir dans leurs liures. Galien, & apres luy tous les autres ont obserué que le principal venin de l'aconit est la racine. Ce qui ne doit pas estre estimé estrange, veu que nous experimentons tous les iours que les facultez des plantes sont departies diuersement: car aux vnes la fueille est plus vigoureuse, & aux autres la fleur, & en aucunes la semence: si bien que nous en pouuons dire de mesme pour la racine. Nous auons icy à obseruer deux choses auant que de disputer sur la temperature de l'aconit.

La premiere est, que les anciens non seulement à la chasse: mais aussi à la guerre auoyent accoustumé d'empoisonner les flesches auec la racine de l'aconit:

l'aconit : car par ce moyen le suc veneneux adherant au fer, par sa viscosité, estant esueillé tant par le mouuement que par la chaleur des parties, il penetroit dans le corps, causant par ce moyen des accidents dangereux aux hommes & aux bestes apres la blesseure. La seconde est, que si on applique l'aconit aux parties genitales des hommes & des bestes, la mort s'en ensuit. La raison est toute apparente, car ces parties estans chaudes & ayans communication auec tout le reste du corps, reçoiuent librement l'impression veneneuse & putrefactiue de l'aconit, la communiquent par apres par le moyen des esprits & de la chaleur aux parties interieures, & particulierement aux nobles.

Or quant aux accidents que l'aconit a accoustumé de produire, non seulemẽt par son extreme chaleur: mais aussi par sa proprieté putrefactiue, Dioscoride nous en rend raison, quand il asseure en son 6. liu. que ce venin cause des perturbations au cerueau, des vertiges & resueries, conuulsions, tremblemens, la courte haleine, l'inflammation interieure, auec fieure, soif, vomissemẽt, tranchées, syncopes, & la mort mesme, si on n'y apporte des remedes.

Nos Practiciens ordonnent contre tous ces accidents, les vomissemẽs, les clysteres; & par la bouche la theriaque & le mithridat : outre-ce la decoction de la rue, de l'origan, & de l'absynthe, mesmes ils recommandent vne drachme de baume auec du vin. Pour les autres particuliers antidotes ie m'en remets à leur conseil, pour disputer sur la temperature de l'aconit.

A ſçauoir ſi l'aconit eſt chaud & humide, ou froid & humide.

GAlien en ſon 6. *liu. des facult. des ſimpl. medic.* dit que l'aconit poſſede vne faculté ſtiptique & putrefactiue: ce qui nous monſtre qu'il faut reconnoiſtre en l'aconit deux qualitez veneneuſes, l'vne manifeſte, qui eſt la chaleur exceſſiue au quatrieſme degré, l'autre qui depend de toute la ſubſtance: cette-cy eſt putrefactiue, corrompant noſtre chaleur naturelle pour introduire la ſienne, qui eſt eſtrãgere, où biẽ que l'experiẽce nous face connoiſtre l'excez de la chaleur en cette plante veneneuſe.

Neantmoins quelques vns eſtiment que l'aconit eſt froid & humide de ſa temperature. Les raiſons qu'ils apportent à cette opinion ſont telles. *1. opin.*

Si le venin de l'aconit eſtoit chaud l'on ne ſe ſeruiroit pas des remedes chauds en la gueriſon de ſes accidents, d'autant que ſelon les Medecins, les maladies ſe gueriſſent par leur contraire. Or eſt-il que les remedes qui ſont donnez par les Autheurs ſont fort chauds, comme on le void en ceux qui ont eſté mentionnez cy-deſſus. Donc c'eſt vn témoignage que ce venin eſt froid. *1. raiſ.*

L'aconit vient & ſe nourrit aux regions froides & aux lieux froids. Donc cela veut dire qu'il eſt froid de ſa nature. *2. raiſ.*

Les cauſes des tremblemens & des conuulſions ſont froides. Or eſt-il que l'aconit les engendre par ſon venin. Donc il le faudra iuger froid *3. raiſ.*

Nous autres au cõtraire eſtimons auec Galien que l'aconit eſt chaud & humide, & outre cela putrefactif. Et quand aux raiſons propoſées au contraire. *2. opin.*

A la 1. Ie reſponds que les remedes propoſez reſiſtent *à la 1.*

sistent à la qualité putrefactiue de l'aconit par leur seichereſſe,& non pas entant que chauds:& de fait nous experimentons que tels remedes reſiſtent aux grandes pourritures,& voyla pourquoy on fait du leſſif contre les gangrenes.

à la 2. A la 2.Ie dis qu'il ne faut pas iuger de la temperature des plantes, par le moyen des regions & des lieux, car nous voyons pluſieurs plantes chaudes ne venir qu'en lieux froids, comme la perſicaria: & d'autres qui ſont froids ne venir qu'en lieux chauds.

à la 3. A la 3. Ie reſpons que les accidents de l'aconit témoignent pluſtoſt vn excez de chaleur que non pas de froideure,comme l'on peut voir par le denõbrement cy-deſſus propoſé:& pour les tremblemẽs & conuulſions il n'eſt pas neceſſaire.Donc la temperature de l'aconit eſt chaude & humide.

Du Napellus.

Chap. VI.

ENcor que le napellus ſoit vne eſpece d'aconit, & que tous les ſimpliſtes le logent parmi ſans difference : neantmoins il y a de de la diſtinction entre ces deux plantes.Premierement leur figure eſt differente, comme l'on peut iuger par la veuë.Secondement la vertu veneneuſe du napellus eſt diffuſe par toute la plante. Au contraire celle de l'aconit ne ſe treuue qu'à la racine principalemẽt,ſuiuãt ce que nous auõs dit.En troiſieſme lieu le napellus eſt beaucoup plus actif & plus violant en ſes actions que non pas l'aconit:meſmes aucuns ont eſtimé qu'il eſt ſi pernicieux que l'on ne treue pas des antidotes aſſez forts pour reprimer ſa

sa violence. Matthiole en ses commentaires sur le 73. *chap. du* 4. *liu.* propose quelques exemples pour témoigner le danger du venin de cette plante: mesme l'experience nous fait voir, que si par force de remedes quelques patients reschappent de sa furie, ils demeurent par apres languissans, & deuiennent tous hectiques ou phtysiques. La raison en est toute apparente, car la grande chaleur de ce venin & des remedes qui le combattent, imprime au cœur & aux parties solides vne chaleur & seichereſſe estrãgere, cause la fieure hectique, & sa qualité erodante blessant les poulmons produit la phtysie.

L'histoire du napellus est fort embroüillée parmi nos Autheurs. On l'appelle ainsi par vn mot diminutif. Voyla pourquoy il est dit napellus, d'autant que sa racine est semblable à celle du Napus. Sa temperature est chaude & seiche au quatriesme degré: mais outre icelle il faut reconnoistre vn particulier venin en sa substance.

Les accidents qu'il cause en nos corps sont estranges, car dés aussi-tost qu'il commence à operer, nous voyons vne inflammation en toutes les parties de la bouche, auec vne combustion vniuerselle exterieure & interieure, par apres des vertiges, frenesies, ardeurs, furies, & finalement la mort en peu de temps.

Le vray antidote du napellus est vne plante appellée Anthora, laquelle est descrite par Matthiole entre les aconits: mais outre icelle apres les vomitoires il y a plusieurs autres remedes qui y peuuent seruir interieurement & exterieurement, comme les bains, l'huile viperin, la Theriaque, le bezoard, le diambre, diamoschi, confection alchermes, & autres semblables.

A sçauoir si le Napellus est veneneux.

NOus auons fait voir cy-dessus que c'est vn des plus grands venins & plus actifs qui se puissent trouuer au monde parmy les plantes: maintenant il faut voir par la dispute, si cette plante est si veneneuse, comme nous auons dit.

1. opinion. Sur cette question il y en a plusieurs qui n'estiment pas que le napellus soit veneneux, comme nous auons dit, ce qu'ils taschent verifier par les raisons suiuantes.

1. rais. Auicenne en son quatriesme canon dit que les cailles & les griues se nourrissent du napellus, sans aucun danger, mesmes il asseure qu'vne vieille femme en mangeoit ordinairement sans aucun dommage. Donc il faut croire que cette plante n'est pas veneneuse.

2. raison. Si le napellus estoit veneneux, on ne l'ordonneroit pas interieurement contre l'albaras, qui est vne espece de lepre. Donc cela monstre que cette plante n'est pas veneneuse, comme il a esté dit.

3. raison. Si le napellus estoit si dangereux par son venin, les Medecins ne feroient pas si grand cas des petites mouſches qui seiournent sur cette plante, & qui en tirent nourriture, contre toutes sortes de venins, comme ils font. Or est-il qu'on les estime extremement, les reconnoissant comme antidotes generaux contre tous les poisons. Donc cela monstre euidemment que le napellus n'est pas veneneux: & c'est à raison de la nourriture & des vertus de ces mouſches.

2. opin. Nous autres au contraire estimons que le napellus est vn venin tres-dangereux, non seulement par l'excez de sa chaleur: mais aussi par toute sa

substan

ſubſtance. Matthiole confirme cette opinion par les exemples tragiques qu'il en apporte, & l'experience meſme nous en fait foy ordinairement.

Et quant aux raiſons proposées au contraire. Ie reſpons à la premiere qu'il y a faute au texte d'Auicenne, laquelle doit eſtre attribuée au tranſlateur, comme on peut reconnoiſtre par la doctrine de Galien, duquel il eſt ſectateur en cet exemple : & faut neceſſairement mettre la ciguë au lieu du napellus, en l'hiſtoire de la femme vieille. Et pour les cailles & les griues, il faut nommer les eſtourneaux, veu qu'Auicenne parle ſelon la bouche de Galien : & quand bien ces oiſeaux là mangeroient du napellus ſans mourir, pour cela il ne s'enſuiuroit pas qu'il ne fuſt dangereux & veneneux, veu que ce qui eſt venin à l'homme, ne l'eſt pas aux autres animaux. *à la 1.*

A la 2. Ie dis qu'Auicenne n'ordonnoit pas communément le napellus, mais ſeulement en petite quantité, dans vne compoſition appellée alkerkakali, là où il eſt fort corrigé, ſi bien qu'il ne faut pas craindre ſa qualité veneneuſe. *à la 2.*

Pour la 3. Ie reſpons que ces petites mouſches qui ſe nourriſſent du napellus peuuent attirer quelque petite ſubſtance alimenteuſe, ſans ſe nourrir de ſon venin: ou bien nous pouuons dire qu'elles ont vne nature ſi forte, & ſi puiſſante, qu'elles peuuent ſurmonter ſa qualité veneneuſe, & s'il leur en demeure quelque faculté, elle peut attirer par ſimilitude de ſubſtance les autres venins qui ſont en nos corps. Donc le napellus eſt veneneux. *à la 3.*

De l'Euphorbe.

Asçauoir s'il est veneneux.

Chapitre VII.

ENcor que l'euphorbe ne soit pas vne plante, neantmoins parce que c'est la gomme d'vn arbre veneneux, nous en traitterons icy parmi les vegetaux veneneux. Or en premier lieu il faut noter que ce nom d'euphorbe luy fut donné par vn Medecin qui estoit ainsi appellé, comme témoignẽt les anciens. Cet arbre est petit, semblable quasi au ferula, la gomme qui en sort en retient le nom. Dioscoride, Galien, Auicenne, & Mesué iugent l'euphorbe estre chaud & sec au quatriesme degré, de substance subtile & penetrante, mordicatiue, inflammatiue, & vlceratiue.

Les accidents qu'il produit en nos corps, témoignent assez l'excez de cette chaleur, car il cause des ardeurs interieures auec la fieure, la soif, les douleurs, les vlceres, & semblables. Ce n'est donc pas sans cause si les nouueaux estiment que l'euphorbe est le plus veneneux qui se treuue parmi ceux qui sont chauds.

Les remedes que l'on ordonne communément contre ses effects font foy de sa violence & de sa chaleur, car apres le vomissement procuré par le moyen de l'huile rosat, l'on n'ordonne que les refrigeratifs interieurs & exterieurs, comme le laict, le beurre, le petit laict, & les bains, & semblables. Mesué traittant de l'euphorbe en son Traicté des simples medicamens propose les moyens de bien connoistre,

noiſtre, eſlire, preparer, & mixtionner ce medicament veneneux. C'eſt à nous maintenant de iuger, ſçauoir s'il eſt veneneux, & ſi l'on s'en peut ſeruir interieurement & ſans danger.

Sur cette difficulté il y a de la diſpute, car d'vn coſté tous nos Autheurs l'eſtiment veneneux: de l'autre Dioſcoride au chap. 80. du 5. liu. l'ordonne interieurement & exterieurement: meſme Meſué au lieu allegué enſeigne comment c'eſt qu'il s'en faut ſeruir, ſoit pour la purgation, ſoit pour d'autres effects; ſi bien que cette queſtion n'eſt pas ſans doute.

Toutesfois nous autres, pour en terminer la verité, eſtimons que l'euphorbe de ſa nature eſt veneneux, & tres-dangereux, particulierement quand il eſt recent; parce que comme dit Meſué, il bruſle comme le feu: mais apres qu'il a eſté gardé quelque temps, ou bien eſtant affoibly par la preparation, & par le meſlange des medicamens froids, comme cet Autheur nous enſeigne, l'on s'en peut ſeruir interieurement ſans danger, en doſe raiſonnable.

Des Champignons.

CHAP. VIII.

ENcor que les champignons ſoient comme des plantes baſtardes, & excrementeuſes, engendrées d'vne baue de la terre, & des troncs des arbres, par voye de pourriture: neantmoins ils tiennent lieu parmi les vegetaux, parce qu'ils croiſſent & naiſſent comme les autres herbes, encores plus promptement. Les anciens diſent que le *fungus* eſt comme vn leuain de la terre: parce qu'il s'engendre du ſuc pituiteux aigri, meſlé auec la terre. Nos Autheurs en reconnoiſſent pluſieurs

differences, ſoit de bons, ſoit de mauuais, comme l'on peut voir dans leurs liures.

Leur temperature eſt froide & humide au troiſieſme degré : neantmoins il faut reconnoiſtre par deſſus vne qualité maligne & veneneuſe, qui eſt cõtraire à la ſanté, & à la vie des hommes, ſelon le témoignage que l'experience nous en rend tous les iours. Or affin d'eſtre mieux informez du venin des champignons, nous examinerons la queſtion ſuyuante.

A ſçauoir ſi les champignons ſont veneneux.

CEtte queſtion n'eſt pas de petite importance, car il eſt neceſſaire que l'on connoiſſe les vertus des potirons, veu que l'on s'en ſert communément, meſme par voye de nourriture. Il faut donc rechercher, ſçauoir ſi les potirons ſont veneneux ou non.

1. *raiſ.* Ceux qui ne les croyent pas veneneux propoſent les raiſons ſuyuantes. Si les potirons eſtoient veneneux ils ne paſſeroient pas pour alimens. Or eſt-il que ſelon Dioſcor. en ſon 4. liure, & ſelon Galien parlans des facultez des alimens, l'on peut manger librement des potirons ſans danger : meſme l'on peut alleguer l'exemple de l'Empereur Neron, qui en mangeoit ordinairement : & qui diſoit que c'eſtoit la viãde des Dieux à cauſe de leur friãdiſe. Dõc il faut croire qu'ils ne ſont pas veneneux.

2. *raiſ.* L'experience eſt vn iuge irreprochable. Or eſt-il que nous voyons tous les iours que l'on mange des champignons ſans aucun danger. Donc, &c.

Les autres au contraire eſtiment que les potirõs ſont veneneux, & qu'ils le verifient. Premierement par l'authorité de Dioſcoride & de tous les

Mede

Medecins, & par apres par le dire de Pline, qui asseure que plusieurs familles toutes entieres ont esté destruites pour auoir mangé des champignons. En troisiesme lieu ils alleguent les accidents dangereux que les potirons ont accoustumé de causer, comme sont sanglots, suffocations, douleurs de vẽtre, sueurs froides, syncopes, & la mort. Finalement ils alleguent les remedes specifiques & communs qui sont ordinaires parmy tous les pratticiens, contre le venin des potirons, & contre les accidents proposez, comme l'on peut voir dans Matthiole sur le 6. liure de Dioscoride.

Nous autres pour accorder ces deux opinions differẽtes, estimons qu'en general tous les potirons sont mauuais : mais en particulier il y en a d'alimenteux & veneneux. Nous appellons ceux là alimenteux qui ont les conditions suyuantes. La premiere est, qu'ils soyent solides, bien preparez auec l'huile, le sel, le vinaigre, l'oignon, & semblables, affin de corriger leur malice naturelle: car autrement ils engendreroient des oppressions d'estomac, & autres fascheux accidents. Or de ceux-cy qui ont la reputation d'estre bons, il y en a trois particulieres differences. Entre les autres la premiere est des petits, qu'on appelle casserons: la seconde des morilles : & la troisiesme des autres qui sont larges, blancs & espais,

Les autres qui sont veneneux, sont fort differents en substance & en qualitez, comme aussi à raison du lieu de leur naissance, car ils sont mols, & composez d'vne matiere pourrie & gluante : apres ils naissent aupres des eaux corrompues, ou de quelque fumier pourri. Outre ce, l'on en trouue prez des cauernes des serpens, & des autres bestes

veneneuſes. Voyla comment nous concluons par la diſtinction precedente, la queſtion proposée. Auicenne adiouſte encores, qu'il faut reconnoiſtre les potirons bons des mauuais, par le moyen de la couleur, car les mauuais ſont noiraſtres, ou verſicolores: les autres au contraire ſont plus blanchaſtres, encor que les morilles ſoyent de couleur brune, & les careſſons iaunaſtres.

Fin de la ſeconde Section.

SECTION

SECTION TROISIEME
DE LA SECONDE PARTIE
DV TRAICTE' DES VENINS.

PREFACE.

LEs venins naturels comme les autres medicamens ſont tirez de trois choſes, ſçauoir-eſt, des animaux, des plantes, & des mineraux. Nous auons traitté cy-deſſus aux deux ſectiõs precedẽtes des animaux, & des vegetaux veneneux. Il reſte maintenant auant que mettre fin à cette matiere, que nous pourſuiuions en cette derniere ſection l'hiſtoire des venins qui ſe treuuent parmy les mineraux.

Or afin de n'extrauaguer pas en ce deſſein, nous ne traitterons que des principaux, comme de l'arſenic & de ſes eſpeces, du ſublimé, de l'antimoine, & ſemblables, ſans comprendre pluſieurs particuliers, la connoiſſance deſquels n'eſt gueres vtile ou neceſſaire. Ie laiſſeray à part le lapis lazuli, parce que i'en ay traitté en mes leçons des mineraux, & pour l'argent vif ie m'en deſchargeray en mes queſtions chirurgicales, là où i'en parlay amplement ſur la curation de la verolle: pour les autres qui reſtent, il en faut commencer le diſcours comme s'enſuit.

De l'arsenic, orpigment, sandaraca, & realgal.

Chapitre I.

LA connoissance de ces quatre mineraux veneneux est fort embroüillée dans les escrits de nos Autheurs : & c'est ce qui m'oblige maintenant à en descrire l'histoire.

En premier lieu, pour bien entendre & comprendre leur nature & leurs qualitez, il faut noter qu'il y a deux especes d'arsenic, l'vn est naturel qui se treuue aux mines des metaux, & est appellé orpigment ou sandaraca, car ces deux mineraux ne different que selon vne plus grande ou moindre couleur & coction. Dioscor. en son 5. liu. en traitte en diuers chapitres, ce qui me semble les rendre differens : toutesfois il aduoüe luy-mesme que le sandaraca, & l'orpigment se treuuent en mesmes mines: & puis il asseure qu'ils ont les mesmes vertus & semblables vstions, mesmes il appelle auec le commun l'orpigment arsenic citrin, & le sandaraca arsenic rouge. Or quand ie parle icy de sandaraca, ie n'entens pas de celuy qui est artificiel, qui est le sandix, fait de ceruse bruslée & rouge, appellée par quelques vns minium, mais de celuy qui est vrayement naturel, suiuant ce qui a esté dit.

L'arsenic artificiel est double, l'vn est fait de l'orpigment & du sel meslez également & bruslez en vn vaisseau, d'où vient l'arsenic crystalin, ou sublimé, parce qu'il est fait par sublimation: l'autre est fait de l'arsenic naturel & du souphre bruslez ensemble, & c'est ce qu'on appelle communément realgal,

realgal,ou risalgal. Nous apprenons par ces distinctions que l'orpigment est aussi bien le genre des arsenics que l'arsenic des autres, voire plustost,encor que le vulgaire croye autrement.Or toutes ces especes d'arsenic ou orpigment sont chaudes & seiches. C'est à nous à vuider à present la difficulté suiuante, qui n'est pas de petite consequence.

A sçauoir si l'arsenic est veneneux.

ENcor que l'arsenic soit reconnu & iugé veneneux par tous nos Autheurs: si est-ce que plusieurs doutent de cette verité sous la faueur des raisons suiuantes.

L'arsenic sert de contrepoison:Dõc il ne peut pas estre veneneux. La verité de cette majeur se preuue par l'experience, car en temps de peste,on l'applique sur le cœur,& est estimé vn puissant preseruatif: Donc il ne sera pas veneneux. *1. raiſ.*

Si l'arsenic estoit veneneux, l'on ne l'ordonneroit pas exterieurement & interieurement. Or est-il que l'on l'ordonne, mesme Galien, & contre les cancers,& contre l'vlcere des poulmõs,selon tous nos practiciés:Dõc il ne doit point estre veneneux. *2.raiſon.*

Si l'arsenic estoit veneneux,ce seroit en vain que Dioscoride en son cinquiesme liure, chapitre 80. & 81. le loüeroit contre plusieurs affections internes & externes: Donc, &c. *3 raiſon.*

Nous autres au contraire estimons que l'arsenic est vn venin tres-dangereux,nõ seulement à raison de l'excez de sa chaleur:mais à cause de sa substãce corrosiue. Les accidens qu'il produit en nos corps nous en rendent assez suffisant témoignage, car estant prins interieurement, il engendre des inflammations, des vlcerations en l'estomac, & aux boyaux,

boyaux des douleurs extremes, syncopes, suffocations, & semblables. Et quant aux raisons proposées au contraire:

à la 1. A la 1. Ie respons en deux façons, sçauoir-est, qu'estant appliqué exterieurement il attire au dehors le venin pestilentiel par le moyen de sa chaleur & de sa forme, sa vertu estant aidée par les cardiaques que l'on mesle ensemble: ou bien nous pouuons dire negatiuement que c'est vn preseruatif abusif & sans effect, attendu qu'il ne peut ny attirer le venin, ny le repousser en temps de peste, veu que ceux qui le portent ne restent pas d'en estre frappez.

à la 2. A la 2. Ie dis qu'encor que l'arsenic soit veneneux de sa nature, neantmoins auec preparation, & en petite quatité il peut seruir en la curation des vlceres malings, en les dessechant, & en consumant leur malice.

à la 3. Pour la derniere. Ie respons de mesme qu'à la 2. que l'on se peut seruir de l'arsenic interieurement & exterieurement auec preparation, & en dose raisonnable: Donc l'arsenic est veneneux.

Du Sublimé.

Sçauoir s'il est veneneux.

Chap. II.

LE sublimé ne se peut pas dire vn mineral naturel, attendu qu'il ne se treuue dans les mines de la terre: ains seulement artificiel, tant à raison de ses principes qui sont reconnus pour vrais mineraux, qu'à cause de l'artifice qu'on apporte à sa generation. Or afin d'en auoir la connoissan

noissance, nous deuons obſeruer trois choſes en la production artificielle de ce mineral. La premiere qui eſt double, ſçauoir-eſt l'argent vif, & le ſel ammoniac meſlez également. La ſeconde eſt la cauſe efficiente, qui eſt le feu, lequel fait bruſler ces matieres. La troiſieſme eſt le vaiſſeau, là où les ſuſdites matieres les bruſlant expirent au plus haut des fumées blanches & eſpeſſes, leſquelles ſe candiſſent & congelent à la reſſemblance du ſuccre, le tout par voye de ſublimation, c'eſt pourquoy on l'appelle ſublimé.

Ce venin eſt mortel en deux façons. La premiere eſt entant que chaud au 4. degré, & la 2. entant que corroſif & puttrefactif en toute ſa ſubſtance. L'experiéce nous fait voir tous les iours des exemples de ſa furie, par les accidents qui naiſſent de ſon vſage, leſquels ſont ſemblables à ceux de l'arſenic, voire encor plus violents.

Quelques vns doutent, ſçauoir ſi le ſublimé eſt veneneux, & meſmes ils penſent qu'il ne le faut pas iuger tel; ce qu'ils aſſeurent ſous la faueur des raiſons ſuyuantes.

Les Medecins ſe ſeruent ordinairement de l'eau ſublimée pour deſſeicher les vlceres exterieurs & la galle, meſmes ils en touchent les vlceres interieurs de la bouche: Donc cela veut dire que le ſublimé n'eſt pas veneneux. *1. raiſon.*

Les femmes ſe ſeruent ordinairement du ſublimé pour farder leur viſage: Donc cela monſtre qu'il n'eſt pas veneneux. *2. raiſon.*

Si le ſublimé eſtoit veneneux, ce ſeroit à raiſon de ſes principes, qui ſont l'argent vif, & le ſel ammoniac; or eſt-il que ces deux mineraux ne ſont pas iugez veneneux: car pour l'argent vif l'on s'en ſert *3. raiſon.*

libre

librement en vne infinité de maladies interieures & exterieures, comme il se void en la verolle : & pour l'autre, il n'est pas estimé excessif: Donc le sublimé ne peut pas estre dit veneneux.

Nous autres au contraire disons que ce mineral artificiel possede vn double venin, comme il a esté dit cy-deuant, lequel prouient non seulement des ingrediens: mais aussi de la violence du feu, lequel leur imprime vne acrimonie plus grande. Et voyla comme la premiere raison demeure resoluë.

à la 1. Pour la premiere. Ie respons que l'eau sublimée bien preparée & affoiblie peut seruir en la curation des vlceres: mais non pas en sa grande force.

à la 2. Pour la 2. Ie dis que le sublimé bien preparé peut seruir à blanchir le visage des femmes sans danger de mort, parce qu'il est esteint & fort corrigé : neantmoins l'experience nous fait voir que les femmes qui s'en seruent se ressentent encores de sa malignité ; & de fait l'vsage de ce fard leur gaste les dents & la langue, leur obscurcit la veüe, & rend le teint de leur visage plumbin & violet: mesmes à aucunes il cause des vertiges & autres fascheux accidents.

Donc nous pouuons conclure que le sublimé de sa nature est veneneux. Quant à la correction de ses accidents il se faut amuser principalement aux refrigeratifs internes & externes, affin d'esteindre son feu, comme sont l'eau, le laict, & semblables: mais particulierement l'on fait estat de la poudre du crystal donnée auec l'eau de pauot ou de pourpier.

Du Precipité.

Chap. III.

LEs Pharmaciens & les Chymiſtes tirent trois medicamens veneneux de l'argent vif. Le premier eſt le ſublimé, duquel nous auons parlé cy-deſſus, qui ſe fait de Mercure, & de ſel ammoniac. Le ſecond eſt le precipité qui ſe fait auec la precipitation du Mercure auec l'eau fort, lors que l'on le conuertit en poudre rouge. Le troiſieſme eſt le cinnabre artifiiciel qui eſt fait d'argent vif & de ſouphre : c'eſt celuy duquel on ſe ſert en la curation de la verolle par parfum. Maintenant laiſſans à part le premier & le dernier de ces deux medicamens deleteres, nous dirons vn mot du Precipité.

En premier lieu il faut reconnoiſtre que c'eſt vne poudre veneneuſe & maligne : ce qui ſe peut verifier par deux moyens. Le premier regarde les ingrediens d'iceluy, car ſoit à raiſon de l'argent vif, ou de l'eau fort, il ne peut eſtre que veneneux. Le ſecond ſe rapporte à ſes accidens & à ſes effects: car ſoit que l'on l'applique exterieuremẽt, ou que l'on le donne interieurement, nous voyons qu'il precipite les patiens en des ſymptomes vn peu eſtranges : neantmoins encor que nous le iugions veneneux, nous n'en condamnons pas pourtant l'vſage, au contraire nous eſtimons que l'on s'en peut ſeruir & par dehors & par dedans, particulierement en la curatiõ de la verolle, & des vlceres veneriens. Bien eſt vray que pour empeſcher la violence de ſon actiõ & pour moderer ſes effects nous ſommes d'aduis que l'on n'en donne interieurement qu'en peti

petite doſe,ſelon la portée des corps, conioinctement auec de la Theriaque, ou quelque conſerue cordiale.Ses effects ſe font par flux de ventre:mais principalemẽt par vomiſſement de matieres phlegmatiques & bilieuſes,qui ſont attirées de toutes les parties du corps. Il ne faudra donc pas oublier en l'vſage de ce precipité de fortifier l'eſtomac par remedes internes & externes, veu que c'eſt la partie la plus affligée deuant & apres l'operation.

De l'Antimoine.

Chap. IV.

L'Antimoine eſt vn medicament redoutable non ſeulement de ſon nõ:mais il eſt encores plus de ſes effects,leſquels ſont ſi violens & pernicieux qu'ils precipitent bien ſouuent ceux qui s'en ſeruent quaſi à l'extremité de la vie. Les anciens l'ont appellé ſtibium,ſtibi,ſtimni. Pline en reconnoiſt deux eſpeces en ſon hiſtoire naturelle. La premiere c'eſt le maſle,lequel n'a pas eſté reconnu ny deſcrit par Dioſc.iceluy eſt eſcailleux & areneux, ſans eſtre autrement ſplendide ou luiſant. L'autre eſt la femelle,de laquelle parle Dioſcoride *au chap. 59. du 5. liu.* Cettui-cy eſt friable, luiſant, & frangible. Quant au lieu de ſa naiſſance, pluſieurs eſtiment qu'il ſe treuue aupres des mines de plomb, ou d'argent, neantmoins il peut auoir ſes mines particulieres ſeparées, ſelon le témoignage de ceux qui en ont eſcrit l'hiſtoire. Or auant que diſputer ſur ſa qualité veneneuſe, nous examinerons la difficulté ſuiuante.

A ſçauoir ſi l'antimoine eſt vn metail, ou quelque autre choſe.

CEux qui ont traitté des mineraux diſputent, à ſçauoir ſi l'antimoine eſt vn metail. Ceux qui eſtiment que c'eſt vn metail, ſe fondent ſur trois raiſons. La premiere eſt tirée de Dioſcoride au cha. 59. du 5. liure, quand il dit que ſi on bruſle aſprement l'antimoine, il ſe conuertit en plomb. La ſeconde eſt tirée de la fonte : l'antimoine ſe fond & ſe liquefie, comme les autres metaux. La troiſieſme eſt prinſe de la facilité du meſlange, veu que ſelon l'experience l'antimoine ſe meſle facilement auec les autres metaux, comme fait le cuiure, l'airain & ſemblables ; voyla pourquoy on le meſle communément auec les globes & boulets de fer que l'on fait pour les canons, meſmes en la fabrication des cloches on adiouſte l'antimoine pour les faire reſonner plus clairement.

Les autres au contraire eſtiment que ce n'eſt pas vn metail, tant parce qu'il n'eſt pas comprins dans le nombre ſeptenaire d'iceux, qu'auſſi d'autant qu'il eſt triturable & ſe met en poudre, comme les autres pierres.

Nous autres pour accorder ce differend eſtimons que l'antimoine à la verité n'eſt pas vn vray metail, mais bien vn metallique, qui participe des metaux pour les raiſons ſuſdites, & des pierres, entant qu'il eſt friable. Mais venons à la 2. diſpute plus importante.

A ſçauoir ſi l'antimoine eſt veneneux.

CEtte queſtion n'eſt pas de petite conſequence, veu qu'elle nous mene au chemin de la

verité pour connoiſtre la proprieté de l'antimoine en ce qui regarde ſon venin.

Ceux qui ne l'eſtiment pas veneneux ſe fondent ſur les authoritez & ſur les raiſons ſuyuantes.

1. *raiſon.* Si l'antimoine eſtoit veneneux & deletere, Dioſcoride *au 5. liure chap. 59.* & Galien *en ſon 9. liu. des facult. des ſimpl.* là où ils deſcriuent toutes ſes facultez, feroyent mention de cette faculté veneneuſe. Or eſt-il que ny l'vn ny l'autre n'en parlent aucunement. Donc il faut croire qu'ils n'ont pas reconnu en l'antimoine aucun venin.

2. *raiſon.* Les medicamens qui ne ſont que froids au ſecond degré, ne peuuent pas eſtre dits veneneux. Or eſt-il que l'antimoine eſt froid & ſec au ſecond degré. Donc il ne ſera pas veneneux.

3. *raiſon.* Si l'antimoine eſtoit veneneux & deletere, ce ſeroit principalement par l'excez de ſa purgation. Or eſt-il que ſelon Dioſcoride & Galien, il eſt aſtringeant & propre pour arreſter le flux de ſang. Donc il n'eſt pas veneneux par ſa vertu purgatiue.

Nous autres au contraire eſtimons que l'antimoine eſt veneneux & purgatif tout enſemble. L'experience nous en fait foy tous les iours par les effects, car il eſt vn des plus violens purgatifs, ſur tout par vomiſſemens, & cauſe des accidents fort furieux, encor que corrigé & preparé. Outre cela il eſt deletere & veneneux par ſa ſubſtance, c'eſt pourquoy les Galeniſtes en apprehendent l'vſage: au contraire des pſeudochymiſtes qui hazardent tout ſans aucune apprehenſion.

Or bien que l'antimoine ſoit veneneux, neantmoins eſtant bien & deuëment preparé il fait des merueilleux effects contre les maladies deſeſperables & opiniaſtres, comme ſont humeurs melancholiques

liques, fieures quartes vieilles, meſme contre la peſte, ſuiuant ce que dit Matth. en ſes commentaires. Ie laiſſe à part la façon de le preparer, comme auſſi du regule, qui eſt l'antimoine fõdu & purifié par pluſieurs fois, duquel on peut faire & le verre & l'huile.

Quant aux raiſons proposées au contraire. A la 1. Ie reſpons qu'encor que Dioſcoride & Galien n'ayent pas deſcrit la faculté veneneuſe de l'antimoine, il ne s'enſuit pas pourtant qu'il ne puiſſe eſtre veneneux, attendu que les anciens n'ont pas reconnu toute la faculté des medicament. *à la 1.*

A la 2. Ie dis que l'antimoine n'eſt pas veneneux par ſa tẽperature: mais par ſa proprieté ſubſtãtielle. *à la 2.*

A la 3. Ie reſpons que l'antimoine pour ce qui eſt de l'exterieur eſt aſtringeant : mais pour ce qui eſt de l'interieur, il eſt purgatif, de meſme que l'aloë appliqué exterieurement arreſte les veines, & donné interieuremẽt il les ouure tout au contraire. *à la 3.*

De la Ceruſe.

Chapitre V.

Dioſcoride au chap. 22. de ſon 6. liure, recommandé la ceruſe pour veneneuſe, & la loge parmi les venins: ſon opinion eſt confirmée par les effects que ce medicament fait en nos corps, car eſtant prinſe interieurement, ſelon le témoignage du meſme Autheur, elle engẽdre pluſieurs faſcheux accidents, comme ſont les ſanglots, l'endormiſſement des membres auec congelation, ſtrangulation, & ſemblables.

Nos Docteurs reconnoiſſent deux differences de la ceruſe. La premiere eſt minerale & naturelle, qui eſt en forme de pierre blanche, & a quaſi meſme

meſme vertu que la ſuiuante: l'autre eſt artificielle, qui eſt double, l'vne ſe fait de plomb blanc, qui eſt l'eſtain, laquelle eſt ſinguliere pour le fard des femmes, & eſt ce qu'on appelle blanc d'Eſpagne, meſme les Chymiſtes en tirent vne liqueur qui eſt excellente pour blanchir le viſage: l'autre ſe fait de plomb noir auec le vinaigre; & c'eſt la ceruſe ordinaire, de laquelle nous nous ſeruõs en la medecine.

Pour la façon ie n'en parleray pas au long, d'autant qu'elle eſt deſcrite par les Autheurs: ie diray ſeulement, que de meſme qu'on fait le verd de gris du cuiure auec le vin, ainſi l'on fait la ceruſe des lames de plõb ou d'eſtain arrousées auec le vinaigre.

Maintenant nous auons deux difficultez à reſoudre. La premiere eſt, ſçauoir ſi la ceruſe eſt veneneuſe, veu que l'on s'en ſert communément, non ſeulement aux fards: mais auſſi en la compoſition des medicamens, comme nous voyons aux onguẽts & aux emplaſtres. La ſeconde eſt, ſçauoir ſi elle eſt ſeiche ou humide de ſa temperature.

Quant à la raiſon 1. Il faut reſpondre, que la ceruſe ſe peut conſiderer en deux façons, ſçauoir eſt ou en ſa nature, & ainſi il la faut croire veneneuſe, non pas à raiſon de ſa ſeichereſſe, comme quelques vns ont voulu: mais à cauſe de ſes proprietez ſubſtantielles qui ſont ennemies des parties du corps humain: ou bien entant qu'elle eſt preparée ou mixtionnée, & de cette façon elle n'eſt pas veneneuſe, veu meſme que l'on ne s'en ſert que pour l'exterieur.

Pour le regard de la 2. difficulté, ſe reſpons que la ceruſe ſemble ſe pouuoir dire humide, à raiſon de ſes principes, qui ſont le vinaigre & le plomb, lequel ſelon Gal. eſt composé d'vne matiere aërée

& aigueu

& aigueuſe ; neantmoins ſi nous auons eſgard à ſa compoſition & à ſes effects, nous la iugerons ſeiche, veu meſme que le vinaigre eſt exſiccatif : & que le plomb eſt composé d'vne matiere dure & eſpeſſe.

Du plaſtre ou gip.

CHAP. VI.

ENcor que la faculté veneneuſe depende de la mixtion naturelle: ſi eſt ce que par artifice il ſe treuue des corps veneneux, ſans que leurs principes ſe puiſſent dire abſolument tels. Nous experimentons la verité de cela au plaſtre & en la ceruſe, car encor que leurs principes efficiens & naturels ne ſoient pas veneneux, comme il eſt notoire, ſi eſt-ce pourtant qu'ils ſont eſtimez tels, apres que le vinaigre ou le feu ont operé ſur les matieres.

Dioſcoride *au chap. 24. de ſon 6. liu.* aſſeure que le plaſtre eſt ſtrangulatif, & ordonne la decoction de mauues, ou bien l'huile pour lubrifier les voyes de la reſpiration, affin d'empeſcher la ſuffocation. Or ſon venin ne depend pas tant des qualitez elementaires, comme de la malignité de ſa ſubſtance, qui eſt beaucoup plus actiue que celle de la ceruſe.

Nos Autheurs en font deux eſpeces. La 1. eſt le plaſtre naturel qui ſe treuue dans certaines mines de la terre: l'autre eſt artificiel, qui ſe fait de certaines pierres blanches, par combuſtion dans les fournaiſes, comme la chaux, meſme quelques vns eſtiment que cettuy-cy ſe fait du naturel. Et de meſme qu'il y a de la chaux viue auant l'extinction, & vne autre morte apres icelle, de meſme il y a le plaſtre vif, & celuy qui eſt eſteint : celuy là eſt le plus

mauuais, & ceſtuy-cy n'eſt pas exempt demalignité, comme nous experimentons aux filles qui en mangent pour auoir les paſles-couleurs.

Les accidents que le plaſtre a accouſtumé de produire, ſont faſcheux, comme douleur d'eſtomac, auec inflammation des parties naturelles, courte haleine, ſuffocation, ſanglots, ſyncopes, & ſemblables. Maintenant il faut dire vn mot ſur la temperature du plaſtre.

A ſçauoir ſi le plaſtre eſt chaud ou froid.

LA verité de cette queſtion eſt agitée par deux opinions contraires. La premiere eſt de ceux qui l'eſtiment chaud, laquelle eſt fondée ſur ces raiſons ſuyuantes.

1. *raiſ.* Le plaſtre s'inflamme & bruſle comme la chaux, eſtant arrouſé d'eau. Donc c'eſt vn témoignage qu'il eſt chaud.

2. *raiſon.* Tout ſe reſſent du naturel de ſon principe. Or le principe efficient du plaſtre eſt le feu. Donc la qualité du feu demeure empreinte dans ſa ſubſtance.

3. *raiſon.* L'experience monſtre que le plaſtre s'eſchauffe, eſtant mis en poudre. Donc cela monſtre qu'il eſt chaud.

2. *opin.* La ſeconde opinion eſt toute contraire, ſçauoir eſt de ceux-là qui ſouſtiennent qu'il eſt froid. Les Arabes ſont de cet aduis: & meſme les effects du plaſtre témoignent pluſtoſt de la froideur que de la chaleur, & de faict il eſt repercuſſif, aſtringeant & ſtrangulatif.

Nous autres pour accorder ces deux opinions contraires, eſtimons que l'on peut reſpondre en quatre façons. Premierement, que le plaſtre naturel eſt froid, & l'artificiel chaud. En ſecond lieu,

il

il faut considerer deux substances au plastre, l'vne ignée qui est accidentelle, à raison de l'vstion: l'autre terrestre qui est froide. En troisiesme lieu l'on peut dire que le plastre vif est chaud, & celuy qui est esteint est froid. Ou bien eu esgard au temps nous pouuons dire que le plastre vieux est froid, parce que son feu s'est exhalé, & celuy qui est recent est chaud, d'autant que le feu est retenu dans sa substance. Donc nous pouuons dire que le plastre est chaud & froid, diuersement prins.

De la chaux.

CHAP. VII.

LA chaux n'est pas vn mineral naturel : mais bien artificiel, comme il est notoire à tout le monde. Nous deuons considerer & reconnoistre trois choses en sa generation. La premiere c'est la matiere de laquelle on la fait, sçauoir est certaines pierres, ou certains cailloux. La seconde c'est la cause efficiente qui est le feu, lequel apres auoir bruslé la matiere des pierres, s'insinue & se conserue dans les porositez de leur substance, leur imprimant par ce moyen vne qualité adustiue, inflammatiue, mordicatiue, & cauterisante. La troisiesme c'est la finale, qui est differente à raison des bastimens & de la Medecine, comme nous dirons cy-apres.

Le vulgaire diuise la chaux en morte & en viue: la viue est celle que nous venons de descrire, laquelle est conseruée apres estre sortie de la fornaise, sans aucune extinction. Au contraire la morte est celle qui est esteinte, & comme rendue en paste, auec suffisante quantité d'eau. Nous voyons par

experience,comme la chaux viue petille & murmure,auec vne grande effumation, lors que l'on iette de l'eau deſſus, cela arriue quand le feu qui eſt encolos dans les pores de la matiere eſt eſueillé par l'effuſion de l'eau qui eſt ſon contraire. Iuſques à ce que la victoire luy demeurant par l'exhalation du feu,la chaux demeure mortifiée & eſteinte. Maintenant il nous reſte vne difficulté à reſoudre,ſçauoir ſi elle eſt veneneuſe ou non.

A ſçauoir ſi la chaux eſt veneneuſe.

CEux qui l'eſtiment veneneuſe,ſe fondent premierement ſur l'authorité de Dioſc. lequel loge la chaux aux rang des venins en ſon 6. liu. & en traitte communément auec l'orpigment & le ſandaraca:ſecondement ſur les effects, d'autant que la chaux prinſe interieurement, engendre des extremes douleurs & vlcerations aux parties naturelles, meſmes on l'eſtime chaude & ſeiche au 4.degré.

Au contraire pluſieurs autres n'eſtiment pas que la chaux ſoit veneneuſe, tant parce qu'elle n'agit que par le moyen du feu qui n'eſt pas veneneux, que auſſi d'autant que l'on s'en ſert communément en la medecine, ſoit en forme d'eau pour les vlceres, ſoit en forme d'onguent pour les bruſlures.

Nous autres pour accorder ce differend eſtimõs que la chaux à proprement parler,ne peut pas eſtre dite veneneuſe, d'autant que ſon action ne depend que d'vne qualité ignée, causée par la preſence du feu,neantmoins pource qu'elle nous eſt contraire, & qu'elle agit à la façon des autres venins, nous diſons qu'à parler abuſiuement, on la peut dire veneneuſe.

Fin du Traicté des venins.

TABLE

TABLE DES MATIERES PRINCIPALES CONTENVES EN CE LIVRE.

A

DE l'Aconit. pag. 848. s'il eſt chaud & humide, ou froid & humide. 851

l'Action du medicament languide, comment doit eſtre aidée. 412

l'Action du medicament, comme elle ſe peut diuertir. 468

De l'Agaric. 702

Les Alimens doiuent eſtre de bonne odeur. 35

l'Aloë eſt ſtomachique. 631

Pourquoy il eſt preferable aux ſimples purgatifs. 632

Il ſert de baſe & de fondement preſque à toutes les maſſes des pillules, là meſme. s'il eſt medicament bening. 632

Que c'eſt que l'Aloë & de ſes differences. 634

Pourquoy appellé hepatique, Soccotrin, Cabalin, & leur vſage. 636

De ſon election. là meſme.

Il peut eſtre falſifié. 637

De ſes vertus & proprietez. 639

Empeſche de corrompre les corps morts. 640

Il eſt propre pour arreſter le flux de ſang. 640

Il cicatriſe les vlceres. là meſme. A ſçauoir s'il ouure les veines, & s'il prouoque le flux hemorrhoïdal. 641

S'il purge moins eſtant meſlé auec du miel 643

De ſa preparation. 644

Quand il le faut prendre. 645

De l'Antimoine. 868

Si c'eſt vn metail, ou quelque autre choſe. *là meſme.*
S'il eſt veneneux. 869
Les Arabes tant Roys que Princes ont prins plaiſir à l'exercice de la Medecine. 40
Ils ſemblent auoir eu plus de reconnoiſſance de la Diuinité que les Grecs, les Latins, & ceux des autres langues. 38
Ils diſent que les medicamens Aromatiques ſont plus cordiaux. 123
l'Argent vif eſt propre à la verolle. 62
Il eſt froid. 162
De l'Arſenic. 862
S'il eſt veneneux. 863
Aſſation que c'eſt. 369
Les Aſtmatiques ne doiuent eſtre purgez par vomitoires. 204

B

SI le Bain peut eſtre conuenable en la ſuperpurgation. 470.
Le Bain apres les purgatifs eſt blaſmé par Meſué. 476
Le Bain peut eſtre conuenable, lors que la purgation eſt immoderée. 477
Le Bain doit eſtre ſudorifique & roboratif. *là meſme.*

C

DE la Chaux. 875
Si elle eſt veneneuſe. 876
la Chaleur & l'humidité ſont les principes de noſtre vie. 121
Canon *que ſignifiee.* 43
Du Carthamus. 709
de la Caſſe. 660
Si elle eſt vn medicament lenitif, de ſon election & preparation. 662
Infuſion d'icelle clarifié. 664
la Ceruſe eſt froide. 162
de la Ceruſe. 871
de la Ciguë. 835
Si elle eſt chaude ou froide. 836
Si elle eſt veneneuſe. 838
le Citron, ſon ius diſſoult les perles & les porcelaines. 152

Clysteres qui sont propres pour arrester le flux de ventre. 467
de la Colochynte. 120. 162
de la Conuulsion apres la purgation. 616
les causes d'icelle. *là mesme.*
Sa definition. *là mesme.*
Quels corps y sont plus subiects. 618
Les causes generales d'icelle. 619
Curation d'icelle en general. 620. *& suiuans.*
le Coral blanc est froid. 162
le Coriandre est chaud, odorant, & fascheux par son enaporation, & de plus veneneux. 452
des Crapaux. 820
Curation de la foiblesse qui trauaille les patiens. 611

D

Demonstration generale des preparations. 355
les Desseins humains comment se doiuent commencer & conclure. 39
Diuision des purgatifs selon leur force. 338
Diuision des correctifs alexiteres. 339
Par les Diuretiques ce qui s'entend, & leurs qualitez. 481
de la Douleur de teste apres la purgation. 518
Comme il faut proceder à la gueriſon 520. *& suiuants.*
la douceur a diuers degrez aux alimens, & aux medicamens. 141. 142

E

L'Eau pourquoy est insipide. 144
Effects des choses onctueuses auec les autres saueurs. 328
Effects que font les correctifs aigres estant meslez auec les autres saueurs. 329
Effects des insipides enuers les purgatifs de differente saueur. 330
Effects des medicamens salez en la correction des purgatifs qui sont de differente saueur. 332
l'Elaterium peut causer la conuulsion. 619
Electuaire qui arreste le flux de ventre immoderé. 461
Elixation comme se faict. 362. *& suiuants.*
De ses differences. 366
de l'Epythime. 690

Si celuy des Grecs & celuy des arabes differents enſemble. 692
Son temperament & ſes vertus. 193
de l'Eſcammonée. 694
De ſa temperature, ſi elle eſt chaude & ſeiche au troiſieſme degré. 696
De ſon election. 697
De ſa quantité pour l'vſage. 698
l'Eſtomac eſt foible par fois apres la purgation, & les cauſes pourquoy. 535
de l'Euphorbe s'il eſt veneneux. 856

F

FAculté purgatrice, pourquoy ainſi appellée. 62
Quelle eſt la veneneuſe & l'alexitere. *là meſme.*
des Fieures qui ſuccedent à la purgation. 507
Comme il faut proceder à la gueriſon. 511. *& ſuiuants.*
le Flux de ventre guerit le vomiſſement. 481
des Frictions, de leur vſage, nature, façon & differences. 472
Pourquoy elles ne ſont ſi en vſage qu'anciennement. 474
Elles attirent, la raiſon pourquoy. 479
le Froid eſt ennemi des parties nerueuſes. 618
la Froideur & la ſechereſſe nous font vieillir & mourir. 117
de la Fumeterre. 688
Si elle eſt chaude ou froide. 689
Ses vertus & proprietez. *la meſ.*

G

GAlien & Meſué ſont differents en doctrine. 45
du Gip. 873

H

DEs Hellebores blancs & noirs, ſçauoir s'ils ſont veneneux. 827
Ils peuuent cauſer la conuulſion. 618
Hippocrate, Dioſcoride, & Galien fondateurs de la Medecine. 43.
des Hermodactes. 707

I

L'Iberis eſt propre à la ſciatique. 83
de l'Infuſion, & de ſes eſpeces. 377. *& ſuiuants.*

les

les Inteſtins par fois ſont vlcerez apres la purgation, & les causes pourquoy. 60

L

LE Latyris peut causer la conuulsion. 618
du Lieure marin. 817
S'il a quelque antipathie particuliere contre le poulmon. 818.
les Ligatures douloureuſes ſont reiettées de Meſué. 479
Lotion que c'eſt, & de ſes differences. 374. & ſuiuants.

M

DE la Mandragore. 831
Si elle eſt veneneuſe. 832
de la Manne. 668
Si elle eſt vn medicament purgatif. 669
Si celle des Grecs & celle des Arabes differẽt enſemble. 671
Ses differences. 672
Si elle eſt temperée, chaude ou froide. 672
De ſon election. 674
De ſa preparation & vſage. 675
Medicament que c'eſt. 46
Sa deriuation, & diuerſes ſignifications. 47
Il differe de l'aliment & du venin. 48
Il y en a de double nature. là meſme.
Alteration en iceluy que c'eſt. 48
Aſçauoir ſi medicament eſt tout ce qui peut alterer noſtre nature. 49. & ſuiuants.
De la diuiſion des medicamens. 54.55
Aſçauoir ſi les medicamens ſont bien diuiſez en ſimples, & compoſez. 55.56
De leurs facultez en general. 57
De leur diuiſion. 59
Pourquoy ſont dicts chauds, froids, ſecs, & humides. 60
Les ſaueurs d'iceux ſont neuf en nombre. 61
Leurs odeurs ſont differentes. là meſme.
Leurs couleurs ſont diuerſes. 62
De l'election des medicamens purgatifs, qui ſe fait par la connoiſſance de leur nature & de leur eſtre. 75
Ils attirent & purgent les humeurs par le moyen d'vne forme

forme celeſte. 77
Pourquoy appellez purgatifs. 78
S'ils agiſſent par expulſion, par attraction, ou par autre voye. là meſme.
Si l'action ou l'attraction des purgatifs depend de la chaleur, ou de la temperature, ou de l'acrimonie, amertume, tenuité, ou de la ſimilitude & conuenance, ou de la contrarieté, ou de quelque principe formel. 83
De la forme celeſte des medicamens, & de ſes proprietez occultes. 86
Pluſieurs differences diuerſes d'iceux. 87
Il y a deux cauſes aux actions communes des medicamens. là meſme.
Si l'attraction des humeurs depend de la forme celeſte des medicamens. 89
Le medicament purge les humeurs. 92
Si les purgatifs peuuent ſeruir d'inſtrument à la nature. 94
Pour diſtinguer les medicamens benings des malings, le Medecin doit prendre garde à dix choſes. 100. 101
Comment il faut diſtinguer les medicamens bons d'auec les mauuais. 105
Le choix que l'on doit faire d'iceux. 105. 106. 107. *& ſuiuants.*
Le moyen de reconnoiſtre les bons des malings, par la temperature. 113. *& ſuiuants.*
Iugement d'iceux par l'attouchement, & les qualitez tactiles. 118. *& ſuiuants.*
Pourquoy les medicamens purgatifs ſont donnez les vns au matin, & les autres ſur la minuict, ou apres. 120
Comment il faut iuger des purgatifs par les odeurs. 121. *& ſuiuants.*
Iugement des purgatifs par le moyn des ſaueurs en general. 125
les Medicamens acres ſont aiſément inflammables. 128
Les amers ont leur operation tardiue. 130
Leurs qualitez. 132
Si tous les medicamens amers ſont chauds. 133. 134

Les

Les medicamens salez ont leurs operations tardiues & debiles. 138
Les vertus des medicamens onctueux. 139
Qualitez des medicamens doux. 143
Qualitez des medicamens insipides. 145
Qualitez & vertus des medicamens styptiques. 147.148
De la couleur des medicamens purgatifs. 160. 161
Ce qu'il faut obseruer à la collection d'iceux. 168
De la durée & conseruation d'iceux. 174
Comment il faut discerner les bons des malins, par le moyen des lieux & des Astres. 178
Comme il les faut discerner bons ou mauuais par leur voisinage. 182
Distinction d'iceux par le moyen du nombre. 184
Des medicamens vomitoires. 203
Des deiectoires. 207
Comment les deiectoires sont rendus vomitoires. 208
Les vomitoires sont rendus deiectoires. 212
De la difference des vomitoires. 215
De la difference des deiectoires. 217. 218
Si les medicamens purgatifs peuuent attirer autres humeurs, que celles qui leur sont familieres. 226
S'il y en a qui purgent & attirent le sang. 233
De ceux qui purifient & clarifient le sang. 239
De ceux qui purgent la colere. 240
De ceux qui purgent le phlegme. 242
De ceux qui purgent la melancholie. 244
De ceux qui purgent les humeurs aduſtes, les aquositez, & serositez rousses. 245
De ceux qui purgent l'estomac, les boyaux, la ratte, le foye, les ioinctures & la peau. 252
De ceux qui purgent languidement. 171. *& suiuants.*
Des medicamens correctifs cardiaques, stomachiques, cephaliques, & semblables. 281. *& suiuants.*
Des correctifs qui conduisent la vertu des purgatifs à la teste, à la poictrine, aux poulmons & autres parties. 292. *& suiuants.*
Des correctifs contraires en qualitez 299. *& suiuants.*

Des

Des effects des medicamens acres, & amers en la correction des purgatifs. 308. 309. & 310
des Medicamens qui seruent en la correction des purgatifs, par le moyen de leur substance. 334
De la correction d'iceux par les moyens de l'Art. 336
Les medicamens purgatifs peuuent apporter des accidents formidables. 395. *& suiuans.*
Si le medicament esmeut les humeurs, & qu'il ne les purge pas. 404. *& suiuans.*
Des medicamens qui purgent illegitimement & auec trauail. 427. *& suiuants.*
Si le medicament purge plus qu'il n'est necessaire, & comme il y faut proceder. 436. *& suiuants.*
Moyen de les faciliter. 415
le Miel est purgatif. 436
des Myrabolans. 654
De leurs vertus, & proprietez. 656
A sçauoir & comment ils opilent & nuisent à ceux qui sont opilez. 657
De leur election & preparation. 659
Mesué pourquoy appellé grand Docteur. 39
Il n'y a que quatre cens cinquante ou soixante ans qu'il a escrit. 42
Il estoit Arabe de nation, & a escrit en sa naturelle langue Arabesque. là mesme.
Causes pour lesquelles il a escrit sur cette matiere. 45.46
Diuision ou distinction de son premier liure, en ses Theoremes ou Canons generaux. 70
Qu'est-ce qu'il entend par le mot de substance. 104
Il accuse tous les purgatifs de malignité & violence. 196

N

DV Napellus. 954
S'il est veneneux. 956
les Narcotiques sont ennemis de la vie, entant qu'ils sont veneneux. 494
Ils constipent & congelent par leur extreme froidure. 194
les Narcotiques simples sont les plus dangereux, estans recens. 495

Com

Comme il faut corriger leur malignité. là meſme.
Il vaut mieux ſe ſeruir d'iceux en cas de neceſſité par dehors que par dedans. 498
Si l'on eſt contrainct de s'en ſeruir interieurement, il faut s'en ſeruir par clyſteres & ſuppoſitoires. 498
Leur vertu ſe communique iuſques au cerueau. là meſme.
Si l'on eſt contrainct d'en vſer par la bouche il faut qu'ils ſoient mediocrement vieux. là meſme.
Le temps auquel on les doit donner. là meſme.
Leur vſage eſt ſuſpect aux corps pleins d'impureté. 499
La purgation les doit preceder & la ſaignée. là meſme.
les Narcotiques ſont dommageables aux yeux & aux ſentimens. 500
On s'en peut ſeruir plus librement aux corps chauds, & aux affections chaudes qu'aux corps froids, & aux maladies froides. 501
la Nature guerit les maladies & non le Medecin. 92.93
Comment elle eſt quelquefois offenſée par la quantité ou qualité de purgatifs. 96
la Nature qui preſide à l'œconomie du corps humain, ſe porte pluſtoſt à la deiection qu'au vomiſſement. 214
la Noix muſcade fortifie l'eſtomac & les boyaux. 456

O

LEs Odeurs des medicamens ſont differentes, bonnes ou mauuaiſes. 61
Opinion de Galien touchant la douceur. 141
de l'Opium. 840
S'il eſt plus actif que le meconium. 842
S'il eſt chaud ou froid. 844
S'il eſt veneneux. 845
Des accidens qu'il cauſe, & des remedes. 847
de l'Orpigment. 862

P

DEs Phalanges. 799
Des accidens que cauſent les Phalanges par leur morſure, & des remedes. 802
la Pharmacie, ſes differences, & ſa definition. 8
Pourquoy la Pharmacie eſt vn Art. 11.12.13

Si la Pharmacie eſt vn Art neceſſaire. 14.15.16
Quel eſt le ſuiet de la Pharmacie. 16
Pourquoy le medicament eſt le propre ſujet de la Pharmacie. 17.18.19
De la propre fin de la Pharmacie. 21.22.23
Pourquoy la Pharmacie eſt plus noble que la Chirurgie. 23.24. *& ſuiuants.*
Les Pharmaciens different des Droguiſtes. 9
Du deuoir du Pharmacien, les qualitez & conditions qu'il doit auoir. 29.30. *& ſuiuants.*
les Pharmaciens ne doiuent donner des remedes ſans l'ordonnance des Medecins. 32.33. *& ſuiuants.*
Si les Pharmaciens ſe doiuent ſeruir du ſentiment de l'oüye, au iugement des medicamens purgatifs, bons & malins. 163
Pharmacum *que ſignifie.* 9
Pharmacopola *que ſignifie.* *là meſme.*
Pillules vtiles pour le flux de ventre & pour la fluxion des viſceres. 501
la Piuoine eſt propre à l'Epilepſie. 62
du Plaſtre, s'il eſt froid ou chaud. 874
du Polypode. 705
du Precipité. 867
des Prunes. 680
les Pulmoniques ne doiuent eſtre purgez par vomitoires. 204.
la Purgation eſt l'action la plus commune en la practique de la Medecine. 45
Si l'vſage des purgatifs eſt neceſſaire en la medecine. 63. *& ſuiuants.*
Si les Medecins doiuent enſeigner aux Pharmaciens la connoiſſance d'iceux. 67
en la purgation il faut conſiderer deux choſes. 92.93
de la Purgation des humeurs par ſucceſſion aux euacuations deſreglées. 225
la Purgation peut eſtre vicieuſe par la faute de celuy qui ſe purge. 401. *& ſuiuants.*
la Purgation des humeurs ſe doit faire par la voye ordinaire. 477.

gation. 592. & ſuiuants.
Remedes pour la douleur d'eſtomac apres la purgation. 596. & ſuiuants.
Remede excellant appliqué exterieurement pour arreſter le flux de ventre, fortifier l'eſtomac, le foye, & les autres viſceres. 464. 466
Vn meſme remede peut rendre de contraires effects. 642. 675
des Roſes.
Si leur temperature eſt chaude & humide, ou froide & ſeiche. 677. 678

S

DE la Salamandre. 822
Si elle eſt de temperature chaude ou froide. 823
du Sandaraca. 862
ſi le Sang pourri ſe peut dire ſang. 236
du Sanglot ou hocquet apres la purgation. 592
les Saueurs ſont neuf en nombre. 61
D'où elles prouiennent. 125
de la Saueur acre & picquante. 127
Diuiſion des ſaueurs en trois ordres. 127. 128
Des effects, & des operations de la ſaueur acre aux medicamens. 130
De la Saueur amere. 131
de la Saueur ſalée. 136
Les qualitez d'icelle. 137
la Salure irrite la faculté expultrice. 138
de la Saueur onctueuſe. là meſme.
Elle eſt chaude & humide. 139
de la Saueur douce. 141
de la Saueur inſipide. 144
de la Saueur ſtyptique, acerbe, ou auſtere. 145
Differences de la ſaueur ſtyptique. 146
de la ſaueur aigre, & de ſes vertus & operations. 149. 150. & ſuiuants.
ſi la Saueur aigre depend de la froidure ou bien de la chaleur. 151
Par le moyen des ſaueurs on reconnoiſt les purgatifs bons des mauuais. 157

la Saueur douce aux medicamens eſt la plus temperée. 159
les Saueurs peuuent ſeruir en la correction des purgatifs. 306
le Scammonée d'Antioche eſt meilleur que celuy des Scheni-tes. 181
des Scorpions. 783
De leur generation. 784
S'ils ſont veneneux. 785
Leur temperature. 786
Des accidens qu'ils cauſent par leur picqueure, & des re-medes. 789
du Sené. 710
Si c'eſt vn medicament ſalutaire & neceſſaire. 711
S'il eſt torminatif. 712
Comme il le faut eſlire & corriger. 71?
du Serum lactis, *appellé petit laict.* 686
Si ſa temperature eſt chaude ou froide. 687
Simples purgatifs pourquoy ainſi appellez. 629
S'ils ſont bien diuiſez par Meſué en benings & violents. 628
Pourquoy appellez benings. 629
Des ſimples purgatifs violents. 693
de la Soif apres la purgation. 582
du Sublimé, & s'il eſt veneneux. 967
le Succre eſt temperé de mediocre chaleur. 162

T

DE la Tarentule. 804
des Tamarins. 664
Si leur temperature eſt froide & ſeiche. 666
De l'election d'iceux. 667
De leur preparation & vſage. *là meſme.*
du Teneſme apres la purgation. 606
la Teſte a par fois des douleurs apres la purgation, & les cauſes pourquoy. 518
de la Torpille. 813
Si elle eſt veneneuſe. 814
de la Trituration, & comme elle ſe doit faire. 386
Pourquoy elle eſt neceſſaire. 390
Trochiſques pour reſſerrer le flux de ventre. 460

COMMENTAIRE
SVR LES THEOREMES ET CANONS GENERAVX DE MESVE.

DICTE' A MONTPELLIER AVX COMPAGNONS Pharmaciens,

Par M. FRANÇOIS RANCHIN,
Conſeiller & Medecin du Roy,
Profeſſeur, & Chancellier en
l'Vniuerſité de Medecine
dudit Montpellier.

L'eſtat des matieres traictées en ce Commentaire eſt contenu en la page ſuiuante.

Estat des matieres traitées en ce Commentaire.

LE premier Theoreme, auec ses Canons est des choses qu'il faut obseruer en l'election des medicamens purgatifs, & qui regardent leur nature, ou essence, & leurs facultez.

Le second traicte des moyens qu'il faut prattiquer pour corriger leur malignité, & ce par meslange d'autres medicamens contraires en substance, proprieté, ou effect: ou bien par preparation artificielle, sçauoir-est, par lotion, par coction, par infusion, & par trituration.

Le troisiesme enseigne, commẽt il faut remedier à trois incommoditez qui peuuent arriuer au temps & iour de la purgation, par esmotion sans effect, ou par fascheuse & trauaillante purgation, ou par excez d'euacuation.

Le quatriesme monstre, comment il faut guarir les maladies & les accidents, qu'vne fascheuse & vitieuse purgation peut causer comme foiblesse, douleur, fieure, conuulsion, & semblables.

IOANNIS

Moyens pour arreſter la purgation immoderée. 485. 487
de la Purgation, des principes efficiens, & comme elle ſe fait. 187
ſi la purgation qui ſe fait par deiection, eſt plus ſalutaire que celle qui eſt faicte par le vomiſſement. 200
les Purgatifs bons ſont reconnus des mauuais par le moyen des ſaueurs. 256. 257
Ils ſont iugez bons ou mauuais, ſelon qu'ils ſont vieux ou nouueaux. 165.166
Si les purgatifs attirent ſeulement les humeurs qui leur ſont propres & familieres, & non pas les autres. 192
Les purgatifs peuuent ayder doublement. 221
De leur action ſur les humeurs qui leur ſont familieres. 223.
l'ordre qu'ils obſeruent en l'attraction des humeurs. 230
De la familiarité qu'ils ont auec certaines parties. 249
De l'indication qui ſe peut tirer en leur vſage. 255.
De leur correction. 260. *& ſuiuants.*
De leur rectification. 272
l'operation tardiue des purgatifs comment elle doit eſtre corrigée. 276
Comme leur malignité doit eſtre changée. 278
les Purgatifs ſont meliorez par le meſlange d'autres medicamens. 288
les Purgatifs peuuent eſtre corrigez par les choſes ſalées. 313
Semblablement auſſi par les onctueux. 314
Ils ſont auſſi corrigez par les choſes douces. 316
S'ils doiuent eſtre meſlez auec les douceurs. 318
le purgatif violant comme il doit eſtre corrigé auec vn alexitere vigoureux. 343
Comme ils doiuent eſtre proportionnez auec les iuuatifs foibles. 345
Comme les foibles doiuent eſtre proportionnez auec les iuuatifs vigoureux. 347
Comme les foibles auec les iuuatifs languides. 348
Preparations artificielles des purgatifs. 350
S'il eſt neceſſaire qu'ils ſoient preparez auant l'vſage. 351
Differences de leur preparation. 353

R

DEs racines, si elles doiuent estre cueillies Pau rintemps ou en l'Automne. 170
du Realgal. 862
le Regime de vie restaurant est necessaire si la purgation immoderée est cause de la foiblesse. 612
le Regime precedant est vtile si les forces ont esté dissipées par l'excez de la chaleur. là mesme.
Rhubarbe. 76.631.647.648
Il y en a de trois sortes. 649
Ses substances. là mesme.
A sçauoir s'il a esté connu des anciens, & si c'est la mesme chose que le rhapontic des Grecs. 649
Les differences du rhubarbe & du rhapontic. 650
Ses vertus & proprietez. 651
De son election. 652
De sa preparation & vsage. 653
Remedes pour guarir la douleur de teste prouenante apres la purgation. 518
Remedes pour les vlceres des inteſtins apres la purgation. 606 & suiuants.
Remedes contre la deiection sanguinolente apres la purgation. 604. & suiuants.
Remedes pour le teneſme succedant à la purgation. 606. & suiuants.
Remedes pour la lassitude ou imbecillité du corps apres la purgation. 606. & suiuants.
Remedes contre la conuulsion. 621. 622
Remedes pour guarir les fieures qui succedent à la purgation. 508
Remedes pour guarir les vertiges apres la purgation. 523
Remedes pour guarir la foiblesse de la veüe apres la purgation. 528. & suiuants.
Remedes pour guarir la foiblesse de l'estomac apres la purgation. 535. & suiuants.
Remedes contre la soif prouenante apres la purgation. 582. & suiuants.
Remedes contre le sanglot ou hocquet prouenant apres la purgation

Priuilege du Roy.

LOVIS par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre. A nos amez & feaulx les gens tenans nos Cours de Parlement de Paris, Thoulouze, Roüen, Bourdeaux, Dijon, Aix, Grenoble & Bretaigne, Baillifs, Preuosts & Seneschaux desdits lieux, & à tous autres Officiers, Salut. Receu auons l'humble supplication de nostre bien amé PIERRE RAVAVD, Marchand Libraire de nostre ville de Lyon, disant qu'il a recouuert plusieurs Traictez en medecine, à sçauoir *Francisci Ranchini Iusiurandum Hippocratis. Pathologia vniuersalis. Tractatus de Crisibus. Tractatus de morbis puerorum. De morbis virginum. De senum conseruatione, & senilium morborum curatione. De morbis subitaneis. Antonij Saportæ de tumoribus præter naturam.* Et encores, *les leçons en Pharmacie dudit Ranchin, où se voit en suite les Commentaires sur les Canons de mesué, le Traicté des simples medicamens. Le Traicté des venins & metaux.* Tous lesquels Traictez le suppliant desireroit imprimer ou faire imprimer, tant en langue Latine, comme l'Autheur les a composez, que par versions qu'il en pourroit faire faire par personnes capables: mais il doute que autres Libraires & Imprimeurs que luy, ne luy vouluſſent faire le semblable, & le frustrer par ce moyen de ses labeurs, frais & despens sous ombre de quelque partieuliere addition, version & traduction, ou autre couleur dont ils pourroient prendre pretexte, au grand preiudice dudit exposant, si par nous ne luy estoit pourueu, & permis imprimer iceux Traictez. Pour ces causes desirant iceluy exposant n'estre frustré de ses labeurs

beurs,frais & deſpens,luy auons par ces preſentes permis & permettons pouuoir imprimer ou faire imprimer & mettre en lumiere, vendre & diſtribuer par tout noſtre Royaume & terroir de noſtre obeïſſance, tous les ſuſdits Traictez en medecine, & verſion d'iceux en François,en toutes les formes & marges qu'il verra bon eſtre,faiſans tres-expreſſes inhibitions & defenſes à tous autres de quelque qualité ou condition qu'ils ſoiét, ou puiſſent eſtre,d'imprimer ou faire imprimer,vendre & diſtribuer leſdits Traictez & liures,ny meſme ſous pretexte de quelque verſion & traduction, addition, changement,ou quelque autre forme,& deſguiſement que l'on voudroit prendre,& y apporter en quelque maniere que ce ſoit ny en Latin, ny en François,ſinon de ceux qui auront eſté imprimez & ſeront fairs par ledit Rauaud, & de ſon conſentement ,pour le temps & eſpace de ſix ans entiers, à compter du iour que leſdits liures & Traictez auront eſté acheuez d'imprimer en Latin & en François. Declarant dés à preſent comme pour lors, tous les autres exemplaires de quelque maniere qu'ils ſoient,ou puiſſent eſtre,acquis & confiſquez audit Rauaud,qu'il pourra faire ſaiſir par Officiers de Iuſtice en quelques lieux qu'ils puiſſent eſtre trouuez, nonobſtant oppoſitions ou appellations quelcõques,& ſans preiudice d'icelles. Voulons en outre que les contreuenans ſoyent condamnez aux deſpens, dommages & interets dudit Rauaud,& de deux mille liures d'amende,moitié à nous applicable:& l'autre audit expoſant,comme contreuenans & infracteurs de noſtre vouloir & intention. Si vous mandons, & à chacun de vous commettons endroit ſoy,ſi comme à luy appartiendra, que de

noſtre

noſtre preſent priuilege & de tout le contenu en iceluy vous faites & ſouffriés iceluy ſuppliant iouir & vſer plainement & paiſiblement, enſemble ceux qui auront charge de luy, & à ce faire ſouffrir & obeïr contraignez tous ceux qui pour ce ſeront à contraindre par toutes voyes deües & raiſonnables. Et en mettant par ledit ſuppliant au commencement ou à la fin deſdicts liures & Traictez le contenu ou extraict du preſent Priuilege, voulons qu'il ſoit deüement ſignifié. Et à la charge qu'iceluy Rauaud mettra deux exemplaires deſdits liures & Traictez en noſtre Bibliotheque, à peine de deſcheance du fruit du preſent Priuilege. Car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Paris le 26. iour de Mars, l'an de grace mil ſix cens & vingt quatre, & de noſtre regne le quatorzieſme.

Par le Roy en ſon Conſeil.

PERROCHEL.

Acheué d'imprimer le dernier de Iuillet, 1624.

ESTAT